UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

Spécialité : **Histoire Antique.**

Arrêté ministériel : 25 Mai 2016

Présentée par

« Christophe Lemercier ».

Thèse dirigée par **« Fabrice Delrieux ».**

préparée au sein du **LLSETI**.
dans **l'École Doctorale CST.**

Le monnayage provincial romain de Stratonicée en Carie (Ier-IIIe siècle p.C.) : étude de numismatique et d'histoire.

Thèse soutenue publiquement le **« 18 juin 2024 »**,
devant le jury composé de :

Monsieur Fabrice Delrieux
Professeur des universités à l'USMB (directeur de thèse)

Madame Julie Dalaison
Maîtresse de conférences à l'Université Lumière Lyon 2 (Examinatrice)

Monsieur Michel Amandry
Directeur d'études émérite à l'École Pratique des Hautes Études (Examinateur)

Monsieur Antony Hostein
Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études (Rapporteur)

Monsieur Arnaud Suspène
Professeur des universités à l'Université d'Orléans (Rapporteur)

À François Kayser,

À Bernard Clot,

À Pierre Rigault.

Sommaire

Remerciements **5**

Introduction **6**

Première partie **14**

Chapitre 1 — Le site de Stratonicée d'Evliya Çelebi à Freya M. Stark. **15**

I. Voyageurs et érudits à Stratonicée. 15

II. L'archéologie : Les témoignages monumentaux d'une gloire passée. 27

Chapitre 2 — Histoire de Stratonicée de Carie. **38**

I. Une fondation tardive. 38

a. Des premiers temps mal définis. 39

b. De la domination séleucide à la tutelle rhodienne. 41

II. Stratonicée et Rome. 43

a. Une alliée indéfectible de la République romaine. 44

b. Stratonicée sous l'Empire : une période prospère. 52

Chapitre 3 : L'atelier monétaire de Stratonicée : état des connaissances actuelles. **55**

I. Le monnayage hellénistique : un matériel connu de longue date. 56

II. Le monnayage provincial romain : une manne à découvrir. 58

Deuxième partie **61**

Chapitre 1 — Guide de lecture. **62**

Chapitre 2 — Catalogue. **64**

I. Les Julio-Claudiens et les Flaviens. 64

a. Auguste. 64

b. Claude ou Néron. 66

c. Titus. 67

II. Les Antonins. 67

a. Hadrien. 67

b. Antonin le Pieux. 68

c. Commode. 71

III. Les Sévères. 72

a. Septime Sévère. 72

b. Julia Domna 105

c. Caracalla. 108
d. Plautilla 122
e. Caracalla et Géta 123
f. Géta. 146
g. Sévère Alexandre. 147
IV. La crise du IIIe siècle. 149
a. Gordien III. 149
b. Philippe Ier. 149
c. Valérien Ier. 150
V. Les provinciales romaines sans portrait impérial. 150
a. Le monnayage en argent sans portrait impérial. 150
b. Le monnayage de bronze sans portrait impérial. 155
Chapitre 3 — Particularités monétaires. 170
I. Les légendes erronées. 170
II. Les particularités de frappe. 173
III. Les faux monétaires. 175

Troisième partie 177
Chapitre 1 — Légendes et types monétaires de droit avec portrait impérial. 178
I. Les légendes de droit et les titulatures impériales. 178
II. Les types de droit et l'image du prince dans la cité. 184
Chapitre 2 — Datation du monnayage stratonicéen. 190
I. Les monnaies avec portrait impérial. 190
a. Les frappes julio-claudiennes et flaviennes. 190
b. Les frappes antonines. 194
c. Les premiers Sévères. 200
d. Le dernier des Sévères et l'Anarchie Militaire. 211
II. Les monnaies sans portrait impérial. 215
a. Les frappes d'argent sans portrait impérial. 216
b. Les monnaies en bronze sans portrait impérial. 218
Chapitre 3 — Métrologie, organisation et volume des émissions. 223
I. Des Julio-Claudiens à Commode. 224
a. Métrologie des émissions à portrait impérial. 224

b. Organisation des émissions. 234
c. Volume des émissions. 236
II. Les Sévères. 240
a. Métrologie des émissions à portrait impérial. 241
b. Organisation des émissions sévériennes à portrait impérial. 256
c. Volume des émissions sévériennes sans portrait impérial. 261
III. l'Anarchie Militaire et le monnayage sans portrait impérial. 267
a. Métrologie des émissions. 267
b. Organisation des émissions sous l'Anarchie Militaire et sans portrait impérial. 276
c. Volume des émissions sévériennes sans portrait impérial. 278
Bilan métrologique général. 281
Chapitre 4 — Circulation monétaire et rôle des monnaies provinciales romaines. 282
I. Les exemplaires stratonicéens découverts en dehors de la cité. 283
II. Les exemplaires étrangers découverts à Stratonicée. 287
III. Parentés et liaisons de coins. 289
Chapitre 5 — Le recours à la contremarque. 292
I. Les contremarques figurées. 294
II. Les contremarques alphabétiques. 300

Quatrième partie 304
Chapitre 1 — Dieux et cultes à Stratonicée d'après les monnaies. 305
I. Les types conventionnels. 305
a. Les dieux olympiens. 306
b. Héros et divinités étrangères. 315
c. Les abstractions divinisées. 320
II. Zeus Panamaros et Hécate Lagina : des divinités poliades. 325
a. Zeus *Panamaros*. 325
b. Hécate *Lagina*. 335
Chapitre 2 — Les légendes de revers : les enseignements de l'onomastique. 343
I. Les noms de personnes mentionnés sur les monnaies : un échantillon important. 344
II. La vie municipale stratonicéenne : l'apport de la numismatique. 351
III. Stratonicée et ses élites : étude prosopographique. 361
Chapitre 3 — Les liens avec Rome : l'apport de la numismatique. 367

I. Le culte impérial à Stratonicée. 368
II. Roma : un culte bien implanté. 371
III. Damnatio memoriae et martelage monétaire : le cas de Stratonicée. 375

Conclusion 379

Bibliographie 383

Annexes 417
Cartes. 418
Planches. 424
Addendum. 482
Planches *addendum*. 487
Le monnayage d'argent de Stratonicée en Carie sous Antonin le Pieux. 489

Remerciements

Ce mémoire de thèse achevé, je tiens à exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui de près ou de loin, m'ont fait l'honneur de consacrer un peu de leur temps à mon travail tout en me soutenant durant toutes ces années.

Ma reconnaissance ira tout d'abord à Monsieur le Professeur Fabrice Delrieux, qui m'a confié ce passionnant sujet et qui m'a suivi avec une attention constante tout en me soutenant dans les moments de doute, à Monsieur le Professeur François Kayser qui m'a aidé par ses conseils précautionneux au commencement de mon travail de recherche, à Monsieur François de Callataÿ, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, pour ses conseils avisés et son accueil au cabinet royal de numismatique de Belgique, à la Commission Internationale de Numismatique pour la bourse qu'elle m'a accordé, facilitant ainsi le financement de mes recherches.

Je ne saurais trop remercier également tous les directeurs et directrices de musées et de cabinets des médailles qui ont eu la gentillesse de me communiquer les informations, moulages et photographies pour lesquels je les ai contactés. Sachant la charge de travail supplémentaire que j'ai causé aux uns et aux autres, c'est donc avec gratitude que je saluerai Mesdames et Messieurs D. Evgenidou (Athènes), B. Weisser (Berlin), D. Schmutz (Berne), M. B. Comstock (Boston), Fr. de Callataÿ (Bruxelles), M. Matzke (Cambridge), H. W. Horsnaes (Copenhague), W. Hollstein (Dresde), H. Holmes (Edinbourg), D. Williams (Florence), C. Arnold-Biucchi (Harvard), T. Talvio (Helsinki), A. Dowler (Londres), S. Kovalenko (Moscou), D. Klose (Munich), P. Ilisch (Münster), E. Stolyarik (New-York), C. J. Howgego (Oxford), F. Duyrat (Paris), G. Bélot (Strasbourg), A. Papalia (Vatican), J. Wiercińska (Varsovie), K. Vondrovec (Vienne), M. Metlich (Vienne), S. Matheson (Yale).

J'exprimerai également ma reconnaissance à Madame Préau Françoise et Monsieur Olivier Andru, professeur agrégé d'Histoire-Géographie, pour avoir accepté de relire tout mon mémoire dont les conclusions n'engagent que ma personne et de m'avoir prodigué leurs conseils. Mes remerciements iront encore à mes collègues du laboratoire d'Histoire du lycée l'Oiselet de Bourgoin-Jallieu ainsi qu'à ma famille, qui m'ont soutenu et m'ont encouragé pendant les moments de doute. Au terme de cette liste, j'espère n'avoir oublié personne, mais s'il n'en était pas ainsi, qu'on veuille bien m'excuser et ne pas m'en tenir rigueur.

Introduction

Le site antique de Stratonicée, près du village moderne d'Eskihisar, dans le district de Yatağan (province de Muğla)[1], se trouve dans la vallée du Çine Çayı (antique Marsyas), sur la colline de Kadikule, à la limite ouest de la plaine de Yatağan[2]. Le territoire où s'étendent les vestiges, en particulier la nécropole antique, est aujourd'hui en partie défiguré par une mine de lignite à ciel ouvert et par deux routes goudronnées reliant, d'une part Eskihisar à Yatağan, d'autre part Yatağan au village de Yeşibağcılar (Fig.1)[3].

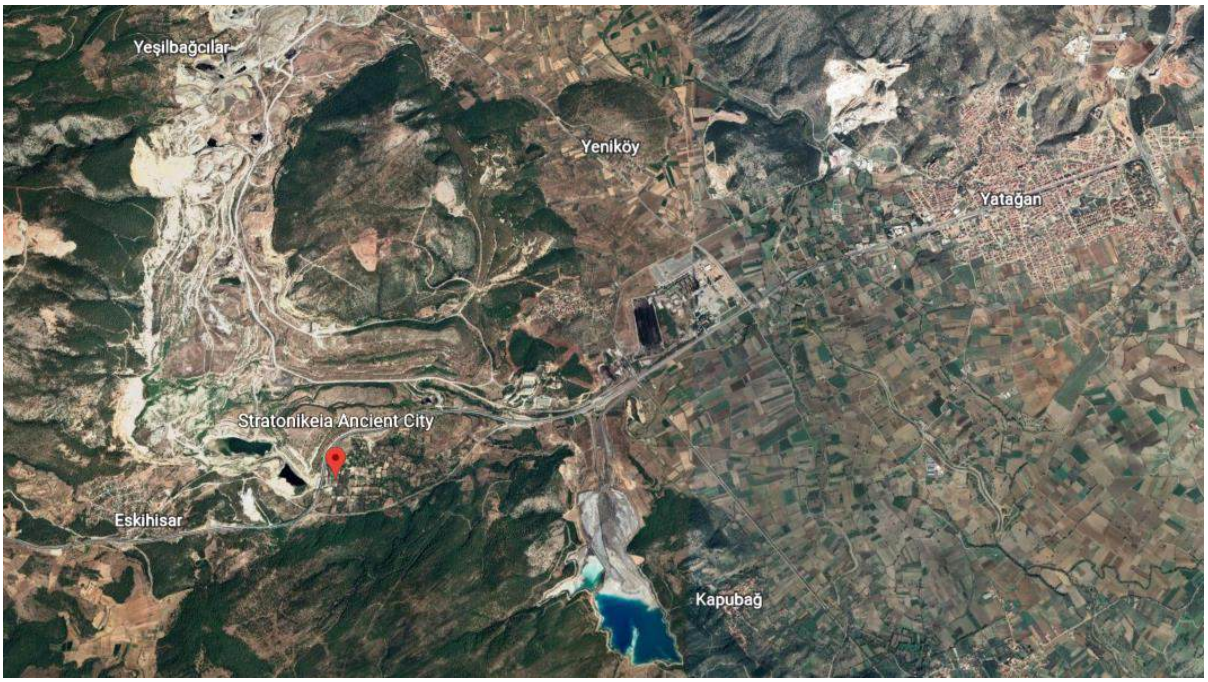

Fig.1. Image satellitaire de la région de Stratonicée (source : Google Earth).

Habités sans interruption depuis la fin de l'âge du bronze (*ca.* 1500 a.C.), les lieux ont changé de nom à plusieurs reprises. Nommés Atriya à l'époque hittite, Chrysaoris puis Idrias à l'époque classique, ils ne prennent le nom de Stratonicée qu'à partir de l'époque hellénistique[4]. La cité créée à cette occasion, une des plus importantes de la Carie occidentale à l'époque romaine, doit notamment sa renommée à deux grands sanctuaires extra-urbains,

[1] L'endroit est à 25 km à l'est de Milas et à 7 km à l'ouest de Yatağan.

[2] Le site est à 610 m d'altitude. Cf. Aubriet 2011, p. 577 ; Fiche indicative de l'UNESCO n° 6041 (2015), p. 01.

[3] La première exploration du bassin minier fut menée en 1956 tandis que l'exploitation de la mine a débuté en 1979. Cf. Le rapport du Conseil Economique et Social des Nations-Unies, « Application of the United Nations Framework Classification to the Turkish Lignite Deposits », 3ème session, 30-31 octobre 2003, p. 5.

[4] Sur les différents noms portés par Stratonicée au cours de son histoire, cf. Debord 1994, p. 108-110.

l'un dédié à Zeus *Panamaros* à Panamara, l'autre à Hécate à Lagina. Son importance tient également au fait qu'elle fut un des lieux de rassemblement privilégiés du *koinon* des Cariens puis de l'*ethnos* des Chrysaoriens aux temps classique et hellénistique[5]. Encore à l'époque impériale, la cité, dont l'emprise s'étendait sur toute la haute vallée du Marsyas, porta le titre envié de métropole de Carie[6].

De ce passé prestigieux, le centre urbain de Stratonicée, organisé sur un plan hippodamien, a gardé des témoignages remarquables courant de l'époque archaïque à la période romaine. Parmi les édifices les plus emblématiques toujours visibles, nous citerons par exemple le théâtre, le *bouleutérion,* le nymphée bordant la porte nord de la ville, les thermes ou bien encore le gymnase dont les dimensions en faisaient l'un des plus grands de ce genre[7]. Ces constructions expliquent pourquoi nombre de voyageurs à la recherche d'antiques passèrent par là dès le XVIIe siècle[8].

Même si la date de fondation et les raisons pour lesquelles Stratonicée a été fondée sont aujourd'hui l'objet de discussions, les recherches menées sur la cité depuis surtout le XIXe siècle permettent d'appréhender au moins dans les grandes lignes son fonctionnement politique, civique et religieux[9]. Néanmoins, des pans entiers de son histoire nous échappent encore et il faut faire appel à d'autres sources d'informations comme les sources littéraires et épigraphiques[10]. Parmi ces dernières figurent également les monnaies.

Comme dans de nombreuses autres cités d'Orient, l'atelier monétaire de Stratonicée débuta sa production durant la période hellénistique et la continua sous l'Empire, jusqu'au principat

[5] Sur le *koinon* des Cariens, cf. par exemple Hornblower 1982, p. 55-62, Debord 1999, p. 178-181, Debord 2003, p. 118-125, Capdetrey 2012, p. 229-246. Sur l'*ethnos* des Chrysaoriens, cf. notamment Larsen 1945, p. 76-79, Şahin 1976, p. 8-11, Mastrocinque 1979, p. 218-226, Gabrielsen 2000, p. 157-161, Debord 2003, p. 125-142, Gabrielsen 2011, p. 331-353.

[6] Debord 1994, p. 109.

[7] Le village moderne, établi à l'origine sur le site antique, a été déplacé à la suite d'un tremblement de terre survenu en 1957. Il se trouve aujourd'hui 2 km plus à l'ouest. Seules quatre familles vivent toujours parmi les ruines.

[8] Le premier fut Evliya Çelebi qui visita le site en 1671. Cf. Çelebi 1935, p. 207-208.

[9] Pour les controverses sur la date de fondation de la cité, cf. Debord 1994, p. 107 ; Van Bremen 2020, p. 10. Pour les fouilles, le site est fouillé de manière scientifique depuis 1977. Cf. Partie I. Pour les études sur Stratonicée et sa région, outre les rapports de fouilles, cf. Robert 1954 ; Debord 1994, Debord 2001, Debord & Varinlioğlu 2001, Aubriet 2011.

[10] Le corpus des inscriptions de Stratonicée et de ses environs a été publié par Mehmet Çetin Şahin entre 1981 et 2010.

de Gallien[11]. Les exemplaires stratonicéens sont très variés et conjuguent des monnaies d'argent et de bronze avec des périodes d'activités plus ou moins intenses. Ce monnayage provincial nous est connu depuis le XVIIIe siècle, d'abord avec des exemplaires épars dans des collections privées puis de manière plus importante au XIXe siècle dans le cadre d'ouvrages issus de collections publiques[12]. La connaissance du monnayage de la cité prit alors de l'ampleur tandis que les problèmes d'identification avec Stratonicée du Caïque devinrent de moins en moins nombreux[13].

Au XXe siècle, les études spécifiques du matériel stratonicéen concernèrent surtout le monnayage hellénistique, avec les articles de Hans von Aulock et d'Andrew Meadows[14], et non la période impériale. Certes, dans son article, Andrew Meadows fait une ébauche d'étude des monnaies provinciales mais cela n'était pas le cœur de sa réflexion et aucune grande thèse n'éclaire réellement la période impériale[15]. Il y a donc un vide que nous proposons de combler. Cette recherche, qui s'inscrit dans la continuité des dernières études réalisées dans plusieurs autres établissements cariens comme Aphrodisias ou les ateliers de la basse-vallée de l'Harpasos[16], s'appuie sur une enquête menée selon 3 axes :la littérature scientifique spécialisée, le matériel issu des cabinets des médailles et les exemplaires provenant des catalogues de ventes papiers et électroniques.

Pour réaliser ce travail sur le monnayage antique de Stratonicée, il nous fallait dès le départ comprendre l'importance et la place de la monnaie dans l'antiquité gréco-romaine. Pour ce faire, nous avons étudié des ouvrages généraux mais également spécifiques aux monnaies

[11] Les plus anciennes de ses monnaies, en argent et en bronze, remontent au IIe siècle a.C. Cf. von Aulock 1967, p. 7-15 ; Meadows 2002, p. 79-134.

[12] Pour les ouvrages du XVIIIe – XIXe siècles cf. Mionnet 1808, p. 376-381 ; Sestini 1818, p. 62-63. Pour le catalogue du British Museum (*BMC*), cf. Head 1897.

[13] La redécouverte du site de Stratonicée-Hadrianopolis en 1866 permet une meilleure compréhension des deux monnayages. Cf. Radet 1887, p. 114-118.

[14] Les principales études concernent le monnayage hellénistique de la cité. Cf. von Aulock 1967, p. 7-16 ; Meadows 2002, p. 79-134.

[15] Actuellement, un étudiant turc est en train de travailler sur les exemplaires provinciaux issus des fouilles alors que, pour notre part, nous étudions le monnayage de Stratonicée au prisme des exemplaires tirés des Cabinets des médailles et des catalogues de ventes.

[16] Pour le monnayage d'Aphrodisias, voir l'ouvrage de D. Macdonald, cf. Macdonald 1992. Ce dernier doit être complété avec l'article « Aphrodisias reconsidered » d'A. Johnston (Johnston 1995, p. 43-100). Pour le monnayage des cités de la basse vallée de l'Harpasos, cf. Delrieux 2008. Une étude sur le monnayage provincial de Mylasa est en train d'être menée par Fabrice Delrieux. Cf. Delrieux (à paraître).

provinciales romaines[17]. Afin de débuter notre catalogue, nous avons dépouillé les différents *sylloge nummorum graecorum* (*SNG*)[18]. L'étude de ces ouvrages montre que l'établissement monétaire stratonicéen n'était plus actif après le principat de Gallien[19]. Malgré une étude approfondie des monnaies et en particulier des légendes, des lacunes apparurent dans certaines transcriptions. Afin de ne pas perdre un temps précieux et dans l'optique d'un classement par liaison de coins plus précis, les légendes manquantes furent comparées à la base de données en ligne *ISEGRIM et* à la base internet du site électronique du projet *Roman Provincial Coinage* [20]. Ces recherches nous ont permis de référencer 127 monnaies.

Ce premier échantillon très intéressant a été enrichi par des exemplaires provenant des cabinets des médailles. Pour ce faire, nous avons listé les musées et cabinets de numismatique européens et mondiaux susceptibles de posséder des exemplaires de Stratonicée en Carie, puis nous les avons contactés[21]. Dans la plupart des cas, les conservateurs nous ont répondu de manière bienveillante, nous envoyant les données métrologiques ainsi que les photos de leurs exemplaires. Parfois même, certains conservateurs nous ont invité à venir étudier dans leurs musées les différentes monnaies possédées[22]. Cinq voyages furent alors organisés afin d'étudier les monnaies de différents cabinets européens[23].

---

[17] La lecture des ouvrages généraux nous a alors permis de délimiter notre sujet, le monnayage provincial romain ne dépassant pas 276 p.C. pour des cités comme Pergé, voire 296/7 p.C. pour Alexandrie d'Egypte. Cf. Rebuffat 1996 ; Gerin 2001 ; Depeyrot 2006 ; Amandry 2017, p. 244. Pour les ouvrages spécialisés dans le monnayage provincial, Cf. Butcher 1988 ; Amandry 2020.

[18] Ceux-ci demeurèrent une source très importante pour comprendre le monnayage de Stratonicée et le *SNG von Aulock*, le *SNG Copenhague* ou le *SNG München* furent le noyau de notre catalogue.

[19] Stratonicée a frappé une monnaie à l'effigie de Valérien II. Cf. *SNG München*, n° 427.

[20] Ce système de classement des monnaies frappées en Asie Mineure entre le VIIe siècle a.C. et 276 p.C. fut essentiel afin de compléter plus précisément certaines légendes. Cf. http://isegrim.dasr.de/isegrim/index_en.htm ; https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/

[21] Supra chapitre 3.

[22] Le Bernische Historische Museum de Berne, le British Museum de Londres, le Kunsthistorisches Museum de Vienne, le Νομισματικό Μουσείο d'Athènes et le Cabinet Royal de Numismatique de Belgique de Bruxelles.

[23] Le premier voyage eut lieu du 27 au 29 août 2016 afin d'étudier les dix spécimens du Bernische Historische Museum de Berne. Le second voyage eut lieu du 23 au 29 octobre 2016 à Londres. Durant cette semaine, nous avons pu étudier les 67 monnaies possédées par le British Museum. Le troisième voyage eut lieu du 11 au 15 février 2018 à Vienne. Durant celui-ci, nous avons étudié les monnaies présentes au sein du Kunsthistorisches Museum puis nous nous sommes rendus sein de l'Institut de Numismatique de l'Université de Vienne afin de chercher des exemplaires au sein de la banque de données Numismatische ZentralKartei (*NZK*).Le quatrième voyage eut lieu du 5 au 10 août 2018 à Bruxelles. Ce déplacement s'inscrivait dans une démarche de recherche et de dépouillement des différents catalogues de ventes et avait pour but d'avoir accès aux quatre exemplaires stratonicéens conservés dans le médaillier du Cabinet Royal de Numismatique. Le dernier voyage eut lieu quant à lui du 22 au 30 octobre 2018 au Νομισματικό Μουσείο d'Athènes afin de récupérer les données métrologiques et les photographies des 7 exemplaires possédés par ce musée.

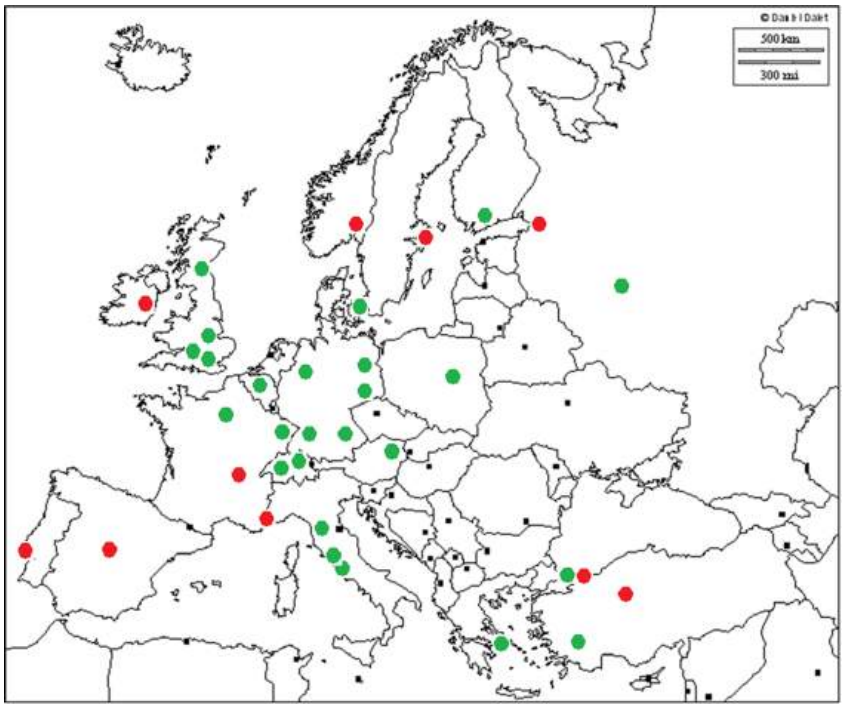

Fig.2. Carte des musées et des cabinets de numismatique européens possédant (vert) ou non (rouge) des exemplaires stratonicéens.

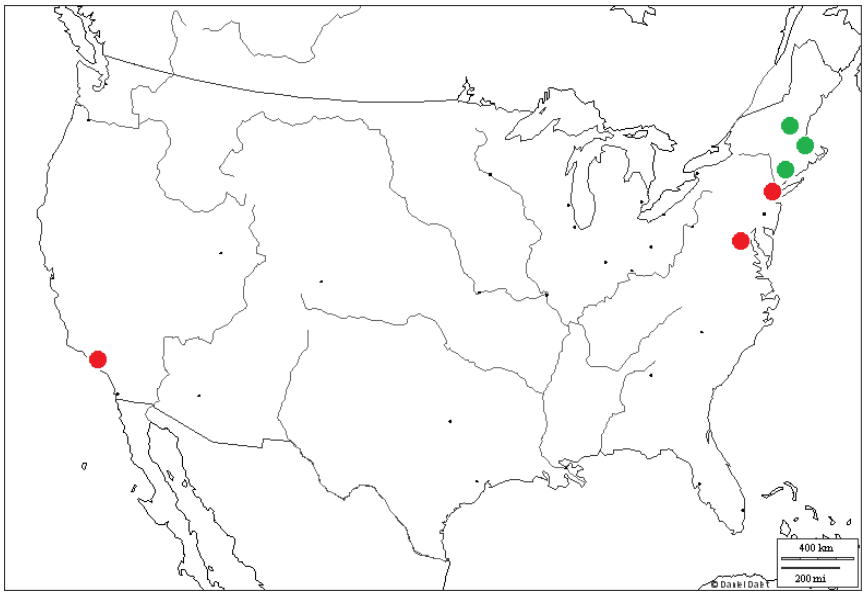

Fig.3. Carte des musées et des cabinets de numismatique étatsuniens possédant (vert) ou non (rouge) des exemplaires stratonicéens.

Devant le coût élevé de certains déplacements, et afin de réaliser dans les meilleures conditions possibles le voyage à Bruxelles[24], nous avons déposé en janvier 2018 un dossier de bourse auprès du Comité International de Numismatique (*CIN*). Lauréat de la bourse de

[24] Ce voyage devait nous permettre de dépouiller les différents catalogues de ventes présents dans la bibliothèque du Cabinet Royal de Numismatique de Belgique.

voyage 2018 d'un montant de 1 000 €, nous avons ainsi pu prévoir plus de temps pour le dépouillement des catalogues de ventes au Cabinet Royal de Numismatique de Belgique et, avec le solde de la bourse, programmer le voyage à Athènes. Tous ces déplacements furent très fructueux aussi bien en termes de monnaies que de rencontres et nous ont permis d'incorporer 373 monnaies issues des collections des musées ou des cabinets de numismatiques. Pour finir, nous avons dépouillé les catalogues de ventes, aussi bien en format papier qu'en format électronique, ce qui nous a permis d'intégrer 342 exemplaires pour un échantillon total de 860 monnaies[25].

Dans un souci de praticité, nous avons arrêté la recherche pour l'essentiel en date du 1 janvier 2022. Néanmoins, nous avons instauré une veille informationnelle de certains sites internet spécialisés[26]. Ceux-ci furent choisis en fonction de leur audience au sein de la communauté numismate et par le nombre de maisons de vente référencées dans leurs bases de données. Cette veille s'est traduite par la mise en place d'une alerte courriel avec les différentes orthographes[27] de Stratonicée mais également par une recherche assidue tous les mois afin de découvrir les nouveautés[28]. Cette politique s'est traduite par la mise en place d'un addendum, lequel est proposé à la fin de notre mémoire.

En raison de sa quantité et de sa diversité, ce matériel peut contribuer à une meilleure connaissance de la cité[29]. Véritable miroir de la vie civique et cultuelle, les monnaies sont un enjeu important pour les cités : sur la majorité d'entre elles est figuré et nommé, au droit, le prince ou un membre de la Famille Impériale[30]. Si la plupart de ces représentations sont classiques et répondent aux canons artistiques en vigueur dans l'Empire, certaines restent uniques à la cité. Ainsi, Stratonicée figura sur certains de ses exemplaires Septime Sévère et son fils puiné Géta. Cette politique spécifique à la cité carienne ne se retrouve sur aucun autre

[25] Pour rappel, ce chiffre correspond aux exemplaires issus des SNG, des musées et cabinets de numismatiques, des catalogues de ventes et de 18 monnaies provenant de collections privées.

[26] https://www.sixbid.com ; https://www.sixbid-coin-archive.com ; https://www.coinarchives.com ; https://www.acsearch.info ; https://www.cngcoins.com.

[27] Les différentes orthographes en allemand, anglais et français furent les suivantes : Stratonikeia, Stratoneikeia, Stratonikea, Stratonicea, Stratoniceia, Stratonicée.

[28] Nous remercions également M. Delrieux.

[29] Les différents éléments fournis par les monnaies et complétés par les aspects épigraphiques et archéologiques nous permettent de mieux comprendre la vie économique, sociale et religieuse de la cité tout en appréhendant les relations avec Rome.

[30] Il est à noter que, comme dans d'autres établissements monétaires, il existe à Stratonicée un monnayage sans portrait impérial en bronze et en argent. Cf. SP/1-35.

monnayage oriental[31]. S'agissant des revers, l'atelier monétaire honore toujours une divinité ayant une portée locale ou régionale pour la cité[32]. Ainsi, si la majorité des exemplaires stratonicéens figure les divinités poliades Zeus *Panamaros* et Hécate *Lagina*, l'établissement n'oublia pas d'émettre d'autres types qui allaient du dieu olympien au simple héros en passant par les abstractions divinisées et les divinités étrangères. Ces représentations, qui dévoilent le panthéon stratonicéen sous un jour nouveau, nous permettent de mieux comprendre les cultes présents dans la cité.

Dans le même temps, en mentionnant des noms et/ou des magistratures, les légendes monétaires nous apportent un complément d'information sur la vie civique et parfois religieuse de Stratonicée. Comme dans d'autres cités de Carie et d'Asie Mineure, nous remarquons une pluralité des charges civiques avec la présence de *grammatéis*, de prytanes et d'archontes, certaines légendes mentionnant également des *archiéreus.* Cette multitude de magistratures, aussi bien civiques que religieuses, est à mettre en relation avec les noms de notables présents sur les monnaies. Même si les frappes sont des sources imparfaites, elles nous permettent, couplées avec l'épigraphie, de mieux cerner les dynasties locales. Alors que tous les magistrats présents sur les exemplaires stratonicéens sont issus de la haute société et appartiennent aux familles les plus influentes de la cité, l'onomastique nous dévoile les différentes alliances matrimoniales mises en place entre les familles afin d'augmenter leur pouvoir et la mainmise sur les institutions civiques. Ces différentes politiques des élites apparaissent également dans d'autres cités et ne sont pas spécifiques à Stratonicée.

Ce travail de recherche, qui n'est pas une monographie sur la cité de Stratonicée ni même une simple étude de numismatique, a pour vocation de replacer dans son contexte la politique monétaire d'une cité moyenne aux confins orientaux de l'Empire Romain. Cette étude comprend quatre grandes parties. La première partie présente l'atelier monétaire au prisme des différents voyageurs s'étant rendus sur le site depuis le XVIe siècle puis au travers de l'histoire de la cité depuis sa création jusqu'à la fin de l'Empire, pour enfin finir sur l'état de connaissances actuelles de l'établissement monétaire stratonicéen. La seconde partie est quant à elle consacrée au catalogue, avec les différents exemplaires répertoriés selon les différents types avec ou sans portrait impérial. La troisième partie, plus technique, est consacrée aux monnaies avec les types de droit et de revers avec portrait impérial, la datation des émissions,

[31] Certains *aureus* frappés à Rome figurent au droit Septime Sévère et au revers, ses deux fils. Cf. *RIC* IV, n°155c.

[32] Amandry 2010, p. 215.

la métrologie pour déterminer les dénominations, les volumes des émissions mais aussi à la circulation monétaire des exemplaires stratonicéens puis à l'usage de la contremarque à Stratonicée. Enfin, la dernière partie est consacrée aux commentaires généraux et nous renseigne sur la vie religieuse en décrivant les différents cultes présents dans la cité, sur la vie civique avec l'étude des différentes magistratures et des familles les plus influentes et enfin, sur les liens entretenus avec Rome au travers du culte impérial, de la divinité Roma et de la politique de *damnatio memoriae* mise en place sur le monnayage stratonicéen. Ces différents aspects comparés avec les ateliers voisins nous permettent d'élargir notre réflexion tout en appréhendant les relations entretenues avec l'autorité romaine.

Première partie

Cité de Stratonicée : état des connaissances actuelles.

Chapitre 1 — Le site de Stratonicée d'Evliya Çelebi à Freya M. Stark.

À l'instar des autres cités d'Asie Mineure, l'intérêt porté à Stratonicée est ancien. Alors que la Renaissance dessine un renouveau européen pour la culture gréco-romaine, il faut attendre l'époque moderne, et plus précisément la seconde moitié du XVIIe siècle, pour voir des voyageurs arpenter les chemins rocailleux et escarpés de la Carie. Pour ces derniers, la région n'était pas une priorité, les découvertes en Europe occidentale éclipsant tout le reste et les personnes se rendant en Asie préférant visiter les Sept Églises de l'Apocalypse[33]. Il faut attendre 1671 pour lire la première mention d'Eskihisar dans un récit de voyage rédigé par Evliya Çelebi. À partir de cette date et jusqu'en 1955, ce sont près de 42 voyageurs[34] qui visitèrent ou passèrent simplement par le site de Stratonicée ou ses environs[35]. Les récits de voyage restent pour les historiens et les archéologues de précieux témoignages qui permettent de décrire un site qui, alors, n'a pas encore été abîmé par la période moderne.

I. Voyageurs et érudits à Stratonicée.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, Stratonicée n'était qu'une étape dans des voyages culturels au plus long cours. Les passages éclairs qui en ont résulté se ressentent dans la description que les visiteurs firent du site, beaucoup ne s'employant qu'à décrire le village moderne d'Eskihisar en omettant de parler des ruines antiques.

Ainsi, le premier voyageur qui s'arrêta à Stratonicée et dont le témoignage nous est connu fut l'érudit ottoman Evliya Çelebi[36]. Ce dernier avait entrepris de visiter, en 1671, le sud-ouest de l'Asie Mineure en partant d'Izmir et en faisant étape dans plusieurs localités[37]. Ainsi s'arrêta-t-il à Eskihisar et décrivit-il la ville moderne en insistant sur ses mosquées et sur le

[33] Vivien de Saint Martin 1852, p. 43 ; Texier & Pullan 1865, p. 2 ; Delrieux 2008, p. 3-4.

[34] Isler 2017, p. 732-733 ; Bernini & Rivault 2020, p. 140-141, n° 16 ; Delrieux (à paraître), Tableau général des voyages réalisés en Carie entre le début du XIVe siècle et le milieu du XXe siècle.

[35] Cf. cartes (annexes)

[36] Çelebi 1935, p. 207-208.

[37] Partant d'Izmir, il fit étape à Urla, Karaburun, Çesme, Chios, Samos, Ephèse, Kuşadası, Milet, Aydın, Tire, Birgi, Nazilli, Denizli, le plateau de Tabai (depuis Kızılca), Muğla, Eskihisar, Milas, Bodrum, Cos, Gereme (Ören) Gökova, Marmaris, Sönbeki (Symè), Rhodes, Elmali, Antalya. Cf. Çelebi 1935, p. 181-254 ; Delrieux (à paraître), Tableau général des voyages réalisés en Carie entre le début du XIVe siècle et le milieu du XXe siècle.

manque de bains dans la ville. Ce voyageur n'avait pas conscience d'être sur le site de Stratonicée, celui-ci se contentant de dire que le village avait une origine très ancienne.

Le premier visiteur des lieux à prendre conscience de l'importance historique d'Eskihisar fut le docteur britannique Benjamin Pickering. Ce dernier avait entrepris en 1673 de suivre, avec quelques compagnons, la route des Sept Églises de l'Apocalypse[38]. Après un détour par Milet, Iasos et Mylasa, ces derniers s'arrêtèrent à Stratonicée où ils découvrirent, d'après George Wheler[39], un grand temple avec des inscriptions sur des colonnes. Grâce à ces textes mentionnant les Stratonicéens, le groupe reconnut leur cité dans Eskihisar. Cependant, cette découverte n'engendra pas plus d'enthousiasme parmi les membres de l'expédition qui poursuivirent leur voyage sans plus attendre. Par la suite, le site fut visité par William Sherard et Samuel Lisle en 1709 et 1716[40]. À une de ces occasions, William Sherard décrivit plusieurs ruines et copia un fragment d'une longue inscription qui se trouvait sur l'un des murs d'un grand bâtiment[41]. Cette inscription fut également copiée par le chapelain Edmund Chishull vers 1728[42].

Après plus de 30 années sans visites, Richard Pococke passa à son tour à Stratonicée en 1740[43]. Ce dernier décrivit Eskihisar comme un « village pauvre à l'est de Melasso (Mylasa) »[44]. Cependant, les ruines et les inscriptions qu'il découvrit, et qui par ailleurs confirmaient l'identification réalisée par le docteur Pickering, firent une forte impression[45]. Cela ne l'empêcha pas de mal interpréter une dédicace mentionnant Hélios Sarapis et découverte dans un bâtiment qu'il prit pour un *serapeum* mais que, en 1817, William J. Bankes, reconnut comme étant le *bouleutérion* des Stratonicéens[46]. Il n'en reste pas moins que, après les découvertes épigraphiques de Richard Pococke, l'habitude fut prise de recopier

[38] Texier & Pullan 1865, p. 2 ; Masturzo 2013, p. 175-176.

[39] Vivien de Saint Martin 1852, p. 37

[40] Pour le voyage de 1709, cf. Robert 1937, p. 438-439 ; Crawford 2003, p. 88. Pour celui de 1716, cf. Crawford 2003, p. 88.

[41] La copie ne fut pas publiée, seulement montrée à quelques-uns de ses amis. Cf. Sherard 1743, p. 199 ; Sartre-Fauriat & Sartre 2007, p. 125 ; Bernini & Rivault 2020, p. 140. Pour l'inscription, cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1101. Le bâtiment en question s'avéra être le *bouleutérion*.

[42] Sartre-Fauriat & Sartre 2007, p. 125.

[43] Delrieux (à paraître), Tableau général des voyages réalisés en Carie entre le début du XIVe siècle et le milieu du XXe siècle.

[44] Vivien de Saint Martin 1852, p. 71.

[45] Aubriet 2011, p. 573.

[46] Sur la dédicace à Hélios-Sarapis, cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1104. Sur l'identification du *bouleutérion* de Stratonicée par W. J. Bankes, cf. Sartre-Fauriat & Sartre 2007, p. 131. Cette reconnaissance fut confirmée en 1844 par L. Ross.

systématiquement toutes les inscriptions mises au jour par les voyageurs occidentaux. Tel fut le cas du docteur Anthony Askew qui, en 1747, releva plusieurs textes déposés ensuite au British Museum de Londres[47].



Fig.2 : Gravure des ruines de Stratonicée. Choiseul-Gouffier 1782, pl. 80.

La seconde moitié du XVIIe siècle fut essentielle pour la compréhension de Stratonicée. En effet, après la venue de Richard Chandler, Nicholas Revett et William Pars en 1764[48], celle du comte Marie-Gabriel de Choiseul-Gouffier, en 1776, marque un tournant dans la vision que les érudits avaient jusque-là de la cité. Très impressionné par le site[49], celui-ci fit réaliser des dessins, à l'origine de gravures somptueuses faisant désormais de Stratonicée une destination prisée des voyageurs en quête d'antiquités (Fig. 2 et 3)[50]. Cela étant, contrairement à

[47] Robert 1936, p. 203 ; Aubriet 2011, p. 573.

[48] Ces derniers commencèrent leur voyage par Milet, puis se dirigèrent vers Melasso, Eskihisar et la haute vallée du Méandre. Cf. Vivien de Saint Martin 1852, p. 89 ; Sartre-Fauriat & Sartre 2007, p. 114-115 ; Aubriet 2011, p.573.

[49] Aubriet 2011, p. 573 ; Bernini & Rivault 2020, p. 149

[50] Si les vestiges de la figure 2 ont semble-t-il aujourd'hui disparu (comme l'autel figuré dans Choiseul-Gouffier 1782, pl. 82 [cf. également Bernini & Rivault 2020, p. 144]), le mur imposant représenté au centre de la figure 3 est celui délimitant au sud l'antique *bouleutérion*.

Richard Pococke et Richard Chandler, le comte de Choiseul-Gouffier ne fut pas convaincu d'être à Stratonicée sans pour autant proposer une autre identification[51].

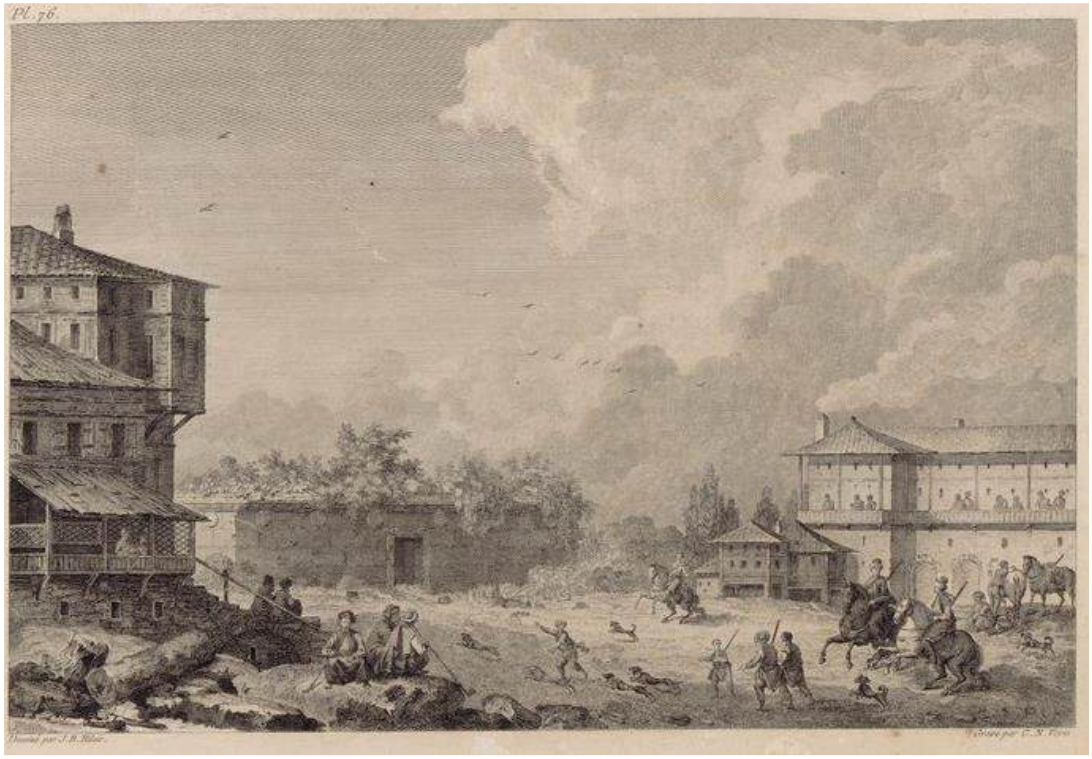

Fig. 3 : Dessin du mur sud du bouleutérion. Choiseul-Gouffier 1782, pl. 76.

Durant son séjour à Eskihisar, le comte fit plusieurs autres erreurs d'interprétation des vestiges. Celles-ci semblent être dues, en partie à un manque de temps[52], à la peur de se voir détroussé par l'Agha local, mais aussi à une méconnaissance de l'histoire de la Carie et de Stratonicée. Ainsi, en découvrant sur un mur une longue inscription, Marie-Gabriel de Choiseul-Gouffier[53] prit cette dernière pour un texte funéraire alors qu'il s'agissait d'un édit impérial du IVe siècle p.C.[54]. Cette erreur en engendra une autre sur la fonction du bâtiment concerné. En effet, en croyant lire ΜΝΗΜΕΙΟΝΦΙΛΗΚΟΥ, il en déduisit que le bâtiment devait être le tombeau de Philékos, alors qu'il s'agissait du *bouleutérion* (Fig.4 & 5).

[51] Choiseul-Gouffier 1782, p. 135 (cf. Sartre-Fauriat & Sartre 2007, p. 125, n. 50). Dans un premier temps, le comte a pensé qu'il s'agissait de la ville d'Hydisos. Mais, devant l'ampleur des vestiges étalés sous ses yeux, il se ravisa.

[52] Ce manque de temps est repris comme explication par W. Bankes. Cf. Sartre-Fauriat & Sartre 2007, p. 125, n°47.

[53] Choiseul-Gouffier 1782, p. 137 ; Sartre-Fauriat & Sartre 2007, p. 129-130.

[54] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1000 ; Lauffer 1971, p. 37.

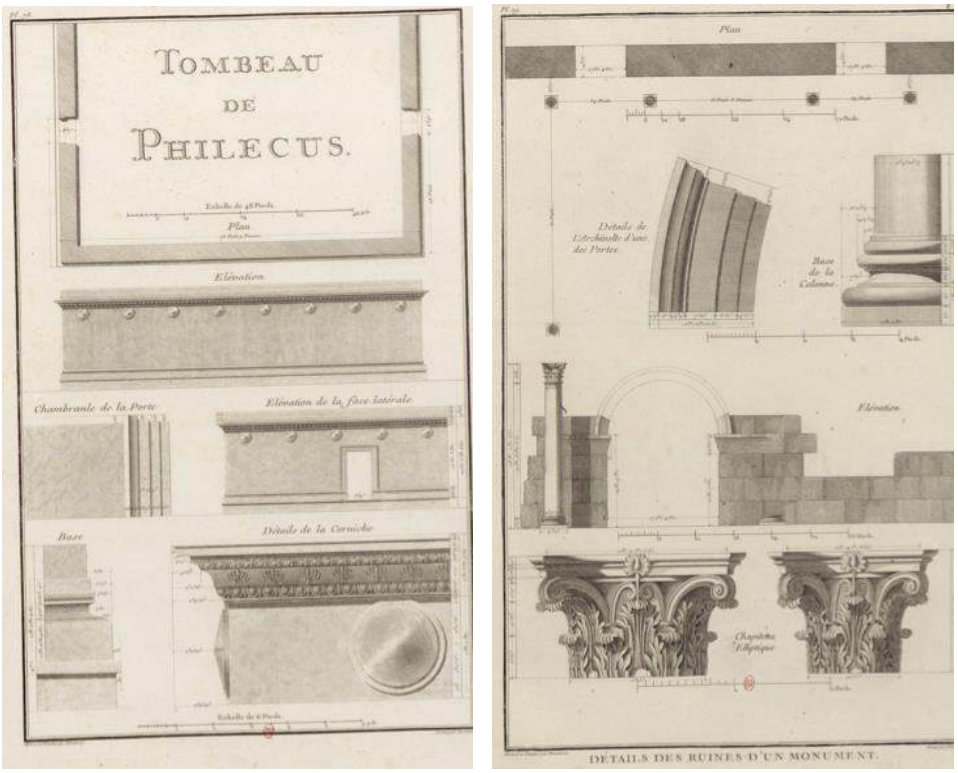

Fig 4 & 5a : Détail du Tombeau de Philékos (*Bouleutérion*). Choiseul-Gouffier 1782, pl. 78-79.

Malgré ces erreurs, le témoignage du comte de Choiseul-Gouffier est intéressant car, lors de son voyage, il a vu des ruines qui n'ont plus été observées après lui. Tel est le cas d'un petit autel orné d'un texte que le comte n'a pas pu déchiffrer[55] (Fig.5b). Ce monument, aperçu par Richard Chandler, a semble-t-il disparu aujourd'hui. Marie-Gabriel de Choiseul-Gouffier a également décrit le mur d'enceinte du *bouleutérion*[56] dessiné 80 ans plus tard par Pierre Trémaux[57]. Cette muraille formait l'enceinte d'une cour, dont l'intérieur était orné de colonnes corinthiennes[58]. Pour Julie Bernini et Joy Rivault, ces ruines ne correspondaient pas au mur d'enceinte, mais « au mur arrière du portique qui fermait l'esplanade [---] côté ouest »[59] (Fig.6).

[55] Choiseul-Gouffier 1782, pl. 82 ; Bernini & Rivault 2020, p. 144-145.

[56] Les décorations de la porte furent analysées par I. H. Mert (Mert 2008, p. 205, fig. 36-37).

[57] Choiseul-Gouffier 1782, p. 138 ; Trémaux 1858-1863, p. 78-79 ; Bernini et Rivault 2020, p. 148. La photographie de la porte est à voir dans Naumann 1973, pl. 25b.

[58] Choiseul-Gouffier 1782, p. 138 sq. pour les planches.

[59] Bernini & Rivault 2020, p. 148-149. Une photo du plan du *bouleutérion* par B. Söğüt est d'ailleurs visible p.149.



Fig 5b : Autel rond avec têtes de bœufs et guirlandes. Choiseul-Gouffier 1782, pl. 82.

Par leurs témoignages admiratifs, très documentés et largement diffusés[60], les voyageurs du XVIIIe siècle, en particulier Richard Pococke, Richard Chandler et Marie-Gabriel de Choiseul-Gouffier, incitèrent leurs successeurs se rendant en Asie à visiter la Carie en général et Stratonicée en particulier. Dès lors, le site connut un regain d'intérêt au XIXe siècle[61], certains voyageurs visitant le site pour lui-même et non plus comme une simple étape[62]. Ainsi, après les différents voyages de William R. Hamilton en 1803[63] et de Otto F. von Richter en 1816[64], celui de William J. Bankes[65] permet de mettre en lumière le site. En effet, ce dernier a visité l'Asie Mineure et la Carie et a séjourné plusieurs jours à Eskihisar, entre 1816 et 1817[66].

[60] Sartre-Fauriat & Sartre 2007, p. 114-115.

[61] Près de 23 voyageurs ont visité le site entre la venue de W. R Hamilton en 1803 et celle d'E. Hula et E. Szanto en 1894. Cf. Delrieux (à paraître), Tableau général des voyages réalisés en Carie entre le début du XIVe siècle et le milieu du XXe siècle.

[62] Aubriet 2011, p. 573.

[63] Rennell 1831, p. 46-47.

[64] Sur l'itinéraire de son voyage, cf. Von Richter 1822, p. 530-550 ; Aubriet 2011, p. 573.

[65] Sartre-Fauriat & Sartre 2007.

[66] La chronologie de son voyage en Asie Mineure est difficile à établir car W. J. Bankes n'a pas tenu de journal régulier. Pour A. Sartre-Fauriat et M. Sartre (Sartre-Fauriat & Sartre 2007, p. 113-114), il semble, au vu de ses descriptions des crues, avoir visité la Carie durant l'hiver 1816-1817 ou, au plus tard, au printemps 1817.



Fig.6 : Photographie aérienne représentant le complexe du bouleutérion. Bernini & Rivault 2020, fig.3.

L'intérêt de William J. Bankes pour Stratonicée découla de sa lecture du récit de voyage de Marie-Gabriel de Choiseul-Gauffier et du fait que ce dernier avait mentionné la présence d'une longue inscription sur un mur en ruine[67]. Dès lors, William J. Bankes s'employa à retranscrire et à comprendre le sens et l'origine de l'inscription[68]. Grâce à sa transcription, il comprit que l'édit de Dioclétien restreignait les prix des marchandises et fixait un prix pour la quasi-totalité des marchandises vendues. Cette découverte lui permit de critiquer la méthode scientifique du comte de Choiseul-Gouffier et son manque de lucidité concernant l'usage du bâtiment dans lequel se trouvait l'inscription. En effet, pour William J. Bankes, il était clair que l'édifice devait être le *bouleutérion*, ou le *serapeum*. Cette hypothèse était basée sur la présence sur les murs intérieurs, d'un décret sur le traitement et l'entretien des Hymnodes[69] et d'une dédicace à Zeus et Hélios Sarapis[70]. Outre ces ruines, il vit également celles du gymnase du IIe siècle p.C. mais, n'ayant pas conscience du gigantisme du lieu, il prit la partie nord-est de l'édifice - celle décorée de boucliers circulaires à l'extérieur et de colonnes

[67] Lauffer 1971, p. 36-37 ; Sartre-Fauriat & Sartre 2007, p. 125.

[68] Cette tâche, quasi-obsédante pour l'auteur, lui prit près de 30 heures sur le site, ainsi qu'un nombre conséquent d'heures lors de son retour en Angleterre. Cf. Sartre-Fauriat & Sartre 2007, p. 128.

[69] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1101 ; Sartre-Fauriat & Sartre 2007, p. 131.

[70] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1104 ; Sartre-Fauriat & Sartre 2007, p. 131.

corinthiennes à l'intérieur - pour un autre bâtiment. Il décrivit enfin un portique qui se situait à proximité du *bouleutérion*, ainsi que la porte nord de la ville[71].

Après la visite de William J. Bankes, d'autres voyageurs décidèrent de découvrir le site[72]. Néanmoins, il fallut attendre 1844 et le voyage de Philippe le Bas pour voir Stratonicée redevenir le but principal d'une excursion[73]. Chargé d'une mission scientifique en Grèce et en Asie Mineure, ce dernier partit de Smyrne le 20 février 1844[74]. Philippe Le Bas s'y rendit accompagné de l'architecte Eugène Landron[75]. Devant l'immensité de la tâche - réaliser les dessins des différents monuments présents sur les sites archéologiques et recopier les différentes inscriptions inédites - sa mission, qui ne devait durer qu'un an, fut prolongée de onze mois, jusqu'en novembre 1844. Philippe Le Bas ramena en France près de 450 dessins et le relevé de 5 000 inscriptions et publia le *Voyage archéologique en Grèce et en Asie mineure*, en 1847-1870[76].

La même année 1844, un voyageur allemand, Ludwig Ross, s'arrêta à Stratonicée. Ce dernier est important dans la compréhension du site car c'est lui qui, le premier, établit que le monument sur lequel était gravé l'édit impérial était un *bouleutérion* et non un temple dédié à Sarapis[77]. Durant son séjour sur le site, Ludwig Ross vit deux petits autels avec des bas-reliefs à doubles haches[78]. Ces monuments ne sont actuellement plus à leur place d'origine, et il est très probable qu'ils aient été déplacés[79]. Les voyages d'Edward Falkener en 1845, de Pierre Alexandre de Tchihatcheff en 1848, de William H. Waddington en 1850 et de Gustave Flaubert et Maxime Ducamp également en 1850, n'apportèrent rien de nouveau à la compréhension du site.

---

[71] Sartre-Fauriat & Sartre 2007, p. 131-132.

[72] J. N. Huyot et P.-A. Dedreux visitèrent le site en 1820, Graves et T. Saumarez Borck en 1838 et C. Fellows, en 1838 et 1840. Cf. Aubriet 2011, p. 573 ; Delrieux (à paraître), Tableau général des voyages réalisés en Carie entre le début du XIVe siècle et le milieu du XXe siècle.

[73] Dans une lettre à sa mère, P. Le Bas (Le Bas 1898, p. 99) écrit : « je t'ai conduite, si je ne me trompe fort, jusqu'à Stratonicée, but principal de mon excursion ». Cf. Aubriet 2010, p. 50 ; Aubriet 2011, p. 574.

[74] Abel Villemain, alors ministre de l'Instruction publique, l'avait chargé de cette mission en novembre 1842. Cf. Aubriet 2011, p. 574.

[75] Aubriet 2010, p. 50.

[76] Le Bas & Waddington 1847-1870.

[77] Ross 1850, p. 88 ; Sartre-Fauriat & Sartre 2007, p. 131, n° 62.

[78] Ross 1850, p. 88-89 ; Bernini & Rivault 2020, p. 144.

[79] D'après J. Bernini et J. Rivault (Bernini & Rivault p. 144-145, n° 39), plusieurs fragments ou reliefs à doubles haches sont conservés dans le jardin de la maison de fouilles, à l'entrée du site.

L'arrivée de l'architecte français Pierre Trémaux change encore une fois la dimension de Stratonicée, car il établit le premier plan (Fig.7) reprenant le tracé septentrional de la ville et donnant l'emplacement de monuments qui ne sont plus visibles un siècle plus tard[80]. La précision du plan de Pierre Trémaux ne fut pas mise en cause par les petites erreurs d'interprétation de certains bâtiments[81]. Ainsi, l'architecte dessina un mur d'enceinte, le même qui fut aperçu par le comte de Choiseul-Gauffier et qui en réalité correspondait, d'après Julie Bernini et Joy Rivault, « au mur arrière du portique qui fermait l'esplanade du *bouleutérion* côté ouest »[82].

À la suite de Pierre Trémaux, le voyage de Charles T. Newton apporte de nouveaux éléments à la compréhension du site et du territoire stratonicéen[83], car il fut le premier à parcourir les ruines du sanctuaire extra-urbain de Lagina, sur le territoire de Koranza[84] (Fig.17). En explorant les ruines d'un temple et en analysant les inscriptions trouvées sur place[85], il fut certain d'avoir découvert le sanctuaire d'Hécate. Outre les différentes inscriptions trouvées sur place, Charles T. Newton, découvrit neufs bas-reliefs provenant de la frise du temple d'Hécate[86](Fig.8). Dès lors, Lagina devint une étape à la mode pour les voyageurs venant en Carie. Gustave Hirschfeld et Hermann Eggert s'y rendirent en 1874, après un arrêt à Stratonicée[87], puis ce fut au tour d'Amédée Hauvette-Besnault et Marcel Dubois de venir sur les sites de Stratonicée et de Lagina[88]. Ayant découvert plusieurs inscriptions, ils publièrent celles-ci dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique*[89].

---

[80] Outre le plan de la ville, P. Trémaux (Trémaux 1858-1863, p. 72-73 et 78-79) a, également, dessiné le plan du *bouleutérion*. Cf. Aubriet 2011, p. 574 ; Bernini & Rivault 2020, p. 148. Pour A. Laumonier (Laumonier 1933, p. 52), « les édifices indiqués sur le plan de Trémaux, ne sont certes pas tous visibles aujourd'hui ». Cf. Aubriet 2011, p. 574. Sur la question des bâtiments qui « disparaissent » au siècle suivant, soit il y a eu d'énormes destructions, soit l'archéologue s'est trompé dans l'attribution des murs et a vu des bâtiments là où il n'y en avait pas : c'est fort probable lorsqu'un relevé de vestiges est fait sans fouille préalable ni nettoyage des structures.

[81] P. Trémaux mentionne toujours le *Serapeum*. Cf. Sartre-Fauriat & Sartre 2007, p. 131, n° 62.

[82] Bernini & Rivault 2020, p. 148-149. Une photo du *bouleutérion* de B. Söğüt est d'ailleurs visible p. 149.

[83] Pour rappel, Laïna (Lagina) se trouve à 11km au nord de Stratonicée, soit à près de 2h de marche. Cf. Chamonard 1895, p. 235, n° 2.

[84] Newton 1863, p. 789-803 ; Aubriet 2011, p. 574 ; Debord 1994, p. 121.

[85] Diehl & Cousin 1887, p. 5.

[86] Chamonard 1895, p. 235-236.

[87] Robert & Robert 1954, p. 65-66.

[88] Dubois & Hauvette-Besnault 1881, p. 185-191 ; Chamonard 1895, p. 236 ; Aubriet 2011, p. 575.

[89] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 634 ; n° 654 ; n° 663 ; n° 678 ; n° 690 ; n° 691 ; n° 1010 ; n° 1049 ; n° 1110 ; n° 1117 ; n° 1227 ; n° 1243 ; n° 1252. Dubois & Hauvette-Besnault 1881, p. 182-185, pour les inscriptions de Stratonicée ; p. 185-191 pour celles de Lagina.

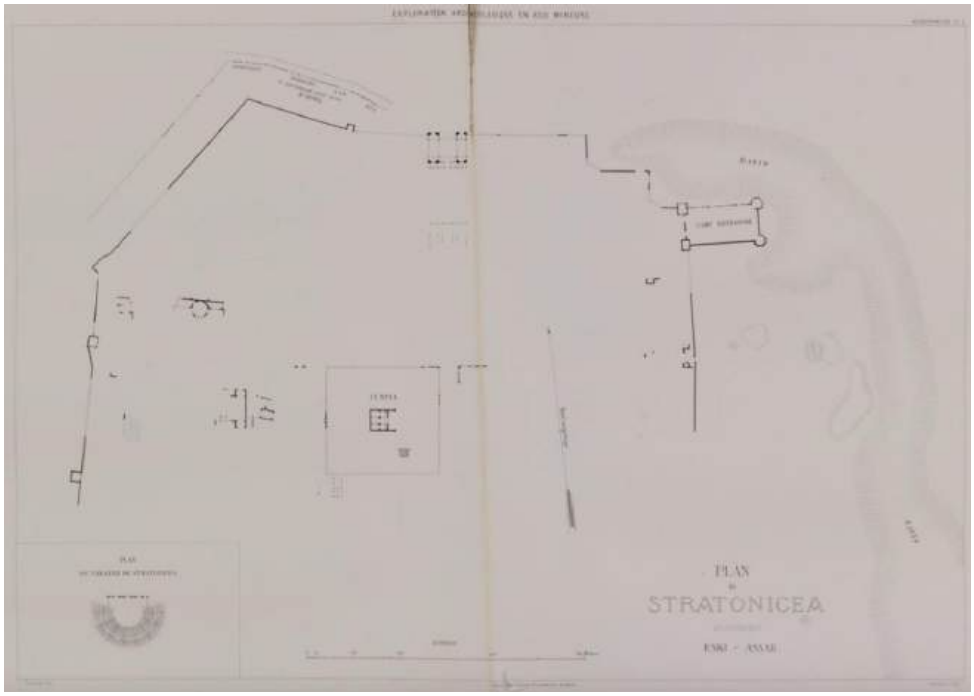

Fig.7. Plan de Stratonicée. Trémaux 1856-1863, p. 66.

En 1881-1882, les Autrichiens Otto Benndorf, George Niemann et Felix von Luschan visitèrent les ruines de Stratonicée et de Lagina[90]. Durant leur séjour, ils découvrirent plusieurs inscriptions et six autres blocs de la frise d'Hécate[91]. Ces différentes découvertes ont très certainement poussé les membres de l'Ecole Française d'Athènes à se succéder sur les deux sites entre 1885 et 1891[92]. L'un des voyages les plus importants de la période fut celui de Philippe Legrand et Joseph Chamonard en 1891. Durant le mois de mai 1891, les deux archéologues français séjournèrent quelques jours à Lagina et découvrirent plusieurs inscriptions inédites[93] et treize nouveaux bas-reliefs de la frise d'Hécate.

L'importance des découvertes poussèrent les autorités ottomanes à réaliser des fouilles plus approfondies sur le site. Celles-ci furent réalisées sous la direction d'Osman Hamdi bey,

[90] Aubriet 2011, p. 575.

[91] Chamonard 1895, p. 236.

[92] On peut citer le voyage de C. Diehl et G. Cousin en 1885, celui de G. Deschamps et G. Doublet en 1887, celui de P.-F. Foucart, toujours la même année, et celui de P. Legrand et J. Chamonard en 1891. Cf. Chamonard 1895, p. 236 ; Aubriet 2011, p. 575 ; Delrieux (à paraître), Tableau général des voyages réalisés en Carie entre le début du XIVe siècle et le milieu du XXe siècle.

[93] Ces inscriptions ont été publiées, bien plus tard, par J. Hatzfeld (Hatzfeld 1920, p. 70-100). Cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 515 ; n° 521-523 ; n° 526 ; n° 530-532 ; n° 534-535 ; n° 537 ; n° 538 ; n° 540 ; n° 544-545.

directeur du Musée Impérial d'Istanbul, avec l'aide de l'École Française d'Athènes[94], représentée par Joseph Chamonard et André Joubin. A l'automne 1891, il fut décidé d'explorer et de trouver les fragments encore manquants de la frise d'Hécate. 34 bas-reliefs furent ainsi découverts et emportés à Istanbul. La première campagne de fouilles débuta réellement en 1892. Elle fut couronnée de succès et permit de dégager le temple d'Hécate ainsi qu'une partie du péribole.



Fig.8. Scène centrale de la frise nord d'Hécate à Lagina. Schober 1933, pl. 223.

À la fin du XIXe siècle, le second sanctuaire extra-urbain stratonicéen, celui de Panamara fut découvert au sud d'Eskihisar[95]. C'est fin avril 1886 que Charles Diehl et Georges Cousin avaient, de manière fortuite[96], identifié le sanctuaire sur les hauteurs de Bağyaka[97]. Durant

[94] Les autorités ottomanes ont laissé aux Français, le soin de publier les résultats des fouilles.

[95] Panamara est situé sur le territoire du village de Bağyaka, a environ une dizaine de kilomètres au sud d'Eskihisar. Cf. Rivault 2018, p. 96.

[96] C'est le moukhtar Hadji-Méhémet qui leur parla d'un site, jonché de marbres, sur les hauteurs du village de Bağyaka. Cf. Radet 1901, p. 365.

[97] Van Bremen 2008, p. 1406.

une huitaine de jours, les deux compères inventorièrent les marbres présents sur le site[98]. Néanmoins, devant l'immensité de la tâche, ils revinrent, accompagné de Felix Dürrbach en septembre de la même année afin d'achever les fouilles[99]. Les derniers voyageurs du XIXe siècle à visiter Stratonicée et ses alentours[100] furent Edouard Hula, accompagné d'Emil Szanto en 1894, puis Rudolf Heberdey et Ernst Kalinka en 1897[101].



Fig.9. Scène centrale de la frise sud d'Hécate à Lagina. Schober 1933, pl. 201.

La première moitié du XXe siècle fut propice aux chercheurs français qui vinrent en nombre sur les sites stratonicéens[102], la palme du nombre de visites revenant à Louis Robert qui vint à quatre reprises[103]. Alfred Laumonier quant à lui s'extasia devant la beauté des ruines encore présentes à Stratonicée et Lagina. Pour lui, la cité n'était pas assez mise en

[98] G. Radet (Radet 1901, p. 365-366) parle « du début d'un sénatus-consulte, le récit d'un miracle, soixante consécrations de chevelures, des ex-voto aux divinités du panthéon local, d'interminables biographies de prêtres, en tout quatre cents textes où revivaient cultes, fêtes, jeux, concours, pèlerinages, sacerdoces ».

[99] Chamonard 1895, p. 236-237 ; Radet 1901, p. 366.

[100] On parle surtout de Stratonicée et de Lagina, Panamara est encore à l'écart des différentes excursions.

[101] Heberdey & Kalinka 1897, p. 15-16 ; Aubriet 2011, p. 575.

[102] Ainsi, hormis le voyage d'Halil Edhem Bey en 1902, celui d'Alfred Philippson en 1904 et de Freya M. Stark en 1953-1955, les autres déplacements furent réalisés par des Français. J. Hatzfeld visita Panamara en 1910, A. Laumonier fit une première visite de Stratonicée et de Panamara en 1932, une seconde en 1933. Cf. Aubriet 2011, p. 577 ; Delrieux (à paraître), Tableau général des voyages réalisés en Carie entre le début du XIVe siècle et le milieu du XXe siècle.

[103] L. Robert vint en Carie en 1932, 1946 et 1948. Cf. Delrieux (à paraître), Tableau général des voyages réalisés en Carie entre le début du XIVe siècle et le milieu du XXe siècle.

valeur et il conseilla, dans ses notes de voyage, de débuter le plus rapidement possible des fouilles de grande ampleur afin de « rendre à la lumière, la belle ordonnance d'une ville gréco-romaine [---] et permettre une moisson de nouveaux documents »[104].

Louis Robert, lors de son premier voyage, entre septembre et novembre 1932, décrivit un site « abondant en fragments architectoniques ou sculpturaux » qui devait être « prospère à l'époque impériale »[105]. Bien que cette première rencontre avec Stratonicée fût frustrante, il ne put s'y attarder, elle suscita l'intérêt de l'épigraphiste français pour le site[106]. Lors de son second voyage à Stratonicée, en 1934[107], Louis Robert comprit l'immensité de la tâche qui l'attendait et déclara vouloir s'occuper de rassembler le corpus épigraphique de Stratonicée[108] car « il est impensable de voir clair dans la masse dispersée des inscriptions »[109]. Cette abondance de textes est confirmée par ses troisième et quatrième voyage en 1946 et en 1948[110].

Les récits des voyageurs en Carie constituent de précieux témoignages pour les sites de Stratonicée, Lagina et Panamara. Ils ont permis de décrire et comprendre les paysages et les ruines plus ou moins épargnés par les pillages et le monde moderne. Cela étant, tout ce qu'ils ont vu n'est plus forcément visible aujourd'hui. En effet, entre l'abandon du site antique et sa redécouverte à l'époque moderne, des pierres ont été déplacées, des bâtiments détruits. Des fouilles archéologiques menées avec une méthode scientifique peuvent cependant nous éclairer précisément sur le site et nous le dévoiler tel qu'il était dans l'Antiquité.

II. L'archéologie : les témoignages monumentaux d'une gloire passée.

Les connaissances scientifiques sur Stratonicée, mais également sur les sanctuaires de Lagina et de Panamara, ont augmenté durant la seconde moitié du XXe siècle et plus

[104] Laumonier 1933, p. 52-53 ; Aubriet 2011, p. 577.

[105] Robert 1935, p. 333 ; Aubriet 2011, p. 575.

[106] D'après D. Aubriet (Aubriet 2011, p. 575), le Fond Louis Robert contient 163 estampages d'inscriptions de la cité. Il possède également plusieurs monnaies provinciales romaines analysées dans Delrieux 2011.

[107] L. Robert (Robert 1935-A, p. 154) revient en été et à l'automne à Stratonicée. Cf. Aubriet 2011, p. 575, n° 53.

[108] Robert 1945, p. 17 ; Aubriet 2011, p. 575, n° 54.

[109] Robert 1937, p. 563 ; Aubriet 2011, p. 576.

[110] L. Robert, aidé de son épouse Jeanne, a étudié la région de Stratonicée minutieusement lors de ces différents voyages. Cf. Aubriet 2011, p. 576, n° 56.

précisément après 1977 et les fouilles menées sous la direction de Yusuf Boysal[111], après des travaux d'aménagement de la route reliant Yatağan à Milas[112]. Son équipe a révélé les structures antiques de la ville ainsi que plusieurs bâtiments qui ont permis de réaliser le premier plan actuel de la cité[113]. Depuis 2008, la restauration du site est assurée par Bilal Söğüt[114], de l'Université de Pamukkale, épaulé par une équipe de cinquante scientifiques et d'étudiants de huit universités différentes[115].

Les multiples fouilles menées ont mis au jour plusieurs constructions (gymnase, théâtre, colonnade) qui montrent l'importance de la cité dans l'Antiquité. Néanmoins, les travaux de voirie ont entrainé la destruction de certains vestiges comme ceux du temple de Déméter[116], et ont de facto scindé la ville en deux. Le foisonnement des marbres, des colonnes, des éléments d'architecture et des inscriptions, donne une certaine idée de l'importance de la cité durant les périodes hellénistique et impériale. Dans une volonté d'accroitre sa stature régionale, Stratonicée, avait fait de la splendeur de ses édifices une priorité. Plutôt que d'établir un recensement de tous les monuments stratonicéens aujourd'hui connus, nous proposons de nous concentrer sur les édifices les plus structurants de la cité.



Fig.10. Exèdre centrale du gymnase de Stratonicée. Larguinat-Turbatte 2020, Fig.6.

[111] Voir les différents rapports de fouilles depuis 1979. Cf. Boysal 1980 ; Boysal 1981 ; Boysal 1982 ; Boysal 1985 ; Boysal 1992 ; Boysal 1994.

[112] Aubriet 2011, p. 577.

[113] Ce plan est venu compléter le tout premier relevé réalisé au XIXe siècle par P. Trémaux.

[114] Voir les rapports de fouilles depuis 2008. Cf. Söğüt 2009 ; Söğüt 2010 ; Söğüt 2011 ; Söğüt 2012.

[115] Söğüt 2011, p. 395.

[116] Aubriet 2011, p. 576, n° 62.

Ainsi, l'un des tout premiers bâtiments découverts par les archéologues est le gymnase dit « d'Hadrien »[117]. Construit dans le second quart du IIe siècle a.C. et restauré aux époques augustéenne et antonine[118], à la suite du séisme de 139 p.C., il est érigé près de la muraille nord, au sud-ouest de la porte nord. Le gymnase est de facture classique[119] mais se distingue par ses dimensions (105 m sur 267 m)[120]. Ces mensurations, très inhabituelles pour la taille de la cité, en font l'un des plus grands du monde grec[121]. La magnificence de l'édifice avait déjà été révélée par William J. Bankes lors de son voyage au XIXe siècle[122]. Le gymnase était composé d'au moins quatre salles encadrant une cinquième semi-circulaire dont le décor représentait un plafond orné de Génies et de guirlandes et au moins un mur orné de boucliers[123] (Fig.10). Cette magnificence de l'ornementation devait comme le souligne Julie Bernini et Joy Rivault, parachever « la parure monumentale de la ville » [124]. En effet pour Anne-Valérie Pont[125], les gymnases et les édifices balnéaires manifestaient le mieux le statut civique recherché par certaines cités.

[117] Deux gymnases au moins sont mentionnés dans les inscriptions, celui dit « du haut », mitoyen des bains et celui « d'Hadrien ». Cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 664 (gymnase du haut) ; *IK*, 21-Stratonikeia, n° 281 (gymnase d'Hadrien). Cf. Pont 2010, p.136-137 et 148-149.

[118] Pour A-V. Pont (Pont 2010, p. 137 et 148-149), « Malgré son appellation impériale, le gymnase a bien été financé, en partie du moins, par des contributeurs privés ». Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 281 ; Bernini & Rivault 2020, p. 147.

[119] Hormis quelques transgressions architecturales inhérentes à la topographique du site, le plan du gymnase de Stratonicée répondait parfaitement à la description faite par Vitruve des gymnases antiques. Cf. Vitruve, *De Architectura*, V, 11.

[120] Varinlioğlu 1990, p. 219-222 ; Söğüt 2015, p. 379-396 ; Bernini & Rivault 2020, p. 147, n° 52.

[121] En comparaison, le gymnase d'Olympie, réputé pour sa grande taille, ne mesurait que 100 m sur 220 m. Cf. Wacker 1996, pl. 3 ; Moretti 1998, p. 366.

[122] Sartre-Fauriat & Sartre 2007, p. 131.

[123] Sartre-Fauriat & Sartre 2007, p. 131 ; Mert 2008, p. 151-198 ; Bernini & Rivault 2020, p. 143.

[124] Bernini & Rivault 2020, p. 147.

[125] Pour A-V. Pont (Pont 2010, p. 133), les gymnases et les thermes n'avaient pas pour but d'accueillir toute la population mais permettaient de renforcer le prestige de la cité et d'asseoir son statut.



Fig.11 : Vue générale du théâtre de Stratonicée. (Crédit : Pamukkale Üniversitesi).

À la même époque, et semble-t-il pour des raisons analogues au gymnase, le théâtre fut embelli. Pour Louis Robert[126], la construction du théâtre remonte au IIIe siècle a.C. avec des remaniements importants à l'époque impériale. Celui-ci se situe au sud de la ville, sur un versant naturel de la colline de Kadikule[127](Fig. 11). Orienté nord-sud, il possède dix escaliers qui divisent la *cavea*[128] en neuf sections séparées en deux parties horizontales par un seul *diazôma*[129], pour une capacité d'environ 15 000 spectateurs. A l'époque romaine, le théâtre fut orné d'une scène monumentale à trois niveaux[130]. Lors des fouilles, des éléments de frise représentant des masques comiques et tragiques furent trouvés près de l'édifice[131]. Le fait de reconstruire un bâtiment aussi imposant, avec une telle magnificence, confirme une certaine prospérité de la cité durant la période impériale. Cela est d'autant plus remarquable que Stratonicée était excentrée des grandes routes commerciales d'Asie. Cette magnificence que l'on retrouve, également, dans la reconstruction du gymnase et de l'embellissement du *bouleutérion*, renforçait le prestige et le statut de la cité en Carie.

[126] Robert 1937, p. 523. Voir également la chronologie présentée par P. Isler (Isler 2017, p. 735). Cf. Bernini & Rivault 2020, p. 147.

[127] Cette colline faisait office d'acropole pour Stratonicée. Cf. Aubriet 2011, p. 579.

[128] Cette dernière est orientée vers le nord.

[129] Boysal 1994, p. 123 ; Mert 2002, p. 187-192, fig. 1 et 14 ; Aubriet 2011, p. 579.

[130] Mert 2002, p. 187-191, fig. 8 et 11 ; Söğüt 2012, p.48-49.

[131] Boysal 1981, p. 70 ; Moretti, 1993, p. 211 ; Aubriet 2011, p. 580.



Fig.12 : Vue aérienne des ruines du bouleutérion de Stratonicée de Carie. (Crédit : Pamukkale Üniversitesi).

Comme le gymnase et à la même époque que le théâtre, le *bouleutérion* fut l'objet de réparations et d'embellissement au cours des Ier et IIe siècle p.C.[132]. Jusqu'aux années 1970, seules les inscriptions trouvées dans ou à côté du bâtiment retenaient l'attention des voyageurs. Il fallut attendre l'étude spécifique menée par Rudolf et Friederike Naumann[133], pour voir les historiens s'intéresser à l'édifice lui-même. Ce travail fut complété dix ans plus tard par des fouilles menées par Yusuf Boysal[134]. Ces études replacent l'édifice dans son contexte et permettent d'en comprendre la structure. Situé au centre de la ville, à l'ouest d'une rue le séparant de l'agora, le *bouleutérion* est un grand bâtiment rectangulaire mesurant 30,90 m sur 28,80 m et orienté est-ouest[135]. D'après Julie Bernini et Joy Rivault il est le seul à « être édifié sur une crépis à dix degrés, ce qui constitue par ailleurs, un des traits distinctifs de plusieurs temples hellénistiques de Carie et d'Ionie » (Fig.13).

[132] Plusieurs *bouleutéria* construits à l'époque hellénistique furent rénovés sous le Principat. Cf. Bernini & Rivault 2020, p. 148, n° 54.

[133] Naumann 1973, p. 68-79 ; Bernini & Rivault 2020, p. 141.

[134] Boysal 1980, p. 127-131 ; Boysal 1982, p. 193-198 ; Boysal 1988, p. 501-502.

[135] Le bâtiment est composé de 2 parties : la salle à gradins et le porche. Cf. Bernini & Rivault 2020, p. 141. L'entrée du *bouleutérion* se situait à l'Ouest du bâtiment. Cf. Yilmaz 2011, p. 402.

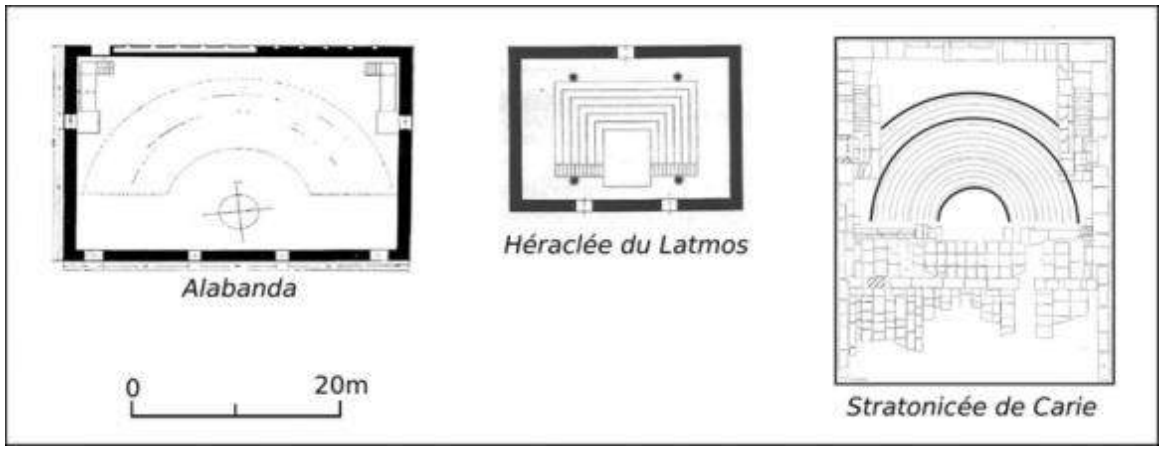

Fig.13. Les *Bouleutéria* de Carie (Larguinat-Turbatte 2020, fig.2).

L'édifice est composé d'une salle, dans laquelle se trouvent plusieurs rangées de gradins, et d'un porche[136](Fig.13). La salle aux gradins était en hémicycle disposé autour d'une orchestra de 5,90 m de diamètre. Quatre rangées seulement de gradins sont aujourd'hui visibles, mais comme le suggère un système d'escalier encore visible sur le mur ouest[137], il y en avait plus durant la période antique. Le porche mesure 25,80 m de long et 8,25 m de large et est composé de plusieurs colonnes corinthiennes[138]. La présence d'un porche dans un *bouleutérion* est une innovation du IVe siècle a.C., qui se retrouve par exemple à Athènes et à Ilion[139]. Concernant la datation de l'édifice, Rudolf et Friederike Naumann, avaient proposé, en se basant sur l'étude du porche, une construction au IIe siècle p.C. Il semble, cependant, qu'il faille plutôt reprendre la datation d'Ibrahim H. Mert qui avait suggéré une construction durant la période hellénistique, ce qui fut confirmé par l'archéologie et les fouilles réalisées par Bilal Söğüt, pour qui le *bouleutérion* remonterait à la seconde moitié du Ier siècle a.C.[140] .

Le bâtiment fut, comme beaucoup d'autres de la région[141], réparé et/ou réaménagé sous l'Empire[142]. Outre sa fonction civique, l'épigraphie montre que ce dernier devint l'un des

[136] Bernini & Rivault 2020, p. 141.

[137] Ce type d'escalier était également visible à Alabanda. Cf. Naumann 1973, p. 76-77 ; Boysal 1982, p. 195 ; Bernini & Rivault 2020, p. 146.

[138] Pour J. Bernini et J. Rivault (Bernini & Rivault 2020, p. 144, n° 34), il était composé de cinq colonnes corinthiennes.

[139] Pour le *bouleutérion* d'Athènes, cf. Thompson & Wycherley 1972, p. 25-46. Pour celui d'Ilion, cf. Rose 2014, p. 217-219. Il semble que celui de Stratonicée soit de même facture stylistique que celui de Milet, qui était devenu la référence dans la région. Cf. Bernini & Rivault 2020, p. 146.

[140] Söğüt 2014, p. 27-37. Il faut voir également la chronologie proposée par J. Bernini et J. Rivault (Bernini & Rivault 2020, p. 146-147).

[141] Voir la reconstruction de celui de Iasos. Cf. Johannowsky 1994, p. 451-454.

lieux cultuels les plus importants de Stratonicée avec la mise en place en son sein, d'événements religieux[143]. Ainsi, à Stratonicée, il existait un prêtre à vie de la *Boulé*[144]. On retrouvait également dans l'enceinte du complexe civique, un groupe statuaire divin et honorifique, à l'effigie de d'Artémis, d'Asclépios, d'Hygie et des dieux poliades Zeus *Panamaros* et Hécate[145]. D'ailleurs, pour ces derniers, le lieu prit une place primordiale dans leur culte[146].

Dans le sud de la ville, près du théâtre, les différentes campagnes de fouilles ont mis au jour un temple. Ce dernier se situe sur une terrasse surplombant la ville. Cette perspective est si parfaite qu'elle donne l'impression que le temple et le théâtre ne sont qu'un seul et même bâtiment. Le temple qui est d'ordre ionique, est une imitation du temple de Zeus à Labraunda. Il est orienté nord-sud, l'entrée se trouvant au nord en direction du théâtre. Son *euthynteria* mesure 14,79 m sur 20,79 m alors que ses stylobates mesurent 12,55 m sur 18,54 m. A dix mètres au sud du temple, se situe un mur qui semble avoir pour fonction de délimiter le péribole du temple. Ce temple devait être dédié aux empereurs et au culte impérial, mais également à la déesse Roma. Les fragments ornementaux évoquent une construction remontant au début de la période impériale[147]. Ce bâtiment richement décoré était l'émanation du lien indéfectible l'unissant à Rome.

---

[142] Cette politique s'inscrivait certainement dans un esprit de compétition avec les autres cités et devait permettre à Stratonicée de renforcer son statut de ville moyenne. Pour K. W. Harl (Harl 1996, p. 111), la population stratonicéenne représentait un dixième de la population de Smyrne, soit moins de 25 000 habitants.

[143] Un décret (*IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1101) mentionne ainsi des processions, des chants d'hymnes, des prières, des sacrifices, des oracles et des offrandes. Cf. Bernini & Rivault 2020, p. 151.

[144] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 251, l. 3 ; *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 527 ; n° 1428 ; Bernini & Rivault 2020, p. 157. Cette prêtrise n'est pas spécifique à Stratonicée, on la trouve également dans d'autres cités comme par exemple à Cos. Cf. Hamon 2006, p.151-168.

[145]; *IK*, 21-Stratonikeia, n° 289, l.10-14 ; *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1101, l.5-6. ; Bernini & Rivault 2020, p. 151-154.

[146] Par exemple, lors des *Panamaréia*, la procession finissait au *bouleutérion* avec le sacrifice du bœuf sacré. Cf. Bernini & Rivault 2020, p. 156-161.

[147] Sezgin 2011, p. 399-402.



Fig.14. Photographie du temple d'Auguste et de Roma (Crédit : Carole Raddato).

En remontant sur l'axe nord-sud de la ville, les fouilles ont mis au jour l'un des trois thermes de la ville. Le bâtiment construit au IIe siècle p.C. présente un plan symétrique et est composé d'un *apodytérium*, d'un *frigidarium*, d'un *tepidarium* et d'au moins six salles de service. Les salles chaudes sont regroupées au sud du complexe alors que la partie nord est dédiée aux salles froides. La salle la plus septentrionale devait être la palestre des thermes[148]. La richesse de la cité et son influence se ressentaient également dans son système de fortification. Celui-ci était percé, au nord, par une grande porte monumentale, voûtée de chaque côté d'une fontaine centrale, qui était l'accès principal de la cité mais aussi l'entrée sacrée traversée par la voie venant du sanctuaire de Lagina (Fig.15). Cet accès avait une grande importance, à la fois comme porte principale, mais aussi comme entrée sacrée. Assez grande, elle comportait une porte monumentale voûtée de chaque côté d'une fontaine centrale.

[148] Daşbacak 2011, p. 405-407.



Fig.15. Partie droite de la porte nord et rue de la colonnade. (Crédit : Pamukkale Üniversitesi).

La façade extérieure de la porte est de style dorique alors que la partie intérieure est de style corinthien. La fontaine monumentale est, quant à elle, composée de plusieurs bassins semi-circulaires ornés de statues et de colonnes à deux niveaux (Fig.15 & 16). D'après les différents fragments trouvés sur place, la porte nord, qui devait mesurer 42,50 m de large sur 14,20 m de haut[149], fut construite entre la fin de la période antonine et le début de la période sévérienne, soit après le séisme dévastateur qui ravagea la région en 140 p.C. En direction de la ville, les fouilles ont permis de découvrir une rue à colonnade de 8,70 m qui s'ouvre sur un espace de 42 m de large bordé de huit colonnes corinthiennes monumentales et de boutiques (Fig.15). Elle était considérée comme l'une des plus grandes de l'Empire et voyait se côtoyer les personnes qui venaient d'entrer dans la ville et celles qui utilisaient la fontaine de la porte nord (Fig.16). Certains aménagements de la rue à colonnade furent achevés vers le milieu du IIe siècle p.C.

[149] Öztaşkin 2011, p. 407-408.



Fig.16 : Reconstitution tridimensionnelle de la porte nord et de la fontaine. (Crédit : Pamukkale Üniversitesi).

Outre les bâtiments, les fouilles menées depuis 1970 à Stratonicée et dans ses environs[150], ont permis de découvrir une multitude d'inscriptions[151], dont le corpus a été publié par Mehmet Çetin Şahin dans les volumes 21 et 22 des *Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien* entre 1981 et 1990[152]. Un supplément fut édité en 2010 avec des « Addenda et Corrigenda »[153]. Ce supplément donne une idée de la vitalité de la recherche archéologique dans la région.

[150] Ce corpus représente environ 1390 inscriptions pour les 3 premiers volumes et 181 inscriptions pour le supplément. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 1-500 ; *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 501-1268 ; *IK*, 22,2-Stratonikeia, n° 1305-1390 ; *IK*, 68-Stratonikeia, n° 1400 -1581.

[151] La majorité des inscriptions trouvées à Stratonicée et dans les sanctuaires de Panamara et Lagina ont été gravées « aux premiers siècles de notre ère ». Cf. Fournier 2010, p. 226.

[152] Şahin 1981 ; Şahin 1982 ; Şahin & Von Arminda Lozano-Vililla 1990.

[153] Şahin 2010.

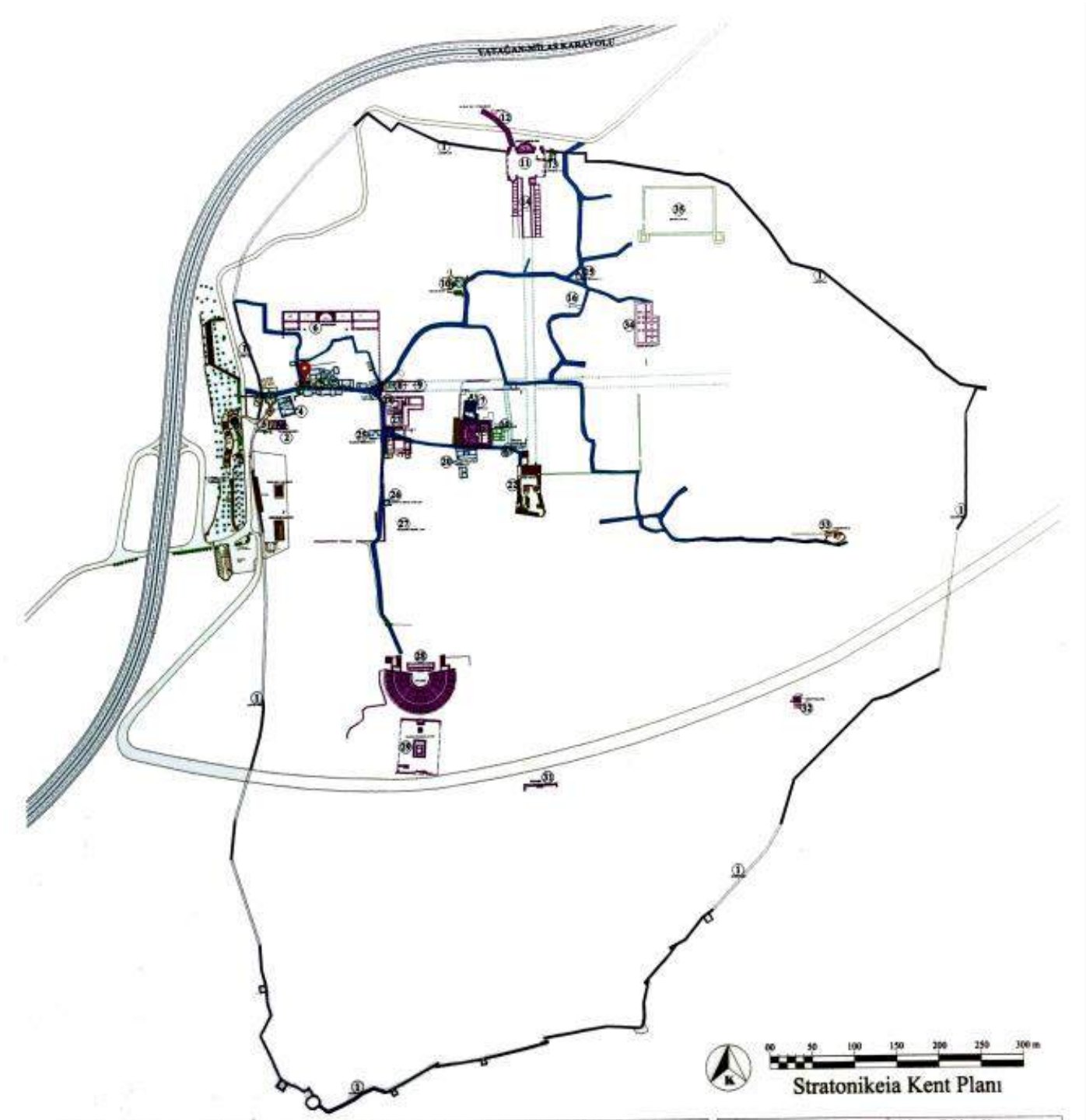

1	Sur Duvarları	City Walls
2	Selçuk Hamamı	Seljuk Bathhouse
3	Ali Aydın Evi	Ali Aydın House
4	Şaban Ağa Camii	Şaban Agha Mosque
5	Merkezi Köy Meydanı	Central Village Square
6	Gymnasion	Gymnasium
7	Gymnasion Propylon	Gymnasium's Propylon
8	Batı Cadde Kilisesi	West Street Church
9	Batı Sütunlu Cadde	West Colonnaded Street
10	Köy Meydanı - 2	Village Square - 2
11	Kuzey Şehir Kapısı	North City Gate
12	Kutsal Yol ve Mezarlık	Sacred Road and Necropolis

13	Tanrı ve İsa Kilisesi	The Church of God and Christ
14	Kuzey Sütunlu Cadde	North Colonnaded Street
15	Köy Meydanı - 3	Village Square - 3
16	Zıbran	*Zıbran* (Spring Fountain)
17	Billa Evi	Billa House
18	Meclis Binası	Bouleuterion (Assembly Hall)
19	Geç Antik Çağ Evi	Late Antique House
20	Abdullah - Celal Eskişar Evi	Abdullah - Celal Eskişar House
21	Osmanlı Çeşmesi	Ottoman Fountain
22	Hasan Sar Evi	Hasan Sar House
23	Roma Hamamı - 1	Roman Bath - 1
24	Tuvalet	Latrina

25	Mehmet Eskişar Evi	Mehmet Eskişar House
26	Osmanlı Boya Atölyesi	Ottoman Dye Workshop
27	Pilasterli Dorik Yapı	Doric Building with Pilasters
28	Tiyatro	Theatre
29	Augustus Kutsal Alanı	Sanctuary of Augustus
30	Erikli Kilisesi	Erikli Church
31	Su Yapısı	Water Basin
32	Basamaklı Yol ve Propylon	Stepped Road and Propylon
33	Su Değirmeni	Watermill
34	Roma Hamamı - 2	Roman Bath - 2
35	Bizans Kalesi	Byzantine Fort

Fig.17.. Plan antique de Stratonicée (crédit : Raicem)

Les fouilles archéologiques, les édifices et les inscriptions découvertes sur le site présentent une ville moyenne de très belle facture qui, malgré sa position excentrée des principales routes commerciales, resta prospère durant la période antique. Le dynamisme stratonicéen était d'ailleurs encore visible lorsqu'Etienne de Byzance écrivit sa notice sur la ville au VIe siècle p.C. Durant l'antiquité, Stratonicée réussit à étendre son influence sur une grande partie de la Carie et réussit également à devenir la cité la plus importante de la ligue Chrysaorienne[154]. Son influence était telle qu'elle fut désignée par les Romains, en même temps qu'Aphrodisias, métropole de Carie sous le principat de Marc Aurèle, contrôlant alors les régions situées entre la haute-vallée du Marsyas et Kéramos[155] soit environ un territoire de 800 km². Cela étant, les limites de Stratonicée, comme celles de bon nombre de cités fluctuèrent au gré des vicissitudes de l'histoire de la cité carienne.

Chapitre 2 — Histoire de Stratonicée de Carie.

Retracer l'histoire de Stratonicée depuis sa fondation est un exercice difficile. En effet, bien que de nombreuses sources viennent éclairer le passé prestigieux de la cité, certains pans de celui-ci demeurent dans l'ombre. Les difficultés tiennent dans l'établissement d'une chronologie aussi exhaustive que précise. Pour arriver à nos fins, il nous est donc indispensable de confronter toutes les sources disponibles afin de suivre et de comprendre précisément l'historique de la cité.

I. Une fondation tardive.

L'époque hellénistique est marquée par la fondation de nombreuses cités en Asie Mineure. En effet, la conquête de l'Orient par les Macédoniens durant le dernier tiers du IVe siècle a.C. conduit à la création de nouvelles entités civiques[156]. Celles-ci s'inscrivaient alors dans un

[154] Strabon XIV, 2, 25.

[155] Ce statut qui était accordé avec parcimonie par les autorités romaines, n'était pas qu'honorifique et avait un réel pouvoir. Cf. Debord 1994, p. 109 ; Bowersock 2002, p. 92 ; Puech 2004, p. 366 et p. 342 ; Heller 2006, p. 197-198 ; Delrieux 2013, p. 83-84.

[156] Sartre 1995, p. 47.

contexte d'expansion de la sphère d'influence de la culture grecque[157] et poursuivaient la politique de fondations d'Alexandre le Grand. La Carie ne fit pas exception à la règle. Sa situation, aux confins de deux grands royaumes, lagide et séleucide, en fit très vite un territoire stratégique permettant de protéger et de contrôler leurs marges. C'est dans ce contexte que Stratonicée fut créée. Néanmoins, comme dans toutes les histoires de fondation de cité, celle de Stratonicée est marquée par de multiples zones d'ombre, la région changeant de mains à plusieurs reprises[158].

a. Des premiers temps mal définis.

La date précise de fondation de Stratonicée n'est pas connue avec certitude mais une inscription trouvée sur le territoire de la cité mentionne la 44ème année de l'ère séleucide, soit 268 a.C[159]. Pour Pierre Debord[160], cette inscription est importante car elle « confirme d'une part que la région était bien à cette époque dans la mouvance séleucide et [---] permet d'autre part d'affirmer que la communauté dont émane le document n'est pas encore Stratonicée ». La fondation de celle-ci ne peut donc qu'être postérieure à cette date. Stratonicée n'a pas été créée *ex-nihilo*, les inscriptions montrent qu'il existait dans la haute-vallée du Marsyas des communautés indigènes, avant l'arrivée des Séleucides[161].

Dans une liste de vainqueurs de concours olympiques, Pausanias[162] mentionne Aristéas de Stratonicée[163] et insiste sur le fait que la cité, avant de s'appeler Stratonicée, portait le nom de Chrysaoris. Or, ce nom qui fut repris par Etienne de Byzance est l'objet de discussion. En effet, pour Hérodote, le territoire de la haute-vallée du Marsyas s'appelait l'Idriade avec

[157] Capdetrey 2012, p. 319-344.

[158] Une inscription datée de la neuvième année de Ptolémée Philadelphe confirme qu'une partie de la Carie, dont la vallée du Marsyas était son domination Lagide. Cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1002 ; Cohen 1995, p. 268 ; van Bremen 2003, p. 9-14 ; Aubriet 2011, p. 569-570 ; van Bremen 2020, p. 5.

[159] Cette inscription trouvée sur le territoire stratonicéen est datée par le règne conjoint d'Antiochos Ier et de son fils Antiochos II. Cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1030.

[160] Debord 1994, p. 107.

[161] Au IVe siècle a.C., dans un contexte de domination hécatomnide, une inscription mentionne trois des cinq communautés fondatrices de Stratonicée : Koranza, Hiéracôme et Koliorga. Cf. Blümel 1990, p. 29-32 ; Debord 1994, p. 110-112.

[162] Pausanias V, 21, 10.

[163] Ce dernier fait partie des huit athlètes « successeur d'Héraclès » ayant remporté lors des mêmes jeux, la lutte et le pancrace. Cf. Moretti 1959, notices 747-748 ; Golden 2004, p. 111 ; Roubineau 2016, p. 35.

comme capitale Idrias. Cette dernière appellation semble avoir été le nom indigène de Stratonicée, Chrysaoris étant, pour Pierre Debord, une invention tardive de mythographes[164].

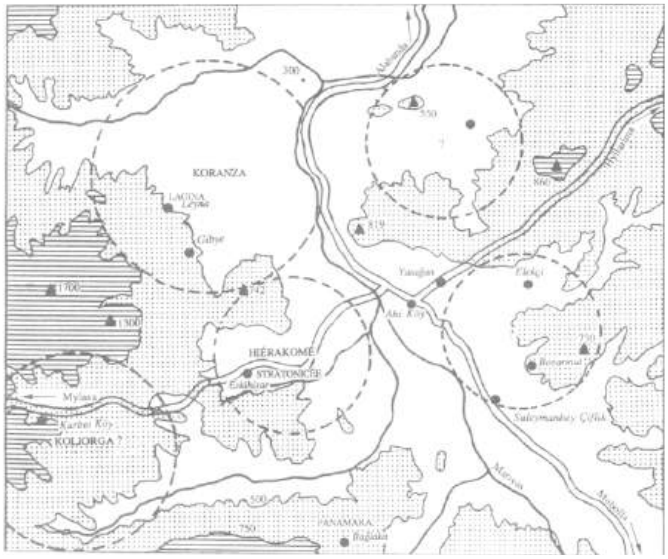

Fig.18. Emplacement supposé des dèmes fondateurs de Stratonicée (Debord 1994, p. 121).

Diverses thèses s'opposent sur les circonstances de la fondation de Stratonicée. Pour Strabon, cette dernière fut fondée par les Macédoniens lors de leur conquête de l'Asie[165] alors que, pour Etienne de Byzance, c'est le roi séleucide Antiochos Ier qui la fonda en l'honneur de son épouse Stratonice[166]. C'est cette dernière opinion qui semble acceptée aujourd'hui[167]. Même s'il est clair que Stratonicée fut fondée par synœcisme[168], sa date exacte de fondation est l'objet de discussions. Selon Pierre Debord, celle-ci ne peut être antérieure à 268 a.C.[169] En effet, à cette époque, la région de Stratonicée est sous influence séleucide et il est fort probable qu'Antiochos Ier voulut honorer sa défunte femme en fondant une nouvelle cité[170]. Néanmoins, une création durant le règne d'Antiochos II n'est pas à exclure. Le roi, fils de Stratonice, aurait très bien pu rappeler le souvenir de sa mère grâce à cette nouvelle cité. La

[164] Debord 1994, p. 108.

[165] Strabon XIV, 2, 25.

[166] Debord 1994, p. 107.

[167] Robert 1955, p. 561-565.

[168] Il est rare de créer une cité *ex nihilo*. Bien souvent, les fondations hellénistiques s'appuient sur une ou plusieurs communautés indigènes. Cf. Sartre 1995, p. 47-48. P. Debord (Debord 1994, p. 112-116) a listé les différentes communautés à l'origine de la création de Stratonicée.

[169] Après la découverte du texte épigraphique, *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1030. Cf. Debord 1994, p. 107

[170] Cohen 1995, p. 268-269.

période de fondation ne peut alors aller au-delà de 246 a.C., date de mort du roi Antiochos II[171].

Dans un article publié en 2020, Riet van Bremen propose de réexaminer un certain nombre de fondations dans la région entre la fin des années 260 a.C. et le début des années 250 a.C.[172]. En reprenant l'inscription *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1030, qui indique que les Séleucides avaient pris la région à Ptolémée Philadelphe, et sur le fait que Mylasa, cité voisine de Stratonicée, était devenue séleucide du vivant d'Antiochos Ier, Riet van Bremen considère Antiochos Ier comme le seul candidat possible pour la fondation de Stratonicée. La date retenue serait alors comprise entre 268 a.C., date de l'inscription[173], et 261 a.C., date de la mort d'Antiochos Ier. En effet, la décennie 260 a.C. ouvre une période de transition, entre un pouvoir lagide en recul dans le sud-ouest de l'Asie Mineure et des séleucides[174] protégeant leurs nouveaux territoires[175].

D'après Pierre Debord[176], deux raisons principales ont poussé les Séleucides à fonder une nouvelle cité. La première serait de voir dans la création de Stratonicée la volonté de reprendre le contrôle de la région aux Lagides et d'implanter un contre-pouvoir civique, à proximité du sanctuaire des Chrysaoriens[177]. La seconde raison, plus économique, aurait permis au pouvoir séleucide de contrôler les voies secondaires entre la côte et le centre de l'Anatolie et aurait eu pour conséquence de déplacer le centre de gravité politique du nord-est vers le sud de la région.

b. De la domination séleucide à la tutelle rhodienne.

Une fois la nouvelle cité fondée, celle-ci devint un enjeu stratégique pour les puissances dominant la région au point que, très tôt, Stratonicée dut, à l'instar d'autres cités comme Mylasa, se doter d'un système de défense. Alors que Mylasa préféra construire de nombreuses places fortes et des tours de guet, réparties autour de la vallée du Sari-Çay[178], Stratonicée se

[171] Debord 2001, p. 157.

[172] Van Bremen 2020, p. 10.

[173] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1030.

[174] Van Bremen 2020, p. 11.

[175] La guerre contre les Attalides, entre 263-261 a.C., a certainement contraint Antiochos Ier à protéger plus avant ses possessions cariennes.

[176] Debord 1994, p. 120.

[177] Rappelons que ce sont les Lagides qui ont créé la ligue Chrysaorienne. Cf. Debord 1994, p .111.

[178] Aubriet 2011, p. 570.

dota de fortifications composées d'un mur d'enceinte et de tours[179]. Malgré cette politique défensive, il semble que, très vite, les Séleucides se soient désintéressés de cette dernière, sa situation à la frontière de l'Empire et sa proximité avec le royaume de Pergame[180] ayant certainement pesé pour un retrait séleucide. Polybe[181] nous apprend que la cité fut transmise[182] à Rhodes au début du IIe siècle a.C.[183].

L'identité des princes séleucides ayant cédé Stratonicée n'est pas connue avec certitude. Il semble aujourd'hui admis que la cession ait eu lieu en deux phases distinctes, l'une sous Séleucos II[184], l'autre sous Antiochos III. Tite-Live[185] nous apprend que, après leur victoire sur les forces de Philippe V en 197 a.C., les Rhodiens ont récupéré Stratonicée après la guerre grâce à « l'intermédiaire d'Antiochos »[186]. Cette cession était un gage d'Antiochos III[187] qui s'inscrivait dans une période de réchauffement des relations entre les deux États[188] et qui devait apaiser les inquiétudes rhodiennes sur un potentiel retour des Séleucides dans la région. Cette transmission fut ratifiée, sous la tutelle des Romains[189], lors du traité d'Apamée en 188 a.C. et prit la forme d'une *dôréa*. Cette subtilité[190] juridique obligeait les Rhodiens à restituer la cité à Rome si celle-ci l'exigeait[191], Stratonicée n'était donc plus donnée par les Séleucides, mais bien octroyée par la seule grâce romaine.

Malgré ce changement de statut, l'autorité rhodienne se maintint dans la cité, jusqu'aux incidents de 167 a.C. Cette année-là, des évènements anti-rhodiens touchèrent toute la Carie. Caunos se souleva[192] alors que Mylasa et Alabanda quant à elles, prirent les armes contre Rhodes[193]. En ce qui concerne Stratonicée, malgré une tension politique ancienne et latente[194],

---

[179] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1003-1004 ; Şahin 2008, p. 66 ; Aubriet 2011, p. 570.

[180] Plusieurs conflits, entre Séleucides et Attalides, se sont succédés au cours du IIIe siècle a.C.

[181] Polybe XXX, 31, 6.

[182] Nous ne savons pas si la cité a été vendue ou donnée.

[183] L'identité des princes séleucides fait débat. Cf. Walbank 1979, p. 457-458 ; Reger 1999, P. 82 ; Debord 2001, p. 163 ; Dmitriev 2010, p. 164-165 ; Claudon 2015, p. 53.

[184] Sous Séleucos III, la région n'était plus sous contrôle séleucide. Cf. Aymard 1945, XIII.

[185] Tite-Live XXXIII.18.22.

[186] Dmitriev 2010, p. 168.

[187] D'après F. Delrieux (Delrieux 2014, p. 237-238), le Séleucide ne voulut pas garder dans son giron une ville qui avait accueilli à bras ouverts les forces de Philippe V.

[188] Debord 2001, p. 163 ; Claudon 2015, p. 53.

[189] Dmitriev 2010, p. 170.

[190] Rhodes ne possédait plus Stratonicée que par la seule grâce de Rome.

[191] Bresson 2003, p. 183-184.

[192] Polybe XXX, 5, 11 ; Strabon XIV, 2, 3.

[193] Polybe XXX, 5, 15 ; Tite-Live XLV, 25, 11-13.

le camp des Rhodiens était encore influent dans la cité au point que certains stratonicéens, hostiles à la cité insulaire, furent bannis de leur cité. C'est dans ce climat de défiance qu'une ambassade d'exilés stratonicéens se présenta devant le sénat de Rome afin d'obtenir la libération de leur patrie de la tutelle rhodienne[195], comme stipulé dans le traité d'Apamée.

Lors de cette mission diplomatique, la cité était coupée en deux avec, d'une part, les citoyens hostiles à la domination rhodienne et qui avaient penché pour cette ambassade et, d'autre part, les *Panamaréens*, plus favorables à Rhodes depuis que cette dernière leur avait octroyé une existence institutionnelle[196]. La volonté romaine[197] de redistribuer les cartes en Asie après la troisième guerre de Macédoine permit alors aux Stratonicéens de se libérer du joug rhodien[198]. En effet, Rome n'avait pas oublié que Rhodes, pourtant son allié, avait été ambiguë durant cette guerre. Dès lors, la cité insulaire vit sa puissance commerciale et politique décliner[199]. Cette liberté retrouvée fut fêtée dans toute la Carie. Contrairement à Amyzôn qui établit des décrets avec la mention « après que les Cariens ont été libérés »[200], les Stratonicéens se contentèrent de marteler les noms rhodiens[201].

II. Stratonicée et Rome.

Une fois délivrés de la domination rhodienne[202], et après avoir retrouvé leur liberté, les Stratonicéens ont étendu leur influence dans la région. Ainsi, un décret indique que Kéramos a accepté en 166 d'entrer en *sympolitie* avec ces derniers[203]. Toutefois, cette union se heurta à la

---

[194] Cette tension existait depuis que Stratonicée avait prêté main forte, ou du moins approuvé la campagne rhodienne menée par Pausistratos après Cynocéphales. Cf. Tite-Live XXXIII, 18, 7-8 ; Claudon 2015, p. 79, n°371.

[195] Claudon 2015, p. 80.

[196] Debord & Varinlioğlu 2001, p. 84-89 ; Claudon 2015, p. 79, n° 372.

[197] Polybe XXX, 5, 12 ; XXX, 21, 3 et XXX, 31, 3. Cf : Delrieux 2013, p. 61.

[198] Après la IIIème guerre de Macédoine, les Romains sanctionnèrent les alliés de Persée et récompensèrent ceux qui avaient pris part à la guerre à leurs côtés ou qui étaient restés dans une neutralité bienveillante. Cf. Le Glay 1989, p. 94-95.

[199] Polybe indique que les revenus annuels du port de Rhodes passèrent d'un million de drachmes à 150 000. Cf. Polybe XXX, 31, 12.

[200] Robert & Robert 1983, p. 244-246.

[201] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 9, l. 5 ; Delrieux 2014, p. 238, n. 2 ; Claudon 2015, p. 79.

[202] Une ambassade des Rhodiens confirme que ces derniers se sont retirés conformément aux injonctions romaines, de la Carie, de la Lycie et des cités de Stratonicée et de Caunos. Polybe XXX, 23, 2 et XXX, 31, 19-20 ; Claudon 2015, p. 42.

[203] *IK*, 30-Keramos, n° 6 ; Debord 2001, p. 167 ; Claudon 2015, p. 44.

volonté hégémonique stratonicéenne et ne dura pas longtemps[204]. Un autre texte nous renseigne également sur une ambassade mylasienne envoyée à Rome vers 150 pour se plaindre d'un différend territorial avec Stratonicée[205]. Si le Sénat rendit une décision en faveur de Mylasa, les relations entre Romains et Stratonicéens n'en furent pas pour autant affectées comme le montrent les événements dramatiques auxquels les deux peuples ont été confrontés par la suite.

a. Une alliée indéfectible de la République romaine.

La guerre d'Aristonicos, entre 133 et 129 a.C., fut sans doute pour Stratonicée la première occasion au cours de laquelle elle montra son indéfectible loyauté à l'égard de la République. Comme le rappelle L. Cornelius Sylla dans sa lettre aux Stratonicéens en 81 a.C., ces derniers, durant la guerre contre Mithridate VI, agirent conformément aux intérêts de Rome « à la suite de leurs ancêtres »[206]. Si nous ignorons à quel(s) événement(s) précis le dictateur fait allusion, on peut croire que, comme d'autres cités de Carie à cette époque (Bargasa, Bargylia, Halicarnasse)[207], celle de Stratonicée soutint la marche des légions contre le prétendant au trône de Pergame[208].

La seconde circonstance au cours de laquelle les Stratonicéens ont combattu du côté des Romains date de la première guerre de Mithridate. Un riche dossier épigraphique nous renseigne sur les dangers mortels auxquels les premiers ont fait face sans jamais renier leur attachement aux seconds. La lettre de Sylla évoquée plus haut, mais aussi un second courrier et un sénatus consulte voté en 81 a.C. et connu aujourd'hui sous le nom de *senatus consultum*

[204] « Kéramos, à qui cette sympolitie avait dû être plus ou moins imposée, voulut la rompre, mais provoqua par là une réaction violente de Stratonicée ; pour tenir tête à sa voisine, elle eut logiquement recours à Rhodes, ancien pouvoir dominant dans la région et ennemie traditionnelle de Stratonicée. Cette dernière dut alors renoncer à son espoir de s'agrandir vers la mer en contrôlant le territoire littoral de Kéramos », Heller 2006, p. 57-83.

[205] Durant cette ambassade, Mylasa demanda officiellement l'arbitrage du Sénat. Cf. *IK*, 34-Mylasa, n° 134 ; Fournier 2010, p. 206, n.1038 et p. 218 ; Claudon 2015, p. 262.

[206] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 505, l. 3.

[207] Brun 2004, p. 21-54.

[208] L'endroit dans lequel Aristonicos trouva refuge est à l'origine d'un quiproquo. Certains historiens, à la suite de W. H. Waddington pensent que ce dernier s'est réfugié à Stratonicée de Carie. Cf. Delrieux 2014, p 243, n. 4. C'est G. Radet (Radet 1887, p. 114-118) qui, le premier, remit en cause cette thèse après la découverte des ruines de Stratonicée du Caïque. Dès lors, cette hypothèse d'un refuge à Stratonicée-Hadrianopolis, fut reprise au XXe siècle et ne semble plus contestée. Cf. Delrieux 2014, p. 245, n. 4.

de Stratonicensibus, donnent de précieux détails sur le comportement de Stratonicée au plus fort de la crise[209].

Ainsi, au dire de Sylla et des sénateurs[210], les Stratonicéens furent les premiers des Grecs d'Asie à se dresser contre Mithridate, affrontant les dangers de la guerre sans faiblir, toujours dans l'intérêt de Rome, envoyant ambassades aux cités d'Asie et de Grèce, sans doute pour former un front commun contre les visées expansionnistes de l'envahisseur. Dans le même temps, Stratonicée fournit aux Romains des soldats, du blé et de grosses sommes d'argent[211]. Néanmoins, les légions furent vaincues[212] et Stratonicée occupée par les troupes pontiques qui y installèrent une garnison, prélevèrent une forte amende, envoyèrent des prisonniers dans le Pont et livrèrent semble-t-il la *chôra* au pillage[213]. Malgré cela, les Stratonicéens ne renoncèrent pas à leurs engagements passés comme l'atteste la générosité des Romains une fois leur ordre rétabli.

La fin de la guerre sociale permit à Rome d'envoyer de nouvelles troupes en Asie afin de rétablir la situation et de punir le massacre de milliers de Romains en 88 a.C.[214] Les défaites de Chéronée, d'Orchomène et de Ténédos obligèrent Mithridate à traiter avec la République. Les négociations s'ouvrirent en 86 a.C. et la paix de Dardanos fut signée l'année suivante. Cette dernière eut de nombreuses répercussions en Asie Mineure. Les cités ayant collaboré avec Mithridate[215], furent sévèrement réprimées, certaines perdirent leurs libertés, d'autres virent leur population massacrée, leurs remparts abattus, ou leurs impôts augmentés. Ces décisions contribuèrent un peu plus à la provincialisation de l'Asie Mineure. Les autres cités,

[209] Fournier 2010, p. 407-408.

[210] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 505, l. 6-9, 12-14, 39-40, 47-49.

[211] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 505, l. 68-69.

[212] Lucius Cassius, proconsul d'Asie se réfugie à Rhodes, Quintus Oppius, proconsul de Cilicie, est livré à Mithridate par les habitants de Laodicée du Lycos alors que Manius Aquillus Nepos est humilié puis mis à mort à Pergame. Cf. Appien, *Mithridate*, 21 ; Hinard 2000, p. 630.

[213] Appien XII, 21, 82 ; *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 505, l. 64-66.

[214] À Éphèse, Mithridate donna l'ordre de tuer les italiens, Romains véritables, italiques, affranchis d'origine italienne, compagnes, même grecques, dans toute l'Asie. Cet appel au meurtre fit environ 80 000 victimes. Cf. Appien, *Mithridate*, 21, 81 ; Kirbhiler 2016, p.62.

[215] Les Cyclades sont rattachées à la province d'Asie alors que les villes de Pergame, Smyrne, Ephèse, Milet et Caunos perdent leur liberté.

qui auraient résisté à Mithridate[216], dont Stratonicée, furent en revanche grassement récompensées[217].

En effet, lors de la paix avec Mithridate, une ambassade de six ou sept citoyens stratonicéens[218] fut envoyée à Rome afin de recevoir la confirmation des privilèges obtenus auprès de Sylla[219] durant la guerre. D'après le *senatus consultum de Stratonicensibus*[220], la cité eut le droit de vivre selon ses lois et ses coutumes et toutes les mesures votées au cours de la guerre furent confirmées[221]. Stratonicée reçut également de la part des Romains plusieurs privilèges. Ainsi, ses prisonniers de guerre furent libérés par ordonnance romaine et sans contreparties financières[222]. La cité, qui venait de retrouver sa liberté, vit son influence s'étendre jusqu'à golfe Céramique[223] et obtint les revenus de plusieurs places et ports situés dans le golfe[224]. Enfin, les ambassadeurs stratonicéens eurent un accès privilégié au sénat romain. Les sanctuaires extra-urbains ne furent pas oubliés, Rome confirma le caractère sacré et l'inviolabilité de celui d'Hécate à Lagina[225] et permit également aux Stratonicéens de sacrifier à Jupiter Capitolin. Ceux-ci offrirent alors une couronne de deux cent talents à ce dieu[226]. Dans tous les cas, cette victoire de Rome sur Mithridate eut un grand retentissement à Stratonicée[227].

Pourquoi Stratonicée s'est-elle mise en danger durant la campagne d'*Eupator* afin de protéger les intérêts de la République ? La lettre de Sylla et le *senatus consultum de Stratonicensibus* nous donnent la réponse, c'est le statut spécifique de Stratonicée qui lui imposa de rester fidèle à Rome. En effet, cette dernière possédait le titre envié et enviable de

---

[216] Claudon 2015, p. 102.

[217] Rhodes reste libre et récupère Caunos tandis que Thasos reçoit des territoires en Thrace. Cf. Appien, *Mithridatique*, 61 ; Fournier 2010, p. 407.

[218] Seuls les noms de trois ambassadeurs sont connus. Il s'agit de Paiônios, Hécataios et Dionysos. Cf. *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 505, l. 25-27.

[219] Claudon 2015, p. 101.

[220] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 505.

[221] Pour J. Fournier (Fournier 2010, p. 407), le *senatus consultum de Stratonicensibus* « [---] contient une série de mesures de circonstances, dictées par les conséquences du conflit [---] ». Cf. Heller 2006, p. 65 ; Claudon 2015, p. 101.

[222] Bielman 1994, p. 325.

[223] Trois communautés dont Thémessos et Kéramos furent intégrées à la zone d'influence stratonicéennes. Le nom de la troisième communauté est perdu, J-F. Claudon (Claudon 2015, p. 102) croit savoir qu'il s'agissait de Pladasa. Cette dernière était située entre Stratonicée et Kéramos.

[224] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 505, l. 53-56 et l. 107-109 ; Papazoglou 1959, p. 103.

[225] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 512, l. 22 ; Delrieux 2014, p. 10 ; Claudon 2015, p. 102.

[226] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 505, l. 30-33 ; Claudon 2015, p. 273.

[227] Gruen 1986, p. 47.

s*ocius et amicus populi romani*. En Carie, seules six autres cités, Alabanda, Cnide, Mylasa, Plarasa-Aphrodisias, Tabai et Rhodes, pouvaient se prévaloir de ce titre[228]. Concernant Stratonicée, nous ne connaissons pas la date d'obtention de celui-ci, Sylla, dans sa lettre, restant flou et préférant utiliser les termes « à la suite de vos ancêtres ». Au vu des évènements, il est tentant de penser que le statut de *socius et amicus* fut obtenu dans la première moitié du IIe siècle a.C. et plus particulièrement entre 167 a.C., la fin de la domination rhodienne et 150 a.C. Cette dernière date est encore l'objet de discussion et se base sur le décret mylasien, *IK*, 34-Mylasa n° 134 qui indique que Mylasa, dans une affaire de litige territorial avec Stratonicée demanda le jugement de Rome. Pour Fabrice Delrieux, le fait que Mylasa ait demandé l'aide de Rome prouve que les deux cités étaient « amies et alliées du peuple Romain » à cette date[229].

Dans tous les cas, ce statut juridique impose des devoirs et des obligations aux différents protagonistes. Une fois encore, la lettre de Sylla et le *senatus consultum de Stratonicensibus* nous éclairent sur l'importance de la relation entre Stratonicée et Rome en utilisant des termes élogieux et surtout, lourd de sens pour les deux parties. Ainsi, les textes rappellent à la fois, la loyauté[230], l'amitié[231], le dévouement[232] que les Stratonicéens n'ont eu de cesse de manifester à l'égard de Rome. De même, Sylla rappelle l'alliance[233] à laquelle Stratonicée est restée attachée durant le conflit contre Mithridate[234]. Ce vocabulaire qui concerne des notions complexes peut parfois porter à confusion.

Le premier terme employé par Sylla dans sa lettre est la πίστις[235], qui se réfère à la *fides* latine. Pour les Romains, ce concept est très important[236], Gérard Freyburger[237] parlant de

---

[228] Pour Alabanda, Tabai et Rhodes, ce titre fut donné en reconnaissance d'un soutien militaire lors de la première guerre mithridatique. Pour Alabanda, cf. Canali de Rossi 2002, n° 169. — Pour Rhodes, cf. Appien, *Mithridatique*, 61. — Pour Tabai, cf. Mellor 1978, p. 327. — Pour Plarasa-Aphrodisias, cf. Cf. Reynolds 1982, n° 3 (les sources indiquent que la cité possédait ce statut avant 85 a.C.). Cnide fut la dernière cité carienne à obtenir le titre en 45 a.C. (*IK*, 41, 1-Knidos, n° 33, frag. A). Mylasa semble avoir été *Amie et alliée du Peuple romain* dès la guerre d'Aristonicos (Delrieux 2014, p. 265-266). Cf. Annexe 5.

[229] Delrieux 2014, p. 266-267.

[230] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 505, l. 5, 38, 46, 80.

[231] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 505, l. 11, 36, 38, 70-72, 74, 80.

[232] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 505, l. 11, 38, 46, 80.

[233] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 505, l. 46, 71, 73-74.

[234] Delrieux 2013, p. 62 ; Claudon 2015, p. 100.

[235] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 505, l. 5, 38, 46, 80. Le mot est, également, restitué aux l. 24 et 66 du sénatus-consulte.

[236] La *fides* fut divinisée par les Romains et avait son temple sur la colline du Capitole à Rome. Cf. Freyburger 2006, p.189-190.

« règle de conduite » qui exigeait une loyauté sans faille. Cette exemplarité se retrouve dans le concept grec de πίστις qui renforce la confiance et la loyauté par « le respect de la parole donnée »[238]. Cette notion très contraignante n'est cependant pas un assujettissement aveugle[239]. Elle repose sur des droits et des devoirs[240] qui créent une relation de clientélisme entre les deux cités. Ce concept est tellement important que certains historiens ont vu dans le temple d'Hécate et la frise extérieure, une manifestation de la fidélité des Stratonicéens à Rome. Ainsi, le tableau nord, qui figure une assemblée paisible et fraternelle d'hommes et de femmes semble être, selon Joseph Chamonard[241], « l'allégorie symbolisant l'amitié des Romains et des habitants de Stratonicée ». Gustave Mendel est quant à lui convaincu qu'une autre plaque présente de manière non équivoque l'alliance entre Stratonicée et Rome. En effet, sur la plaque n° 223[242], paraît au milieu de femmes drapées, un guerrier tourné à droite et tout équipé, serrant la main d'une Amazone casquée, sein droit dénudé, un fourreau d'épée sur le bras gauche et un trophée derrière elle[243]. D'après l'historien, cette plaque est importante car elle rappelle l'alliance romano-stratonicéenne en montrant « à la fois la *dextrarum iunctio* du mariage romain et celui qui reparaît sur les monnaies d'alliance et les reliefs politiques ».

La représentation de la poignée de main est figurée avec la main droite. Or, comme l'explique Gérard Freyburger[244], « la main droite est, pour les Romains, liée à la notion de bonne foi (loyauté) et l'acte [---] est pour eux indissociable de donner la foi (*fides*) ». Le fait de représenter cette poignée de main dans le sanctuaire de Lagina renforçait le caractère diplomatique de l'acte en lui donnant une dimension religieuse. Manquer à sa parole revenant à susciter la colère des dieux et donc à se mettre dans une situation difficilement tenable. Pour d'autres historiens, comme Klaus Tuchelt[245], il ne faut pas voir dans cette représentation une

---

[237] Freyburger 1986, p. 320-321.

[238] Ferrary 1988, p. 76.

[239] Delrieux 2014, p. 239-240.

[240] Pour G. Freyburger (Freyburger 1986, p. 153-154), les devoirs romains allaient de la couverture militaire à l'assistance matérielle ou bien encore à l'assurance de conditions de vie meilleures.

[241] Chamonard 1895, p. 261.

[242] Mendel 1912, p. 516-518, n° 223 ; Delrieux 2014, p. 251-252.

[243] Selon J. Chamonard (Chamonard 1895, p. 260-261), « le costume romain » des soldats sur la frise et le caractère asiatique des Amazones incitent à voir dans le guerrier, Rome et dans l'Amazone, Stratonicée. Certains historiens comme G. Mendel (Mendel 1912, p. 447) ou A. Laumonier (Laumonier 1958, p. 357) voient plutôt dans l'Amazone, la Carie ou l'Asie. Plus récemment, P. A. Webb (Webb 1996, p. 111) penche pour une nouvelle hypothèse qui inverserait les rôles, le guerrier devenant Stratonicée et l'Amazone, Rome.

[244] Freybuger 1986, p. 136.

[245] Tuchelt 1979, p. 40-44 ; Baumeister 2007, p. 38.

alliance, mais juste une participation à une cérémonie ou l'attribution de l'asylie au sanctuaire chtonien. Dans tous les cas, la loyauté reste l'élément fondamental de la relation romano-stratonicéenne et implique une confiance et une haute estime entre les deux parties. C'est de cette loyauté que découlait les autres termes et plus encore, l'amitié.

La φιλία est le deuxième mot utilisé par Sylla[246] pour expliquer la relation entre Rome et Stratonicée. Cette expression qui apparaît sept fois dans le *senatus consultum de Stratonicensibus*[247] peut, si elle est employée avec le terme alliance, devenir la traduction officielle de la formule latine *Socii et amici populi Romani*. L'expression φίλος καὶ σύμμαχος est souvent employée par les Grecs dans un contexte militaire, renvoyant à une forme de dépendance limitée[248]. A l'inverse, pour les Romains, cette formule était lourde de sens et la cité ou l'état qui était ainsi désigné, devait lier son sort à celui de Rome[249], sous peine de renoncer à la protection de cette dernière et de se voir isoler sur la scène diplomatique. Pour Michèle Coltelloni-Trannoy[250], la formule implique une imbrication des dimensions publiques et privées qui établit de facto une alliance inégale combinant dépendance et souveraineté entre les deux parties[251].

Néanmoins, pour Julien Fournier[252], l'utilisation très courante dans les échanges diplomatiques entre Rome et les cités, de l'expression φίλος καὶ σύμμαχος n'implique pas nécessairement la mise en place de traités d'alliances ou de textes juridiques. Dans le cas de Stratonicée, le *senatus consultum de stratonicensibus* indique à la ligne 71 « que l'on renouvelle l'agrément, l'amitié et l'alliance ». Cette mention tend à prouver que la relation entre les deux cités s'est créée sur une base législative et que Stratonicée devait protéger les intérêts romains[253], ce qu'elle fit avec beaucoup de détermination lors de la guerre contre Mithridate.

Cette détermination peut faire écho aux deux derniers termes, l'εὔνοια et la χάρις, utilisée par Sylla pour décrire la relation romano-stratonicéenne. Le premier mot est courant dans

[246] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 505, l. 11.

[247] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 505, l. 36, 38, 70-72, 74, 80.

[248] Bresson 1998, p. 70 ; Capdetrey 2007, p. 201-204 ; Delrieux 2014, p. 262-263.

[249] Delrieux 2014, p. 263.

[250] Coltelloni-Trannoy 2005, p. 122.

[251] Cette inégalité de statut se ressent dans le traité romano-lycien de 46 a.C. Cf. Mitchell 2005a, p. 161-258 ; *AE* 2005, n° 1487.

[252] Fournier 2010, p. 405-406.

[253] La lettre de Sylla et le *senatus consultum de stratonicensibus* indiquent que les Stratonicéens ont agi dans l'intérêt de « notre hégémonie ». Cf. *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 505, l. 4, 34.

l'épigraphie et souligne l'investissement et l'attachement d'une personne ou d'une cité en faveur d'une communauté. Pour Jean-Louis Ferrary, le dévouement implique un « double rapport de bienveillance » qui, dans certains cas, renvoie également à « l'attachement et au loyalisme »[254]. Ce terme qui peut se rapprocher de la *devotio* des Romains reflète alors le prolongement naturel des liens unissant deux communautés entre elles. C'est donc tout naturellement que Stratonicée est décrite dans les textes comme dévouée à la cause romaine. Sa bienveillance envers Rome l'ayant conduite souvent au bord de l'abîme.

Concernant le dernier terme employé, χάρις, celui-ci est plus problématique dans sa compréhension, certains historiens le traduisant par « liens de sympathie »[255] ou même « grâce ». Pour Fabrice Delrieux[256], il est préférable d'utiliser le mot romain *gratia* que « Sylla et le Sénat ont certainement employé dans les textes originaux [---] pour qualifier l'attitude des Stratonicéens à leur égard ». Pour Joseph Hellegouarc'h[257], ce terme renvoie à « éloge » et peut dans certains cas devenir le synonyme de l'*amicitia*. La χάρις mentionnée dans la lettre de Sylla et le *senatus consultum de Stratonicensibus* peut donc être le reflet de l'engagement indéfectible de la cité au côté des Romains. Cette reconnaissance des stratonicéens envers Rome permit au Sénat de « renouveler l'agrément » de s*ocius et amicus populi romani*. Ce statut était si particulier et si unique pour les Stratonicéens que le sénatus consulte de 81 a.C. fut gravé sur les murs du temple d'Hécate tandis que la cité décida d'associer Roma à Hécate dans le sanctuaire de Lagina lors de concours panhelléniques[258] et de la reconnaître comme « déesse évergète »[259]. On peut légitimement penser qu'un tel concours ne pouvait exister sans un temple ou un autel dédié à Roma, comme dans la cité voisine d'Alabanda qui possédait un temple dédié à cette dernière depuis 170 a.C.[260].

Durant tout le Ier siècle a.C., Stratonicée resta fidèle à son statut de s*ocius et amicus populi romani*. Lors de la guerre civile qui opposa César à Pompée, Stratonicée prit le parti du premier contre le second[261]. Cette prise de position, heureuse, conduit César à maintenir les

[254] Ferrary 1988, p. 79.

[255] Dunant & Pouilloux 1958, p. 43.

[256] Delrieux 2014, p. 272-273.

[257] Hellegouarc'h 1963, p. 205-206.

[258] Le senatus consulte de 81 nous éclaire sur ce point en décrivant l'instauration de concours panhelléniques afin d'honorer les deux déesses. Cf. *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 505, l. 136-139 ; Laumonier 1958, p. 348 ; Delrieux 2013, p. 79-80.

[259] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1039 ; van Bremen 2000, p. 390 ; Delrieux 2013, p. 79.

[260] Tite-Live XLIII, 6.

[261] Ferriès & Delrieux 2011, p. 449.

privilèges obtenus par les Stratonicéens à l'époque du senatus consulte de 81 a.C[262]. Des avantages et des bienfaits furent également confirmés pour les sanctuaires de Zeus à Panamara et d'Hécate à Lagina[263]. Après l'assassinat de César, nous ne savons pas si Stratonicée paya l'impôt de guerre demandé par Brutus et Cassius et qui devait représenter près de dix ans de tribut mais, d'après Marie-Claire Ferriès et Fabrice Delrieux[264], cela est plus que probable, la cité ayant été « sanctionnée » et privée d'une partie de son autonomie et de sa liberté par les Césariens lors du règlement des affaires d'Asie en 41 a.C. C'est également à cette époque, après 42-40 a.C., que la cité honora César avec la construction d'un autel à Stratonicée[265].

Les troubles de la guerre romano-parthique de 40-33 a.C permirent à Stratonicée de se rappeler au bon vouloir romain. Ainsi, au début des opérations militaires, durant l'année 40-39 a.C., la Carie[266] dut faire face à une invasion armée du général républicain Labiénus allié aux Parthes de Pacorus I[er][267]. Durant ce raid, Stratonicée fut assiégée ainsi que ses sanctuaires extra-urbains. Ces sacs répondaient à une question d'ordre économique. En effet, certains généraux s'attaquaient aux temples afin de recouvrer une santé financière[268]. Ces pillages pouvaient également être une « punition » pour les cités qui refusaient de se soumettre à l'envahisseur[269].

Dans tous les cas, en raison de la contre-offensive menée par M. Cocceius Nerva, Labiénus n'arriva pas à prendre Stratonicée, ni à piller le sanctuaire de Panamara. Seul le sanctuaire de Lagina fut « outragé »[270]. Cette défaite « miraculeuse » des forces romano-parthes à Panamara[271] fut utilisée par les Stratonicéens pour la création d'une nouvelle identité religieuse de Zeus[272]. Par ce miracle, Zeus devint *Panamaros* et fit son entrée dans le

[262] Claudon 2015, p. 116.

[263] Tacite, *Annales*, III, 62, 2. Cf. Annexe 6.

[264] Ferriès & Delrieux 2011, p. 451 ; Claudon 2015, p. 197, n° 429.

[265] Année Épigraphique 2009, 1450 ; Kirbihler 2016, p. 380. Peut-être faut-il voir dans cette construction un acte de contrition pour faire oublier le payement du tribut.

[266] Les cités de Mylasa, Aphrodisias et Alabanda prirent les armes contre Labiénus. Cf. Tacite, *Annales*., III.62.

[267] Des temples cariens furent pillés et Stratonicée assiégée. Cf. Dion Cassius XLVIII, 26.

[268] Delrieux, 2007, p. 203-222.

[269] Belayche 2009, p. 199-205 ; Rivault 2018, p. 95-115.

[270] Ferriès & Delrieux 2011, p. 445.

[271] Des conditions météorologiques difficiles, orage et brouillard, ont fait fuir les forces romano-parthes. Ce miracle fut attribué à Zeus qui porta bientôt l'épiclèse de *Panamaros*. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 10, l. 9-18 ; Belayche 2009, p. 207.

[272] Rivault 2018, p. 95-115.

panthéon stratonicéen en devenant une divinité poliade[273]. Après ce raid raté, Stratonicée envoya une ambassade de dix citoyens auprès d'Octave, qui venait de vaincre les assassins de César, afin d'obtenir son soutien et une confirmation des privilèges obtenus en 81 a.C[274]. Une copie de ces honneurs et des exploits du dieu furent gravés sur les murs du temple de Zeus *Panamaros*[275]. En remerciement de la fidélité stratonicéenne, les sanctuaires de Panamara et de Lagina obtinrent des Romains une décision rarissime, la double asylie[276]. De son côté, la cité de Stratonicée recouvra, grâce à Marcus Cocceius Nerva[277], le statut de cité libre et autonome dont elle avait été en partie privée en 41 a.C., lors du règlement des affaires d'Asie par Marc Antoine[278].

b. Stratonicée sous l'Empire : une période prospère.

Sous l'Empire, la relation entre Stratonicée et Rome continua avec le même engouement[279]. Plusieurs ambassades à caractère civique ou religieuse furent envoyées auprès des différents princes au cours du Ier siècle p.C.[280]. L'une d'elles, menée par Tiberius Flavius Eudémos avait pour but de se voir confirmer une liberté obtenue des décennies auparavant[281]. D'ailleurs, une émission frappée sous le principat de Titus[282] nous apporte la preuve que Stratonicée n'avait pas perdu l'estime de Rome. En effet, la légende du revers indique ΦΙΛΟCЄBACTΩN. Ce titre qui n'apparaît pas avec le nom d'une personne, mais avec l'ethnique de la cité confirme que l'étroite relation entretenue par Rome et Stratonicée était encore solide au Ier siècle de notre ère.

[273] Pour N. Belayche (Belayche 2009, p. 207), « le récit des manifestations [---] dessine aussi le portrait d'un Zeus poliade, à la mesure d'une grande cité. Sa protection passe par une relation privilégiée [---] et par une présence ininterrompue, défiant les lois de la physique ».

[274] Claudon 2015, p. 197.

[275] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 505.

[276] La double asylie est un privilège rare qui n'est connu qu'à Pergame (*Asclépieion* et le temple d'Athéna *Nicéphoros*) et à Chalcédoine (pour ses deux sanctuaires d'Apollon). Cf. Delrieux 2007a, p. 212-217 ; Ferriès & Delrieux 2011, p. 452.

[277] Différents privilèges furent votés par Stratonicée en l'honneur de M. Cocceius Nerva. Cf. Ferriès & Delrieux 2011, p. 421-467.

[278] Ferriès & Delrieux 2011, p. 451.

[279] Depuis 167 a.C., Stratonicée n'a pas dénoncé l'alliance romaine et ce malgré les crises de 133, 89 ou 39 a.C. Cf. Delrieux 2014, p. 11.

[280] Claudon 1995, Annexe III, p. 91-110.

[281] Claudon 2015, Annexe III, p. 97.

[282] Titus/1.

Au IIe siècle p.C., Stratonicée dut faire face à plusieurs évènements malheureux qui renforcèrent ses liens avec le pouvoir romain. Afin de répondre à ces imprévus, la diplomatie stratonicéenne envoya près de huit ambassades entre 139-212 p.C. Les premières eurent lieu sous le principat d'Antonin le Pieux, lorsque la Carie fut touchée par plusieurs séismes[283] qui provoquèrent de nombreux dégâts. A la suite de ces tremblements de terre, plusieurs ambassades furent dépêchées à Rome par les cités carienne touchées[284]. Stratonicée fut l'une d'elles et envoya, en 139 p.C. et en 142 p.C., deux missions, dont l'une avait à sa tête Hiéroclès, fils de Panaitios[285], pour solliciter l'aide de l'empereur[286]. Le succès fut au rendez-vous puisque le Prince ne resta pas insensible aux destructions[287]. C'est certainement pour honorer l'inébranlable amitié entre les deux cités qu'Antonin décida de donner près de 250 000 deniers à la cité pour la reconstruction de la ville meurtrie[288]. Cette dernière put également s'appuyer sur des dons effectués par des riches citoyens[289]. Toutes ces aides, à la fois impériales et privées, permirent une reconstruction rapide[290].

Les différents appels de Stratonicée à Rome ne s'arrêtèrent pas aux demandes matérielles. À la fin du principat d'Antonin Le Pieux et au début de celui de Marc Aurèle, des ambassadeurs furent envoyés à Rome afin de solliciter le prince pour des questions religieuses et politiques[291]. Ainsi, nous savons qu'une ambassade, dans les années 160 p.C., désirait obtenir des subsides pour la restauration de l'autel d'Hécate à Lagina[292], le sanctuaire portant encore les stigmates des différents séismes survenus quelques années auparavant. Les envoyés avaient sans doute en mémoire les bienfaits que Sylla avait accordés à Lagina en 81 a.C. et plus précisément l'asylie accordée au sanctuaire. La politique romaine envers les cultes locaux poussa certainement l'empereur à accepter cette requête, d'autant qu'une autre

[283] L'Asie Mineure a subi des tremblements de terre dans les années 139-142. Cf. Laumonier 1938, p. 268, n° 3 ; Robert 1978, p. 401-402 ; Delrieux 2008, p. 220–221 ; Delrieux 2012, p. 261 ; Thély 2016, p. 122-123.

[284] La cité de Stratonicée envoya en 139 une ambassade dirigée par Hiéroclès puis une autre en 142 dont nous ne connaissons pas les ambassadeurs. Cf. Claudon 2015, p. 230 et annexe III, p. 104-105.

[285] D'après L. Thély (Thély 2016, p. 194-195), T. Flavius Ainéios a accompagné dans sa jeunesse Hiéroclès lors de son ambassade en 139 p.C.

[286] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 1028-1029.

[287] Antonin le Pieux a permis la reconstruction des cités de Carie, de Lycie, de Cos et de Rhodes. Cf. Pausanias VIII, 43, 4 ; Delrieux 2008, p. 222.

[288] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 1029 ; Claudon 2015, p. 306.

[289] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 1009.

[290] Delrieux 2008, p. 222.

[291] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 690 ; *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 678 ; Claudon 2015, Annexe III, p. 109.

[292] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 690.

demande fut accordée lors de cette ambassade. En effet, Stratonicée avait sollicité l'administration impériale pour être reconnue métropole régionale[293].

Cette décision devait permettre à Stratonicée d'asseoir son influence et d'obtenir des avantages politiques et fiscaux à l'échelle régionale comparables à ceux des métropoles provinciales[294]. Elle s'inscrivait dans un contexte de concurrence avec la cité d'Aphrodisias qui fut reconnue, elle aussi, métropole de Carie. Cette double reconnaissance entraîna inévitablement des tensions entre les deux cités. Si Stratonicée se définit comme « autochtone et métropole de Carie », Aphrodisias utilisa quant à elle, les termes de « première métropole de Carie » [295]. D'après Anna Heller, le fait que le titre de métropole de Carie n'apparaisse que dans un seul décret pour chaque cité montre que les Romains, devant la résurgence d'une rivalité, ont retiré rapidement cette prérogative aux deux cités[296]. C'est peut-être dans ce contexte d'octroi du titre de métropole que Stratonicée dépêcha une ambassade aux autres cités d'Asie. En effet, un décret du milieu du IIe siècle p.C. nous informe de l'envoi d'une mission diplomatique à Rome et en Asie[297]. Néanmoins, la détérioration du décret ne nous permet pas de connaitre les raisons de la démarche ni les cités concernées par cette ambassade.

La seconde moitié du IIe siècle p.C. fut une période florissante pour Stratonicée. En effet, celle-ci pu reconstruire des bâtiments monumentaux (porte majestueuse, colonnade, fontaine) mais également embellir ou réparer certains de ses édifices anciens, comme le gymnase, le théâtre ou le *bouleutérion*[298]. Cette prospérité ne s'arrêta pas avec l'arrivée au pouvoir des Sévères. Un regain d'activité se fit même sentir, entre la fin du IIe siècle et le début du IIIe siècle p.C., avec une production toujours plus importante de monnaies provinciales[299].

En raison des lacunes épigraphiques et littéraires de plus en plus importantes au IIIe siècle p.C., il est très difficile d'écrire une histoire précise de Stratonicée après la mort de Sévère Alexandre et de connaître l'attitude de la cité durant l'Anarchie Militaire. Tout au plus,

---

[293] Une ambassade avait été envoyé à Rome. Cf. Claudon 2015, Annexe III, p. 109.

[294] Heller 2006, p 206.

[295] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 15 ; Robert 1957, p. 370, n° 4.

[296] Pour A. Heller (Heller 2006, p 290), « [---] d'autres explications ne sont pas à exclure : le statut a pu être accordé en bonne et due forme, mais retiré rapidement – soit parce qu'il avait déclenché une rivalité trop aiguë [---], soit parce que les métropoles plus puissantes protestaient contre la diffusion et, par suite, la banalisation du privilège ». Cf. Bowersock 2002, p. 141 ; Puech 2004, p. 366 et p. 402 ; Delrieux 2013, p. 83-84, n.81-82.

[297] Claudon 2015, Annexe III, p. 108

[298] Bernini & Rivault 2020, p. 148.

[299] La majorité des frappes provinciales datent du principat de Septime Sévère.

savons-nous que l'atelier monétaire arrêta de frapper des monnaies sous le principat de Valérien Ier, comme d'ailleurs la plupart des autres ateliers cariens[300]. D'après Bilal Söğüt, Stratonicée subit des destructions après un séisme en 365 p.C. Certaines parties de la ville furent alors détruites, comme la rue de la colonnade. C'est grâce à l'intervention de l'empereur que la cité put reconstruire cette rue. Au VIe siècle p.C. Etienne de Byzance est l'un des derniers à mentionner Stratonicée[301]. Dès lors, la cité sort de l'Histoire, avant de réapparaître au XVIIe siècle p.C. avec la redécouverte du site par Evliya Çelebi puis par le Dr. Pickering.

Depuis sa création au IIIe siècle a.C., jusqu'à sa disparition des sources au VIe siècle p.C., Stratonicée subit tous les événements majeurs survenus en Asie. N'étant ni la plus grande, ni la plus riche, ni la mieux placée des cités de Carie, Stratonicée réussit à surmonter ses difficultés au point d'apparaître comme un modèle de cité provinciale. En acceptant très tôt la domination romaine et en restant dévouée en toute circonstances à l'*Urbs*, Stratonicée profita des nombreux bienfaits romains pour affermir sa prospérité et asseoir dans le même temps, son influence au niveau régional. La vitalité de la société stratonicéenne se ressentit jusque dans l'émission civique de numéraire qui fut l'un des monnayages provinciaux les plus aboutis de la période.

Chapitre 3 : L'atelier monétaire de Stratonicée : état des connaissances actuelles.

La redécouverte de Stratonicée au XVIIe siècle p.C. et le nombre croissant de voyageurs visitant cette dernière permit une mise en lumière progressive de son atelier monétaire. Rapidement, le monnayage de la cité suscita un intérêt de la part des numismates et de nombreuses monnaies se retrouvèrent dans diverses collections privées. En France, les premières mentions de frappes stratonicéennes furent le fait de Jean Foy Vaillant qui publia en 1700 certains exemplaires dans son ouvrage *Numismatica Graeca*. A sa suite, plusieurs numismates, tels Jean-François Rousseau, Esprit-Marie Cousinéry ou encore Abraham Joseph

[300] C'est également sous Valérien Ier que Mylasa arrêta ses frappes. Cf. Delrieux (à paraître).

[301] L'auteur, dans sa notice, mentionne Στρατονῖκεια ... κεκληται δε άπό Στρατονίκης της Άντιόχου γυναικός.

Michelet d'Ennery acquirent des monnaies stratonicéennes[302]. Cet intérêt pour Stratonicée et son atelier n'était pas spécifique à la France. En Europe, Domenico Sestini ou Joseph Hilarius Eckhel possédaient également quelques pièces provenant de Stratonicée[303].

Le principal problème de ces exemplaires, fut qu'entre le XVIIIe et le XIXe siècle, il était très difficile, pour ne pas dire impossible, de différencier les monnaies de Stratonicée de Carie de celles de Stratonicée du Caïque. Ainsi, Domenico Sestini mélange-t-il par exemple les monnaies lydiennes avec les frappes cariennes[304]. La découverte du site de Stratonicée du Caïque par George Radet en 1886[305] permit de mieux connaître la cité et son atelier. Néanmoins, certains monnayages tardifs, comme celui à l'effigie de Sévère Alexandre ou Gordien III sont encore, aujourd'hui, sujets à discussions.

I. Le monnayage hellénistique : un monnayage connu de longue date.

Le monnayage hellénistique de Stratonicée de Carie a suscité tardivement l'intérêt des spécialistes. Le premier à se pencher véritablement sur le sujet fut Hans von Aulock, qui publia en 1967 dans la revue *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte*, un article intitulé « Zur Silberprägung des karischen Stratonikeia »[306]. Celui-ci réalisa son travail après la découverte, dans le bazar d'Istanbul, d'un fragment de trésor[307] de monnaies en argent venant de Stratonicée et de Rhodes[308]. Pour ce dernier, les monnaies découvertes, près de 290 pour Stratonicée et 60 pour Rhodes, appartenaient à un lot encore plus important[309]. Le catalogue publié dans l'article regroupe trente-cinq types monétaires figurant la tête d'Hécate ou de Zeus au droit, une Niké ailée au revers dans un carré creux[310]. Après une description concise de chaque type monétaire, l'article s'attarde sur les noms inscrits au droit et au revers en essayant de dresser une chronologie simplifiée des frappes grâce à la mention des magistratures ou des prêtrises. L'article se termine par une brève histoire de Stratonicée et par

[302] Mionnet 1808, p. 376-381 ; Mionnet 1833, p. 535-542.

[303] Sestini 1818, p. 62-63 ; Sestini 1819, p. 62-65.

[304] La légende des monnaies lydiennes mentionne ΑΔΡΙΑΝΟΠΟΛЄΙΤΩΝ CTPATONЄIKЄΩN. Cf. Sestini 1819, p. 65.

[305] Radet 1887, p. 114-118.

[306] von Aulock 1967, p. 7-15.

[307] *IGCH* 1357. Cf. http://coinhoards.org/id/igch1357

[308] L'auteur parle de drachmes et d'hémidrachmes. Cf. von Aulock 1967, p. 7.

[309] von Aulock 1967, p. 7.

[310] von Aulock 1967, p. 8-9.

une réflexion sur la datation du matériel étudié. Ce dernier, au vu du nom des personnes et des types de droit et de revers utilisés, semble avoir été frappé entre 125 a.C et 85 a.C[311].

Le second spécialiste à avoir travaillé sur le monnayage hellénistique de Stratonicée est Andrews Meadows qui publia en 2002, dans la *Numismatic Chronicle* un article intitulé « Stratonicea in Caria : The Hellenistic City and its Coinage »[312]. Le travail répondait à deux objectifs, le premier étant de reprendre la publication du trésor découvert à Muğla en 1965[313] et étudié en partie par Hans von Aulock, le second de mieux comprendre l'histoire hellénistique de la cité et de son monnayage. Dans cet article, Andrew R. Meadows base sa réflexion sur un catalogue fourni de près de 436 monnaies[314] dont la quasi-totalité est en argent[315]. Afin d'avoir une meilleure vision du monnayage stratonicéen, Andrew R. Meadows regroupe les monnaies en cinq catégories suivant leurs dates d'émission, puis les classe par poids, types et enfin par magistrats. Ainsi, alors que les trois premiers groupes rassemblent des monnaies frappées entre 167 a.C. et le Ier siècle a.C.[316], les deux derniers groupes regroupent des monnaies ayant eu cours sous l'Empire, du début du Principat au IIème siècle p.C[317]. Cet échantillon ainsi classé a permis à l'auteur de montrer le caractère exceptionnel du monnayage stratonicéen, aussi bien par son bimétallisme, en argent et en bronze, que par la régularité et l'abondance des frappes qui s'étalèrent sur près de quatre siècles.

Comme d'autres cités d'Orient, l'atelier monétaire de Stratonicée fut très actif durant la période hellénistique, aussi bien pour le monnayage de bronze que pour celui d'argent. Là où il se démarque, c'est qu'à l'avènement de l'Empire, alors que la plupart des ateliers provinciaux arrêtèrent leurs monnayages d'argent, Stratonicée fut l'un des rares à le poursuivre. Non seulement la cité continua de frapper des monnaies d'argent mais, parfois, la cité n'émit que ce type de matériel[318]. En classant les exemplaires selon leur poids, Andrew H.

---

[311] von Aulock 1967, p. 15.

[312] Meadows 2002, p, 79-134.

[313] *IGCH* 1357. Cf. http://coinhoards.org/id/igch1357

[314] Les différents spécimens proviennent du trésor découvert à Muğla, mais également de divers musées et cabinets des médailles comme le British Museum, l'American Numismatic Society, Berlin, Bruxelles, Cambridge, Fethiye, Oxford, Paris, Princeton, Vienne.

[315] Pour le catalogue des monnaies en argent, cf. Meadows 2002, p. 80-98. Pour celui des pièces en bronze, cf. Meadows 2002, p. 113-114.

[316] Pour la chronologie du premier groupe, cf. Meadows 2002, p. 99-101. Pour le deuxième groupe, cf. Meadows 2002, p. 104 et pour le troisième groupe, cf. Meadows, p.109.

[317] Le quatrième groupe comprend des monnaies frappées sous les Julio-Claudiens alors que le cinquième groupe correspond à des monnaies datées du principat d'Antonin le Pieux. Cf. Meadows 2002, p. 111-113.

[318] Sous les Julio-claudiens, les frappes ne furent réalisées qu'en argent.

Meadows, fait apparaître un système à fractions complexe, avec des monnaies qui varient du simple au quadruple. Ainsi, d'après l'auteur, il faudrait voir dans les monnaies d'argent les plus lourdes (tétradrachme[319], tridrachmes[320] ou didrachmes[321]) des multiples des plus légères (drachmes[322] ou hémidrachmes[323]). Ce système à fraction s'insérait parfaitement dans la vie économique locale et suggérait une possibilité d'échanges commerciaux.

Ce monnayage est d'autant plus intéressant que, si nous étudions l'évolution des poids et des modules entre le groupe 1 et le groupe 3, nous pouvons relever une dépréciation de la valeur des différentes monnaies à la fin de la période hellénistique, les drachmes stratonicéennes perdant environ 30% de leurs poids. Ce phénomène de dépréciation monétaire n'était pas spécifique à Stratonicée et s'inscrivait dans un contexte de dépréciation générale dû aux troubles politiques. Durant cette période, l'atelier monétaire stratonicéen est passé de frappes de poids cistophoriques[324] à des frappes de poids rhodien plinthophorique[325] puis de poids romain[326]. En ne se limitant pas au seul monnayage hellénistique mais en prenant en compte aussi une partie des monnaies provinciales, l'article permet de borner chronologiquement les différentes frappes, en distinguant les monnaies émises lors de la création de l'Empire de celles déjà en circulation.

II. Le monnayage provincial romain : une manne à découvrir.

Autant les travaux de Hans von Aulock et d'Andrew R. Meadows mettent bien en lumière le monnayage hellénistique stratonicéen, autant, en ce qui concerne la période impériale, il reste beaucoup à faire. Afin de mieux comprendre le monnayage provincial romain de Stratonicée, nous pouvons nous baser sur les différents tomes publiés dans le *Roman Provincial Coinage* (*RPC*) et sur la base internet du site électronique du projet *Roman Provincial Coinage* qui compilent les types connus des monnayages provinciaux. Afin de

[319] Meadows 2002, Groupe 4c, p. 97

[320] Meadows 2002, Groupe 1, p. 80

[321] Meadows 2002 : Groupe 1, p. 80 ; Groupe 4a, p. 95 ; Groupe 4b, p. 96.

[322] Meadows 2002 : Groupe 1, p. 80 ; Groupe 2, p. 80-81 ; Groupe 3, p.91-94 ; Groupe 4a, p. 95-96 ; Groupe 4b, p.96-97 ; Groupe 4c, p. 97.

[323] Meadows 2002 : Groupe 2, p. 81-91 ; groupe 3, p. 94-95.

[324] Tout comme à Alabanda, Stratonicée a commencé à émettre des monnaies de poids cistophoriques, rapidement après leur création par les Attalides. Cf. Meadows 2002, p. 99-100.

[325] Meadows 2002, p. 100.

[326] Lemercier 2021, p. 153.

comprendre toute la spécificité et la complexité du monnayage de Stratonicée, il nous faut également nous tourner vers d'autres sources, qui nous permettent d'étoffer notre catalogue. Hormis les monnaies trouvées lors des fouilles archéologiques, les exemplaires les plus nombreux sont ceux conservés dans les différents musées et cabinets des médailles européens et nord-américains. Actuellement, près de 372 monnaies sont recensées dans dix-sept établissements dans le monde[327]. La plupart des monnaies sont conservées dans cinq grands établissements situés à Paris, Londres, Copenhague, Berlin et New-York. Certains de ces exemplaires ont été présentés dans le cadre d'expositions monétaires[328].

Musées ou cabinets possédant des monnaies de Stratonicée.	
Athènes	5
Berlin	65
Bodrum	1
Boston	9
Cambridge	4
Cologne	4
Dresde	3
Harvard	3
Londres	74
Moscou	1
New-York	38
Oxford	26
Paris	93
Rome	2
Varsovie	5
Vienne	34
Yale	5

[327] Cf. introduction (fig.2-3).

[328] Des exemplaires de Stratonicée ont été présentés au British Museum lors de l'exposition « *Defacing the past damnation and desecration in imperial Rome* » du 13 octobre 2016 au 07 mai 2017.

Ces travaux qui restent une source d'information pour les spécialistes, sont à mettre en relation avec les exemplaires issus des catalogues des maisons de ventes et ceux issus des *Sylloge Nummorum Graecorum (SNG)*[329]. Les informations tirées de ces ouvrages sont à considérer avec précaution, les descriptions succinctes des monnaies pouvant conduire à des erreurs d'interprétation. Certaines maisons de vente ont classé des monnaies de Stratonicée en Lydie dans le monnayage de Stratonicée en Carie[330] et inversement, alors que d'autres se sont trompées sur le types monétaires, confondant certains empereurs entre eux[331]. La vigilance est donc de mise lors de l'utilisation de ces sources.

La mise en relation de tous les exemplaires nous permet d'obtenir un échantillon de près de 860 monnaies[332]. Cette profusion de monnaies n'est pas spécifique à Stratonicée, les ateliers monétaires voisins de Mylasa et d'Aphrodisias[333], étant également très actifs. Le dépouillement du matériel montre une grande diversité dans les frappes, avec des types allant du dieu olympien aux héros en passant par les abstractions divinisées, mais également dans l'emploi du bimétallisme[334]. Cette abondance de monnaie est en grande partie due au fait que l'atelier stratonicéen fut actif de l'avènement d'Auguste au principat de Valérien Ier, l'apogée se situant sous les Sévères. A l'instar d'autres cités, comme Pergé qui a frappé monnaie jusqu'en 276 p.C. ou Alexandrie d'Egypte dont l'atelier ferma en 297 p.C.[335], Stratonicée cessa ses frappes au cours du IIIe siècle p.C.

[329] Près de 342 exemplaires sont référencés dans les catalogues de ventes et 127 sont tirés des *SNG*.

[330] Une monnaie à l'effigie de Macrin fut classée dans le monnayage de Stratonicée de Carie, par la maison de vente CNG, alors qu'il s'agissait d'une monnaie de Lydie. Cf. CNG 237 (2010), lot 93.

[331] Les cabinets monétaires de New-York et de Vienne ont classé des monnaies de Stratonicée du Caïque à l'effigie de Gordien III dans le monnayage, de Stratonicée de Carie, d'Héliogabale. Cette erreur fut reprise par la maison de vente Savoca Coins. Pour New-York, cf. NY (1953.172.1). Pour Vienne, cf. American Numismatic Museum Notes Tome VII, n° 8. Pour Savoca Coins, cf. Savoca Numismatik 16th Blue Auction (2019), lot 746.

[332] On compte également les 18 exemplaires tirés de collections privées.

[333] Mc Donald 1992, p. 57-157 ; Delrieux 2008.

[334] Stratonicée a émis plusieurs séries monétaires d'argent dont les dernières frappes eurent lieu sous le principat d'Antonin. Cf. *BMC*, Caria, p. 154 n° 49 ; Meadows 2002, p. 97, Group 5, n° 1a, 2a ; *RPC* IV Online, https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/1510 ; *RPC* IV Online, https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/2737

[335] Amandry 2017, p. 244.

Deuxième partie

Catalogue.

Chapitre 1 — Guide de lecture.

Le matériel est classé par empereur puis, si nécessaire, par César et par impératrice. Sous un même principat, les exemplaires sont présentés par types monétaires et par liaisons de coins. Pour ne pas faire de trop nombreux allers/retours avec les planches, une photographie a été placée en tête de chaque série monétaire en guise d'exemple photographique. Les descriptions de chaque pièce ont été réalisées de la manière suivante :

- numéro d'ordre de la série monétaire, suivi de notre estimation de datation et de la référence, entre parenthèses, au site électronique du projet *Roman Provincial Coinage*,
- description détaillée du droit et du revers,
- numéro d'ordre de la monnaie (associée à une lettre placée à la suite de l'indication des coins de droits et de revers),
- numéro d'ordre des coins de droit et de revers (l'étoile renvoie à l'illustration qui sert de modèle à la série),
- métal utilisé (indication selon les abréviations courantes : AR pour l'argent ; AE pour le bronze),
- module (exprimé en millimètres),
- axe de figuration des coins (exprimée en chiffres du cadran horaire),
- poids (exprimé en grammes),
- référence muséographique éventuelle à la monnaie (lieu de conservation et numéro d'inventaire) et, s'il y a lieu, publication(s) mentionnant la pièce classée(s) dans l'ordre chronologique de parution,
- commentaire éventuel.

Lorsqu'une de ces informations n'est pas connue, la lacune est remplacée par un point d'interrogation. Afin de ne pas surcharger inutilement le catalogue, le mémoire et les planches, certains termes souvent répétés ont été abrégés, comme ci-après, de la manière la plus simple possible.

Liste des abréviations (dans l'ordre alphabétique)	
Abréviations usuelles	Noms d'empereurs, de césars et d'impératrices abrégés
? : donnée inconnue	Ant : Antonin le Pieux
CGT : collection Clifford G. Thring	Aug : Auguste
coll. (part.) : collection (particulière)	Carac : Caracalla
ctm. : contremarque	Clau : Claude

d. : droit	Com : Commode
D?/R? : coins de droit et de revers non identifiés	Dom : Julia Domna (avec son époux)
dr. : droite	Domna : Julia Domna (seule ou avec Caracalla)
Dx/Rx : coins de droit et de revers (x = numéro d'ordre)	Gord : Gordien III
ex. : exemplaire	Had : Hadrien
g : gramme	M.Aur : Marc Aurèle
g. : gauche	Mam : Julia Mamaea
grèn : grènetis	Nero : Néron
h : heure (orientation de l'axe des coins)	Octa : Octacilia Severa
ill. : illisible	Phil : Philippe l'Arabe
lég. : légende	Plau : Plautilla
mm : millimètre	Sept : Septime Sévère
r. : revers	SevA : Sévère Alexandre
SP : série provinciale sans portrait impérial	Tib : Tibère

Pour les monnaies conservées dans des collections publiques, seuls les noms des villes qui les abritent ont été cités dans le catalogue. Le nom des institutions est indiqué ci-dessous avec le nombre d'exemplaires recensés entre parenthèses.

Athènes : Νομισματικό Μουσείο (5)

Berlin : Staatliche Museen zu Berlin, Preussischer Kulturbesitz, Münzkabinett (65)

Berne : Historisches Museum Bern, Münzkabinett (8)

Bodrum : Sualtı Arkeoloji Müzesi (1)

Boston : Museum of Fine Arts (9)

Bruxelles : Bibliothèque royale Albert Ier, Cabinet des Médailles (1)

Cambridge : Fitzwilliam Museum, Department of coins and Medals (4)

Cologne : Universität zu Köln, Münzsammlung am Institut für Altertumskunde (4)

Copenhague : Nationalmuseet, Kongelige Mønt- og Medaillesamling (31)

Dresde : Staatliche Kunstsammlungen, Münzkabinett (3)

Florence : Museo archeologico nazionale (1)

Glasgow : Hunterian Museum, University of Glasgow (1)

Harvard : Harvard University Art Museums, Arthur M. Sackler Museum (3)

Helsinki : Museovirasto, Suomen Kansallismuseo (6)

Istanbul : Vehbi Koç Foundation's Sadberk Hanım Museum (1)

Londres : British Museum, Department of Coins and Medals (74)

Moscou : Musée des Beaux-Arts Pouchkine (1)

Muğla : Muğla Museum (9)

Munich : Staatliche Münzsammlung (14)

Münster : Westfälisches Landesmuseum für Kunst und Kulturgeschichte (2)

New-York : American Numismatic Society (38)

Oxford : Ashmolean Museum, Heberdeen Coin Room (26)

Paris[1] : BnF, Département des Monnaies, Médailles et Antiques (69)

Paris[2] : Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, Fonds Louis Robert (24)

Rome : *Museo nazionale romano* (2)

Strasbourg : Bibliothèque Nationale Universitaire (2)

Tübingen : Museum der Eberhard Karls Universität, Münzsammlung des Instituts für klassischen Archäologie (7)

Varsovie : Muzeum Narodowe, Gabinet monet i medali (5)

Vienne : Kunsthistoriches Museum, Sammlung von Medaillen, Münzen und Geldzeichen (34)

Winterthur : Departement Kulturelles und Dienst, Münzkabinett (11)

Yale : Yale University Art Gallery, Deparment of Coins and Medals (5)

Le mémoire se termine par un addendum comprenant les monnaies ayant été trouvées après l'arrêt du recensement en novembre 2022[336].

Chapitre 2 — Catalogue.

I. Les Julio-Claudiens et les Flaviens.

a. Auguste.



Aug/1

Aug/1 : 11-14 p.C. (*RPC* I [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/1/2775])

D : EYMENHΣ ; tête d'Auguste lauré à dr., le tout dans un grèn.

R : ΣTPATO à l'exergue ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, le tout dans un grèn.

1. D1/R1 * AR 19 mm 12h 2,83 g Londres (1979-1-1-1081) ; *SNG von Aulock*, n° 8161 ; *RPC* I, n° 2775/1 ; Meadows 2002, p. 95, Group 4, Type A, Type ii, n° 2a.

[336] Certaines monnaies présentant un intérêt majeur pour notre étude, les exemplaires en argent par exemple, ont été incorporées dans le catalogue, même après l'arrêt du recensement.



Aug-Tib/1

Aug-Tib/1 : 14-37 p.C. (*RPC* I [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/1/2777])

D : tête d'Auguste ou de Tibère lauré à dr., le tout dans un grèn.

R : APICTEAC XIΔPΩN ; CTPAT à l'exergue ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, le tout dans un grèn.

2.	D2/R2		AR	19 mm	12h	2,93 g	Londres (1979-1-1-1080) ; *SNG von Aulock*, n° 2663 ; *RPC* I, n° 2777/3 ; Meadows 2002, p. 96, Group 4, Type B, n° 1a. ;
3.	D3/R3	a.	AR	19 mm	12h	3,31 g	Berlin (18258518.69/1875) ; *RPC* I, n° 2777/1 ; Meadows 2002, p. 95, Group 4, Type B, n° 2a.
		b.*	AR	19 mm	12h	3,12 g	Berlin (18258517 acquis en 1900 Imhoof-Blumer) ; Imhoof-Blumer, 1890, n° 449a ; *RPC* I, n° 2777/2 ; Meadows 2002, p. 95, Group 4, Type B, n° 3a.



Aug-Tib/2

Aug-Tib/2 : 14-37 p.C. (*RPC* I [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/1/2777A])

D : tête d'Auguste ou de Tibère lauré à dr., le tout dans un grèn.

R : [M]ENIΠΠOC ; ΣTPAT à l'exergue ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, le tout dans un grèn.

4.	D4/R4	*	AR	18 mm	12h	3,20 g	Commerce ; *RPC* I, n° 2777a ; Praefectus Coins Auction alpha (2021), lot 192.



Livie/1

Livie/1 : 14-29 p.C. (*RPC* I [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/1/2777b])

D : [---] ΛIBIA ; buste de Livie drapée et diadémée à dr., le tout dans un grèn.

R : ΔIONY[CIOC] CTP ; Hécate debout, la tête coiffée d'un *calathos* à dr., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr, le tout dans un carré creux.

5.	D5/R5	*	AR	15 mm	12h	1,25 g	Commerce ; *RPC* I, n° 2777b ; N&N EA 20 (2023), lot 452 ; Sébastien & Génie 2023, p.6-7.

b. Claude ou Néron.



Clau-Nero/1

Clau-Nero/1 : 41-68 p.C. (*RPC* I [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/1/2779])

D : tête de Claude ou de Néron lauré à dr., le tout dans un grèn.

R : ΚΛΑΥΔΙΟΣ ΘΕ[ΟΦΑΝΗΣ] ; ΣΤΡΑΤ à l'exergue ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, le tout dans un grèn.

6.	D6/R6	*	AR	20 mm	12h	2,52 g	Berlin (18258519, 653/1910) ; *RPC* I, n° 2779/1 ; Meadows 2002, p. 96, Group 4, Type B, n° 4a.



Clau-Nero/2

Clau-Nero/2 : 41-68 p.C. (*RPC* I [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/1/2781])

D : tête de Claude ou de Néron lauré à dr., le tout dans un grèn.

R : CABЄINIANO ΠΥΘΕΑΣ ; CTPATO à l'exergue ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, le tout dans un grèn.

7.	D7/R7	a.*	AR	22 mm	01h	6,43 g	Londres (AR 95–WT 99) ; *BMC*, Caria, p. 151.33 ; Walker 1976, p. 57. ; *RPC* I, n° 2781/1 ; Meadows 2002, p. 97, Group 4, Type C, n° 1a.;
		b.	AR	?	?	?	Bodrum (1196/25-18-82).
		c.	AR	?	?	6,29 g	Coll. Donovan.

c. Titus.



Titus/1

Titus/1 : 79-81 p.C. (*RPC* II [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/2/1196])

D : TITOC KAICAP CЄBACTOC ; tête de Titus lauré à dr., le tout dans un grèn.

R : CTPATONIKЄΩN ΦIΛOCЄBACTΩN ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., le tout dans un grèn.

8.	D8/R8	a.	AE	27 mm	12h	11,94 g	Harvard (1983.56.53) (coll. H. Bartlett Wells, 1929) (TITOC KA[ICAP CЄBACTOC] / [CTPATONIKЄΩN ΦIΛOCЄBACTΩN]
		b.*	AE	25 mm	12h	11,97 g	Paris[1] (BnF - 943A 17-26-62) ; Babelon 1898, n° 2572 ; *RPC* II, n° 1196.
	DX/RX	x.	AE	25 mm	?	?	Imhoof-Blumer 1901-1902, p. 156, n° 10 ; *RPC* II, n° 1196.

II. Les Antonins.

a. Hadrien.



Had /1

Had/1 : après 128 p.C. (*RPC* III [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/3/2197])

D : AVTO TPAIANOC AΔPIANOC ; buste d'Hadrien barbu et lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grèn.

R : ЄΠI CTPA TI KΛAV BAΛЄNTOC CTPATONIKЄΩN ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

9.	D9/R9	*	AE	26 mm	12h	10,28 g	Paris[1] (BnF - FG 945.17-27-1) ([AVTO] TPAIANOC AΔPIA[NOC] / [ЄΠI CTPA TI] KΛAV BAΛЄNTOC C[TPATONIKЄΩN]) ; Babelon 1898, n° 2575 ; *RPC* III, n° 2197/1.

b. Antonin le Pieux.



Ant/1

Ant/1 : après 142 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/1510])

D : AV KAI˙ T˙ AIΛ˙ AΔPIANOC˙ ANTϢNINOC ; tête d'Antonin le Pieux barbu et lauré à dr. avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grén.

R : ΦΛ APICTOΛAOC ; CTPATO à l'exergue ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main dr., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

10. D10/R10 * AR 20 mm 6h 2,09 g Londres (1894.5.10.31) ([AV˙ K]AI˙ T˙ AIΛ˙ AΔPIANOC˙ ANTϢNINOC) ; (1 ctm. au d. : Howgego 841) ; *BMC*, Caria, p. 154.49 ; Meadows 2002, p. 97, Group 5, n° 1a.



Ant/2

Ant/2 : après 142 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/2737])

D : AV KAI T˙ AIΛ˙ AΔPIANOC ANTΩNЄINOC ; tête d'Antonin le Pieux barbu et lauré à dr. avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grén.

R : KΛAV APICTЄAC ; CTPATO à l'exergue ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main dr., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

11. D11/R11 * AR 20 mm ? 3,33 g Paris[1] (BnF - P 944.17-27-2) (1 ctm. au d. : Howgego 841) ; Mionnet III. p. 378.440 ; Meadows 2002, p. 98, Group 5, n° 2a.



Ant/3

Ant/3 : après 142 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/25201])

D : AV KAI T AIΛ˙ AΔPIANOC ANTΩNЄINOC ; tête d'Antonin le Pieux barbu et lauré à dr. avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grén.

R : A[---]IE[---]PYCAO[---] ; CTPATO à l'exergue ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main dr., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

12. D11/R12 * AR 19 mm 6h 2,87 g Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 841?) ; Leu Numismatik EA 28 (2023), lot 2289.



Ant/4

Ant/4 : Début décennie 140 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/25094])

D : AVT KAI˙ [T AIΛ AΔPIANOC] ANTΩNЄINOC ; tête d'Antonin le Pieux barbu et lauré à dr. avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grén.

R : [K]ΛA[Y]ΔIOY [---] ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., un sceptre dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un carré creux.

13. D12/R13 * AR 14 mm ? 1,30 g Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 841) ; N&N EA 20 (2023), lot 454.



Ant/5

Ant/5 : Début décennie 140 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/1511])

D : AVT KAI T AIΛ AΔPIANOC ANTΩNЄINOC ; tête d'Antonin le Pieux barbu et lauré à dr. avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grén.

R : ЄΠI C AIΛ ΘЄOΞЄNOV CTPATONЄIKЄΩN ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

14. D13/R14 a.* AE 28 mm 6h 11,48 g Londres (BMC 50) ; *BMC*, Caria, p. 154.50.

b. AE 28 mm 6h 12,18 g Berlin.



Ant/6

Ant/6 : début décennie 140 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/1512])

D : AVT KAI [T] AI[Λ AΔPIANOC] ANTΩNЄINOC ; tête d'Antonin le Pieux barbu et lauré à dr. avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grén.

R : [---] AΘHNOKΛЄOC CTPATONЄIKЄΩN ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

15.	D13/R15	*	AE	32 mm	5h	21,36 g	Berlin ; Imhoof-Blumer 1901-1902, p.156, n° 11.



Ant-M.Aur/1

Ant-M.Aur/1 : 144-161 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/1513])

D : AYT KAI TI AIΛ ANTΩNINOC AVPHΛIOC KAICAP ; bustes affrontés d'Antonin le Pieux barbu et lauré à dr. avec *paludamentum* et de Marc Aurèle César avec *paludamentum* à g., le tout dans un grén.

R : EΠI AΘHNOKΛЄOVCTPATONЄIKЄΩN (sic) ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main dr., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

16.	D14/R16	a.*	AE	35 mm	5h	30,60 g	Commerce ; CNG 93 (2013), n° 813.
		b.	AE	35 mm	12h	24,05 g	New York (1953.171.664) (lég. rev. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		c.	AE	35 mm	6h	29,77 g	Berlin (B-I) ; Imhoof-Blumer 1905, *SNR* 13, p. 257.7 ; Imhoof-Blumer 1908, p. 97.7.
		d.	AE	36 mm	?	30,80 g	Commerce ([AYT KAI TI] AIΛ ANTΩNINOC AVPHΛIOC KAICAP / EΠI AΘHNOKΛ[ЄOV CTPAT]ONЄ[IKЄΩN]) ; CNG Triton II (1998), lot 633.
		e.	AE	36 mm	?	23,46 g	Commerce ; Gorny 89 (1998), lot 324.
	DX/RX		AE	39 mm	6h	37,36 g	Berlin (Löbbecke) (ex. cassé).



M.Aur/1

M.Aur/1 : 161-169 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/25110])

D : [---] AYPH[---] ; buste de Marc Aurèle barbu et lauré à dr. avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grén.

R : [ΨΗΦΙCAMЄNOY] ΦΛAYBIOY [ΔIOMHΔOYC] ; Hécate trônant de face sur un lion bondissant à g., la tête tournée vers la déesse, tenant des deux mains un voile au-dessus de sa tête, le tout dans un grèn.

17. D15/R17 * AE 24 mm ? 7,60 g Commerce ; Rönesans 3 (2023), lot 332 (coll. J. Kinney).

c. Commode.



Com/1

Com/1 : 175-177 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/11531])

D : Λ˙ AYP KOMOΔOC KAICAP ; buste de Commode à dr., avec cuirasse et *paludamentum*.

R : CTPATONIKЄѠN (rétrograde) ; Hécate debout à dr., la tête coiffée d'un calathos et d'un croissant de lune à g., dans la main dr. une patère au-dessus d'un chien la regardant, dans la g. une torche.

18. D16/R18 a. AE 28 mm 6h 13,68 g Paris[2] (AIBL, acquis à Izmir) ; Delrieux 2011, n° 631.

b.* AE 28 mm 6h 15,65 g Tübingen ; *SNG Tübingen*, n° 3485.



Com/2

Com/2 : 175-177 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/2305])

D : Λ˙ AYP˙ KOMOΔOC KAICAP ; buste de Commode à dr., avec cuirasse et *paludamentum*.

R : CTPATONЄIKЄΩN ; Hécate debout, de face, la tête à g., un objet rond (globe ?) dans la main dr., une torche dans la g., deux serpents et des épis de blé à ses pieds.

19. D17/R19 a.* AE 28 mm 12h 11,01 g Oxford ([---]Λ AYP˙ KO[MOΔOC---] / [CTPATONЄ]IKЄ[ΩN]) ; Milne 1938, p. 263, n° 4.

		b.	AE	25 mm	6h	9,38 g	Commerce [CTPATONЄ]IKЄ[ΩN]) ; Solidus Numismatik 104 (2022), lot 54.



Com/3

Com/3 : 175-177 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/1514])

D : Λ˙ AYP KOMOΔOC KAICAP ; buste de Commode à dr., avec cuirasse et *paludamentum*.

R : ЄΠI [---] P MYNIΛOY ЄPΓAΛE ; CTPATONIKЄΩN à l'exergue de g. à dr. ; Zeus *Niképhoros* trônant à g., les jambes dans un himation, une Niké dans la main dr. tendue, un sceptre dans la g., le tout dans un grèn.

20.	D18/R20	a.	AE	30 mm	6h	19,42 g	Copenhague ([Λ˙ A]YP K[OMOΔOC KAICAP] / ЄΠI [---P] MY[NIΛOY ЄPΓAΛE]) ; *SNG Copenhague*, Caria, n° 501.
		b.	AE	29 mm	12h	16,15 g	Londres (1928-6-5-3) (lég. ill.).
		c.*	AE	35 mm	6h	18,31 g	Paris[1] (BnF - FG-946.17-27-3) ; Babelon 1898, n° 2576.
21.	D18/R21		AE	?	?	15,40 g	Commerce (lég. ill.) ; Künker 32 (2014), lot 67.
22.	D18/R22		AE	30 mm	6h	20,33 g	Commerce (lég. ill. / [ЄΠI ---P MYNIΛOY] ЄPΓAΛE / CTPATO[NIKЄΩN]) ; Numismatik Naumann 47 (2016), lot 331.

III. Les Sévères.

a. Septime Sévère.



Sept/1

Sept/1 : 194-197 p. C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73665])

D : AV KAI ΛOV CЄΠ CЄBHPOC ΠEP; buste lauré de Septime Sévère à dr. avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grèn.

R : ЄΠ ΠPY ΛЄONTOC TOV AΛKЄOV CTPATONЄIKЄΩN; Zeus *Niképhoros* trônant à g., les jambes dans un himation, une Niké dans la main dr. tendue, un sceptre dans la g., le tout dans un grèn.

23.	D19/R23	a.	AE	32 mm	6h	16,57 g	Oxford (14.05.1948) ([AV KAI] ΛOV CЄΠ CЄ[BH]POC ΠEP / : [---] [ΛЄ]ONTOC TOV A[ΛKЄOV]).

		b.*	AE	33 mm	6h	17,73 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Tintinna 50 (2015), lot 3005.



Sept/2

Sept/2 : 197-204 p. C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73643])

D : AY KA Λ CЄΠ CЄOYHPOC ΠЄ ; buste lauré de Septime Sévère à dr. avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΠPY ΛЄONTOC AΛKAIOY CTPATONIKEΩN ; Zeus *Niképhoros* trônant à g., les jambes dans un himation, une Niké dans la main dr. tendue, un sceptre dans la g., le tout dans un grèn.

24.	D20 /R24	a.	AE	35 mm	7h	18,99 g	Londres (BMC 51) (AY KA Λ CЄ[Π] CЄOYHPOC ΠЄ[---] / ЄΠI ΠPY ΛЄONTOC AΛKA[I]OY CTPATONIK[EΩN]) ; *BMC*, Caria, p. 155.51.
		b.*	AE	31 mm	?	17,33 g	Munich ; *SNG München*, Karien, n° 419.



Sept/3

Sept/3: 197-204 p. C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73652])

D : AY KAI Λ CЄΠ CЄBHPOC ΠЄPTINAΞ ; tête laurée de Septime Sévère à dr. avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grèn.

R : ЄΠI KΛ APICTЄOY CTPATONЄIKЄΩN ; Zeus *Niképhoros* trônant à g., les jambes dans un himation, une Niké dans la main dr. tendue, un sceptre dans la g., le tout dans un grèn.

25.	D21/R25	a.*	AE	34 mm	6h	12,02 g	Berlin, (18222745, acquis en 1928 Bernhard-Imhoof).
		b.	AE	34 mm	6h	17,27 g	Londres (1914.1.16.3) ([AY KAI] Λ CЄΠ [CЄBHPOC ΠЄPTINAΞ] / ЄΠI KΛ A[PI]CTЄOY CTPATONЄIKЄΩN).
		c.	AE	33 mm	6h	19,02 g	Paris[1] (BnF - 950 M3112 17-27-6) (CTPATONЄIKЄ [ΩN]).
	DX/RX		AE	35 mm	6h	15,09 g	New York (1953.171.817) (1 ctm. au d. : Howgego 536).



Sept/4

Sept/4 : 197-204 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73663])

D : AY KAI Λ CЄΠ CЄBHPOC ΠЄPTINAΞ ; tête laurée de Septime Sévère à dr., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI KΛ APICTЄOY CTPATONЄIKЄΩ(ω)N; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

26.	D21/R26	a.*	AE	37 mm	1h	31,68 g	Commerce ([AY KAI] Λ CЄΠ CЄB[HPOC ΠЄPTINAΞ] / ЄΠI [KΛ] APICTЄOY CTPATONЄI[KЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; CNG EA 69 (2005), lot 1015.
		b.	AE	34 mm	?	22,02 g	Commerce ([AY KAI Λ] CЄΠ CЄB[HPOC] / ЄΠ[I KΛ API]CTЄ[OY CTPATONЄI]KЄ[ΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536) ; [2] Howgego 188) ; CNG EA 117 (2005), lot 128.
		c.	AE	39 mm	12h	31,26 g	Londres (1979.1897) ([AY KAI] Λ CЄΠ CЄBHPOC ΠЄPTINAΞ) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536) ; [2] Howgego 188) ; *SNG von Aulock*, n° 2665.
		d.	AE	34 mm	6h	18,73 g	Commerce ([AY] KAI Λ CЄΠ [CЄBHP]OC ΠЄPTINAΞ / ЄΠI KΛ APICT[ЄOY CT]PATO[NЄIKЄΩN]) ; Schulten 22 (1988), lot 557.
		e.	AE	34 mm	?	?	Commerce (lég. ill.) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536) ; [2] Howgego 188) ; Schulman (1969), lot 1738.
27.	D21/R27	a.	AE	39 mm	?	36,81 g	Commerce ([AY KAI Λ C]ЄΠ CЄB[HPOC] / ЄΠI KΛ [APIC]TEOY CTPATONЄIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 123 (2005), lot 93.
		b.	AE	35 mm	5h	29,65 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Milas.), (CЄBHPO[C ΠЄPTINAΞ]) (1 ctm. au d. :Howgego 84) ; Delrieux 2011, n°638.
		c.	AE	37 mm	?	22,65 g	Commerce ([AY KAY Λ CЄΠ] CЄBHPOC ΠЄPTINAΞ) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536) ; [2] Howgego 188) ; Pecunem Gitbud & Numismatik Naumann 27 (2015), lot 435.
		d.	AE	38 mm	6h	32,97 g	Commerce ([AY KAY] Λ CЄΠ CЄBHPOC [ΠЄPTINAΞ] / ЄΠI KΛ [APIC]TЄOY CTPATONЄIKЄ[ΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Lanz 131 (2006), lot 290.
		e.	AE	37 mm	?	30,97 g	Copenhague (AY [KAY] Λ CЄΠ CЄBH[POC ΠЄPTINAΞ]) (1 ctm. au d. :Howgego 84?) ; *SNG Copenhague, Caria*, n° 502.

		f.	AE	?	?	?	Commerce ([AY KAI Λ] CЄΠ CЄ[BHPOC ΠЄPTINAΞ] / [Є]ΠI KΛ APICTЄ[OY CTPATONЄIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?) ; Hirsch XIII (1905), lot 3929.
28.	D21/R28	a.	AE	37 mm	6h	31,20 g	New York (1944.100.48069) (leg E.T. Newell) ([AY KAY] Λ CЄΠ CЄ[BHPOC ΠЄPTINAΞ] / ЄΠI KΛ APICTЄ[OY CTPATO] NЄIKЄωN).
		b.	AE	34 mm	12h	22,74 g	Paris[1] (BnF - FG 948 17-27-4) ([AY KAY Λ] CЄΠ CЄ[BHPOC ΠЄPTINAΞ] / ЄΠ[I] KΛ APICTЄOY [CTPATONЄI]KЄω[N]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536) ; [2] Howgego 188).
		c.	AE	41 mm	12h	15,93 g	Coll. CGT (1 ctm. au d. : Howgego 84).



Sept/5

Sept/5 : 197-204 p. C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73655])

D : AY KAI Λ CЄΠ CЄBHPOC ΠЄPTINAΞ ; tête laurée de Septime Sévère à dr., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI KΛ APICTЄOY CTPATONЄIKЄΩN ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

29.	D21/R29	a.	AE	33 mm	12h	24,56 g	Commerce ([AY KAI] Λ CЄΠ CЄBHPOC [ΠЄPTINA]Ξ) (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; CNG 123 (2005), lot 90.
		b.*	AE	38 mm	?	26,98 g	Commerce ([AY KAI Λ CЄ]Π CЄB[HPOC] / [ЄΠI KΛ APICT]ЄOY) ; CNG EA 123 (2005), lot 92 (1 ctm, au d, : Howgego 84).
		c.	AE	40 mm	6h	27,36 g	Commerce ([ΠЄPTINAΞ] / [ЄΠI KΛ APIC]TЄOY [CTPATONЄIKЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 83) ; CNG EA 306 (2013), lot 249.
		d.	AE	38 mm	?	24,40 g	Commerce ([AY KAI] Λ CЄΠ CЄBHPOC ΠЄPTINAΞ) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; *SNG von Aulock*, n° 2664.
		e.	AE	37 mm	6h	12,75 g	Vienne ([AY KAI Λ CЄ]Π CЄ[BH]POC [ΠЄPTINAΞ] / [ЄΠI] KΛ APICTЄOY CTPA[TONЄIKЄΩN]) ; *SNG Leypold*, n° 844.
		f.	AE	36 mm	6h	19,72 g	Helsinki ([AY KAI Λ] CЄΠ CЄ[BHPOC ΠЄPTINAΞ]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; SNG Keckman, n° 259.
		g.	AE	34 mm	6h	19,65 g	Helsinki ([AY KAI Λ] CЄΠ CЄ[BHPOC ΠЄPTINAΞ]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ;

							SNG Keckman, n° 260.
		h.	AE	36 mm	?	22,55 g	Commerce ([AY KAI Λ CЄΠ] CЄ[BHPOC ΠЄPTINAΞ] / ЄΠI KΛ [APIC]TЄOY CTPATONЄIK[ЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Rauch Auction 1 (2001), lot 244 ; Auctiones GMBH EA 46 (2016), lot 25. (coll. Fr. Righetti)
		i.	AE	37 mm	6h	23.30 g	Vienne (MK-GR030244) ([AY]KAI Λ CЄΠ CЄ[BHPOC ΠЄPTINAΞ] / [ЄΠI KΛ] APICTЄOY CTPATON[ЄIKЄΩN])(1 ctm. au d. : Howgego 84).
		j.	AE	?	6h	19,20 g	Commerce ([AY KAI Λ] CЄΠ CЄBH[POC ΠЄPTINAΞ] / [ЄΠI KΛ APICT]ЄOY CTPA[TONЄIKЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Peus 337 (1993), lot 601 ; Lanz 131 (2006), lot 288.
		k.	AE	40 mm	12h	33, 69 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84), VAuctions 332 (2018), lot 277.
		l.	AE	?	6h	15, 69 g	Commerce (lég. ill.) ; Chaponnière & Firmenich SA Auction 13 (2021), lot 396. (coll. J.M.A.L.)
30.	D21/R30	a.	AE	36 mm	?	32,50 g	Commerce (CЄBH[POC] / [ЄΠI KΛ APICTЄOY CTPAT]ONЄI[KЄ]ΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 123 (2005), lot 91.
		b.	AE	36 mm	12h	23,88 g	Varsovie (219125) ([AY KAI Λ] CЄΠ CЄ[BHPOC ΠЄPTINAΞ] / [ЄΠI KΛ APICTЄOY CTPATONЄIKЄΩN]).
		c.	AE	39 mm	12h	30, 65g	Berlin (18222743, acquis en 1900 Imhoof-Blumer) ([AY K]AI Λ CЄΠ CЄB[HPOC ΠЄPTINAΞ] / [ЄΠI KΛ APICTЄOY CT]PATONЄIK[ЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		d.	AE	38 mm	12h	31,55 g	Berlin (18222744, acquis en 1905) ([AY K]AI Λ CЄΠ CЄ[BHPOC ΠЄPTINAΞ] / [ЄΠI KΛ APICTЄOY CTPATONЄIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
31.	D21/R31	a.	AE	35 mm	6h	20,47 g	Commerce ([AY KAI] Λ CЄΠ CЄBHPOC ΠЄPTINA[Ξ]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; CNG 355 (2015), lot 281.
		b.	AE	35 mm	6h	20,82 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Milas.) ([AY KAI] Λ CЄΠ CЄBHPO[C ΠЄPTINAΞ]) (1 ctm. au d. :Howgego 84) ; Delrieux 2011, n°639.
		c.	AE	38 mm	11h	25,48 g	Berne (82.979) ([AY KAI Λ CЄΠ] CЄBHPOC ΠЄP[TINAΞ] / CTPATONЄI[KЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; *SNG Righetti*, n° 979.
		d.	AE	36 mm	?	19,05 g	Paris[1] (BnF - FG 949.17-27-5) ([AY KAI Λ]

							CЄП CЄB[HPOC ΠЄPTINAΞ] / ЄΠI KΛ APICTЄOY [CTPATONЄIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		e.	AE	37 mm	12h	?	Yale (2004.6.688) (lég. ill. / [ЄΠI KΛ APICTЄO]Y CTPA[TONЄIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		f.	AE	34 mm	6h	20,83 g	New York (1953.171.815) (lég. ill. / [ЄΠI KΛ API]CTЄOY CTPATONЄ[IKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		g.	AE	37 mm	6h	22,17 g	New York (1953.171.816) (lég. ill. / ЄΠI [KΛ APICTЄOY CT]PATONЄIKЄ[ΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		h.	AE	39 mm	6h	32,54 g	New York (1944.100.48068) (coll. Newell) ([AY KAI Λ] CЄП CЄ[BHPOC ΠЄPTINAΞ] / lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 84).



Sept-Dom/1

Sept-Dom/1 : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73617])

D : AV KAI CЄVHPOC˙ IOYΛIA ΔOMNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum,* et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΓPA IACONOC TOY KΛЄOROY (sic) CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de gauche, une torche enflammée dans la main g., une patère dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

32.	D22/R32	a.*	AE	39 mm	6h	22,61 g	Commerce ([AY KAI CЄVHPOC˙ IOYΛIA ΔOMNA] / ЄΠI ΓPA IACONOC [TOY] K[ΛЄOROY] CTPA[TONIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 195 (2008), lot 152. (coll. J. S. Wagner).
		b.	AE	39 mm	6h	20,37g	Vienne (MK-GR 035787) (AY [KAI CЄVH]POC˙ IOYΛ[I]A ΔOMNA / ЄΠI ΓPA IACONOC TOY KΛЄOROY CTPATO[---]ЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
33.	D22/R33	a.	AE	37 mm	6h	19,52 g	Berlin (18222753, acquis en 1906 Löbbecke) (ЄΠI Γ[PA IA]CONOC TOY KΛЄOROY C[TPA]TONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 536).
		b.	AE	38 mm	6h	26,15 g	Paris[1] (BnF - FG 954.17-27-10) (CЄVHPO[C IOY]ΛIA ΔOMNA) ; Babelon 1898, n° 2579.
		c.	AE	38 mm	6h	30,97 g	Paris[1] (BnF - FG 956A.17-27-13) (AY KAI CЄVHPO[C IOYΛIA ΔOMNA] / ЄΠI [Γ]P[A IACONOC TOY] KΛЄOROY

					CTPATONIKЄ[Ω]N).
d.	AE	37 mm	6h	17,49 g	Londres (1868.06.19.211) (lég. ill. / [ЄΠΙ ΓPA IAC]ONOC TOY KΛЄOROY CTPATONIK[ЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego ?) ; *BMC*, Caria, p. 156.57.
e.	AE	37 mm	6h	26,76 g	New York (1944.100.48074) (coll. Newell) ([AV] KA[I CЄVHPO]C IOYΛIA ΔOMN[A] / ЄΠΙ ΓPA IACONOC TOY [K]ΛЄOROY CTPATONIKЄ[Ω]N) (1 ctm. au d. : Howgego ?).
f.	AE	37 mm	6h	18,97 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84 ou 188) ; Peus 410 (2013), lot 684.
g.	AE	37 mm	12h	24,91 g	Commerce (AV KAI CЄV[HPOC IOYΛIA ΔOMNA] / ЄΠΙ ΓPA IACONOC [TOY KΛЄOROY CTPATONIKЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188 ou 84?) ; Peus 360 (1999), lot 626.
h.	AE	37 mm	6h	24,91 g	Commerce (AV KAI CЄV[HPOC IOYΛIA ΔOMNA] / ЄΠΙ ΓPA IACONOC [TOY KΛЄOROY CTPATONIKЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Schulten (1988), lot 559 ; Goldberg 23 (2004), lot 3811
i.	AE	38 mm	6h	27,27 g	Commerce (A[V KAI CЄ]VHPOC] IOYΛIA ΔOMNA / ЄΠΙ ΓPA IACONOC TOY KΛЄOROY CTPATONIKЄΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Schulten (1982), lot 871 ; Künker 333 (2020), lot 1082
j.	AE	40 mm	6h	28,61 g	Commerce (AV K[AI CЄVHPOC IOYΛ[IA ΔO]MNA / [ЄΠΙ ΓP]A IACONOC TOY [KΛЄO]ROY CTPATONIKЄΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Roma Numismatics Auction XIV (2017), lot 425.
k.	AE	35 mm	6h	17,83 g	Londres (1924.4.6.24) (ЄΠΙ ΓPA IACONOC [TOY] KΛЄOROY).
l.	AE	38 mm	?	28 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188), Bertolami 4 (2011), lot 165 ; Bertolami 5 (2012), lot 605 ; Roma Numismatics 4 (2012), lot 2260.
m.	AE	37 mm	?	23,16 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Gorny & Mosch 134 (2004), lot 1970.
n.	AE	38 mm	?	28,57 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Naville Numismatics 22 (2016), lot 253.
o.	AE	?	?	?	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; lot 592.



Sept-Dom/2

Sept-Dom/2 : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73618])

D : AV KAI CЄVHPOC IOYΛIA ΔOMNA AVΓ écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΓPA IACONOC TOY KΛЄOROY (sic) CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de gauche, une torche enflammée dans la main g., une patère dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

34.	D23/R34	a.*	AE	38 mm	6h	21,10 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego ?) ; Peus 420 (2017), lot 6542.
		b.	AE	38 mm	6h	24,20 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego ?) ; Vauctions 273 (2011), lot 272.
		c.	AE	37 mm	6h	19,78 g	Copenhague (ΔO[MNA]) (1 ctm. au d. :Howgego 536) ; *SNG Copenhague*, Caria, n° 507.
		d.	AE	37 mm	?	20,61 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Lanz 131 (2006), lot 294 ; Gorny & Mosch 265 (2019), lot 1004.



Sept-Dom/3

Sept-Dom/3 : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73615])

D : AV KAI CЄVHPOC IOYΛIA ΔOMNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΦΛ˙ ΛЄONTOC ΛЄNA APX CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de gauche, une torche enflammée dans la main g., une patère dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

35.	D24/R35	a.	AE	36 mm	5h	19,94 g	Londres (1979.1904) (AV K[AI CЄVHPOC] IOYΛIA ΔOM[NA]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego ?) ; *SNG von Aulock*, n° 2675.
		b.	AE	37 mm	?	23,92 g	Copenhague (IOYΛ[IA]) (1 ctm. au d. :

							Howgego ?) ; *SNG Copenhague*, Caria, n° 506.
		c.*	AE	38 mm	6h	18,04 g	Berlin (18222752, acquis en 1900 Imhoof-Blummer) (AV [KAI CЄVHPOC] IOY[ΛIA] ΔOMNA / ЄΠI ΦΛ˙ ΛЄONTOC [ΛЄNA A]PX CTPATONIKЄΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) .
		d.	AE	34 mm	6h	16,03 g	New York (1953.171.821) ([A]V KAI CЄVH[POC IOYΛIA ΔOMNA] / [ЄΠI ΦΛ˙ ΛЄONT]OC ΛЄNA APX CTPATONI[K]ЄΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		e.	AE	35 mm	?	25,96 g	Commerce (AV K[AI CЄVHPOC] IOYΛIA [ΔOMNA] / ЄΠI ΦΛ˙ ΛЄONTOC [ΛЄNA] APX CTPATONI[KЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Steirnberg 11 (1981), lot 288 ; Künker 133 (2007), lot 8960.
36.	D24/R36	a.	AE	36 mm	6h	18,83 g	Londres (1894.1005.32) (AV KAI C[ЄVHPO]C IOYΛIA ΔO[MNA] / ЄΠI ΦΛ˙ ΛЄONTOC [ΛЄNA] APX CTP[AT]ONIK[ЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego ?) ; *BMC*, Caria, p. 155.54.
		b.	AE	36 mm	12h	19,28 g	Paris[1] (BnF - M7905.44-8-58) (AV KAI CЄVHPOC [IOYΛIA] ΔOMNA / [ЄΠI ΦΛ˙ Λ]ЄONTOC Λ[Є]NA [APX CTPATONIKЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		c.	AE	35 mm	12h	14,63 g	Oxford (AV KAI C[ЄV]H[POC IOYΛIA ΔOMNA] / [ЄΠI ΦΛ˙ Λ]ЄONTOC [ΛЄNA APX CTPATONIKЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		d.	AE	35 mm	6h	25,91 g	Commerce (AV KAI CЄVHPOC IOYΛIA [ΔOMNA] / ЄΠI ΦΛ˙ ΛЄONTOC ΛЄNA (sic) APX CTPATONIKЄΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Galerie des Monnaies 1977, lot 358.
		e.	AE	36 mm	6h	20,84 g	Commerce (AV KAI CЄVHPOC IOYΛIA [ΔOMNA] / ЄΠI ΦΛ˙ ΛЄONTOC ΛЄNA APX CTPATONIKЄΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Helios Numismatics 3 (2009), lot 166 ; Gorny & Mosch 181(2009), lot 1781.
		f.	AE	36 mm	?	21,78 g	Commerce ; Pecunem Solidus 25 (2014), lot 117.
37.	D24/R37		AE	37 mm	?	20,74 g	Cambridge (AV [KAI CЄV]HPOC IOYΛIA ΔOMNA) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG Cambridge*, n° 1660

38.	D24/R38	a.	AE	37 mm	12h	24,70 g	Commerce ([AV KAI] CЄOHP[OC IOYΛIA ΔOMNA] / [ЄΠI Φ]Λ˙ ΛЄONTOC ΛЄNA APX CTPATONIKЄ[ΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; Roma Numismatics 2 (2011), lot 703 ; Baldwin's 90 (2014), lot 1376.
		b.	AE	37 mm	12h	27.85 g	Vienne (MK-GR 018423)([---] AV KAI CЄVHPOC IOVΛIA [---]NA) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		c.	AE	35 mm	6h	20, 47 g	Vienne (MK-GR 034146) (lég. ill.) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
39.	D24/R39	a.	AE	36 mm	6h	21.48 g	Vienne (AV KAI CЄVH[PO]C IOV[---] / ЄΠI ΦΛ˙ ΛЄONTOC [---]CTPATONIKЄΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		b.	AE	37 mm	6h	21,23 g	Helsinki (AV KAI [CЄVHPO]C IOYΛIA [ΔOMNA] / [ЄΠI ΦΛ˙] ΛЄONTOC [ΛЄNA APX] CTPATONIKЄΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; *SNG Keckman*, n° 261.
		c.	AE	37 mm	6h	23.50g	Vienne (MR-GR 027994) (ЄΠI ΦΛ ΛЄONTOC [---])(2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		d.	AE	37 mm	?	23,08 g	Commerce (AV KAI CЄV[H]POC IOYΛIA ΔOMNA / [ЄΠI ΦΛ˙ ΛЄONTOC ΛЄNA (sic) APX] CTPATONIKЄΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; CNG Mail Bid Sale 57 (2001), lot 815.
		e.	AE	37 mm	6h	21,88 g	New York (1953.171.823) (lég. ill. / ЄΠ[I ΦΛ˙ Λ]ЄONTO[C ΛЄNA A]PX CTPATONIKЄΩ[N]) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		f.	AE	36 mm	?	23,47 g	Commerce (AV KAI CЄ[VHPOC IO]YΛIA ΔOMNA / ЄΠI Φ[Λ Λ]Є[ONTOC ΛЄNA] (sic) A[PX CTP]ATONIKЄΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; CNG EA 86 (2004), lot 66.



Sept-Dom/4

Sept-Dom/4 : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : AV KAI CЄVHPOC IOYΛIA ΔOMNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum,* et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΦΛ ΛЄONTOC APX CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de gauche, une torche enflammée dans la main g., une patère dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

40. D24/R40 * AE 39 mm 12h 20,56 g Boston (61.1051 acquis le 11 octobre 1961.) (AV KAI CЄVHPOC [IOYΛIA ΔOMNA] / [ЄΠI ΦΛ ΛЄON]TOC APX [CT]PATONIKЄΩN(2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Hamburger (1932), lot 939.



Sept-Dom/5

Sept-Dom/5 : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/74125])

D : AV KAI CЄVHPOC IOYΛIA ΔOMNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum,* et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠ˙I ЄPΓЄΠI (sic) ΦΛ ΛЄONTOV CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de gauche, une torche enflammée dans la main g., une patère dans la dr., un chien ou un autel enflammé ses pieds, le tout dans un grèn.

41. D24/R41 * AE 36 mm 12h 17,92 g Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego ?) ; CNG EA 68 (2003), lot 164.



Sept-Dom/6

Sept-Dom/6 : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : AV KAI ΛOV CЄΠ CЄVHPOC IOY ΔOMNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum,* et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : [---] CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de gauche, une torche enflammée dans la main g., une patère dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

42.	D25/R42	*	AE	35 mm	6h	18,22 g	New York (1953.171.824) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
43.	D26/R43		AE	38 mm	6h	24,96 g	Cologne (AM-0634) (AV KAI ΛOV CЄΠ CЄVHPOC IOY [ΔOMNA] / lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 84) .



Sept-Dom/7

Sept-Dom/7: 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73636])

D : AV KAI C CЄVHPOC IOVΛIA ΔOMNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠIIMЄΛ KΛ APICTЄOV CTPATONIKEΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de gauche, une torche enflammée dans la main g., une patère dans la dr., sacrifiant au-dessus d'un autel enflammé, le tout dans un grèn.

44.	D27/R44	a.	AE	39 mm	?	23,80 g	*SNG von Aulock*, n° 2667 ; (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego ?).
		b.	AE	36 mm	6h	23,14 g	Commerce (AV KAI C CЄVHPOC IOV[ΛIA] ΔOMNA / [ЄΠI]MЄΛ KΛ APICTЄOV CTPATONIKEΩN) 1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Waddell 1 (1982), n° 245.
		c.*	AE	39 mm	?	?	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Goldberg 17 (2003), lot 1296.
45.	D28/R45	a.	AE	36 mm	6h	25,65 g	New York (1944.100.48072) (coll. Newell) (AV KAIC CЄVHPO[C IOVΛIA ΔOMNA] / ЄΠIIM[ЄΛ K]Λ AP[I]CTЄOV CTPATONIKEΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		b.	AE	39 mm	6h	28,26 g	Berlin (18222746, acquis en 1928 Bernhard-Imhoof) ([AV] KAI C [CЄVHPOC IOYΛIA ΔOMNA] / APIC[TЄOY C]TPATONIKEΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84).



Sept-Dom/8

Sept-Dom/8 : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : AV KAI C CЄVHPOC IOVΛIA ΔOMNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI APX ΛЄONTOC TOV AΛKAI CTPATONIKEΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de gauche, une torche enflammée dans la main g., une patère dans la dr., sacrifiant au-dessus d'un autel enflammé, le tout dans un grèn.

46.	D29/R46	a.	AE	36 mm	6h	21,31 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Milas.) (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; Delrieux 2011, n°640.
		b.*	AE	36 mm	?	26,14 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Litter Lager 93 (2013), lot 464.



Sept-Dom/9

Sept-Dom/9 : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73629])

D : AV· KAI· ·ΛOV CЄΠ CЄVHPOC ·IOV ·ΔOMNA ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum* et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΠPV ΛЄONTOC TOV AΛKЄOV CTPATONIKEΩN; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un calathos de gauche, une torche enflammée dans la main g., une patère dans la dr., sacrifiant au-dessus d'un autel enflammé, le tout dans un grèn.

47.	D30/R47	a.*	AE	36 mm	?	19,01 g	Commerce ([AV· KAI· ·ΛOV CЄΠ C]ЄVHPOC ·IOV· [ΔOMNA] / ΛЄONTOC [TOV AΛKЄO]V)(1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA123 (2005), lot 94.
		b.	AE	36 mm	?	29,20 g	Commerce ([AV·] KAI· ·ΛOV [CЄΠ] CЄVHPOC· IOV· [ΔOMNA] / ЄΠI ΠPV [ΛЄONTOC TOV AΛKЄOV CTPATONIKEΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 123 (2005), lot 95.
		c.	AE	35 mm	6h	21,16 g	Commerce (AV· [K]AI· ·ΛOV CЄΠ CЄVHPOC· IOV· [ΔOMNA] / [ЄΠI ΠPV ΛЄONTOC TOV AΛKЄOV CTPA]TONIKEΩ[N]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 306 (2013), lot

					250.
d.	AE	34 mm	6h	20,21 g	Copenhague, ([CЄΠ]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG Copenhague*, Caria n° 504.
e.	AE	35 mm	?	24,50 g	Munich, (Δ[OMNA] / TOV [AΛKЄOV]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG München*, Karien, n° 421.
f.	AE	38 mm	6h	22,91 g	Commerce (AV· KAI· ·ΛO[V CЄΠ] CЄVHPOC· IOV· ΔOMN[A] / CTPATONIKEΩ[N]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Lanz 131 (11/2006), lot 291 ; Peus 398 (2009), lot 679.
g.	AE	35 mm	6h	32,01 g	New York (1944.100.48073) (coll. Newell) (AV· K[AI·] ·ΛOV CЄΠ CЄV[HPO]C· IOV· [ΔOMNA] / ЄΠI ΠPV ΛЄONT[OC T]O[V] AΛK[ЄOV] CTPATONI[KEΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
h.	AE	34 mm	?	23,21 g	Commerce (AV· KAI· ·ΛOV [CЄΠ] CЄVHPOC· IOV· ΔO[MNA] / ЄΠI ΠPV ΛЄONTOC TOV [AΛKЄOV] CTPATONIKEΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Helios Numismatik 5 (2010), lot 765 ; Künker 193 (2011), lot 841.
i.	AE	35 mm	?	18,62 g	Commerce ([AV· KAI· ·ΛOV CЄΠ] CЄVHPOC· IOV· [ΔOMNA] / ЄΠ[IIP]V ΛЄON[TOCTOV AΛKЄOV CTPA]TONIKEΩ[N]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Numismatik Naumann 62 (2018), lot 576.
j.	AE	34 mm	?	20,27 g	Commerce ; Naville Numismatics 43 (2018), lot 146.
k.	AE	34 mm	6h	26,52 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Roma Numismatics 4 (2012), lot 2258.
l.	AE	37 mm	6h	24,02 g	Coll. CGT (1 ctm. au d. : Howgego 84) ;
m.	AE	34 mm	6h	23,29 g	Commerce (AV· KAI· ·ΛOY [CЄΠ CЄ]VHPOC ·IOV· ΔO[MN]A / ЄΠI ΠPV ΛЄONTOC [TOV AΛKЄOV CT]PATONIKEΩN)(2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Helios 5 (2010), lot 765 ; CNG EA 99 (2015), lot 450.
n.	AE	36 mm	6h	20,80 g	Coll. CGT (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
o.	AE	36 mm	12h	17,36 g	Paris[1] (BnF - FG 952.17-27-8) (1 ctm. au d. : 84)
p.	AE	35 mm	?	18,85 g	Glasgow (ЄΠI ΠPV ΛЄONTOC [TOV AΛKЄOV CT]PATONIKEΩN) (2 ctm. au d.

							: [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; *SNG Glasgow*, n° 1898.
48.	D31/R48	a.	AE	34 mm	6h	23,66 g	Paris[1] (BnF - FG 961.17-27-18) ([AV˙ KAI˙ ˙ΛOV C]Є[Π] CЄVHPO[C˙ IOV˙ Δ]OMNA / ЄΠI ΠPV ΛЄONTOC TOV [AΛKЄOV CTP]ATONIKEΩN).
		b.	AE	34 mm	6h	21,42 g	Berlin (18222748, acquis en 1875/80).
49.	D31/R49	a.	AE	34 mm	?	31,90 g	Commerce ([AV˙ KAI˙] ˙ΛO[V CЄ]Π CЄVHPOC˙ IOV˙ [ΔOMNA] / ЄΠI ΠPV ΛЄONTOC [T]O[V AΛKЄOV CTPA]TONIKEΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Künker 270 (2015), lot 8847 ; Gorny & Mosch EA 263 (2019), lot 3398 ; CNG EA 522 (2022), lot 229.
		b.	AE	34 mm	6h	24,36 g	Copenhague, ([CЄVHPOCIOV˙] / T[OV]) ; *SNG Copenhague*, Caria, n° 505.



Sept-Dom/10

Sept-Dom/10 : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73620])

D : AV˙ KAI˙ ˙ΛOV CЄΠ CЄVHPOC ˙IOV ˙ΔOMNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΠPY ΛЄONTOC AΛKЄOY CTPATONIKEΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un calathos de gauche, une torche enflammée dans la main g., une patère dans la dr., sacrifiant au-dessus d'un autel enflammé, le tout dans un grèn.

50.	D31/R50	a.*	AE	35 mm	12h	26,11 g	Commerce (AV˙ KAI˙ ˙ΛOV [CЄΠ] CЄVHPOC ˙IOV [˙ΔOMN]A) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) (tréflage au d.) (coll. CEM Group) ; Bank Leu / Münzen und Medaillen (21 octobre 1966), n° 622 ; Poindessault 5 (1972), lot 261 ; Poinsignon 42 (1997), lot 1334 ; CNG Triton XV (2012), lot 1397.
		b.	AE	36 mm	6h	22,59 g	Berlin (MSM n° 18222747, acquis en 1873 Fox) ([AV˙ K]AI˙ [˙ΛOV CЄΠ C]ЄVHPOC ˙IOV ˙ΔOMNA) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188)
		c.	AE	33 mm	?	18,08 g	*SNG von Aulock*, n° 2673 ; (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		d.	AE	37 mm	12h	24,85 g	Paris[1] (BnF - 956.17-27-12) (AV˙ KAI˙ ˙ΛOV CЄΠ CЄVHPOC ˙IOV[˙ΔOMNA] / CTPATONIKE[ΩN]) (2 ctm. au d. : [1]

							Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Babelon 1898, n° 2581.
		e.	AE	36 mm	?	22,73 g	Winterthur (AV˙ KAI˙ ˙ΛOV [CЄΠ] CЄVHPOC ˙IOV [˙ΔOMN]A) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Bloesch 1997, n° 3545.
		f.	AE	34 mm	?	17,25 g	Commerce ([AV˙ KAI˙] ˙ΛOV CЄΠ CЄV[HPOC] ˙IOV [˙ΔOMNA] / lég. ill.) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; CNG 31 (1994), lot 1254.
		g.	AE	37 mm	12h	26,10 g	Commerce (AV˙ KAI˙ ˙ΛOV [CЄΠ] CЄVHPOC ˙IOV [˙ΔOMNA]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Pointdessault 5 (1972), lot 261.
		h.	AE	35 mm	6h	?	Commerce (AV˙ KAI˙ ˙ΛOV [CЄΠ] CЄVHPOC ˙IOV [˙ΔOMNA]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Poinsignon numismatique 42 (1997), lot 1334.
		i.	AE	34 mm	12h	22.47 g	Commerce (AV˙ KAI˙ ˙ΛOV [CЄΠ] CЄVHPOC ˙IOV [˙ΔOMNA]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) (tréflage au d.); Peus 304 (1982), lot 416 ; Poinsignon Auktions (1982), lot 492 ; Künker 397 (2023), lot 2762.
		j.	AE	36 mm	12h	22,77 g	New York (1953.171.822) (1 ctm. au d. : Howgego 84)
		k..	AE	?	?	26,88 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Lanz 68 (1994), lot 530.
51.	D31/R51	a.	AE	35 mm	?	25,73 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Gorny & Mosch 176 (2009), lot 1655
		b.	AE	34 mm	?	?	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Gorny & Mosch 215 (2013), lot 960 ; Hirsch 306 (2015), lot 2186.
		c.	AE	36 mm	?	?	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Hirsch 338 (2018), lot 688.
		d.	AE	37 mm	?	19,04 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Lanz 131 (2006), lot 292.
		e.	AE	34 mm	7h	31,79 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Leu Numismatik EA 13 (2020), lot 875.
		f.	AE	35 mm	?	20,78 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 187 ?) ; NAC 100 (2017), lot 1257 ; Naville Numismatics 58 (2020), lot 234 ; Coll. CGT
		g.	AE	36 mm	?	22 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 536) ;

							Gitbud & Numismatik Naumann 5 (2013), lot 190.
		h.	AE	38 mm	?	26,42 g	Cambridge (CM-LK2549-R) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		i.	AE	36 mm	6h	25,50 g	Coll. CGT (1 ctm. au d. : Howgego 84) ;
		j	AE	?	?	?	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Prowe III, lot 1287.
		k.	AE	39 mm	6h	24,91 g	Londres (1979.1901) (AV˙ KAI˙ ˙ΛOV [CЄ]Π CЄVHPOC ˙IOV ˙ΔOMNA) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG von Aulock*, n° 2671.
		l.	AE	35 mm	6h	20,51 g	Commerce (AV˙ KAI˙ ˙ΛOV [CЄΠ CЄVHPOC˙ IOV˙] ΔOMNA) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 237 (2010), lot 92.
		m.	AE	37 mm	?	31,71 g	Commerce ([AV˙ KAI˙] ˙ΛOV CЄΠ CЄVHPOC˙ [IOV˙ ΔOMNA] / ЄΠ[I ΠPV ΛЄONT]OC TO[V AΛK]ЄOV CTPATONIKEΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Rauch Auction (2001) lot 246 ; Auctiones GMBH 47 (2016), lot 61. (coll. Fr. Righetti)
		n.	AE	35 mm	6h	14,20 g	Commerce (AV˙ KAI˙ ˙ΛO[V CЄΠ C]ЄVHPOC ˙IOV [˙ΔOMNA] / ЄΠI ΠPY [ΛЄON]TOC [AΛKЄ]OY CTPATON[IKEΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Helios 6 (2011), lot 668.
		o.	AE	35 mm	6h	18,88 g	Commerce ([AV˙ KAI˙] ˙ΛO[V CЄΠ CЄV]HPOC ˙IOV [˙ΔOMNA] / ЄΠI ΠPY ΛЄONTO[C AΛKЄ]OY CTPATONI[KEΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Helios 6 (2011), lot 667.
		p.	AE	32 mm	?	20,50 g	Munich ([CЄΠ CЄVHPO]C / [Є]ΠI ΠPY ΛЄONTOC AΛK[ЄOY CTPATONIKEΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; *SNG München*, Karien, n° 420.
52.	D31/R52	a.	AE	34 mm	12h	15,53 g	Boston (64.1378 acquis le 23 septembre 1964) (AV˙ KAI˙ ˙ΛOV [CЄΠ] CЄVHPOC ˙IOV [˙ΔOMN]A) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		b.	AE	34 mm	?	20,87 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Gitbud & Numismatik Naumann 29 (2015), lot 414
		c.	AE	?	?	?	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Auktion der antiken Münzen, Slovenija-Ljubljana (1993), lot 205.

53.	D31/R53	AE	35mm	6h	23,93 g	Londres (1979.1902) (AV· KAI· ·ΛOV CЄΠ CЄVHPOC ·IOV ·ΔOMNA / ЄΠI ΠPY ΛЄONTOC [AΛK]ЄOY CTPATONIK[E]ΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; *SNG von Aulock*, n° 2672.
54.	D31/R54	AE	33 mm	6h	20,50 g	Vienne ([AV KAI ΛOV CЄΠ] CЄVHPOC IOV ΔOMNA) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; *SNG Leypold* n° 845.
55.	D31/R55	AE	36 mm	12h	22,54 g	Commerce (AV· KAI· ·ΛOV [CЄΠ] CЄVHPOC [·IOV ·ΔOMN]A / CTPATONI (KE]ΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Naville 45 (2018), lot n° 162 ; Numismatik Naumann 75 (2019), lot 521.
56.	D31/R56	AE	34 mm	1h	18,15 g	Commerce ([AV· KAI· ·ΛOV CЄΠ] CЄVHPOC ·IOV [·ΔOMNA] / ЄΠI ΠPY [ΛЄON]TOC [AΛKЄOY CTPATONIKEΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Leu Numismatik EA 14 (2020), lot 388 ; VAuctions Pars coins Sale 14 (2021), lot 226.
57.	D33/R57	AE	34 mm	?	25,25 g	Commerce ([AV· KAI· ΛOV CЄΠ CЄVHPOC·] IOV· [ΔOMNA] / [TOV AΛKЄ]OY CTPATONIKE[ΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; CNG EA 147 (2006), lot 92.



Sept-Dom/11

Sept-Dom/11 : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73718])

D : AV· KAI· ·ΛOV CЄΠ CЄVHPOC ·IOV ·ΔOMNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΠPY TOY ΛЄON AΛKЄ CTPATONIKEΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de gauche, une torche enflammée dans la main g., une patère dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

58.	D31/R58 a.	AE	34 mm	6h	24,32 g	Londres (1979.1903) (AV· K[AI· ·ΛOV CЄΠ] CЄVHPOC ·IOV [·ΔOMNA]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; *SNG von Aulock*, n° 2674 ; Franke KZR lot 23.

b.*	AE	36 mm	12h	27, 96 g	Berlin (18222749, acquis en 1871/60) ([AV˙ KAI˙] ˙ΛOV [CЄΠ] CЄ[V]HPOC ˙IOV [˙ΔOMNA] / ЄΠI ΠPY T[OY ΛЄON AΛK]Є CTPATO[NIKEΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
c.	AE	35 mm	6h	20,23 g	Paris[1] (BnF - 955.17-27-11) ([AV˙ KAI˙ ˙ΛOV CЄΠ CЄV]HPO[C ˙IOV ˙ΔOMNA] / ЄΠI Π[PY T]OY ΛЄON [AΛKЄ CTP]ATONIKEΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Babelon 1898, n° 2580.
d.	AE	35 mm	?	18,96 g	Tübingen ([AV˙ KAI˙ ˙ΛOV CЄΠ CЄVHPOC ˙IOV ˙ΔOMNA] / ЄΠI ΠPY TOY ΛЄON AΛ[KЄ CTPATONIKEΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; *SNG Tübingen*, n° 3487.
e.	AE	34 mm	6h	21,48 g	Londres (1853.0512.178) (AV˙ KAI˙ ˙ΛOV [C]Є[Π] CЄVH[POC ˙IOV ˙ΔOMNA] / [--]ΛKЄ CTPATONIKEΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *BMC*, Caria, p. 156.56.
f.	AE	35 mm	6h	24,09 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Bertolami 4 (2011), lot 166 ; Roma Numismatics 4 (2012), lot 2261.
g.	AE	36 mm	12h	24,17 g	Coll. CGT (1 ctm. au d. : Howgego 84).



Sept-Dom/12

Sept-Dom/12 : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : AV˙ KAI˙ ˙ΛOV CЄΠ CЄVHPOC ˙IOV ˙ΔOMNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΠPY ΛЄONTOC TOY AΛKЄ CTPATONIKEΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de gauche, une torche enflammée dans la main g., une patère dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

59.	D31/R59	*	AE	36 mm	6h	24,69 g	Paris[1] (BnF - FG 957.17-27-14)(AV˙ KAI˙ ˙ΛOV CЄΠ CЄVHPOC ˙IOV [˙ΔOMN]A / ЄΠI ΠPY ΛЄONTOC [TOY A]ΛKЄ CTPATONIKEΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Babelon 1898, n° 2582.



Sept-Dom/13

Sept-Dom/13 : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73638])

D : AV KAI C CЄVHPOC IOVΛIA ΔOMNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum,* et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠ ΠPY ΛЄONTOC TOY AΛKAI CTPATONIKЄ écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; ΩN écrit à l'exergue de g. à dr. ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

60.	D32/R60	a.	AE	36 mm	?	25,17 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; Gorny & Mosch 96 (1999), lot 348 ; CNG Triton V (2002), lot 1732.
		b.*	AE	37 mm	6h	26,42 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; CNG EA 69 (2005), lot 1016.
		c.	AE	39 mm	6h	25,08 g	Londres (1979.01.01.1899) ([AV KAI] C CЄVHPOC IOVΛIA ΔOMNA / ЄΠI Π[PY] ΛЄONTOC TOY AΛKAI CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG von Aulock*, n° 2668.
		d.	AE	35 mm	6h	19,20 g	Muğla (MM, n° 395) ([AV KAI C CЄV]HPO[C IOVΛIA ΔOMNA]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG Muğla*, n° 177.
		e.	AE	39 mm	6h	25,24 g	Berlin (18222759, acquis en 1874/1354) ([AV] KAI C [C]ЄVHPOC IOVΛIA ΔOMNA / ЄΠ ΠPY ΛЄONTOC [T]OY AΛKAI CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		f.	AE	38 mm	6h	24,11 g	Boston (n°63.1402 acquis le 18 septembre 1963.) ([AV KAI C CЄ]VHPOC IOVΛIA ΔOMNA / ЄΠ ΠPY ΛЄONTOC TOY AΛKAI CTP[A]TONIKЄΩ[N]) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		g.	AE		6h	17,63 g	Paris[1] (BnF - CA 1810.42-40-23) (AV KAI C CЄVHPOC [IOVΛIA ΔOMNA] / ЄΠ ΠPY ΛЄO[NTOC TOY AΛKAI] CTPATONIKЄ[ΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		h.	AE	37 mm	6h	20,02 g	Londres (1840.02.17.205) (AV KAI C CЄVHPOC [IOVΛIA] ΔOMNA / ЄΠ ΠPY ΛЄONTO[C TOY] AΛKAI CTPATONIKЄΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; *BMC*,

					Caria, p. 156.55.
i.	AE	38 mm	6h	19,85 g	Oxford (AV KAI C[CЄVHPOC IOVΛIA Δ]O[MNA] / ЄΠ ΠPY ΛЄO[NTOC T]OY AΛKAI[CTPATONIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
j.	AE	35 mm	6h	21,15 g	New York (1949.18.9) (AV KAI C CЄVHPOC IO[VΛIA Δ]OMNA / ЄΠ [ΠPY] ΛЄONTOC TOY AΛKAI CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
k.	AE	37 mm	6h	23,33 g	New York (1953.171.820) (AV KAI C C[ЄVHPOC] IOV[ΛIA ΔO]MN[A] / [ЄΠ] ΠPY ΛЄONTOC [TO]Y [AΛKAI CTPA]TONIKЄΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) .
l.	AE		6h	21,51 g	Commerce (AV KAI C CЄVHPOC IOVΛIA [ΔOMNA] / ЄΠ ΠPY ΛЄONTOC [TOY AΛKAI CTPATONIKЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Helios 6 (2011), lot 670.
m.	AE				Commerce (AV KAI C CЄVHPOC IOVΛI[A Δ]OMNA) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Schenk-Behreus 67 (1994), lot 317.
n.	AE	39 mm	?	16,79 g	Tübingen ([AV KAI C] C[ЄVH]POC IOVΛIA ΔOMNA / [ЄΠ ΠPY ΛЄONTOC TOY AΛKAI] CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG Tübingen*, n° 3486.
o.	AE	38 mm	?	25,85 g	Commerce ; (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Lanz 131 (2006), lot 297.
p.	AE	39 mm	?	27,89 g	Commerce ; (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Lanz 131 (2006), lot 298.
q.	AE	36 mm	6h	25,85 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Bertolami Fine Arts 6 (2012), lot 1038.
r.	AE	37 mm	?	?	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; Goldberg 7 (2000), lot 122.



Sept-Dom/14

Sept-Dom/14 : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73637])

D : AV KAI Λ CЄ CЄOVHPOC IOVΛIA ΔOMNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; busts affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΠPV ΛЄONTOC TOV AΛKAIOV écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; CTPATONЄIKЄΩN écrit à l'exergue de g. à dr., Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

61.	D33/R61	a.*	AE	34 mm	6h	23,71 g	Commerce ([AV] KAI Λ CЄ CЄOVHPOC IOV[ΛIA ΔOMNA]) ; CNG EA 237 (2010), lot 91.
		b.	AE	34 mm	7h	24, 16 g	Londres (1979.1908) ([AV] KAI Λ CЄ CЄOVHPOC IOV[ΛIA ΔOMNA] / ЄΠI ΠPV ΛЄONTOC TOV AΛKAI[OV])(1 ctm. au d. : Howgego 536) ; *SNG von* Aulock, n° 2669.
		c.	AE	37 mm	6h	22,75 g	Vienne ([AV] KAI Λ CЄ CЄOYHPOC IOY[ΛIA ΔOMNA]) ; *SNG Leypold*, n°846.
		d.	AE	34 mm	?	28,29 g	Copenhague ([AV K]AI Λ [CЄ CЄO]VHPOC IOVΛ[IA] ΔO[MNA] / ЄΠI ΠPV ΛЄONT[OC TOV A]ΛK[AIOV]) ; *SNG Copenhague*, Caria, n° 503.
		e.	AE	?	6h	27, 44 g	Commerce ([AV] K[AI Λ CЄ CЄO]VHP[OC IOVΛIA ΔOMNA] / ЄΠI ΠPV ΛЄO[NTOC TOV AΛ]KAIOV / [CTPATONЄIKЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; WAG 10 (1997), lot 3121.
		f.	AE	34 mm	?	19,85 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 188 ?) ; Gorny & Mosch 176 (2009), lot 1654.
		g.	AE	?	?	23,59 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; Rauch 69 (2002), lot 538 ; Tkalec AG (2002), lot 186 ; Nomos 5 (2011), lot 244.
		h.	AE	?	?	?	Commerce ; Prowe III, lot 1288.
62.	D34/R62	a.	AE	35 mm	?	22,91 g	Commerce ([AV] K[A]I Λ CЄ CЄOVH[POC I]OVΛ[IA ΔOMN]A / [ЄΠI ΠPV ΛЄON]TOC TOV AΛKAIOV) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; UBS Gold & Numismatics 52 (2001), lot 232 ; UBS Gold & Numismatics 57 (2003), lot 414 ; Auctiones GMBH EA 73 (2019), lot 47 ; GMBH EA 75 (2022), lot 35.
		b.	AE		?	22,88 g	Commerce ([AV] K[A]I Λ CЄ CЄOVHP[OC I]OVΛ[IA ΔOMNA] / ЄΠI [ΠPV ΛЄON]TOC TOV AΛKAIOV / CTPATONIKЄ[Ω]N) (1 ctm. au d. : Howgego 536); Rauch Auction (2001), lot 247 ; Auctiones GMBH EA 49 (2016), lot 41. (coll. Fr. Righetti)

c. AE ? 21,37 g Paris[1] (BnF - CA 1809.42-40-22)([AV] KAI Λ CЄ CЄOVHPOC IOV[ΛIA ΔOMNA] / ЄΠI ΠPV ΛЄONTOC TOV AΛKAIV CTPA[T]ON[IKЄ]ΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] ?).



Sept-Dom/15

Sept-Dom/15: 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73640])

D : AV KAI CЄVHPOC IOVΛIA ΔOMNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr. avec cuirasse et *paludamentum,* et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΦΛ ΛЄONTOC ΛЄNA APX écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; CTPATONIKЄΩN écrit à l'exergue de g. à dr., Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

63. D35/R63 * AE 36 mm 6h 21,57 g New York (1944.100.48071) (coll. Newell) (AV KAI CЄVHPOC [IOVΛIA ΔOMNA]) 1 ctm. au d. : Howgego 536).



Sept-Dom/16

Sept-Dom/16 : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73635])

D : AV KAI CЄVHPOC˙ IOVΛIA ΔOMNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr. avec cuirasse et *paludamentum,* et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΦΛ ΛЄONTOC ΛЄNA APX CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Xoanon d'Artémis Ephésienne de face, un calathos sur la tête, les bras ouverts liés au sol par des chaines, 2 cervidés à ses pieds, une étoile et un croissant de part et d'autre de la tête de la statue, le tout dans un grèn.

64. D35/R64 a. AE 37 mm 12h 22,50 g Commerce ([AV KAI CЄVHPOC˙ IOVΛIA ΔOMNA] /[ΛЄ]NA), CNG 249 (2011), lot 252 (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; CNG EA 251 (2011), lot

							226.
		b.	AE	39 mm	12h	26,71 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Milas) (IOVΛIA [ΔOMNA]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Delrieux 2011, n°643.
		c. *	AE	36 mm	12h	26,77 g	Berlin (18222758, acquis en 1928 Bernhard-Imhoof) ([A]V KAI CЄVHP[OC·] IOV[ΛIA ΔOMNA]) (1 ctm. au d. : Howgego 188 ?).
		d.	AE	34 mm	6h	23,93 g	Londres (HPB.P106.4.D) ([AV KAI CЄVHPOC· IOVΛIA] ΔOMNA / [Є]ΠI [ΦΛ Λ]ЄONTOC [ΛЄNA APX CTPAT]O[NI]KЄΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego ?) ; *BMC*, Caria, p. 155.53.
		e.	AE	37 mm	?	24,00 g	Commerce ([AV] KAI CЄVHPOC· IOVΛIA [ΔOMNA] / [ЄΠI ΦΛ Λ]ЄONTOC[ΛЄNA AP]X CTPATONIKЄΩ[N])(1 ctm. au d. : Howgego 536) ; Gitbud 45 (2016), lot 487.
		f.	AE	38 mm	?	23,82 g	Commerce (AV KAI CЄ[V]HP[OC· IOVΛIA ΔOMNA] / [ЄΠI ΦΛ ΛЄ]ONTOC ΛЄNA APX CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 188?) ; Savoca Numismatik EA 14 (2017), lot 372.
		g.	AE	37 mm	?	24,00 g	Commerce (AV KAI CЄVHPOC· IOV[ΛIA ΔOMNA] / [ЄΠI ΦΛ Λ]ЄONTOC [ΛЄNA] APX CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 188 ?) ; Numismatik Naumann 45 (2016), lot 487.
		h.	AE		12h	23,83 g	Commerce (AV K[AI CЄVHPOC· IOV]ΛIA ΔOMNA) (1 ctm. au d. : Howgego 188 ?) ; Peus 333 (1992), lot 823. ; Peus 410-411 (2013), lot 685.
65.	D35/R65		AE	36 mm	12h	21,27 g	Londres (B1841.3143) (AV KAI CЄVH[POC· IOVΛIA] ΔOMNA / ЄΠI ΦΛ ΛЄONTOC ΛЄNA [APX CTPATO]NIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; *BMC*, Caria, p. 155.52.



Sept-Dom/17

Sept-Dom/17 : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73616])

D : AV KAI Λ CЄ CЄOVHPOC IOYΛIA ΔOMNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr. avec cuirasse et *paludamentum*, et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠIIMЄΛH TI KΛ APICTЄACTPATONIKEΩN (sic) écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Xoanon d'Artémis Ephésienne de face, un calathos sur la tête, les bras ouverts liés au sol par des chaines, 2 cervidés à ses pieds, une étoile et un croissant de part et d'autre de la tête de la statue, le tout dans un grèn.

66.	D36/R66	a.	AE	35 mm	?	23,38 g	*SNG von Aulock*, n° 2670 (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Franke KZR lot 367.
		b. *	AE	37 mm	6h	21,80 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Münzen und Medaillen AG 41 (1970), lot 405; Birkler & Waddell II (1980), lot 404 ; CNG Triton XIX (2016), lot 360.
		c.	AE	35 mm	6h	25,98 g	Berlin (18222756, acquis en 1906 Löbbecke) (AV KAI Λ CЄ CЄOVH[P]OC [IOYΛIA ΔOMNA] / ЄΠIIMЄΛH TI [KΛ API]CTEACTPATONIKEΩN)(2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		d.	AE	36 mm	6h	12,55 g	Berlin (18222757, acquis en 1900 Imhoof-Blummer) (lég ill. / ЄΠIIMЄΛH TI [KΛ] APICTE[ACTPA]TONIKE[ΩN]).
		e.	AE	36 mm	6h	25.41 g	Boston (MFA - 64.1380, acquis le 23 septembre 1964) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		f.	AE	36 mm	6h	20,53 g	Boston (63.233 acquis le 20 mars 1963) ([AV] KAI Λ CЄ CЄOVHPOC [IOYΛIA Δ]OMN[A] / ЄΠIIMЄΛH TI [KΛ A]PICTEACTPATONIK[E]ΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		g.	AE	36 mm	6h	27.05 g	Paris[1] (BnF - FG 953.17-27-9) (IOY[ΛIA] ΔOM[NA]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Babelon 1898, n° 2578.
		h.	AE		?	23,73 g	Commerce ([AV] KAI [ΛCЄ] CЄO[VHPOC I]OYΛ[IA ΔOMNA] / ЄΠIIMЄΛH TI KΛ AP[ICTE]ACTPATONIKEΩ[N]) (1 ctm. au d. : Howgego ?) ; Künker 124 (2007), lot 9255.
		i.	AE	38 mm	6h	29, 64 g	Commerce (AV KAI Λ C[Є CЄOV]HPOC IOYΛ[IA ΔOMNA] / ЄΠIIMЄ[ΛH TI KΛ] APICTEA[CTPA]TONIKEΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Lanz 92 (1999), lot 790 ; CNG EA 54 (2000), lot 1113.
		j.	AE	35 mm	?	23,42 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188?) ; Pecunem Gitbud & Numismatik Naumann 19 (2014), lot 392.

	k.	AE	35 mm	6h	19.31 g	Commerce ([AV KAI Λ] CЄ CЄOVHPOC IOYΛIA ΔOMNA] / ЄΠIMЄΛH TI [KΛ API]CTEACTPATONIKEΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Naville Numismatics EA 63 (2021), lot 201 .
	l.	AE	?	?	23,38 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 188) ; Aufhäuser 9 (1992), lot 353.



Sept-Dom/18

Sept-Dom/18 : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73641])

D : AV KAI C CЄVHPOC IOYΛIA ΔOMNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr.,. avec cuirasse et *paludamentum* et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠIMЄΛ KΛ APICTЄOY écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; CTPATONIKЄΩN écrit à l'exergue de g. à dr. ; Prêtre debout à g., devant un autel orné, dans une tunique avec des bottines, un sceptre dans la main g. et un poignard dans la dr. pointé sur un taureau à bosse debout, un arbre derrière lui, le tout dans un grèn.

67.	D37/R67	a.	AE	37 mm	?	17,26 g	Commerce ([CЄ]VHPOC IOYΛIA ΔO[MNA] / CTPAT[ONI]KЄ[ΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Schulten 13-14 (1984), lot 317 ; Münzen & Medaillen GmbH 12 (2003), lot 187 ; Bertolami 4 (2011), lot 168.
		b.	AE	38 mm	6h	25,31 g	Londres (1979.1898) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG von Aulock*, n° 2666.
		c.	AE	37 mm	6h	21,54 g	Londres (40.12.26.377) (lég. ill. / ЄΠI [MЄΛ KΛ APICTЄ]OY) ; *BMC*, Caria, p. 157.59.
		d.	AE	35 mm	6h	25,06 g	Dresde (2004/373) ([AV KAI C C]ЄVHPOC IOY[ΛIA] ΔOMNA / ЄΠIMЄΛ KΛ A[PICTЄOY] CTPATONIKЄΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		e.	AE	36 mm	6h	20,93 g	Oxford (Spink & Son 23.08.1927 acquis Rogers) ([AV KAI C CЄ]VHPOC IOYΛ[IA ΔOMNA] / ЄΠIMЄΛ [KΛ APICTЄOY CTPATONIKЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		f.*	AE	39 mm	?	25,57 g	Commerce (AV KAI C CЄVHPOC IOYΛIA [ΔOMNA] / ЄΠIMЄΛ [K]Λ APICTЄOY)(1 ctm. au d. : Howgego 536); Lanz 120

(2004), lot 394.

		g.	AE	?	12h	?	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Münzen & Medaillen AG 41 (1970), lot 406 ; Van der Dussen 24 (1995), lot 3885.
68.	D38/R68		AE	37 mm	12h	19,35 g	Commerce (AV KAI C CЄVHPOC [IOYΛIA] ΔOMNA / ЄΠIMЄΛ KΛ AP[I]CTЄOY / CTP[A]TONIKЄ[Ω]N)(1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Numismatik Naumann 52 (2017), lot 345.



Sept-Dom/19

Sept-Dom/19 : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73621])

D : AV KAICA (sic) ΛOV CЄ CЄBHPOC ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum,* et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI APX IЄPOKΛЄVC (sic) B CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Niké allant à g., une couronne dans la main dr., une palme dans la g., le tout dans un grèn.

69.	D39/R69	a.*	AE	37 mm	5h	28,31 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 188) ; CNG EA 260 (2011), lot 405.
		b.	AE	40 mm	12h	24,38 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Izmir) ([AV KAICA ΛOV CЄ] CЄB[HPOC ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ]/ [ЄΠI APX] IЄPOKΛЄVC B CTPATONI[KЄΩ]N) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Delrieux 2011, n° 641.
		c.	AE	39 mm	12h	35,16 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Izmir) (AV K[AI]CA ΛOV CЄ CЄBHPOC ΠЄP C[ЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ] / ЄΠI [APXIЄP]OKΛЄ[VC B CTPATONIKЄΩ]N) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Delrieux 2011, n° 642. (Croit lire CEBHPOV).
		d.	AE	38 mm	6h	32.30 g	Paris[1] (BnF - FG 959.17-27-16) ([AV KAICA ΛOV CЄ] CЄBHPOC ΠЄ[P CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ] / ЄΠI APXIЄPOKΛ[ЄV]C B CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84?) ; Babelon 1898, n° 2584.
		e.	AE	40 mm	?	25,01 g	Winterthur (AV KAICA [ΛOV CЄ CЄ]BHPOC ΠЄP CЄB [IOYΛ] ΔOMNA NЄ / CTPATONIK[ЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Bloesch 1997, lot 3546.
		f.	AE	40 mm	12h	24,35 g	New York (1953.171.818) (AV KAICA

							ΛOV CЄ [CЄBHPOC ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ] / Є[ΠΙ APXIЄPOKΛЄVC] B CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego ?).
		g.	AE	39 mm	6h	32,49 g	Commerce ([AV KAI]CA ΛOV [CЄ CЄBHPOC ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ] / [ЄΠΙ APXIЄP]OKΛЄVC [B CTPATONIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego ?) ; Numismatik Naumann 53 (2017), lot 554.
		h.	AE	43 mm	?	37,49 g	Commerce ([AV KAI]CA ΛOV CЄ CЄBHPOC [ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ] / ЄΠΙ APXIЄ[P]OKΛЄVC B CTPATO[NIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Lanz 131 (2006), lot 295.
		i.	AE	38 mm	6h	29,36 g	Commerce (AV KAICA ΛOV CЄ CЄBHPOC ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ / [ЄΠΙ APX]IЄPOKΛЄVC B CTPATONIKЄΩN) ; CNG EA 33 (1995), lot 1255.
		j.	AE	40 mm	?	29, 62 g	Londres (1979.0101.1905) (AV KAICA ΛOV CЄ CЄ[BHPOC ΠЄP CЄB IO]YΛ ΔOMNA [NЄ]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG von Aulock*, n° 2676.
70.	D40/R70	a.	AE	37 mm	?	26,65 g	Florence (35726/34) ([AV KAICA ΛOV] CЄ CЄBHPO[C ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ] / [ЄΠΙ APX]IЄPOKΛЄVC B CTPATONIKЄΩ[N]) (1 ctm. au d. : Howgego 84?) ; Bani, Benci et Vnai , n° 38 p. 47.
		b.	AE	39 mm	?	26,40 g	*SNG von Aulock*, n° 2677 (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		c.	AE	39 mm	12h	27,22 g	Berlin, (18222754, acquis en 1900 Imhoof-Blummer) (AV KAICA ΛOV CЄ [CЄBHPOC ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ] / ЄΠ[I APXIЄPO]KΛЄVC B CTPATONIKЄΩ[N]) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		d.	AE	39 mm	12h	28,13 g	Berlin, (18222755, acquis en 1906 Löbbecke) (AV KAICA ΛOV CЄ [CЄBHPOC ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ] / [ЄΠΙ APXIЄPO]KΛЄ[VC B CTPATONIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		e.	AE	40 mm	12h	27,31 g	Berne (82.980) (AV KAICA ΛOV [CЄ CЄ]BHPOC [ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ] /CTPATON[IKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Babelon 1898, n° 2583 ; *SNG Righetti*, n° 980.

f.	AE	37 mm	12h ?	20,72 g	Paris[1] (BnF - FG 958.17-27-15) (AV KAICA ΛOV CЄ CЄB[HPOC ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ]) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?) ; Babelon 1898, n° 2583.
g.	AE	36 mm	12h	25,06 g	Londres (1844.04.25.225) ([AV KAICA ΛOV] CЄ [CЄBHPOC ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ] / [ЄΠI APXIЄ]POKΛЄ[V]C B CTPA[T]ONIK[ЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?) ; *BMC*, Caria, p. 156.58.
h.	AE	37 mm	12h	24,82 g	New York (1953.171.819) ([AV KAI]CA [ΛOV] CЄ CЄ[BHPOC ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ] / [ЄΠI APXIЄPOKΛЄV]C B CTPATONIK[ЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?).
i.	AE	38 mm	12h	21,05 g	New York (1944.100.48070) (coll. Newell) (lég. ill. / [ЄΠI APXIЄPOK]ΛЄVC B CT[PATONIKЄΩN])(1 ctm. au d. : Howgego ?).
j.	AE	40 mm	12h	25,41 g	Commerce (AV KAICA ΛO[V CЄ CЄ]BHPO[C ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ] / [Є]ΠI APXIЄPOKΛЄVC B CTPATONIKЄΩ[N]) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?) ; Roma Numismatics EA 41 (2017), lot 508.
k.	AE		12h	?	Commerce (AV KAICA ΛOV CЄ CЄBHPOC ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA/ ЄΠI APXIЄPOKΛЄVC B CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Hirsch 271 (2011), lot 2414.
l.	AE	38 mm	12h	30, 54 g	Athènes (Π1898-1899 IΓ 10) ([AV KAICA ΛOV CЄ CЄBHPOC ΠЄP CЄB] IOY[Λ ΔOMNA NЄ] / Є[ΠI APXIЄPO]KΛЄVC B CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?).
m.	AE	39 mm	12h	27,87 g	Commerce ([AV KAICA] ΛOV [CЄ CЄBHPOC ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ] / ЄΠ[I APXIЄPOKΛЄVC B CTPATONIKЄ]ΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?) ; Naville Numismatics EA 37 (2018), lot 188 ; Naville Numismatics EA 41 (2018), lot 164.
n.	AE	38 mm	12h	28,16 g	Commerce (lég. ill. / [ЄΠI APXIЄPOKΛЄVC B CTPATO]NIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Roma Numismatics EA 45 (2018), lot 430.
o.	AE	38 mm	12h	27,76 g	Commerce ; Künker 312 (2018), lot 2931 ; CNG EA 449 (2019), lot 280.
p.	AE	39 mm	?	32,49 g	Commerce ; Numismatik Naumann 53 (2017), lot 554.

		q.	AE	39 mm	?	21,89 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego?) ; Naville Numismatics EA 17 (2015), lot 280.
		r.	AE	36 mm	12h	29,44 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego?) ; Naville Numismatics EA 19 (2015), lot 249 ; Naville Numismatics EA 44 (2018), lot 152 ; Naville Numismatics EA 54 (2019), lot 224.
		s.	AE	?	?	?	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?) ; Hirsch 13 (1905), lot 3930.
		t.	AE	40 mm		29,62 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Lanz 131 (2006), lot 296.
71.	D41/R71	a.	AE	37 mm	12h	23,72 g	Paris[1] (BnF - FG 960.17-27-17) (AV KAICA ΛOV CЄ CЄ[BHPOC ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ] / [ЄΠI APXIЄPOKΛЄ]VC B CTPATON[IKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?).
		b.	AE	39 mm	12h	34,07 g	Paris[1] (BnF - FG 961A.17-27-19) (AV KAICA ΛOV CЄ CЄ[BHPOC ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ] / [ЄΠI APXIЄPO]KΛЄVC B CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?).
		c.	AE		6h	25,76 g	Paris[1] (BnF - AA.GR.21057-44-10-42) (lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 84?).
		d.	AE		?	29,26 g	Paris[1] (BnF - AA.GR.16101.44-12-17) ([AV KAICA] ΛOV CЄ CЄ[BHPOC ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ] / lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 84?).
		e.	AE	37 mm	12h	23,85 g	Oxford (lég. ill.).
		f.	AE	39 mm	12h	29,21 g	Commerce (lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego ?) ; Savoca Numismatik 16th Blue Auction (2019), lot 745.
		g	AE	39 mm	12h	30,12 g	Commerce ; Balwin's 47 (2006), lot 137.



Sept-Géta/1

Sept-Géta/1 : 209-211 p. C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73901])

D : AV K Λ CЄ CЄVHPOC ΠЄ AV K Π CЄΠ ΓETAC K écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Géta à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠ ΠPV ЄΠITVNKANONTOC Γ ΦIΛΩNOC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; CTPATONIKEΩN écrit à l'exergue de. à g. ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

72.	D42/R72	a.	AE	34 mm	?	25,44 g	*SNG von Aulock*, n° 8162 (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego ?) ; Auctiones 5 (1975), lot 139 ; Sternberg 10 (1980), lot 459.
		b.*	AE	39 mm	6h	22,64g	Berlin, (18222761, acquis en 1912/732) (AV K Λ CЄ CЄVHPOC ΠЄ AV K Π CЄΠ [ΓETAC K] / ЄΠ ΠPV ЄΠΠTVN[KANONTOC Γ ΦIΛ]ΩNOC) (1 ctm. au d. : Howgego 188).
		c.	AE	37 mm	12h	20,75g	Berlin (18222762, acquis en 1914/634) ([AV] K Λ CЄ CЄVHPOC [ΠЄ AV K Π CЄΠ ΓETAC K] / [ЄΠ ΠPV ЄΠΠTVNK]ANONTOC Γ ΦIΛ]ΩNOC [CTPATONIKEΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		d.	AE	?	?	20,42 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 84) ; Künker 54 (2000), lot 2249.
73.	D42/R73	a.	AE	36 mm	12h	24,85 g	Commerce ([AV K Λ C]Є [CЄVHPOC ΠЄ AV K Π CЄΠ ΓET]AC [K] / [Γ ΦIΛΩNOC] (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; CNG EA 302 (2013), lot 254.
		b.	AE	35 mm	?	20,92 g	Commerce ; Gorny & Mosch 200 (2011), lot 2168.
		c.	AE	36 mm	?	17,50 g	Tübingen ([AV K Λ CЄ CЄVHPOC ΠЄ AV K Π CЄΠ ΓETAC K] / [ЄΠ ΠPY ЄΠΠTVNKANONTOC Γ ΦIΛΩNOC CTPATONIKEΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG Tübingen*, n° 3489.



Sept-Géta/2

Sept-Géta/2 : 209-211 p. C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/74119])

D : AV KAI ΛOV CЄ CЄVHPOC C[---] ΓЄTAC [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum,* et de Géta à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠ ΠP IOYΛIAΔOV TO IЄPOKΛЄOYC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; CTPATONIKЄΩN écrit à l'exergue de dr. à g. ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

74.	D43/R74	a.*	AE	34 mm	6h	25,56 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 536) ;

							CNG EA 306 (2013), lot 251.
		b.	AE	34 mm	6h	22,82 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 56 ?) , CNG EA 376 (2016), lot 352.
		c.	AE	37 mm	?	25,03 g	Commerce, Lanz 131 (2006), lot 299.
		d.	AE	34 mm	?	20,58 g	Commerce, M&M GmbH 13 (2003), lot 452.
		e.	AE	38 mm	?	25,63 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 56 ?) ; Savoca EA 42 Silver (2020), lot 158.
75.	D44/R75		AE	38 mm	?	22,71 g	Munich (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG München*, Karien, n° 422.



Sept-Géta/3

Sept-Géta/3 : 209-211 p. C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73720])

D : AV K Λ CЄ CЄVHPOC ΠЄ AV K Π C˙ ΓETAC˙ K˙ écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et paludamentum et de Géta effacé à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠ ΠPV ЄΠΙTVNXANONTOC Γ ΦIΛΩNOC CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de gauche, une torche enflammée dans la main g., une patère dans la dr., sacrifiant au-dessus d'un autel enflammé, le tout dans un grèn.

76.	D45/R76		AE	37 mm	?	30,44 g	Londres (1979.1906) (AV K Λ CЄ CЄVHPOC ΠЄ AV K Π C ΓETAC˙ K˙ / ЄΠ ΠPV ЄΠΙ[TVNX]ANONTOC Γ ΦIΛΩNOC CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG von* Aulock, n° 2678.
77.	D45/R77	a.*	AE	38 mm	12h	29,07g	Berlin (18201915, acquis en 1906 Löbbecke) (AV K Λ [CЄ CЄV]HPOC ΠЄ AV K Π C ΓETAC˙ K˙) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		b.	AE	37 mm	6h	27,75 g	New York (1944.100.48076) (coll. Newell) ([AV K Λ CЄ CЄ]VHP[OC ΠЄ AV K Π C ΓETAC˙ K˙] / [ЄΠ ΠPV ЄΠΙT]VNXANO[NTO]C Γ ΦIΛΩNO[C CTPATONIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		c.	AE	37 mm	12h	23,89 g	Commerce ([AV K Λ CЄ] CЄVHPOC ΠЄ AV [K Π C ΓETAC˙ K˙] / [ЄΠ Π]PV ЄΠΙTVNXANONTOC [Γ ΦIΛΩNOC CTPA]TONIKЄΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Künker 273 (2016), lot 846 ; CNG EA 477 (2020), lot 249.

78.	D45/R78	a.	AE	37 mm	12h	21,05g	Berlin (18222760, acquis en 1900 Imhoof-Blumer) (AV K Λ CЄ [CЄV]HP[OC ПЄ] AV K [П] C ΓETA[C˙ K˙] / [ЄП ПРV ЄПІ]TVNXA[NONTOC Γ ΦIΛΩN]OC CTPATON[IKЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		b.	AE	36 mm	12h	18,34 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Dorotheum May 2018 Coin (2018), lot 1304.
79.	D45/R79		AE	37 mm	6h	21,84 g	Londres (B1841.3144) (lég. ill. / [ЄП ПРV] ЄПІTVNXANONTOC [Γ] ΦIΛ[ΩNOC CTPA]TONI[KЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; *BMC*, Caria, p. 159.71.



Sept-Géta/4

Sept-Géta/4 : 209-211 p. C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73865])

D : [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et paludamentum et de Géta effacé à g., le tout dans un grèn.

R : ЄПІ ПР˙ IOYΛIA TO IЄPOKΛЄOCTPATONI (sic) écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; KЄΩN écrit de part et d'autre de la déesse ; Hécate debout de gauche, une torche enflammée dans la main g., ., une patère dans la dr., sacrifiant au-dessus d'un autel enflammé, le tout dans un grèn.

80.	D46/R80	a.	AE	34 mm	12h	25,33 g	Vienne (MR-GR 036859) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		b.	AE	36 mm	?	26,36 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 33 (1995), lot 1256.
		c.*	AE	?	?	17,57 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Künker 54 (2000), lot 2248.
		d.	AE	?	?	18,23 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; lot 932



Sept-Géta/5

Sept-Géta/5 : 209-211 p. C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73866])

D : [---] AV KAI˙ ΛOV C [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et paludamentum et de Géta effacé à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠΙ [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; KЄΩN écrit de part et d'autre de la déesse ; Hécate debout de gauche, une torche enflammée dans la main g., une patère dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

81.	D47/R81		AE	?	6h	23,37 g	Copenhague (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; *SNG Copenhague*, Caria n° 511.
82.	D47/R82	*	AE	36 mm	6h	30,62 g	Vienne (MR-GR 018425) (1 ctm. au d. : Howgego 84).

b. Julia Domna



Domna/1

Domna/1 : 194-211 p.C. (*RPC* V.2 [ttps://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73619])

D : IOVΛIA (sic) ΔOMNAN CЄBACTHN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; buste de Julia Domna drapée de dr., le tout dans un grèn.

R : ЄΠΙ APX IЄPOKΛЄVC B CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Roma casquée, trônant à g., les pieds sur un repose-pieds, un bouclier rond posé au sol derrière elle, une lance dans la main g., la main dr. tendue avec une figure d'Athéna casquée debout à g., une lance brandie dans la main dr., un bouclier rond sur le bras g., le tout dans un grèn.

83.	D48/R83		AE	35 mm	6h	19,84 g	Londres (1979-1-1-1907) (IOVΛIA ΔOMNAN [CЄBACTHN] / [ЄΠΙ APX IЄ]POKΛЄVC [B CT]PATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG von Aulock*, n° 2680.
84.	D49/R84	a.*	AE	36 mm	?	17,45 g	Commerce (IO[VΛIA] ΔOMNAN CЄBACTHN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Gitbud & Numismatik Naumann 16 (2014), lot 694.
		b.	AE	37 mm	6h	21,30 g	Commerce (ЄΠΙ APX I[ЄPOKΛЄVC B CTPAT]ONIKEΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG (1992), lot 466.
		c.	AE	38 mm	6h	23,23 g	Londres (HPB-p.110.13) ([IOVΛIA Δ]OMNAN CЄBACT[HN]) (1 ctm. au d. : Howgego 188) ; *BMC*, Caria, p. 157.60 ; ISEGRIM 8050.
		d.	AE	37 mm	12h	23,95 g	New York (1947.97.449) ([IOVΛIA] ΔOMNA]N [CЄBA]CTHN / [ЄΠΙ APX IЄPOKΛЄVC B] CTP[ATONIKЄΩN]) (1

							ctm. au d. : Howgego 84 ?).
		e.	AE	36 mm	12h	23,12 g	Vienne (036040) (IOVΛIA ΔOM[NAN CЄBA]CTHN / [ЄΠI APX] IЄPOKΛЄVC B CTPATONIKЄΩN)]) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?).
85.	D50/R85	a.	AE	37 mm	6h	18,90 g	Berlin (18222763 acquis en 1900 Imhoof-Blummer) ([I]O[V]ΛIA ΔOMNAN CЄB[ACTHN] / ЄΠI [APX IЄPOKΛ]ЄVC B CTPATO[NIKЄΩN]).
		b.	AE	36 mm	6h	17,37 g	New York (1953.171.666) (IOVΛIA Δ[OMNAN CЄBACT]HN / lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 84?).
		c.	AE	37 mm	?	23,42 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 56?) ; Naville Numismatics EA 35 (2017), lot 259.
		d.	AE	?	?	25,48 g	Commerce ; Kovacs 13 (1998), lot 163.
		e.	AE	36 mm	6h	23,80 g	New York (1944.100.48075) (coll. Newell) (IOVΛIA ΔO[MNA]N CЄBA[CTHN] / lég. ill.).



Domna/2

Domna/2: 194-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73642])

D : IOYΛIA (sic) ΔOMNAN CЄBACTHN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Buste de Julia Domna drapée de dr., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI APX IЄPOKΛЄVC B CTPATONЄIKEΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans le bras g., une phiale dans la dr., un autel enflammé à ses pieds, le tout dans un grèn.

86.	D49/R86	a.	AE	28 mm	6h	13,28 g	Londres (HPB, p. 118.9A) (IOYΛIA ΔOMNAN CЄB[ACTHN]/ЄΠI APX IЄPOKΛ[ЄVC B CT]PATONЄIKEΩN) ; *BMC*, Caria, p. 157.61.
87.	D49/R87	*	AE	29 mm	6h	10,12 g	Commerce ; Numismatik Naumann 42 (2016), lot 479.



Domna/3

Domna/3: 194-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/85351])

D : IOYΛIA (sic) ΔOMNAN CЄBACTHN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Buste de Julia Domna drapée de dr., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI APX IЄPOKΛЄVC B CTPATONЄIKEΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans le bras g., une phiale dans la dr., un autel enflammé à ses pieds, le tout dans un grèn.

88. D51/R88 * AE ? 12h 13,33 g Commerce ; M&M AG 41 (1970), lot 407 ; Münzzentrum 30 (1979), lot 7.



Domna/4

Domna/4: 194-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73639])

D : IOVΛIA ΔOMNA AVΓOV écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; buste de Julia Domna drapée de dr., le tout dans un grèn.

R : ΠPV ZΩCIMOV B CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans le creux du coude g., une phiale dans la dr., un autel enflammé à ses pieds, le tout dans un grèn.

89. D51/R89 a. AE 32 mm 6h 11,85 g Berne (82.981) (IOVΛIA ΔOMNA AVΓOV / C[TPATONIKEΩN]) ; Scheiner 1976, 1327 ; Imhoof-Blumer 1883 p. 258, n° 9 ; *SNG Righetti*, n° 981.

b.* AE 29 mm 12h 12,18 g Berlin (18222764 acquis en 1928 Bernhard-Imhoof).

c. AE ? ? ? Commerce ; Scheiner D21, undated, lot 4834.



Domna/5

Domna/5 : 194-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73624])

D : IOYΛIA ΔOMNA CЄBAC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; buste de Julia Domna drapée de dr., le tout dans un grèn.

R : [---] ΛЄONTOC AΛKAI CTPATONIKЄ écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre, ΩN écrit de part et d'autre du dieu ; Asclépios debout de face dans un *himation*, la tête à g., un serpent enroulé autour d'un bâton sous le bras dr., le tout dans un grèn.

90.	D52/R90	*	AE	29 mm	6h	8,19 g	Oxford (acquis R.G.Peckitt, lot 217) (Milne 12.12.1928).

c. Caracalla.



Carac/1

Carac/1 : 198-205 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73722])

D : AVT KAI M A ANTΩNЄINOC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; buste de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grèn.

R : ЄΠI CTPA ΦIΛO CTPATONЄIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; xoanon d'Artémis Ephésienne de face, un calathos sur la tête, les bras ouverts liés au sol par des chaines, 2 cervidés à ses pieds, une étoile et un croissant de part et d'autre de la tête de la statue, le tout dans un grèn.

91.	D53/R91	a.	AE	23 mm	6h	5,75 g	Vienne ; *SNG Leypold*, n° 847
		b.*	AE	23 mm	6h	7,69 g	Berlin (18222765, acquis en 1900 Imhoof-Blumer) ([Є]ΠI CTPA ΦIΛO CTPATO[NЄIKЄΩN]).
		c.	AE	23 mm	6h	8,07 g	Londres (82-6-5-32) (ЄΠI C[T]PA Φ[IΛ]O CTPATONЄIKЄΩN) ; *BMC*, *Caria*, p. 157.62.
		d.	AE	23 mm	6h	6,73 g	Londres (HPB, p. 118.6A) (ЄΠI CT[PA] ΦI[ΛO] CTPATONЄIKЄΩN) ; *BMC*, Caria, p. 157.63.
		e.	AE	26 mm	6h	8,47 g	Coll. CGT.
		f.	AE	24 mm	6h	6,64 g	Coll. CGT.



Carac/2

Carac/2 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/85320])

D : AV K M AVP ANTΩNINOC CЄ écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; buste de Caracalla barbu et lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grèn.

R : ЄΠΙ [---] ΛЄONTOC ΛЄNA APX CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Niképhoros* trônant à g., les jambes dans un himation, une Niké dans la main dr. tendue, un sceptre dans la g., le tout dans un grèn.

92. D54/R92 * AE ? ? 14,06 g Commerce ; Gorny & Mosch 90 (1998), lot 603.



Carac-Domna/1

Carac-Domna/1 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73622])

D : AV˙ K M˙A AV ANTONINOC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; buste de Caracalla barbu et lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grèn.

R : IOV ΔOM CЄB CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; buste drapé de Julia Domna à dr., le tout dans un grèn.

93. D55/R93 AE 36 mm 7h 29,02 g Londres (1979.1900) (AV K M˙A AV ANTONINO[C]) ; *SNG von Aulock*, n° 2681.

94 D55/R94 AE 32 mm ? 25,71 g Munich (sans n° d'inv), *SNG München*, Karien, n° 426.

95. D55/R95 * AE 35 mm 7h 26,37 g Berlin (18222766, acquis en 1896/962).



Carac-Domna/2

Carac-Domna/2 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : AV˙K M˙A AV ANTONINOC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; buste de Caracalla barbu et lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grèn.

R : IOV˙ ΔOM CЄR˙ (sic) OPATONIKЄΩN (sic) écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; buste drapé de Julia Domna à dr., le tout dans un grèn.

96. D55/R96 a. AE 34 mm 6h 22,77 g Londres (B1841.3146) (tréflage au d.) ; *BMC*, Caria, p. 157.64.

b.* AE 36 mm 6h 27,63 g Paris[1] (BnF - 964.17-27-22) ; Babelon 1898, n° 2591.

c. AE 34 mm 6h 20,54 g Paris[1] (BnF - 963.17-27-21) ([IOV] ΔOM

CЄR OPATONIKЄΩN).



Carac-Plau/1

Carac-Plau/1 : 202-205 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73658])

D : AV K M AVP AN(TΩ) KAI ΘЄ CЄB(A) NЄ ΠΛAVTIΛΛA [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum* et de Plautilla drapée et diadémée à g., le tout dans un grèn.

R : CTPATONЄIKЄΩN ЄΠI TΩN˙ ΠЄP T(I)B KΛ ΔIONVCOV(N) écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

97.	D56/R97	a.	AE	38 mm	12h	21,22 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 84) ; CNG EA 318 (2014), lot 427.
		b.*	AE	36 mm	6h	26,36 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 306 (2013), lot 253.
		c.	AE	37 mm	11h	17,73 g	Berlin (18222777, acquis en 1900 Imhoof-blumer) ([AV K] M AVP AN KAI ΘЄ CЄB NЄ ΠΛAVTIΛΛA [---]).
98.	D56/R98	a.	AE	37 mm	6h	23,69 g	Paris[1] (BnF - FG 976.17-27-35) ([AV K] [M AVP AN] KAI ΘЄ CЄB NЄ [ΠΛAVTIΛΛA] [---] / [CTPATON]ЄIKЄΩN ЄΠI TΩN[˙ Π]ЄP [TIB] KΛ [ΔIONVCOV]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 84?) ; Babelon 1898, n° 2590.
		b.	AE	35 mm	12h	19,48 g	Londres (1868-6-19-254) ([AV K M AV]P [AN] KAI [ΘЄ] CЄ[B NЄ ΠΛAVTIΛΛA---] / [CTPATONЄIKЄΩN ЄΠI TΩN˙ ΠЄP TIB KΛ Δ]ION[VCOV]) ; *BMC*, Caria, p. 159.67.
		c.	AE	36 mm	12h	19,57g	Commerce ([AV K M AVP AN] KAI [ΘЄ CЄB NЄ ΠΛAVTIΛΛA---]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Helios 6 (2011), lot 671.
		d.	AE	?	?	?	Commerce ([AV K M AVP] AN [KAI ΘЄ CЄB NЄ ΠΛAVTIΛΛA---] / [CTP]ATONЄIKЄΩN [ЄΠI TΩN˙ ΠЄP TIB KΛ ΔIONVCOV]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Hirsch 202 (1998), lot 496.
		e.	AE	35 mm	12h	24,14 g	Berlin, (18222779, acquis en 1875/62) ([AV K M AVP AN] KAI [ΘЄ CЄB NЄ

					ΠΛΑVTIΛΛA---] / [CTPAT]ONЄIKЄΩN [ЄΠΙ TΩN˙ ΠЄP] TIB KΛ ΔION[VCOV]).
f.	AE	38 mm	12h	23,76 g	New York (1953.171.825) ([AV K M AVP A]N KAI ΘЄ CЄB NЄ ΠΛ[AVTIΛΛA---] / lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?).
g.	AE	39 mm	6h	18,94 g	Commerce (lég. ill. / [CTPATONЄIKЄΩN Є]ΠΙ TΩN˙ [ΠЄP TIB KΛ ΔIONVC]OV) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?) ; Naville Numismatics EA 42 (2018), lot 141.
h.	AE	39 mm	12h	26,25 g	Berlin, (18222778, acquis en 1874/541) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
i.	AE	35 mm	12h	21,69 g	New York (1923.999.126) (lég. ill.).
j.	AE	37 mm	12h	16,88 g	Oxford (Douce) (lég. ill.) (1 ctm. au d. : [1] Howgego 84).
k.	AE	38 mm	12h	26,07 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 123 (2005), lot 96. (coll. Ian Roper).
l.	AE	37 mm	?	24,40 g	Commerce ; CNG EA 145 (2006), lot 215.
m.	AE	34 mm	?	19,91 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; CNG EA 156 (2007), lot 114.
n.	AE	34 mm	?	21,49 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Spink America (1999), lot 902. ; CNG EA 159 (2007), lot 175. (coll. The Garth. R. Dewry).
o.	AE	39 mm	12h	31,79 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 229 (2010), lot 297.
p.	AE	37 mm	?	20,25 g	Commerce (1 ctm. au d. : [1] Howgego 84), Gorny & Mosch EA 270 (2020), lot 2290.
q.	AE	39 mm	?	21,21 g	Commerce (lég. ill.) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Lanz 117 (2003), lot 949.
r.	AE	37 mm	?	19,81 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Peus 337 (1993), lot 605 ; Lanz 131 (2006), lot 300.
s.	AE	38 mm	?	20,31 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84), Lanz 131 (2006), lot 301.
t.	AE	40 mm	?	22,74 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84), Lanz 131 (2006), lot 302.
u.	AE	37 mm	?	24,01 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84), Lanz 146 (2009), lot 519 ; Lanz 159 (2014), lot 507 ; Lanz 163 (2016), lot 382.
v.	AE	35 mm	?	25,64 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188), Leu Numismatik EA 12 (2020), lot 847.
w.	AE	31 mm	?	23,07 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84), Naville Numismatics EA 20 (2016), lot 288.
x.	AE	40 mm	6h	25,81 g	Commerce ([---M A]VP A[N KAI ΘЄ CЄB NЄ ΠΛAVTIΛΛA] / lég. ill.) (1 ctm. au d. :

						Howgego 84) ; H.H. Kricheldorf, Auction XXI, (1970), lot 460. ; Peus 420 (2017), lot 391 ; Roma Numismatics EA 74 (2020), lot 745.
	y.	AE	36 mm	?	16,48 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188), Peus 10 (2020), lot 634.
	z.	AE	36 mm	?	24,28 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Savoca EA 23 (2018), lot 272.
	aa.	AE	36 mm	?	22,15 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84), Savoca EA 25 Silver (2018), lot 520.
	ab.	AE	34 mm	?	21,49 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Spink America (1999), lot 902. ; CNG EA 159 (2007), lot 175. (coll. The Garth. R. Dewry).
	ac.	AE	?	?	?	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; Egger, jan (1904), lot 116.
	ad.	AE	?	?	?	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Hirsch 13 (1905), lot 3931.



Carac-Plau/2

Cara-Plau/2 : 202-205 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73723])

D : AVKPA (sic) KAI AVP AN KAI ΘЄ CЄB˙ NЄ˙ TCΛΛVTIΛΛAN (sic) écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Plautilla drapée et diadémée à dr. et de Caracalla lauré, avec cuirasse et *paludamentum* à g., le tout dans un grèn.

R : CTPATONЄIKЄΩN ЄΠI TΩN ΠЄP TIB KΛ ΔIONVCIOV écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

99.	D57/R99	a.*	AE	36 mm	12h	24,83 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 315 (2013), lot 182.
		b.	AE	?	12h	14,29 g	Commerce ([AV KPA] KAI [AVP AN KAI ΘЄ CЄB˙ NЄ˙ TCΛΛVTIΛΛAN] / [ЄΠI TΩN ΠЄP TB KΛ ΔIONVCIOV] CTPATONЄIKЄΩN) ; Hirsch 171 (1991), lot 1010 ; M&M Numismatics Washington (1997), lot 201 ; M&M Deutschland 13 (2003), lot 454.
		c.	AE	37 mm	?	22,53 g	Commerce (lég. ill.) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 84) ; Numismatik Naumann 62 (2018), lot 572.

100.	D58/R100	a.	AE	?	6h	23,22 g	Commerce (lég. ill.) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Lanz 56 (1991), lot 589.
		b.	AE	38 mm	?	?	Commerce (lég. Ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Inasta EA 98 (2022), lot 556.
101.	D58/R101	a.	AE	38 mm	7h	25,13 g	Helsinki ([AV] KAI [M AVP AN KAI] ΘЄ [CЄB˙ NЄ˙ ΠΛΑVTIΛ]ΛA / CTP[ATONЄIKЄΩN ЄΠI TΩN ΠЄP TB] KΛ ΔIONVCIOV) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG Keckman*, n° 262.
		b.	AE	38 mm	?	20,53 g	Paris[1] (BnF - FG 974.17-27-33) (lég. ill. / [ЄΠI TΩN ΠЄP TIB] KΛ ΔION[VCIOV CTPATONЄIKЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego ?).
102.	D58/R102	a.	AE	36 mm	6h	22,12 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Milas) ([AVKPA KAI M AVP AN˙] KAI ΘЄ CЄB˙ NЄ˙ TCΛA[VTIΛΛA]N / [ЄΠI TΩN ΠЄP T(I)B K]Λ ΔIONVC[IOV] CTPATONЄIKЄΩ[N]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Delrieux 2011, n°648.
		b.	AE	36 mm	6h	16,86 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Milas.), (AN˙ [KAI ΘЄ CЄB] / ЄΠI TΩN Π[ЄP T(I)B] KΛ ΔI[ONVCI]O[V] CT[PA]TONЄIKЄ[ΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 188) ; Delrieux 2011, n°650.
		c.	AE	35 mm	6h	18,33 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Yatağan.), ([AVKPA KAI M AVP A]N˙ KAI ΘЄ [CЄB] NЄ TC[ΛAVTIΛΛAN] / [ЄΠI TΩN ΠЄP] T(I)B [KΛ ΔIONVCI]OV CTPATONЄIKЄ[ΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Delrieux 2011, n° 651.
		d.	AE	36 mm	12h	15,87 g	Boston (1986.260 acquis le 25 juin 1986) ([AVKPA KAI M AVP AN˙ KAI] Θ[Є CЄB NЄ TCΛAVTIΛΛ]AN / [CTPA]TONЄIKЄΩN ЄΠI [TΩN ΠЄP T(I)B KΛ ΔIONVCIOV]) (tréflage au d.).
		e.	AE	?	12h ?	22,27 g	Paris[1] (BnF - M 7906.44-8-59) (AVKPA KAI M AVP AN˙ KAI ΘЄ C[ЄB NЄ TCΛAVTIΛΛA]N / [CTPATO]NЄIKЄΩN [ЄΠI TΩN ΠЄP TB KΛ ΔIONVCIOV]) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		f.	AE	37 mm	?	23,68 g	Commerce ([AVKPA KAI M] AVP AN˙ KAI ΘЄ [CЄB NЄ TCΛAVTIΛΛAN] / [CTPATONЄIKЄΩN] ЄΠI [TΩN ΠЄP T(I)B] KΛ ΔIONV[CIOV]) (1 ctm. au d. : Howgego 84); Peus 410 (2013), lot 686 ; Künker 288 (2017), lot 721. (coll. Dr Rainer Pudill).
		g.	AE	35 mm	12h	20,42 g	Vienne (027620) ([AVKPA KAI M AVP] AN˙

							ΚΑΙ ΘЄ [CЄB NЄ TCΛΑVTIΛΛΑN] / CTPATONЄIKЄΩN ЄΠΙ [TΩN ΠЄP T(I)B ΚΛ ΔIONVCIOV]) (1 ctm. au d. : Howgego 536).
103.	D58/R103	a.	AE	37 mm	12h	24,21 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Milas) (AN· [ΚΑΙ ΘЄ C]ЄB / ΔIONVC[IOV CTPATONЄIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 536) (tréflage au d.) ; Delrieux 2011, n° 649.
		b.	AE	39 mm	1h	21,96 g	Paris[1] (BnF - FG 975.17-27-34) ([AV]KPA (ΚΑΙ M AVP AN· ΚΑΙ [ΘЄ CЄB] NЄ TCΛAVTIΛΛAN / CTPATONЄ[IK]ЄΩN ЄΠΙ TΩN ΠЄP TB ΚΛ ΔIONVC[IOV])]) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?) ; Babelon 1898, n° 2589
104.	D58/R104	a.	AE	36 mm	12h	24,04 g	Paris[1] (BnF - FG 973.17-27-32) (AVK[PA ΚΑΙ M AVP AN·] ΚΑΙ ΘЄ CЄB NЄ TCΛAVTIΛ[ΛAN] / CTPATONЄIKЄΩN ЄΠΙ TΩ[N] ΠЄ[P T(I)B ΚΛ ΔIONVCIOV]) (1 ctm. au d. : Howgego 536).
		b.	AE	37 mm	12h	18,20 g	Londres (B1841.3145) ([AVKPA ΚΑΙ M] AVP AN· [ΚΑΙ ΘЄ CЄB NЄ TCΛAVTIΛΛAN] / [CTPATO]NЄIKЄΩN ЄΠΙ TΩN ΠЄP [TIB ΚΛ ΔIONVCIOV]) (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; *BMC*, Caria, p. 157.66.
		c.	AE	39 mm	6h	22,55 g	New York (1953.171.826) (lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?).
		d.	AE	39 mm	?	19,11 g	Commerce (AVKPA [ΚΑΙ M AVP AN·] ΚΑΙ ΘЄ CЄB NЄ TCΛA[VTIΛΛ]AN / CTPATONЄIKЄΩN ЄΠΙ TΩN ΠЄP [T(I)B ΚΛ ΔIONVCIOV]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Rauch Auction 2001, n° 261 ; Auctiones GMBH 50 (2016), lot 122. (coll. Fr. Righetti).
		e.	AE	37 mm	?	19,80 g	Munich, (AN· [ΚΑΙ ΘЄ CЄB N]Є) / ΚΛ ΔI[ONVCIOV]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG München*, Karien, n° 424.
		f.	AE	37 mm	12h	23,21 g	Londres (1979.1918) (ΘЄ CEB [NE TCΛAVTIΛΛA]N / CTPA[TONЄIKЄΩN ЄΠΙ] TΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG von Aulock*, n° 2695.
		g.	AE	36 mm	12h	20,53 g	Paris[1] (BnF - FG 974.17-27-33) (lég. ill. / [ЄΠΙ TΩN ΠЄP TIB] ΚΛ ΔION[VCIOV CTPATONЄIKЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		h.	AE	37 mm	12h	32,58 g	Berlin (18222776, acquis en 1906 Löbbecke) ([AVKPA ΚΑΙ] M AVP AN ΚΑΙ ΘЄ [CЄB NЄ TCΛAVTIΛΛAN) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?).

i.	AE	38 mm	12h	24,67 g	Oxford (The Rey Greville T. Chester 1809) (lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
j.	AE	35 mm	12h	22,11 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 213 (2009), lot 302.
k.	AE	38 mm	12h	30,84 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 374 (2016), lot 381.
l.	AE	36 mm	12h	23,96 g	Commerce (AV KPA KAI [M] AVP AN KAI ΘЄ CЄB NE TCΛAVTIΛΛAN) (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; CNG Triton XV (2012), lot 1398. (coll. CEM Group).
m.	AE	41 mm	12h	20,90 g	Commerce (AV KPA KAI [M] AVP AN KAI ΘЄ CЄB NE TCΛAVTIΛΛAN (sic)), CNG Triton XVI (2013), lot 701.
n.	AE	37 mm	?	23,21 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Gorny & Mosch 134 (2004), lot 1971.
o.	AE	38 mm	12h	21,64 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Gorny & Mosch 169 (2008), lot 790.
p.	AE	36 mm	?	20,20 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Hirsch 298 (2014), lot 680.
q.	AE	36 mm	12 h	24,83 g	Coll. CGT (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Lanz 131 (2006), lot 305 ; CNG EA 315 (2013), lot 182.
r.	AE	37 mm	?	22,53 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188), Numismatik Naumann 62 (2018), lot 577.
s.	AE	40 mm	?	20,28 g	Coll. CGT ([AV KPA KAI AVP AN KAI] ΘЄ CЄB NЄ [TCΛAVTIΛΛAN] / lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 188) ; Naville Numismatik EA 32 (2017), lot 146.
t.	AE	39 mm	?	24 g	Commerce ([AV KPA KAI AVP AN] KAI ΘЄ CЄB NЄ TCΛ[AVTIΛΛAN] / lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; Peus 382 (2005), lot 624 ; Bertolami 5 (2012), lot 625 ; Rauch EA 12 (2013), lot 563.
u.	AE	?	?	28,40 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; Roma Numismatics EA 13 (2014), lot 254.
v.	AE	36 mm	6h	16,32 g	Commerce ([AV KPA KAI AVP AN KAI ΘЄ] CЄB [NЄ TCΛAVTIΛΛAN] / lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?) ; Roma Numismatics EA 43 (2018), lot 407 ; Roma Numismatics EA 46 (2018), lot 441.
w.	AE	?	?	22,11 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Roma Numismatics EA 8 (2014), lot 418.
x.	AE	36 mm	7h	15,38 g	Commerce Roma Numismatics EA 8 (2014), lot 417.
y.	AE	?	?	17,67 g	Commerce Savoca EA 25 Silver (2018), lot

521.

	z.	AE	34 mm	?	22,60 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Münzzentrum 152 (2009), lot 291.



Carac-Plau/3

Cara-Plau/3 : 202-205 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/74024])

D : AV K M AVP˙ ANTΩ KAI ΘЄ CЄBA NЄ ΠΛΑVTIΛΛA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Plautilla drapée et diadémée à dr. et de Caracalla lauré, avec cuirasse et *paludamentum* à g., le tout dans un grèn.

R : CTPATONЄIKЄΩN ЄΠI TΩN˙ ΠЄP TIB KΛ ΔIONVCIOVN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

105.	D59/R105	*	AE	40 mm	12h	?	Commerce (AV K M AVP˙ ANTΩ KAI ΘЄ CЄBA NЄ ΠΛΑVTIΛΛA / ЄΠI TΩN˙ ΠЄP TB KΛ ΔIONVCIOVN CTPATONЄIKЄΩN (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Hirsch 272 (2011), lot 644



Carac-Plau/4

Carac-Plau/4 : 202-205 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73893)

D : AV˙ K˙ M˙ AV ANTΩNINOC K NЄA˙ Θ˙ HP˙ RΛAVTIΛΛAN (sic) écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum* et de Plautilla drapée et diadémée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI KΛ˙ NЄIKHΦOPOV ΔIONVCIOV CTPATON(Є)IKEΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

106.	D60/R106	a.	AE	34 mm	12h	16,61 g	Londres (1979.1916) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; *SNG von Aulock*, n° 2593.
		b.*	AE	?	6h	23,05 g	Commerce (AV˙ K˙ [M˙ AV ANTΩNINOC] K NЄA˙ Θ˙ HP˙ RΛAVTIΛΛAN / ЄΠI KΛ˙ NЄIK[HΦOPOV ΔIONVCIOV

							CTPATONЄIKEΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego ?) ; Peus 398 (2009), lot 680.
		c.	AE	?	?	19,30 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; Gitbud & Numismatik Naumann 11 (2013), lot 413.
		d.	AE	39 mm	?	28,78 g	Commerce ([AV˙ K˙ M˙ AV] ANTΩNINOC [K NЄA Θ HP RΛAVTIΛΛAN] / [ЄΠI KΛ˙ N]ЄIK[HΦOPOV ΔIONVCIOV CTPATONIKEΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; Numismatik Naumann 53 (2017), lot 552.
107.	D61/R107	a.	AE	42 mm	?	20,64 g	Copenhague ([AV KAI M] AVP AN KAI ΘЄ CЄB NЄ RΛAVTIΛΛ[A]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego ?) ; *SNG Copenhague*, Caria, n° 508.
		b.	AE	38 mm	?	26,62 g	Copenhague ([AV KAI M A]VP AN KAI ΘЄ CEB NE RΛAVTI[ΛΛA] / [KΛ NЄIKHΦOPOV ΔIONVCIOV] CTPATO[NIKEΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG Copenhague*, Caria, n° 509.
		c.	AE	38 mm	12h	23,91 g	Berne (G-1588) ([AV KAI M] AVP AN [KAI ΘЄ CЄB NЄ RΛAVTIΛΛA] / [---] CTPATONIKEΩN) (1 ctm. au d. : [1] Howgego ?).



Carac-Plau/5

Carac-Plau/5 : 202-205 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : [---] ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum* et de Plautilla drapée et diadèmée à g., le tout dans un grèn.

R : [---] ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

108.	D62/R108	a.*	AE	36 mm	12h	31,27 g	Berne (n°82-982) (lég ill.) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; *SNG Righetti*, n° 982.



Carac-Plau/6

Carac-Plau/6: 202-205 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/69182])

D : AVKPA (sic) KAI M AVP AN· KAI ΘЄ CЄB NЄ TCΛAVTIΛΛAN (sic) écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Plautilla drapée et diadémée à dr. et de Caracalla lauré à g., avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grèn.

R : CTPATONЄIKЄΩN ЄΠI TΩN ΠEP TB KΛ ΔIONVCIOV écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

109.	D63/R109		AE	36 mm	?	27,27 g	Commerce (AVKPA KAI M AVP AN· KAI ΘЄ CЄB NЄ TCΛAVTIΛΛA[N]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Bolaffi 24 (2014), lot 263.
110.	D64/R110	a.	AE	?	?	23,43 g	Commerce (AV KAI M AVP AN· [KAI ΘЄ CЄB NЄ TCΛAVTIΛΛAN] / [CTPAT]ONЄIKЄΩN ЄΠI TΩN ΠEP TB KΛ ΔIONV[CIOV]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Gorny & Mosch 90 (1998), lot 602.
		b.	AE	?	?	21,04 g	Commerce ([AV KAI M AVP AN] KAI ΘЄ [CЄB NЄ TCΛAVTIΛΛAN] / [CTPATON]ЄIKЄΩN [ЄΠI TΩN ΠEP TB KΛ ΔIONVCIOV]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Nac / Spink Taisci Auktion (1994), lot 863.
111.	D64/R111	a.	AE	34 mm	12h	14,45 g	Commerce (AV KAI [M AVP AN· KAI ΘЄ CЄB NЄ TCΛAVTIΛΛA] / CTP[ATO]NЄIKЄ[ΩN] ЄΠI TΩN ΠEP TB KΛ [ΔIONVCIOV]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; CNG 12 (1991), lot 387.
		b.	AE	36 mm	12h	25,45 g	Vienne (TCΛAVTIΛ[ΛA] / CTPATONЄIK[ЄΩN] ЄΠI TΩN ΠЄP TB KΛ ΔIONV[CIOV]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 84) ; *SNG Leypold*, n° 850.
		c.*	AE	35 mm	12h	24,66 g	Commerce (lég. ill. / [CTPATONЄIKЄΩN ЄΠI] TΩN ΠEP TB [KΛ ΔIONVCIOV]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; CNG EA 437 (2019), lot 252. (coll. R. Baker).
112.	D65/R112	a.	AE	35 mm	6h	21,19 g	Berlin (18222772, acquis en 1900 Imhoof-Blumer) ([AVKPA KAI M AVP AN· KAI

							ΘЄ CЄB NЄ TC]ΛΛVTIΛΛAN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
113.	D65/R113		AE	36 mm	12h	23,96 g	Berlin (18222773, acquis en 1900/882) (AV[KPA KAI M AVP A]N· KAI ΘЄ [CЄB NЄ TCΛAVTIΛ]ΛAN / CTPA[TON]ЄIKЄΩN ЄΠI TΩN ΠEP TB KΛ[ΔIONVCIOV]) (1 ctm. au d. : Howgego 188).
114.	D65/R114	a.	AE	39 mm	12h	29,96 g	Berlin, (18222774, acquis en 1906 Löbbecke) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		b.	AE	35 mm	12h	18,87 g	New York (1944.100.48079) (coll. Newell) ([AVKPA KAI M AVP A]N· KAI ΘЄ CЄB NЄ TC[ΛAVTIΛΛAN] / CTPATONЄIKЄ[ΩN ЄΠI TΩN ΠEP TB] KΛ ΔIONVCIOV)) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		c.	AE	42 mm	?	19,79 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Gorny & Mosch 175 (2009), lot 176.
		d.	AE	35 mm	6h	21,36g	Vienne (MK-018424) ([AV KAI M AVP AN·] KAI ΘЄ C[ЄB NЄ TCΛAVTIΛΛAN] / [CTPATONЄIKЄΩN ЄΠI TΩN] ΠEP T[B KΛ] ΔIONVCIO[V]) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		e.	AE	40 mm	?	26 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Bertolami 5 (2012), lot 624 ; Roma Numismatics 4 (2012), lot 2326.
		f.	AE	37 mm	12h	26,80 g	Commerce (AV KAI [M AVP AN· KAI ΘЄ CEB NE TCΛAVTIΛΛAN] ; CTPATONЄIKЄ[ΩN ЄΠI TΩN ΠEP TB KΛ ΔIONVC]IO[V]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 123 (2005), lot 97. (coll. I. Roper).
		g.	AE	39 mm	1h	20,42 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; CNG EA 284 (2012) , lot 157. (coll. R. D. Frederic).
		h.	AE	34 mm	12h	19,97 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 306 (2013), lot 254.
		i.	AE	32 mm	1h	20,26 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego ?) ; CNG EA 375 (2016), lot 556.
		j.	AE	37 mm	?	23,37 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; CNG Triton III (1999), lot 773.
		k.	AE	37 mm	?	24,38 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 56?), Gorny & Mosch 204 (2012), lot 1774.
		l.	AE	37 mm	?	19,25 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; Kölner Münzkabinett 107 (2017), lot 86.
		m.	AE	35 mm	?	19,05 g	Munich, ([CTPATONI]KЄΩN ЄΠI [TΩN

ΠЄP TB KΛ ΔIONVCIOV]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 84?) ; *SNG München*, Karien, n° 423.



Carac-Plau/7

Carac-Plau/7: 202-205 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73628])

D : AV K M AVP AN KAI ΘЄ CЄB NЄ ΠΛAVTIΛΛAN (sic) écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à g., avec cuirasse et *paludamentum* et de Plautilla drapée et diadémée à dr., le tout dans un grèn.

R : CTPATONЄIKЄΩN ЄΠI TΩN ΠEP TB KΛ ΔIONVCIOV écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

115.	D66/R115	a.	AE	36 mm	?	18,94 g	Tübingen ([AV K M AVP AN KAI ΘЄ CЄB NЄ ΠΛAVTIΛΛAN / [CTPAT]ON[Є]IKЄΩN ЄΠI TΩN [ΠEP TB KΛ ΔIONVCIOV]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG Tübingen*, n° 3488.
		b.	AE	?	?	17,12 g	Commerce ([AV K] M AVP AN KAI ΘЄ [CЄB NЄ ΠΛAVTIΛΛAN] / CTPATONЄIKЄΩN ЄΠI TΩN [ΠEP TB KΛ ΔIONVCIOV]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Hirsch 171, n° 1009 ; M&M Deutschland 13 (2003), lot 453.
		c.*	AE	36 mm	?	?	Commerce (lég. ill. / CTPATONЄIK[ЄΩN ЄΠI T]ΩN ΠEP TB [KΛ ΔIONVCIOV] (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Inasta Auction 97 (2021), lot 324.
116.	D65/R116	a.	AE	36 mm	12h	23,73 g	Winterthur (G-6787) ([AV KAI M AVP AN KAI ΘЄ] CЄB NЄ [ΠΛAVTIΛΛAN] / [CTPATONЄIKЄΩN Є]ΠI TΩN ΠEP TB KΛ [ΔIONVCIOV]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		b.	AE	37 mm	12h	18,29 g	Oxford (Milne 1924) (acquis Sotheby's 29.07.1924 lot 348) (lég. ill. / CTPATONЄIKЄΩ[N ЄΠ]I TΩN ΠEP TB KΛ ΔIONVCIO[V]).
117.	D65/R117	a.	AE	35 mm	12h	24,80 g	Londres (1885-6-6-222) (A[V K M AVP AN KAI ΘЄ CЄB NЄ ΠΛAVTIΛAN / CTPATO[NЄIKЄΩN ЄΠI] TΩN Π[E]P TB

							ΚΛ ΔΙΟΝVCIOV) (1 ctm. au d. : Howgego ?).
		b.	AE	35 mm	1h	18,46 g	Londres (1979.1917) (AV K M AVP AN ΚΑΙ ΘЄ CЄB NЄ ΠΛ[ΑVΤΙΛΛΑΝ] / CΤΡΑΤΟΝЄΙΚЄΩΝ ЄΠΙ ΤΩΝ ΠЄΡ ΤΒ ΚΛ Δ[ΙΟΝVCIOV]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego ?) ; *SNG von Aulock*, n° 2694.
		c.	AE	39 mm	6h	23,98 g	Berlin (18222775, acquis en 1859/21166) (1 ctm. au d. : Howgego ?).
		d.	AE	38 mm	?	19,73 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego ?) ; Berck buy or bird sale 178 (2012), lot 136.
		e.	AE	38 mm	?	26, 84 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego ?) ; Gorny & Mosch 200 (2011), lot 2169.
		f.	AE	37 mm	?	22,38 g	Commerce (AV ΚΑΙ [M AVP AN ΚΑΙ ΘЄ CЄB NЄ ΠΛΑVΤΙΛΛΑΝ] / [CΤΡΑΤΟΝЄΙΚЄΩΝ ЄΠΙ ΤΩΝ ΠΕΡ ΤΒ ΚΛ ΔΙΟΝVCIOV])]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188); Lanz 131 (2006), lot 304 ; Lanz 138 (2007), lot 753.
		g.	AE	36 mm	?	14, 52 g	(2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188); Lanz 131 (2006), lot 303.
		h.	AE	38 mm	12h	25,36 g	Commerce (lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego ?) ; Roma Numismatics EA 35 (2017), lot 508.
		i.	AE	35 mm	6h	16,34 g	Commerce (lég. ill.) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Lanz 117 (2003), lot 950.
		j.	AE	?	12h	23,79 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Waddell 1 (1982), lot 246.
118.	D65/R118	a.	AE	42 m	12h	29,85 g	New York (1944.100.48077) (coll. Newell) ([AV ΚΑΙ M AVP AN ΚΑΙ ΘЄ CЄB NЄ ΠΛΑVΤΙΛΑΝ / [CΤΡΑ]ΤΟΝЄΙΚЄΩΝ ЄΠΙ ΤΩΝ ΠΕΡ Τ[Β ΚΛ ΔΙΟΝVCIOV]) (1 ctm. au d. : Howgego ?).



Carac-Plau/8

Carac-Plau/8 : 202-205 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73688])

D : A [---] ANTONINOC [---] NЄ ΠΛΑVTIΛΛA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum* et de Plautilla drapée et diadémée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠΙ· ΚΛ [---]ΝΙΚΗΦΟΡΟV ΔΙΟΝVCIOV CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

119.	D67/R119	*	AE	40 mm	12h	21,24 g	Berlin (18222771, acquis en 1900 Imhoof-Blumer) (A [---] ANTONINOC [---] NЄ ΠΛΑVTIΛΛA / ЄΠΙ· ΚΛ [ΝΙΚΗ]ΦΟΡΟV ΔΙΟΝVCIOV CTPATONIKЄΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
120.	D68/R120	a.	AE	33 mm	6h	14,84 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; CNG EA 306 (2013), lot 255.
		b.	AE	40 mm	12h	32,61 g	New York (1944.100.48078) (coll. Newell) ([---]ANTΩ[---] / lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego ?).

d. Plautilla



Plau/1

Plau/1 : 202-205 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73648])

D : NЄA ΘЄA HPA· ΠΛΑVTIΛΛA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; buste de Plautilla drapée à dr., le tout dans un grèn.

R : ЄΠΙ ΚΛ ΔΙΟΝVCIOV CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Niképhoros* trônant à g., les jambes dans un himation, une Niké dans la main dr. tendue, un sceptre dans la g., le tout dans un grèn.

121.	D69/R121	*	AE	33 mm	?	17,27 g	Londres (1979.1919) (NЄA ΘЄA HPA· Π[ΛAV]TIΛΛA / ЄΠΙ ΚΛ ΔΙΟΝ[VCIOV] CTPATONIKЄΩN) (tréflage au d.) ; *SNG von Aulock*, n° 2696.
122.	D70/R122		AE	29 mm	6h	14,37 g	New York (0000.999.20188) (lég. ill.).



Plau/1

Plau/2 : 202-205 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/74118])

D : [---] ΘЄ CЄB NЄ ΠΛΑVTIΛ[---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; buste de Plautilla drapée à dr., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI TΩN ΠЄP [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Niképhoros* trônant à g., les jambes dans un himation, une Niké dans la main dr. tendue, un sceptre dans la g., le tout dans un grèn.

123. D71/R123 AE 33 mm 12h 13,69 g Coll. CGT

e. Caracalla et Géta



Carac-Géta/1

Carac-Géta/1 : 198-205 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73694])

D : AV K M AVP ANTΩNINOC C Λ CЄ ΓЄTAC K écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Géta lauré avec cuirasse et *paludamentum* à g., le tout dans un grèn.

R : ΠPY ZΩCIMOV TOV ΠPOCICTOV B CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

124.	D72/R124	a.*	AE	40 mm	12h	34,25 g	Commerce ; Superior Galleries Auktion (1989), lot 3288 ; Aufhäuser 7 (1990), lot 540 ; CNG Triton XV (2012), lot 1399.
		b.	AE	40 mm	6h	40,82 g	Londres (1979.1909) ; ΠPY ZΩCIMOV TOV ΠPOCICTOV B CTPATONIKЄΩN *SNG von Aulock*, n° 2682.
		c.	AE	39 mm	12h	25,38 g	Commerce (AV K M AVP ANTΩNINOC [C Λ CЄ ΓЄTAC K] / ΠPV ZΩCIMOV TOV [ΠPOCICTOV B CTPATONIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego ?) ; CNG 33 (1995), lot 1257.
		d.	AE	?	12h	27,56 g	Commerce ; Baldwin's 47 (2006), lot 138.



Carac-Géta/2

Carac-Géta/2 : 205-208 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73671])

D : AV MAP AVP ANTΩNЄINOC Λ CЄΠ ΓЄTAC KAICAP écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Géta à dr. et de Caracalla lauré à g., avec cuirasse et *paludamentum*., le tout dans un grèn.

R : ΠPV ZΩCIMOV ΔIC ΠPOCITTOV CTPATONNIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

125.	D73/R125	a.	AE	34 mm	?	21,07 g	Londres (1979.1914) (1 ctm. au d. : Howgego 536) ([ΠP]OCIT[TOV---]) ; *SNG von Aulock*, n° 2691.
		b.	AE	38 mm	?	27,70g	Copenhague (ΠPOCITTOV [---]) ; *SNG Copenhague*, Caria, n° 510.
		c.*	AE	?	?	32,31 g	Commerce, CGB 49 (2011), lot 639 ; Gorny & Mosch 265 (2019), lot 1005 ; Gorny & Mosch 269 (2020), lot 910.
		d.	AE	38 mm	?	24,62 g	Commerce (AV MAP AVP ANTΩNЄI[NOC] [Λ CЄΠ ΓЄTAC KAI]CAP / [ΠPV ZΩ]CIMOY [ΔIC ΠPOCITTOV CTPATONIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Numismatik Naumann 53 (2017), lot 553.
		e.	AE	?	?	25,13 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego?) ; Kölner Münzkabinett 107 (2017), lot 84.



Carac-Géta/3

Carac-Géta/3 : antérieur à 209 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : AV K M AVP ANTΩNЄINOC C Λ CЄ ΓЄTAC K écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Géta à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Caracalla lauré avec cuirasse et *paludamentum* à g., le tout dans un grèn.

R : Π ZΩCIMOV TOV ΠPOCICTOV CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

126.	D74/R126	a.*	AE	36 mm	?	16,17 g	Commerce ([AV K M AVP]

						ANTΩNЄINOC [C Λ CЄ ΓЄTAC K]) (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; Numismatik Naumann 78 (2019), lot 631.
		b.	AE	40 mm	12h	?	Commerce (lég. ill.) ; Hirsch 185 (1995), lot 1140.



Carac-Géta/4

Carac-Géta/4 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73656])

D : AV K M AVP ANTΩNINOC C Λ CЄ ΓЄTAC K écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla à dr., avec cuirasse et *paludamentum,* et de Caracalla lauré avec cuirasse et *paludamentum* à g., le tout dans un grèn.

R : Π ZΩCIMOV TOV ΠPOCICTOV CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

127.	D75/R127	a.*	AE	38 mm	12h	18, 94 g	Commerce ([A]V K M AVP ANTΩNINOC C Λ CЄ ΓЄTAC K) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 306 (2013), lot 257.
		b.	AE	37 mm	12h	25,28 g	Paris[1] (BnF - FG 965.17-27-23) ([AV K] M AVP ANTΩNINOC C [Λ CЄ ΓЄTAC K] / Π ZΩCIMOV TOV ΠPOCICTOV CTPATON[IKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego ?).
		c.	AE	33 mm	?	24,85 g	*SNG von Aulock*, n° 2683 ([A]V KM AV ANTΩNINOC / [C Λ CЄ Γ]ЄTAC [K]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego ?).
		d.	AE	38 mm	12h	19,88 g	New York (1953.171.828) ([AV K M A]VP ANTΩNINOC C [Λ CЄ ΓЄTAC K] / [ΠPV] ZΩCIMOV TOV ΠPOCICT[OV CT]PAT[ONIKЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego ?).



Carac-Géta/5

Carac-Géta/5 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73695])

D : AV MAP AVP ANTΩNЄINOC Λ CЄΠ ΓЄTAC KAICAP˙ écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Géta à dr. et de Caracalla lauré à g., avec cuirasse et *paludamentum*., le tout dans un grèn.

R : ЄΠΙ ΠPY ZΩCIMOY ΠOCITTOY B CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

128.	D76/R128	a.	AE	40 mm	12h	31,96 g	Londres (1979.0101.1913) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG von Aulock*, n° 2689.
		b.	AE	40 mm	?	24,96 g	*SNG* v*on Aulock*, n° 2690 (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		c.	AE	40 mm	12h	25,89 g	Londres (1877.07.04.13) (AV [MAP] AVP ANTΩNЄI[NOC Λ] CЄΠ [ΓЄ]TAC KAICAP˙ / [ЄΠΙ] ΠPY ZΩCIMOY ΠOCITTOY B CTPATONIKЄΩN)]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; *BMC*, Caria, p. 157, n° 68.
		d.*	AE	39 mm	12h	25,17 g	New York (1944.100.48081) (coll. Newell) ([AV] MAP AVP ANTΩNЄINOC Λ CЄ[Π ΓЄTAC KAICAP˙] / [ЄΠΙ[ΠP[Y] ZΩCIMO[Y ΠOCI]TTOY B CT[PATO]NIK[ЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		e.	AE	39 mm	12h	27,43 g	Commerce ([AV MAP] AVP AN[TΩNЄINOC Λ CЄΠ ΓЄTAC KAICAP˙] / [ЄΠΙ ΠPY] ZΩCIMOY [ΠOCITTOY B CTPATONIKЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; CNG (1992), lot 601.
		f.	AE	?	6h	20,69 g	Commerce (AV [MAP AVP] ANTΩNЄINOC [Λ CЄΠ ΓЄTAC KAICAP˙] / [ЄΠ]I ΠPY ZΩCIMOY ΠOCITTOY B CTPATO[NIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Auctiones 17 (1988), lot 351.
		g.	AE	40 mm	?	23,88 g	Cambridge (CM 328-1948) (1 ctm. au d. : Howgego 84)
129.	D77/R129	a.	AE	41 mm	11h	17,51 g	Berne (82.983) ([AV M]AP AVP ANTΩNЄIN[OC Λ] CЄΠ ΓЄTAC KAICAP / CTPATONIKЄ[ΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG Righetti*, n° 983.
		b.	AE	38 mm	?	24,62 g	Commerce (AV MAP AVP ANTΩNЄI[NOC] [Λ CЄΠ ΓЄTAC KAI]CAP / [ΠPV ZΩ]CIMOY [ΠPOCITTOY CTPATONIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Numismatik Naumann 53 (2017), lot 553.



Carac-Géta/6

Carac-Géta/6 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73898])

D : AV KAI MAP AV [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Géta à dr., avec cuirasse et *paludamentum* et de Caracalla barbu et lauré avec cuirasse et *paludamentum* à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠ ΠPV ЄΠΠTVNKANONTOC Γ ΦIΛΩNOC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; CTPATONIKЄΩN à l'exergue de g. à dr ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

130.	D78/R130	a.*	AE	35 mm	6h	22,77 g	Commerce ([ЄΠ ΠPV ЄΠΠTVNKANONTOC] Γ ΦIΛΩNOC) ; CNG EA 306 (2013), lot 262.
		b.	AE	39 mm	6h	28,91 g	Berlin (18222770, acquis en 1878 Rauch) ([ЄΠ ΠPV ЄΠΠTVNKANONTOC] Γ ΦIΛΩNOC) (1 ctm. au d. : Howgego 536).



Carac-Géta/7

Carac-Géta/7 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : AV K M AV [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Géta lauré avec cuirasse et *paludamentum* à g., le tout dans un grèn.

R : [---] ЄΠΠTVNKANONTOC[---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dns un grèn.

131.	D79/R131	*	AE	34 mm	12h	25,78 g	Commerce ; CNG EA 309 (2013), lot 160.



Carac-Géta/8

Carac-Géta/8 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : AV KAI M [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla barbu et lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Géta lauré avec cuirasse et *paludamentum* à g., le tout dans un grèn.

R : [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

132. D80/R132 * AE ? 12 h 19,26 g Paris[1] (BnF - CB 1813.42-40-26).



Carac-Géta/9

Carac-Géta/9 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : AV K M AVP ANTΩNINOC C [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Géta lauré avec cuirasse et *paludamentum* à g., le tout dans un grèn.

R : [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre, CTPATONIKЄΩN à l'exergue ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

133. D81/R133 * AE ? 5h ? Bruxelles (2A249-17) (AV K M [AVP] ANTΩNINOC C [---] / [---] [C]TPATONIK[Є]ΩN)



Carac-Géta/10

Carac-Géta/10 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum,* et de Géta lauré avec cuirasse et *paludamentum* à g., le tout dans un grèn.

R : [ЄΠΙ ΠΡV ΙOV]ΛΙΑ[ΔOV TO ΙЄΡOΚΛЄOVCTPATONIKЄON] (sic) écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

134. D82/R134 * AE 38 mm ? 25,63 g Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188 ?) Savoca EA 42 (2020), lot 158.



Carac-Géta/11

Carac-Géta/11 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73976])

D : AV KAI MAP AV AV [---] ΓЄTAC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum,* et de Géta à g., avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grèn.

R : ЄΠΙ APXONTOC ΛЄONTOC ΛЄNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre, CTPATONIKЄΩN à l'exergue ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

135*. D83/R135 a. AE 37 mm 12h 23,08 g Commerce (AV [---] MAP AV AV [---]AC / [ЄΠΙ APX]ONTOC [ΛЄO]NTOC [ΛЄNA / CTPATONIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; CNG EA 72 (2006), lot 1172.

b. AE 33 mm 12h 19,47 g Paris[2] (AIBL, acquis à Istanbul) (AV [---] MAP AV AV [---]AC / [ЄΠΙ APXON]TOC ΛЄONTO[C ΛЄNA / CTPATONIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Delrieux 2011, n° 647.

c. AE 36 mm 12h 25,32 g Paris[1] (BnF - FG 970.17-27-28) (lég. ill. / ЄΠΙ APXONTOC [ΛЄONTOC ΛЄNA / CTPATONIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 536).

d. AE 37 mm 12h 16,60 g Vienne (MK-GR 031397) (AV [---] MAP AV AV [---AC] / ЄΠΙ APXONTOC ΛЄONTOC [ΛЄNA] / [CTPATONIKЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).

e. AE 32 mm 12h 14,16 g Athènes (5633β) (lég. ill. / [ЄΠΙ APXONTOC ΛЄONTOC ΛЄNA] / [CTPA]TONIKЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1]

						Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
	f.	AE	37 mm	?	22,36 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Nomos Obolos 11 (2018), lot 439.
	g.	AE	?	12h	20,58 g	Commerce (AV KAI M [---] / lég. ill.) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Gorny & Mosch 126 (2003), lot 1835.



Carac-Géta/12

Carac-Géta/12 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73879])

D : AV KA[---] AVPHΛOC (sic) ΠO CЄΠ écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre, ANTΩNINOC ΓETAC à l'exergue ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Géta à g., avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grèn.

R : ЄΠΙ APXONTOC ΛЄONTOC ΛЄNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre, CTPATONIKЄΩN à l'exergue ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

136.	D84/R136		AE	37 mm	6h	22,31 g	Londres (1979.1915) (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; *SNG von Aulock*, n° 8163.
137.	D85/R137	a.*	AE	37 mm	5h	18,56g	Berlin (18222769, acquis en 1865/28732) ([ANTΩNINOC ΓETAC] / [ЄΠΙ AP]XONTOC ΛЄ[ONT]OC ΛЄN[A] / CTPA[TONI]K[ЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		b.	AE	36 mm	5h	19,42 g	Paris[1] (BnF - FG 969.17-27-27) (AV KA[---] AVP[HΛOC ΠO CЄΠ] / [ANT]Ω[NINOC ΓETAC] / ЄΠΙ [APX]ONTOC ΛЄONTOC ΛЄNA / [CTPATO]NIK[ЄΩN])]) (1 ctm. au d. : Howgego ?) ; Babelon 1898, n° 2585.
		c.	AE	40 mm	5h	23,47 g	Oxford (acquis Baldwin 01.08.1924) (Milne 1924) (AV KA[---] AVPHΛOC [ΠO CЄΠ] / [ЄΠΙ APXONTOC ΛЄONTOC Λ]ЄNA / [CTPA]TONI[KЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188)
		d.	AE	?	?	20,85 g	Oxford (Milne 1924, HCR 7390) (acquis Baldwin 01.08.1924 ([AV KA] AVPHΛOC ΠO CЄΠ / ANTΩN[INOC ΓETAC] / [ЄΠΙ APXONTOC ΛЄONTOC ΛЄNA / [CTPATO[NIKЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1]

						Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
	e.	AE	37 mm	6h	15,93 g	New York (1967.152.461) ([AV KAI] AVPHΛOC ΠO CЄΠ / [ANTΩNINOC ΓЄTAC] / ЄΠI APXO[NTOC ΛЄONTOC ΛЄNA] / CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego ?).
	f.	AE	38 mm	12h	28,19 g	New York (1953.171.827) ([ANT]ΩNINOC [ΓЄTAC] / lég. ill.).
	g.	AE	36 mm	12h	17,96 g	Paris[1] (BnF - FG 962.17-27-20) (lég. ill. / ЄΠI APXON[TOC] ΛЄONTOC [ΛЄNA] / CTP[ATONIKЄΩN]).
	h.	AE	36 mm	5h	14,40 g	Commerce ; Leu Numismatik EA 6 (2018), lot 567.



Carac-Géta/13

Carac-Géta/13 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/74178])

D : AV KAI MAP AV ANTΩNЄINOC [---] ΓЄTAC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Géta lauré avec cuirasse et *paludamentum* à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΓPA IACONOC [TOY KΛЄOPOY] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre, CTPATONIKЄΩN à l'exergue ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

138.	D86/R138	a.*	AE	37 mm	12h	22,62 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; CNG EA 306 (2013), lot 259.
		b.	AE	35 mm	?	19,07 g	Londres (1979.1911) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG von Aulock*, n° 2685.
		c.	AE	36 mm	12h	20,47 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego ?) ; CNG EA 466 (2020), lot 286.
		d.	AE	39 mm	?	22,56 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Lanz 131 (2006), lot 307.
		e.	AE	37 mm	?	19,85 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; NAC / Spink-Taisei (1994), lot 862 ; Peus 420 (2017), lot 390.
		f.	AE	?	12h	22,94 g	Commerce ([AV KAI MAP AV ANTΩN ---] ΓЄTAC / [ЄΠI ΓPA IAC]ONO[C ---] CTPATO[NIKЄΩN] (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Gorny & Mosch 225 (2014), lot 1838.



Carac-Géta/14

Carac-Géta/14 : antérieur à 209 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73918])

D : Λ CЄΠ ΓЄTAC KAICAP AV MAP AVP ANTΩNЄINOC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Géta à dr. et de Caracalla lauré, avec cuirasse et *paludamentum*, à g., le tout dans un grèn.

R : ΠPV ZΩCIMOV ΠOCITTOV CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

139.	D87/R139	a.	AE	34 mm	6h ?	17,99 g	Paris[1] (BnF - FG 972.17-27-30) (lég. ill. / [ΠPV ZΩCIMOV] ΠOCI[T]TOV CTPATONIK[ЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego ?) ; Babelon 1898, n° 2588.
		b.	AE	37 mm	12h	22,78 g	New York (1953.171.830) ([Λ] C[ЄΠ] ΓЄTAC KAI[CAP AV MAP AVP ANTΩNЄINOC] / ΠPV ZΩCIMOV [ΠPOCITTOV] CTPATONIKЄΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		c.*	AE	37 mm	12h	24,70 g	Berlin (18222768, acquis en 1933/393) ([Λ CЄΠ ΓЄTAC KAICAP AV MA]P AVP ANTΩNЄIN[OC] / ΠPV ZΩCIMOV [ΠOCITTOV] CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		d.	AE	37 mm	6h	21,73 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 306 (2013), lot 258.
		e.	AE	34 mm	6h	18,87 g	Varsovie (60329) (lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 83 ou 188).
		f.	AE	?	?	21,10 g	Commerce) ([Λ CЄΠ ΓЄTAC KAI]CAP AV [MAP AVP ANTΩNЄINOC] / lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Chaponnière & Firmenich SA Auction 13 (2021), lot 411.
		g.	AE	36 mm	?	23,49 g	Commerce ([Λ CЄΠ ΓЄTAC KAICAP A]V MAP AVP ANTΩNЄ[INOC] / ΠPV [ZΩCIMOV ΠOCITTOV] CTPATONIKЄ[ΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Berk BBS — Harlan J. Berk, Ltd. - Buy or Bid Sale 217 (2021), lot 411.
		h.	AE	37 mm	12h	14,84 g	Col. CGT (1 ctm. au d. : Howgego 84).
140.	D87/R140		AE	?	?	15,66 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ;

Künker 71 (2002), lot 1100.



Carac-Géta/15

Carac-Géta/15 : antérieur à 209 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/74040])

D : AV MAP AVP ANTΩNЄINOC Λ CЄΠ ΓЄTAC KAICAP écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Géta, avec cuirasse et *paludamentum* à dr. et de Caracalla lauré, avec cuirasse et *paludamentum* à g., le tout dans un grèn.

R : ΠPV ZΩCIMOV ΔIC ΠOCITTOV CTPATONNIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

141.	D88/R141	a. *	AE	?	?	25,85 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Savoca EA 25 (2018), lot 519.
		b.	AE	33 mm	?	18,17 g	*SNG von Aulock*, n° 2692 (ΠPV ZΩCIMOV ΔIC [ΠOCI]TTOV C[TPATONIK]ЄΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).



Carac-Géta/16

Carac-Géta/16 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : AV K M AVP ANTΩNЄINOC C Λ CЄ ΓЄTAC K écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Géta lauré avec cuirasse et *paludamentum* à g., le tout dans un grèn.

R : ΠP ZΩCIMOV TOV ΠPOCICTOV CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

142.	D89/R142	*	AE	37 mm	1h	20,04 g	Commerce ([AV K M] AVP ANTΩNЄINOC [C Λ CЄ ΓЄTAC K] / [ΠP ZΩ]CIMOV TOV ΠPOCICTOV CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 509, lot 341.



Carac-Géta/17

Carac-Géta/17 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Géta à dr. et de Caracalla lauré, avec cuirasse et paludamentum, à g., le tout dans un grèn.

R : [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

143.	D90/R143	*	AE	36 mm	?	14,80 g	Commerce (lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?) ; Auctiones GmBH 43 (2015), lot 33.



Carac-Géta/18

Carac-Géta/18 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/74155])

D : [---] MAP AV[---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum* et de Géta à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠ ΓPMAT (sic) IACONOC KΛЄ CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

144.	D91/R144	a.*	AE	36 mm	6h	24,08 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 342 (2015), lot 418.
		b.	AE	36 mm	6h	18,57 g	Commerce ([CTPATO]) (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; CNG EA 306 (2013), lot 260.



Carac-Géta/19

Carac-Géta/19 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : AV KAI MAP AV ANTΩN [---] ΓЄTAC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré, avec cuirasse et *paludamentum*, à dr. et de Géta à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΓPA IACONOC CTPATONIKЄ écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre, ΩN de part et d'autre de la déesse ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

145.	D92/R145	a.	AE	35 mm	?	19,47 g	*SNG von Aulock*, n° 2686 (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		b.*	AE	35 mm	?	21,92 g	Commerce (AV KAI MAP [AV ANTΩN --- ΓETAC] / [ЄΠI ΓPA] IACO[NOC CT]PATO[NIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Gorny & Mosch 196 (3/2011), lot 2121.
		c.	AE	36 mm	12h	17,68 g	Münster (WLKK n° 9710) (lég. ill. / ЄΠI ΓPA [IACONOC CTPAT]ON[IKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 536).
		d.	AE	?	12h	?	Commerce (AV KAI MAP AV [ANTΩN --- ΓЄTAC] / ЄΠI ΓPA IACON[OC CTPATONIKЄ] (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; SKA Bern Münzlisle 34 (1981), lot 86.
		e.	AE	?	12h	19,45 g	Commerce (AV KAI MAP AV [ANTΩN --- ΓЄTAC] / [ЄΠI ΓPA IA]CONOC CTPATONIKЄ / [Ω]N) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Auctiones 8 (1978), lot 441.
146.	D93/R146		AE	33 mm	1h	17,21 g	Moscou (PM n° ?) (coll. A. Golikov, 1941). (lég. ill. / [ЄΠI ΓPA IACONOC CTPATON]IKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego ?).



Carac-Géta/20

Carac-Géta/20 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73981])

D : AV KAI MAP AV [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré, avec cuirasse et *paludamentum* à dr. et de Géta à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠΙ APXON IACONOC CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

147.	D94/R147	a.*	AE	36 mm	12h	18,08 g	Paris[1] (BnF - FG 972A 17-27-31) (lég ill. / [ЄΠΙ APXON] IACONOC CTPATONI[KЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		b.	AE	36 mm	12h	19,82 g	Londres (1877.44.4.25) (AV KAI MAP AV [---] / [ЄΠΙ APXON] IACONOC CTPATONIKЄ[ΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; *BMC*, Caria, p. 159.69.
		c.	AE	36 mm	?	18,72g	Copenhague (AV [---] / [ЄΠΙ APXON] IACO[NOC CTPATONIKЄΩN]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; *SNG Copenhague*, Caria, n° 512.
		d.	AE	?	?	21,05 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Sternberg X (1980), lot 467 ; Schweizerische Kreditanstalt 34 (1981), lot 86.
148.	D95/R148	a.	AE	?	6h	22,49 g	Paris[1] (BnF - FG 966.17-27-24) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).
		b.	AE	37 mm	12h	19,94 g	Commerce (lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 84?) ; Lanz 131 (2006), lot 308.



Carac-Géta/21

Carac-Géta/21 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73955])

D : AV KAI AVPHΛ[---] P CЄΠ O C [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre, ANTΩNINOC ΓETAC à l'exergue ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Géta à g., avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grèn.

R : ЄΠΙ APXONTOC ΛЄONTOC ΛЄNA [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; CTPATONIKEΩN à l'exergue ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

149.	D96/R149	a.*	AE	38 mm	?	20,64 g	Commerce (lég. ill. / ЄΠΙ APXONTOC ΛЄONTOC ΛЄNA [---]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; CNG

EA 115 (2005), lot 243.

b.	AE	38 mm	6h	18,83 g	Dresde (2004/349) (lég. ill. / ЄΠΙ ΑΡΧ[ΟΝ]Τ[ΟC ΛЄΟΝΤΟC ΛЄΝΑ] [CΤΡΑΤΟΝΙΚΕΩΝ]) (1 ctm. au d. : Howgego ?) ; Blançon Liste 48, 2004, lot 672.
c.	AE	37 mm	12h	23,53 g	New York (1953.171.831) (lég. ill. / [ЄΠΙ] ΑΡΧΟΝΤΟC [ΛЄΟΝΤ]ΟC [ΛЄΝΑ ---] / [CΤΡΑ]ΤΟΝ[ΙΚΕ]ΩΝ) (1 ctm. au d. : Howgego ?).



Carac-Géta/22

Carac-Géta/22 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : AY KAI MAP AV AN[---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum,* et de Géta à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠΙ Λ ΛЄΟΝΤΟC CΤΡΑΤΟΝΙΚЄΩΝ écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

150.	D97/R150	*	AE	36 mm	12h	24,02 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; CNG EA 306 (2013), lot 261.



Carac-Géta/23

Carac-Géta/23 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73917])

D : AV KAI MAP AV AN[---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum,* et de Géta à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠΙ Λ ΛЄΟΝΤΟC CΤΡΑΤΟΝΙΚЄΩ écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; N écrit à dr. de la déesse ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

151.	D97/R151	a.	AE	36 mm	1h	18,72 g	Oxford (Milne 1924) (acquis W.T.Ready

						Sale, lot 465) ([AV KAI] MAP AV [AN---] / [ЄΠΙ Λ Λ]ЄΟΝ[ΤΟC CΤΡΑΤΟΝΙΚЄΩΝ]) 1 ctm. au d. : Howgego 84).
	b.*	AE	35 mm	?	20,73 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; CNG EA 153 (2006), lot 161.
	c.	AE	36 mm	?	25,13 g	Cambridge (CM 6513-2007) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).



Carac-Géta/24

Carac-Géta/24 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/74144])

D : AV KAI MAP AV˙ ANTΩNI [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré, avec cuirasse et *paludamentum* à dr. et de Géta à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠΙ [---] ΦΛ ΛЄΟΝΤΟC CΤΡΑΤΟΝΙΚЄ écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; ΩN écrit de part et d'autre de la déesse ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

152.	D98/R152	a.*	AE	35 mm	?	19,47 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Superior Stamp & Coin NYINC Auction, December 10-11, 1993, lot 1944 ; Goldberg 72 (2013), lot 4173.
		b.	AE	33 mm	?	21,59 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Auctiones 8 (1978), lot 441 ; Lanz 131 (2006), lot 306.
		c.	AE	35 mm	12h	20,97 g	New York (1944.100.48080) (coll. Newell) ([---] MAP AV˙ ANTΩNI[---] / [---]NOC TOV [---]) (1 ctm. au d. : Howgego 536).
		d.	AE	39 mm	?	20,96g	Londres (1915.6.3.39) ([A]V KAI MAP AV A[NTΩNI --- ΓЄTAC] / ЄΠΙ Γ[PA IAC]ONOC CTPAT[ONIKЄ] ΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188).



Carac-Géta/25

Carac-Géta/25 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : AV K M AV ANTΩNINOC [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla barbu et lauré à dr.,. avec cuirasse et paludamentum et de Géta à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠ. ΠPV ЄΠΠTVNXANONTOC TOV ΦIΛΩNOC CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un autel enflammé à ses pieds, le tout dans un grèn.

153. D99/R153 * AE 34 mm ? 18,55 g Tübingen (AV [K] M [AV] ANTΩN[INOC ---] / ЄΠ. Π[PV ЄΠΠTVNXANONTOC TOV ΦIΛΩNOC CTPATON]IKЄΩN) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; *SNG Tübingen*, n° 3490.



Carac-Géta/26

Carac-Géta/26 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : [---] NT [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr. avec cuirasse et *paludamentum* et de Géta à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΠPV ЄΠΠTVNXANONTOC [---]ЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un autel enflammé à ses pieds, le tout dans un grèn.

154. D100/R154 * AE 37 mm 12h 27,95 g Dresde (2004/350) (lég. ill. / ЄΠI ΠPV [ЄΠΠT]VNXA[NONTOC---]ЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Blançon Liste 48, 2004, lot 654



Carac-Géta/27

Carac-Géta/27: 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/78550])

D : AV K MAP [---]ANTΩNINOC C Λ CE ΓETAC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Géta à dr. et de Caracalla lauré à g., avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grèn.

R : ЄΠ ΠPV ЄΠΠTVNXANONTOC Γ ΦIΛΩNOC CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un autel enflammé à ses pieds, le tout dans un grèn.

155. D100/R155	a.	AE	39 mm	12h	24,84 g	Vienne (AV K MAP [---] ANTΩNIN[OC C Λ CE ΓETAC] / [ЄΠΠTYNX]ANONTOC) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG Leypold*, n° 849.
	b.*	AE	40 mm	12h	30,94 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Ponterio 137 (2006), lot 1173 ; CNG EA 100 (2015), lot 1728. (coll. R.H. Collection.)
	c.	AE	37 mm	?	28,78 g	Commerce (lég. ill. / [ЄΠ ΠPV ЄΠΠTVNXA]NONTOC Γ ΦIΛΩNOC CTPA[TONIKЄΩN]) ; Numismatik Naumann 62 (2018), lot 578.
	d.	AE	41 mm	?	?	Commerce, Hirsch 355 (2020), lot 2222.
	e.	AE	39 mm	?	24,21 g	Commerce (AV K M AY ANTΩNINOC [C Λ CЄ ΓЄTAC] / [ЄΠ ΠPV ЄΠΠTVNXAN]ONTOC Γ ΦIΛΩNOC CT[PATONIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego ?) ; Numismatik Naumann 53 (2017), lot 551.



Carac-Géta/28

Carac-Géta/28 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73920])

D : AV K M AY ANTΩNINOC C Λ CЄ ΓЄTAC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Géta à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠ ΠPV ЄΠΠTVNXANONTOC Γ ΦIΛΩNOC CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un autel enflammé à ses pieds, le tout dans un grèn.

156.	D101/R156	a.	AE	36 mm	6h	22,66 g	Londres (1920.8.5.1617) (lég. ill. / ЄΠ ΠPV ЄΠΠ[TVNXAN]ONTOC Γ ΦIΛΩNOC CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego ?).
		b.*	AE	37 mm	6h	25,86 g	Berlin (18222767, acquis en 1906 Löbbecke) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		c.	AE	37 mm	?	21,61 g	Commerce ([AV K M] AY ANT[---] / ΦIΛΩNOC[---CTPA]TONЄIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; CNG EA 115 (2005), lot 244.
		d.	AE	35 mm	?	22,96 g	Commerce ([ЄΠΠTVNX]ANONTOC) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Harvey Hurtt 18 (1977), lot 138 ; CNG EA 159 (2007), lot 174. (coll. The Garth. R. Drewry.).
		e.	AE	38 mm	6h	28,43 g	Commerce (AV K M AY ANTON[---] / ЄΠ. ΠPV ЄΠΠT[VNXANONTOC TOV ΦIΛ]ΩNOC [CT]PATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Lanz. 131 (2006), lot 310.
		f.	AE	?	?	31,60 g	Commerce (AV K M AY ANTΩNINOC C [Λ CЄ ΓЄTAC] / ЄΠ ΠPV ЄΠ[ITVNXANONTOC] Γ ΦIΛΩNOC CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Chaponnière & Firmenich SA Auction 13 (2021), lot 410.
		g.	AE	?	?	36,78 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) Münzzentrum 108 (2001), lot 238 ; Münzzentrum 194 (2021), lot 176.



Carac-Géta/29

Carac-Géta/29 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73717])

D : [--] MAP ATΩNINON (sic) [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla barbu et lauré à dr.,. avec cuirasse et paludamentum et de Géta à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠ ЄΠΠTVNXANONTOC TOV ΦIΛΩNOC CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un autel enflammé à ses pieds, le tout dans un grèn.

157.	D102/R157	a.	AE	38 mm	6h	30,15 g	Londres (1979.1912) (1 ctm. au d. :

					Howgego 84) ; *SNG von Aulock*, n° 2687.
b.	AE	36 mm	?	19,92 g	*SNG von Aulock*, n° 2688 (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego ?).
c.*	AE	35 mm	6h	17,71 g	Vienne (MK-GR 027619) ([--] MAP ATΩNINON [---] / [ЄΠ ЄΠITVNXANONTOC] TOV ΦIΛΩNOC [CTPATONIKЄΩN]).



Carac-Géta/30

Carac-Géta/30 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : AV K [---]ANTΩN KAI ΠO Λ CЄOV ΓЄTAC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla barbu et lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Géta à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΠPV IOVΛIAΔOV TO IЄPOKΛЄOVCTPATONIKЄON (sic) écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un autel enflammé à ses pieds, le tout dans un grèn.

158.	D103/R158	a.	AE	35 mm	1h	21,38 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Milas.) (lég. ill. / IЄPOKΛЄOVCTP[ATONIKЄON]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Delrieux 2011, n° 644.
		b.*	AE	?	?	27,37 g	Paris[1] (BnF - M 3209.17-27-25) (AV K [---]Λ?I? ANTΩN KAI PO Λ CЄOV [ГЄ]TAC) (]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188?)



Carac-Géta/31

Carac-Géta/31 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73870])

D : AV K [---] ANTΩN KAI ΠO Λ CЄOV ΓЄTAC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum* et de Géta césar à g., avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grèn.

R : ЄΠΙ ΠΡV IOVΛIAΔOV TO IЄPOKΛЄOVCTPATONIKЄON (sic) écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un autel enflammé à ses pieds, le tout dans un grèn.

159.	D104/R158	a.	AE	36 mm	6h	25,79 g	Londres (1848.12.30.14) (AV [K---] ANTΩ[N KAI ΠO Λ CЄOV ΓЄTAC] /: [ЄΠΙ ΠΡV IOVΛIA]ΔOV TO IЄPOKΛЄOVCTPATONIKЄON) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; *BMC*, Caria, p. 159.70.
		b.*	AE	34 mm	6h	20,88 g	Commerce (ЄΠΙ ΠΡY IOV[ΛIA ---]) (1 ctm. au d. : Howgego 536) ; CNG EA 306 (2013), lot 263.
		c.	AE	33 mm	6h	25,99 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; CNG EA 327 (2014), lot 826 ; Gemini Auction XII (2015), lot 389 ; CNG 108 (2018), lot 456.
		d.	AE	36 mm	?	19,45 g	Commerce (lég. ill. / [ЄΠΙ ΠΡV IOVΛIAΔOV TO] IЄPOKΛЄOVCTPA[TONIKЄON]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; CNG EA 53 (2000), lot 1103.
160.	D105/R159		AE	35 mm	7h	24,87 g	Oxford (Milne 1924) (Acquis Baldwin 01.08.1924, 105) (lég. ill. / [ЄΠΙ] ΠΡV IOVΛIAΔOV [TO IЄPOKΛЄOVCTPATONIKЄON]).



Carac-Géta/32

Carac-Géta/32 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/85321])

D : [---]AV [---] K Λ ΠO CЄΠ ΓЄTAC KA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Géta lauré avec cuirasse et *paludamentum* à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠ ΠΡV IOVΛIA[ΔOV] TOV IЄPOKЄ CTPATONI écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; KЄON écrit de part et d'autre de la déesse ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un autel à ses pieds, le tout dans un grèn.

161.	D106/R160	*	AE	?	?	27,18 g	Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Aufhäuser 8 (1991), lot 475 ; Leu Numismatik EA 23 (2022), lot 3627.



Carac-Géta/33

Carac-Géta/33 : 208-209 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73896])

D : AV KAI M AVP ANTΩNЄINOC ΠO CЄΠ ΓETAC KAICAP écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec *paludamentum*, et de Géta à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI A(K)PX (sic) IЄPOKΛEVC (sic) B CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Niké allant à g., une couronne dans la main dr., une palme dans la g., le tout dans un grèn.

162.	D107/R161	a.*	AE	36 mm	12h	28,81 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 333 (2014), lot 179.
		b.	AE	35 mm	12h	23,72 g	Varsovie (60328) ([AV KAI M AVP] ANTΩNЄI[NOC---]AIC / [ЄΠI KPX IЄPO]KΛEV[C B CTPATONIKЄΩN]) (1 ctm. illisible au d.)
		c.	AE	37 mm	?	20,41 g	Munich (sans n° d'inv.) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG München*, Karien, n° 425.
163.	D108/R162	a.	AE	41 mm	6h	25,02 g	Commerce (ЄΠI [A]PX IЄPOKΛ[EV]C B CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 70 (2005), lot 634.
		b.	AE	36 mm	12h	21,05 g	Paris[1] (BnF - FG 968.17-27-26) ([AV KAI] M AVP ANTΩ[NЄINOC---AIC---] / lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego ?)
		c.	AE	37 mm	?	23,34 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?), Berk buy or bid sale 179 (2012), lot 505.
		d.	AE	40 mm	?	30,65 g	Commerce ; Lanz 131 (2006), lot 309.
		e.	AE	39 mm	6h	28,66 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Milas), ([A]V K MAP AVP ANTΩNЄINOC Π [Λ CЄΠ Γ]Є[TAC K]AIC[AP] / APX IЄPOKΛЄ[V]C) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Delrieux 2011, n° 646.
164.	D108/R163	a.	AE	38 mm	12h	21,35 g	Commerce ; Lanz 146 (2008), lot 518.
		b.	AE	37 mm	6h	25,97 g	Paris[1] (BnF - FG 971.17-27-29) (AV KAI M AVP [ANTΩNЄINOC---AIC---] / [ЄΠI] KPX IЄPOK[ΛEVC B CTPATONIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego ?) ; Babelon 1898, n° 2587.
		c.	AE	39 mm	12h	24,82 g	Vienne (sans n° d'inv.) ([AV KAI] M AVP ANTΩNЄINOC [---]AIC /[ЄΠI KPX IЄPO]KΛEVC (sic)) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG Leypold*, n° 848.
165.	D108/R164	a.	AE	36 mm	12h	28,70 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ;

							CNG EA 306 (2013), lot 256.
		b.	AE	34 mm	12h	26,49 g	Londres (1979.1910) (ANTΩNЄI[NOC ---]AIC / CTPATON[IKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; *SNG von Aulock*, n° 2684.
166.	D108/R165	a.	AE	38 mm	6h	26,22 g	New York (1953.171.829) ([AV K MAP AVP ANTΩN]ЄINO[C Π Λ CЄΠ ΓЄ]TAC KAICA[P] / [ЄΠΙ KPX IЄPO]KΛЄVC B [CTPAT]ONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?).
		b.	AE	38 mm	12h	24,66 g	Commerce ([AV KAI] M AVP A[NTΩNЄINOC ΠO CЄΠ ΓETAC KAICAP] / [ЄΠΙ KPX (sic) IЄPOKΛEVC (sic) B] CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?) ; Numismatik Naumann 107 (2021), lot 1019.
167.	D108/R166	a.	AE	38 mm	?	?	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?) ; Hirsch 346 (2019), lot 2743.
		b.	AE	37 mm	12h	27,80 g	Yale (YUAG n° 2004.6.246) (coll. Ruth Elizabeth White Fund) (AV K MAP AVP ANTΩNЄIN[OC Π Λ CЄΠ ΓЄTAC KAICAP] / ЄΠΙ [APX] IЄPO[KΛЄVC B CTPA]TONIK[ЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?)
168.	D108/R167	a.	AE	38 mm	?	24,01 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?) ; Kölner Münzkabinett 107 (2017), lot 85.
		b.	AE	39 mm	6h	23,45 g	Coll. CGT (1 ctm. au d. : Howgego 84)
		c.	AE	38 mm	?	21,59 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Savoca Coins 127 Blue (2022) ; lot 746.
169.	D108/R168	a.	AE	38 mm	6h	31,56 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Milas), (AV K [MA]P AVP ANTΩNЄINO[C Π Λ CЄΠ ΓЄTAC] KAICAP) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Delrieux 2011, n° 645.
		b.	AE	41 mm	6h	36,63 g	Cologne (AM-0632) (AV K MAP AVP ANTΩN[Є]INOC [Π Λ CЄΠ ΓЄTAC KAICAP] / [ЄΠΙ] APX IЄPO[KΛ]ЄV[C B CTPA]TONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84).
		c.	AE	40 mm	12h	29,26 g	Cologne (AM-0633) (AV K MAP AVP ANTΩNЄINOC [Π Λ CЄΠ ΓЄTAC KAICAP] / [Є]ΠΙ APX IЄPOKΛЄVC B CT[P]ATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego ?).
		d.	AE	40 mm	6h ?	24,49 g	Paris[1] (BnF - CB 1812.42-40-25) (AV KAI M AVP ANTΩNЄINOC [---AIC---] / ЄΠΙ APX IЄPOKΛEV[C B CTPA]TONIKЄ[ΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego ?)
170.	D108/R169		AE	40 mm	12h	26,36 g	Yale (2004.6.245) (coll. Ruth Elizabeth White Fund) ([AV] K MAP AVP

						AN[TΩNЄINOC Π Λ CЄΠ ΓЄTAC KAICAP] / ЄΠI APX IЄPOKΛ[ЄVC B CTPA]TONI[KЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?)
171.	D108/R170	AE	?	?	?	Cambridge (CM329-1948) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?)

f. Géta.



Géta/1

Géta/1 : 205–209 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73132])

D : ΠO CЄ ΓЄTAC KAI écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; buste de Géta à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grèn.

R : CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête à g., une torche enflammée dans la main g., torche dans la dr., un arc et un bouclier à ses pieds, le tout dans un grèn.

172.	D109/R171	a.	AE	24 mm	7h	6,88 g	Berlin (18222780 acquis en 1900 Imhoof-Blumer) (ΠO CЄ ΓETAC [KAI]).
		b.*	AE	25 mm	6h	7,37 g	Berlin (MSM n°18222781 acquis en 1906 Löbbecke) ([CT]PATONIKЄΩN).
		c.	AE	24 mm	6h	7,30 g	Commerce (ΠO CЄ ΓETAC KA[I]) (coll. Banthaus Aufhaüsen 31.01.1994) ; Numismatik Naumann 54 (2017), lot 312 ; Roma Numismatics EA 74 (2002), lot 748.
		d	AE	24 mm	6h	8,12 g	Paris[1] (BnF - FG 977.17-27-36).
		e.	AE	25 mm	7h	7,11 g	Oxford (Christ Church 1394) ([Π]O [C]Є ΓETAC KAI).
		f.	AE	24 mm	6h	7,41 g	New York (1944.100.48082) (coll. Newell).
		g.	AE	24 mm	6h	7.58 g	Commerce ([ΠO] CЄ ΓETAC [KAI] / [CTPATO[NIKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; Numismatik Naumann 107 (2021), lot 1020 ; Numismatik Naumann 112 (2022), lot 1282.
		h.	AE.	25 mm	?	7,91 g	Commerce ; Numismatik Naumann 107 (2021), lot 1021.
		i.	AE	23 mm	6h	6,55 g	Coll. CGT

g. Sévère Alexandre.



SevA /1

SevA /1 : 231-235 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/50680])

D : AΛЄΞA/NΔPO/C écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; tête de Sévère Alexandre lauré à dr., le tout dans un grèn.

R : CTPATO/N/IKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Niképhoros* trônant à g., les jambes dans un himation, une Niké dans la main dr. tendue, un sceptre dans la g., le tout dans un grèn.

173.	D110/R172	a.	AE	20 mm	12h	4,82 g	Londres (1979.1920) ; *SNG von* Aulock, n° 2697.
		b.	AE	20 mm	12h	5,46 g	Londres (B1841.3147) ; *BMC*, Caria, p. 153.72.
		c.	AE	21 mm	?	4,04 g	Copenhague ; *SNG Copenhague*, Caria, n° 513.
		d.	AE	21 mm	1h	4,07 g	Oxford (Milne 21.8.1925) (acquis Sotheby's 11.12.1924, lot 69) ([AΛЄΞ]A/NΔPO/C / [CTPA]TO/[N/IKЄΩN]) ; Forrer 1922-1929, n° 6569.
		e.	AE	22 mm	12h	4,28 g	Vienne (GR 18240).
		f.	AE	21 mm	6h	4,64 g	Vienne (GR 31998).
		g.	AE	21 mm	6h	3,94 g	Winterthur (sans tomaison) ([AΛ]Є[Ξ]A/N[Δ]PO/C) ; Bloesch 1997, n° 3547.
		h.	AE	21 mm	?	3,67 g	Commerce ; Numismatik Naumann 29 (2015), lot 415.
		i.	AE	22 mm	12h	3,94 g	Commerce ; H. D. Rauch, Summer auction 2011, lot 879.
		j.	AE	21 mm	6h	5,57 g	Vienne, ([AΛ]ЄΞA/NΔPO/C) ; *SNG Leypold*, n° 851.
		k.	AE	21 mm	?	4,56 g	Commerce (AΛЄΞA/NΔ[PO]/C / [CTP]ATO/N/IKЄΩN) ; Asia minor coins, lot 6076.
		l.	AE	21 mm	?	3,94 g	Commerce ([CTPA]TO/N/IKЄΩN) ; Asia minor coins, lot 8126.
		m.	AE	19 mm	?	4,27 g	Commerce ; Savoca Numismatik 9th Blue Auction (2018), lot n° 931.
		n.	AE	20 mm	12h	3,86 g	Coll. CGT
		o.	AE	21 mm	?	3,02 g	Commerce ; Gorny & Mosch EA 271 (2020), lot 519
174.	D111/R173	*	AE	21 mm	1h	4,85 g	Boston (64.1379 acquis le 23 septembre 1964) (AΛЄΞA/NΔPO/[C]).
175.	D112/R174		AE	21 mm	?	3,02 g	Commerce ; Gorny & Mosch 204 (2012), lot

							1775.	
X.	DX/RX	X	AE	21 mm	6h	4,38 g	Londres ([ΑΛЄΞ]A/NΔPO/[C] [CTPATO]/N/IKЄΩN).	(1911-10-10-54) /
		X	AE	20 mm	6h	3.62 g	Berlin (1912/979).	
		X	AE	21 mm	12h	4,47 g	Berlin (L1906).	



Sev-Mam/1

Sev-Mam/1 : 231-235 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/50856])

D : AV KAI MAP AYP CEYHPOC AΛEΞANΔPOC [---] MAMAIA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Sévère Alexandre lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum* et de Julia Mamée drapée à g., le tout dans un grèn.

R : CTPATONIKЄΩN écrit à l'exergue de dr.. à g. ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

176.	D113/R175	a.	AE	? mm	12h	32,05 g	Commerce (AV KAI MAP AYP CEYHPOC AΛEΞANΔPOC [---] MAMAIA) ; A. Tkalec AG 2001, lot 339.
		b.	AE	37 mm	12h	26,50 g	Londres (1979.1921) (AV KAI MAP AYP CEYHPOC AΛEΞANΔPOC [---MAMAIA] / lég. ill.) ; *SNG von Aulock* n° 2698 (Obiana vue avec prudence et inversion entre n° 2698 et n° 2697.).
		c.*	AE	?	12h	32,05g	Commerce (CTPATO[NIKЄΩN]) ; Leu 13 (1975), lot 473 ; Sternberg XXVII (1994), lot 531 ; Numismatica Genevensis VIII (2014), lot 119.

IV. La crise du IIIe siècle.

a. Gordien III.



Gord /1

Gord/1 : 238-244 p.C. (*RPC* VII.1 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/7.1/659A])

D : AY K MAP ANT[---] ; buste de Gordien III lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*.

R : CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Niké allant à g., une couronne dans la main dr., une palme dans la g., le tout dans un grèn.

177.	D114/R176	a.	AE	41 mm	12h	21,73 g	New York (1953.172.1) (lég. ill. / CT[PA]TONIKЄ[ΩN]) ; Boyce 1957, p. 76-77, n° 8, pl. XVII, n° 8.
		b.*	AE	41 mm	?	20, 18 g	Commerce (AV K MA[---] A[---] / [CTP]ATO[NI]KЄΩN) ; Savoca Numismatik 16th Blue Auction, lot 746.

b. Philippe Ier.



Phil-Octa/1

Phil-Octa/1 : 244-249 p.C. *(RPC* VIII [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/87652])

D : AV K M IOYΛ ΦIΛIΠΠOC OT CЄBHPA CЄ bustes affrontés de Philippe Ier lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum* et d'Octacilia Severa drapée et diadèmée à g., le tout dans un grèn.

R : CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; ΠPVTA CЄBHPIANOY écrit à gauche de l'allégorie ; Nikè allant à g., une couronne dans la main dr., une palme dans la g., le tout dans un grèn.

178.	D115/R176	*	AE	44 mm	?	25,38 g	Commerce ([AV K] M IOYΛ ΦIΛI[ΠΠOC OT] CЄBHPA C[Є] / CTPATONI[K]ЄΩN / ΠPVTA [CЄ]BHPIANOY) ; Asia Minor coins, n° 3544.

c. Valérien Ier.



Val/1

Val/1 : 253-260 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/60191])

D : AVTO K Π ΛЄIKIN BAΛЄPIAN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; buste de Valérien Ier lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grèn.

R : CTPA˙TO/NЄIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Niképhoros* trônant à g., les jambes dans un himation, une Niké dans la main dr. tendue, un sceptre dans la g., le tout dans un grèn.

179.	D116/R177	a.*	AE	22 mm	5h	4,31 g	Paris[1] (BnF - FG 979.17-27-38) ; Babelon 1898, n° 2593.
		b.	AE	20 mm	9h	3,72 g	Munich ; *SNG München*, Karien, n° 427 ; IB, GM p. 202, n° 637.
		c.	AE	21 mm	9h	4,06 g	Berlin (IB).
		d.	AE	21 mm	9h	3,71 g	Munich ; *SNG München*, Karien, n° 565.
		e.	AE	20 mm	6h	4,17 g	Coll. CGT

V. Les provinciales romaines sans portrait impérial.

a. Le monnayage en argent sans portrait impérial.

- Série Hécate / Niké.



SP /1

SP/1 : *c.* 11-14 p.C. (*RPC* I [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/1/2776])

D : EYMENHΣ écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; tête d'Hécate laurée à dr., surmonté d'un croissant, le tout dans un grèn.

R : C-T/P-A écrit de part et d'autre de l'allégorie ; Niké allant à g., une couronne dans la main dr., une palme dans la g., le tout dans un grèn.

180.	D117/R178	a.*	AR	16 mm	11h	1,36 g	Winterthur ; Imhoof-Blumer 1901-1902, p. 153.1 ; *RPC* I, n° 2776/1 ; Bloesch 1997, n° 3531 ; Meadows 2002, p. 95, Group 4, Type A, Type ii, n° 2a.



SP /2

SP/2 : *c.* 14-37 p.C. (*RPC* I [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/1/2778])

D : APICTЄAC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; tête d'Hécate laurée à dr., surmonté d'un croissant, le tout dans un grèn.

R : C-T/P-A ; Niké allant à g., une couronne dans la main dr., une palme dans la g. ; XIΔPƆN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre au-dessus de l'allégorie, le tout dans un grèn.

181. D118/R179 * AR 16 mm 12h 1,40 g Berlin (18258514 - acquis en 1900 Imhoof-Blumer) ; Imhoof-Blumer 1901-1902, p.153.5 ; Meadows 2002, p. 96, Group 4, Type B, n° 1a. ; *RPC* I, n° 2778/1.



SP/3

SP/3 : *c.* 41-68 p.C. (*RPC* I [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/1/2780])

D : ΘЄOΦANHC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; tête d'Hécate laurée à dr., surmonté d'un croissant, le tout dans un grèn.

R : KΛAYΔIOΣ écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre, C-T/P-A écrit de part et d'autre de la Niké ; Niké allant à dr., une couronne dans la main dr., une palme dans la g., le tout dans un grèn.

182. D119/R180 a. AR 15 mm 12h 1,56 g Commerce ; CNG EA 230 (2010), lot 108.

b.* AR 16 mm 12h 1,56 g Berlin (18258515, acquis en 1900 Imhoof-Blumer) ; Imhoof-Blumer 1901-1902, p.153 n° 6 ; Meadows 2002, p. 96, Group 4, Type B, drachms, n° 4b. ; *RPC* I, 2780/1 ; ISEGRIM 7541.

c. AR 16 mm ? 1,20 g Ratto (n° 4-1927.2050); Weber 6559 ; Ratto 1927, n° 2050 ; 72 T N. 2966.

d. AR 14 mm 12h 1,78 g Yale (YUAG n° 2004.6.686) (coll. Ruth Elizabeth White Fund)



SP/4

SP/4 : *c.* 14-68 p.C. (*RPC* I [—])

D : BΩPANΔEYC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; tête d'Hécate laurée à dr., surmonté d'un croissant, le tout dans un grèn.

R : C-T/P-A ; Niké allant à g., une couronne dans la main dr., une palme dans la g. ; APICTEAC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre au-dessus de l'allégorie, le tout dans un grèn.

183.	D120/R181	a.*	AR	15 mm	?	1,67 g	Boston (01.5600) ; Brett, Greek Coins (MFA), no. 1992 ; Meadows, Meadows 2002, p. 96, Group 4, Type B, drachms, n° 3a.
		b.	AR	18 mm	12h	1,55 g	Muğla (1378, trouvé à Stratonicée) ; *SNG Muğla*, n° 123.
184.	D120/R182		AR	16 mm	12h	1,53 g	Berlin (18258512, acquis en 1906 Löbbecke, cassé) ; Löbbecke 1883, p. 78 n°32 ; Meadows, Meadows 2002, p. 96, Group 4, Type B, drachms, n° 2a.



SP /5

SP/5 : *c.* 14-68 p.C. (*RPC* I [—])

D : ΠOΛE écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; tête d'Hécate laurée à dr., surmonté d'un croissant, le tout dans un grèn.

R : ΛЄϢN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre, C-T/P-A écrit de part et d'autre de la Niké ; Niké allant à dr., une couronne dans la main dr., une palme dans la g., le tout dans un grèn.

185.	D121/R183	a.*	AR	15 mm	?	1,53 g	Winterthur (sans tomaison); Imhoof-Blumer 1901-1902, p. 206, n° 92 ; Bloesch 1997, n° 3532 ; Meadows 2002, p. 96, Group 4, Type B, drachms, n° 5b.
		b.	AR	?	12h	1,26 g	Oxford (Griffith 1923) ; *SNG Ashmolean* XI, n° 262 ; Meadows 2002, p. 96, Group 4, Type B, drachms, n° 5c.
X.	DX/RX	X.	AR	14 mm	12h	1.50 g	Vienne (KHM n°36.466) ; Meadows 2002, p. 96, Group 4, Type B, drachms, n° 5a.



SP /6

SP/6: *c.* 14-68 p.C. (*RPC* I [—])

D : ΛЄCѠN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; tête d'Hécate laurée à dr., surmonté d'un croissant, le tout dans un grèn.

R : KAPPЄIC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre, C-T/[P]-A écrit de part et d'autre de la Niké ; Niké allant à dr., une couronne dans la main dr., une palme dans la g., le tout dans un grèn.

186. D122/R184 * AR 16 mm ? 1,52 g Winterthur (sans tomaison) (C-T/[P]-A) ; Imhoof 1905, p.97, n° 3 ; Münsterberg 1915, p. 117-118 ; Bloesch 1997, n° 3529 ; Meadows 2002, p. 96, Group 4, Type B, drachms, n° 6a.



SP /7

SP/7 : *c.* 14-68 p.C. (*RPC* I [—])

D : ЄKATAIOC CѠCABΔPOY écrit de dr. à g. dans le sens contraire des aiguilles d'une montre ; tête d'Hécate laurée à dr., surmonté d'un croissant, le tout dans un grèn.

R : C-T/P-A ; Niké allant à g., une couronne dans la main dr., une palme dans la g. ; ZѠIΛOY écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre au-dessus de l'allégorie, le tout dans un grèn.

187. D123/R185 AR 17 mm 12h 1,47 g Helsinki (ЄKATAIOC CѠCABΔP[OY]) (acquise en 1981) ; *SNG Keckman*, n° 252 ; Meadows 2002, p. 97, Group 4, Type B, drachms, n° 7a.

188. D123/R186 * AR ? 12h 1,59 g Paris[1] (BnF - FG 914-17-26-23) ([ЄKATAIOC] CѠCABΔPOY) ; Babelon 1898, n° 1562 ; Meadows 2002, p. 97, Group 4, Type B, drachms, n° 8a.

189. D123/R187 AR ? 12h 1,32 g Oxford (Oman 1947) ; *SNG Ashmolean* XI, n° 263 ; Meadows 2002, p. 97, Group 4, Type B, drachms, n° 9a.

190. D124/R188 AR ? 12h 1,27 g Londres (BMC 7) ([ЄKATAIOC CѠCABΔPOY]) ; *BMC*, Caria, p. 148.7 ; Meadows 2002, p. 97, Group 4, Type B, drachms, n° 10a.



SP /8

SP/8 : *c.* 14-68 p.C. (*RPC* I [—])

D : ΦANIAC KIΘAP écrit de g. à dr. dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ; tête d'Hécate laurée à dr., surmonté d'un croissant, le tout dans un grèn.

R : CTPATO/NIKЄϢN écrit de g à dr., de part et d'autre de l'allégorie ; Niké allant à g., une couronne dans la main dr., une palme dans la g., le tout dans un grèn.

191.	D125/R189		AR	16 mm	12h	1,65 g	Muğla (MM, n° 1380, trouvé à Stratonicée) ; *SNG Muğla*, n° 124.
192.	D125/R190		AR	15 mm	12h	1,23 g	Muğla (MM, n°1657, trouvé à Stratonicée) (1 ctm. au d., peut-être une *niké* : Howgego ?) ; *SNG Muğla*, n° 125.
193.	D125/R191	*	AR	15 mm	12h	1,16 g	Berlin (MSM n° 18258513, acquis en 1900 Imhoof-Blumer) ; Imhoof-Blumer 1890, p. 448a ; Meadows 2002, p. 97, Group 4, Type C, drachms, n° 1a.
194.	D125/R192		AR	?	?	1,58 g	Commerce ; Hirsch 209 (2001), lot 139 ; Meadows 2002, p. 97, Group 4, Type C, drachms, n° 2a ; CNG EA 286 (2012), lot 132.
195.	D125/R193		AR	?	?	1,38 g	Commerce ; KM 73 (2000), lot 59 ; Meadows 2002, p. 97, Group 4, Type C, drachms, n° 3a.



SP /9

SP/9 : *c.* 41-68 p.C. (*RPC* I [—])

D : ЄKATAIOC CϢCANΔPOY écrit de g. à dr. dans le sens contraire des aiguilles d'une montre ; tête d'Hécate laurée à dr., surmonté d'un croissant, le tout dans un grèn.

R : CTPATO/NIKЄϢN écrit de g. à dr., de part et d'autre de l'allégorie ; Niké allant à g., une couronne dans la main dr., une palme dans la g., le tout dans un grèn.

196.	D126/R194	a.	AR	14 mm	12h	1,91 g	Muğla (MM, n°1377, trouvé à Stratonicée) ; *SNG Muğla*, n° 126.
		b.	AR	15 mm	?	1,39 g	Londres (1979-1-1-582) ; *SNG von Aulock*, n° 2656 ; Meadows 2002, p. 97, Group 4, Type C, drachms, n° 4c.
		c.	AR	?	?	1 g	Copenhague (ЄKA[TAIOC CϢ]CANΔPOY / CTPATO/[NIKЄϢN]) ; *SNG Copenhague*, Caria, n° 469 ; Meadows 2002, p. 97, Group 4, Type C, drachms, n° 4d.
		d.*	AR	?	12h ?	1,24 g	Paris[1] (BnF - FG 913.17-26-22) ; Babelon 1898, n° 2561 ; Meadows 2002, p. 97, Group 4, Type C, drachms, n° 4e.
		e.	AR	?	12h	1,45 g	Commerce ; Lanz 58 (1991), lot 262 ; Meadows 2002, p. 97, Group 4, Type C, drachms, n° 4b.

		f.	AR	?	?	1,35 g	Commerce ; Cahn 68 (1930), lot 1477 ; Meadows 2002, p. 97, Group 4, Type C, drachms, n° 4g.
		g.	AR	?	12h	1,41 g	Londres (BMC 6) (ЄKA[T]AIOC CѠCANΔPOY / NIKЄ[Ѡ]N) ; *BMC*, Caria, p.6 ; Meadows 2002, p. 97, Group 4, Type C, drachms, n° 4h.
		h.	AR	15 mm	12h	1,50 g	Berlin (MSM n° 18258516.1871.59) ; Meadows 2002, p. 97, Group 4, Type C, drachms, n° 4f.
		i.	AR	?	?	1,16 g	Weber 6560 ; Meadows 2002, p. 97, Group 4, Type C, drachms, n° 4a.
197.	D127/R195	a.	AR	15 mm	12h	1,41 g	Vienne (KHM n°32.732) ; Meadows 2002, p. 97, Group 4, Type C, drachms, n° 5a
		b.	AR	15 mm	12h	1,43 g	Commerce ; Sternberg XI (1981), n°142 ; Nomos 13 (2016), n° 218.
		X	AR	?	?	?	Commerce, Ebay (Janvier 2002), n°131839541 ; Meadows 2002, p. 97, Group 4, Type C, drachms, n° 4j.



SP /10

SP/10 : après 142 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/11780])

D : CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; tête d'Hécate laurée à dr., surmonté d'un croissant, le tout dans un grèn.

R : CTPATO/NIKЄΩN écrit de g. à dr., de part et d'autre de l'allégorie ; Niké allant à g., une couronne dans la main dr., une palme dans la g., le tout dans un grèn.

198.	D128/R196	*	AR	15 mm	6h	1,07 g	Winterthur (Sans tomaison) ; Imhoof-Blumer 1901-1902, P.206 n° 95 ; Bloesch 1997 n° 3533 ; Meadows 2002, p. 98, Group 5, didrachm, n° 2a.
199.	D128/R197		AR	14 mm	6h	1,04 g	Commerce (1 ctm. au d. : Howgego 841) ; Meadows 2002, p. 98, Group 5, didrachm, n° 2a. ; Hirsch 211 (2000), lot 1367.

b. Le monnayage de bronze sans portrait impérial.

- Série Zeus Panamaros / Hécate au lion.



SP /11

SP/11 : 138-161 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/2435])

D : ЄΠΙ C AIΛ ΘЄOΞЄNOV écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., une chlamyde sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

R : CTPATONЄIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate trônant de face sur un lion bondissant à gauche, la tête tournée vers la déesse, tenant des deux mains un voile au-dessus de sa tête, le tout dans un grèn.

200.	D129/R198	a.	AE	24 mm	6h	7,94 g	Londres (1947.7.3.29) (lég. ill.).
		b.*	AE	20 mm	6h	5,15 g	Paris[1] (BnF - 2954).
	DX/RX	X	AE	22 mm	6h	8,21 g	Vienne (33374) (ЄΠΙ [C] AIΛ ΘЄO[ΞЄNOV]).
	DX/RX	X	AE	23 mm	6h	7,57 g	Berlin (1913/106).



SP /12

SP/12: 161-169 p.C. (*RPC* III [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/3/2197A])

D : CTPATONIKЄΩN écrit de dr. à g. dans le sens contraire des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., une chlamyde sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

R : ΨHΦICAMЄNOY ΦΛAYBIOY ΔIOMHΔOYC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate trônant de face sur un lion bondissant à g., la tête tournée vers la déesse, tenant des deux mains un voile au-dessus de sa tête, le tout dans un grèn.

201.	D130/R199	a.*	AE	24 mm	?	7,15 g	Commerce ; CNG Triton V (2002), lot 490.
		b.	AE	25 mm	3h	7,19 g	Londres (1884.6.10.16) ; *BMC*, Caria, p. 153.42 ; ISEGRIM 7716.
		c.	AE	25 mm	?	9,18 g	Commerce, ([CTPA]TONIKЄΩN / [ΨHΦICA]MЄNOY ΦΛAYBIOY ΔIOMHΔOYC], Numismatik Numismatik Naumann 55 (2017), lot 517.
		d.	AE	?	6h	?	Commerce ; Kresz 123 (1962), BR 12.
		e.	AE	24 mm	3h	7,72 g	Athènes (NMA, n° 1912-1913 Λ2 5) ([CTPATONI]KЄΩ[N])
202.	D130//R200	a.	AE	24 mm	1h	8,94 g	Helsinki, ([CTPATONIK]ЄΩN / [ΦΛAYBIOY ΔIOMHΔOYC]) ; *SNG Keckman*, n° 258.

		b.	AE	?	?	5,43 g	Paris[1] (BnF - M 4502.17-26-59) (CTPATON[IKЄΩN] / [ΨHΦICAM]ЄNOY ΦΛAYBIOY Δ[IOMHΔOYC]).
		c.	AE	25 mm	8h	8,13 g	Cologne (AM n° AM-0631) (CTPATO[NIKЄΩN] / lég. ill.).
203.	D131/R201	a.	AE	25 mm	?	12,92 g	*SNG von Aulock*, n° 2660 ; ISEGRIM 7711.
		b.	AE	23 mm	12h	6,68 g	Oxford (Milne 1924) (acquis Baldwin 1.8.1924) ([CTPATONI]KЄΩN / lég. ill.)
204.	D132/R202	a.	AE	21 mm	12h	6 g	Vienne ([CTPATO]NIKЄΩN / ΨHΦICAM[ЄNOY ΦΛAYBIOY ΔIOMHΔOYC]) ; *SNG Leypold*, n° 843.
		b.	AE	24 mm	?	6,15 g	Copenhague ([CTPATONIKЄΩN] / [ΨHΦICA]MЄNOY ΦΛAYBIOY [ΔIOMHΔOYC]) ; *SNG Copenhague*, Caria, n° 499 ; ISEGRIM 7717.
		c.	AE	20 mm	1h	6,92 g	Londres (HPB.P118.12.A) (lég. ill.) ; *BMC*, Caria, p. 153.43 ; ISEGRIM 7718.
	DX/RX	X	AE	?	?	?	Commerce ; Munzen und Medaillen. AG (1970), lot n° 441.



SP /13

SP/13 : 194-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., une chlamyde sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΛЄONTOC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate assise de face sur un lion bondissant à gauche, la tête tournée vers la déesse, tenant des deux mains un voile au-dessus de sa tête, le tout dans un grèn.

205.	D133/R203	a.	AE	22 mm	?	5,41 g	Copenhague, *SNG Copenhague*, Caria, n° 500 ; ISEGRIM 7713.
		b.	AE	21 mm	12h	4.77 g	Oxford (Baldwins 21.07.1997, lot 64) (acquis le 21.07.1997) (CTPATONIK[ЄΩN] / [ЄΠI] ΛЄONTOC)
		c.*	AE	?	?	6,48 g	Commerce ; Gorny & Mosch 196 (2011), lot 2120.
	DX/RX	X	AE	?	?	?	Florence ; Migliarini, 8.2, p. 147.



SP /14

SP/14 : 198-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : CTPATON(Є)IKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., une chlamyde sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

R : ЄΠΙ ZΩCIMOY B écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate trônant de face sur un lion bondissant à gauche, la tête tournée vers la déesse, tenant des deux mains un voile au-dessus de sa tête, le tout dans un grèn.

206.	D134/R204		AE	20 mm	?	6,24 g	*SNG* v*on Aulock*, n° 2661 ; ISEGRIM 7714.
207.	D135/R205	a.*	AE	?	?	5,10 g	Paris[1] (BnF - FG 940.17-26-57) ([C]TP[ATON]ЄIKЄΩN / [ЄΠΙ ZΩ]CIMOY B).
		b.	AE	21 mm	12h	4,91 g	Londres (1848.12.30.7) ([CTPATON(Є)IKЄΩN]) ; *BMC*, Caria, p. 153.44 ; ISEGRIM 7715.
		c	AE	21 mm	7h	7,39 g	Harvard (1982.99.53) (H. Bartlett Wells, Class 1929) (CTPA[TON(Є)IKЄΩN] / lég. ill.).



SP /15

SP/15 : 138-211 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/9237])

D : CTPATONЄIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., une chlamyde sur les épaules, le tout dans un grèn.

R : CTPATONЄIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate trônant de face sur un lion bondissant à gauche, la tête tournée vers la déesse, tenant des deux mains un voile au-dessus de sa tête, le tout dans un grèn.

208.	D136/R206	a.*	AE	21 mm	6h	5,67 g	Commerce ; CNG EA 328 (2014), lot 284.
		b.	AE	21 mm	12h	7,40 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Turgut), ([CTPA]TONЄIKЄΩN / CTPATON[ЄIKЄΩN]) ; Delrieux 2011, n° 636.
		c.	AE	19 mm	6h	6,14 g	Londres (1956.4.9.34) (CTPATON[ЄIKЄΩN] /

							CTPA[TONЄIKЄΩN]).
		d.	AE	22 mm	6h	8,12 g	Berlin (B I-B).
		e.	AE	20 mm	6h	6,88 g	Vienne (n° GR18418)(CTPATON[ЄIKЄΩN] / [CTPATONЄIKЄΩN]) .
209.	D137/R207		AE	22 mm	6h	5,97 g	Commerce ; CNG EA 206 (2009), lot 261. (coll. D. Alighieri).
210.	D137/R208	a.	AE	21 mm	?	4,88 g	Commerce ; CNG EA 188 (2008), lot 242. (coll. J. S. Wagner).
		b.	AE	?	6h ?	7,69 g	Paris[1] (BnF - R1367.17-27-41) (lég. ill. / [CTPA]TO[NЄIKЄΩN]).
		c.	AE	?	?	5,13 g	Paris[1] (BnF - AA.GR.4977.17-26-58) ([CTPATONЄIKЄΩN] / CTPATO[NЄIKЄΩN]).
		d.	AE	22 mm	6h	6,90g	New York (1944.100.48065).
		e.	AE	20 mm	6h	5,92 g	Coll. CGT



SP /16

SP/16 : 138-211 p.C. (*RPC* IV.2 [—])

D : [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., une chlamyde sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

R : [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate trônant de face sur un lion bondissant à gauche, la tête tournée vers la déesse, tenant des deux mains un voile au-dessus de sa tête, le tout dans un grèn.

211.	D138/R209	a.	AE	21 mm	6h	6,82 g	Varsovie (MNW, nr°60326).
		b.*	AE	21 mm	12h	5,17 g	Athènes (NMA, n°5632).
		c.	AE	?	?	?	Commerce, ([CT]PATO[NI]KЄΩN / lég. ill.) ; Kresz 123 (1962), Br 13.



SP /17

SP/17 : 138-211 p.C. (*RPC* IV.2 [—])

D : [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., une chlamyde sur les épaules, le tout dans un grèn.

R : [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate trônant de face sur un lion bondissant à gauche, la tête tournée vers la déesse, tenant des deux mains un voile au-dessus de sa tête, le tout dans un grèn.

212.	D139/R210	*	AE	20 mm	1h	4,51 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Milas) ; Delrieux 2011, n° 632.
213.	D140/R211		AE	23 mm	6h	7,58 g	Muğla (MM, n° 3586, trouvé à Stratonicée) ; *SNG Muğla*, n° 175.
214.	D141/R212		AE	20 mm	6h	5,21 gr	Muğla (MM, n° 125) ; *SNG Muğla*, n° 176.

- Série Niké / couronne de laurier.



SP /18

SP/18 : 138-161 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/1516])

D : ЄΠΙ C˙ AIΛ˙ ΘЄOΞЄNOY écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Niké allant à g., une couronne dans la main g., une palme dans la dr., le tout dans un grèn.

R : CTPA/TONЄI/KЄΩN écrit dans une couronne de laurier, le tout dans un grèn.

215.	D142/R213	a.	AE	18 mm	11h	4,89 g	Paris[1] (BnF - FG 925.17-26-37) ; Babelon 1898, n° 2571.
		b.	AE	19 mm	5h	5.18 g	Londres (1874.7.16.50), *BMC*, Caria, p. 152.35.
		c.	AE	18 mm	10h	4,70 g	Berlin (B B-I).
		d.*	AE	17 mm	11h	3,71 g	Coll. CGT (coll. Gerhard Rohde).
		e.	AE	17 mm	12h	5,34 g	New York (1971.230.48).
	DX/RX	X	AE	18 mm	11h	4,05 g	Berlin (B Fox).



SP /19

SP/19 : 138-161 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/9236])

D : CTPATONЄIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Niké allant à g., une couronne dans la main g., une palme dans la dr., le tout dans un grèn.

R : CTPA/TONЄI/KЄΩN écrit dans une couronne de laurier, le tout dans un grèn.

216.	D143/R214	a.	AE	18 mm	6h	4,85 g	Boston (MFA, n° 63.1134 acquis le 18/09/1963) (CTPA[TON]ЄIKЄΩN).
		b.	AE	19 mm	6h	5,01 g	Winterthur (n° G-6365).
		c.	AE	20 mm	12h	4,02 g	Berlin (1896/963).

		d.	AE	20 mm	12h	5,58 g	Berlin (B I-B) ; Imhoof-Blumer NZ, p. 207, n° 96.



SP /20

SP/20 : milieu du IIème siècle p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/1515])

D : Niké allant à dr., une couronne dans la main dr., une palme dans la g., le tout dans un grèn.

R : CTPA/TONЄI/KЄΩN écrit dans une couronne de laurier, le tout dans un grèn.

217.	D144/R215	a.*	AE	16 mm	7h	3,16 g	Londres (B-1841.3141) ; *BMC*, Caria, p. 151.34.
		b.	AE	17 mm	6h	4,29 g	Paris[1] (BnF - FG 924.17-26-36).
		c.	AE	18 mm	6h	3,51 g	Oxford (Milne 1924) (acquis Nicolaidès, Smyrne, mai 1911) ; *SNG Ashmolean* XI, n° 273.
		d.	AE	16 mm	12h	3,31 g	Munich ; *SNG München*, Karien, n° 417.
218.	D144/R216		AE	?	?	3,19 g	Paris[1] (BnF - R1366.17-27-40) (CTPA/TON[I]/K[Є]ΩN).
	DX/RX	X	AE	17 mm	12h	2,45 g	Oxford.
	DX/RX	X	AE	18 mm	12h	3, 65 g	Berlin.
	DX/RX	X	AE	18 mm	6h	3,90 g	Berlin (B I-B).
	DX/RX	X	AE	18 mm	12h	4,27 g	Vienne (n° 32419).



SP /21

SP/21 : milieu du IIème siècle p.C. (*RPC* IV.2 [—])

D : Niké allant à dr., une couronne dans la main dr., une palme dans la g., le tout dans un grèn.

R : CTPA/TONЄIK/HΩN (sic) écrit dans une couronne de laurier, le tout dans un grèn.

219.	D145/R217	*	AE	16 mm	12h	2,60 g	Varsovie (MNW - 60327).



SP /21

SP/22 : milieu du IIème siècle p.C. (*RPC* IV.2 [—])

D : Niké allant à dr., une couronne dans la main g., une palme dans la dr., le tout dans un grèn.

R : CTPA/TONI/KЄΩN écrit dans une couronne de laurier, le tout dans un grèn.

220. D146/R218 * AE 19 mm 1h 3,91 g Yale (YUAG - 2001.87.11780) ([C]TPA/TONI/[KЄΩN].

- Série Bellérophon / Autel enflammé.



SP/23

SP/23 : 138-161 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/1517])

D : ЄΠΙ C·AIΛ·ΘЄOΞЄNOV écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Bellérophon nu debout de face, la tête à g., tenant par la bride Pégase au galop à g., le tout dans un grèn.

R : CTPATONЄIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Autel enflammé entouré de deux torches allumées, le tout dans un grèn.

221.	D147/R219	a.	AE	20 mm	6h	7,57 g	Paris[1] (BNF - FG 935.17-26-52) (lég. ill. / [CTPATO]NЄIKЄΩN) ; Babelon 1898, n° 2570.
		b.	AE	19 mm	6h	4,95 g	Londres (1894.4.2.28) ([ЄΠΙ C] AIΛ Θ[Є]OΞЄNOV) ; *BMC*, Caria, p. 152.36 ; ISEGRIM 755.
		c.*	AE	21 mm	6h	8,60 g	Berlin (1878/853) (CTPATONЄIK[ЄΩ]N).
		d.	AE	19 mm	6h	7,02 g	Paris[1] (BnF - FG 932.1726-49) (lég. ill.).
	DX/RX	X	AE	22 mm	6h	5,91 g	Vienne (n°33375).
	DX/RX	X	AE	23 mm	6h	8,49 g	Berlin ; Imhoof-Blumer 1883, p. 316, n° 87.



SP/24

SP/24 : 194-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : CTPATONЄIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Bellérophon nu debout de face, la tête à g., tenant par la bride Pégase au galop à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΛЄONTOC APXOT (sic) écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Autel enflammé entouré de deux torches allumées, le tout dans un grèn.

222.	D148/R220	a.	AE	18 mm	1h	2,12 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Turgut), (CTPATON[ЄIKЄΩN] / ΛЄON[TOC APXOT]) ; Delrieux 2011, n° 634.
		b.	AE	?	11h ?	4,04 g	Paris[1] (BNF - FG 934.17-26-51) ([CTPATONЄIKЄΩN] / ЄΠI ΛЄON[TOC A]PXOT) ; Babelon 1898, n° 2569.
223.	D149/R221		AE	17 mm	6h	2,85 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Turgut), (ЄΠ[I ΛЄON]TOC APXO[T]) ; Delrieux 2011, n° 635.
224.	D150/R222	*	AE	20 mm	12h	4,51 g	Munster (WLKK - 21009) ([CTPATONЄ]IKЄΩN / [ЄΠI ΛЄON]TOC APX[OT])



SP/25

SP/25 : 138-211 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/1518])

D : CTPATONЄIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Bellérophon nu debout de face, la tête à g., tenant par la bride Pégase au galop à g., le tout dans un grèn.

R : CTPA/TONЄI/KЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Autel enflammé entouré de deux torches allumées, le tout dans un grèn.

225.	D151/R223		AE	20 mm	12h	5,15 g	Muğla (MM, n° 1536, trouvé à Stratonicée) ([CT]PATON[ЄIKЄΩN) ; *SNG Muğla*, n° 173.
226.	D152/R224	a.	AE	22 mm	12h	6,32 g	Londres (61.3165) (CTPATONЄIKЄ[ΩN]) ; *BMC*, Caria, p. 152.37 ; ISEGRIM 754.
		b.	AE	22 mm	12h	5,12 g	Paris[1] (BnF - FG 933.17-26-50).
		c.	AE	?	?	7,04 g	Paris[1] (BnF - AA.GR.21161.37-2-58) ([CTPATONЄIKЄΩN] / CTPATON[ЄIKЄΩN]).
		d.*	AE	19 mm	?	5,07 g	Commerce ([CTPA]TONЄIK[ЄΩN] / CTPATONЄIK[ЄΩN]) ; Savoca Numismatics 13th Blue Auction (2018), lot n° 912.
		e.	AE	19 mm	12h	4,40 g	Weber (6566).
		f.	AE	18 mm	12h	2,96 g	Munich, (CTPA[TONЄIKЄΩN] / CTPA[TONЄI]KЄΩN) ; *SNG München*, Karien, n° 418.

		g.	AE	19 mm	12h	5,23 g	Muğla (MM - 3576, trouvé à Stratonicée) ([CT]PATON[ЄIKЄΩN]) ; *SNG Muğla*, n° 174.
	DX/RX	X	AE	19 mm	12h	3,79 g	Berlin (B 1882/356).



SP/26

SP/26 : 138-211 p.C. (*RPC* IV.2 [—])

D : CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Bellérophon nu debout de face, la tête à g., tenant par la bride Pégase au galop à g., le tout dans un grèn.

R : [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Autel enflammé entouré de deux torches allumées, le tout dans un grèn.

227.	D153/R225	*	AE	20 mm	3h	4,43 g	Oxford (Milne 21.08.1925) (acquis Sotheby's 11.12.1924, lot 69) (CTPATONIKЄΩN / lég. ill.)

- Série Pégase / Autel.



SP/27

SP/27 : deuxième moitié du IIème siècle p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/1519])

D : BЄΛ écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Pégase volant à g., l'antérieur gauche levé, ailes déployées, le tout dans un grèn.

R : CTPA/TONI/KEΩN écrit de g. à dr., dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ; Autel allumé et orné, entouré de deux torches enflammées, le tout dans un grèn.

228.	D154/R226	a.	AE	21 mm	?	6,16 g	Commerce ; CNG EA 180 (2008), lot 45 (coll. J. S. Wagner).
		b.	AE	19 mm	1h	4,39 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Milas) ; Delrieux 2011, n° 633.
		c.	AE	19 mm	?	4,67 g	Commerce ; Gorny 208 (2012), lot 1814.
		d.	AE	19 mm	?	5,73 g	Vienne (ÖAW), *SNG von Aulock*, n° 8160 ; Franke KZR n° 352 ; ISEGRIM 759.
		e.	AE	19 mm	?	5,94 g	*SNG von Aulock*, n° 2662 ; ISEGRIM 757.
		f.	AE	?	6h ?	4,36 g	Paris[1] (BnF - FG 937.17-26-54) ([B]ЄΛ).
		g.	AE	?	?	5,32 g	Paris[2] (BnF - FG 938.17-26-55) (CT[PA]/TONI/KEΩN) ; Babelon 1898, n°

						2568.
	h.*	AE	?	?	5,69 g	Paris[1] (BnF - FG 936.17-26-53) ([CTPA]/TONI/[KE]ΩN).
	i.	AE	22 mm	?	4,88 g	Winterthur (sans tomaison) ; Bloesch 1997, n° 3544.
	j.	AE	20 mm	1h	5,56 g	Londres (1840.12.26.125) ; *BMC*, Caria, p. 152.38 ; ISEGRIM 758.
	k.	AE	19 mm	?	8,10 g	Commerce ; Numismatik Naumann 57 (2017), lot 450.
	l.	AE	22 mm	?	6,11 g	Commerce ; CNG 51 (1999), lot 902.
	m.	AE	21 mm	?	4,94 g	Cambridge (Tralles 1883) ; *SNG Cambridge*, n° 1659.
	n.	AE	20 mm	?	4,40 g	Istanbul (n°10140) ; Oguz 2003, p. 54 n° 285.
	o.	AE	20 mm	?	5,34 g	Strasbourg (IV.13.D8)
DX/RX	X	AE	20 mm	6h	5,45 g	Vienne (n° 36039).

- Série Zeus Niképhoros / Tychè.



SP/28

SP/28 : 138-161 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/11834])

D : [---AT]HNOKΛЄOV écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Niképhoros* trônant à g., les jambes dans un himation, une Niké dans la main dr. tendue, un sceptre dans la g., le tout dans un grèn.

R : [CT]PATO[NЄI]KЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Tychè debout de face, la tête coiffée d'un calathos à g., un gouvernail dans la main dr., une corne d'abondance dans la g.

229. D155/R227 * AE 22 mm 12h 7,01 g New York (1971.230.49).



SP/29

SP/29 : 193-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Niképhoros* trônant à g., les jambes dans un himation, une Niké dans la main dr. tendue, un sceptre dans la g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΛЄONTOC AΛKAIOY écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Tychè debout de face, la tête coiffée d'un calathos à g., un gouvernail dans la main dr., une corne d'abondance dans la g.

230.	D156/R228	a.	AE	23 mm	1h	7,21 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Istanbul.) (lég. ill.) (1 ctm. au d., peut-être une torche : Howgego ?) ; Delrieux 2011, n° 637.
		b.	AE	24 mm	?	7,49 g	Commerce (CT[PA]TONIKЄΩN / ЄΠΙ ΛЄONTOC [A]ΛKAIOY) (coll. Dr. P. Vogl) ; Bankhaus Aufhäuser, 01.1986) ; Numismatik Naumann 49 (2017), n° 296.
231.	D157/R229	a.	AE	23 mm	5h	7,29 g	Berne, (BHM, n° 98.8) ([CTPAT]ONIKЄΩN / [Є]ΠΙ ΛЄONTOC AΛK[AI]OY) (1 ctm. au d., peut-être un buste masculin : Howgego ?).
		b.*	AE	?	?	7,16 g	Paris[1] (BnF - FG 942.17-26-60).
		c.	AE	24 mm	6h	6,93 g	Oxford (Baldwins 65) (acquis 21.07.1997) (CTPATONIKЄΩN / ЄΠΙ [ΛЄ]ONT[OC] AΛKAIOY).
		d.	AE	23 mm	?	7,35 g	Commerce ; Vauctions 296 (2013), lot 31.
		e.	AE	23 mm	?	7,20 g	Rome (n° 10776) ([CTPA]TONIKЄΩN) ; Bollettino Di Numismatica (2022), p. 162, n°292.
	DX/RX	X	AE	23 mm	6h	7,21 g	Vienne (n° 36038)

- Série Zeus / Artémis chasseresse.



SP /28

SP/30 : Ier- IIe siècle p.C. (*RPC* III [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/3/2197B])

D : Tête laurée de Zeus à dr., le tout dans un grèn.

R : CTPATONIKEΩN écrit de g. à dr. dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ; Artémis chasseresse à dr., un carquois dans le dos, en train de plaquer un cervidé au sol, le tout dans un grèn.

232.	D158/R230	a.	AE	16 mm	1h	2,69 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Izmir) ; Delrieux 2011, n° 628.
		b.	AE	17 mm	?	2,80 g	Copenhague ; *SNG* Copenhague, Caria, n° 496 ; ISEGRIM 7613.
		c.	AE	15 mm	?	2,80 g	Munich ; *SNG München*, Karien, n° 415.
		d.	AE	16 mm	?	2,70 g	Munich ; *SNG München*, Karien, n° 416.
		e.	AE	?	6h	2,46 g	Paris[1] (BnF - 1966.453.40-42-64) (CTPATON[IKEΩN]).
		f.	AE	17 mm	?	2,58 g	Winterthur (sans tomaison) ; Bloesch 1997, n° 3543.
		g.	AE	17 mm	1h	2,91 g	Londres (24.3.1858-6) ; *BMC*, Caria, p. 152.40 ; ISEGRIM 7612.
		h.	AE	17 mm	1h	2,34 g	Oxford (Robinson 23.05.1960) (CTPATONI[KEΩN])

		i.	AE	16 mm	1h	2,25 g	Harvard (1982.99.51) (H. Bartlett Wells, Class 1929) (lég. ill.)
		j.	AE	15 mm	?	2,02 g	Copenhague (CTPA[TONIKEΩN] ; acquis en 1862) ; *SNG Copenhague*, Caria, n° 498.
		k.	AE	16 mm	12h	6,48 g	Athènes (NMA - 56328γ).
		l.	AE	15 mm	?	2,14 g	Rome (107775) ; Bollettino Di Numismatica (2022), p. 162, n° 292.
233.	D159/R231	a.	AE	15 mm	1h	2,14 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Izmir.) ; Delrieux 2011, n° 629.
		b.	AE	17 mm	?	2,42 g	Copenhague, *SNG Copenhague*, Caria, n° 497.
		c.	AE	16 mm	2h	2,22 g	Londres (26.12.1840-126) ; *BMC*, Caria, p. 152.41.
234.	D159/R232	a.	AE	16mm	12h	2,33 g	Paris[2] (AIBL, acquis à Milas) ([CTPATONIKEΩN]) ; Delrieux 2011, n° 630.
		b.	AE	17 mm	1h	2,06 g	Tübingen (lég. ill.) ; *SNG Tubingen*, n° 3484 ; ISEGRIM 7614.
235.	D159/R233	a.	AE	?	12h ?	2,27 g	Paris[1] (BnF - FG 939.17-26-56) ; Babelon 1898, n° 2567.
		b.	AE	16 mm	5h	2,93 g	Oxford (Milne 1924) (acquis W.T Ready Sale 1919, lot 465) ([CTPATONIKЄΩN] / lég. ill.)
		c.	AE	16 mm	?	2,37	Strasbourg (IV.13.D9).



SP/31

SP/31 : Ier- IIe siècle p.C. (*RPC* III [—])

D : CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; tête laurée de Zeus à dr.

R : [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Artémis chasseresse à dr., un carquois dans le dos, en train de plaquer un cervidé au sol.

236.	D160/R234	*	AE	16 mm	6h	2,67 g	Commerce, Münzen & Medaillen GmbH 13 (2003), lot 447.

- Série Héraclès / Hermès.



SP/32

SP/32 : milieu IIe siècle p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/2306])

D : Tête nue et barbue d'Héraclès à dr., le tout dans un grèn.

R : CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr., dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hermès debout de face, la tête à g., une bourse dans la main dr., un caducée dans la g. et un manteau sur le bras g., le tout dans un grèn.

237.	D161/R235	a.*	AE	15 mm	12h	1,85 g	Commerce ; Rauch Summer Auction 50 (2011), n° 306 ; Numismatik Naumann 36 (2015), n° 419.
		b.	AE	15 mm	12h	1,84 g	Berne, (BHM, n° 89.33) ([CTPAT]ON[I]KЄΩN).
		c.	AE	14 mm	12h	1,71 g	Paris[1] (BnF - FG 943.17-26-61) ; Babelon 1898, n° 2566.
		d.	AE	15 mm	12h	2,15 g	Coll. CGT ; Savoca Numismatik (sans numerotation) ;

- Série Héraclès / Massue.



SP /33

SP/33 : milieu du IIe - IIIe siècle p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/1522])

D : Tête laurée et barbue d'Héraclès à dr., le tout dans un grèn.

R : CTPATO/NIKЄϖN écrit de part et d'autre de la massue ; massue recouverte d'une peau de lion, le tout dans un grèn.

238.	D162/R236	*	AE	13 mm	6h	1,72g	GRMK 97, n°6.

- Série Mèn / Taureau à bosse.



SP /34

SP/34 : milieu du IIe siècle - IIIe siècle p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/9724])

D : buste drapé de Mèn à dr., portant un bonnet phrygien, un croissant derrière ses épaules, le tout dans un grèn.
R : CTPATO[N]IKЄѠN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Taureau à bosse la tête de face, galopant à g., le tout dans un grèn.

239.	D163/R237	a.	AE	15 mm	12h	4,17 g	Vienne (N° 36858).
		b.	AE	14 mm	?	2,89 g	Commerce ; (1 ctm. au d., peut-être un protomé animalier : Howgego ?) ; Savoca Numismatik Blue 87 (2020), lot 1002.
		c.*	AE	15 mm	6h	3,46 g	Commerce ; (1 ctm. au d., peut-être un protomé animalier: Howgego ?) ; Savoca Numismatik Blue 94 (2021), lot 899.
		d.	AE	15 mm	6h	2,37 g	Commerce ; Demos Auctions 5 (2021), lot 174.

- Série Roma / Protomé de toureau à bosse.



SP /35

SP/35 : milieu du IIe siècle - IIIe siècle p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/25114])
D : Buste de Roma drapée et coiffée d'un casque à aigrette, à dr., le tout dans un grèn.
R : CTPATONIKЄѠN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Protomé d'un taureau à bosse agenouillé à g., le tout dans un grèn.

240.	D164/R238	a.*	AE	13 mm	12h	2,41 g	Private Coll.
		b.	AE	14 mm	?	3,01 g	Commerce ; Concordia Numismatic 4 (2023), lot 472. (monnaie classée à Cybira en Phrygie).

- Série Démos / Hécate au lion.



SP /36

SP/36 : 244 – 268 p.C. (*RPC* VI [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/6/30605])
D : ΔHMOC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; buste drapé et lauré du *démos* personnifié à dr., le tout dans un grèn.
R : C/TP/ATON/IKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate trônant de face sur un lion bondissant à gauche, la tête tournée vers la déesse, tenant des deux mains un voile au-dessus de la tête, le tout dans un grèn.

241.	D165/R241	a.*	AE	22 mm	6h	6,35 g	Berlin (MSM n° 18216527, acquis en 1900

						Imhoof-Blumer).
b.	AE	21 mm	6h	5,88 g	Londres (C/TP/ATON/[IKЄΩ]N) ;	(1892.6.11.46) ISEGRIM 7712.

Chapitre 3 — Particularités monétaires.

Avant d'entrer plus en avant dans les commentaires généraux du catalogue, il nous est apparu utile de signaler un certain nombre de particularités sur plusieurs exemplaires. Celles-ci, qui ne sont pas une spécialité stratonicéenne[337], concernent aussi bien les légendes que la frappe elle-même.

I. Les légendes erronées.

Pour commencer, nombre de légendes monétaires sont écrites de manière inattendue. Ainsi le phénomène, attesté à cinq reprises, concerne-t-il près de 24 séries. Ces dernières abritent des ligatures originales, des oublis et/ou des confusions de lettres, des problèmes de déclinaison et même un mot inconnu. Tel est ce que montre le tableau ci-dessous dont le contenu doit être lu de la façon suivante. Les occurrences, numérotées de 1 à 18 (« n° d'ordre ») dans le commentaire qui suit, ont été disposées les unes à la suite des autres dans l'ordre chronologique des émissions (« références »). Pour chacune d'entre elles ont été indiqués ensuite le type de singularité (« nature de la particularité ») puis détail de cette dernière (« détail de la particularité »).

N° d'ordre (série)	Références	Nature de la particularité	Détail de la particularité
1	Ant-M.Aur/1	Ligature	AΘHNOKΛЄOVCTPATONЄIKЄΩN
2	Sept-Dom/1-2	Confusion de lettre	IACONOC TOY KΛЄOROY au lieu de

[337] Certaines de ces erreurs se retrouvent également dans de nombreux monnayages provinciaux. Ainsi, au début de l'année 2024, le site électronique du projet *Roman Provincial Coinage* recensait près de 304 ateliers ayant produit des monnaies présentant des anomalies de légendes, dont 117 dans la province d'Asie et 20 en Carie.

			IACONOC TOY KΛЄOPOY
3	Sept-Dom/5	Magistrature inconnue	ЄPΓЄΠI
4	Sept-Dom/17	Ligature	APICTЄACTPATONIKEΩN
5	Sept-Dom/19	Oubli de lettre Oubli de lettre	KAICA au lieu de KAICAP IЄPOKΛЄVC au lieu de IЄPOKΛЄOVC
6	Sept-Geta/4	Ligature et oubli de lettre	IЄPOKΛЄOCTPATONI au lieu de IЄPOKΛЄOVCTPATONI
7	Domna/1-3	Problème déclinaison	IOYΛIA ΔOMNAN
8	Carac-Domna/2	Confusion de lettre Confusion et oubli de lettre	CЄR au lieu de CЄB OPATONIKЄΩN au lieu de CTPATONIKЄΩN
9	Cara-Plau/2, 6	Oubli de lettre Confusion de lettre	AVKPA au lieu de AVTOKPA TCΛAVTIΛΛAN au lieu de ΠΛAVTIΛΛAN
10	Carac-Plau/4	Confusion de lettre	TCΛAVTIΛΛAN au lieu de ΠΛAVTIΛΛAN NЄЄIKHΦOPOV au lieu de NIKHΦOPOV
11	Carac-Plau/7	Problème déclinaison	ΠΛAVTIΛΛAN
12	Carac-Geta/12	Oubli de lettre	AVPHΛOC au lieu de AVPHΛIOC
13	Carac-Géta/18	Oubli de lettre	ΓPMAT au lieu de ΓPAMMAT
14	Carac-Géta/29	Oubli de lettre	ATΩNINON au lieu de ANTΩNINON
15	Carac-Géta/30-31	Ligature	IЄPOKΛЄOVCTPATONIKЄON
16	Carac-Géta/33	Confusion de lettre Oubli de lettre	KPX au lieu de APX IЄPOKΛЄVC au lieu de IЄPOKΛЄOVC
17	SP/21	Confusion de lettre	CTPATONЄIKHΩN au lieu de CTPATONЄIKЄΩN
18	SP/24	Oubli de lettre	APXOT au lieu de APXONT

Fig.1. Particularités monétaires sur le monnayage stratonicéen.

La première particularité relevée est la ligature dont l'épigraphie locale porte parfois témoignage[338]. Dans les séries 1, 4, 6 et 15 du tableau, la dernière lettre du nom du magistrat sert de première lettre à l'ethnique de la cité : AΘHNOKΛЄOV**C**TPATONЄIKЄΩN (série 1) ; APICTЄA**C**TPATONIKEΩN (série 4) ; IЄPOKΛЄO**C**TPATONI (série 6) ; IЄPOKΛЄOV**C**TPATONIKЄON (série 15)[339]. En outre, dans la légende IЄPOKΛЄOCTPATONI (série 6), la lettre V semble avoir été oubliée entre l'*omicron* du nom de personne et le *sigma* lunaire de l'ethnique. Ce qui nous amène à la seconde originalité qui est l'oubli de lettre. Ainsi, sur plusieurs monnaies, le graveur a omis certaines lettres, écrivant

[338] Cf. par exemple *IK*, 21-Stratonikeia, n° 8, l.1 ; *IK*, 21-Stratonikeia, n° 9, l.1

[339] Pour des raisons de lisibilité, nous avons pris le parti, ici et ailleurs, d'indiquer en gras et en souligné les particularités orthographiques

par exemple KAIϹA au lieu de KAIϹA**P** (série 5)[340], IϹPOKΛϹVϹ à la place de IϹPOKΛϹ**O**VϹ (série 6), AVPHΛOϹ au lieu d'AVPHΛ**I**OϹ (série 12)[341] ou encore ATΩNINON en lieu et place d'A**N**TΩNINON (série 14). Ces particularités étaient-elles intentionnelles ou non ? Comme pour les ligatures, ces oublis ne compromettent pas la bonne lecture de la légende. Dès lors, il est possible que le graveur ait sous-entendu la lettre manquante dans le seul but de gagner de la place sur la monnaie, ce qui expliquerait les légendes AVKPA[342] au lieu de AV**TO**KPA (série 9), ΓPMAT pour ΓP**AM**MAT (série 13) et APXOT pour APXO**N**T (série 18).

Dans la même optique, des confusions de lettres apparaissent également dans le monnayage local. Plusieurs abréviations sont concernées par ces problèmes. Ainsi, pour la série 16, la magistrature présente au revers est abrégée en **K**PX plutôt qu'en APX alors que pour la série 8, c'est l'impératrice Julia Domna[343] qui est mentionnée avec le titre de CϵB**R** au lieu de CϵB. Toujours dans la série 8, la légende du revers mentionne le nom de la cité (**O**PATONIKϵΩN) avec deux fautes : une confusion entre le *sigma* lunaire et l'*omicron* et l'oubli du premier *tau*. D'ailleurs, ce n'est pas la seule fois où Stratonicée est écrite avec une faute d'orthographe. Dans la série 17, le nom de la cité (CTPATONϵIK**H**ΩN) est mentionné avec un *êta* plutôt qu'un *epsilon* lunaire.

Ces confusions touchent également certains noms propres comme par exemple le magistrat Nicéphore qui est nommé N**ϵϵ**IKHΦOPOV au lieu de NIKHΦOPOV dans la série 10[344]. Un peu plus problématique, sur plusieurs monnaies où l'impératrice Plautilla est figurée avec son époux[345], la légende mentionne **TC**ΛAVTIΛΛAN en lieu et place de ΠΛAVTIΛΛAN (séries 9-10). Une dernière confusion, qu'il serait plus approprié de définir comme une simple singularité, est attestée sur la série 2. Sur cette dernière (IACONOC TOY KΛϵO**R**OY), le graveur s'est permis de remplacer le *rhô* par une lettre latine, à savoir, le R[346]. Dans ce dernier cas, l'erreur pourrait témoigner d'un brassage des populations et renvoyer à l'existence de

[340] Une irrégularité identique est attestée sur des monnaies de Tabai (Caria), à l'effigie de Gallien, qui mentionnent AYTOKP KAICA ΠOΠ Λ ΓAΛΛIHNOC B. Cf. https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/84196.

[341] Cette anomalie est avérée également à Nysa (Lydie) sur deux séries monétaires à l'effigie de Marc Aurèle César. Cf. https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/10809 et *SNG München*, Karien, n° 368.

[342] Cette erreur est avérée sur plusieurs séries monétaires de Phocée (Ionie). Cf. https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/2939 et *BMC*, Ionia, n° 139 (https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/1082).

[343] Il est à noter que Julia Domna est figurée au revers de la série. Cf. Carac-Domna/2.

[344] Carac-Plau/4.

[345] Cara-Plau/2-4, 6.

[346] La légende mentionne IACONOC TOY KΛϵOROY au lieu de IACONOC TOY KΛϵOPOY.

zones linguistiques distinctes. En effet, la prononciation des mots n'étant pas uniforme dans l'empire[347], certaines légendes ont été écrites de manière phonétique. Le remplacement du *rhô* par le R latin en est le parfait exemple.

La quatrième particularité renvoie à une question de déclinaison. En effet, sur les séries 7 et 11, certains noms sont écrits à l'accusatif, ce qui est bizarre puisque nous serions en droit d'attendre du nominatif. La légende étant abrégée[348], il est possible que, en ne mentionnant que le dernier mot à l'accusatif, le graveur ait sous-entendu que toute la légende était rédigée selon cette déclinaison. Ce fait est surprenant mais ne compromet pas la compréhension de l'inscription monétaire. La dernière particularité est plus problématique et renvoie à la mention d'ЄPΓЄΠI (série 3)[349]. Cette dernière ne correspond à rien de connu. Il est donc impossible de la lier à un mot ou à une abréviation quelconque.

Dès lors, comment expliquer toutes ces particularités ? Les coins étant fabriqués à la main, il est donc normal de voir des « coquilles » dans certaines légendes. De même, il ne faut pas oublier que le graveur n'est pas obligatoirement un hellénophone[350]. Peut-être ce dernier maîtrisait-il mal le grec. Dans ce cas, nous pouvons imaginer que le préposé à la frappe ne faisait que recopier une légende, sans comprendre ce qu'il écrivait, les confusions provenant alors d'une mauvaise interprétation de sa part. Cela semble confirmé par la légende ЄPΓЄΠI qui ne renvoie à aucune magistrature ou abréviation connue. Comme nous allons le voir, ces particularités ne sont pas les seules qui paraissent dans le monnayage local.

II. Les particularités de frappe.

Les monnaies étant frappées à la main de manière répétitive[351], il n'est pas rare de rencontrer des irrégularités sur les monnayages locaux. Ainsi, à Stratonicée, il existe 2 altérations attestées sur les pièces.

---

[347] Pour A. Martinet (Martinet 1960, p. 20), « une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique [---] ». Cf. Tsigou 2011, p. 108.

[348] Pour la mention de IOYΛIA ΔOMNAN (série 7), cf. Domna/1-3. Pour celle de ΠΛAVTIΛΛAN (série 11), cf. Carac-Plau/7.

[349] Ce mot est mentionnée sur la série Sept-Dom/5 (série 3).

[350] Cette hypothèse est confirmée par les légendes des séries Sept-Dom/1-2 qui mentionnent la lettre latine R en lieu et place de la lettre grecque P.

[351] Afin d'obtenir une gravure de qualité, il fallait marteler plusieurs fois les monnaies. Cf. Amandry 2017, p. 14.

Ordre[352]	Nature de l'altération	Références
A	Tréflage	Sept-Dom/10-50a ; Sept-Dom/10-50i ; Sept-Dom/10-54 ; Carac-Domna/2-96a ; Carac-Plau/1-98p ; Carac-Plau/2-102d ; 2-103a ; Plau/1-121 ; Carac-Géta/5-128d ; Add. 4.
B	Frappe décentrée	Ant/3-12 ; Sept/3-25b ; Sept/5-29b ; Sept-Dom/4-40a ; Sept-Dom/7-45a ; Sept-Dom/10-51p ; Sept-Dom/13-60a ; Sept-Géta/1-73b ; Sept-Géta/3-78b ; Carac-Plau/1-98a ; Carac-Plau/1-98q ; Carac-Plau/2-102f ; Carac-Plau/2-103a ; Carac-Plau/4-106b ; Carac-Plau/7-117e ; Plau/1-121 ; Plau/2-123 ; Carac-Géta/2-125b ; Carac-Géta/13-138f ; Carac-Géta/20-147c ; Carac-Géta/20-148a ; Carac-Géta/22-150 ; Carac-Géta/30-158b ; Carac-Géta/33-164b ; Géta/1-172d ; Géta/1-172h ; SevA/1-173a ; Val/1-179b ; Val/1-179c ; SP/6-186 ; SP/14-207a ; SP/27-228d ;

Fig.2. Erreurs de frappe identifiées sur le monnayage stratonicéen.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, la première irrégularité concerne le tréflage (série A). Cet événement, qui se produit lors de la frappe d'une pièce de monnaie[353], résulte d'un double impact du coin sur le flan métallique, provoqué par un glissement involontaire durant le processus de frappe ou par un rebond du marteau après le premier coup. Le déplacement occasionné entraîne une superposition de la gravure, donnant ainsi un aspect brouillé ou dédoublé à certains éléments de la pièce. À l'instar de l'atelier stratonicéen, cette altération est attestée dans d'autres monnayages, y compris pour l'atelier de Rome[354].

La seconde anomalie (série B) répertoriée est la frappe décentrée. Cette dernière est très fréquente dans les monnayages provinciaux romains et résulte d'un flan mal placé sur le coin. Le relief imprimé n'est visible que sur une partie du flan et déporté sur un côté. L'image et la légende ne figurent pas en entier et sont en partie tronqués. En conséquence, le flan présente un aspect lisse, vierge, sur une part non négligeable de sa surface. Malgré ces irrégularités, les monnaies ont gardé leurs places dans le système monétaire local, leurs valeurs n'étant pas affectés outre mesure par ce défaut.

[352] Pour plus de facilité et éviter les problèmes de lecture et de renvoi avec le tableau des particularités monétaires, les erreurs de frappe sont classées avec des lettres.

[353] Il concerne aussi bien le droit que le revers.

[354] Cette anomalie est attestée, par exemple, à Hydisos (Carie - Delrieux 2007, HP/2), à Mylasa (Carie - Delrieux (à paraître), à Emisa (Syrie - Elsen auction 149, 2021, lot 476), à Rome, cf. Elsen 153, lot 557.

III. Les faux monétaires.

Comme dans de nombreux autres ateliers, celui de Stratonicée n'échappe pas à la contrefaçon monétaire. Les deux bronzes présentés ci-dessous en témoignent.

Carac-Géta : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73870])

D : AV K [---] ANTΩN KAI ΠO Λ CЄOV ΓЄTAC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum* et de Géta césar à g., avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΠPV IOVΛIAΔOV TO IЄPOKΛЄOVCTPATONIKЄON (sic) écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un autel enflammé à ses pieds, le tout dans un grèn.

Carac-Géta/31-159a.	AE	36 mm	6h	25,79 g	Londres (1848.12.30.14) (AV [K---] ANTΩ[N KAI ΠO Λ CЄOV ΓЄTAC] / [ЄΠI ΠPV IOVΛIA]ΔOV TO IЄPOKΛЄOVCTPATONIKЄON) (2 ctm. au d.: [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; *BMC*, Caria, p. 159.70.
Add. 12.	AE	?	6h	26,51 g	Commerce (AV [K---] ANTΩ[N KAI ΠO Λ CЄOV ΓЄTAC] / [ЄΠI ΠPV IOVΛIA]ΔOV TO IЄPOKΛЄOVCTPATONIKЄON) (2 ctm. au d.: [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Timeline Auctions 144 (2022), lot 8400.



Carac-Géta/31-159a.



Add. 12.

Les deux monnaies à l'effigie de Caracalla et Géta, frappées avec les mêmes coins de droit et de revers, sont absolument identiques l'une à l'autre, aussi bien dans les anomalies de légende que dans le martelage du visage de Géta et dans les contremarques présentes au même endroit sur les deux monnaies. Dès lors, il est évident que l'une des deux pièces au moins est fausse et qu'elle a été coulée dans un moule fabriqué à partir de l'autre[355]. Dans tous les cas, ces différentes monnaies contrefaites certainement à l'époque moderne ne sont pas spécifiques à Stratonicée. Le phénomène est attesté également en bien d'autres ateliers,

[355] La contrefaçon date au plus tard de 1848 car l'une des deux monnaies est entrée dans la collection du British Museum (*BMC*, Caria, p. 159.70.) à cette date.

par exemple, pour ne prendre que la Carie, à Caunos, Cnide, Eurômos, Hydisos, Hyllarima, Iasos, Mylasa ou bien encore Rhodes[356].

[356] Cf. par exemple Caunos, Hurter 1996, p. 27-28. Pour Cnide, Nordbø 1990, p. 56, n° 23. Pour Eurômos, Delrieux 2019, p. 97, n. 53. Pour Hydisos, Delrieux 2007b, p. 71-72, HF/1. Pour Hyllarima, Delrieux 2018, p. 99-100, HylF/1. Pour Iasos, Svoronos 1924, pl. O, n° 475-476 ; Tondo 1985, p. 166-167, pl. XXI.a-b. Pour Kys, Williams 2019, p. 368, n° 4 (sous le nom de Cyon). Pour Mylasa, Delrieux (à paraître). Pour Rhodes, Ashton 1992, p. 29-32 ; Hurter 1996, p. 12-13 ; Ashton 1999, p ; 293-294.

Troisième partie

Les monnaies.

Chapitre 1 — Légendes et types monétaires de droit avec portrait impérial.

Véritable expression de pouvoir, la monnaie représente un enjeu politique pour les cités[357]. De par leur nombre, elles sont une source précieuse mais qui parfois ne véhiculent que des informations incomplètes ou limitées. Il est donc nécessaire de les traiter avec réserve et, si possible, de les confronter avec d'autres sources ou d'autres monnayages provinciaux[358] voire avec le monnayage impérial. Les frappes de l'atelier stratonicéen offrent une diversité de types et de légendes qui permet de mieux comprendre sa politique monétaire mais également de nous faire une idée de la vie politique, religieuse et culturelle présente dans la cité. Comme pour la plupart des établissements monétaires, celui de Stratonicée plaça progressivement au droit, le portrait impérial à la place de la représentation d'une divinité locale qui se retrouva alors sur le revers[359]. Dès lors, la monnaie devint le principal vecteur de diffusion du portait des empereurs au sein des cités et de l'Empire[360]. Il est à noter que, même si la figure impériale répondait aux canons du modèle romain en vigueur alors que la légende s'inspirait de la titulature officielle, le monnayage stratonicéen garda des particularités qui lui furent propres[361] et qui méritent toute notre attention.

Les légendes et les types de droit utilisés par Stratonicée sont classiques, en ce sens qu'ils présentent toujours le prince ou un membre de son entourage proche[362].

I. Les légendes de droit et les titulatures impériales.

Concernant la légende, celle présente sur les exemplaires stratonicéens ne reprend pas tous les titres impériaux, le développement de la titulature variant selon le module et la place disponible sur le flan de la monnaie. Cette politique n'est pas unique à Stratonicée, d'autres

[357] Amandry 2017, p. 15.

[358] Dans le cas de Stratonicée, nous pouvons comparer son monnayage avec ceux d'Aphrodisias (Macdonald 1992), Mylasa (Akarça 1959 ; Delrieux (à paraitre)), de la basse vallée de l'Harpasos (Delrieux 2008) ou plus loin, d'Amaseia du Pont (Dalaison 2008) et de Gangra-Germanicopolis (Bricault & Delrieux 2014).

[359] Amandry 2010, p. 215.

[360] Maresca 2019, p. 7.

[361] On peut citer le monnayage à l'effigie de Septime Sévère et de Géta, celui de Sévère Alexandre et de sa mère Julia Mamaea. Cf. Sept-Géta/1-5 ; Sev-Mam/1.

[362] Il est à noter que Julia Domna apparaît également sur le revers des monnaies de Caracalla Cf. Carac-Domna/1-2. Ce monnayage peut être rapproché de celui de Mylasa qui a émis des frappes selon les mêmes types que Stratonicée. Cf. Delrieux (à paraître), n.101.

ateliers l'ont également utilisée[363]. Ainsi, pour identifier plus précisément le portrait impérial, l'atelier stratonicéen utilise, les *tria nomina* officiels[364]. Ces derniers apparaissent le plus souvent de manière abrégée. Ainsi, le titre d'αύτοχρατωρ paraît sur les monnaies dès le principat d'Hadrien[365] avec AVTO. Ses successeurs sont mentionnés avec les abréviations AV[366], AY[367], AYT[368], AVT[369], AVTO[370] ou AVKPA[371] (sic). Le second titre, celui de Καισαρ apparaît quant à lui dès le principat de Titus[372] en forme longue KAICAP, puis fut repris par la suite sur certaines séries pour différencier les césars des augustes[373]. Pour les empereurs, l'atelier préféra, après le principat de Titus, utiliser la forme abrégée, K[374], KA[375], KAI[376], KAICA[377]. Il est à noter que sur les types Carac-Géta/2, 14-15, Caracalla ne porte pas le titre de César. Le dernier titre Σέβαστος n'est utilisé que sous le principat de Titus[378] sous sa forme longue CЄBACTOC, l'atelier monétaire n'ayant pas trouvé pertinent de faire apparaître ce titre pour ses successeurs. Néanmoins, il est utilisé au féminin pour désigner les impératrices présentes sur les frappes monétaires.

Ainsi, sous Julia Domna, la mention CЄBACTHN[379] ou CЄBACACTHN[380] (sic) fait son apparition lorsque cette dernière est représentée seule sur les monnaies. A l'inverse, lorsque

[363] Les monnaies provinciales ne reprenaient jamais la totalité des titulatures. Voir par exemple les monnayages : d'Aphrodisias (Macdonald 1992, p.73-157), des ateliers de la basse-vallée de l'Harpasos (Delrieux 2008, p. 18-68) ou d'Amaseia du Pont (Dalaison 2008, p. 147-149) qui ont opté pour la même politique.

[364] Sur des monnaies à l'effigie de Géta (Carac-Géta/12-13, 19, 21, 27-28), ce dernier est mentionné avec ses *tria nomina* privés.

[365] Had/1.

[366] Ant/1-3 ; Sept/1 ; Sept-Dom/1-19 ; Sept-Géta/1-3, 5 ; Carac/2 ; Carac-Domna/1-2 ; Carac-Plau/1, 3-4, 7 ; Carac-Géta/1-9, 11-13, 15-16, 19-21, 23-25, 27-28, 30-33 ; Sev-Mam/1 ; Phil-Oct/1.

[367] Sept/2-5 ; Carac-Géta/22 ; Gord /1.

[368] Ant-M.Aur/1.

[369] Ant/4-6 ; Carac/1.

[370] Val/1.

[371] Cara-Plau/2, 6.

[372] Titus/1. Il est utilisé également pour désigné Marc Aurèle dans la série Ant-M.Aur/1 et Géta dans la série Carac-Géta/14.

[373] Sur les séries Ant.M-Aur/1 ; Com/1-3 ; Carac-Géta/2, 5, 14, 15, 33, seul le césar porte ce titre.

[374] Sept-Géta/1, 3 ; Carac/2 ; Carac-Domna/2 ; Carac-Plau/1, 3, 4, 7 ; Carac-Géta/1, 3-4, 7, 9, 16, 25, 27, 28, 30-31, 33 ; Phil-Octa/1, Val/1

[375]; Sept/2 ; Carac-Géta/32 (pour désigner Géta).

[376] Ant/1-6 ; Ant-M.Aur/1 ; Sept/1, 3-5 ; Sept-Dom/1-18 ; Sept-Géta/2, 5 ; Carac/1 ; Carac-Plau/2, 6 ; Carac-Géta/6, 8, 11-13, 19-24, 30-31, 33 ; Géta/1 ; Sev-Mam/1.

[377] Sept-Dom/19.

[378] Titus/1.

[379] Domna/1-3.

[380] Domna/5.

l'impératrice est figurée avec son mari ou son fils, la monnaie ne mentionne que CЄB[381]. Ce titre est complété parfois par le terme NЄ. Comme pour les frappes de Plautilla cette abréviation renvoie pour Achim Lichtenberger au titre de « nouvelle déesse Héra »[382]. Il est à noter également que sur deux séries monétaires[383], l'épouse de Septime Sévère n'apparaît pas avec le titre grec mais avec le titre romain d'*Augusta* écrit en abrégé sous la forme AVГOV ou AVГ. L'utilisation de ce titre n'est pas spécifique à Stratonicée, plusieurs ateliers de Bithynie[384], du Pont[385] et de Mésie Inférieure[386] ont frappé des monnaies avec cette légende[387].

La forme abrégée, CЄB parfois remplacée par CЄBA, fut reprise pour les frappes de Plautilla, seule et/ou avec son époux[388]. Comme pour certaines légendes de Julia Domna, celles de l'épouse de Caracalla peuvent mentionner également NЄ ΘЄ, NЄA ΘЄA HPA ou NЄA Θ HP[389]. Cette appellation, qui fut utilisée pour la première fois au Ier siècle p.C. pour l'épouse de Domitien, Domitia Longina[390], fut décernée à la belle-fille de Julia Domna après son mariage avec Caracalla. Outre le fait que ce titre permettait de diffuser le culte d'Héra dans les territoires provinciaux, il renforçait également le caractère sacré de l'impératrice et par la même occasion, celui de la dynastie impériale.

Par ailleurs, pour Kenneth W. Harl, les monnaies mentionnant Plautilla comme « nouvelle déesse Héra » doivent être perçues comme des frappes commémoratives célébrant son union avec Caracalla. Ainsi représenté, le mariage devenait une reconstitution symbolique de celui de Zeus et d'Héra[391]. Ces monnaies, à l'effigie du nouveau couple, sont à mettre en relation avec celles émises à Alabanda et Alinda qui mentionnent également la jeune mariée de cette manière[392]. Au côté de ces titres impériaux, plusieurs particularités apparaissent sur le monnayage stratonicéen.

---

[381] Sept-Dom/19 ; Carac-Domna/1-2 (Julia Domna est figurée au revers de la monnaie).

[382] Lichtenberger 2011, p. 208-209.

[383] Sept-Dom/2 ; Domna/4.

[384] Roma Numismatics EA 77 (2020), lot 797.

[385] Numismatica Ars Classica Auction 100, lot 1195.

[386] Pecunem Gibud & Naumann 15 (2014), lot 304.

[387] Bricault & Delrieux 2014, p. 86.

[388] Pour la mention CЄB, cf. Carac-Plau/2-3. Pour la mention CЄBA, cf. Carac-Plau/1.

[389] Plaut/1 ; Carac-Plau/5

[390] Varinlioğlu 1981, p. 193.

[391] Pour K. W. Harl (Harl 1987, p. 41), « By implication, Caracalla was envisioned as a youthful Zeus, so that the imperial marriage became a symbolic reenactment of the celestial one ».

[392] Harl 1987, p. 40-41 ; Lichtenberger 2011, p. 208-209.

	Epsilon		*Sigma*		*Oméga*	
	E	Є	Σ	C	Ω	ϖ
Auguste	X	-	X	-	-	-
Livie	-	-	-	X	-	-
Auguste / Tibère	X	-	X	X	-	X
Claude / Néron	X	-	X	X	-	-
Titus	-	X	-	X	X	-
Hadrien	-	X	-	X	X	-
Antonin le Pieux	-	X	-	X	X	X
Marc Aurèle	-	X	-	X	X	-
Commode	-	X	-	X	X	X
Septime Sévère	-	X	-	X	X	X
Julia Domna	-	X	-	X	X	-
Caracalla	-	X	-	X	X	X
Plautilla	-	X	-	X	X	-
Géta	-	X	-	X	X	-
Sévère Alexandre	X	X	-	X	X	-
Gordien III	-	X	-	X	X	-
Philippe Ier	-	X	-	X	X	-
Valérien Ier	-	X	-	X	X	-

Fig.1. Graphie des lettres utilisées aux Ier-IIIe siècles p.C.

Comme nous le présente le tableau ci-dessus (fig.1.), la première particularité concerne la forme de certaines lettres[393] qui change au cours du Ier siècle p.C. Concernant le *sigma*, s'il était d'usage de l'utiliser durant la période hellénistique et au début de l'Empire sous ses formes traditionnelles (Σ) et lunaires (C)[394], après le principat de Titus l'atelier stratonicéen n'utilise plus que cette dernière sur son monnayage. Cette évolution touche également l'*epsilon*, pour qui le basculement s'effectue sous les julio-claudiens[395]. Néanmoins, il est à noter qu'un type monétaire à l'effigie de Sévère Alexandre et de Julia Mamaea reprend dans

[393] Les lettres *epsilon*, *sigma* et *oméga* sont concernées par ce changement de graphie.

[394] Par exemple, au IIe siècle a.C., Aristéas est mentionné avec les deux orthographes. Pour APIΣTEAΣ, cf. Meadows 2002, p. 84, n° 41-44. Pour APICTEAC, cf. Meadows 2002, p. 84, n° 46-48.

[395] A partir du principat de Titus, le *sigma* lunaire a remplacé définitivement le *sigma* traditionnel. Cf. Titus/1.

sa légende l'epsilon classique sans qu'on en connaisse la raison. Peut-être faut-il voir dans ce changement aussi bref que soudain une erreur du graveur. Contrairement à l'*epsilon* et au *sigma*, dont la forme lunaire avait pris le pas sur la forme classique dès Titus, l'*oméga* (ω) fut utilisé une première fois sous Auguste / Tibère puis de manière simultanée avec son autre forme (Ω) entre le principat d'Antonin le Pieux et celui de Septime Sévère. Cette forme prit alors l'ascendant et fut utilisée jusqu'à la fermeture de l'atelier au IIIe siècle p.C. L'évolution graphique de ces 3 lettres qui faisait écho aux nouveaux standards diffusés en Orient, est attestée sur les légendes de presque tous les ateliers d'Asie[396].

La seconde particularité que nous retrouvons sur le monnayage stratonicéen concerne la légende frappée sous Auguste. À l'inverse des autres empereurs julio-claudiens qui n'en ont pas, Auguste est le seul à avoir une légende de droit sur les monnaies avec portrait impérial. Cette légende a la caractéristique de ne mentionner ni le nom du prince, ni l'un de ses titres, mais simplement ΕΥΜΕΝΗΣ. Voir des noms sur les monnaies provinciales est courant, Aristéas Ménélaos et Ti. Claudius Théophanès sont mentionnés sur des monnaies d'Auguste-Tibère et de Claude-Néron[397]. Pour la série Aug/1, l'originalité tient dans le fait qu'Eumènes est subjacent au profil du prince au droit. Le fait de mentionner le nom d'un particulier avec la figure de l'Empereur est unique car cela pouvait créer une ambiguïté dans les esprits. On constate d'ailleurs que ce type de présentation est inconnu dans les autres ateliers provinciaux orientaux et ne fut utilisé qu'une seule fois à Stratonicée. Cette singularité est renforcée par le fait que le nom d'Eumènes apparaît au nominatif. Il semble donc que l'on ait voulu rapprocher le nom de la personne avec la tête au droit, mais celle-ci étant laurée, il ne peut s'agir de la représentation d'Eumènes : c'est donc en toute logique un prince ou un membre de la famille impériale.

Comment interpréter cela ? Si l'on reprend les autres frappes émises durant la période Julio-claudienne et, plus précisément, celles d'Aristéas Ménélaos et Ti. Claudius Théophanès, on se rend compte que ces deux personnes appartiennent, tout du moins pour le second, à l'élite stratonicéenne et aux familles les plus riches et les plus illustres. Ces deux personnages ont également été, durant leur carrière, ἱερεὺς τῶν Σεβαστῶν[398] et/ou ἀρχιερεὺς τῶν Σεβαστῶν[399]. Eumènes est donc probablement issu de la même sphère civique et devait donc

[396] Dalaison 2008, p. 148.
[397] Aug-Tib/1 ; Clau-Nero/1.
[398] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1024.
[399] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 118 ; n° 168.

appartenir à la haute société stratonicéenne, sa mention sur plusieurs monnaies d'argent n'étant pas anodine. Cependant, aucune inscription ne vient confirmer nos dires. A-t-il été l'un des premiers prêtres du culte impérial ? Peut-être, sinon pourquoi être mentionné avec la tête de l'Empereur ? Si nous suivons cette théorie, la titulature d'Eumènes devait certainement se rapprocher des premiers prêtres, Artémon et Mélas. Le premier était mentionné comme ἱερεὺς τῶν Σεβαστῶν Αὐτοκρατόρων[400] alors que le second était ἀρχιερεὺς τῶν Σεβαστῶν Αὐτοκρατόρων[401]. En effet, la titulature ἀρχιερεῖς τῶν Σεβαστῶν[402] apparaît pour la première fois sous la prêtrise de Ti. Claudius Théophanès, soit sous les principats de Claude / Néron. Eumènes n'a donc pas pu porter ce dernier titre.

Dans ce cas, Eumènes est-il le prêtre inconnu de l'inscription *IK* 22,1-Stratonikeia 1017 ? En effet, celle-ci mentionne [τῶν Σεβ]αστῶ[ν] | [Αὐτοκ]ρατόρω[ν] | [ἀρχι]ερεὺς καὶ | [στεφ]ανηφόρος. Cette titulature étant très proche de celle d'Artémon et Mélas, elle ne peut être postérieure au principat de Tibère. De même, la mention au pluriel montre que le prêtre inconnu était nécessairement en poste après la mort d'Auguste. Une dernière hypothèse serait de voir en Eumènes un riche stratonicéen ayant financé plusieurs émissions monétaires au début de l'Empire. Cette hypothèse est plausible car, au cours de sa période d'activité, l'atelier stratonicéen a émis plusieurs monnaies financées par certains citoyens. Simplement, dans ces cas-là, la mention était explicitement gravée sur les monnaies[403], ce qui ne fut pas le cas avec la frappe d'Eumènes. Cette dernière est donc une énigme numismatique que nous n'arrivons pas à résoudre.

L'avant-dernière particularité du monnayage stratonicéen concerne la transcription de certains mots et leur irrégularité dans le temps. Ainsi, il peut exister plusieurs manières d'écrire un même nom. Concernant le terme *Antoninus*, celui-ci varie des Antonins aux Sévères avec cinq orthographes différentes[404], si l'on ne compte pas les abréviations. Il en va de même pour le terme *Severus* qui varie selon trois orthographes[405]. Des fautes

[400] *IK*, 22,2-Stratonikeia, n° 1305.

[401] *IK*, 22,2-Stratonikeia, n° 1305a.

[402] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1024.

[403] Cf. partie III, chap.2.

[404] ANTONINOC (Had/3, Carac-Domna/1-2) ; ANTѠNINOC (Ant /1, Carac/1) ; ANTΩNЄINOC (Ant /2, Ant /3, Carac-Géta/2, 5, 15) ; ANTΩNINOC (Ant-M.Aur /1, Carac/2, Carac-Plau/5) ; ATΩNINON (Carac-Géta/30). Ces différences d'écritures peuvent être rapprochées d'autres ateliers comme celui d'Amaseia. Cf. Dalaison 2008, p. 148.

[405] CЄBHPOC (Sept/3-5) ; CЄOYHPOC (Sept/2) ; CЄVHPOC (Sept-Dom/1-3 ; 9-10 ; 18).

d'orthographe apparaissent également sur d'autres monnayages[406]. Ainsi, Julia Domna est mentionnée avec le terme ΔOMNAN[407], Caracalla avec AVPHΛOC[408] et Plautilla est mentionnée sur plusieurs monnaies sous le terme ΠΛAVTIΛΛAN[409], voire TCΛAVTIΛΛAN[410]. Ces différentes particularités ne furent pas un frein à l'identification de la personne présente sur le droit des monnaies, la légende n'étant qu'un élément secondaire associé au portrait qui restait l'élément principal. Ce dernier était essentiel car il devait permettre aux citoyens stratonicéens de reconnaître rapidement et facilement la personne présente sur le droit.

II. Les types de droit et l'image du prince dans la cité.

La profusion de monnaies frappées par l'atelier stratonicéen ressort dans le nombre important de portraits utilisés sur les droits. Dans la plupart des cas, l'identification des personnes présentes ne pose pas de problèmes car les frappes suivent les évolutions stylistiques du modèle romain. Seules les monnaies frappées sous les Julio-claudiens peuvent poser des difficultés d'identification, avec des portraits très proches graphiquement et des légendes de droit inexistantes ou qui ne mentionnent pas le nom du prince[411]. En étudiant les visages au droit, plusieurs caractéristiques apparaissent, ces derniers différant selon le titre ou le sexe de la personne représentée.

Pour figurer les personnes sur son monnayage, Stratonicée utilisa le type tête ou le type buste. Le premier ne présente que la tête et le cou alors que le second dévoile également les épaules et le thorax. Pour Pierre Bastien[412], ces deux représentations ne sont, en fait, qu'un seul et unique type. En effet, d'après l'historien, aucune tête n'est représentée sur les monnaies provinciales romaines, seulement des bustes plus ou moins développés. Or, si au Ier siècle p.C., les frappes julio-claudiennes, ne figurent que des têtes, dès le monnayage d'Hadrien Stratonicée représente également des bustes sur ses monnaies[413]. Néanmoins, dès le

[406] Cf. Partie II, particularités.

[407] Domna/4.

[408] Carac-Géta/12.

[409] Carac-Plau/11.

[410] Cara-Plau/3-5.

[411] C'est le cas pour le type Aug/1, dont la légende mentionne EYMENHΣ ou pour les types Aug-Tib/1-2 et Clau-Nero/1-2, où cette dernière est inexistante au droit.

[412] Bastien 1992-1994, p. 227-235 ; Dalaison 2008, p. 150.

[413] Pour les julio-claudiens, cf. Aug-1 ; Aug-Tib/1 ; Clau-Néro 1 ; Titus/1. Pour les Antonins, cf. Had/1.

principat d'Antonin le Pieux, la tête refait son apparition sur certaines monnaies et continuera d'être frappée sporadiquement entre la fin du IIe siècle p.C. et le milieu du IIIe siècle p.C.[414].

Les têtes ou les bustes s'inspirent, comme pour la légende, des canons en vigueur sous l'Empire[415] et restent dans l'ensemble très codifiés. Les caractéristiques physiques des princes et des césars sont pour beaucoup identiques entre les différents ateliers monétaires provinciaux. Ainsi, à Stratonicée comme dans d'autres ateliers cariens, sous les Julio-claudiens, les empereurs sont imberbes[416]. Cette représentation du prince imberbe est également utilisée sous les Flaviens, Titus étant représenté de cette manière[417]. Il faut réellement attendre le principat d'Hadrien pour voir la barbe figurer sur le portrait impérial[418]. Un autre changement apparaît également sous les Antonins avec la chevelure frisée qui remplace progressivement la chevelure ondulée[419]. Cette chevelure frisée est évoquée grâce à des ronds qui sont gravés côte à côte[420]. Ce mode de représentation fut également repris sous les Sévères pour les barbes de certains princes comme Septime Sévère ou Sévère Alexandre[421].

Au côté de ces caractéristiques physiques, il existe également des signes distinctifs qui correspondent aux titres possédés par la personne représentée. Ainsi, les princes sont toujours représentés laurés alors que les césars apparaissent quant à eux tête nue[422]. Cette différence provient du fait que la couronne laurée est liée aux victoires et par conséquent au titre d'*Imperator*, porté par les seuls augustes. Cette couronne, qui est commune à plusieurs monnayages provinciaux[423], représente une paire de feuilles terminée par un bouquet de deux ou trois feuilles et est attachée, au niveau de la nuque, par un ruban ou un nœud. Cette

[414] Sous Septime Sévère, les types Sept/3-5 figurent la tête du prince, tout comme la série SevA /1, sous Sévère Alexandre.

[415] Dalaison 2008, p. 149-150.

[416] Aug/1 ; Aug-Tib/1 ; Clau-Nero/1.

[417] Titus/1.

[418] Had/1.

[419] C'est Marc Aurèle qui apparaît le premier de cette manière. Cf. Ant-M.Aur /1.

[420] D'autres ateliers en Carie reprendront le même système pour représenter les cheveux et la barbe. Cf. par exemple Aphrodisias (Macdonald 1992, Plates VII, XI, XVIII), Halicarnasse (V-GR36022), Cos (V-GR 18568), Iasos (*SNG von Aulock*, n° 2557).

[421] Pour Septime Sévère, cf. Sept-Dom/13 ; pour Sévère Alexandre, cf. SevA/1.

[422] Bastien 1992-1994, p.41-116 ; Dalaison 2008, p. 150.

[423] Aphrodisias (Macdonald 1992, planches IV-XXXI) fait de même pour la représentation des différents empereurs.

couronne qui permet de distinguer, du moins sur les monnaies stratonicéennes, les Augustes des Césars[424] est donc un élément de datation déterminant.

Même si les Césars n'avaient pas le droit à la couronne laurée, ils participaient quand même aux différentes batailles militaires et donc apparaissent, comme les empereurs, drapés et parfois cuirassés. Ces bustes drapés et/ou cuirassés[425] étaient composés du *paludamentum*[426] avec ou sans fibule[427] et d'une cuirasse. Cette dernière étant la plupart du temps recouverte entièrement par le manteau, il est impossible de reconnaitre le type exact de cuirasse utilisée pour les portraits monétaires. Ces attributs qui figurent la fonction militaire sont de facture classique et se retrouvent aussi bien dans les monnayages que dans l'iconographie statuaire impériale[428].

Concernant les femmes, cinq impératrices, Livie, Julia Domna, Plautilla, Julia Mamaea et Octacilia Severa, furent représentées sur le monnayage stratonicéen. Ces dernières apparaissent toujours en compagnie de leur mari, sauf pour Livie. Julia Domna et Plautilla ont également eu l'honneur d'avoir un monnayage distinct à leur seule effigie. Comme le souligne Julie Dalaison[429], la représentation des impératrices sur le droit des monnaies provinciales évoquait la concorde du couple régnant et renforçait le caractère dynastique du régime. Le fait de faire figurer seule certaines *Augusta* permettait de les mettre en avant et de renforcer leur rôle au sein de la famille impériale. La représentation monétaire des impératrices reste, comme pour les princes, très codifiée : elles apparaissent toujours drapées et parfois même diadémées[430]. L'élément distinctif qui permet réellement de faire la différence entre les portraits féminins reste la chevelure, celle-ci étant spécifique à chaque impératrice et variant au gré des modes.

[424] Ant-M.Aur /1 ; Com/1-3 ; Géta/1.

[425] Bastien 1992-1994, p. 227-280.

[426] Ce dernier était le manteau d'apparat des chefs militaires sur les champs de bataille.

[427] Celle-ci pouvait se retrouver soit sur le thorax, soit sur les épaules ou encore sur la nuque. Les monnaies de Caracalla nous offrent les trois types de fibules. Sur les monnaies représentant les bustes affrontés d'Antonin le Pieux et de Marc Aurèle, le *paludamentum* est très léger et la fibule n'apparaît pas. Cf. Ant-M.Aur/1. On peut rapprocher cette représentation de celles d'Amaseia qui ne montrent pas de fibule sous Marc Aurèle, Lucius Verus ou Commode. Cf. Dalaison 2008, p. 151.

[428] Lambert 2021, p. 160.

[429] Brenot 1999, p. 30 ; Dalaison 2008, p. 151.

[430] Livie, Plautilla et Octacilia Severa sont les seules à être diadémées sur les monnaies de Stratonicée. Cf. Livie/1, Plau/2 et Phil-Octa/1

Livie est la première femme à apparaître sur les monnaies de Stratonicée[431]. Cette dernière y est figurée en buste, drapée et diadémée avec chignon et *nodus*[432]. Cette représentation de l'impératrice est classique et comparable au type Marbury Hall[433]. Elle n'est pas unique à Stratonicée, 28 établissements asiatiques ont émis des monnaies à l'effigie de la femme d'Auguste[434]. Après deux siècles sans représentations féminines sur son monnayage, Stratonicée reprit l'émission de pièce à l'effigie d'impératrice sous les Sévères.

Julia Domna est ainsi celle qui apparaît le plus sur les monnaies stratonicéennes, avec près de vingt-huit types monétaires émis[435]. Sur ses monnaies, l'atelier stratonicéen figure la femme de Septime Sévère avec une chevelure ondulée, recouvrant l'oreille et tressée derrière avec un gros chignon, large, plat et haut. Les cheveux de l'impératrice restent un bon moyen de datation[436]. En effet, il existe, selon A. Krzyzanowska[437], trois périodes dans les représentations de la mère de Caracalla. Au vu des portraits et de la forme de la coiffure, il semble que les monnaies stratonicéennes ont toutes été frappées durant la première ou la seconde période[438]. Les monnaies à l'effigie de Caracalla et Julia Domna se distinguent par une particularité[439]. Au lieu de représenter au droit les bustes affrontés de l'impératrice et de son fils comme il est d'usage lorsque Stratonicée représente deux membres de la famille régnante, l'impératrice apparaît seule au revers des monnaies. Ce type monétaire, qui est le

[431] Le type représentant Livie est inédit et n'apparaît pas dans l'article d'A. Meadows sur le monnayage hellénistique de Stratonicée, ni dans le *RPC*. Seul le site électronique du projet *Roman Provincial Coinage* (https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/1/2777B) et l'article de S. Barbara et H. Génie (Barbara & Génie 2023, p. 6-7) le mentionnent.

[432] Dans leur description, S. Barbara et H. Génie (Barbara & Génie 2023, p. 6) ne mentionnent pas le diadème de l'impératrice.

[433] Pour la comparaison avec le type de Marbury Hall, cf. Harvey 2020, p. 69 et 228 ; Barbara & Génie 2023, p. 7, n.20.

[434] Concernant les autres ateliers monétaires de la province d'Asie figurant Livie, sur 28 types recensés par T. Harvey, un quart provient de Carie. Cf. Harvey 2020, p. 108-109 ; Barbara & Génie 2023, p. 7, n.21-22.

[435] Elle est présente sur des monnaies avec son époux, son fils aîné mais également, sur un monnayage à sa seule effigie.

[436] Bastien 1992-1994, p. 594-596.

[437] La première période se situe entre 193 et 197 p.C., la deuxième qui est une période de transition vers la dernière, débute en 198-211 p.C. alors que la dernière période correspond aux frappes des années 211-217 p.C. et est caractérisée par la descente de la coiffure sur la nuque et la diminution du chignon. Cf. Krzyzanowska 1980, p. 19-21.

[438] C'est-à-dire qu'aucune monnaie à son effigie n'a été émise après 211 p.C. et la mort de son époux.

[439] Carac-Domna/1-2.

seul connu pour la cité carienne, peut néanmoins être rapproché d'un type quasi-identique, liaisons de coins mis à part, frappé à Mylasa[440].

Sa belle-fille, Plautilla est quant à elle, la première à être figurée à droite lorsqu'elle apparaît avec son époux[441]. Le diadème porté par la femme de Caracalla dépasse légèrement la chevelure de cette dernière, tout en restant toujours perpendiculaire à son oreille[442]. Il est possible que la représentation du diadème puisse être l'émanation de son titre de « nouvelle déesse Héra », figurant ainsi sa nouvelle position au sein de la famille impériale. Dans tous les cas, sa chevelure recouvre une partie de l'oreille et est attachée derrière la tête avec un chignon plus ou moins important, comme il est d'usage chez les impératrices depuis Livie[443].

Cette représentation de la chevelure fut d'ailleurs reprise en partie pour Julia Mamaea. Cette dernière est figurée avec une coiffure ondulée qui couvre l'oreille et la nuque et qui se termine par un chignon derrière la tête. L'intérêt du type monétaire stratonicéen est qu'il est le seul en Carie à présenter en buste affronté Julia Mamaea et son fils Sévère Alexandre, les autres ateliers monétaires cariens ayant préféré figurer l'impératrice seule[444]. De plus, à l'instar des autres ateliers monétaires cariens, Stratonicée représente la dernière des Sévère tête nue, sans diadème. Cette politique figurative n'est pas illogique, car sur les neuf ateliers de Carie ayant émis des monnaies à l'effigie de Julia Mamaea, seul Tabai[445] la représenta diadémée.

Le diadème impérial est, quant à lui, bien présent sur le type à l'effigie de Philippe Ier et d'Otacilia Severa[446], et recouvre l'intégralité du front de l'impératrice, avant de redescendre vers la nuque et de se terminer par un nœud et des bandelettes. Il semble que ce diadème reprenne le style classique antique, dans le sens où celui-ci serait une large pièce de tissu brodé porté par les impératrices et les femmes de la maison impériale. Néanmoins, cette

---

[440] Myl/50, *in* Delrieux (à paraître).

[441] Carac-Plau/2-3, 6.

[442] Plau/1.

[443] Le chignon de Plautilla, beaucoup plus petit que celui de Julia Domna, est dans la continuité de celui de la première impératrice de Rome, Livie.

[444] Pour la représentation de Julia Mamaea au droit, cf. par exemple Antioche du Méandre (Waddell 1 (December 1982), lot 232), Aphrodisias (MacDonald 1992, type 176, p. 126), Apollonia Salbacée (Olympus Numismatik 7 (2023), lot 132), Bargylia (*SNG von Aulock*, n° 2519), Harpasa (Delrieux 2008, HP/18 (27a), p. 31), Néapolis de l'Harpasos (Delrieux 2008, NP/10 (16), p. 40), Sébastopolis (Biga Auction 4 (2021), lot 404), Tabai (Numismatik Naumann 41 (2016), lot 552). Pour la représentation de Julia Mamaea au revers, il n'y a que l'atelier de Mylasa qui est concerné. Cf. *SNG Tübingen*, n° 3457.

[445] Numismatik Naumann 41 (2016), lot 552 ; NY : 1944.100.48398.

[446] Phil-Octa./1.

représentation du diadème reste la seule connue pour les ateliers cariens, les autres cités préférant utiliser un diadème en forme de couronne[447]. En s'inspirant des codes et de l'iconographie officielle, le monnayage stratonicéen a suivi les évolutions stylistiques des modes en vigueur à Rome. Les portraits figurés au droit, et quelquefois au revers, des monnaies stratonicéennes ont permis l'essentiel, c'est-à-dire de faciliter l'identification du prince ou des membres de la famille impériale.

L'étude des types et des légendes de droit permet de concevoir les rapports entretenus entre Rome et Stratonicée. En effet, de par la titulature et les portraits utilisés, le droit renvoyait directement au pouvoir impérial, les graveurs utilisant l'iconographie officielle pour représenter le Prince ou un membre de sa famille. Ce choix volontaire devint un enjeu politique et reflétait l'attachement et la loyauté de Stratonicée envers le pouvoir romain[448]. Il pouvait également exprimer une politique divergente au sein de l'Empire. Ainsi, la politique pro-Géta menée par la cité[449] se ressentit sur une partie du monnayage de la cité avec la mise en place de types spécifiques représentant les bustes affrontés de Septime Sévère et de son fils puîné. Progressivement et comme pour d'autres établissements, le discours impérial véhiculé par le monnayage stratonicéen tendit à se simplifier et à aller à l'essentiel[450]. Néanmoins, la présence de portraits impériaux au droit n'était pas obligatoire, ni imposée. D'ailleurs, à Stratonicée, plusieurs séries monétaires furent émises avec l'effigie de divinité à l'avers. Ces différents types illustraient une certaine liberté monétaire que la cité avait acquise avec l'assentiment des Romains[451]. Cette dernière se retrouva également sur les choix iconographiques et religieux utilisés par la cité, sur ses revers.

[447] Sur le type de diadème utilisé cf. notamment Antioche du Méandre (Aphrodite Art Coins 19 (2024), lot 111 ; Weber n° 6369), Cos (Weber n° 6697). À Stratonicée, ce style de diadème fut également utilisé pour parer Plautilla quelques décennies plus tôt.

[448] Pour J. Dalaison (Dalaison 2008, p. 154), « le droit des monnaies est là pour légitimer le pouvoir impérial et faire passer un choix politique, idéologique ou religieux ».

[449] Calomino 2017, p. 136.

[450] Dalaison 2008, p. 154.

[451] Le statut de s*ocius et amicus populi romani* octroyé à Stratonicée n'y était pas étranger. Cf. Partie I, Chap 2.

Chapitre 2 — Datation du monnayage stratonicéen.

Stratonicée est l'un des ateliers les plus actifs de Carie, aussi bien en termes de profusion monétaire que de durée d'activité[452]. Malgré ce foisonnement, la datation des monnaies reste problématique car, contrairement à d'autres cités qui dataient leurs émissions avec la mention d'une ère[453], Stratonicée n'utilisa jamais de méthode comparable pour son monnayage. Afin d'avoir une vision chronologique des émissions, nous devons nous tourner vers les portraits figurés au droit. En effet, l'atelier stratonicéen a gravé, sur la plupart de ses monnaies, la tête ou le buste du prince ou d'un membre de sa famille. Ces représentations et leurs légendes, qui reprennent les codes stylistiques des portraits officiels, ne souffrent, dans la plupart des cas, d'aucun problème d'identification. Toutefois, affiner les chronologies à l'intérieur d'un même principat reste encore très incertain, les portraits et les légendes ne suffisant pas à dater à l'année près.

I. Les monnaies avec portrait impérial.

La grande majorité des monnaies stratonicéennes sont émises avec, au droit, l'image du prince ou d'un membre de la famille impériale. Toutes les dynasties ayant régné sur Rome, entre le Ier et le IIIe siècle p.C., ont eu un de leurs membres au moins représenté sur une monnaie d'argent ou de bronze.

a. Les frappes julio-claudiennes et flaviennes.

Comme de nombreux ateliers orientaux, Stratonicée n'a pas arrêté ses émissions à l'avènement de l'Empire. Sur les six séries avec portrait impérial émises sous les Julio-claudiens, quatre semblent dater des deux premiers empereurs et deux peuvent être rangées sous Claude ou Néron[454]. La représentation d'Auguste et de ses successeurs[455], figurés au droit des monnaies, prête dans certains cas à confusion tant la ressemblance entre les

[452] En ce qui concerne la durée d'activité, le monnayage provincial romain de Stratonicée pourrait être rapproché de celui d'Aphrodisias (Macdonald 1992, p.73-154). Ce dernier étant actif du Principat d'Auguste à celui de Gallien.

[453] La cité de Gangra-Germanicopolis utilisait l'abréviation ЄT pour dater ses monnaies. Cf. Bricault & Delrieux 2014, p. 50.

[454] Dans notre catalogue, cf. Aug/1 (Fig.1.) ; Livie/1 (Fig.6.) ; Aug-Tib/1-2 (Fig.2-3.) ; Clau-Néro /1-2 (Fig.8-9.).

[455] Sous les Julio-claudiens, Stratonicée a frappé des monnaies du principat d'Auguste à celui de Néron.

différents profils est confondante. Ce problème d'identification du prince peut conduire à une mauvaise interprétation et induire une datation erronée des monnaies.



Fig.1. Aug/1.



Fig.2. Aug-Tib/1.



Fig.3. Aug-Tib/2.

S'il est acquis qu'Auguste correspond au type Aug/1 (Fig.1), rien n'est moins sûr pour les autres types[456] qui pourraient avoir été frappés sous Tibère. Afin d'affiner la datation possible du type Aug/1, nous avons pu nous baser, avec toute la prudence qui incombe à ce genre d'exercice, sur les travaux de Clemens E. Bosch relatifs à l'évolution stylistique des portraits monétaires d'Auguste[457], mais également, de manière plus ponctuelle, sur ceux d'Aşkıdil Akarca qui a travaillé sur les monnaies de Mylasa[458]. Parmi les différentes monnaies classées par Clemens. E. Blosch nous remarquons que le type stratonicéen s'inscrit plus dans la continuité de son type III car Auguste n'apparaît plus aussi juvénile que sur les trois autres types. Il est donc aisé de penser que la frappe stratonicéenne a été réalisée dans la dernière partie du principat d'Auguste, soit entre 11-14 p.C.



Fig.4 *RPC* I, n° 2839.



Fig.5. *RPC* I, n° 2843.

[456] Aug-Tib /1-2 (Fig.2-3).

[457] La classification de Clemens. E. Bosch (Bosch 1935, p. 20) n'est pas une certitude acquise et peut être remise en cause. Elle reste néanmoins une base sur laquelle travailler.

[458] Mylasa étant voisine de Stratonicée, certaines similitudes peuvent apparaître dans les monnayages. Cf. Akarca 1959 ; Delrieux (à paraître).

En ce qui concerne les types Aug-Tib/1 et 2 (Fig.2-3), si nous comparons les visages avec ceux de frappes d'ateliers voisins[459], des similitudes apparaissent. Ainsi, sur le monnayage d'Aphrodisias et sur celui de Stratonicée, le prince est représenté avec une chevelure ondulée qui se termine à la base du cou par une sorte de dégradé. Une autre particularité anatomique montre un nez proéminent dans les réalisations des deux ateliers. Tous ces éléments peuvent faire pencher pour une représentation du deuxième prince de Rome sur ces différentes séries. Une seconde hypothèse serait de reconnaître Auguste dans le portrait des types Aug-Tib/1-2 (Fig.2-3.). Dans ce cas, les frappes, à l'instar de certaines émissions de Mylasa[460], s'inscriraient dans un contexte de divinisation du prince défunt et seraient, de toute façon, postérieures à la mort du premier des Julio-Claudiens.

Dès lors, est-il possible de dater plus précisément ces monnaies ? Pour la série Aug-Tib/1, une datation plus fine est impossible à établir et ce même si la légende du revers mentionne le nom Aristéas Chidrôn[461]. En effet, ce dernier est inconnu de l'épigraphie[462]. La même problématique se rencontre pour le type Aug-Tib/2 (Fig.3), le nom ΜΕΝΙΠΠΟC mentionné dans la légende est lui aussi inconnu de l'onomastique locale. Nous ne pouvons que supposer, au vu des éléments stylistiques, une datation à la même période que le type Aug-Tib/1[463], soit entre 14 et 37 p.C.



Fig.6. Livie/1.

[459] On se concentrera sur le monnayage de la cité d'Aphrodisias avec deux frappes : *RPC* I, n° 2839 et n° 2843 (Fig.4-5).

[460] Voir le travail de datation de Fabrice Delrieux sur les monnaies provinciales mylasiennes. Cf. Delrieux (à paraître)

[461] Pour A. R. Meadows (Meadows 2002, p. 112), Chidrôn était certainement son surnom.

[462] G. Frija (Frija 2012, n° 347) croit reconnaître dans ce personnage Aristéas Ménélaos. Or, ce rapprochement ne semble pas correspondre à la réalité car il est très peu probable que Stratonicée ait pu mentionner deux identités différentes pour un seul magistrat. Cf. Frija *pretres-civiques.org*, n° 347.

[463] Cette datation ne peut être fiable à 100% car comme le souligne Fabrice Delrieux, « les progrès de la recherche moderne ont montré que les critères stylistiques ne pouvaient suffire à dater précisément une monnaie et que d'autres paramètres devaient être pris également en compte ». Cf. Delrieux (à paraître).

Ce problème de datation se pose également pour Livie (Fig.6), tant son portrait monétaire est des plus classiques, aussi bien dans les traits du visage que dans sa coiffure[464]. Il nous faut nous tourner vers les légendes présentes au droit et au revers pour essayer de donner une date d'émission. Concernant la titulature de droit, cette dernière ne semble mentionner que ΛIBIA. Pour Sébastien Barbara et Hélène Génie[465], un reste d'une lettre circulaire, qui pourrait être un *thêta*, est visible dans le champ gauche et pourrait conduire à la légende suivante : [ΘEA] ΛIBIA. Cependant, nous n'arrivons pas aux mêmes conclusions, tant le champ gauche est inexistant ou trop effacé pour être déchiffré. Il est donc préférable de ne lire que ΛIBIA. Pour ce qui est de la légende du revers, celle-ci mentionne ΔIONY[---]. Pour Sébastien Barbara et d'Hélène Génie[466], ces lettres renvoient à ΔIONYCIOC. La grande popularité de ce patronyme au début de l'Empire, ne nous permet pas de savoir précisément quel est le magistrat concerné par cette monnaie et donc sa période d'émission. Dès lors, nous ne pouvons qu'émettre l'hypothèse d'une frappe située entre l'avènement de l'Empire en 27 a.C. et le décès de Livie en 29 p.C.

Dans la continuité des premières frappes julio-claudiennes, les types Clau-Nero/1-2 (Fig.7-8.) posent également des problèmes d'identification et de datation. En effet, le portrait impérial est ambigu pour les deux séries. En conséquence, il nous faut étudier les légendes des revers afin d'espérer reconnaître le prince et affiner la date d'émission. Sur les deux noms mentionnés, ΚΛΑΥΔΙΟΣ ΘΕΟΦΑΝΗΣ (Clau-Nero/1) et CABЄINIANO ΠΥΘΕΑΣ (Clau-Nero/2), seul celui de Claudius Théophanès est connu de l'épigraphie[467]. Au vu de son parcours civique et de l'épigraphie[468], il semble que ce dernier ait été actif durant les années 22-68 p.C. Les monnaies mentionnant son nom ont donc dû être frappées à la même époque. Il est possible de réduire la période d'émission de la série Clau-Nero/1 aux principats de Claude et de Néron. En effet, nous savons que Claudius Théophanès a été le premier de sa famille à obtenir la citoyenneté romaine[469]. Ses *tria nomina* confirment une obtention au plus tôt sous Claude, au plus tard sous Néron. La datation retenue pour la frappe du type Clau-Nero/1 (Fig.7.) doit donc être comprise entre 41 et 68 p.C.

---

[464] Livie/1.

[465] Barbara & Génie 2023, p. 7, n.13.

[466] Ce nom est très répandu dans la cité entre les Ier siècles a.C. et p.C. Cf. Meadows 2002, p. 85 et 92-94 ; Barbara & génie 2023, p. 6, n.10-11.

[467] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 168 ; n° 172 ; n° 174 et *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1024.

[468] Claudius Théophanès a été ambassadeur à Rome durant la période 22-40 p.C. Cf. Frija 2012, n° 348 ; Frija *pretres-civiques.org*, n° 348 ; Claudon 2015, p. 177, 199 et 337.

[469] Claudon 2015, p. 151.



Fig.7. Clau-Nero/1.



Fig.8. Clau-Nero/2.



Fig.9. Titus/1.

Le manque d'information issue de la légende Clau-Nero/2 (Fig.8.) ne nous permet pas de dater précisément cette série. Néanmoins, au vu des éléments stylistiques et à la suite d'Andrew R. Meadows[470], nous pouvons simplement émettre la même hypothèse de datation que Clau-Nero/1 (Fig.7.). La fin de la dynastie julio-claudienne marqua un arrêt provisoire de la production monétaire en Argent. Néanmoins, sous les Flaviens, un type en bronze à l'effigie de Titus (Fig.9.) fut émis. La représentation de ce prince dans la force de l'âge et la légende mentionnant ses titres impériaux[471] confirment une datation d'émission entre 79 et 81 p.C. Aucune monnaie possiblement émise sous Domitien n'est parvenue jusqu'à nous et, après plusieurs décennies sans frappes avec portrait impérial[472], l'atelier monétaire stratonicéen reprit ses émissions sous Hadrien.

b. Les frappes antonines.

Le monnayage frappé sous les Antonins présente des similitudes avec celui émis au début de l'Empire, aussi bien dans le bimétallisme utilisé que dans sa diversité[473]. C'est sous Hadrien que Stratonicée produisit à nouveau des monnaies avec portrait impérial (Fig.10.)[474]. Le type frappé sous cet empereur reste classique dans la figuration du prince mais également dans la légende utilisée[475]. Pour la datation, les auteurs du *RPC* III[476] penchent, au vu du portrait, pour une frappe au milieu de la décennie 120 p.C. En nous basant sur des éléments

[470] Meadows 2002, p. 97, 112-113.

[471] La légende mentionne TITOC KAICAP CЄBACTOC. L'atelier stratonicéen ne fut pas le seul à utiliser cette légende pour ses monnaies. La cité de Bargylia (*RPC* II, n° 1159-1160) fit de même sur deux types monétaires.

[472] L'atelier continua, néanmoins, de frapper des monnaies sans portraits impériaux entre la fin du Ier siècle p.C. et le début du IIe siècle p.C. Cf. SP/11.

[473] Sept séries monétaires, en argent ou en bronze, furent frappées par Stratonicée, du principat d'Hadrien à celui de Marc Aurèle.

[474] Cf. Had/1 (Fig.10.).

[475] Le portrait représente le prince avec buste et *paludamentum*. La légende quant à elle, est simpliste et ne mentionne que AVTO TPAIANOC AΔPIANOC.

[476] *RPC* III, p. 271.

issus d'autres ateliers monétaires cariens, mais également sur les voyages impériaux, nous pouvons essayer d'affiner la date d'émission du type stratonicéen. En effet, nous savons qu'Hadrien a effectué un voyage dans la province d'Asie autour de l'année 128 p.C. et qu'il est passé par la basse vallée du Méandre, au nord de la Carie[477]. C'est d'ailleurs sans doute en relation avec cette visite que plusieurs ateliers cariens émirent des cistophores et des monnaies en bronze[478].



Fig.10. Had/1.



Fig.11. *RPC* III, n° 1376.

Si tel est bien le cas, nous pouvons penser qu'il en fut de même pour Stratonicée et que le monnayage local en bronze a pu être émis au moment de la visite du Prince en Asie. Cette hypothèse semble corroborée par la légende utilisée à Stratonicée. En effet, la brièveté de celle-ci semble faire écho à celles utilisées par les ateliers de Mylasa ou de Césarée de Cappadoce qui sont également succinctes[479]. En effet, à partir de 128 p.C., dans ces deux ateliers, certaines légendes ne mentionnent plus qu'un seul titre pour le prince[480]. Est-ce pour imiter les autres établissements ou simplement pour se conformer au canon en vigueur que Stratonicée n'utilisa que la légende AVTO TPAIANOC AΔPIANOC[481] ? Nous ne pouvons que le supposer. Le dernier élément qui peut confirmer une datation autour de 128 p.C. est le fait que la dernière émission stratonicéenne avec portrait impérial remontait à près de 47

[477] *IG* XII, 3, n° 177 (Suppl., p. 278) = *IGR* IV, n° 1033, l. 10-11 ; *I.Didyma*, n° 254, l. 10-11 ; *IK*, 36,1-Tralleis und Nysa, n° 80, l. 4-6 ; *IG* XII, 3, n° 177 (Suppl., p. 278) = *IGR* IV, n° 1033, l. 15 ; Migeotte1984, p. 315 ; Delrieux (à paraître).

[478] Pour les cistophores, les ateliers de Apollonia de la Salbakè (Holtheide 1980, p. 125-126), Halicarnasse (Isager & Pedersen 2012, p. 97-98, n° 2-3), Héraclée de la Salbakè (Robert & Robert 1954, p. 168, n° 51) et Mylasa (Metcalf 1980, p. 123 ; *RPC* III, 1376) ont émis ce genre de monnaies entre 128-130 p.C. Dans le même temps, 19 ateliers cariens, dont Alabanda (*RPC* III, n° 2219-2220), Alinda (*RPC* III, n° 2218), Bargylia (*RPC* III, n° 2148), Euromos (*RPC* III, n° 2215), Kéramos (*RPC* III, n° 2193-2194B) et Mylasa (*RPC* III, n° 2198-2206) ont émis des bronzes sous le principat d'Hadrien.

[479] D'autres ateliers ont également émis des monnaies d'Hadrien avec des légendes brèves. Cf. par exemple Cos (*RPC* III, n° 2165-2169), Euromos (*RPC* III, n° 2215).

[480] Les monnaies mylasiennes et cappadociennes ne mentionnent que les seuls mots AΔPIANOC CEBACTOC.

[481] Had/1 (Fig.10).

ans[482]. Même s'il n'a pas visité Stratonicée, la venue d'Hadrien dans les marges de la Carie peut avoir été l'élément déclencheur pour la réactivation des types avec portrait impérial.



Fig.12. Ant/1.



Fig.13. Ant/2.



Fig.14. Ant/3.



Fig.15. Ant/4.

Le monnayage d'Antonin le Pieux (Fig.12-17), son successeur, est quant à lui très varié, aussi bien dans la représentation du prince que dans son bimétallisme[483]. Néanmoins, le dater avec précision reste un exercice difficile. En examinant plus précisément les six séries[484] sur lesquelles Antonin paraît seul, on peut remarquer des similitudes entre elles. En effet, même si quatre séries monétaires sont en argent et les autres en bronze, la figuration du prince est partout la même d'un point de vue stylistique, tout comme la légende[485]. Cette proximité laisse penser que ces monnaies ont dû être frappées à la même époque ou dans un laps de temps assez court.



Fig.16. Ant/5.



Fig.17. Ant/6.

[482] Titus/1 (Fig.9).

[483] Antonin est figuré, sur les monnaies stratonicéennes, soit seul, soit accompagné de Marc Aurèle César. Son principat vit une dernière fois l'atelier de Stratonicée utiliser l'argent sur ses monnaies. cf. Lemercier 2021, p. 155. L'article « Le monnayage d'argent de Stratonicée en Carie sous Antonin le Pieux » publié dans le Bulletin de la Société Française de Numismatique (Lemercier 2021, p.150-157) a été placé en annexe.

[484] Ant/1-6 (Fig.12-17).

[485] Des différences orthographiques se font sentir sur certains mots. Ainsi, le type Ant/1 mentionne ANTϢNINOC au lieu d'ANTΩNЄINOC et les types Ant/1-3 (Fig.12-14) utilisent l'abréviation AV alors que les types Ant/4-6 (Fig.15-17) mentionnent AVT.

Pour ce qui est des émissions en argent, cette politique est en décalage avec la plupart des autres ateliers orientaux[486]. Battre monnaie dans un métal précieux reste un privilège soumis à l'acceptation des autorités romaines. Les relations romano-stratonicéennes ayant toujours été marquées par des manifestations d'affection entre les deux cités, peut-être faut-il voir dans ces frappes une nouvelle expression de liens étroits noués dès le IIe siècle a.C[487]. Néanmoins, cette proximité ne semble pas être la seule explication ; d'autres circonstances, lourdes de sens et plus immédiates, ont dû être à l'origine de ce monnayage particulier.

Au début du principat d'Antonin, dans les années 139-142 p.C.[488], le sud-ouest de l'Asie Mineure, en particulier la Carie, a subi un violent tremblement de terre qui causa des destructions considérables. Plusieurs ambassades furent alors envoyées à Rome par les cités dévastées pour demander du secours[489]. L'une d'elles venait de Stratonicée[490]. La démarche entreprise par cette dernière fut couronnée de succès car le prince accorda 250 000 deniers pour la reconstruction de la ville[491]. Il est dès lors tentant de voir dans cette somme une partie de l'argent au moins dont les Stratonicéens se sont servi pour frapper leurs monnaies. En effet, lorsque les autorités romaines accordaient une aide financière exprimée dans un métal précieux, celle-ci ne parvenait pas au bénéficiaire sous une forme numéraire mais sous forme de lingots, à charge pour lui d'en tirer les monnaies dont il avait besoin[492]. Si cette hypothèse est la bonne, la date d'émission des types Ant/1-4 (Fig.12-15) doit se situer dans la première partie de la décennie 140 p.C. Par conséquent, les séries en bronze Ant/5-6 (Fig.16-17), proche stylistiquement des monnaies d'argent, doivent être datées de la même période.

---

[486] Sous Antonin, seuls sept autres ateliers ont émis des monnaies d'argent, cf. par exemple Amisos (Münsterberg 1921, p. 129), Césarée (Ganschow 2018, n° 214a.), Élaiousa-Sebastè (Imhoof-Blumer 1889, p. 38 n° 38), Germè (Gorny, 87 (1998), lot 349), Mopsos (NY 1944.100.54129), Nicopolis (*SNG Copenhague*, *Epirus-Acarnania*, n° 2603), Séleucie du Calycadnos (*BMC*, *Lycaonia*…, p. 131, n° 18).

[487] Il faut rappeler que depuis 167-150 a.C., Stratonicée possède le titre de *socius et amicus populi romani*. Cf. Partie I, chap. II.

[488] Laumonier 1938, p. 268, n° 3 ; Robert 1978, p. 401-402 ; Delrieux 2008, p. 220–221 ; Delrieux 2012, p. 261 ; Thély 2016, p. 122-123 ; Lemercier 2021, p. 155.

[489] Claudon 2015, p. 230 et annexe III, p. 104-105.

[490] Thély 2016, p. 194-195.

[491] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1029, l. 10-11. Allusion également à la générosité impériale, peut-être pour la même raison, dans *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1025, l. 7-9. Cf. Lemercier 2021, p. 156.

[492] L'administration impériale recevait en provenance des mines des lingots qui ensuite étaient envoyés à Rome. Ces lingots étaient plus faciles à stocker, à transporter et étaient destinés à la frappe monétaire. Cf. Bransbourg 2010, p. 39, 229 ; Hostein 2019, p. 13 ; Lemercier 2021, p. 156.



Fig.18. Ant-M.Aur/1.



Fig.19. *CNG* 93 (2013), lot 812.



Fig.20. B.1914/629.

La série représentant Antonin avec Marc Aurèle, nommé César (Fig.18), a été émise à l'évidence dans les années 139-161 p.C. L'étude du visage du successeur à l'Empire, pourrait même témoigner d'une frappe comprise entre 144 et 161 p.C. En effet, sur les monnaies stratonicéennes, Marc Aurèle porte une barbe courte. Cette représentation se retrouve également sur des frappes d'ateliers voisins comme Antioche du Méandre, Harpasa ou Néapolis de l'Harpasos[493], datées justement de cette époque. Une datation antérieure à 144 p.C. semble exclue car, sur les frappes d'Harpasa et d'Héraclée de la Salbacè de la période 139-146 p.C.[494], le côté juvénile de Marc Aurèle transparaît encore, et ce même s'il porte une légère barbe. Sur les émissions stratonicéennes, ce côté adolescent s'estompe en même temps que sa pilosité s'étoffe.



Fig.21. M.Aur/1.

Sur une autre monnaie présentant Marc Aurèle seul, le prince est encore figuré barbu (Fig.19.)[495]. Bien que la monnaie soit en mauvaise état, nous croyons reconnaitre à la base du cou, le nœud d'une couronne de laurier. Cet élément important pourrait nous permettre de dater la monnaie de son principat. Dès lors, n'est-il pas possible d'être encore plus précis ? La

[493] Pour les monnaies d'Antioche du Méandre de 147-161 p.C., cf. CNG 93 (2013), lot 812 (Fig.19). Pour les monnaies d'Harpasa de 147-161 p.C., cf. Berlin (1914/629) (Fig.20). Pour les monnaies de Néapolis de l'Harpasos de 144-161 p.C., cf. Delrieux 2008, NP/6 (12a), p. 39.

[494] Pour les frappes d'Harpasa de 139-146 p.C., cf. Helios Numismatik 3 (2009), lot 432 et pour celles d'Héraclée Salbacè, cf. *SNG von Aulock*, n° 2551.

[495] Cette dernière est plus fournie que sur le type Ant-M.Aur/1 (fig.18).

plupart des établissements cariens ont émis des monnaies à l'effigie du stoïcien lorsque ce dernier co-gouvernait l'empire avec Lucius Verus[496]. Au vu des caractéristiques physiques de Marc Aurèle sur l'exemplaire stratonicéen, nous pouvons penser que ce dernier a été frappé à la même période. En effet, les traits du visage semblent correspondre au portrait d'un jeune homme, loin de la représentation d'homme mûr de la fin du principat. De ce fait, nous pouvons avancer une datation comprise entre 161 et 169 p.C.[497]



Fig.22. Com/1.



Fig.23. Com/2.



Fig.24. Com/3.

Pour le reste du IIe siècle p.C., les datations peuvent être plus précises. C'est notamment le cas du monnayage émis à l'effigie de Commode (Fig.22-24). Trois séries monétaires furent frappées alors que ce dernier n'était que césar[498]. Même si le fils de Marc Aurèle obtient le titre en 166 p.C., nous pouvons aisément penser que les monnaies stratonicéennes ne datent pas de cette époque. En effet, ces dernières représentent un césar plus âgé qu'un enfant de 5 ans. Nous pouvons alors émettre l'hypothèse que les monnaies furent frappées entre 175 et 177 p.C. En effet, c'est durant cette période que Commode participe activement, aux côtés de son père, à la gestion de l'Empire et ce jusqu'à son élévation à la pourpre en 177 p.C. D'ailleurs, toutes les monnaies émises dans la province d'Asie à l'effigie du césar semblent dater de la même période[499]. La mort de Commode et l'arrivée d'une nouvelle dynastie ne mirent pas un terme aux frappes stratonicéennes. Celles-ci s'intensifièrent même après la prise du pouvoir de Septime Sévère.

---

[496] Certains exemplaires d'ateliers cariens ont été émis lors de la période 161-169 p.C. Cf par exemple Antioche du Méandre (Numismatik Naumann 59 (2017), lot 241 ; Babelon 1898, n° 2171 ; Ares EA 12 (2020), lot 293), Aphrodisias (CNG EA 195 (2008), lot 149 ; MacDonald 1992, Type 62, p. 84), Cos (Weber n° 6691 ; *SNG Righetti*, n° 997), Héraclée de la Salbacè (Schulten 21 (1987), lot 558), Iasos (*SNG von Aulock*, n° 2557), Tabai (CNG EA 237 (2010), lot 94).

[497] La légende du revers mentionnant ΦΛΑΥΒΙΟΥ ΔΙΟΜΗΔΟΥC nous est d'aucun secours, ce nom étant très répandu à Stratonicée. Cf. partie IV, chap II.

[498] La légende du droit mentionne Λ AYP KOMOΔOC KAICAP.

[499] Sur les 25 ateliers ayant émis des monnaies à l'effigie de Commode César, aucun n'a émis de monnaies avant 175 p.C. Cf. https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/search/map?province_id=9&person_id%5B0%5D=152

c. Les premiers Sévères.

L'époque sévérienne a été une période faste pour Stratonicée car c'est durant les années 193-235 p.C. que la moitié du monnayage stratonicéen a été émis[500]. 29 séries monétaires à l'effigie du fondateur de la dynastie furent frappées durant le principat de ce dernier. Ces dernières, variées, figurent Septime Sévère seul (cinq séries), accompagné de son épouse Julia Domna (19 séries) ou de son fils Géta (cinq séries). Lorsque Septime Sévère paraît seul, il est dévoilé de deux manières différentes. Dans le premier cas, le prince est présenté par une simple tête laurée (Fig.27) alors que dans le second, le portrait impérial devient, après s'être paré d'une cuirasse et du *paludamentum*, un buste (Fig.25-26). Cette double représentation n'est pas spécifique à Stratonicée, plusieurs ateliers cariens y ayant eu aussi recours[501]. Ces derniers auraient peut-être pu donner des indications chronologiques fines, mais cela n'est malheureusement pas le cas, la tête et le buste ayant été émis partout simultanément[502].



Fig.25. Sept/1.



Fig.26. Sept/2.



Fig.27. Sept/3-5.

Aux fins d'un classement au moins relatif, nous avons sollicité de nouveau, non sans une grande prudence et à titre purement indicatif, les travaux de classement de Clemens E. Bosch[503], ceux d'Aşkıdil Akarca mais aussi les publications de Philip V. Hill sur le monnayage impérial[504]. Ainsi, en classant les types stratonicéens par droit, les types Sept/3-5 (Fig.27) peuvent être mis ensemble, ces derniers représentant la tête laurée de Septime Sévère

[500] Près de 88 séries monétaires différentes sortirent de l'atelier carien durant les 42 années de la dynastie sévérienne. Cette frénésie monétaire n'est pas spécifique à Stratonicée, d'autres ateliers de la province d'Asie ont émis presque autant de types que cette dernière. Aphrodisias (Macdonald 1992, Types 81-118, p. 91-104 et Types 158-177, p. 121-126) a frappé près de 55 séries différentes, 26 pour Mylasa (Delrieux (à paraître)).

[501] Cf. notamment Alinda (*SNG von Aulock*, n° 2405-2411), Bargylia (Gorny & Mosch 147 (2006), lot 1838 ; *SNG* München, *Karien*, n° 201), Halicarnasse (*SNG von Aulock*, n° 2534-2536).

[502] Par exemple à Césarée de Cappadoce et à Anazarbos.

[503] Bosch 1935, p. 43-48.

[504] Certaines émissions de Rome de 190 p.C., figurent Septime Sévère avec une barbe fournie, composée de courtes boucles bien rangées les unes à côté des autres alors qu'à partir de 197 p.C., la barbe consiste en de grosses mèches, trois puis occasionnellement quatre, tombant sous la mâchoire. Cf. Hill 1979, p. 36-37.

avec une barbe figurée avec de grosses mèches. Si l'on se réfère à Philip V. Hill[505], ces types sont postérieurs à 197 p.C. Cette datation est confirmée par des monnaies de Mylasa, très proches stylistiquement[506], correspondant au type IIa de Bosch et au n°74 d'Akarca[507], dont la date d'émission est située entre 197-204 p.C. Dès lors et en raison de leurs grandes similitudes, nous pouvons émettre la même hypothèse pour les types Sept/3-5 stratonicéens (Fig.27).



Fig.28. MYL/45b.



Fig.29. MYL/48.

Bien que le type Sept/2 (Fig.26) soit un buste, le visage représenté sur le droit des monnaies stratonicéennes correspond, lui aussi, aux types émis entre 197 et 204 p.C.[508]. En effet, la barbe de Septime Sévère est figurée avec trois grosses mèches, ce qui implique, d'après Philip V. Hill, une datation après 197 p.C. Enfin, pour le dernier type Sept/1 (Fig.25), nous voyons apparaître une différence dans la représentation du prince. Contrairement aux autres types stratonicéens, ce dernier figure différemment la barbe de l'empereur. Celle-ci consiste en de courtes boucles bien rangées les unes à côté des autres. D'après Philip V. Hill, cette émission devrait dater des années 190 p.C. ; il se peut également que ce type puisse avoir été frappé entre 194 et 197 p.C. car le type semble correspondre au type I de Bosch[509]. Cette hypothèse est confirmée par un type de Mylasa montrant une barbe unie quasi-identique et qui est daté de la même période[510]. Le portrait de Septime Sévère est également attesté avec son épouse Julia Domna ou son fils Géta.

[505] Hill 1979, p. 36-37.

[506] Myl/45b, *in* Delrieux (à paraître) (Fig.26).

[507] Bosch 1935, p. 43-45 ; Akarca 1959, p. 23.

[508] Il y a une similitude des traits du visage, et surtout de la barbe, avec les types Sept/3-5.

[509] Bosch 1935, p. 43-45 : Akarca 1959, p. 23, n° 70.

[510] Le type Myl/48, *in* Delrieux (à paraître) (Fig.27) représente la même barbe unie que l'exemplaire stratonicéen.



Fig.30. Sept-Dom/18.

Le couple impérial paraît sur des monnaies sur lesquelles, l'empereur fait face à l'impératrice. Septime Sévère est figuré, comme pour les monnaies précédentes, en buste lauré avec cuirasse et *paludamentum* alors que son épouse est drapée mais non diadémée (Fig.30). Cette image de Julia Domna se rencontre également sur d'autres monnaies où l'impératrice est seule. Peut-on dater précisément les monnaies à l'effigie du couple ? Malheureusement, comme sur les autres monnaies à l'effigie du prince, aucun élément probant de la titulature du prince ne nous permet d'affiner la date. Qu'en est-il de la légende mentionnant Julia Domna ?

En nous tournant vers les titres de l'Impératrice, nous voyons que Julia Domna est mentionnée comme CЄBACTHN ou AVΓOV(στα). Cette différence d'appellation peut-elle être perçue comme une évolution chronologique pour les frappes stratonicéennes ? Comme le rappelle Susann S. Lusnia[511], pour les monnaies impériales, il existe un ordre successoral qui permet de les dater avec précision. Pour ce qui est des provinciales romaines, l'utilisation des titres n'est pas un marqueur fiable : dans certaines cités, les deux titres étant mentionnés la même année, voire utilisés une année sur deux[512].

En Carie, AYΓOYCTA est moins utilisé que CЄBACTH. Ainsi, des monnaies présentant Julia Domna *Sébastè* [513] se retrouvent à Mylasa, à Alabanda, Alinda, Antioche du Méandre, Aphrodisias, Apollonia de la Salbacè, Attouda, Bargasa, Héraclée de la Salbacè, Kéramos,

[511] La première légende utilisée IVLIA DOMNA AVG a fait son apparition durant les années 194-195 p.C. alors que la légende IVLIA AVGVSTA fut utilisée entre 195-211 p.C. La dernière mentionnant IVLIA PIA FELIX AVG date de 211-217 p.C. Cf. Lusnia 1995, p. 120-121.

[512] Cf par exemple Césarée de Cappadoce (Ganschow 2018, n° 473-479), Magydos (Numismatik Naumann 61 (2018), lot 456).

[513] Cf notamment Alabanda (*BMC*, Caria…, p. 7, n° 34-35), Alinda (Imhoof-Blumer 1912, p. 194, n° 5), Antioche du Méandre (Aufhäuser 11 (1995), lot 279), Aphrodisias (MacDonald 1992, Types 89-91 p. 94-95 ; Types 96-101, p. 96-98 et Type 113, p. 102), Apollonia de la Salbacè (Robert & Robert 1954, p. 263), Attouda (Türkoğlu 2020, Types B57-B64, p. 310-311), Bargasa (Delrieux 2008, BP/12, p.20), Cos (*BMC*, Caria…, p. 219, n° 247), Héraclée de la Salbacè (*BMC*, Caria…, p. 121, n° 29-30), Kéramos (Türkoğlu 2019, p. 179, D.20), Sébastopolis (*SNG Copenhague*, *Caria*, n° 467), Tabai (*SNG Copenhague*, *Caria*, n° 564-565), Trapézopolis (*BMC*, Caria…, p. 179, n° 13-14).

Sébastopolis, Tabai, Trapézopolis et Cos alors que Julia Domna *Augusta*[514] n'est attestée qu'à Mylasa, Apollonia de la Salbacè, Alabanda et Aphrodisias. Cette liste, non-exhaustive, permet de voir que certains ateliers voisins de Stratonicée ont utilisé les deux titres pour leurs monnayages d'avant 211 p.C.[515]. Ces titres ne sont un marqueur que pour l'atelier d'Apollonia de la Salbacè qui utilisa CЄBACTH avant 211 p.C. et AYΓOYCTA après cette date[516]. Vu que l'Impératrice est *Augusta* depuis 194 p.C., la seule certitude, concernant Stratonicée, est que le monnayage à l'effigie du couple impérial fut frappé entre 194-211 p.C.

De plus, en étudiant les légendes, nous voyons que cette dernière est nommée IOVΛIA ΔOMNAN, IOVΛ ΔOMNAN ou encore IOVΛIA ΔOMNA. Or, s'il l'on se base sur les travaux d'Aşkıdil Akarca[517] concernant Mylasa, le nom de Domna peut être un marqueur de datation qui doit correspondre à une émission autour de l'année 194 p.C. Néanmoins, cette datation pour Stratonicée est sujette à caution car sur les monnaies de Septime Sévère et Julia Domna, l'impératrice est toujours prénommée ainsi. L'épigraphie monétaire n'étant pas plus précise, nous devons nous tourner vers d'autres caractéristiques comme la chevelure de Julia Domna pour essayer de resserrer cette datation.

En effet, comme l'a souligné Philip V. Hill[518], la chevelure de Julia Domna reste le marqueur chronologique important. Il apparaît qu'entre l'élévation à la pourpre de son mari et sa mort, cette dernière a changé plusieurs fois de coiffure. Ainsi, entre 193-211 p.C., les cheveux de l'impératrice lui couvrent les oreilles, ondulant vers l'arrière de la tête en un grand chignon plat. A partir de 211 p.C. et jusqu'à sa mort, sa chevelure évolue et couvre désormais sa nuque jusqu'à la base du cou avec un chignon plus petit à hauteur de l'occiput. Anna Krzyżanowska[519], distingue, quant à elle, trois périodes capillaires. La première datée des années 193-196 p.C., montre Julia Domna aux cheveux très ondulés, couvrant les oreilles et rassemblés en un gros chignon plat derrière la tête. La deuxième, correspondant aux années 198-209 p.C. est en quelque sorte une phase de longue transition durant laquelle la coiffure de l'impératrice descend progressivement sur sa nuque alors que le chignon rappetisse. La

[514] Cf. par exemple Alabanda (*BMC*, Caria…, p. 7, n° 34-35), Aphrodisias (MacDonald 1992, Types 83-85, p. 92-93), Apollonia de la Salbacè (Naville Numismatics 28 (2017), lot 208).

[515] Pour Alabanda, Julia Domna y est nommée simultanément d'AYΓOYCTA et de CЄBACTH, cf. *BMC*, Caria…, p. 7, n° 34-35. Pour Aphrodisias, cf. MacDonald 1992, Types 83-85 (AYΓOYCTA), p. 92-93 ; Type 89, p. 94 ; Type 91, p. 95 ; Types 96-101, p. 96-98 ; Type 113 (CЄBACTH), p. 102.

[516] Robert & Robert 1954, p. 263, Y (CЄBACTH) et Naville Numismatics 28 (2017), lot 208 (AYΓOYCTA).

[517] Akarca 1959, p. 23.

[518] Hill 1979, p. 40.

[519] Krzyżanowska 1980, p. 20.

dernière, postérieure à 211 p.C., présente quant à elle une chevelure, délimitée par une mince tresse, couvrant la nuque et le chignon, tout petit, placé sur l'occiput.



Fig.31. Domna/1.



Fig.32. Domna/2.



Fig.33. Domna/4.



Fig.34. Domna/5.

D'après les travaux d'Anna Krzyżanowska, nous penchons pour une datation correspondant à la seconde période. Est-il possible d'affiner encore la datation ? Si l'on regarde le buste de Septime Sévère et qu'on le compare avec d'autres monnayages d'ateliers voisins, nous voyons des similitudes stylistiques entre les types stratonicéens, mylasiens et aphrodisiens[520]. Or, à Mylasa, ils correspondent au type IIb de Clemens E. Bosch et sont datés des années 204-210 p.C. alors que le type d'Aphrodisias est, quant à lui, daté des années 209-211 p.C. L'hypothèse la plus probable serait de rapprocher les frappes stratonicéennes des frappes mylasiennes. Par conséquent, la date d'émission des 19 séries monétaires à l'effigie du couple princier devrait être comprise entre 204-211 p.C. C'est également à cette période que nous devons placer le monnayage à l'effigie de Julia Domna seule (Fig.31-34), l'impératrice étant coiffée selon les normes en vigueur d'avant 211 p.C.



Fig.35. Sept-Géta/1-69c.



Fig.36. Sept-Géta/2-71a.



Fig.37. Sept-Géta/6-10.

[520] Les types présentent la même chevelure pour l'impératrice et surtout, pour Septime Sévère, la même barbe avec trois grosses mèches tombant sous la mâchoire. Pour Aphrodisias, cf. MacDonald 1992, type 108, p. 100. Pour Mylasa, voir les types Myl/42, 43C, *in* Delrieux (à paraître).

Peut-on espérer meilleure fortune pour les monnaies sur lesquelles apparaissent Géta ? Sur ces frappes, Septime Sévère est figuré en face de son fils et est, comme pour les autres monnaies, présenté en buste lauré avec cuirasse et *paludamentum*. En revanche pour Géta, l'image est systématiquement martelée, point spécifique sur lequel nous reviendrons plus loin. Cela nous interdit-il pour autant de restituer son portrait ? Nous pouvons remarquer que Géta est figuré en buste avec cuirasse et *paludamentum*. Sur certains exemplaires, Sept-Géta/1-69c (Fig.35), on remarque également que la chevelure de Géta, laisse dépasser deux feuilles de sa couronne de laurier qui ont été épargnées par la *damnatio memoriae*. Ces dernières apparaissent également sur d'autres monnaies[521]. Lorsqu'il n'est pas possible de distinguer le feuillage de la couronne, un autre élément vient nous confirmer sa présence. En effet, plusieurs monnaies, Sept-Géta/1-69d, Sept-Géta/5-77c et Sept-Géta/6-10 (Fig.37), montrent un nœud à la base de la nuque du prince. Or, ce nœud servait à tenir entre elles les deux branches de la couronne. Ces deux éléments permettent d'affirmer que Géta était comme son père, lauré.

Malgré le martelage du portait, une partie de la légende est visible. Comme sur les autres monnaies, la titulature de l'empereur ne nous permet pas de dater avec précision ce monnayage. A l'inverse, celle de Géta mentionne K. Or, l'obtention du titre KAICAP, ne peut être antérieur à 197 p.C. Comme Septime Sévère est vivant, ces frappes ne peuvent être postérieures à 211 p.C. Ne peut-on pas être plus précis ? Hélas, nous ne disposons pas de moyen de comparaison : de toutes les frappes provinciales romaines parvenues jusqu'à nous, le monnayage stratonicéen est, à notre connaissance, le seul où le père et le fils se font face. Néanmoins, Géta est également attesté sur d'autres monnayages, avec son frère Caracalla ou tout seul.

Sur les frappes où on le voit avec son frère, Caracalla est représenté lauré avec une cuirasse et le *paludamentum*, alors que la figure de Géta est, comme avec Septime Sévère, martelée. Cependant, certains exemplaires ont échappé à la *damnatio memoriae*. Sur ces derniers, le prince présente un visage d'enfant, d'adolescent ou de jeune adulte, parfois lauré mais toujours avec une cuirasse et le *paludamentum* (Fig.38 et 40.). La fratrie figurée selon les différents âges de la vie nous permet d'avoir une chronologie relative. Peut-on être encore plus précis dans cette datation ? Les légendes et titulatures des deux princes ne nous

[521] Sept-Géta/2-71a ; Sept-Géta/3-74a ; Sept-Géta/3-74b ; Sept-Géta/5-78.

permettent pas de donner une chronologie exacte. Par contre, le portrait de Caracalla et les traits de Géta nous donnent des indications quant à une datation un peu plus précise.



Fig.38. Carac-Géta/1-122a.



Fig.39. Pangerl 2013, planche 5 n°2, p.103.



Fig.40. Carac-Géta/2.



Fig.41. Myl/51.

Sur les séries monétaires où Caracalla paraît imberbe[522], nous pouvons émettre l'hypothèse d'une frappe antérieure à 209 p.C. En effet, en nous basant sur les travaux effectués par Clemens E. Bosch[523], nous voyons que les types de Caracalla à la barbe sont tous postérieurs au type III[524], soit à 208 p.C. En étudiant le portrait de Géta, nous pouvons essayer d'affiner encore un peu plus la datation. Ainsi, la monnaie Carac-Géta/1-122a (Fig.38)[525] qui montre clairement les traits juvéniles de Géta non lauré et présente Caracalla sans barbe, semble correspondre aux types II de Clemens. E. Bosch et 1-3 d'Andréas Pangerl (Fig.39)[526]. Elle peut également, au vu du portrait de Caracalla, être rapprochée de deux monnaies mylasiennes qui confirme une datation possible entre 198 et 205 p.C.[527].

Pour ce qui est de la série Carac-Géta/2 (Fig.40)[528], le portrait de Géta n'est plus aussi enfantin que sur la Carac-Géta/1 (Fig.38) et Caracalla n'est toujours pas barbu. Cette monnaie doit donc être postérieure au 1er type et être datée des années 205-209 p.C.[529]. Les séries Carac-Géta/3, 14-15 ne peuvent quant à elles être datées avec certitude car le visage de Géta est trop martelé. Sur ces monnaies, Caracalla n'est pas barbu[530] et ses traits de visage restent

[522] Carac-Géta/1-3, 14-15, 34. Sur ces monnaies, Géta est encore un enfant avec un visage très juvénile.

[523] Bosch 1935, p. 48.

[524] Voir également les travaux d'A. Pangerl (Pangerl 2013, p. 101, planche 3).

[525] CNG Triton XV (2012), lot 1399.

[526] Bosch 1935, p. 48 ; Pangerl 2013, p. 103 (Fig.39).

[527] Myl/55-56, *in* Delrieux (à paraître) (Fig.44.).

[528] Gorny & Mosch 269 (2020), lot 910.

[529] Cette frappe se rapproche de la monnaie mylasienne Myl/51, *in* Delrieux (à paraître).

[530] Pour Carac-Géta/3, cf. Numismatik Naumann 78 (2019), lot 631. Pour Carac-Géta/14, cf. *SNG von Aulock*, n° 2692.

juvéniles, la date d'émission est donc antérieure à 209 p.C. C'est également à cette période qu'il faut ranger le monnayage à l'effigie de Géta seul. En effet, le type Géta/1 montre un visage encore enfantin, que nous pouvons rapprocher de Carac-Géta/2 (Fig.40). Dès lors, il est tentant d'émettre l'hypothèse d'une frappe à la même période. Cette datation semble confirmée par les travaux de Andréas Pangerl[531]. Sur la série Carac-Géta/34[532], le visage de Géta devient de plus en plus adulte alors que celui de Caracalla change avec l'apparition d'une légère barbe. La datation retenue doit donc se situer après 209 p.C.[533].



Fig.42. Carac-Géta/6.



Fig.43. Carac-Géta/10.

Pour les autres séries Carac-Géta/6 (Fig.42), 8, 10 (Fig.43), 16-18, 26-28, 31[534], et au vu du portrait de Caracalla qui porte la barbe, nous pouvons émettre l'hypothèse de frappes après 208 p.C. Les monnaies ne pouvant être ultérieures à la mort de Géta, nous avons là une période d'émission hypothétique comprise entre 209 et 211 p.C. Cette datation semble également convenir pour les 17 séries sur lesquelles Géta paraît lauré[535]. Les autres monnaies à l'effigie de Caracalla peuvent-elles éventuellement nous aider à resserrer la période de datation ?

---

[531] Les monnaies de Stratonicée semblent correspondre aux types 2-3. Cf. Pangerl 2013, p. 103.

[532] Lanz 146 (2008), lot 518.

[533] Pour les différents types de C. E. Bosch (Bosch 1935, p. 48). Cela semble être confirmé par le travail d'A. Pangerl (Pangerl 2013, p. 101).

[534] Sur ces séries, le visage de Géta est trop martelé pour une quelconque datation.

[535] Carac-Géta/5,7, 9, 11-13, 19-25, 29-30, 32-33. Malgré le martelage, nous voyons la persistance du feuillage de sa couronne de laurier ou du nœud de la couronne dans le cou de l'Auguste. Pour les monnaies avec la couronne de laurier, cf. par exemple Carac-Géta/5 (Berne 82.983, *SNG Righetti* n° 983), Carac-Géta/7 (CNG 309 (2013), lot 160), Carac-Géta/9 (Bruxelles 2A249-17), Carac-Géta/11 (Delrieux 2011, n° 647), Carac-Géta/13 (CNG 306 (2013), lot 259), Carac-Géta/19 (CNG 306 (2013), lot 260), Carac-Géta/20 (Auctiones 8 (1978), lot 441), Carac-Géta/21 (*SNG* Copenhague, Caria, n° 512), Carac-Géta/22 (CNG 115 (2005), lot 243), Carac-Géta/23 (CNG 306 (2013), lot 261), Carac-Géta/24 (CNG 153 (2006), lot 161), Carac-Géta/25 (Lanz 131 (2006), lot 306), Carac-Géta/30 (Vienne MK-GR 027619), Carac-Géta 32 (CNG 108 (2018), lot 456). Pour les monnaies avec le nœud, cf. notamment Carac-Géta/12 (Paris FG 969.17-27-27), Carac-Géta/29 (*CNG* 159 (2007), lot 174), Carac-Géta/33 (Leu Numismatik EA 23 (2022), lot 3627).



Fig.44. Carac/1.



Fig.45. Carac/2.



Fig.46. MYL/56.



Fig.47. MYL/50.

Sur la série Carac/1 (Fig.44), le fils aîné de Septime Sévère est figuré, comme toujours, lauré avec cuirasse et *paludamentum*, mais non barbu avec un visage encore juvénile, ce qui sous-entend une émission antérieure à 208 p.C. Ce côté encore enfantin peut s'inscrire dans la lignée des types II et III de Clemens E. Bosch[536] qui sont datés de 198-208 p.C. En comparant les frappes stratonicéennes avec celles de l'atelier de Mylasa, nous voyons une correspondance avec le type Myl/56 (Fig.46)[537] qui est classé comme étant le reflet du type II de Bosch. Ce rapprochement permet alors de dater l'émission stratonicéenne de la même époque, soit 198-205 p.C. La seconde série, Carac/2 (Fig.45), est quant à elle plus tardive, Caracalla paraissant barbu et lauré. Ce type peut être rapproché du type IV de Bosch car la barbe n'est pas encore totalement étoffée comme elle l'est pour le type V[538]. En partant de ce postulat, la datation de la monnaie peut être comprise entre 209 et 211 p.C. Ceci semble être confirmé par une monnaie de Mylasa[539] qui présente la même particularité avec des traits de jeune adulte et une légère barbe.



Fig.48. Carac-Domna/1 droit.



Fig.49. Carac-Domna/1 revers.



Fig.50. Carac-Domna/2 droit.



Fig.51. Carac-Domna/2 revers.

[536] Bosch 1935, p. 48.

[537] Delrieux (à paraitre).

[538] Pour la différence entre les types IV et V de Bosch. Cf. Bosch 1935, p. 48.

[539] Myl/50, *in* Delrieux (à paraitre) (Fig.45.).

Cette représentation de Caracalla se retrouve également sur le monnayage avec l'effigie de Julia Domna[540]. Cette présence du couple mère-fils est peu répandue en Asie Mineure où seule une poignée d'ateliers a émis ce type monétaire[541]. Au vu de la chevelure de l'impératrice, nous pouvons proposer avec certitude une datation antérieure à 211 p.C.[542]. Pouvons-nous être plus précis ? Caracalla étant barbu, nous sommes obligatoirement après 208 p.C. Cette datation de 209-211 p.C. semble confirmée par les travaux menés par Fabrice Delrieux et par Clemens E. Bosch sur le monnayage de Mylasa[543]. En effet, nous voyons des similitudes avec la frappe Myl/50 (Fig.47) qui semble correspondre au Type IV de Blosch des années 209-211 p.C.



Fig.52. Carac-Plau/1.



Fig.53. Carac-Plau/8.



Fig.54. Plaut/1.



Fig.55. Plaut/2.

Les seules frappes d'époque sévérienne qui permettent de resserrer la chronologie sont celles à l'effigie de Plautilla (Fig.52-55). Cette dernière apparaît dans deux contextes différents, avec son époux, Caracalla (Fig.52-53), et seule (Fig.54-55). Sur ces deux monnayages, l'impératrice figure drapée et diadémée. Les treize séries présentant les bustes affrontés du jeune couple sont à placer entre l'année 202 p.C., date de leur mariage, et 205 p.C., année durant laquelle Plautilla fut reléguée aux îles Lipari[544], après la conspiration et l'assassinat de son père Plautien[545]. Une datation plus précise est impossible et ce même si nous basons notre

[540] Sur ce monnayage, l'impératrice est figurée, sur le revers, drapée et non-diadémée. Cf. Carac-Domna/1-2 (Fig.48-51)

[541] La pratique est plus courante en Cilicie et en Syrie, d'où est originaire Julia Domna. En Asie Mineure, voir les monnayages de Mytilène, cf. https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/29242 ; de Sardes, cf. https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/71214, ; de Mylasa et de Cremna, cf. *SNG* von *Aulock*, n° 1167, n° 1191 et n° 1199-1201.

[542] Cette date semble être confirmée par le monnayage de Mylasa qui présente un type quasi-identique. Cf. Akarca 1959, p. 23-24 ; Delrieux (à paraitre).

[543] Bosch 1935, p. 48.

[544] Hérodien, *Histoire Romaine*, III, XLIII.

[545] Hérodien, *Histoire Romaine*, III, XLII.

réflexion sur les travaux de Philip V. Hill[546]. C'est à la même période qu'il convient également de ranger le monnayage de Plautilla seule (Fig.54-55). En effet, il est impossible que Stratonicée ait émis des frappes à son seul nom après sa disgrâce en 205 p.C.

Les différents monnayages des premiers Sévères ont donc tous été émis du vivant de Septime Sévère, y compris ceux présentant Caracalla seul[547]. Le classement chronologique des types montre qu'il n'y a pas eu d'année sans émission entre 194-211 p.C. (Fig.a). A l'inverse, aucune monnaie n'est sortie de l'atelier stratonicéen entre 211 et 218 p.C. Ceci n'est pas spécifique à Stratonicée, la cité voisine de Mylasa, par exemple, n'a pas frappé non plus de monnaies durant ce laps de temps. Sous Sévère Alexandre, l'établissement monétaire fit de nouveau parler de lui, avec régularité jusqu'au milieu du IIIe siècle p.C., les dernières frappes se situant sous le principat de Valérien Ier.

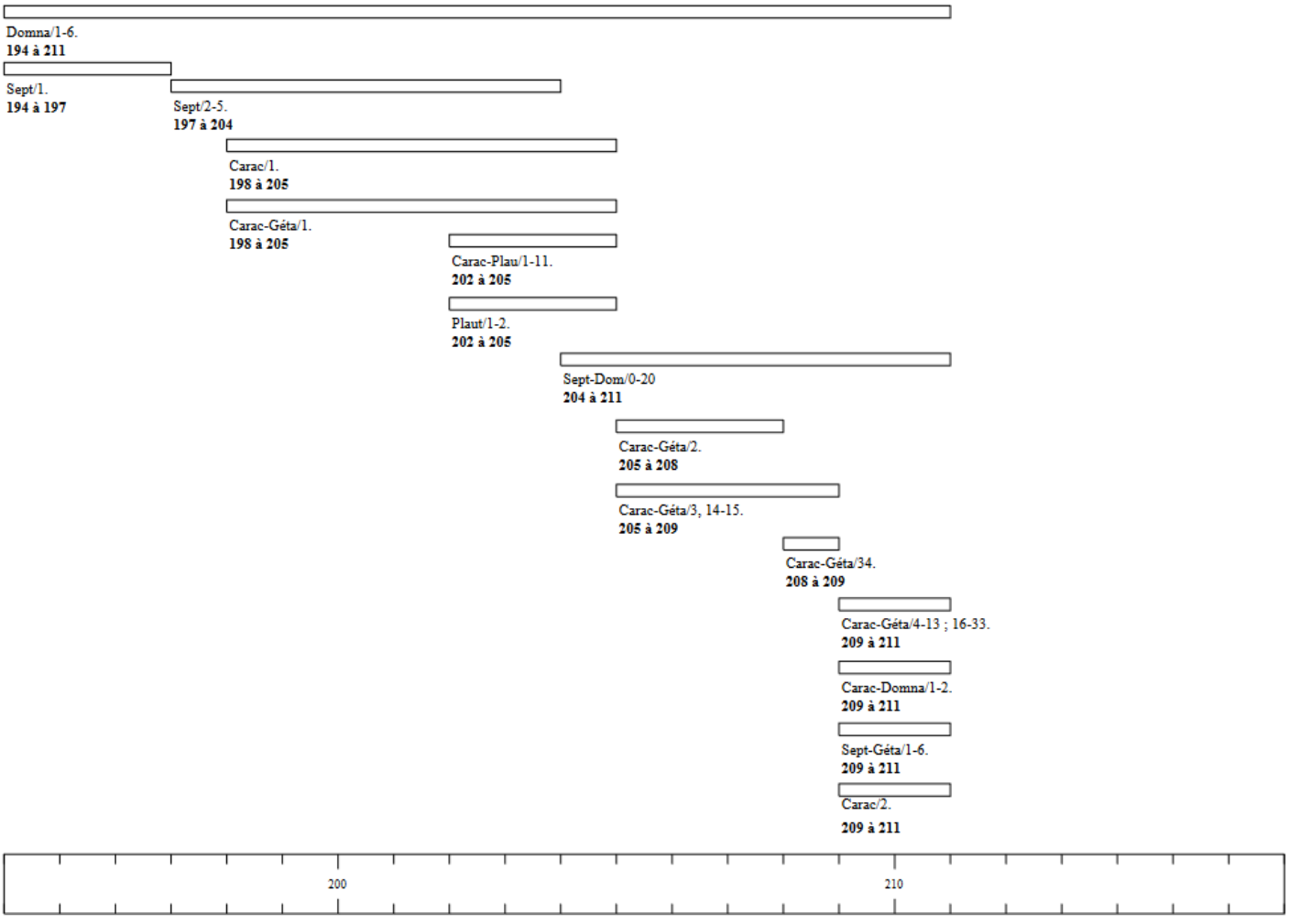

Fig.a. Classement chronologique des types stratonicéens de 194 p.C. à 217 p.C.

[546] Sur les monnaies de Rome datées de 202 p.C., les cheveux de Plautilla ondulent en une série de bandeaux menant à un grand chignon plat disposé derrière la tête. Cf. Hill 1979, p. 43.

[547] Et plus particulièrement le type Carac/2 (Fig.44.).

d. Le dernier des Sévères et l'Anarchie Militaire.

Comme dans d'autres ateliers de Carie et d'Asie[548], une longue période sans émissions monétaires s'écoula entre la mort de Septime Sévère et le principat de Sévère Alexandre. C'est en effet sous ce dernier que Stratonicée reprit les frappes de ses monnaies. Deux types furent alors émis, l'un présentant le prince seul (Fig.56), l'autre accompagné de sa mère (Fig.59). Le premier type, SevA/1 (Fig.56), est commun et ne dévoile que la tête laurée de Sévère Alexandre. Cette représentation se retrouve également sur les monnayages d'Harpasa et de Mylasa[549]. Dans ce dernier atelier, Aşkıdal Akarca[550] lie le monnayage à l'effigie de Sévère Alexandre à un évènement important de son principat, celui de son passage en Asie Mineure, lors de la guerre contre les Perses entre 231-233 p.C. Pour Fabrice Delrieux, cette datation est à « considérer avec prudence » ; selon lui, il est plus exact de dater les monnaies mylasiennes du début de son principat[551].



Fig.56. SevA /1.



Fig.57. *RIC* 4b, n° 246.



Fig.58. *RIC* 4b, n° 535.

Serait-il possible que Stratonicée ait pu émettre ses monnaies durant la même période ? Sur les monnaies stratonicéennes, le visage du prince porte un léger trait de barbe. Cette caractéristique est attestée également sur certains exemplaires impériaux datés, pour l'exemplaire en argent de 233 p.C., et pour ceux en bronze de 231-235 p.C.[552]. Au vu de ces monnaies et du travail d'Aşkıdal Akarca sur Mylasa, nous pouvons émettre l'hypothèse que le type SevA/1 (Fig.56) fut frappé vers la fin du Principat entre 231-235 p.C. Le type Sev-Mam/1

[548] Comme à Stratonicée, Mylasa n'a frappé aucune monnaie sous Caracalla. Il reprit son activité sous Héliogabale. Cf. Delrieux (à paraître).

[549] Cf. par exemple Harpasa (Numismatik Naumann 62 (2018), lot 574 ; Bucephalus Black 4 (2022), lot 966), Mylasa (*SNG Tübingen*, n° 3457).

[550] A. Akarca (Akarca 1959, p. 26) parle de la guerre contre les Parthes alors qu'il s'agissait des Perses.

[551] Pour dater les monnaies mylasiennes, F. Delrieux (Delrieux (à paraître)) utilise le portrait de Julia Mamaea qui est au revers. Pour lui, celles-ci ont pu être émises comme à Sinope, au début du Principat de Sévère Alexandre.

[552] Cf notamment pour l'exemplaire en argent (*RIC* 4b, n° 246), pour les exemplaires en bronze (*RIC* 4b, n° 535 ; n° 635b).

(Fig.59) est intéressant car sur les seize ateliers cariens[553] (Fig.b) ayant émis un monnayage à l'effigie de Sévère Alexandre, seuls deux, Mylasa[554] et Stratonicée, le firent apparaître avec sa mère. Cependant, l'atelier stratonicéen est le seul à présenter la mère et le fils en bustes affrontés, l'atelier mylasien préférant figurer l'*Augusta* au revers des frappes.

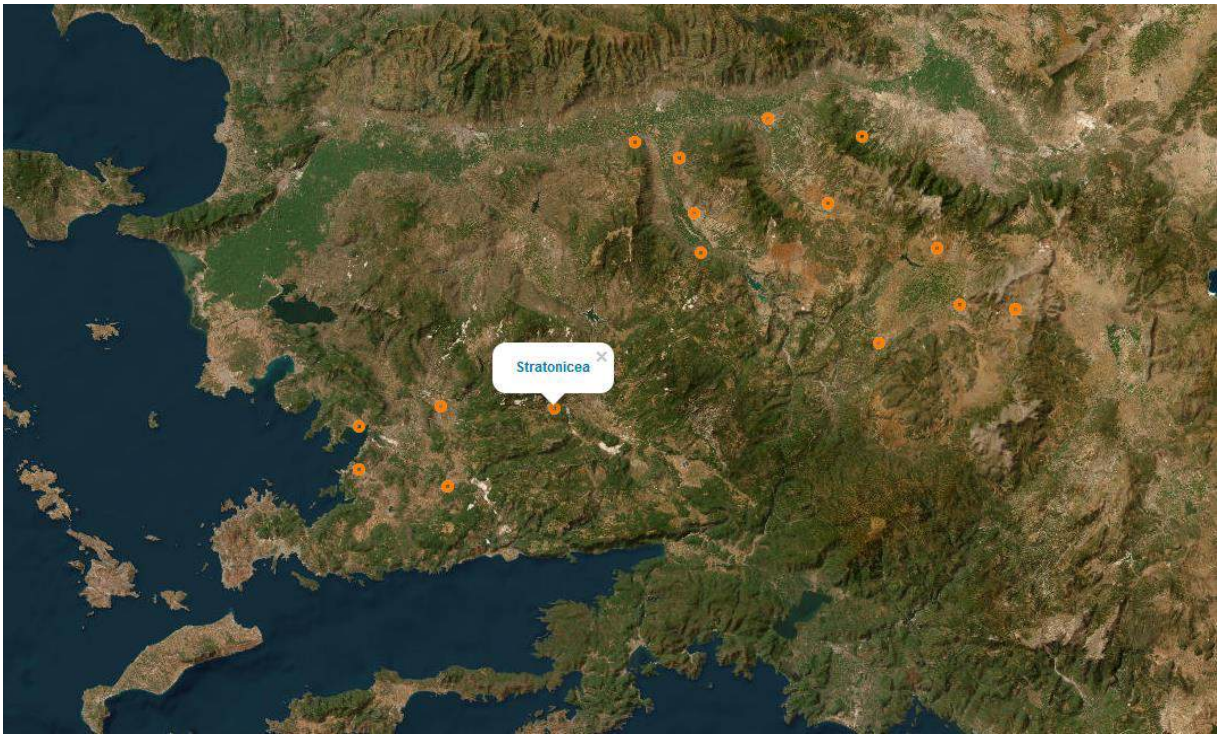

Fig.b. Ateliers monétaires cariens ayant émis des types à l'effigie de Sévère Alexandre. (Crédits : site électronique du projet Roman Provincial Coinage).



Fig.59. Sev-Mam/1.

La représentation de Julia Mamaea pourrait être un facteur de datation, cette dernière étant figurée non-diadémée. Le fait de figurer l'impératrice tête nue n'était pas courant et dans

[553] https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/search/map?region_id=26&person_id%5B0%5D=207

[554] Pour l'atelier de Mylasa, cf. Berlin (B-18225707) ou *SNG Tübingen*, n° 3457.

certains ateliers[555] ces frappes précédaient celles, la représentant avec un diadème[556]. Au vu du visage de Sévère Alexandre, qui paraît avec une légère barbe, et des monnayages présentant l'impératrice sans diadème, nous pouvons penser que les monnaies stratonicéennes ont été émises à la même époque que le type SevA/1 (Fig.56).

Durant l'Anarchie Militaire, l'atelier stratonicéen a continué de battre monnaie mais de manière plus confidentielle. L'un des monnayages issus de cette période est problématique tant la figure au droit est difficilement reconnaissable. Cette dernière représente le buste d'un homme lauré, portant une cuirasse et le *paludamentum* (Fig.60). Le temps ayant fait son œuvre, il nous est quasiment impossible de reconnaître le prince. Tout au plus, croyons-nous remarquer que celui-ci est imberbe. Afin de dévoiler son identité, nous devons nous tourner vers la légende. Cette dernière mentionne AY K MAP ANT[---]. Or, cette titulature se retrouve sur le monnayage de 15 ateliers monétaires de Lycie[557] correspondant à Gordien III. En étudiant les portraits de ces cités, nous voyons que l'Empereur est souvent figuré jeune, imberbe et lauré[558]. Malgré l'identification du prince, les portraits et les légendes ne nous permettent pas d'établir une chronologie précise. Le revers des différents exemplaires mentionnant simplement CTPATONIKЄΩN, ne nous est d'aucune utilité. Devant le manque d'informations historiques concernant le IIIe siècle p.C., nous ne pouvons émettre une autre datation que celle du principat de Gordien III soit entre 238-244 p.C.[559].

[555] Cf. par exemple Anazarbos (Ziegler 1993, n° 481, n° 495, n° 497), Alexandrie d'Égypte (Geissen 1982, n° 2501-2545).

[556] Le diadème apparaît en 223/224 à Césarée de Cappadoce (Ganschow 2018, n° 844-849), en 224/225 à Trapézonte (Wojan 2006, p. 206, n° 75), en 227/228 à Alexandrie d'Égypte (Geissen 1982, n° 2508) et en 229/230 à Anazarbos (Ziegler 1993, n° 495-497).

[557] Pour les différents exemplaires, voir le *RPC* VII.2. Cf. par exemple Corydalla (*RPC* VII.2 n° 2344), Olympus (*RPC* VII.2 n° 2362), Phaselis (*RPC* VII.2 n° 2365), Rhodialpolis (*RPC* VII.2 n° 2331).

[558] Plusieurs ateliers d'Asie représentent le prince ainsi. Cf par exemple Aphrodisias (McDonald 1992, Type 181, p. 128 ; Types 186-189, p. 130-131), Harpasa (Delrieux 2008, HP/22-27, p. 33-34). Il est à noter qu'à Aphrodisias, Gordien III apparaît également radié sur certains types d'Aphrodisias (McDonald 1992, Types 178-180, p. 127 et Types 182-185, p. 128-129).

[559] Peut-être les frappes de Stratonicée ont-elles été contemporaines de celle de Mylasa. Cf. Delrieux (à paraître).



Fig.60. Gord /1.



Fig.61. Phil-Octa/1.



Fig.62. Val/1.

La méconnaissance de l'histoire stratonicéenne sous la période de l'Anarchie Militaire est un obstacle à la datation des autres monnayages émis sous Philipe Ier et Valérien. Concernant, le type Phil-Octa/1 (Fig.61), celui-ci figure les bustes affrontés de Philippe Ier lauré, avec cuirasse et *paludamentum,* et de son épouse Otacilia Severa, drapée et diadémée. Cette représentation est unique pour la Carie et l'Asie Mineure. Les seuls exemplaires faisant figurer le couple impérial ont été frappés en Mésie Inférieure[560]. Dans les autres ateliers, l'empereur et son épouse sont représentés seuls.



Fig.c. Ateliers monétaires cariens ayant émis des monnaies à l'effigie de Philipe Ier. (Crédits : site électronique du projet Roman Provincial Coinage)



Fig.d. Ateliers monétaires cariens ayant émis des monnaies à l'effigie d'Otacilia Severa. (Crédits : site électronique du projet Roman Provincial Coinage)

[560] 4 ateliers monétaires mésiens ont émis des monnaies avec Philippe Ier et Octacilia Severa. Bizya a émis 63 monnaies, 145 exemplaires pour Marcianopolis, 341 pièces pour Mesambria et enfin 92 frappes pour Tomis. Cf notamment Bizya (Rauch 95 (2014), lot 223), Marcianopolis (Hirsch 205 (1999), lot 994), Mesambria (*CNG* EA 278 (2012), lot 187), Tomis (Gorny & Mosch 165 (2008), lot 1482).

En Carie outre Stratonicée, 4 ateliers, Cos, Mylasa, Antioche du Méandre et Aphrodisias[561] (Fig.c) ont émis des monnaies à l'effigie de Philippe Ier et 3 d'entre eux, Cos, Antioche du Méandre et Aphrodisias[562] (Fig.d) en ont en plus frappé à l'effigie d'Otacilia Severa seule. Il est à noter que le type mylasien présente les bustes affrontés de Philippe Ier et de son fils Philippe II[563]. Peut-on dater précisément le type stratonicéen ? La légende de droit mentionne MIOYΛΦIΛI[---] CЄ[---]PA. Cette dernière ne nous permet pas de donner une datation précise. De même, la légende de revers qui évoque ΠPVTA CЄBHPIANOY[564] nous est d'aucun secours, le magistrat étant inconnu de l'épigraphie locale. Devant ce manque d'information, nous ne pouvons qu'émettre l'hypothèse d'une frappe entre l'accession de Philipe Ier à la pourpre en 244 p.C. et sa mort, à la bataille de Vérone, en 249 p.C. Concernant le type Val/1 (Fig.62), celui-ci présente le buste de Valérien Ier lauré avec cuirasse et *paludamentum*. Cette représentation classique de l'empereur, qui se retrouve également sur plusieurs monnayages cariens[565], ne nous permet pas d'établir une chronologie précise. De même, la légende mentionnant AVTO K Π ΛЄIKIN BAΛЄPIAN n'apporte aucun élément distinctif. Il nous est donc impossible de dater ce matériel autrement que de son principat. Ce problème de datation se retrouve également pour le monnayage provincial stratonicéen sans portrait impérial.

II. Les monnaies sans portrait impérial.

Comme dans de nombreux ateliers d'Orient, Stratonicée a émis des types monétaires sur lesquels n'apparaissaient aucunes figures impériales. Ce monnayage n'était aucunement confidentiel et représenta près de 33 séries monétaires. Etudier les légendes est donc essentiel pour essayer de dater précisément les différents types. Or, sur plusieurs monnaies, des noms de personnes apparaissent. Ces mentions sont importantes pour la datation car plusieurs de ces

[561] Cf par exemple Antioche du Méandre (*SNG von Aulock*, n° 2429), Aphrodisias (MacDonald 1992, Type 197, p. 133), Cos (*SNG München*, Karien, n° 557), Mylasa (*SNG von Aulock*, n° 2634).

[562] Cf notamment Antioche du Méandre (Weber n° 6369), Aphrodisias (MacDonald 1992, Type 198, p. 133), Cos (Weber n° 6697).

[563] Pour le type mylasien, cf. *SNG von Aulock*, n° 2634.

[564] Pour le site électronique du projet Roman Provincial Coinage (https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/87652), il faut restituer ΠPYTA CЄBHPIANOY.

[565] Pour Valérien seul, cf. Antioche du Méandre (*BMC, Caria*, n° 56), Aphrodisias (Macdonald 1992, Types 212-216, p. 139-140), Tabai (*SNG von Aulok*, n° 2728 et n° 8168). Pour Valérien et Gallien ensemble, cf. Mylasa (*München, Karien*, n°376). Il est à noter que l'exemplaire de Mylasa représentant Valérien Ier et son petit-fils est daté de 256-258 p.C. Cf. Delrieux (à paraître).

patronymes se retrouvent également sur d'autres exemplaires avec portrait impérial ou le cas échéant, dans des inscriptions épigraphiques.

a. Les frappes d'argent sans portrait impérial.

L'activité de l'atelier stratonicéen, comme celle des autres en Carie, a été très importante durant toute la période impériale. Stratonicée se différencie des autres cités car à plusieurs reprises elle a émis un monnayage d'argent, principalement au début du Principat. Ainsi, 10 types d'argent sans portrait impérial furent frappés par la cité. Pour 3 d'entre eux[566], la datation ne pose pas de problème, les légendes mentionnant des noms déjà connus de l'épigraphie.



Fig.63. SP/1.



Fig.64. SP/2.



Fig.65. SP/3.

La série SP/1 (Fig.63) mentionne en légende EYMENHΣ. Ce personnage apparaît également sur une autre monnaie d'argent figurant Auguste[567]. Nous pouvons donc formuler l'hypothèse que ces monnaies, même si elles ne représentent pas le visage du fondateur de l'Empire, ont pu être émises à la même époque, soit entre 11-14 p.C. Le type SP/2 (Fig.64) ne pose lui non plus pas de difficulté, la légende mentionnant APICTЄAC au droit et XIΔPѠN au revers. Or, d'après Gabrielle Frija[568], ce personnage, que l'on retrouve également sur des monnaies à l'effigie d'Auguste ou de Tibère, aurait vécu au début du Ier siècle p.C. La date d'émission de la série doit donc se situer, comme pour les monnaies de type impérial, entre 14-37 p.C. Le dernier type[569] qui peut être daté avec précision mentionne ΘЄOΦANHC au droit et KΛAYΔIOΣ au revers. Ce patronyme, qui est également présent sur une monnaie

[566] Le type SP/10 est à classer avec le monnayage d'Antonin.

[567] Le type Aug/1 semble être daté de la fin du principat d'Auguste.

[568] https://www.pretres-civiques.org/pretre/aristeas-menelaos

[569] SP/3 (Fig.65).

émise sous Claude ou Néron[570], permet de dater le type sans portrait impérial de 41-68 p.C. Les types SP/4-9, bien qu'ils mentionnent des noms de personnes[571], sont plus difficilement datables, aucune inscription épigraphique connue ne venant nous éclairer sur leurs périodes d'activités. Néanmoins, au vu des différents types représentés sur les monnaies, nous pouvons penser que ces monnaies furent émises après la mort d'Auguste[572]. La période de datation retenue serait alors comprise entre 14-68 p.C.[573].



Fig.66. SP/10 droit.



Fig.67. SP/10 revers.

La série SP/10 (Fig.66-67) pose problème car la légende ne mentionne que le nom de la cité. Ce dernier monnayage, qui présente au droit la tête d'Hécate et au revers Niké, pourrait avoir été émis au Ier siècle p.C. Cependant, à la suite d'Andrew Meadows[574], il serait plus judicieux d'y voir une frappe du IIe siècle p.C. En effet, nous savons que sous les Antonins[575] la cité a émis plusieurs monnaies d'argent suite à la survenue d'évènements bouleversants[576]. Le type SP/10 (Fig.66-67) doit donc être placé à la suite des types d'argent avec portrait impérial Ant/1-4 et être daté d'après 142 p.C. Au côté de ces monnaies d'argent, la cité a également frappé des bronzes sans portrait impérial.

[570] Ti. Claudius Théophanès est très connu de l'épigraphie car il appartenait à l'une des plus puissantes familles de la seconde moitié du premier siècle p.C. Infra partie IV, chapitre 1.

[571] ΒΩΡΑΝΔΕΥϹ ΑΡΙϹΤΕΑϹ (SP/4), ΠΟΛΕ ΛЄϢΝ (SP/5), ΛЄϢΝ ΚΑΡΡЄΙϹ (SP/6), ΦΑΝΙΑϹ ΚΙΘΑΡ (SP/7), ЄΚΑΤΑΙΟϹ ϹϢϹΑΒΔΡΟΥ (SP/8) et ЄΚΑΤΑΙΟϹ ϹϢϹΑΒΔΡΟΥ ΖϢΙΛΟΥ (SP/9).

[572] Meadows 2002, p. 112-113.

[573] Il est à noter qu'Andrew Meadows (Meadows 2002, p. 113) date les types SP/7-9 des principats de Claude ou Néron.

[574] Meadows 2002, p. 98 et 113 ; Lemercier 2021, p. 151-153.

[575] Lemercier 2021, p. 150-157.

[576] La région a subi plusieurs tremblements de terre. Cf. Laumonier 1938, p. 268, no 3 ; Robert 1978, p. 401-402 ; Delrieux 2008, p. 220-221 ; Delrieux 2012, p. 261 ; Thély 2016, p. 122-123 ; Lemercier 2021, p. 155.

b. Les monnaies en bronze sans portrait impérial.

Comme pour celui en argent, le monnayage de bronze mentionne sur ses légendes de droit ou de revers plusieurs noms connus de la numismatique et de l'épigraphie. Ces patronymes nous permettent alors de dater précisément les différents exemplaires et font apparaître une continuité de frappe, entre la naissance de l'Empire et la fin du monnayage stratonicéen au milieu du IIIe siècle p.C.



Fig.68. SP/11 droit.



Fig.69. SP/12 revers.

Le premier nom apparaissant sur les monnaies de bronze est celui de C AIΛ ΘЄOΞЄNOV. Celui-ci est mentionné sur le revers de la série SP/11 (Fig.68) qui représente au droit Zeus *Panamaros* et au revers Hécate sur un lion bondissant[577]. Il renvoie à Caius Aelius Theoxenos, personnage déjà connu de la numismatique, qui apparaît sur un type monétaire à l'effigie d'Antonin[578]. Sa période d'activité se situant sous le principat d'Antonin le Pieux, nous pouvons aisément penser que les séries *Panamaro*s / Hécate, *Niké* / couronne de laurier et Bellérophon /autel[579] sur lesquelles son nom est également mentionné peuvent avoir été frappées à la même période, c'est-à-dire entre 138 et 161 p.C. Le deuxième nom ΦΛAYBIOY ΔIOMHΔOYC renvoie quant à lui à un magistrat qui a été actif sous Marc Aurèle[580]. En effet, une monnaie à l'effigie du prince mentionne son nom[581]. Nous pouvons donc penser que cette dernière a été frappée au même moment. La période d'émission du type SP/12 (Fig.69) se situe donc entre 161 et 169 p.C.

---

[577] Sur les sept types se référant à cette série, quatre nomment explicitement des personnes dans leur légende de droit ou de revers. Les légendes mentionnent : AIΛ ΘЄOΞЄNOV (SP/11) (seul nom écrit au droit), ΦΛAYBIOY ΔIOMHΔOYC (SP/12), ΛЄONTOC (SP/13) et ZΩCIMOY B (SP/14).

[578] Des monnaies à son nom apparaissent sous Antonin le Pieux. Cf. Ant/5.

[579] Cf par exemple pour la série *Panamaros* (SP/11 (Fig.68)). Pour la série Niké (SP/18). Pour la série Bellérophon (SP/23 (Fig.72)).

[580] Plusieurs Flavius Diomédès nous sont connus de l'épigraphie sans que nous sachions lequel est concerné par la frappe. Pour Titus Flavius Diomédès, cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 171 ; n° 185 ; n° 183. Pour son fils Tiberius Flavius Diomédès, cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 185-186 ; n° 189 ; n° 192. Cf. également *IK*, 22,2-Stratonikeia, n° 665 ; n° 1026.

[581] M.Aur/1.






Fig.70. SP/13 revers. Fig.71. SP/14 revers. Fig.72. SP/23 droit. Fig.73. SP/24 revers.

Concernant le troisième patronyme ΛЄONTOC[582], ce dernier est plus problématique. Le prénom Léôn qui est très répandu à Stratonicée[583], fut porté par au moins deux magistrats monétaires[584]. S'il nous est impossible de savoir auquel des deux fait référence le type *Panamaros*, nous savons néanmoins que Léôn fils d'Alkaios et Fl. Léôn Lena furent magistrats sous les premiers Sévères[585]. Les frappes au nom ΛЄONTOC doivent donc avoir été émises entre 193 et 211 p.C.[586] C'est également à cette époque que nous pouvons situer les monnaies mentionnant ZΩCIMOY. En effet, nous savons que Zôsimos a été actif entre la fin du IIe et le début du IIIe siècle p.C., sous le principat de Septime Sévère[587]. La série SP/14 a très certainement été frappée durant cette période, entre 198-211 p.C.



Fig.74. SP/29 droit.

[582] SP/13.

[583] Sous les Julio-claudiens, certaines légendes monétaires mentionnent ΠOΛE ΛЄϢN (SP/5) ; ΛЄϢN KAPPЄIC (SP/6). Ces noms apparaissant sans titre, nous ne savons pas s'ils étaient ou non magistrats.

[584] Plusieurs monnayages émis sous Septime Sévère et Caracalla mentionnent explicitement ΛЄONTOC AΛKЄOY ou ΦΛ ΛЄONTOC ΛЄNA.

[585] Les types Sept/1-2 mentionnant ΛЄONTOC TOV AΛKЄOV sont datés de 194-197 p.C., pour le premier et de 197-204 p.C., pour le second. Le type Sept-Dom/3, nommant quant à lui ΦΛ ΛЄONTOC ΛЄNA, est daté des années 204-211 p.C.

[586] Cela vaut pour la série SP/13 qui ne mentionne que ΛЄONTOC mais également, pour les autres comme la série SP/24 qui indique en plus APXOT ou la SP/30 qui indique clairement ΛЄONTOC AΛKAIOY.

[587] Son nom apparaît sur des monnaies, à l'effigie de Caracalla et Géta, datées de 198 p.C. à 211 p.C. Cf. Carac-Géta/1-5.

La dernière personne évoquée sur des monnaies en bronze est ATHNOKΛЄOV. Celui-ci est nommé sur le type SP/29 (Fig.74) représentant Zeus trônant[588] au droit et Tychè, au revers. Ce personnage actif sous les Antonins est mentionné sur un type à l'effigie d'Antonin le Pieux[589] et sur un autre figurant Antonin et Marc Aurèle César[590]. Les monnaies sans portraits impériaux à son nom ont donc dû être émises à la même période. La datation retenue est de 138-161 p.C. Toutes les autres séries monétaires sans portrait impérial sont problématiques, car elles ne mentionnent aucun nom. Cependant, certaines mentionnent l'ethnique de la cité. Dès lors, l'étude de la graphie de la légende devient importante pour obtenir une hypothétique datation. En effet, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent[591], au cours du Ier siècle p.C., l'atelier monétaire change la forme de certaines lettres. Dès lors, est-il possible de dater certaines séries monétaires avec cette méthode ?



Fig.75. SP/34 revers.



Fig.76. SP/35 revers.

Deux séries monétaires peuvent être datées avec cette méthode. Ainsi, la graphie de la légende et plus précisément l'*oméga*, du type SP/34 (Fig.75) représentant Héraclès au droit, une massue recouverte de la peau d'un lion sur le revers, sous-entend une datation au IIe siècle p.C., début IIIe siècle p.C. En effet, cette façon d'écrire le nom de la cité fut utilisée par l'atelier monétaire entre le principat d'Antonin le Pieux et celui de Septime Sévère. Les auteurs du *RPC*[592] penchent quant à eux pour une frappe sous le principat d'Antonin. Au vu du manque d'information, nous restons prudents sur la date d'émission et préférons dater le type SP/34 du IIe- début IIIe siècle p.C. Le type SP/35 (Fig.76), représentant le dieu Mèn au droit et un taureau à bosse au revers, semble avoir été frappé à la même époque. En effet, la légende mentionne également CTPATO/NIKЄωN.

[588] Pour E. Sariiz (Sariiz 2019, p. 70), il s'agit très certainement de Zeus *Kapetolios*.

[589] Ant/6.

[590] Ant-M.Aur/1.

[591] Voir la partie III, chapitre I, fig.1.

[592] https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/2306.

Concernant les autres séries monétaires, l'étude de la graphie ne nous permet pas de dater précisément les monnaies. Regrouper les séries monétaires semble être la dernière solution pour dater ces monnaies.



Fig.77. SP/18 droit.



Fig.78. SP/19 droit.



Fig.79. SP/20 droit.

Concernant le type figurant *Panamaros* et Hécate, les séries monétaires SP/15-17 sont difficilement datables car ils ne mentionnent que le nom de la cité (SP/15) ou sont trop usés pour qu'on puisse lire leurs légendes (SP/16-17). Dans ces conditions, l'hypothèse de datation ne peut être qu'approximative. Les types de la série ayant été émis entre le Ier siècle p.C. et le début du IIIe siècle p.C., c'est très certainement à la même époque que les monnaies SP/15-17 ont été frappées par l'atelier monétaire. La datation retenue devrait en conséquence se situer entre 69-211 p.C. Le second type représentant *Niké* au droit et CTPATONЄIKЄΩN écrit dans une couronne de laurier au revers, doit dater des Antonins. En effet, la série SP/19 (Fig.78) étant stylistiquement proche du SP/18 (Fig.77) - le nom C AIΛ ΘЄOΞЄNOV étant simplement remplacé par CTPATONЄIKЄΩN - nous pouvons émettre l'éventualité de frappes rapprochées. Cette dernière a pu être émise entre 138-161 p.C. Pour les séries SP/20-22 (Fig.79), la *Niké* n'étant pas la même que les types précédents, nous ne pouvons justifier de frappes rapprochées avec les séries SP/18-19. Tout au plus pouvons-nous émettre la possibilité d'une émission sous les Antonins, au milieu du IIe siècle p.C.

Le Principat d'Antonin reste une période faste pour l'atelier stratonicéen. Outre la série représentant *Niké* et la couronne de laurier, c'est également à cette période que débuta le monnayage présentant Bellérophon au droit et un autel enflammé au revers. Au vu des noms évoqués plus haut et présents sur les légendes[593], nous pouvons émettre l'hypothèse que les séries SP/25-27 ont été frappées à la même période, soit entre 138-211 p.C. C'est très certainement à cette même époque que l'atelier monétaire frappa également les monnaies

[593] SP/23-24.

présentant Pégase et un autel[594]. En effet, Bellérophon et Pégase faisant référence au même mythe[595], une frappe rapprochée n'est pas exclue[596]. La datation des autres séries (Zeus & Artémis chasseresse[597] ; Héraclès & Hermès[598] ; *Démos* & Hécate au lion[599]) est plus problématique car aucune de leurs légendes n'indique le nom d'une personne. Seul le nom de la cité apparaît sur certains de leurs droits ou revers. En ce qui concerne le type SP/31, plusieurs monnaies provenant du Fonds Louis Robert, ont été classées dans Delrieux 2011. À la suite de Fabrice Delrieux[600] et des auteurs du *RPC* III[601], nous ne pouvons qu'émettre l'hypothèse d'une date d'émission comprise entre le Ier et le IIe siècle p.C. En effet, même si le style de la légende suggère une frappe au IIe siècle p.C., une émission à la fin du Ier siècle reste probable[602]. Cette datation vaut également pour la série SP/32. Enfin, le dernier type du monnayage sans portrait impérial, représentant le *démos* et Hécate au lion semble, d'après Friedrich Imhoof-Blumer[603], avoir été émis entre le principat de Philippe Ier et celui de Gallien. La date d'émission retenue doit donc être comprise entre 244-268 p.C.

Après cinq siècles d'existence, l'atelier monétaire stratonicéen, comme beaucoup d'autres en Orient, cesse définitivement de battre monnaie au milieu du IIIe siècle p.C. Sa régularité et son activité durant tout le Haut-Empire en font l'un des plus grands ateliers de Carie. Le catalogue monétaire rappelle une première période d'émission sous les Julio-claudiens avec un monnayage d'argent et des frappes avec ou sans portrait impérial. Après des émissions sous Titus, l'atelier reprend des frappes avec portrait impérial sous les Antonins avec le dernier monnayage en argent de la cité. Ces émissions réalisées au cours du IIe siècle p.C. préfigurent des frappes plus importantes sous la dynastie suivante. Durant les premiers Sévères, la production monétaire fut plus soutenue, une grande partie du monnayage provincial romain de la cité ayant d'ailleurs eu lieu sous le principat de Septime Sévère avec

[594] SP/28.

[595] Le mythe de Bellérophon reste vivace à Stratonicée au IIe siècle p.C.

[596] Le type SP/28 a pu être émis fin du IIe siècle p.C., début IIIe siècle p.C.

[597] SP/31-32.

[598] SP/33.

[599] SP/36.

[600] Delrieux 2011, p. 142.

[601] *RPC* III, 2194B.

[602] La représentation de la tête de Zeus apparaît sur le monnayage hellénistique en argent et en bronze de la cité. L'atelier monétaire a très bien pu reprendre ce motif pour certaines de ses monnaies, sans portrait impérial, frappées à la fin du Ier siècle. Cf. Meadows 2002, p. 90-94 ; plates 19-26 et 30.

[603] Imhoof-Blumer 1890, p. 675, n°452.

des monnaies figurant la famille impériale élargie[604]. Après la mort de ce dernier, Stratonicée continua de battre monnaie sous Sévère Alexandre et pendant la période de l'anarchie militaire avec, cependant, beaucoup moins d'activité. Les dernières frappes stratonicéennes furent émises entre 244-268 p.C. L'atelier Stratonicéen compte ainsi parmi les derniers en Carie et en Asie à avoir frappé des monnaies, égalant d'autres cités plus importantes ou plus prestigieuses comme Mylasa, Aphrodisias ou Ephèse.

Chapitre 3 — Métrologie, organisation et volume des émissions.

Contrairement à d'autres ateliers, l'étude métrologique des monnaies de Stratonicée est facilitée par le grand nombre d'exemplaire parvenu jusqu'à nous. Les monnaies sont assez bien réparties dans le temps, à tel point que les séries auxquelles elles appartiennent sont suffisantes pour procéder à des calculs significatifs. Nous avons regroupé par principat les différentes séries pourvues de portrait impérial et par période les séries qui en sont dépourvues ou qui sont datées imprécisément. Ainsi, les mesures permettent de déduire de nouvelles informations[605]. Le nombre de monnaies prises en compte dans les calculs varie d'une série à l'autre, certains modules ou poids n'étant pas connus avec certitude. Les

[604] Outre sa femme et ses fils, nous retrouvons des frappes à l'effigie de sa belle-fille Plautilla (Plau/1-2).

[605] Comme indiqué dans Delrieux 2008, p. 93, n.2 (cf. aussi Bricault & Delrieux 2014, p. 55, n.1), les données ont été obtenues de la manière suivante : A : exemplaire au module le plus petit, B : exemplaire au module le plus grand, C : exemplaire le plus léger, D : exemplaire le plus lourd, E : nombre de monnaies prises en compte, F : nombre de coins de D attestés :

- Éventail modulaire : A puis B (mention de E).
- Module moyen : somme de tous les modules connus / E.
- Éventail pondéral : C puis D (mention de E).
- Table de fréquence des poids connus : classement des poids par tranche de C vers D.
- Moyenne arithmétique : somme des poids connus / E.
- Étendue ou Intervalle de variation : D – C.
- Milieu : (C + D) / 2.
- Variance : moyenne de la somme des carrés de chaque poids – moyenne arithmétique au carré.
- Écart-type : racine carrée de la variance.
- Intervalle de confiance : écart-type x 2.
- Coefficient de variation : (écart-type / moyenne arithmétique) x 100 (pourcentage).
- Indice charactéroscopique : E / F. Quand le résultat est > ou = à 3,5, on se rapproche de la totalité des coins connus.

résultats sont arrondis à deux chiffres après la virgule quand ils ne tombent pas juste. Les données statistiques ainsi extraites de ces calculs conduisent à dégager une tendance plutôt que des conclusions définitives propres aux comparaisons avec les ateliers voisins.

I. Des Julio-Claudiens à Commode.

a. Métrologie des émissions à portrait impérial.

Auguste-Tibère :

- Aug/1 à Aug-Tib/1-2[606].

Eventail modulaire	18-19 mm (5)
Module moyen	18,8 mm
Eventail pondéral	2,83-3.31 g (5)
Moyenne arithmétique	3,07 g
Intervalle de variation	0,48 g
Milieu	3,07 g
Variance	0,08
Ecart-type	0,28
Intervalle de confiance	0,56
Coefficient de variation	9,12%
Indice charactéroscopique	1,25

- Livie/1

Module	15 mm
Poids[607]	1,25 g

Claude-Néron :

- Clau-Nero/1

Module	20 mm

[606] Le surlignage en gras et la couleur bleue représentent les séries en argent. Pour plus de praticité, nous avons d'abord classé par ordre chronologique le monnayage d'argent puis celui en bronze.

[607] Le respect des termes appropriés exige que l'on parle de « masse » plutôt que de « poids ». Pour des raisons tenant à l'usage et à l'habitude nous avons préféré, en connaissance de cause, utiliser le terme plus conventionnel de « poids ».

Poids	2,52 g

- Clau-Nero/2.

Eventail modulaire	22 mm (1)
Eventail pondéral	6,29 – 6,43 g (2)
Moyenne arithmétique	6,36 g
Intervalle de variation	0,14 g
Milieu	6,36 g
Variance	0,56 g
Ecart-type	0,75
Intervalle de confiance	1,5
Coefficient de variation	11,79 %
Indice charactéroscopique	3

Antonin le Pieux :

- Ant/1-3.

Eventail modulaire	19-20 mm (4)
Module moyen	19,75 mm
Eventail pondéral	1,30-3,33 g (4)
Moyenne arithmétique	2,40 g
Intervalle de variation	2,03 g
Milieu	2,31 g
Variance	0,60
Ecart-type	0,77
Intervalle de confiance	1,55
Coefficient de variation	32,25%
Indice charactéroscopique	1

- Ant/4.

Module	14 mm
Poids	1,30 g

Titus :

- Titus/1.

Eventail modulaire	25-27 mm (3)
Module moyen	25,66 mm
Eventail pondéral	11,94-11,95 g (2)
Moyenne arithmétique	11,95 g
Intervalle de variation	0,01 g
Milieu	11,94 g
Variance	0,20
Ecart-type	0,45
Intervalle de confiance	0,90
Coefficient de variation	7,53%
Indice charactéroscopique	3

Hadrien :

- Had/1.

Module	26 mm
Poids	10,28 g

Antonin :

- Ant/5.

Eventail modulaire	28 mm (2)
Module moyen	28 mm
Eventail pondéral	11,48-12,18 g (2)
Moyenne arithmétique	11,83 g
Intervalle de variation	0,70 g
Milieu	11,83 g
Variance	0,13
Ecart-type	0,36
Intervalle de confiance	0,72
Coefficient de variation	6,08%
Indice charactéroscopique	2

- Ant/6.

Module	32 mm

Poids	21,36 g

- Ant-M.Aur/1.

Eventail modulaire	35-39 mm (6)
Module moyen	36 mm
Eventail pondéral	23,46-37,36 g (6)
Moyenne arithmétique	29,34 g
Intervalle de variation	13,90 g
Milieu	30,41 g
Variance	21,23
Ecart-type	4,61
Intervalle de confiance	9,22
Coefficient de variation	31,42%
Indice charactéroscopique	6

- M.Aur/1.

Module	24 mm
Poids	7,60 g

Commode :

- Com/1-2.

Eventail modulaire	25-28 mm (4)
Module moyen	27,25 mm
Eventail pondéral	9,38-15,65 g (4)
Moyenne arithmétique	12,43 g
Intervalle de variation	6,27 g
Milieu	12,51 g
Variance	5,81
Ecart-type	2,41
Intervalle de confiance	4,82
Coefficient de variation	19,38%
Indice charactéroscopique	2

- Com/3.

Eventail modulaire	29-35 mm (4)
Module moyen	31 mm
Eventail pondéral	15,40-20,33 g (5)
Moyenne arithmétique	17,92 g
Intervalle de variation	4,93 g
Milieu	17,86 g
Variance	3,61
Ecart-type	1,9
Intervalle de confiance	3,8
Coefficient de variation	10,60%
Indice charactéroscopique	1,66

Au vu des résultats[608], nous pouvons de manière synthétique regrouper les moyennes modulaires (mm) et arithmétiques (g)[609] comme suit :

Série	mm	g	mm	G	mm	g	mm	g	mm	g	mm	g
Aug/1 à Aug-Tib/1-2			**19 (5)**	**3,07 (5)**								
Livie/1	**15 (1)**	**1,25 (1)**										
Clau-Nero/1			**20 (1)**	**2,52 (2)**								
Clau-Nero/2					**22 (1)**	**6,36 (2)**						
Ant/1-3			**20 (4)**	**2,40 (4)**								
Ant/4	**14 (1)**	**1,30 (1)**										
Titus/1							26 (3)	11,95 (2)				
Had/1							26 (1)	10,28 (1)				
Ant/5							28 (2)	11,83(2)				
Ant/6									32 (1)	21,36 (1)		
Ant-M.Aur/1											36 (6)	29,34 (6)
M.Aur/1					24 (1)	7,60 (1)						
Com/1-2							27 (4)	12,43 (4)				
Com/3									31 (4)	17,92 (4)		

Fig.1. Bilan métrologique des émissions provinciales avec portrait impérial aux I-IIe siècles p.C.

[608] Sur l'intérêt des différents calculs, cf. Guey 1974, p. 635-641.

[609] Contrairement à l'habitude de prendre en compte la médiane dans les calculs, nous avons privilégié la moyenne arithmétique car, pour certaines séries, le nombre de monnaies est trop faible pour établir une médiane. Cf. Naster 1975, p. 71 ; Callataÿ 2000, p. 231 ; Delrieux 2008, p. 99.

Comme le rappelle le tableau ci-dessus (Fig.1), l'une des particularités remarquables du monnayage provincial romain de Stratonicée est la présence non seulement de frappes en bronze, mais aussi de monnaies en argent produites sur une durée peu commune. S'il n'est pas rare pour un établissement d'Asie Mineure d'émettre encore ce type de frappes au Ier p.C., dans la continuité du monnayage hellénistique, il le devient nettement plus au IIe siècle de notre ère[610]. Même si à l'apogée de l'Empire, les établissements monétaires sont très nombreux, au moins 270 dans l'Orient méditerranéen, huit ateliers seulement produisent des exemplaires en argent : Nicopolis d'Épire, Amisos du Pont, Germè de Mysie, Stratonicée de Carie, Séleucie du Calycadnos, Élaiousa-Sébastè et Mopsos de Cilicie, Césarée de Cappadoce[611]. Battre monnaie dans un métal précieux est un privilège qui reste soumis à l'acceptation des Romains. Que Stratonicée a-t-elle accompli pour mériter ce droit, 70 ans au moins après les dernières émissions au nom de la cité dans le même métal ?

Sans doute faut-il voir dans ce droit un nouveau témoignage des liens étroits unissant la cité à Rome depuis 167 a.C.[612]. Cela étant, les marques de fidélité répétées à Rome ne suffisent pas à expliquer des frappes d'argent aussi tardives[613]. D'autres circonstances particulières ont dû entrer en considération pour l'émission de ce monnayage. Or, c'est justement à cette époque, dans les années 139-142, que le sud-ouest de l'Asie Mineure, en particulier la Carie, subit un violent tremblement de terre qui causa des destructions considérables[614]. Comptant au nombre des cités sinistrées, Stratonicée dépêcha une ambassade auprès du prince[615]. Cette dernière fut couronnée de succès et Antonin le Pieux

[610] En Carie, outre Stratonicée, Alabanda (*RPC* III, n°1364), Aphrodisias (*RPC* III, n° 1365-1366), Cnide (*RPC* III, n° 1367-1375), Halicarnasse (*RPC* III, n° 1321), Mylasa (*RPC* I, n° 2782-2785 ; *RPC* III, n° 1376-1380), Rhodes (*RPC* I, n° 2744-2745A ; *RPC* II, n° 1189A ; *RPC* III, n° 2176) et Tabai (*RPC* I, n° 2868-2869) ont émis des monnayages d'argent. Les ateliers mylasien et Rhodien les ont frappés aux deux premiers siècles p.C. Tabai a émis, quant à elle, ses monnaies d'argent sous les Julio-Claudiens, alors que les autres les ont frappées sous Hadrien.

[611] Cf. par exemple Amisos (Münsterberg 1921, p. 129), Césarée de Cappadoce (Ganschow 2018, n° 214a), Élaiousa-Sebastè (Imhoof-Blumer 1889, p. 38, n° 38), Germè (Gorny 87 (1998), lot 349), Mopsos (NY 1944.100.54129), Nicopolis (*SNG Copenhague. Epirus-Acarnania*, n° 2603), Séleucie du Calycadnos (*BMC Lycaonia*, p. 131, n° 18).

[612] C'est sans doute à cette période que la cité reçut le titre envié et enviable de *socius et amicus populi Romani* cf. Polybe XXX, 21, 3 ; Delrieux 2014, p. 262-271.

[613] Lemercier 2021, p. 155.

[614] Laumonier 1938, p. 268, n. 3 ; Robert 1978, p. 401-402 ; Delrieux 2008, p. 220-221 ; Delrieux 2012, p. 261 ; Thély 2016, p. 122-123 ; Lemercier 2021, p. 155.

[615] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1029 ; Claudon 2015, p. 230 et annexe III, p. 104-105.

accorda 250 000 deniers pour la reconstruction des édifices de la ville[616]. Il est dès lors tentant de voir dans cette somme l'argent dont les Stratonicéens se sont servis pour frapper les monnaies sous Antonin. En effet, lorsque les autorités romaines accordaient une aide financière, celle-ci ne parvenait pas au bénéficiaire sous une forme numéraire mais sous celle de lingots, à charge pour lui d'en tirer les monnaies dont il avait besoin[617].

En tout état de cause, Stratonicée utilisa pour son monnayage d'argent avec portrait impérial, trois modules (± 15 mm, ± 19 mm et ± 22 mm). Si les deux premiers furent frappés sous les Julio-Claudiens et sous le principat d'Antonin, le troisième n'est attesté que sous Claude-Néron. Pour ce qui est du module ± 15 mm, ce dernier a été utilisé sur deux séries, l'une figurant Livie et l'autre Antonin[618]. L'étude pondérale du deuxième module, de ± 19 mm, atteste d'une diminution de 17% du poids des monnaies entre les principats d'Auguste-Tibère et ceux de Claude-Néron, les exemplaires passant d'un poids moyen de 3,07 g à 2,52 g. Cette dépréciation, du moins pour les monnaies avec portrait impérial, n'est pas spécifique à Stratonicée et se ressent dans tous les établissements provinciaux[619]. Là où le monnayage local est intéressant, c'est que sous Antonin, l'atelier frappa deux séries monétaires avec le module ± 19 mm, tout en reprenant quasiment le poids utilisé un siècle plus tôt sous les derniers Julio-Claudiens[620]. En ce qui concerne le troisième module, celui de ± 22 mm, il ne fut frappé que sous Claude-Néron[621]. Son poids de 6,36 g, deux fois et demi supérieur à l'exemplaire de Clau-Nero/1, semble indiquer que nous ayons affaire à des multiples des autres modules. Reste à savoir à quelles dénominations correspondaient ces différentes monnaies.

---

[616] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1029, l. 10-11. Allusion également à la générosité impériale, peut-être pour la même raison, *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 1025, l. 7-9 ; Lemercier 2021, p. 156.

[617] L'administration impériale recevait en provenance des mines des lingots qui ensuite étaient envoyés à Rome. Ces lingots étaient plus faciles à stocker, à transporter et étaient destinés à la frappe monétaire. Cf. Bransbourg 2010, p. 39, 229 ; Hostein 2019, p. 13 ; Lemercier 2021, p. 156, n. 35.

[618] Livie/1 (1,25 g) et Ant/4 (1,30 g). Ce module sera repris sur des monnaies sans portrait impérial avec des poids allant de 1,06 g à 1,34 g. Cf. SP/1-10.

[619] Pour les frappes sans portrait impérial, la dépréciation des poids n'apparaît pas clairement. Cf. SP/1-10. Pour la dépréciation dans l'Empire, cf. Burnett 1988, p. 56-58 ; Rebuffat 1996, p. 135 ; Depeyrot 2006, p. 138 ; Delrieux 2008, p. 100.

[620] Le poids moyen des monnaies d'argent avec portrait impérial est de 2,71 g pour les séries Ant/1-2 et de 2,51 g pour la Clau-Nero/1.

[621] Clau-Nero/2.

L'identification des exemplaires provinciaux est difficile car peu de monnaies ont des marques de valeur gravées sur leurs coins[622]. Dès lors, nous devons confronter le monnayage stratonicéen avec les études métrologiques déjà réalisées pour d'autres ateliers proches comme Aphrodisias, les cités de la basse-vallée de l'Harpasos, Mylasa ou plus lointains comme Chios, Éphèse ou Smyrne[623]. Pour autant, comme le rappelle Marguerite Spoerri Butcher, la comparaison de différents monnayages et dénominations est à prendre avec précaution, « une similitude de poids et de diamètre n'est pas [---] une preuve suffisante pour admettre une égalité de valeur »[624].

Concernant le monnayage d'argent, les dénominations sont encore sujet à discussion. Ainsi, pour Andrew Meadows, sous les Julio-claudiens, les monnaies ayant un module de ± 19 mm et des poids compris entre 2,57 g et 3,07 g devaient correspondre à des didrachmes alors que la série avec le module de ± 22 mm et un poids moyen de 6,36 g pouvait être, quant à elle, rangée parmi les tétradrachmes[625]. Pour les auteurs du *RPC* I, le module ±19 mm renvoyait quant à lui à des drachmes et celui de ± 22 mm à des didrachmes[626]. De même, Sébastien Barbara et Hélène Génie[627], identifient la monnaie à l'effigie de Livie et de module ± 15 mm, comme un hémidrachme. Dès lors, qu'en est-il réellement ? Au début du Principat, Stratonicée est passée, comme la plupart des établissements cariens, d'exemplaires de poids rhodien plinthophorique à l'étalon de poids romain[628].

En conséquence et à la suite d'Andrew Meadows et Fabrice Delrieux[629], il est raisonnable de penser qu'à Stratonicée, les séries ayant le module de ± 19 mm et des poids entre 2,57 g et 3,07 g correspondent à des didrachmes alors que la série avec le module de ± 22 mm et un poids moyen de 6,36 g peut être rangée parmi les tétradrachmes[630]. Dès lors, les monnaies de

---

[622] Johnston 1997, p. 205 ; Delrieux 2008, p. 101.

[623] Cf. par exemple Aphrodisias (MacDonald 1992, p. 17-23 ; Johnston 1995, p. 43-100), cités de la basse vallée de l'Harpasos (Delrieux 2008, p. 93-130), Mylasa (Delrieux (à paraître)), pour les autres ateliers (Johnston 1997, p. 207-2019).

[624] Spoerri Butcher 2006a, p. 79-80.

[625] Pour les séries Aug/1, Aug-Tib/1-2 et Clau-Nero/1, cf. Meadows 2002, p. 95-96 et p. 111. Pour les séries Ant/1-2, cf. Meadows 2002, p. 97-98 et p. 113. Pour la série Clau-Nero/2, cf. Meadows 2002, p. 97 et 112-113.

[626] *RPC* I, p. 458.

[627] Les auteurs (Barbara & Génie 2023, p. 6) ont basé leur réflexion sur le groupe 2, type A d'Andrews Meadows (Meadows 2002, p. 81-91) qui renvoie à un étalon plinthophorique non romain. Cf. également, *RPC* I, p. 458.

[628] Meadows 2002, p. 100 ; Lemercier 2021, p. 153 ; Delrieux 2021, p. 196-202.

[629] Meadows 2002 ; Delrieux 2021.

[630] Pour les séries Aug/1, Aug-Tib/1-2 et Clau-Nero/1, cf. Meadows 2002, p. 95-96 et 111 ; pour les séries Ant/1-2, cf. Meadows 2002, p. 97-98 et 113 ; Pour la série Clau-Nero/2, Meadows 2002, p. 97 et 112-113. Il est

module ± 15 mm, à l'effigie de Livie et d'Antonin le Pieux[631], et qui paraissent comme des fractions du module ± 19 mm, doivent être considérées comme des drachmes[632]. Ces différentes dénominations attestent d'une équivalence basée le quinaire d'argent romain[633].

Pour le reste du matériel, constitué d'exemplaires en bronze, Stratonicée a employé 4 modules (± 24 mm, ± 26 mm, ± 31 mm et ± 36 mm). Plusieurs d'entre eux l'ont été sous un même principat. Ainsi, sous Antonin, les quatre furent utilisés, deux seulement sous Commode (± 26 mm et ± 31 mm) et un seul sous les principats de Titus et Hadrien (± 26 mm). Il est intéressant de noter que les poids moyens de ces modules varient entre 10,28 g pour le plus léger et 29,34 g pour le plus lourd et semblent indiquer, comme c'est le cas pour le monnayage d'argent, une hiérarchisation des monnaies avec la mise en place d'un système à fraction. En se référant aux autres monnayages d'ateliers voisins et avec la réserve qu'imposent ces comparaisons, nous pouvons essayer d'identifier les dénominations stratonicéennes.

En effet, comme pour d'autres établissements monétaires, Stratonicée a utilisé le système d'*assarion*[634]. Le module ± 36 mm est celui qui semble poser le moins de problème d'interprétation. En effet, au vu de sa grande taille et de son poids, nous sommes pour ainsi dire certains d'être en présence de *tétrassaria*. Cette hypothèse est renforcée par le fait que d'autres établissements comme Aphrodisias ou Smyrne ont proposé des *tétrassaria* avec un module un peu plus petit (± 34 mm)[635]. Le module ± 31 mm ne semble pas non plus poser de problème d'identification. Plusieurs ateliers cariens ou asiatiques ayant émis des exemplaires

---

à noter qu'une légère dépréciation se fait sentir entre les julio-claudiens et les antonins pour le module ± 19 mm. Le poids moyen n'étant plus que de 2,40 g.

631 Le poids moyen des monnaies est de 1,27 g. Cf. Livie/1 ; Ant/4.

632 Dans certains ateliers proches comme Mylasa et Tabai, pour un poids quasi-identique (pour Mylasa, ± 1,55 g ; pour Tabai, ± 3,53 g et ± 1,78 g), les différents exemplaires sont classés parmi les drachmes et les hémidrachmes. Cf. Delrieux 2021, p. 196-197, n.67.

633 Meadows 2002, p.110 ; Delrieux 2021, p. 197. À l'avènement de l'Empire, le quinaire valait ½ denier pour un poids moyen de 1,29 g. Cf. Depeyrot 2006, p. 33.

634 Pour A. Johnston (Johnston 2007, p. 49), ce système aurait été en usage dans la quasi-totalité de l'Asie Mineure au Ier-IIe siècle p.C. Cependant, pour M. Spoerri-Butcher (Spoerri-Butcher 2006, p. 77-78 ; Spoerri-Butcher 2009, p. 218), cette affirmation est à nuancer car l'argument repose certainement sur un « constat probablement erroné ».

635 Depuis le IIe siècle p.C., Aphrodisias et Smyrne ont émis des *tétrassaria* avec un module de ± 34 mm. Cf. Johnston 1995, p. 64-65 et 69-71 ; Johnston 1997, p. 215-217 ; Delrieux 2008, p. 101-102.

quasi-identiques aussi bien en termes de taille que de poids, il est dès lors concevable de reconnaître dans ce module des *triassaria*[636].

Les derniers exemplaires utilisés par Stratonicée, correspondant à un module de ± 26 mm avec un poids moyen compris entre 10,28 g et 12,43 g, seraient des *diassaria*. En effet, on trouve ce genre de dénomination sur des exemplaires plus petits à Bargasa, Harpasos, Aphrodisias et Smyrne[637]. Le dernier module (± 24 mm) est à mettre en relation avec les *assaria et demi* émis à Harpasa et à Aphrodisias sous Marc Aurèle[638]. Ces différents résultats tendent à confirmer l'existence d'une standardisation des dénominations au sein d'une même région ou du moins d'une même aire géographique[639]. Ce constat est renforcé par le fait que les établissements voisins comme Mylasa ou Aphrodisias ont été actifs durant la même période que l'atelier stratonicéen et qu'ils ont eu une politique quasi-similaire concernant leurs monnayages[640].

	Hémidrachme	Drachme	Didrachme	Tétradrachme
Aug/1 à Aug-Tib/1-2			**X**	
Livie/1		**X**		
Clau-Nero/1			**X**	
Clau-Nero/2				**X**
Ant/1-3			**X**	
Ant/4		**X**		

Fig.2. Tableau des dénominations supposées des émissions provinciales d'argent avec portrait impérial au I-IIe siècle p.C.

[636] Bargasa a émis au IIe siècle p.C., un type quasi-identique, tant en termes de poids (± 17,51g) que de module (± 30 mm). Cf. Delrieux 2008, p. 101. Des *triassaria* avec ce module furent frappés à Aphrodisias et Smyrne. Cf. Johnston 1995, p. 65-71 ; Johnston 1997, p. 215 et 217 ; Delrieux 2008, p. 101.

[637] À Bargasa et Harpasos, sous Trajan, les *diassaria* ont un module de ± 23 mm. Cette dénomination est attestée à Aphrodisias et à Smyrne, sous Commode, sur des monnaies de ± 24 mm. Cf. Johnston 1995, p. 65 ; Delrieux 2008, p. 100-101, n.22 et p. 110-111.

[638] Pour les exemplaires d'Harpasa, cf. Delrieux 2008, p. 111, HP/12. À Aphrodisias, les *assaria* et demi ne sont attestés qu'à partir de Marc Aurèle. À Smyrne, les *assaria* et demi ont des modules de ± 21 mm. Cf. Johnston 1995, p. 217.

[639] Pour J. Dalaison (Dalaison 2008, p. 38), c'est également le cas pour Amaseia du Pont.

[640] Tout comme Stratonicée, les deux ateliers utilisèrent un bimétallisme. Pour Mylasa (*RPC* I, n° 2782-2785 ; *RPC* III, n° 1376-1380), cette dernière frappa des monnaies d'argent au début de l'Empire puis au milieu du IIe siècle p.C., seulement au IIe siècle pour Aphrodisias (*RPC* III, n° 1365-1366).

	Hemiassarion	Assarion	Assarion et demi	Diassarion	Triassarion	Tetrassarion
Titus/1				X		
Had/1				X		
Ant/5				X		
Ant/6					X	
Ant-M.Aur/1						X
M.Aur/1			X			
Com/1-2				X		
Com/3					X	

Fig.3. Tableau des dénominations supposées des émissions provinciales de bronze avec portrait impérial au I-IIe siècle p.C.

Concernant les indices charactéroscopiques, ceux-ci sont, dans la plupart des cas, supérieurs à 2. Ces résultats indiquent que nous sommes donc en possession de la presque totalité du nombre de coins utilisés par Stratonicée.

b. Organisation des émissions.

Cette sous-partie expose les liaisons et les associations de coins de droit et de revers rencontrées dans notre catalogue. Pour une meilleure cohérence et compréhension, la numérotation des coins reprend celle du catalogue et, comme pour les données métrologiques, nous avons regroupé les informations par principats. Lorsqu'il y a eu des regroupements la série d'origine apparaît entre parenthèses. De plus, le chiffre entre parenthèses correspond au nombre d'exemplaires connus par coin recensé. Enfin, le surlignage en gras et bleu renvoie au monnayage d'argent de la cité.

- Auguste.

D1 ——— **R1 (Aug/1) (1)**

- Auguste ou Tibère.

D2 ——— **R2 (Aug-Tib/1) (1)**

D3 ——— **R3 (Aug-Tib/1) (2)**

D4 ——— **R4 (Aug-Tib/2) (1)**

- Livie.

D5 ——— **R5 (Livie) (1)**

- Claude ou Néron.

D6 ——— **R6 (**Clau-Nero/1) **(1)**

D7 ——— **R7 (**Clau-Nero/2) **(3)**

- Titus.

D8 ——— R8 (Titus/1) (3)

- Hadrien.

D9 ——— R9 (Had/1)(1)

- Antonin le Pieux.

D10 ——— **R10** (Ant/1) **(1)**

D11 ——— **R11** (Ant/2) **(1)**

R12 (Ant/3) **(1)**

D12 ——— **R13** (Ant/4) **(1)**

- Antonin le Pieux.

D13 ——— R14 (Ant/5) (2)

R15 (Ant/6) (1)

D14 ——— R16 (Ant-M.Aur/1) (6)

- Marc Aurèle.

D15 ——— R17 (M.Aur/1) (1)

- Commode.

D16 ——— R18 (Com/1) (2)

D17 ——— R19 (Com/2) (2)

D18 ——— R20 (Com/3) (3)

R21 (Com/3) (1)

R22 (Com/3) (1)

Au vu du s*temma* des liaisons de coins des monnaies avec portrait impérial du Ier et IIe siècle p.C., nous nous rendons compte que, dans la plupart des cas, il n'y a aucun lien entre les différentes séries. Seul le coin D11 a été utilisé pour deux séries différentes, Ant/2-3, sous le principat d'Antonin le Pieux alors que le coin D18 a été utilisé quant à lui avec 3 types de revers (R20-22) au sein de la même série Com/3. Ce défaut de liaison de coin peut s'expliquer par le faible nombre de séries monétaires utilisées au cours de la période et par le fait qu'au début de l'Empire Stratonicée utilisa un monnayage d'argent et de bronze avec des modules différents.

c. Volume des émissions.

Les différents exemplaires répertoriés dans le catalogue ne sont qu'une mince partie de ce que la cité a produit dans l'Antiquité. Afin d'estimer le volume des émissions, nous devons, comme le préconise François de Callataÿ[641], trouver le nombre de coins de droit utilisés alors pour chaque série. Pour les calculs, nous utiliserons la méthode statistique proposée par Giles F. Carter[642]. Ce procédé repose sur 3 formules[643] en fonction du rapport n (= exemplaires connus), de d (nombre de coins de droit attestés) afin de déterminer D (nombre originel de coins) avec une marge d'erreur s (= $D\sqrt{D} / (n - 1)$). Ces formules sont complétées par l'indice charactéroscopique (IC)[644] correspondant au rapport n/d. Si le résultat de l'IC est supérieur ou égal à 3,5, cela signifie que nous nous rapprochons de la totalité des coins produits. Comme pour la sous-partie sur la métrologie, les résultats sont arrondis à deux chiffres après la virgule. Afin de rendre plus lisible les résultats, nous limitons les calculs aux seules séries dont n est supérieur à d.

Enfin et dans le but d'avoir un ordre de grandeur permettant de comparer les séries stratonicéennes entre elles ou avec un autre établissement monétaire, nous indiquerons N, c'est-à-dire le nombre d'exemplaires susceptibles d'avoir été émis par Stratonicée d'après le nombre originel supposé de coins de droit. Ainsi, pour trouver N et avec la plus grande prudence qui incombe à ce genre d'hypothèse, « dans la pratique, tous les coins n'ont pas eu la même productivité »[645], nous baserons nos calculs sur les données tirées d'autres études numismatiques et multiplierons par conséquent D par 5 000, 10 000, 20 000 et 30 000[646].

---

[641] Pour Fr de Callataÿ (Callataÿ 1997b, VII), les droits sont plus fiables que les revers « dans presque tous les cas » pour « estimer le nombre originel de coins ».

[642] Cette méthode pour l'évaluation des monnayages est critiquée par W. W. Esty (Etsy 1984, p. 180-183 ; Etsy 1986, p. 185-215) qui donne des méthodes de calculs différentes. Toutefois, nous avons privilégié les formules de G. F. Carter (Carter 1983, p. 195-206) car elles sont plus simples d'utilisation et ce avec un résultat quasi-similaire.

[643] Les formules sont les suivantes : quand $n < 2d$, $D = (n \times d) / (1{,}214n - 1{,}197d)$; quand $n = 2$ ou $3d$, $D = (n \times d) / (1{,}124n - 1{,}016d)$; quand $n > 3d$, $D = (n \times d) / (1{,}069n - 0{,}843d)$.

[644] Callataÿ 1993, p. 8-9.

[645] Fr. de Callataÿ (Callataÿ 1993, p. 9) parle également de « valeur fictive ».

[646] Pour voir les divergences concernant le nombre supposé de monnaies frappées, cf. Delrieux 2008, p. 137, n76. Dans les faits, nous suivrons le raisonnement de R. H. J. Ashton (Delrieux 2008, p. 137, n° 76) pour qui le nombre de monnaies émises devait être plus proche de ± 5 000 que de ± 30 000. Nous nous baserons également sur les travaux effectués par M. Amandry et B. Remy (Amandry & Rémy 1998, p. 48 et Amandry & Rémy 1999, p. 58) ainsi que sur la réflexion de Fr. de Callataÿ (Callataÿ 1993, p. 11 ; Callataÿ 2000c, p. 101), qui penche pour une productivité des coins supérieure à 20 000 exemplaires plutôt qu'inférieure à 10 000 unités.

Auguste-Tibère :

- Aug/1 à Aug-Tib/1-2.

n	d	IC	D	s
5	4	1,25	10,20	8,13

N : 50 000/100 000/200 000/300 000[647].

- Livie/1.

n	d	IC	D	s
1	1	1	-	-

N : 5 000/10 000/20 000/ 30 000

Claude-Néron :

- Clau-Nero/1.

n	d	IC	D	s
1	1	1	-	-

N : 5 000/10 000/20 000/ 30 000

- Clau-Nero/2.

n	d	IC	D	s
3	1	3	1,27	0,71

N : 5 000/10 000/20 000/30 000

Antonin le Pieux :

- Ant/1-3.

n	d	IC	D	s
3	1	3	1,27	0,71

N : 5 000/10 000/20 000/ 30 000

- Ant/4.

n	d	IC	D	s
1	1	1	-	-

N : 5 000/10 000/20 000/ 30 000

[647] Pour le calcul, D est arrondi à la valeur entière supérieure ou inférieure. Si D n'est pas calculé, nous avons pris d.

Titus :

- Titus/1.

n	d	IC	D	s
3	1	3	1,27	0,71

N : 5 000/10 000/20 000/ 30 000

Hadrien :

- Had/1.

n	d	IC	D	s
1	1	1	-	-

N : 5 000/10 000/20 000/30 000

Antonin le Pieux :

- Ant/5

n	d	IC	D	s
2	1	2	1,62	2,05

N : 10 000/20 000/40 000/60 000.

- Ant/6.

n	d	IC	D	s
1	1	1	-	-

N : 5 000/10 000/20 000/30 000

- Ant-M.Aur/1.

n	d	IC	D	s
6	1	6	0,98	0,19

N : 5 000/10 000/20 000/30 000

- M.Aur/1.

n	d	IC	D	s
1	1	1	-	-

N : 5 000/10 000/20 000/30 000

Commode :

- Com/1-2.

n	d	IC	D	s
4	2	2	3,25	1,95

N : 15 000/30 000/ 60 000/90 000.

- Com/3.

n	d	IC	D	s
5	3	1,66	5,93	3,60

N : 30 000/60 000/120 000/180 000.

Au vu de ces tableaux, plusieurs réserves peuvent être émises. Les calculs reposant sur des échantillons trop petits conduisent inévitablement à des possibilités d'erreurs non négligeables avec des marges d'erreurs allant jusqu'à 8,13 (séries Aug/1 – Aug-Tib/1-2). Néanmoins, quelques séries méritent quand même une attention particulière, les possibilités d'erreurs étant inférieures à 1. Ainsi, pour les 4 séries Clau-Nero/2, Titus/1, Ant/1-3 et Ant.M.Aur/1, D est proche des coins de droit parvenus jusqu'à nous.

Pouvons-nous estimer la valeur d'émission des monnaies à portrait impérial frappées entre le principat d'Auguste et celui de Commode ? Si l'on se réfère aux nombres de coins produits par Stratonicée au cours de la période, c'est-à-dire en additionnant D[648], on arrive à un nombre originel de coins s'élevant à environ 26. En admettant que chaque coin de droit a été produit à ± 20 000 exemplaires[649], la production de l'atelier stratonicéen atteint 520 000 monnaies. Ces dernières se répartissent, pour le monnayage d'argent en 40 000 drachmes, 120 000 didrachmes et 20 000 tétradrachmes[650]. Le monnayage de bronze se répartit quant à lui en 20 000 *assaria* et demi, 160 000 *diassaria*, 140 000 *triassaria* et 20 000 *tetrassaria*[651]. Pour mieux appréhender l'importance de la production monétaire des frappes avec portrait

[648] Afin d'avoir une vision plus précise du volume monétaire émis par Stratonicée, les coins originels sont arrondis à la valeur supérieure ou inférieure la plus proche. Pour les séries où la marge d'erreur est trop importante (+ de 4), nous avons préféré prendre le chiffre de d.

[649] Cette hypothèse des 20 000 exemplaires a été établie par Fr. de Callataÿ (Callataÿ 1993, p. 9-11 ; Callataÿ 2000c, p. 11) et fut reprise par plusieurs numismates. Cf. Buttrey 1997, p. 118 et 129 ; Delrieux 2008, p. 145 ; Dalaison 2008, p. 41.

[650] Les nombres originels de coins pour les monnaies d'argent se répartissent ainsi, 2 pour les drachmes, 6 pour les didrachmes et 1 pour les tétradrachmes.

[651] Le nombre originel de coins pour le monnayage de bronze et le suivant : 1 pour les *assaria* et demi, 8 pour les *diassaria*, 6 pour les *triassaria* et 1 pour les *tétrassaria*.

impérial, il nous est nécessaire de faire une concordance avec le système monétaire romain basé sur le denier[652]. Afin de faciliter les calculs, nous avons décidé de ramener toute la production de bronze en *assarion* puis de la convertir en denier[653].

Ainsi, Stratonicée a émis près de 233 125 deniers[654]. Afin de nous représenter cette somme, nous reprendrons la comparaison effectuée par Michel Amandry, Bernard Rémy et Julie Dalaison avec la solde de légionnaire, tout en l'adaptant à la période donnée[655]. On constate donc que la valeur monétaire produite par Stratonicée sur les deux premiers siècles aurait pu payer 886 légionnaires. Ce résultat, supérieur à celui de l'atelier d'Aphrodisias et à ceux de la basse-vallée de l'Harpasos, permet de se faire une idée de l'importance de l'atelier monétaire stratonicéen et de sa vitalité au début de l'Empire. Ce dynamisme monétaire se poursuivit sous les Sévères avec un monnayage toujours plus important.

II. Les Sévères.

L'arrivée au pouvoir de la dynastie des Sévères ouvre un nouveau chapitre pour l'atelier monétaire stratonicéen. Cette période comprise entre 193 et 235 p.C. fut la plus prolifique pour la cité aussi bien en termes de types que d'émissions monétaires[656].

---

[652] Contrairement aux provinces occidentales qui ont vu les dénominations romaines largement utilisées, les provinces orientales conservèrent une grande variété de monnaies aussi bien en termes de dénomination que de poids ou de module. Cf. Le Quéré 2017, p. 243.

[653] La production d'argent basé sur le quinaire romain est plus facile à convertir en denier. Pour le monnayage de bronze, au Ier siècle p.C., la conversion était de 16 *assaria* pour un denier. Cf. Le Quéré 2017, p. 249.

[654] Pour le monnayage en argent, Stratonicée a émis 360 000 drachmes qui correspondent à 360 000 quinaires d'argents romains soit 180 000 deniers . Le monnayage de bronze représente quant à lui près de 850 000 assaria soit près de 53 125 deniers.

[655] Les calculs de M. Amandry, B. Rémy et J. Dalaison (Amandry & Rémy 1998, p. 48 ; Amandry & Rémy 1999, p. 58 ; Dalaison 2008, p. 41-42) se référaient à une solde de légionnaire de 600 deniers en 197 p.C. Afin d'être plus précis avec l'époque étudiée et suite aux travaux de Yann Le Bohec (Le Bohec 2011, p. 100), « Un légionnaire touchait 225 deniers d'Auguste à Domitien, 300 ensuite, jusqu'à Septime Sévère », nous avons décidé de nous baser sur la moyenne de solde aux deux premiers siècles de l'Empire, soit en moyenne 263 deniers.

[656] Cette abondance de frappes se ressent également dans les cités voisines comme Aphrodisias (MacDonald 1992, p. 91-126) ou Mylasa (Delrieux (à paraître)) pour qui cette période fut l'une des plus florissantes pour leurs ateliers monétaires.

a. Métrologie des émissions à portrait impérial.

Septime Sévère :

- Sept/1-3.

Eventail modulaire	31-35 mm (8)
Module moyen	33 mm
Eventail pondéral	12,02-19,02 g (8)
Moyenne arithmétique	16,75 g
Intervalle de variation	7 g
Milieu	15,52 g
Variance	4,61 g
Ecart-type	2,15
Intervalle de confiance	4,30
Coefficient de variation	12,82 %
Indice charactéroscopique	2,66

- Sept/4-5.

Eventail modulaire	34-41 mm (35)
Module moyen	37 mm
Eventail pondéral	12,75-36,81g (35)
Moyenne arithmétique	24,75g
Intervalle de variation	24,06g
Milieu	24,78g
Variance	36,80g
Ecart-type	6,07g
Intervalle de confiance	12,15
Coefficient de variation	24,54%
Indice charactéroscopique	6,33

- Sept-Dom/1-3.

Eventail modulaire	34-40 mm (21)
Module moyen	37 mm
Eventail pondéral	16,03-30,97g (21)

Moyenne arithmétique	22,55g
Intervalle de variation	14,94g
Milieu	23,05g
Variance	13,97
Ecart-type	3,74
Intervalle de confiance	7,48
Coefficient de variation	16,58%
Indice charactéroscopique	4,55

- Sept-Dom/4.

Eventail modulaire	38-39 mm (2)
Module moyen	39 mm
Poids	20,56g (1)

- Sept-Dom/5-6.

Eventail modulaire	35-38 mm (3)
Module moyen	36 mm
Eventail pondéral	17,92-24,96 g (3)
Moyenne arithmétique	20,37g
Intervalle de variation	7,04g
Milieu	21,44g
Variance	10,56
Ecart-type	3,25
Intervalle de confiance	6,50
Coefficient de variation	15,96
Indice charactéroscopique	1

- Sept-Dom/7.

Eventail modulaire	36-39 mm (5)
Module moyen	38 mm
Eventail pondéral	23,14-28,26g (4)
Moyenne arithmétique	25,21g
Intervalle de variation	5,12g

Milieu	25,7
Variance	4.06
Ecart-type	2,01
Intervalle de confiance	4,02
Coefficient de variation	7,97%
Indice charactéroscopique	2,5

- Sept-Dom/8-18.

Eventail modulaire	32-39 mm (119)
Module moyen	36 mm
Eventail pondéral	12,55-32,01g (125)
Moyenne arithmétique	23,02 g
Intervalle de variation	19,46g
Milieu	22,28g
Variance	12,60
Ecart-type	3,55
Intervalle de confiance	7,10
Coefficient de variation	15,42%
Indice charactéroscopique	5,39

- Sept-Dom/19.

Eventail modulaire	36-43mm (31)
Module moyen	39 mm
Eventail pondéral	20,72-37,49g (34)
Moyenne arithmétique	27,96g
Intervalle de variation	16,77g
Milieu	29,10
Variance	58,81
Ecart-type	7,66
Intervalle de confiance	15,32
Coefficient de variation	27,39%
Indice charactéroscopique	12

- Sept-Géta/1-5.

Eventail modulaire	34-39 mm (22)
Module moyen	36 mm
Eventail pondéral	17,50-30,62g (26)
Moyenne arithmétique	23,41g
Intervalle de variation	13,12g
Milieu	24,06g
Variance	13,25
Ecart-type	3,64
Intervalle de confiance	7,28
Coefficient de variation	15,55%
Indice charactéroscopique	2,36

Julia Domna :

- Domna/1.

Eventail modulaire	35-38mm (10)
Module moyen	37mm
Eventail pondéral	17,37-25,48g (11)
Moyenne arithmétique	21,62g
Intervalle de variation	8,11g
Milieu	21,42g
Variance	7,36
Ecart-type	2,71
Intervalle de confiance	5,42
Coefficient de variation	12,53%
Indice charactéroscopique	2,2

- Domna/2-5.

Eventail modulaire	28-32 mm (5)
Module moyen	29 mm
Eventail pondéral	8,19-13,33 (6)

Moyenne arithmétique	11,49g
Intervalle de variation	5,14g
Milieu	10,76g
Variance	3,33
Ecart-type	1,82
Intervalle de confiance	3,65
Coefficient de variation	15,87%
Indice charactéroscopique	1,4

Caracalla :

- Carac/1.

Eventail modulaire	23-26 mm (6)
Module moyen	24 mm
Eventail pondéral	5,75-8,47g (6)
Moyenne arithmétique	7,22g
Intervalle de variation	2,72g
Milieu	7,11g
Variance	0,95
Ecart-type	0,97
Intervalle de confiance	1,94
Coefficient de variation	13,43%
Indice charactéroscopique	6

- Carac/2.

Module	?
Poids	14,06g

- Carac-Domna/1-2.

Eventail modulaire	32-36mm (6)
Module moyen	34 mm
Eventail pondéral	20,54-29,02g (6)

Moyenne arithmétique	25,34g
Intervalle de variation	8,48g
Milieu	24,78
Variance	8,27
Ecart-type	2,88
Intervalle de confiance	5,75
Coefficient de variation	11,35%
Indice charactéroscopique	1,5

- Carac-Plau/1-2.

Eventail modulaire	31-41mm (67)
Module moyen	37 mm
Eventail pondéral	14,29-32,58g (72)
Moyenne arithmétique	22,28g
Intervalle de variation	18,29g
Milieu	23,43g
Variance	3,55
Ecart-type	1,88
Intervalle de confiance	3,77
Coefficient de variation	8,45%
Indice charactéroscopique	9,5

- Carac-Pau/3-4.

Eventail modulaire	34-42 mm (6)
Module moyen	39 mm
Eventail pondéral	16,61-28,78g (7)
Moyenne arithmétique	22,70g
Intervalle de variation	12,17g
Milieu	22,69g
Variance	15,26
Ecart-type	3,91
Intervalle de confiance	7,81

Coefficient de variation	17,21%
Indice charactéroscopique	2,66

- Carac-Pau/5-8.

Eventail modulaire	32-42 mm (37)
Module moyen	37 mm
Eventail pondéral	14,45-32,61g (40)
Moyenne arithmétique	22,38g
Intervalle de variation	18,16g
Milieu	23,53g
Variance	19,35
Ecart-type	4,40
Intervalle de confiance	8,80
Coefficient de variation	19,66%
Indice charactéroscopique	3,15

-Plau 1-2.

Eventail modulaire	29-33 mm (3)
Module moyen	32mm
Eventail pondéral	13,69-17,27g (3)
Moyenne arithmétique	15,11 g
Intervalle de variation	3,58g
Milieu	15,48g
Variance	2,41
Ecart-type	1,55
Intervalle de confiance	3,10
Coefficient de variation	10,27%
Indice charactéroscopique	1

- Carac-Géta/1.

Eventail modulaire	39-40 mm (3)
Module moyen	40 mm

Eventail pondéral	25,38-40,82g (4)
Moyenne arithmétique	32g
Intervalle de variation	15,44g
Milieu	33,10g
Variance	36,75
Ecart-type	6,06
Intervalle de confiance	12,12
Coefficient de variation	18,93%
Indice charactéroscopique	4

- Carac-Géta/2-4.

Eventail modulaire	33-40 mm (9)
Module moyen	37 mm
Eventail pondéral	16,17-32,31g (10)
Moyenne arithmétique	23,60g
Intervalle de variation	16,14g
Milieu	24,24g
Variance	19,76
Ecart-type	4,45
Intervalle de confiance	8,89
Coefficient de variation	18,84%
Indice charactéroscopique	3,66

- Carac-Géta/5-6.

Eventail modulaire	35-41 mm (11)
Module moyen	39 mm
Eventail pondéral	17,51-31,96g (12)
Moyenne arithmétique	25,22g
Intervalle de variation	14,45g
Milieu	24,73g
Variance	13,82
Ecart-type	3,72

Intervalle de confiance	7,43
Coefficient de variation	14,74%
Indice charactéroscopique	4

- Carac-Géta/7.

Module	34mm
Poids	25,78g

- Carac-Géta/8.

Module	?mm
Poids	19,26g

- Carac-Géta/9.

Module	?mm
Poids	?g

- Carac-Géta/10-14.

Eventail modulaire	33-40 mm (27)
Module moyen	36 mm
Eventail pondéral	14,40-28,19g (31)
Moyenne arithmétique	20,53g
Intervalle de variation	13,79g
Milieu	21,29g
Variance	11,63
Ecart-type	3,41
Intervalle de confiance	6,82
Coefficient de variation	16,61%
Indice charactéroscopique	4,42

- Carac-Géta/15.

Eventail modulaire	-
Module moyen	33 mm

Eventail pondéral	18,17-25,85g (2)
Moyenne arithmétique	22,01g
Intervalle de variation	7,68g
Milieu	22,01g
Variance	14,74
Ecart-type	3,83
Intervalle de confiance	7,66
Coefficient de variation	17,40%
Indice charactéroscopique	2

- Carac-Géta/16-25.

Eventail modulaire	33-39 mm (24)
Module moyen	36 mm
Eventail pondéral	14,80-25,13g (27)
Moyenne arithmétique	20,24g
Intervalle de variation	10,33g
Milieu	19,96g
Variance	5,18
Ecart-type	2,28
Intervalle de confiance	4,55
Coefficient de variation	11,25%
Indice charactéroscopique	2,33

- Carac-Géta/26-27.

Eventail modulaire	37-41 mm (6)
Module moyen	39 mm
Eventail pondéral	24,21-30,94g (5)
Moyenne arithmétique	27,34g
Intervalle de variation	6,73g
Milieu	27,57g
Variance	6,29
Ecart-type	2,51

Intervalle de confiance	5,02
Coefficient de variation	9,17%
Indice charactéroscopique	3

- Carac-Géta/28-31.

Eventail modulaire	33-38 mm (15)
Module moyen	36 mm
Eventail pondéral	17,71-36,78 (18)
Moyenne arithmétique	25,04g
Intervalle de variation	19,07g
Milieu	27,24g
Variance	21,95
Ecart-type	4,69
Intervalle de confiance	9,37
Coefficient de variation	18,71%
Indice charactéroscopique	3,6

- Carac-Géta/32.

Module	? mm
Poids	27,18g

- Carac-Géta/33.

Eventail modulaire	34-41 mm (25)
Module moyen	38 mm
Eventail pondéral	20,41-36,63g (24)
Moyenne arithmétique	26,04g
Intervalle de variation	16,22g
Milieu	28,52g
Variance	13,67
Ecart-type	3,70
Intervalle de confiance	7,39

Coefficient de variation	14,20%
Indice charactéroscopique	2,77

Géta :

- Géta/1.

Eventail modulaire	23-25 mm (9)
Module moyen	24 mm
Eventail pondéral	6,55-8,12 (9)
Moyenne arithmétique	7,36g
Intervalle de variation	1,57g
Milieu	7,33g
Variance	0,21
Ecart-type	0,46
Intervalle de confiance	0,91
Coefficient de variation	6,22%
Indice charactéroscopique	9

Sévère Alexandre :

- SevA/1.

Eventail modulaire	19-21 mm (20)
Module moyen	21 mm
Eventail pondéral	3,02-5,57g (20)
Moyenne arithmétique	4,22g
Intervalle de variation	2,55g
Milieu	4,29g
Variance	0,42
Ecart-type	0,65
Intervalle de confiance	1,30
Coefficient de variation	15,41%
Indice charactéroscopique	6,66

- Sev-Mam/1.

Eventail modulaire	-
Module moyen	37 mm (1)
Eventail pondéral	26,50-32,05g (3)
Moyenne arithmétique	30,20g
Intervalle de variation	5,55g
Milieu	29,27g
Variance	6,84
Ecart-type	2,62
Intervalle de confiance	5,23
Coefficient de variation	8,66%
Indice charactéroscopique	3

Au vu des résultats, nous pouvons de manière synthétique regrouper les moyennes modulaires (mm) et arithmétiques (g) comme suit[657] :

Série	mm	g	mm	g	mm	g	mm	g	mm	g	mm	g
Sept/1-3							33	16,75				
Sept/4-5									37	24,75		
Sept-Dom/1-3									37	22,55		
Sept-Dom/4											39	20,56
Sept-Dom/5-6									36	20,37		
Sept-Dom/7											38	25,21
Sept-Dom/8-18									36	23,02		
Sept-Dom/19											39	27,96
Sept-Géta/1-5									36	23,41		
Domna/1									37	21,62		
Domna/2-5					29	11,49						
Carac/1			24	7,22								
Carac-Domna/1-2							34	25,34				
Carac-Plau/1-2									37	22,28		
Carac-Plau/3-4											39	22,70
Carac-Plau/5-8									37	22,38		
Plau/1-2							32	15,11				
Carac-Géta/1											40	32
Carac-Géta/2-4									37	23,60		
Carac-Géta/5-6											39	25,22
Carac-Géta/7							34	25,78				

[657] Les séries Carac/2 et Carac-Géta/8-9, 32 ne sont pas incorporées au tableau car certains éléments comme le module ou le poids sont manquants.

Carac-Géta/10-14									36	20,53		
Carac-Géta/15							33	22,01				
Carac-Géta/16-25									36	20,24		
Carac-Géta/26-27											39	27,34
Carac-Géta/28-31									36	25,04		
Carac-Géta/33											38	26,04
Géta/1			24	7,36								
SevA/1	21	4,22										
SevA/2									37	30,20		

Fig.4. Bilan métrologique des émissions provinciales avec portrait impérial sous les Sévères.

Contrairement à la période précédente[658], Stratonicée n'émet aucune monnaie d'argent sous les Sévères, l'atelier ne frappant qu'un monnayage en bronze. Ce dernier est très intéressant car l'établissement monétaire utilise près de 6 modules différents (± 21 mm, ± 24 mm, ± 29 mm, ± 33 mm, ± 36 mm et ± 39 mm), soit 3 de plus que durant les Ier-IIe siècle p.C[659]. Au vu du tableau de la figure 4, nous remarquons qu'hormis huit séries monétaires[660], toutes les autres ont des modules supérieurs à ± 33 mm et des poids compris entre 16,75 g et 32 g. Ces « grands bronzes » sévériens s'inscrivent dans la continuité du monnayage émis sous les Antonins. Ils se différencient de ceux du IIe siècle p.C. dans l'utilisation quasi-systématique de *tétrassaria* (± 36mm, ± 39 mm). Cette particularité n'est pas spécifique à Stratonicée : d'autres ateliers comme Aphrodisias et Tabai ont également eu recours à ce genre de frappe à la même époque[661].

De même que sous la période précédente, nous pouvons essayer d'émettre une hypothèse pour identifier les différentes dénominations utilisées sous les Sévères. Comme ce fut le cas à l'apogée de l'Empire dans plusieurs ateliers, y compris à Stratonicée, il est fortement vraisemblable que les modules les plus grands (± 36 mm, ± 39 mm) puissent correspondre à des *tétrassaria*[662]. En effet, il est peu probable de voir un changement de dénominations au

[658] Stratonicée émet un monnayage d'argent avec et sans portrait impérial sous les Julio-Claudiens et les Antonins. Cf. Aug/1 ; Aug-Tib/1-2 ; Clau-Nero/1-2 ; Ant/1-2 ; SP/1-10.

[659] Pour rappel, aux I-IIe siècles p.C, l'atelier stratonicéen n'utilisa pour les monnaies d'argent que les modules ± 26 mm, ± 30 mm et ± 36 mm.

[660] Les séries Domna/2-5 utilisent le module ± 29 mm, la Carac/1 et Géta/1, le ± 24 mm et la série SevA/1, le module ± 21 mm.

[661] À notre connaissance, en Carie, seuls deux, Aphrodisias (https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/6/5359) et Tabai (https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/6/5382), ont utilisé un module de ± 39 mm durant la période 193-235 p.C.

[662] Pour rappel, Aphrodisias, Smyrne et Bargasa ont émis au IIe siècle p.C. des *tétrassaria* avec un module de ± 34 mm et un poids d'environ ± 22g.

sein d'un même établissement sur une période assez courte[663]. De plus, ces *tétrassaria* sont à mettre en relation avec ceux émis à Harpasa et à Hydisos, sous Sévère Alexandre et qui ont un module de ± 36 mm pour le premier atelier et de ± 32 mm pour le second[664]. Enfin, il est à noter qu'à Iasos, dans la seconde moitié du IIe siècle p.C. et jusqu'au principat de Gordien III, la cité a frappé des *tétrassaria* avec un module de ± 35 mm[665].

Dès lors, les monnaies de module ± 33 mm peuvent apparaître comme des *triassaria* comme il en existe dans les ateliers de la basse-vallée de l'Harpasos ou à Iasos[666]. Tout comme le module ± 33 mm, tout porte à croire que le module ± 29 mm correspond lui aussi à des *triassaria*[667]. Pour les derniers modules (± 21 mm et ± 23 mm), en prenant exemple sur l'atelier de Bargasa, nous pouvons penser que le plus petit des deux modules puisse être un *assarion*. Cette supposition est confirmée par les séries bargasiennes, avec portrait impérial BP/10 (± 20 mm, 4,68g) et sans portrait impérial, BP/27-28 (± 20 mm, 4,65g) et BP/29 (± 21 mm, 4,45g) qui sont classées par Fabrice Delrieux comme des *assaria*[668]. Dès lors, il devient raisonnable d'envisager les monnaies de module ± 24 mm comme des *assaria* et demi. Cela est d'autant plus plausible que certains établissements comme Bargasa, Aphrodisias ou Éphèse ont émis ce type de dénomination entre le principat de Commode et celui de Sévère Alexandre[669]. De plus, si l'on compare les séries ± 23 mm avec les deux autres (± 21 mm (*assarion*) et ± 29 mm (*triassarion*)), on constate que le module qui nous intéresse est 1,7 fois plus lourd que le premier et 1,5 moins lourd que le dernier, ce qui tend à prouver une hiérarchisation entre les trois modules et confirme la dénomination envisagée.

Série	*Hemiassarion*	*Assarion*	*Assarion et demi*	*Diassarion*	*Triassarion*	*Tétrassarion*
Sept/1-3					X	
Sept/4-5						X

[663] Avant l'arrivée au pouvoir des Sévères, Stratonicée a émis entre 144-161, des *tétrassaria* avec un module de ± 36 mm. Cf. Ant-M.Aur/1.

[664] Cf par exemple Harpasa (Delrieux 2008, p. 106-111, HP/16 et HP/19-20), Hydisos (Delrieux 2007, p. 70, HP/5). Ces dénominations sont également attestées sur le monnayage d'Aphrodisias (Johnston 1995, p. 43-100).

[665] Pour M. Amandry et F. Delrieux (Delrieux 2021, p. 25.), les monnaies de Iasos avec un module de ± 35 mm sont à classer avec les *tétrassaria*.

[666] Pour les ateliers de la basse-vallée de l'Harpasos (Delrieux 2008, p. 111, HP/18 ; p. 128-129, OP/12, 17, 21). Pour les exemplaires de Iasos (Delrieux 2021, p. 25).

[667] Des triassaria avec un module de ± 30 mm ont été émis par les ateliers de la basse-vallée de l'Harpasos (Delrieux 2008, p. 111, HP/18 ; p. 128-129, OP/12, 17, 21 ; p. 118-119, NP/23-24) ainsi que par Iasos (Delrieux 2021 ibid).

[668] Delrieux 2008, p. 99-103.

[669] L'atelier de Bargasa a frappé des exemplaires plus petits et plus légers (± 23 mm, 6,46g). Cf. Delrieux 2008, p. 102. Pour Aphrodisias et Éphèse, cf. Johnston 1997, p. 214-215 ; Delrieux 2008, p.102, n.25.

Sept-Dom/1-3						X
Sept-Dom/4						X
Sept-Dom/5-6						X
Sept-Dom/7						X
Sept-Dom/8-18						X
Sept-Dom/19						X
Sept-Géta/1-5						X
Domna/1						X
Domna/2-5					X	
Carac/1			X			
Carac-Domna/1-2					X	
Carac-Plau/1-2						X
Carac-Plau/3-4						X
Carac-Plau/5-8						X
Plau/1-2					X	
Carac-Géta/1						X
Carac-Géta/2-4						X
Carac-Géta/5-6						X
Carac-Géta/7					X	
Carac-Géta/10-14						X
Carac-Géta/15					X	
Carac-Géta/16-25						X
Carac-Géta/26-27						X
Carac-Géta/28-31						X
Carac-Géta/33						X
Géta/1			X			
SevA/1		X				
Sev-Mam/1						X

Fig.5. Tableau des dénominations supposées des émissions provinciales de bronze avec portrait impérial sous les Sévères.

b. Organisation des émissions sévériennes à portrait impérial.

- Septime Sévère :

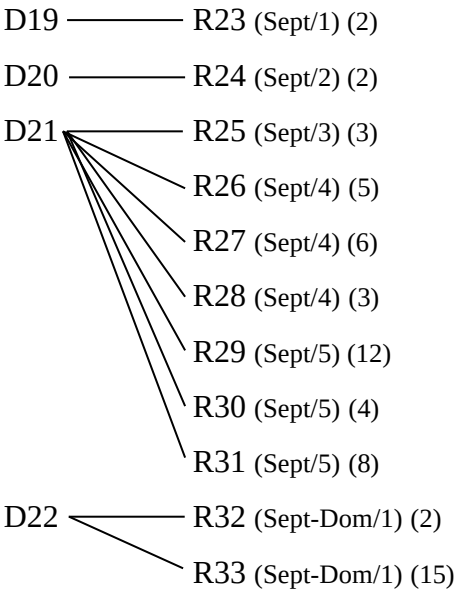

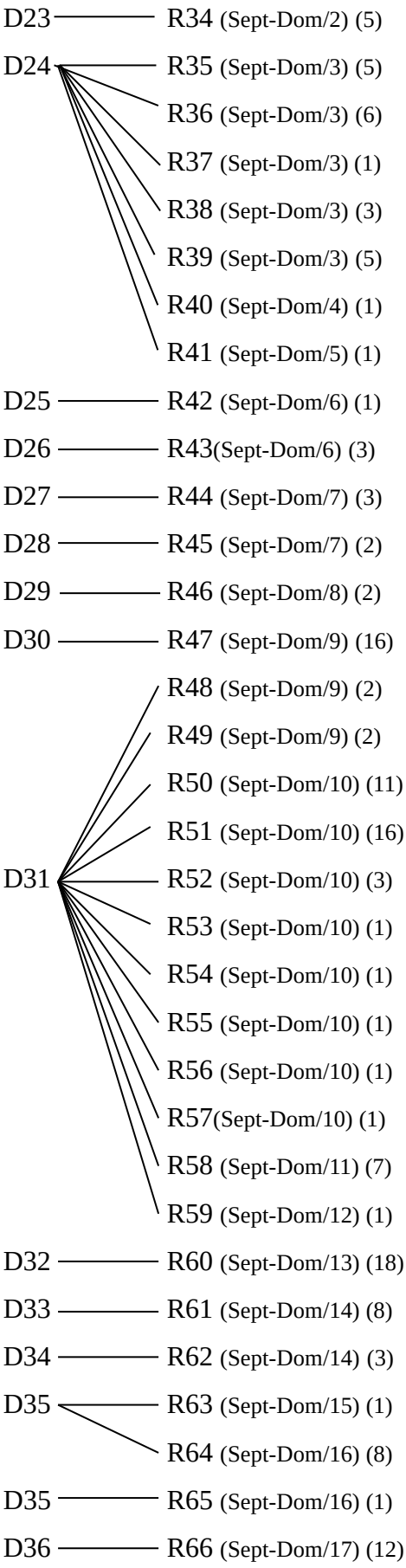
D23 R34 (Sept-Dom/2) (5)
D24 R35 (Sept-Dom/3) (5)
R36 (Sept-Dom/3) (6)
R37 (Sept-Dom/3) (1)
R38 (Sept-Dom/3) (3)
R39 (Sept-Dom/3) (5)
R40 (Sept-Dom/4) (1)
R41 (Sept-Dom/5) (1)
D25 R42 (Sept-Dom/6) (1)
D26 R43(Sept-Dom/6) (3)
D27 R44 (Sept-Dom/7) (3)
D28 R45 (Sept-Dom/7) (2)
D29 R46 (Sept-Dom/8) (2)
D30 R47 (Sept-Dom/9) (16)
R48 (Sept-Dom/9) (2)
R49 (Sept-Dom/9) (2)
R50 (Sept-Dom/10) (11)
R51 (Sept-Dom/10) (16)
D31 R52 (Sept-Dom/10) (3)
R53 (Sept-Dom/10) (1)
R54 (Sept-Dom/10) (1)
R55 (Sept-Dom/10) (1)
R56 (Sept-Dom/10) (1)
R57(Sept-Dom/10) (1)
R58 (Sept-Dom/11) (7)
R59 (Sept-Dom/12) (1)
D32 R60 (Sept-Dom/13) (18)
D33 R61 (Sept-Dom/14) (8)
D34 R62 (Sept-Dom/14) (3)
D35 R63 (Sept-Dom/15) (1)
R64 (Sept-Dom/16) (8)
D35 R65 (Sept-Dom/16) (1)
D36 R66 (Sept-Dom/17) (12)

D37 ——— R67 (Sept-Dom/18) (7)

D38 ——— R68 (Sept-Dom/18) (1)

D39 ——— R69 (Sept-Dom/19) (10)

D40 ——— R70 (Sept-Dom/19) (20)

D41 ——— R71 (Sept-Dom/19) (7)

D42 ——— R72 (Sept-Géta/1) (4)

D42 ——— R73 (Sept-Géta/1) (3)

D43 ——— R74 (Sept-Géta/2) (6)

D44 ——— R75 (Sept-Géta/2) (1)

D45 ——— R76 (Sept-Géta/3) (1)

D45 ——— R77 (Sept-Géta/3) (3)

D45 ——— R78 (Sept-Géta/3) (1)

D45 ——— R79 (Sept-Géta/3) (1)

D46 ——— R80 (Sept-Géta/4) (4)

D47 ——— R81 (Sept-Géta/5) (1)

D47 ——— R82 (Sept-Géta/5) (1)

- Julia Domna :

D48 ——— R83 (Domna/1) (3)

D49 ——— R84 (Domna/1) (5)

D50 ——— R85 (Domna/1) (5)

D49 - - - R86 (Domna/2) (1)

D50 - - - R87 (Domna/2) (1)

D51 ——— R88 (Domna/3) (1)

D51 ——— R89 (Domna/4) (3)

D52 ——— R90 (Domna/5) (1)

- Caracalla :

D53 ——— R91 (Carac/1) (6)

D54 ——— R92 (Carac/2) (1)

D55 ——— R93 (Carac-Domna/1) (1)

D55 ——— R94 (Carac-Domna/1) (1)

D55 ——— R95 (Carac-Domna/1) (1)

D55 ——— R96 (Carac-Domna/2) (3)

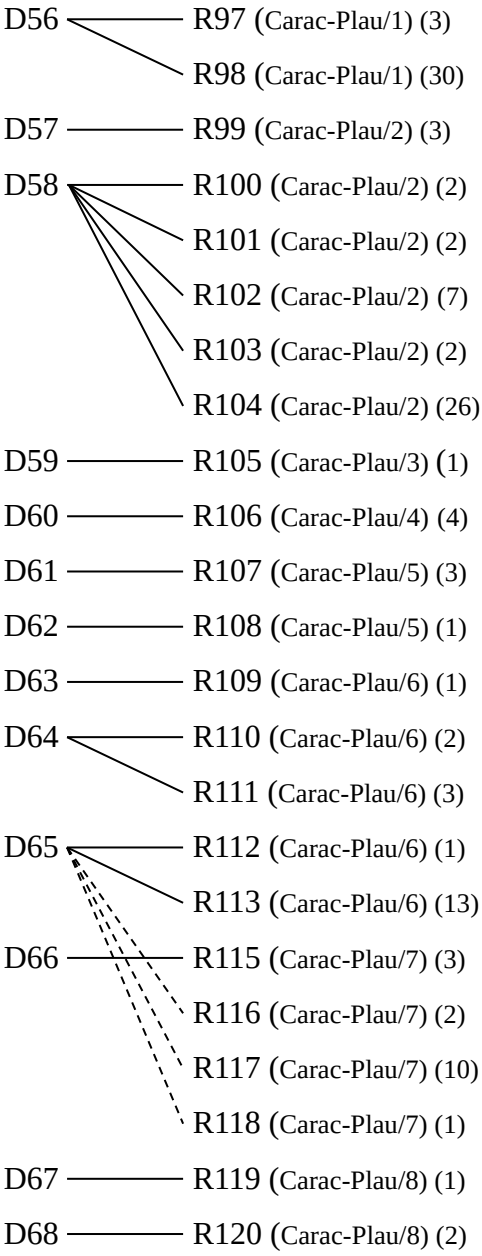

- Plautilla :

D69 ——— R121 (Plau/1) (1)

D70 ——— R122 (Plau/1) (1)

D71 ——— R123 (Plau/2) (1)

- Caracalla & Géta :

D72 ——— R124 (Carac-Géta/1) (4)

D73 ——— R125 (Carac-Géta/2) (5)

D74 ——— R126 (Carac-Géta/3) (2)

D75 ——— R127 (Carac-Géta/4) (4)

D76 ——— R128 (Carac-Géta/5) (7)

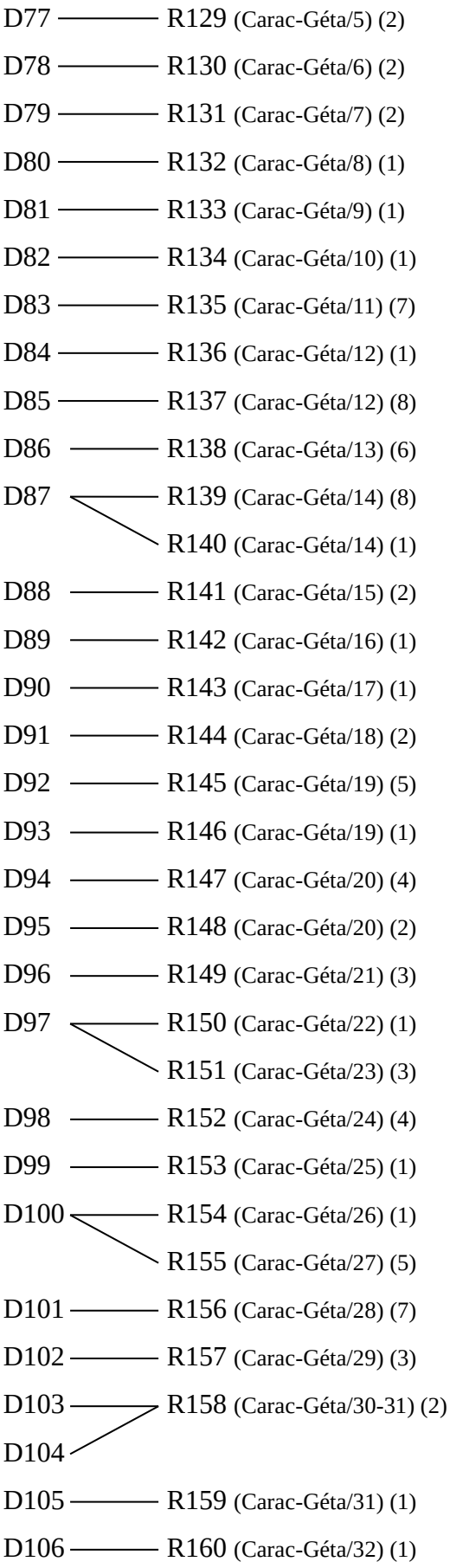
D77 R129 (Carac-Géta/5) (2)
D78 R130 (Carac-Géta/6) (2)
D79 R131 (Carac-Géta/7) (2)
D80 R132 (Carac-Géta/8) (1)
D81 R133 (Carac-Géta/9) (1)
D82 R134 (Carac-Géta/10) (1)
D83 R135 (Carac-Géta/11) (7)
D84 R136 (Carac-Géta/12) (1)
D85 R137 (Carac-Géta/12) (8)
D86 R138 (Carac-Géta/13) (6)
D87 R139 (Carac-Géta/14) (8)
R140 (Carac-Géta/14) (1)
D88 R141 (Carac-Géta/15) (2)
D89 R142 (Carac-Géta/16) (1)
D90 R143 (Carac-Géta/17) (1)
D91 R144 (Carac-Géta/18) (2)
D92 R145 (Carac-Géta/19) (5)
D93 R146 (Carac-Géta/19) (1)
D94 R147 (Carac-Géta/20) (4)
D95 R148 (Carac-Géta/20) (2)
D96 R149 (Carac-Géta/21) (3)
D97 R150 (Carac-Géta/22) (1)
R151 (Carac-Géta/23) (3)
D98 R152 (Carac-Géta/24) (4)
D99 R153 (Carac-Géta/25) (1)
D100 R154 (Carac-Géta/26) (1)
R155 (Carac-Géta/27) (5)
D101 R156 (Carac-Géta/28) (7)
D102 R157 (Carac-Géta/29) (3)
D103 R158 (Carac-Géta/30-31) (2)
D104
D105 R159 (Carac-Géta/31) (1)
D106 R160 (Carac-Géta/32) (1)

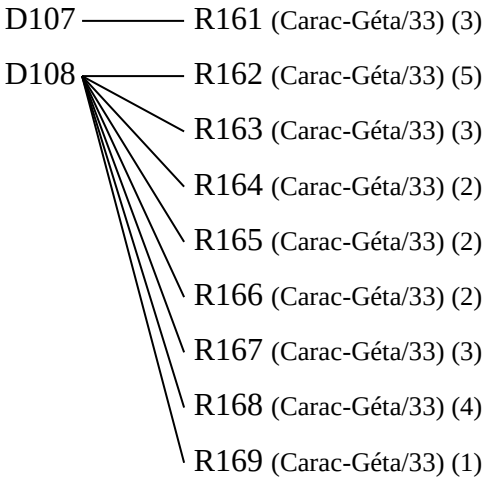

- Sévère Alexandre :

D110 ——— R172 (SevA /1) (15)

D111 ——— R173 (SevA /1) (1)

D112 ——— R174 (SevA /1) (1)

D113 ——— R175 (Sev-Mam/1) (3)

Contrairement à la période précédente, le *stemma* présente plus de liaisons de coins sous les Sévères. Ainsi, 19 types de droits sont concernés pour 75 types de revers. Il est à noter qu'un type de revers (R158) fut utilisé avec deux types de droit (D103-104). Toutes ces liaisons s'expliquent aisément par le nombre plus important de séries émises en 193-235 p.C. C'est en effet sous les Sévères que la production monétaire atteignit son apogée.

c. Volume des émissions sévériennes sans portrait impérial.

- Sept/1-3.

n	d	IC	D	s
8	3	2,66	4,03	1,15

N : 20 000/40 000/80 000/120 000.

- Sept/4-5.

n	d	IC	D	s
38	6	6,33	6,41	0,43

N : 30 000/60 000/120 000/180 000.

- Sept-Dom/1-3.

n	d	IC	D	s
41	9	4,55	10,18	0,81

N : 50 000/100 000/ 200 000/ 300 000.

- Sept-Dom/4.

n	d	IC	D	s
2	1	2	1,62	2,06

N : 10 000/20 000/40 000/60 000.

- Sept-Dom/5-6.

n	d	IC	D	s
3	3	1	27,77	73,17

N : 140 000/ 280 000/560 000/840 000.

- Sept-Dom/7.

n	d	IC	D	s
5	2	2,5	2,78	1,15

N : 15 000/30 000/60 000/90 000.

- Sept-Dom/8-18.

n	d	IC	D	s
124	23	5,39	25,20	1,02

N : 125 000/250 000/500 000/ 750 000.

- Sept-Dom/19.

n	d	IC	D	s
36	3	12	2,88	0,13

N : 15 000/30 000/60 000/90 000.

- Sept-Géta/1-5.

n	d	IC	D	s
26	11	2,36	15,44	2,42

N : 75 000/150 000/300 000/450 000.

- Domna/1.

n	d	IC	D	s
11	5	2,2	7,29	1,96

N : 35 000/70 000/140 000/210 000.

- Domna/2-5.

n	d	IC	D	s
7	5	1,4	10,70	5,83

N : 55 000/110 000/220 000/330 000.

- Carac/1.

n	d	IC	D	s
6	1	6	0,98	0,19

N : 5 000/10 000/20 000/30 000.

- Carac/2.

n	d	IC	D	s
1	1	1	-	-

N : 5 000/10 000/20 000/30 000.

- Carac-Domna/1-2.

n	d	IC	D	s
6	4	1,5	7,88	4,42

N : 40 000/80 000/160 000/ 240 000.

- Carac-Plau/1-2.

n	d	IC	D	s
76	8	9,5	8,16	0,31

N : 40 000/80 000/160 000/240 000.

- Carac-Pau/3-4.

n	d	IC	D	s
8	3	2,66	4,03	1,15

N : 20 000/40 000/80 000/120 000.

- Carac-Pau/5-8

n	d	IC	D	s
41	13	3,15	16,21	1,63

N : 80 000/160 000/320 000/480 000.

- Plau/1-2.

n	d	IC	D	s
3	3	1	27,77	73,17

N : 140 000/280 000/560 000/840 000.

- Carac-Géta/1.

n	d	IC	D	s
4	1	4	1,09	0,37

N : 5 000/10 000/20 000/30 000.

- Carac-Géta/2-4.

n	d	IC	D	s
11	3	3,66	3,54	0,66

N : 20 000/40 000/80 000/120 000.

- Carac-Géta/5-6.

n	d	IC	D	s
12	3	4	3,44	0,58

N : 15 000/30 000/60 000/90 000.

- Carac-Géta/7.

n	d	IC	D	s
1	1	1	-	-

N : 5 000/10 000/20 000/30 000.

- Carac-Géta/8.

n	d	IC	D	s
1	1	1	-	-

N : 5 000/10 000/20 000/30 000.

- Carac-Géta/9.

n	d	IC	D	s
1	1	1	-	-

N : 5 000/10 000/20 000/30 000.

- Carac-Géta/10-14.

n	d	IC	D	s
32	7	4,42	7,91	0,71

N : 40 000/80 000/160 000/240 000.

- Carac-Géta/15.

n	d	IC	D	s
2	1	2	1,62	2,06

N : 10 000/20 000/40 000/60 000.

- Carac-Géta/16-25.

n	d	IC	D	s
28	12	2,33	16,95	2,58

N : 85 000/170 000/340 000/510 000.

- Carac-Géta/26-27.

n	d	IC	D	s
6	2	3	2,54	0,80

N : 15 000/30 000/60 000/90 000.

- Carac-Géta/28-31.

n	d	IC	D	s
18	5	3,6	5,98	0,86

N : 30 000/60 000/120 000/180 000.

- Carac-Géta/32.

n	d	IC	D	s
1	1	1	-	-

N : 5 000/10 000/20 000/30 000.

- Carac-Géta/33.

n	d	IC	D	s
25	9	2,77	11,75	1,67

N : 60 000/120 000/240 000/360 000.

- Géta/1.

n	d	IC	D	s
9	1	9	0,92	0,11

N : 5 000/10 000/20 000/30 000.

- SevA/1.

n	d	IC	D	s
20	3	6,66	3,08	0,28

N : 15 000/30 000/60 000/90 000.

- Sev-Mam/1.

n	d	IC	D	s
3	1	3	1,22	0,67

N : 5 000/10 000/20 000/30 000.

Au vu des résultats des différents tableaux ci-dessus, on remarque que l'atelier stratonicéen a émis près de 185 coins originels de droit avec portrait impérial sur la période 193-235 p.C.[670]. Ce nombre important peut être considéré comme un critère de comparaison avec d'autres ateliers. Ainsi, en prenant comme exemple les établissements monétaires de la basse-vallée de l'Harpasos ou d'Amaseia, nous voyons que les premiers ont émis près de 138 coins originels avec portrait impérial durant l'Empire alors que l'atelier d'Amaseia a produit 177 coins originels sous le principat[671]. Stratonicée a donc frappé plus de coins originels en 42 ans que ces autres établissements sur une période de 3 siècles.

[670] Comme pour la période précédente, plusieurs résultats aberrants n'ont pas été pris en compte dans le calcul du nombre originel de coins. Dans ces cas précis, nous avons pris en compte d et non D. Néanmoins, dans la plupart des cas, la marge d'erreur est infime et se situe en dessous de 1.

[671] Pour la production des cités de la basse-vallée de l'Harpasos (Delrieux 2008, p. 145), le nombre total de coins originel, avec ou sans portrait impérial est de 206 pour tout l'Empire. Ce chiffre est ramené à 138 pour les seules émissions avec portrait impérial. Pour Amaseia (Dalaison 2008, p. 41), le nombre de coins originels pour la période sévérienne est de 92.

En ce qui concerne la valeur d'émission des monnaies sévériennes avec portrait impérial, et si l'on se réfère aux mêmes modes de calculs que sous les deux premiers siècles p.C., nous voyons que la production entre 193 et 235 p.C. atteint 3 700 000 monnaies. Ces dernières se répartissent en 620 000 *tétrassaria*, 2 520 000 *triassaria*, 360 000 *diassaria*, 120 000 *assaria* et demi et 80 000 *assaria*. En ramenant toute cette production en *assarion*, cela fait 11 020 000 *assaria* soit près de 688 750 deniers. La valeur des monnaies avec portrait impérial produites par Stratonicée sous les Sévères aurait donc pu payer 1 147 légionnaires. Ce chiffre très supérieur aux autres ateliers prouve la vitalité de l'établissement stratonicéen en Carie et dans la province d'Asie et marque également l'apogée de l'atelier dont la production cessa progressivement jusqu'au principat de Valérien.

Au côté de ces frappes avec portrait impérial, il existe également un monnayage sans portrait impérial qui a été émis durant toute la période d'activité de l'établissement monétaire. Ce dernier, pour plus de praticité, a été placé à la fin du catalogue. Pour les données métrologiques, nous avons jugé opportun de mettre ce monnayage avec celui émis lors de l'Anarchie Militaire.

III. l'Anarchie Militaire et le monnayage sans portrait impérial.

a. Métrologie des émissions.

Anarchie Militaire :

- Gord/1- Phil-Octa/1.

Eventail modulaire	41-44mm (3)
Module moyen	42 mm
Eventail pondéral	20,18-25,38g (3)
Moyenne arithmétique	22,43g
Intervalle de variation	5,2g
Milieu	22,78g
Variance	4,75g
Ecart-type	2,18
Intervalle de confiance	4,36
Coefficient de variation	9,72%
Indice charactéroscopique	1,5

- Val/1.

Eventail modulaire	20-22 mm (5)
Module moyen	21mm
Eventail pondéral	3,71-4,31g (5)
Moyenne arithmétique	3,99g
Intervalle de variation	0,6g
Milieu	4,01g
Variance	0,06g
Ecart-type	0,24g
Intervalle de confiance	0,48
Coefficient de variation	6,04%
Indice charactéroscopique	5

Sans portrait impérial :

- SP/1-9.

Eventail modulaire	14-18mm (21)
Module moyen	15mm
Eventail pondéral	1-1,91g (35)
Moyenne arithmétique	1,43g
Intervalle de variation	0,91g
Milieu	1,45g
Variance	0,03g
Ecart-type	0,19g
Intervalle de confiance	0,37g
Coefficient de variation	12,95%
Indice charactéroscopique	2,11

- SP/10.

Eventail modulaire	14-15mm (2)
Module moyen	14 mm
Eventail pondéral	1.08-1.14g (2)
Moyenne arithmétique	1,06g

Intervalle de variation	0,06g
Milieu	1,11g
Variance	0
Ecart-type	0,01
Intervalle de confiance	0,03
Coefficient de variation	1,42%
Indice charactéroscopique	1

- SP/11-17.

Eventail modulaire	19-25 mm (34)
Module moyen	22 mm
Eventail pondéral	4,51-12,92(39)
Moyenne arithmétique	6,71g
Intervalle de variation	8,41g
Milieu	8,71g
Variance	6,43
Ecart-type	2,54
Intervalle de confiance	5,07
Coefficient de variation	37,80%
Indice charactéroscopique	2,08 (42)

- SP/18-22.

Eventail modulaire	16-20 mm (20)
Module moyen	18mm
Eventail pondéral	2,45-5,58g (21)
Moyenne arithmétique	4,07g
Intervalle de variation	3,13g
Milieu	4,01g
Variance	8,77
Ecart-type	2,96
Intervalle de confiance	5,92
Coefficient de variation	72,67%
Indice charactéroscopique	3,5 (21)

- SP/23-26.

Eventail modulaire	17-23 mm (19)
Module moyen	20 mm
Eventail pondéral	2,12-8,49 g (20)
Moyenne arithmétique	5,28g
Intervalle de variation	6,37g
Milieu	5,30g
Variance	3,07
Ecart-type	1,75
Intervalle de confiance	3,51
Coefficient de variation	33,22%
Indice charactéroscopique	2,85 (20)

- SP/27.

Eventail modulaire	19-22 mm (10)
Module moyen	20 mm
Eventail pondéral	4,36-8,1 g (13)
Moyenne arithmétique	5,57g
Intervalle de variation	3,74g
Milieu	6,23g
Variance	0,88
Ecart-type	0,94
Intervalle de confiance	1,88
Coefficient de variation	16,85%
Indice charactéroscopique	13 (13)

- SP/28-29.

Eventail modulaire	22-24 mm (8)
Module moyen	23 mm
Eventail pondéral	6,93-7,49 g (9)
Moyenne arithmétique	7,21g
Intervalle de variation	0,56g
Milieu	7,21g

Variance	0,03
Ecart-type	0,16
Intervalle de confiance	0,32
Coefficient de variation	2,20%
Indice charactéroscopique	3

- SP/30-31.

Eventail modulaire	15-17mm (18)
Module moyen	16 mm
Eventail pondéral	2,02-6,48 g (20)
Moyenne arithmétique	2,66g
Intervalle de variation	4,46g
Milieu	4,25g
Variance	0,85
Ecart-type	0,92
Intervalle de confiance	1,84
Coefficient de variation	34,56%
Indice charactéroscopique	4 (20)

- SP/32-33.

Eventail modulaire	13-15 mm (5)
Module moyen	15 mm
Eventail pondéral	1,71-2,15 g (5)
Moyenne arithmétique	1,85g
Intervalle de variation	0,44g
Milieu	1,93g
Variance	0,03
Ecart-type	0,16
Intervalle de confiance	0,32
Coefficient de variation	8,85%
Indice charactéroscopique	2,5

- SP/34.

Eventail modulaire	14-15 mm (4)
Module moyen	15 mm
Eventail pondéral	2,37-4,17 g (4)
Moyenne arithmétique	3,22g
Intervalle de variation	1,8g
Milieu	3,27g
Variance	0,45
Ecart-type	0,67
Intervalle de confiance	1,34
Coefficient de variation	20,77%
Indice charactéroscopique	4

- SP/35.

Eventail modulaire	21-22mm (2)
Module moyen	21,5 mm
Eventail pondéral	5,88-6,35 (2)
Moyenne arithmétique	6,12g
Intervalle de variation	0,47g
Milieu	6,11g
Variance	0,06
Ecart-type	0,23
Intervalle de confiance	0,47
Coefficient de variation	3,84%
Indice charactéroscopique	2

Au vu des résultats, nous pouvons de manière synthétique regrouper les moyennes modulaires (mm) et arithmétiques (g) comme suit[672] :

[672] Les séries Carac/2 et Carac-Géta/8-9, 32 ne sont pas incorporées au tableau car certains éléments comme le module ou le poids sont manquants.

Série	mm	g	mm	g
Gord/1- Phil-Octa/1			42	22,43
Val/1	21	3,99		

Fig.6. Bilan métrologique des émissions provinciales avec portrait impérial durant l'Anarchie Militaire.

Série	mm	g	mm	g	mm	g	mm	g
SP/1-9	**15**	**1,43**						
SP/10	**14**	**1,06**						
SP/11-17							22	6,71
SP/18-22			18	4,07				
SP/23-26					20	5,28		
SP/27					20	5,57		
SP/28-29							23	7,21
SP/30-31	16	2,66						
SP/32-33	15	1,85						
SP/34	15	3,22						
SP/35							22	6,12

Fig.7. Bilan métrologique des émissions provinciales sans portrait impérial des Ier-IIIe siècles p.C.

Les différents tableaux mettent en évidence que les monnaies avec portrait impérial émises durant l'Anarchie Militaire s'inscrivent dans la continuité du monnayage sévérien. En effet, ces dernières utilisent toujours un grand module de ± 42 mm avec un poids moyen de 22,43g pour les séries Gord/1- Phil-Octa/1 et un module de ± 21 mm et un poids de 3,99g pour Val/1[673]. Le monnayage sans portrait impérial est composé quant à lui d'exemplaires en bronze mais également, comme pour les périodes julio-claudienne et antonine, de monnaies d'argent. Ces dernières, au nombre de 10 séries, utilisent un seul module, celui de ± 15 mm, mais avec des poids différents suivant les époques. Ainsi, sous les Julio-claudiens, les exemplaires pèsent 1,43g alors que sous les Antonins, le poids n'est plus que de 1,06g[674]. Comme pour le monnayage d'argent avec portrait impérial, cette diminution de 25,87% s'inscrit dans un contexte de dépréciation générale et ne concerne pas seulement Stratonicée. Pour le monnayage en bronze, l'atelier monétaire stratonicéen a utilisé 4 modules (± 15 mm, ± 18 mm, ± 20 mm et ± 23 mm) avec des poids moyens variant de 1,85g pour le plus petit module à 7,21g pour le plus grand.

En tenant compte des données issues des tableaux et en les comparant avec les informations tirées des autres périodes, nous pouvons tenter d'émettre des hypothèses

[673] Les dernières séries monétaires émises sous Sévère Alexandre avaient un module de ± 37 mm et un poids de 30,20 g pour SevA/1 et un module de ± 21 mm et un poids de 4,22g pour la série Sev-Mam/1.

[674] Cf. pour les Julio-claudiens (SP/1-9), pour les Antonins (SP/10).

concernant les dénominations utilisées par Stratonicée. Ainsi, en se basant sur les émissions monétaires émises sous Sévère Alexandre, et plus généralement entre 193 et 235 p.C., nous pouvons émettre l'hypothèse que les monnaies frappées sous Gordien III et Philippe Ier puissent correspondre à des *tétrassaria* pour le module de ± 42 mm et à des *assaria* pour le module de ± 21 mm. En effet, sous le dernier des Sévères, la série Sev-Mam/1 qui correspondait à des *assaria* avait un module et un poids quasi-similaires à Val/1 alors que la série SevA/1 qui semblait être des *tétrassaria* avait un module et un poids plus petits que les séries émises entre 238-239 p.c.[675].

Pour ce qui est des monnaies provinciales sans portrait impérial en argent et en dépit de la dépréciation ayant eu cours aux Ier-IIe siècles p.C., on peut penser, à la suite d'Andrews Meadows, que les deux monnayages renvoient à une seule et même dénomination qui est la drachme[676]. En effet, en comparant les poids des différents exemplaires avec les monnaies d'argent avec portrait impérial, on se rend compte que ceux-ci vont du simple au quadruple, ce qui nous laisse à penser que les plus lourdes ont été les multiples des plus légères[677]. S'agissant du monnayage en bronze, lorsque l'on compare les 4 modules sans portrait impérial avec les autres issus des deux premiers siècles de notre ère ou émis sous les Sévères, nous remarquons des similitudes entre certains exemplaires[678].

Ainsi, les frappes de modules ± 23 mm peuvent, comme sous les Sévères, correspondre à des *assaria et demi*. Cette dénomination se rencontre sur des monnaies à l'effigie de Caracalla et de Géta avec des caractéristiques métrologiques quasi-identiques[679]. De plus, un exemplaire provenant de Bargasa a été classé comme *Assarion et demi* avec un module plus important mais avec un poids plus léger[680]. Concernant les monnaies de ± 20 mm, celles-ci doivent être considérées comme des *assaria*. En effet, toujours sous les Sévères, plusieurs exemplaires de

---

[675] Cette hypothèse semble également confirmée par les différents monnayages frappés sous le principat de Septime Sévère pour lesquels, les *tétrassaria* avaient des modules compris entre ± 33 mm et ± 40 mm et des poids allant de 20,24 g à 32g. Cf . infra partie II.

[676] Meadows 2005, p. 96-98.

[677] Le poids anormalement élevé de certaines monnaies tient certainement au fait que le flan est disproportionné par rapport aux coins utilisés et ne doit pas être pris en compte pour la recherche de dénomination, cette situation étant très courante et liée au partage du métal *al marco*, Cf. Naster 1975, p. 67-68 ; Delrieux 2008, p. 100, n.12 ; Lemercier 2021, p. 151.

[678] Pour rappel, pour son monnayage de bronze, Stratonicée a émis aux deux premiers siècles de l'Empire 3 modules (± 26 mm, ± 31 mm, ± 36 mm) et, sous les Sévères, 6 modules (± 21 mm, ± 23 mm, ± 29 mm, ± 33 mm, ± 36 mm, ± 39 mm).

[679] Carac/1, Géta/1.

[680] La monnaie BP/32 correspond à un module de ± 24 mm pour un poids de 4,88g. F. Delrieux la classe comme *Assarion et demi*. Cf. Delrieux 2008, p. 99-103.

±21mm avec un poids de 4,22g ont été rangés dans cette catégorie. Cette terminologie fait également écho aux exemplaires BP/27-28 de Bargasa qui ont été classés comme *assarion* avec une taille identique[681].

Les deux derniers modules, ± 15 mm et ± 18 mm, sont un peu plus problématiques car ils sont à notre connaissance inconnus du monnayage avec portrait impérial. Néanmoins, en les comparant avec d'autres ateliers voisins, nous pouvons essayer de déterminer leurs dénominations. En ce qui concerne le plus petit module, au vu des poids compris entre 1,85g et 3,22g, nous pouvons penser qu'il puisse faire référence à des *hemiassaria*. Cette hypothèse est confirmée par plusieurs exemplaires provenant des ateliers d'Harpasa, de Néapolis ou d'Orthosia qui ont les mêmes caractéristiques que les monnaies stratonicéennes et qui sont classés comme des *hemiassaria*[682]. Enfin, la dénomination du module ± 18 mm est plus incertaine. En effet, certains exemplaires émis à Bargasa (BP/26) semblent, pour un module identique et un poids de 3,44g, correspondre aux hemissaria alors qu'à Orthosia, le module ± 18 mm avec un poids de 6g des séries OP/23-25 est classé parmi les *assaria*[683]. Dès lors, il semble intéressant, au vu du poids des exemplaires de Stratonicée, de ne pas les classer en hemiassaria mais plus en *assaria* qui seraient plus petits et plus légers que ceux utilisés sous les Sévères.

	Hemiassarion	Assarion	Diassarion	Triassarion	Tetrassarion
Gord/1- Phil-Octa/1					X
Val/1		X			

Fig.8. Tableau des dénominations supposées des émissions provinciales avec portrait impérial sous l'Anarchie Militaire.

	Hémidrachme	Drachme	Didrachme	Tétradrachme
SP/1-9		X		
SP/10		X		

Fig.9. Tableau des dénominations supposées des émissions provinciales d'argent sans portrait impérial.

[681] Ibid.

[682] Pour Harpasa, la série HP/31 a un module de ± 15 mm et un poids de 3,02g, cf. Delrieux 2008, p. 109-111 ; pour Néapolis, la série NP/28 est à ± 15 mm avec un poids de 2,23g, cf. Delrieux 2008, p. 118-120 ; pour Orthosia, les séries OP/23-25 ont des modules de ± 15 mm pour un poids moyen de 3,32g, cf. Delrieux 2008, p. 127-130.

[683] Pour Bargasa, cf. Delrieux 2008, p. 103. Pour Orthosia, cf. Delrieux 2008, p. 130.

	Hemiassarion	Assarion	Assarion et demi	Diassarion	Triassarion	Tetrassarion
SP/11-17			X			
SP/18-22		X				
SP/23-26		X				
SP/27		X				
SP/28-29			X			
SP/30-31	X					
SP/32-33	X					
SP/34	X					
SP/35			X			

Fig.10. Tableau des dénominations supposées des émissions provinciales sans portrait impérial.

b. Organisation des émissions sous l'Anarchie Militaire et sans portrait impérial.

- Anarchie militaire :

D114 ——— R176 (Gord/1) (2) (Phil-Octa/1) (1)
D115 ———

- monnayage en argent sans portrait impérial :

D116 ——— R177 (Val/1) (5)
D117 ——— R178 (SP/1) (1)
D118 ——— R179 (SP/2) (1)
D119 ——— R180 (SP/3) (4)
D120 ——— R181 (SP/4) (2)
R182 (SP/4) (1)
D121 ——— R183 (SP/5) (3)
D122 ——— R184 (SP/6) (1)
D123 ——— R185 (SP/7) (1)
R186 (SP/7) (1)
R187 (SP/7) (1)
D124 ——— R188 (SP/7) (1)
D125 ——— R189 (SP/8) (1)
R190 (SP/8) (1)
R191 (SP/8) (1)
R192 (SP/8) (1)
R193 (SP/8) (1)

D126 ——— R194 (SP/9) (10)

D127 ——— R195(SP/9) (3)

D128 ——— R196 (SP/10) (1)

D128 ——— R197 (SP/10) (1)

- monnayage de bronze sans portrait impérial :

D129 ——— R198 (SP/11) (4)

D130 ——— R199 (SP/12) (5)

D130 ——— R200 (SP/12) (3)

D131 ——— R201 (SP/12) (2)

D132 ——— R202 (SP/12) (4)

D133 ——— R203 (SP/13) (3)

D134 ——— R204 (SP/14) (1)

D135 ——— R205 (SP/14) (3)

D136 ——— R206 (SP/15) (5)

D137 ——— R207 (SP/15) (1)

D137 ——— R208 (SP/15) (5)

D138 ——— R209 (SP/16) (3)

D139 ——— R210 (SP/17) (1)

D140 ——— R211 (SP/17) (1)

D141 ——— R212 (SP/17) (1)

D142 ——— R213 (SP/18) (6)

D143 ——— R214 (SP/19) (4)

D144 ——— R215 (SP/20) (4)

D144 ——— R216 (SP/20) (1)

D145 ——— R217 (SP/21) (1)

D146 ——— R218 (SP/22) (1)

D147 ——— R219 (SP/23) (4)

D148 ——— R220 (SP/24) (2)

D149 ——— R221 (SP/24) (1)

D150 ——— R222 (SP/24) (1)

D151 ——— R223 (SP/25) (1)

D152 ——— R224 (SP/25) (7)

D153 ——— R225 (SP/26) (1)

D154 ——— R226 (SP/27) (15)
D155 ——— R227 (SP/28) (1)
D156 ——— R228 (SP/29) (2)
D157 ——— R229 (SP/29) (5)
D158 ——— R230 (SP/30) (12)
D159 ——— R231 (SP/30) (3)
D159 ——— R232 (SP/30) (2)
D159 ——— R233 (SP/30) (3)
D160 ——— R234 (SP/31) (1)
D161 ——— R235 (SP/32) (4)
D162 ——— R236 (SP/33) (1)
D163 ——— R237 (SP/34) (4)
D164 ——— R238 (SP/35) (2)
D165 ——— R239 (SP/36) (2)

Le *stemma* issu du monnayage provincial sans portrait impérial atteste de plusieurs liaisons de coins. Ainsi, 8 droits sont concernés pour 21 types de revers. Sous l'Anarchie militaire, un type de droit (R176) fut utilisé avec deux types de droit (D114-115).

c. Volume des émissions sévériennes sans portrait impérial.

- Gord/1- Phil-Octa/1.

n	d	IC	D	s
4	2	1,5	3,24	1,94

N : 16 200/32 400/64 800/97 200

- Val/1.

n	d	IC	D	s
5	1	5	1,02	0,03

N : 5 100/10 200/20 400/30 600

- SP/1-9.

n	d	IC	D	s
34	18	2,11	28,90	4,70

N : 144 500/289 000/578 000/867 000

- SP/10.

n	d	IC	D	s
2	2	1	18,51	79,63

N : 92 550/185 100/370 200/555 300

- SP/11-17.

n	d	IC	D	s
42	15	2,08	19,53	2,10

N : 97 650/195 300/390 600/585 900

- SP/18-22.

n	d	IC	D	s
21	6	3,5	7,24	0,97

N : 36 200/72 400/144 800217 200

- SP/23-26.

n	d	IC	D	s
20	7	2,85	9,04	1,43

N : 45 200/90 400/180 800/271 200

- SP/27.

n	d	IC	D	s
13	1	13	0,89	0,06

N : 4 450/8 900/17 800/26 700

- SP/28-29.

n	d	IC	D	s
9	3	3	3,82	0,93

N : 19 100/38 200/76 400/114 600

- SP/30-31.

n	d	IC	D	s
20	5	4	5,82	0,73

N : 29 100/58 200/116 400/174 600

- SP/32-33.

n	d	IC	D	s
5	2	2,5	2,78	1,15

N : 13 900/27 800/55 600/83 400

- SP/34.

n	d	IC	D	s
4	1	4	1,09	0,37

N : 5 450/10 900/21 800/32 700

- SP/35.

n	d	IC	D	s
2	1	2	1,62	2,06

N : 8 100/16 200/32 400/48 600

Au vu des résultats ci-dessus, on remarque que Stratonicée a émis près de 4 coins originels sous l'Anarchie Militaire et 72 coins originels pour le monnayage sans portrait impérial[684]. En ce qui concerne le volume d'émission, cela représente 80 000 monnaies pour la période de l'Anarchie Militaire et 1 440 000 exemplaires pour le monnayage sans portrait impérial. Pour la période de 235 à 249 p.C., ces dernières se répartissent en 60 000 *tétrassaria* et 20 000 *assaria*, soit un total de 16 250 deniers[685]. Pour les frappes sans portrait impérial, la production se répartit de la façon suivante : pour le monnayage d'argent, 400 000 drachmes et pour le monnayage de bronze 460 000 d'assaria et demi, 340 000 assaria et 240 000 hemiassaria[686]. Le total atteint donc près de 271 875 deniers, soit la solde de 453 légionnaires.

[684] Comme pour les périodes précédentes, lorsque la marge d'erreur est trop importante, D est remplacé par d. Cette problématique concerne surtout le monnayage d'argent sans portrait impérial et plus précisément les séries SP/1-9 qui ont une marge d'erreur de 4,70 et la SP/10 dont la marge atteint 79,63 !

[685] En reprenant les calculs des autres périodes, nous arrivons à une production totale sous l'Anarchie Militaire représentant 260 000 *assaria*. Cela représente la solde d'environ 27 légionnaires. Ce nombre est anecdotique et ne permet pas la comparaison avec d'autres ateliers monétaires.

[686] La production en argent représente 200 000 deniers alors que la production de bronze seulement 71 875 deniers.

Bilan métrologique général.

Plusieurs caractéristiques ressortent du bilan métrologique. La première, c'est l'importance et la taille de l'atelier monétaire stratonicéen. Durant toute sa période d'activité, l'établissement a émis près de 287 coins originels de droit pour un total de 5 740 000 monnaies. Ce nombre important représentait 1 210 000 deniers. Ainsi, les émissions à Stratonicée auraient pu payer la solde annuelle de 2 513 légionnaires. On constate que la valeur produite par la cité carienne représente 3,8 fois celle émise par les ateliers de la basse vallée de l'Harpasos et 2 fois celle d'Amaseia du Pont[687]. Cette estimation de la production civique reflète le dynamisme de l'économie locale et atteste que le monnayage stratonicéen répondait parfaitement aux besoins en numéraire de la cité en utilisant un système monétaire hiérarchisé. Cette dernière caractéristique est importante tant l'organisation qui en ressort est complexe. Il apparaît qu'à Stratonicée toutes les monnaies sans portrait impérial, y compris celles en argent, étaient les fractions des frappes à l'effigie des princes.

Pour ce qui est du monnayage de bronze, celui-ci ne débute que sous le principat de Titus avec l'émission de *triassaria*[688]. Puis, progressivement, avec l'apparition de grands bronzes (*tétrassaria*) sous Antonin le Pieux[689]. Cette dernière dénomination, qui devient d'ailleurs la norme sous les Sévères, fut complétée par la production d'*assaria* et d'*assaria* et demi[690]. Concernant les bronzes sans portrait impérial, ces derniers se composent exclusivement d'*hemiassarion*, d'*assarion* et d'*assarion* et demi. Il est à noter qu'à notre connaissance, la cité n'utilise à aucune période, le *diassarion*.

La dernière caractéristique qui ressort de l'étude métrologique est le recours important mais également tardif au bimétallisme. Bien que la production d'exemplaires d'argent se soit étalée sur les deux premiers siècles de notre ère, c'est véritablement au début de l'Empire que ce genre de frappes fut le plus employé par l'atelier stratonicéen[691]. Cela est d'autant plus remarquable que, sous les julio-claudiens, la cité semble n'avoir émis que des monnaies d'argent. Il est quasi-impossible que les Stratonicéens de l'époque n'aient pas utilisé des

[687] F. Delrieux (Delrieux 2008, p. 146) estime la valeur d'émission des cités de la basse vallée de l'Harpasos à l'équivalent de ± 653 / ± 161 légionnaires. En ce qui concerne Amaseia du Pont, J. Dalaison (Dalaison 2008, p. 42) estime quant à elle la production à 745 000 deniers soit la solde annuelle de 1200 légionnaires.

[688] Titus/1.

[689] Ant-M.Ant/1.

[690] Sur toutes les séries, avec portrait impérial, produites entre 193-235 p.C., seule Carac/1 (*assarion* et demi), Géta/1 (*assarion* et demi) et SevA/1 (*assarion*) ne sont pas des *tétrassaria*.

[691] La cité frappa près de 485 400 monnaies d'argent sous les Julio-Claudiens contre seulement 60 000 sous les Antonins. Ce chiffre est obtenu avec le nombre de coins originels émis par l'atelier monétaire.

pièces en bronze. Dès lors, il se peut que l'atelier monétaire ait continué d'utiliser les exemplaires produits sous la période hellénistique. En effet, d'après Andrews Meadows, certaines monnaies de bronze peuvent être datées du milieu du Ier siècle a.C.[692]. Il se peut également que la cité ait utilisé des exemplaires provenant du monnayage impérial. Enfin, le monnayage d'argent atteste d'une dépréciation des monnaies entre le Ier siècle et le IIe siècle p.C. Cette diminution a été moins importante pour les monnaies à l'effigie des princes, les didrachmes ne perdant que 11,72% de leurs poids entre les Julio-claudiens et les Antonins, alors que les drachmes ont diminué quant à elles de 25,87%[693].

Chapitre 4 — Circulation monétaire et rôle des monnaies provinciales romaines.

La monnaie est un instrument d'échange qui circule largement dans l'Antiquité, si bien qu'Aristote, dans ses livres *Politique*[694] et *Éthique à Nicomaque*[695], la voit même comme un auxiliaire de l'échange. Pour Joseph Moreau[696], les frappes doivent être considérées comme des réponses permettant d'augmenter la sphère d'influence de la cité émettrice. Dans ce raisonnement, la circulation des frappes devient un outil capable de déterminer l'impact de l'atelier monétaire dans une zone donnée. Malgré cette importance, les numismates ont longtemps négligé l'étude de la circulation monétaire, ces derniers préférant se concentrer sur la collecte, les liaisons de coins et le nombre de monnaies frappées[697]. Il faut dire que cette question repose sur l'étude de sources, épigraphiques ou monétaires, qui sont très parcellaires[698].

---

[692] Pour A. Meadows (Meadows 2005, p. 113-116), la typographie de la légende du groupe C corrobore une production au milieu du Ier siècle a.C.

[693] Pour rappel, le poids moyen des didrachmes sous les Julio-claudiens était de 3,07g alors qu'il n'était plus sous Antonin le Pieux que de 2,71g. Cf. Aug/1 ; Aug-Tib/1-2 et Ant/1-2. Pour les drachmes, le poids moyen passa de 1,43g à 1,06g. Cf. SP/1-9 ; SP/10.

[694] Aristote, *Politique*, 1. III, 1257a, 14.

[695] Aristote, *Ethique à Nicomaque*, V, 5.

[696] Moreau 1969, p. 349-350.

[697] Labarre 2014, p. 318.

[698] Picard 2007, p. 113.

Alors que les textes définissent plus aisément les politiques monétaires et leurs enjeux, les exemplaires issus des fouilles ou des trésors sont plus difficilement compréhensibles. En effet, les monnaies antiques n'ont pas été émises pour être amassées[699], mais bien pour circuler entre les individus d'une même cité ou d'une même communauté. D'ailleurs, comme le souligne Olivier Picard[700], « Il serait illusoire de croire qu'une carte des trésors nous renseignerait sur la géographie des échanges ». Ces trésors oubliés déforment la réalité monétaire car certains secteurs ont eu une activité archéologique soutenue alors que d'autres n'ont pas été fouillés avec la même minutie. Il faut donc rester très prudent quant à l'utilisation de ce genre d'informations[701]. Concernant Stratonicée, bien que la cité ait été à l'écart des grandes routes commerciales d'Asie[702], certaines de ses monnaies ont circulé dans toute l'Anatolie, et ce dès la période hellénistique[703].

I. Les exemplaires stratonicéens découverts en dehors de la cité.

Même si les monnaies stratonicéennes découvertes hors des murs de la cité sont peu nombreuses[704] (Fig.1), nous pouvons les rapprocher d'exemplaires provenant d'autres collections et dont les origines nous sont connues comme par exemple, le fonds Louis Robert[705]. Ces différentes frappes peuvent alors servir de point de départ pour comprendre la circulation du monnayage de la cité carienne.

Lieux de découverte	Aphrodisias	Sinuri	Zilé	Rhodes
Nombre d'exemplaires	1	5	1	1

Fig.1. Monnaies stratonicéennes trouvées hors du territoire de la cité.

[699] Certains citoyens se vantaient d'avoir amassé de grandes quantités de monnaies. Cf. Hérodote, VII, 28 (Pythios de Sardes) ; Xénophon, *Helléniques*, III, 2, 27 (Xénias d'Elis) ; Picard 2007, p. 114, n° 17.

[700] En effet, ces trouvailles ne sont que des agrégats de monnaies cachés par leurs propriétaires et qui n'ont jamais été récupérés. Cf. Picard 2007, p. 113-114.

[701] Papaefthymiou 2012, p. 444.

[702] Frija 2018, p. 127.

[703] On peut citer les trésors découverts à Physcos (Carie) *IGCH* 1355 et à Pisye (Carie) *IGCH* 1357.

[704] Une monnaie fut découverte à Aphrodisias (MacDonald 1976, p. 11), cinq à Sinuri (Robert 1945, p. 29), une provient d'un trésor de Zilé et est conservée au musée de Tokat (Amandry, Rémy & Özcan 1994, p. 124) et une dernière est conservée au musée de Rhodes.

[705] Le fond a été dépouillé par F. Delrieux (Delrieux 2011). 21 monnaies provinciales stratonicéennes sont exploitables.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, sur les 8 monnaies découvertes en dehors de la cités, cinq provenaient du sanctuaire de Sinuri avec d'autres pièces que Louis Robert qualifie de « peu nombreuses » et de « très usées »[706]. Malgré le mauvais état de ces exemplaires, Louis Robert a reconnu, grâce aux modules, des grands bronzes stratonicéens. Sur les cinq monnaies, une seule est complètement effacée et ne peut être analysée. Les quatre autres présentent au droit deux bustes affrontés, sans que l'on connaisse l'identité des princes figurés. Pour ce qui est du revers, deux monnaies étaient à l'effigie de Zeus *Panamaros*, une représentait une *Niké* et la dernière était à l'effigie d'Hécate[707]. Ces dernières n'ont pas été cataloguées car nous n'avons pas eu accès aux différentes données métrologiques et photographiques.

Concernant l'exemplaire découverts à Aphrodisias[708], ce dernier figure au droit les bustes affrontés de Septime Sévère lauré, portant une cuirasse et le *paludamentum*, et de Julia Domna drapée, et au revers Hécate. Cette pièce se rapproche des séries Sept-Dom/1-2 de notre catalogue. Une autre monnaie retrouvée sur le site de Zilé et conservée au musée de Tokat représente au droit Zeus trônant et au revers Tychè. Cette frappe est identifiable grâce à la mention CTPATONIKЄΩN écrite au droit. Elle fait partie de la série SP/31 de notre catalogue. Enfin, le dernier exemplaire conservé au Musée de Rhodes nous pose problème car nous n'y avons pas eu accès et nous devons nous reposer sur la seule analyse de Constantina Katsari[709], qui dit avoir catalogué les monnaies du Musée de Rhodes et avoir découvert une monnaie provinciale stratonicéenne sans fournir ni représentation ni information métrologique[710]. Devant le peu de monnaies stratonicéennes présentes en dehors de la cité, nous devons nous tourner vers d'autres sources comme le Fond Louis Robert.

Lieux d'acquisition	Milas (Mylasa)	Yatağan	Izmir (Smyrne)	Istanbul
Nombre d'exemplaires.	13	1	5	2

Fig.2. Monnaies stratonicéennes issues du Fonds Louis Robert.

[706] Robert 1945, p. 29.

[707] Pour les images, Louis Robert (Robert 1945, p. 29, n.5) cite la planche XXIV du *BMC, Caria*.

[708] MacDonald 1976, p. 11, n° 370

[709] Katsari 2011, p. 227, n° 103.

[710] Nous ne savons pas si cet exemplaire a été découvert à Rhodes lors de fouilles ou s'il a été incorporé dans le fond du musée après un achat.

Beaucoup des exemplaires issus du Fond Louis Robert[711] (fig.2.) proviennent de localités voisines de Stratonicée. Nous pouvons donc supposer que ces derniers ont été découverts dans ces différents lieux, ou dans des endroits proches[712]. A l'inverse, les monnaies acquises à Izmir et à Istanbul, sont potentiellement des monnaies dont l'origine s'est perdue. En effet, Izmir était très réputé pour son marché aux antiquités[713] alors qu'il existait à Istanbul un commerce issu de fouilles réalisées en Anatolie. Ces dernières ne sont donc pas exploitables car leurs provenances sont douteuses.

En ne se référant qu'aux exemplaires dont l'origine nous est connue avec certitude[714], nous voyons que les monnaies stratonicéennes se retrouvent aussi bien dans des cités de la province d'Asie que dans celles de régions limitrophes voire éloignées[715]. Ce phénomène très connu, qui n'est pas spécifique à Stratonicée, a été étudié par Constantina Katsari[716], pour qui la circulation monétaire peut être classée en trois zones distinctes. La première concerne la zone intraprovinciale, c'est-à-dire la province d'origine de la cité. C'est dans cette dernière que la circulation et les échanges sont les plus nombreux. Viennent ensuite la zone composée des provinces limitrophes, puis la dernière zone comprenant les provinces éloignées non-limitrophes.

Ainsi, plus on s'éloigne de la cité émettrice, moins les monnaies de celle-ci ont une chance d'être utilisées dans les échanges. Le fait que chaque cité ait décidé de frapper son propre monnayage, a conduit à la création de bassins de circulation des monnaies dans chaque province. En pratique, le périmètre réel d'utilisation des monnaies[717] se limite à une zone comprise entre quelques dizaines de kilomètres, voire pour certains exemplaires dans des métaux précieux, à quelques centaines de kilomètres tout au plus. Les monnaies découvertes

[711] Cf. pour les exemplaires de Milas (Delrieux 2011, n° 630, n° 632-633, n° 635-640, n° 643-646, n° 648-650), pour ceux d'Izmir (Delrieux 2011, n° 628, n° 629, n° 631, n° 641-642), pour ceux d'Istanbul (Delrieux 2011, n° 637, n° 647), pour celui de Yatağan (Delrieux 2011, n° 651).

[712] Cette théorie semble fonctionner pour les monnaies provenant de Milas ou de Yatağan.

[713] Robert 1945, p. 29.

[714] En plus des monnaies trouvées à Sinuri, Aphrodisias, Zilé et Rhodes, nous incorporons les exemplaires du Fond Louis Robert acquis à Milas et Yatağan.

[715] 19 monnaies ont été trouvées en Carie, une monnaie est conservée à Rhodes et une provient d'un trésor inventé à Zilé.

[716] Katsari 2011, p. 227.

[717] Les monnaies provenant des grandes cités commerciales ou religieuses avaient une plus grande zone de circulation. Ce fut le cas pour les monnaies d'Ephèse ou de Pergame.

dans des provinces très éloignées restent donc exceptionnelles[718]. Ainsi, pour Stratonicée, un seul exemplaire, celui de Zilé, fut découvert dans une province éloignée non limitrophe, les autres ayant été trouvés ou acquis majoritairement dans la zone intraprovinciale.

La totalité des exemplaires trouvés ou achetés hors de Stratonicée, est exclusivement en bronze avec des modules variant de 18 mm à 39 mm et des poids allant de 2.12 g à 35.16 g[719]. Pour Louis Robert et Jean-Pierre Bost[720], les bronzes sont « des témoins médiocres, fugitifs mais précieux » qui permettent d'expliquer la circulation des hommes et, dans une moindre mesure, des marchandises. Le fait que des exemplaires d'argent n'ont pas été découverts ne prouve pas pour autant que ces derniers ne furent pas utilisés dans les échanges. En effet, afin de faciliter le commerce inter-cités, les marchands et les voyageurs devaient nécessairement posséder à la fois des monnaies d'argent pour les achats conséquents et des monnaies de Bronze pour les besoins du quotidien[721].

Cette fonction économique qui se ressent dans la plupart des monnaies découvertes[722] reflète également les différents liens unissant les cités entre elles. Ainsi, le nombre conséquent de monnaies achetées à Milas (Mylasa) dévoile qu'une relation étroite avec Stratonicée existait. Ces attaches, renforcées par la proximité de Mylasa, favorisaient les échanges et le brassage quotidien des populations. Ce schéma relationnel se retrouve également avec les autres cités cariennes comme Yatağan ou Aphrodisias. Bien évidemment, le commerce et les relations entre les différents citoyens ne sont pas les seuls faits qui expliquent la présence de monnaies stratonicéennes dans des cités voisines.

En reprenant les exemplaires issus des fouilles, nous voyons que plusieurs monnaies stratonicéennes ont été découvertes à Sinuri. Ce dernier était un pôle religieux local, et se situait à équidistance des cités de Mylasa, Stratonicée et Hydisos[723]. Le sanctuaire sous domination mylasienne honorait un dieu local indigène qui donna son nom au lieu. D'après

[718] Plusieurs monnaies d'ateliers cariens furent découvertes hors de Carie. Deux monnaies de Mylasa furent découvertes en Bulgarie (Trésors d'Anchar I (240260) ; Malinovo (242859)). 4 monnaies d'Aphrodisias furent découvertes dans des trésors à Bayindir (230726), Phamphylie (205288), à Marseille et une autre dans la cité de Ricciacus (MacDonald 1992, p. 16, n° 55). Une monnaie d'Alabanda se retrouva dans le trésor d'Anchar I (240259). Une monnaie de Néapolis fut découverte à Bayandir (230731).

[719] Pour la plus légère, cf. Delrieux 2011, n° 634. Pour la plus lourde, cf. Delrieux 2011, n° 642.

[720] Robert 1966, p. 113 ; Bost 1999, p. 21 ; Delrieux 2008, p. 171, n° 18.

[721] Katsari 2011, p. 229-230.

[722] Ce fut également très certainement le cas pour l'exemplaire de Zilé et de Rhodes.

[723] Robert 1945, p. 29 ; Laumonier 1958, p. 175.

Alfred Laumonier[724], un syncrétisme se mit en place entre Sinuri et Zeus. En effet, plusieurs attributs de l'Olympien furent découverts dans le sanctuaire[725]. Le fait que le dieu fut assimilé très tôt à Zeus a très certainement augmenté l'aura de son sanctuaire à Stratonicée. Cette dernière avait fait de Zeus *Panamaros* une divinité poliade. Est-ce dans ce contexte d'influence religieuse que des monnaies stratonicéennes se sont retrouvées à Sinuri ? On peut très bien voir dans ces offrandes un don de Stratonicéens de passage à Sinuri, voire de mylasiens revenant de Stratonicée[726]. Pour Louis Robert[727], le fait que ces monnaies se soient trouvées à Sinuri prouve que le sanctuaire était encore actif sous l'Empire et cela même si on n'y gravait plus d'inscriptions depuis longtemps. Dans tous les cas, ces exemplaires trouvés hors de la cité ne sont pas les seuls témoignages qui prouvent une circulation monétaire. Ceux issus des fouilles à Stratonicée et provenant d'autres cités, les contremarques ou les parentés de coins avec des ateliers voisins sont tout aussi importants pour comprendre la mobilité monétaire.

II. Les exemplaires étrangers découverts à Stratonicée.

Mêmes si les monnaies stratonicéennes trouvées dans d'autres cités sont une source à ne pas négliger, elles ne sont pas les seuls éléments constitutifs du monnayage qui prouvent la circulation monétaire. Les campagnes de fouilles réalisées à Stratonicée ont permis de découvrir plusieurs monnaies provinciales romaines venant d'autres établissements monétaires[728]. Ainsi, sur la période 2008-2014, 47 pièces ont été trouvées sur le territoire de la cité[729]. Parmi eux, 22 exemplaires ont été étudiés, les autres n'ayant pas encore été analysés. De cet échantillon, 12 monnaies ont été identifiées comme provenant de l'atelier stratonicéen, 7 appartiennent à d'autres cités cariennes, principalement Alabanda[730], et 3 ont été produites

[724] Pour A. Laumonier (Laumonier 1958, p. 180), il y avait une assimilation entre les deux dieux, sans pour autant que Sinuri ne devienne une épithète de Zeus.

[725] On retrouve sur le site un bloc sur lequel est gravé une double hache. Cf. Laumonier 1958, p. 180.

[726] Robert 1945, p. 29-30.

[727] Robert 1945, p. 30.

[728] Un étudiant turc étant en train de réaliser une thèse sur le même sujet que moi et suite à un échange de courriel avec le responsable des fouilles, je n'ai eu le droit d'utiliser que le rapport de fouilles de 2008 à 2014.

[729] Voir le rapport préliminaire des monnaies trouvées à Stratonicée entre 2008-2014. Cf. Tek, Köker & Sariiz 2015, p. 137-141.

[730] Sur les sept monnaies provenant principalement de Carie, nous n'avons pas plus de précisions. Nous ne savons pas combien réellement proviennent d'Alabanda ni quels sont les autres établissements monétaires

par l'établissement monétaire d'Éphèse. Comme pour les monnaies stratonicéennes trouvées dans d'autres cités, nous voyons que les exemplaires étrangers découverts à Stratonicée sont issus de la zone intraprovinciale. Ils reflètent encore une fois les différentes relations entretenues avec ses voisins et avec la capitale provinciale qui était le centre commercial le plus important de l'Anatolie occidentale[731].

À côté de ces frappes provinciales romaines, 217 monnaies, impériales cette fois, furent également découvertes à Stratonicée[732]. S'agissant du monnayage impérial, la crise économique qui a commencé au milieu du IIIe siècle p.C. s'est manifestée, à Stratonicée comme dans les autres cités d'Asie, par une inflation galopante qui a forcé les ateliers orientaux à cesser de frapper leurs monnayages civiques[733]. Dès lors, les monnaies impériales et plus particulièrement les antoniniens supplantèrent les frappes provinciales[734]. Sur les 35 exemplaires datés de 244-273 p.C., une grande partie provient du principat de Claude II le Gothique (268-270 p.C.) et sont considérés comme des monnaies contrefaites appelées « copies gothiques »[735]. Les autres, en argent, sont issus du principat de Philippe Ier ou de Gallien[736]. En ce qui concerne les 182 pièces datées du Dominat, 66 monnaies n'ont pas encore été étudiées et n'ont pas été définitivement identifiées. Pour les autres, six d'entre elles sont en bronze et datent de la Tétrarchie dont une à l'effigie de Constance Chlore[737] ; 60

concernés. Cf. Tek, Köker & Sariiz 2015, p. 138, 140. Un exemplaire en bronze d'Alabanda est conservé au Musée de Muğla (Muğla Müzesi Env N° 3790 (STR 2011-15)).

[731] Tek, Köker & Sariiz 2015, p. 138

[732] Pour ces exemplaires impériaux, 35 sont datés du Principat et 182 du Dominat. Cf. Tek, Köker & Sariiz 2015, p. 138-139.

[733] Pour M. Amandry (Amandry 2017, p. 245), 4 facteurs expliquent la fin des monnayages provinciaux (hausse des prix, coûts de production trop élevés, réduction du stock de métal pour les ateliers et inondation du marché par les exemplaires dévalués). Cf. Hollard 1995, p. 1054-1057.

[734] Créé en 215 par Caracalla, l'antoninien est à l'origine en argent, mais progressivement il a été dévalué et est devenu une monnaie de billon. Sur ces exemplaires, l'empereur est coiffé d'une couronne radiée alors que l'impératrice y est pour sa part figurée le buste posé sur un croissant. Cf. Depeyrot 2006, p. 127.

[735] Des pièces similaires ont été trouvées en Europe, surtout dans les Balkans. Pour A. T. Tek, H. Kökker et E. Sariiz (Tek, Kökker & Sariiz 2015, p. 138), elles sont probablement liées à l'attaque des Goths sur l'Anatolie occidentale durant cette période. Cf. Muğla Müzesi Env. N° 2014/45 (STR2013-144).

[736] Un exemplaire à l'effigie de Philippe Ier et provenant de l'atelier d'Antioche, est conservé au musée de Muğla (Muğla Müzesi Env. N° 3869 - STR2012-61). Pour l'exemplaire de Gallien, cf. Muğla Müzesi Env. N° 3868 (STR2012-60).

[737] Un exemplaire à l'effigie de Constance Chlore a été frappé par l'atelier de Cyzique. Cf. Muğla Müzesi etütlük (STR2012-18).

figurent Constantin[738] ; 8 sont des valentiniennes ; 40 appartiennent à la période théodosienne et 2 d'entre eux appartiennent aux échantillons monogrammés du Ve siècle p.C.

Au côté de ces monnaies provenant de différentes campagnes de fouilles, les contremarques peuvent être un marqueur de la circulation monétaire. S'il est possible de prouver qu'une grande partie des empreintes a été apposée par l'atelier stratonicéen, pour d'autres cela est plus difficile[739]. Ainsi, seule la contremarque à l'abeille (n° 2) est très certainement d'origine étrangère[740]. Cette dernière est très intéressante car elle ne fut apposée que sur des monnaies d'argent de la période antonine. S'il est vrai de voir dans cette contremarque une origine éphésienne[741], cela veut dire que les exemplaires d'argent ont, à l'instar des bronzes, circulé en dehors de Stratonicée. Au vu de son métal, la fonction de cette monnaie devait répondre à un autre usage que le commerce ou l'offrande religieuse. Ephèse étant la capitale provinciale d'Asie et centre de collecte des impôts, peut-être faut-il voir dans l'empreinte à l'abeille un usage fiscal. Les monnaies, une fois arrivées à Ephèse, ont pu être marquées et réutilisées dans la province d'Asie, ou tout simplement envoyées à Rome. Pour les autres contremarques, leur origine s'est perdue et il nous est impossible de savoir si elles sont réellement stratonicéennes ou non.

III. Parentés et liaisons de coins.

Un dernier marqueur de la circulation monétaire est évoqué dans la thèse de Konrad Kraft sur les parentés et liaisons de coins[742]. En effet, l'auteur propose de relier entre eux les coins identiques utilisés par plusieurs établissements[743], suggérant ainsi une nouvelle lecture de

[738] Une monnaie figurant Constantin a été émise par l'atelier de Thessalonique. Cf. Muğla Müzesi Env. N° 2014/32 (STR2013-115).

[739] Les contremarques de Caracalla (n° 6), de Roma (n° 7) ou ΘЄCOV (n° 8) sont très probablement des contremarques Stratonicéennes. Des doutes persistent sur l'empreinte à la Niké (n° 1 dans notre catalogue de contremarque) qui aurait pu être apposée par des cités limitrophes de Carie. Pour les autres contremarques, à la torche (n° 3), au protomé animalier (n° 4) ou au buste d'homme (n° 5), leurs origines sont inconnues. Cf. chapitre *supra*.

[740] Une origine éphésienne est envisagée pour cette contremarque. Cf. Howgego 2005, p. 293, n° 841.

[741] Durant l'Empire, l'atelier éphésien a émis plusieurs monnaies figurant des abeilles. Par exemple, cf. *RPC* I, n° 2574, 2628 ; Karwiese 2012, n° 703.1, n° 708.3.

[742] Ces travaux qui datent de 1972 (Kraft 1972) ont été repris, expliqués voire critiqués par d'autres historiens. Cf. Johnston 1974, p. 203-207 ; Krzyżanowska 1980, p. 19-21 ; Çizmeli 2006, p. 137-141.

[743] Les coins étudiés sont surtout des coins de droits.

l'organisation et de la structure de fonctionnement des ateliers provinciaux. Il met également en évidence l'existence de liens stylistiques entre différentes frappes sans que les coins ne soient strictement identiques. Ce phénomène de remploi de coins, qui ne se produit pas nécessairement entre des cités géographiquement proches, conduit Konrad Kraft à penser que ces exemplaires puissent être le fait de mêmes graveurs ou d'un même centre de production[744]. Ces ateliers, au nombre d'une douzaine pour l'Asie Mineure, se composaient d'une unité de fabrication et de typologie avec un ou deux graveurs à sa tête et se concevaient comme une sorte de réseau, ou d'entreprises privées dont les limites géographiques ne tenaient pas compte des découpages administratifs ou provinciaux[745].

Dès lors, se pose la question du fonctionnement des ateliers monétaires. Plusieurs hypothèses viennent éclairer l'organisation des différents établissements. Certains historiens avancent l'idée de centres d'émissions dans les grandes cités, regroupant les différents graveurs et centralisant la production avant de la redistribuer aux autres cités voisines[746]. Cette hypothèse n'empêche pas la variété des types monétaires, les cités clientes passant commande à ces grands ateliers. La seconde hypothèse renvoie à une décentralisation partielle de la frappe monétaire[747]. Les coins auraient pu être gravés dans les principaux ateliers, les cités n'ayant plus qu'à frapper les monnaies dans leurs établissements. Ce système aurait été le moins coûteux pour les cités n'émettant que très peu de monnaies. Une dernière théorie basée sur l'itinérance des graveurs, répondant aux besoins et demandes des cités émettrices, peut être avancée. Dans cette hypothèse, ce n'est donc plus la monnaie qui circule mais les sculpteurs monétaires. Ceux-ci suivaient un circuit précis, ne s'arrêtant que dans certaines cités afin d'y graver des coins. Les coins non utilisés auraient très bien pu être réutilisés dans la ville suivante[748].

S'agissant de Stratonicée, au vu de l'importance de sa production monétaire, il semble impensable que la cité, n'ait pas eu un atelier complet sur son territoire. Néanmoins, Konrad Kraft fait un rapprochement entre Stratonicée et 32 autres cités qui ont été approvisionnées

[744] L'auteur liste et regroupe de manière géographique les grands ateliers monétaires en activité en Asie Mineure. Cf. Kraft 1972.

[745] Cette qualification « d'entreprise privée » ou de réseau n'empêche pas un contrôle officiel de la part des autorités romaines. Cf. Johnston 1982-1983, p. 69-72 ; Dalaison 2008, p. 52.

[746] Leschorn 1985, p. 208-214 ; Harl 1987, p. 12-20 ; Sartre 1997, p. 82 ; Dalaison 2008, p. 53.

[747] Johnston 1974, p. 204-205 ; Johnston 1984, p. 248-249 ; Dalaison 2008, p. 53.

[748] La réutilisation de ces coins expliquerait en partie les liens stylistiques visibles sur certaines monnaies. Cf. Çizmeli 2006, p. 137-138. Dalaison 2008, p. 53.

par un seul et même atelier monétaire durant la période 201-202 p.C.[749]. Ce fonctionnement en réseau ne semble pas, à notre connaissance, avoir fonctionné à d'autres périodes, sans que nous sachions pourquoi. Stratonicée ayant émis une importante quantité de monnaies, il est très probable que ses besoins furent supérieurs à sa capacité de production, d'où cet appel à un centre d'émission centralisateur. Des liaisons de coins ont également été clairement identifiées pour des monnaies à l'effigie de Julia Domna avec les cités d'Attouda et de Trapézopolis[750] ainsi que des liens stylistiques avec d'autres cités sur des séries à l'effigie de Septime Sévère ou à l'effigie de Caracalla et de son épouse ou de son frère[751]. Comme le rappelle Anne Johnston, ces liens pouvaient être la conséquence d'un modèle commun et ne sont pas la preuve irréfutable du travail d'un seul et même graveur[752]. D'ailleurs, des différences notables existent dans l'exécution et la frappe des coins[753].

Néanmoins, l'organisation ainsi que les différents liens entretenus entre l'établissement stratonicéen et les autres ateliers monétaires sont difficiles à concevoir au regard des faits qui ne sont pas assez probants. Il nous est donc impossible de déterminer clairement si Stratonicée a bénéficié et profité d'un réseau pour l'émission de ses monnaies ou si elle a fait venir des graveurs itinérants dans son atelier afin de frapper ses différents exemplaires. Dans tous les cas, les monnaies stratonicéennes ont participé à la circulation monétaire dans l'Empire et ce même si les mouvements semblent s'être concentrés pour la majorité d'entre eux dans une zone proche de la cité[754]. Cette circulation du monnayage provincial était, dans la plupart des cas, indispensable pour répondre aux différents besoins en numéraires des provinces, des cités

[749] Pour K. Kraft (Kraft 1972, p. 57), outre Stratonicée, on trouvait également dans ce groupe Acmonia, Amorion, Apamée, Aphrodisias, Attouda, Bagis, Blaundos, Brouzos, Dionysopolis, Dokiméion, Eucarpia, Eumèneia, Héraclée, Hiérapolis, Hydréla, Hyrgaleis, Kidyessos, Colossae, Kotiaéion, Laodicée, Maionia, Philadelphie, Prymnessos, Otros, Saitta, Sala, Sébastè, Siblia, Siocharax, Synnada, Trapézopolis, Tripolis.

[750] Kraft 1972, p. 49, 179, planche 79.

[751] Pour les monnaies de Septime Sévère, les ateliers d'Euromos, d'Halicarnasse, Myndos, Alabanda, Trapézopolis, Iasos, Alabanda, Mylasa, Bargylia et d'Attouda sont concernés. Cf. Kraft 1972, p.163, planche 59. Pour le monnayage de Caracalla et Plautilla, cela concerne les établissements d'Alinda, Cnide, Halicarnasse, Kéramos, Cos, Iasos, Alabanda et Bargylia, Cf. Kraft 1972, p. 164, planche 60. Pour les monnaies à l'effigie de Caracalla et Géta, un rapprochement peut être fait avec Mylasa, Halicarnasse, Hyllarima, Kéramos, Bargylia, Euippé et Alabanda, cf. Kraft 1972, p.164, planche 61.

[752] Les modèles communs qui furent recopiés plusieurs fois provenaient à la fois du monnayage impérial et provincial. Cf. Jonhston 1974, p. 204 ; Çizmeli 2006, p. 138-141 ; Dalaison 2008, p. 53-54.

[753] Pour A. Krzyżanowska (Krzyżanowska 1980, p. 19-21), cela se ressent sur les bustes et coiffures de Julia Domna.

[754] La monnaie retrouvée à Zilé reste une énigme, la plupart des exemplaires circulant se retrouvant dans la zone intraprovinciale ou dans une zone limitrophe.

ou des communautés locales et ce jusqu'à la fermeture progressive de tous les ateliers provinciaux d'Orient au cours du IIIe siècle p.C.

Chapitre 5 — Le recours à la contremarque.

À l'instar du monnayage hellénistique, le monnayage provincial romain a vu apparaître sur certaines de ses monnaies des contremarques. Ces empreintes qui ont été appliquées de manière intermittente tout au long de la période antique furent interprétées, pour les plus anciennes, comme des marques privées de propriété ou des indications de valeur, puis durant la période hellénistique, comme des signes du pouvoir régalien[755]. Les empreintes frappées sous l'Empire ont très certainement gardé la pratique qu'elles avaient avant l'arrivée de Rome en Orient. D'ailleurs, les autorités romaines ont laissé aux ateliers monétaires locaux une liberté de contremarquer, non seulement sur leurs propres monnayages mais également sur les monnaies de cités voisines. L'analyse des empreintes monétaires a donné lieu à plusieurs études dont la plus exhaustive est celle de Christopher Howgego[756]. Néanmoins, ces travaux ne concernant pas toujours le monnayage provincial, il faut interpréter leurs conclusions avec prudence [757].

Huit genres d'empreintes ont été apposés sur le monnayage de Stratonicée[758]. Celles-ci représentent pour sept d'entre elles, des contremarques figurées alors que la dernière mentionne un mot. Tel est ce que montre le tableau ci-dessous dont le contenu doit être lu de la façon suivante. Les contremarques, numérotées de 1 à 8 (« n° d'ordre ») dans le commentaire qui suit, ont été disposées les unes à la suite des autres dans l'ordre

[755] Howgego 1985, p. 1.

[756] Howgego 1985 (réimprimé en 2005). Sur ce travail des contremarques, nous pouvons également citer les études suivantes : Jones 1963, p. 336-344 ; Le Rider 1975, p. 27-45 ; Caccamo Caltabiano 1977, p. 239-255 ; Kos & Šemrov 1995, p. 43-62 ; Rebuffat 1996, p. 119-122.

[757] Pour J. Dalaison (Dalaison 2008, p. 154) et F. Delrieux (Bricault & Delrieux 2014, p. 118), les contremarques sont « énigmatiques » et laissent « beaucoup de questions en suspens ».

[758] Plusieurs contremarques sont trop effacées pour être reconnues. Cf. Ant/3-12. Sept-dom/1-33d,e ; /2-34a,b ; 3-35a,b ; /3-36a ; /5-41e ; /7-44 ; /16-64d ; /17-66h ; /19-69f,g ; /19-70a,f,g,h,i,j ; /19-71f . Sept-Géta/1-72a. Carac-Plau/2-101b ; /2-103b ; /2-104c,g,h,i,q,r,s,v ; /6-114i ; /7-117a,b,c,d,e,h ; /7-118a ; /8-120b. Carac-Géta/1-124c ; /4-127n,c,d ; /10-134 ; /12-137b,e ; /13-138c ; /14-139a ; /19-146 ; /21-149b,c ; /27-155e ; /28-156a ; 29-157b ; 33-163b ; /33-164b ; /33-169c,d.

chronologique des émissions (« datation (p.C.) »). Pour chacune d'entre elles ont été indiqués le type de l'empreinte (« nature de la contremarque (ctm.) ») puis la correspondance avec l'étude de Christopher Howgego (« référence à Howgego 1985 ») et enfin les références au catalogue.

Numéro d'ordre	Datation (p.C.)	Nature de la contremarque (ctm.)	Référence à Howgego 1985
1.	14-68	ctm. imprécise (Niké ?) à g. dans une ctm. rect.	—
— **SP**/8-192.			
2.	Après 142	abeille dans une ctm. carrée	841
— **Ant**/1-10 ; /2-11 ; /3-12 ; /4-13. — **SP**/10-199.			
3.	193-211	torche dans une ctm. rect.	—
— **SP**/29-230a.			
4.	Seconde moitié du IIe siècle	protomé de cheval (?) à dr. dans une ctm. quadr.	—
— **SP**/34-239b ; /34-239c.			
5.	193-211	buste masculin (lauré et cuirassé ?) à dr. dans une ctm. circ.	—
— **SP**/29-231a.			
6.	197-211	buste lauré de Caracalla à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, dans une ctm. circ.	84
— **Ant-M.Aur**/1-16b. — **Sept**/1-23b ; /4-27a,b,d,e,f ; /4-28c ; /5-29b,g,i,k ; /5-30a,c,d ; /5-31b,d,e,f,h. — **Sept-Dom**/1-32a,b,f,g ; /3-37 ; /3-39e ; /6-42 ; /6-43 ; /7-44b ; /7-45a,b ; /8-46b ; /9-47a,b,c,d,e,g,k,l,o ; /9-49a ; /10-50j ; /10-51d,h,i,k,l ; /10-55 ; /11-58b,e,f,g ; /12-59 ; /13-60c,d,e,f,i,m,n,o,p,q ; /14-62a ; /17-66i ; /18-67a,b,g ; /18-68 ; /19-69b,c,d,e,h,j ; /19-70a,b,c,d,e,k,l,n,t ; /19-71a,b,c,d. — **Sept-Géta**/1-72c,d ; /1-73c ; /2-75 ; /3-76 ; /3-77b ; /5-80b,c,d ; /5-82. — **Domna**/1-83 ; /1-84a,b,d,e ; /1-85b. — **Carac-Plau**/1-97a,b ; /1-98g,h,j,k,o,p,s,t,u,w,x,aa,ad ; /2-99a,c ; /2-100b ; /2-101a ; /2-102a,c,e,f ; /2-104e,f,i,j,k,w,z ; /3-105 ; /4-107b ; /6-109 ; /6-111b ; /6-114d,f,h ; /7-115a,c. — **Carac-Géta**/2-125d ; /4-127a ; /5-128a,b,d,f,g ; /5-129a,b ; /11-135b ; /13-138b ; /14-139c,d,f,g,h ; /14-140 ; /16-142 ; /17-143 ; /18-144a ; /19-145a,b ; /20-148b ; /23-151a ; /26-154 ; /27-155a,b ; /28-156b,d,e,f ; /29-157a ; /33-162a,c ; /33-163a,c,e ; /33-164c, /33-165a,b ; /33-166a,b ; /33-167a,b ; /33-168a,b,c ; /33-169a,b ; /33-170 ; 33-171. — **Géta**/1-172g. — **add.** 2 ; 3 ; 5a ; 6c,d ; 9 ; 11.			

7.	197-211	tête casquée de Roma ou Athéna à dr. dans ctm. circ.	188
— **Sept**/4-26a,b,c,e ; /4-27c ; /4-28b ; /5-29d,f,h,j ; /4-31a,c,g. — **Sept-Dom**/1-33f,g,h,i,j,l,m,n,o ; /2-34d ; /3-35c,d,e ; /3-36b,c,d,e ; /3-38b,c ; /3-39a,b,c,d,f. ; /4-40a ; /7-44c ; /9-47f,h,i,m,n,p ; /10-50a,b,c,d,e,f,g,h,i,k ; /10-51a,b,c,e,j,m,n,o,p ; /10-52a,b,c ; /10-54 ; /10-56 ; /10-57 ; /11-58a,c,d ; /13-60g,h,k,l ; /14-61e ; /16-64a,b,c,f,g,h ; /17-66a,b,c,e,f,g,j,k,l ; /18-67d,e ; /19-69a — **Sept-Gét**a/1-72b ; /3-77a,c ; /3-78a,b ; /3-79 ; /5-80a, ; /5-81. — **Domna**/1-84c . — **Carac-Plau**/1-98c,d,m,n,q,r,v,y,z,ab ; /2-100a ; /2-102b ; /2-104d,g,n,o,p,q,r,s ; /4-106a ; /5-108a ; /6-110a,b ; /6-111a,c ; /6-112 ; /6-113 ; /6-114a,b,c,e,g,j ; /7-115b ; /7-116a ; /7-117f,g,i,j ; /8-119 ; /8-120a. — **Carac-Géta**/5-128c,e ; /11-135d,e,f,g ; /12-137a,c,d ; /13-138d,e,f ; /14-139b ; /15-141a,b ; /19-145d,e ; /20-147a,b,c,d ; /20-148a ; /21-149a ; /22-150 ; /23-151b,c ; /24-152a,b,d ; /25-153 ; /28-156g ; /30-158a,b ; /31-159a,c,d ; /32-161 — **add.** 4 ; 5b ; 6a ; 8a,b ; 11a ; 12.			
8.	197-211	ΘЄOV dans ctm. rect.	536
— **Sept**/3-25 ; /4-26a,b,c,e ; /4-27c ; /4-28b ; /5-29a,c,d,f,h,j ; /5-31a,c,g — **Sept-Dom**/1-33a,g,h,i,j,l,m,n,o ; /2-34c,d ; /3-35a,c,d,e ; /3-36a,b,c,d,e ; /3-38a,b,c ; /3-39a,b,c,d,e,f ; /4-40a ; /5-41 ; /7-44a,c ; /8-46a ; /9-47f,h,i,m,n,p ; /10-50a,b,c,d,e,f,g,h,i,k ; /10-51a,b,c,e,f,g,j,m,n,o,p ; /10-52a,b,c ; /10-53 ; /10-54 ; /10-56 ; /10-57 ; /11-58a,c,d ; /13-60a,b,g,h,k,l,r ; /14-61b,e,g ; /14-62b,c ; /15-63 ; /16-64a,b,d,e ; /16-65 ; /17-66a,b,c,e,f,g,j,k ; /18-67d,e,f. — **Sept-Géta**/1-72a,d, /1-73 ; /2-74a ; /3-77a,c,d, /3-78a,b ; /3-79 ; /4-80a ; /5-81 — **Carac-Plau**/1-97a ; /1-98a,c,d,m,n,q,r,v,y,z,ab,ac ; /2-99c ; /2-100a ; /2-101b ; /2-102g ; /2-103a ; /2-104a,b,d,g,l,n,o,p,q,r,t,u ; /4-106a,c,d ; /4-107a ; /5-108 ; /6-110a,b ; /6-111a,b,c ; /6-112a ; /6-114a,b,c,e,g,j,l,m ; /7-115b ; /7-116a ; /7-117b,e,f,g,i,j ; /8-119 ; /8-120a — **Carac-Géta**/2-125a ; /3-126a ; /4-127c,d ; /5-128c,e ; /6-130b ; /10-134 ; /11-135a,c,d,e,f,g ; /12-136 ; /12-137a,c,d ; /13-138a,d,e,f ; /14-139a,b ; /15-141a,b ; /18-144b ; /19-145c,d,e ; /20-147a,b,c,d ; /20-148a ; /21-149a ; /22-150 ; /23-151b,c ; /24-152a,b,c,d ; /25-153 ; /28-156c,g ; /29-157b ; /30-158a,b ; /31-159a,b,c,d ; /32-161. — **add.** 4 ; 6a ; 8b ; 11a ; 12.			

Fig.1. Contremarques attestées sur les monnaies de Stratonicée.

I. Les contremarques figurées.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, la première contremarque (n° 1) apposée sur une monnaie de Stratonicée représente *Niké* allant à gauche (Fig.3.). Ce type d'empreinte n'a été appliquée que sur un seul exemplaire d'argent sans portrait impérial mentionnant ΦANIAC KIΘAP.



Fig.3. SP/7-185.

Même si le type à la Victoire est très présent sur le monnayage hellénistique et provincial de Stratonicée[759], il est inconnu, hormis cette empreinte, en contremarque[760]. Dès lors, il est très compliqué d'expliquer l'origine et l'usage de cette dernière. Si aucune autre cité carienne n'a vu ses monnaies ainsi marquées, dans certaines régions limitrophes de la Carie, il existe des exemplaires avec des *Niké*[761]. Peut-être faut-il voir dans l'un de ces ateliers l'origine de l'empreinte stratonicéenne ?



Fig.4. Ant/1-10.



Fig.5. SP/10-196.

La deuxième contremarque (n° 2) fut apposée sur des monnaies d'argent à l'effigie d'Antonin le Pieux (Fig.4.) avec la représentation d'Hécate (Fig.5.)[762]. Leur état de conservation ne nous permet pas de savoir précisément ce qu'elles représentent tant et si bien que les avis divergent sur sa nature. Barclay V. Head penche pour une massue et une peau de lion, Christophe Howgego distingue quant à lui une simple massue alors qu'Andrew Meadows voit une abeille[763]. A la suite de ce dernier, nous croyons reconnaître une abeille. En effet, sur certains exemplaires, le corps de l'insecte est bien visible ainsi que ses ailes des deux côtés de

[759] Pour la représentation de Niké sur le monnayage hellénistique de Stratonicée, cf. Meadows 2005, groupe 3, p. 91-94 ; pour le monnayage impérial, cf. Meadows 2005, groupe 4, type A, *drachm*, p. 95-96, type b, *drachm*, p. 96-97, type c, *drachm*, p. 97, groupe 5, *drachm*, p. 98 ; Carac-Géta/33 ; Gord /1 ; SP/1-10 ; SP/18-22.

[760] SP/7-185.

[761] Pour les différents ateliers ayant apposé des contremarques *Niké*, cf. Howgego 1985, n° 253-264.

[762] Ant/1-2 ; SP /10.

[763] *BMC, Caria*, p. 154, n° 49 ; Howgego 1985, n° 841 ; Meadows 2002, p. 97 et 98 ; Lemercier 2021, p. 153.

l'abdomen. Cette représentation de l'abeille n'est pas inconnue à Stratonicée : au IIe siècle a.C. déjà, certaines monnaies présentent cette caractéristique sans que nous en connaissions l'origine ou l'utilité[764].

Pour ce qui de la période impériale, la contremarque à l'abeille n'est pas spécifique à l'atelier stratonicéen : six autres cités, Syros, Ilion, Colophon, Apollonis, Briula et Gabala ont vu une empreinte apposée sur leurs monnayages[765]. Nous ne savons pas si ces empreintes furent appliquées par les cités en question ou par une autre. En effet, certaines de ces marques[766] ont pu être mises en relation avec le culte d'Artémis Éphésienne, comme ce fut le cas d'une monnaie de Colophon, portant cette marque et retrouvée dans l'*Artémision*[767]. En ce qui concerne la marque apposée sur les monnaies de Stratonicée, peut-être celle-ci reflétait-elle l'appartenance au trésor du sanctuaire d'Artémis[768]. Néanmoins, en raison du métal de la monnaie, l'argent, on peut penser que l'empreinte à l'abeille répondait à un autre usage, et pouvait potentiellement être une contremarque fiscale. En effet les autorités provinciales et/ou impériales qui devaient lever les impôts siégeaient dans les capitales provinciales comme Ephèse. Or, cette dernière a frappé durant son histoire plusieurs monnaies au type de l'abeille[769]. Il se peut dès lors que les contrôleurs et percepteurs d'impôts éphésiens aient repris cette figure pour marquer les monnaies provenant de l'imposition de la province d'Asie.



Fig.6. SP/29-227a.



Fig.7. SP/34-236b.

[764] Peut-être faut-il y voir une marque de contrôle. Cf. Meadows 2002, p. 84, n° 46-48.

[765] La représentation de l'abeille diffère selon les ateliers. Cf. Howgego 1985, p. 173-174, n° 361-366.

[766] C. Howgego (Howgego 1985, n° 361 et n° 363) soupçonne pour la cité de Syros et celle de Colophon une relation entre la contremarque à l'abeille et Artémis.

[767] Howgego 1985, n° 363.

[768] Un parallèle peut être fait avec la marque ΘЄOV qui prouvait l'appartenance de la monnaie à un sanctuaire. Cf. Hostein 2004, p.227, n. 26.

[769] Des monnaies à l'abeille furent frappées durant les périodes hellénistique, archaïque et classique. Cf. *BMC Ionia* n° 58-62 ; *SNG Copenhague, Ionia*, n° 244.

Les contremarques n° 3 à n° 5, représentant une torche pour la troisième (Fig.6.), un protomé animalier pour la quatrième (Fig.7.) et le buste d'un homme pour la cinquième (Fig.8.), sont problématiques car elles n'apparaissent que sur trois monnaies sans portrait impérial[770], datées de la fin du IIe siècle p.C., début IIIe siècle p.C. Nous ne savons pas si ces marques sont d'origine stratonicéenne ou non, mais elles n'ont été apposées sur aucun autre exemplaire de la cité ni, à notre connaissance, sur d'autres monnayages en Carie. Dès lors, il est difficile d'émettre une hypothèse sur l'usage de ces trois empreintes. Peut-être faut-il voir dans la contremarque à la torche une émanation du culte d'Hécate. En effet, la torche étant un attribut de la déesse chtonienne, la marque peut être mise en relation avec le sanctuaire de Lagina. La contremarque du protomé animalier étant en mauvais état, il est très difficile de savoir à quel animal elle fait référence. Peut-être faut il y voir un protomé de cheval ou même un lion couché. Ce mauvais état de conservation se retrouve également pour la contremarque au buste. Il nous est impossible de savoir qui est ainsi représenté.



Fig.8. SP/29-228a.

À la même époque[771], une autre empreinte, figurant un buste d'homme lauré, fut apposée sur le monnayage de la cité. Cette représentation, et surtout la couronne de laurier, semble renvoyer à un empereur. Le fait d'avoir figuré cette contremarque sur des monnaies sévériennes dont certaines portent la marque de la *damnatio memoriae* de Géta nous pousse, à la suite de Christopher J. Howgego[772], à reconnaître dans cette empreinte le buste de Caracalla. Stratonicée n'est pas la seule cité à avoir vu ses monnaies ainsi contremarquées : une empreinte identique se retrouve sur une monnaie d'Isaura de Lycaonie à l'effigie de Julia Domna[773]. De plus, dans huit autres cités, des marques apposées sur les monnaies semblent,

[770] Pour la contremarque à la torche (n° 3), cf. SP/29-227a. Pour celle du protomé animalier (n° 4), cf. SP/34-236b. Pour le buste d'homme (n° 5), cf. SP/29-228a.

[771] La majorité des monnaies contremarquées sont à l'effigie des premiers Sévères, sauf une qui représente Antonin le Pieux et Marc Aurèle César. Cf. Ant-M.Aur/1.

[772] Howgego 1985, n° 84.

[773] *Ibid*.

également, représenter le fils de Septime Sévère[774]. Dans ce contexte, il est difficile de savoir si l'atelier de Stratonicée est bien l'auteur de la contremarque à l'effigie de Caracalla.



Fig.9. Ant-M.Aur/1-14b.

De même que son origine, l'usage de la contremarque est incertain. En effet, l'empreinte se retrouve à la fois sur des monnaies montrant Septime Sévère et/ou Julia Domna, mais également sur le monnayage à l'effigie de Caracalla et Plautilla ou de Caracalla et Géta, ainsi que sur une monnaie à l'image d'Antonin le Pieux et de Marc Aurèle César. L'hypothèse la plus probable serait de voir dans cette contremarque un moyen de prolonger l'utilisation et la validité des pièces montrant des empereurs défunts. Ce système permettait, à moindre frais, d'utiliser les anciennes monnaies en attendant la mise en circulation d'un nouveau monnayage. Il se peut également que l'empreinte figurant Caracalla puisse avoir un lien avec la *damnatio memoriae*. En effet, sur les monnaies montrant les deux frères, la contremarque est apposée à l'emplacement du visage effacé de Géta. En faisant ainsi, l'atelier voulait faire oublier le souvenir du prince déchu. Une dernière hypothèse serait de rapprocher la contremarque à l'effigie de Caracalla de sa venue en Asie Mineure en 214-215 p.C. En effet, pour Christopher J. Howgego, les contremarques apposées sur les monnayages de Nicomédie, Pergame et Thyatire sont à mettre en relation avec le voyage impérial[775]. L'idée est intéressante mais très difficile à envisager pour Stratonicée car la Carie est beaucoup trop éloignée de l'itinéraire princier.

[774] Cf. par exemple pour Nicomédie et Nicée (Howgego 1985, n° 67), pour Pergame, Aigai et Mytilène (Howgego 1985, n° 70). Pour Antioche du Méandre (Howgego 1985, n° 80), pour Attaleia (la contremarque semble avoir été apposée par l'atelier de Thyatire) (Howgego 1985, n° 86), pour Thyatire (Howgego 1985, n° 93).

[775] Pour Nicomédie, C. J. Howgego (Howgego 1985, n° 67) explique que « the countermarking may have been connected with the fact that Caracalla wintered in Nicomedio on his way to the east and spent his birthday on 4th April, 215 ». Cf. le contremarquage des monnaies de Pergame (Howgego 1985, n° 70, Hostein 2012, p. 205-227) et de Thyatire (Howgego 1985, n° 93) en l'honneur de Caracalla.



Fig.10. Sept/4-23c.

La dernière empreinte figurée, représentant la tête casquée d'Athéna/Roma à droite, fut apposée à Stratonicée sur des monnaies datant des premiers Sévères[776]. Cette dernière pose un problème d'interprétation car elle peut renvoyer à la fois à Athéna et à Roma[777]. Même si Stratonicée n'a pas frappé de monnaies à l'effigie de la déesse grecque, d'autres cités de Carie en ont émis[778]. De plus, des contremarques représentant Athéna se retrouvent également sur le monnayage de dix autres cités (Anchialos, Apollonia, Elaeus, Pergame, Ilion, Élaia, Hierocésarée, Flaviopolis, Élaioussa, Commagène)[779]. Celles-ci furent apposées entre le principat d'Auguste et celui de Caracalla[780]. Les établissements de Pergame et d'Ilion sont, après celui de Stratonicée, ceux qui ont figuré le plus d'empreintes à l'effigie d'Athéna/Roma[781]. Peut-être faut-il voir dans l'un de ces ateliers l'auteur de cette marque. Néanmoins, pour Christopher J. Howgego[782], les contremarques figurant des dieux ou des déesses pourraient être mises en relation avec des fêtes religieuses, celles-ci étant apposées à cette occasion. Le culte d'Athéna n'étant pas clairement avéré à Stratonicée, il est dès lors tentant de voir dans cette contremarque la figure de Roma[783].

---

[776] On retrouve cette empreinte sur plusieurs monnaies à l'effigie de Septime Sévère, Septime Sévère et Julia Domna, Septime Sévère et Géta, Caracalla et Plautilla ou Caracalla et Géta.

[777] Le casque est à la fois un attribut d'Athéna et de Roma. Pour Athéna, cf. Hymne Homérique à Athéna, v. 2-6 ; Hésiode, *Théogonie*, v. 924-925 ; Jeanmaire 1956, p. 14 ; Gherchanoc 2006, p. 279-280. Pour Roma, cf. Géroudet 2010, p. 25.

[778] 13 cités de Carie, Alabanda, Antioche du Méandre, Aphrodisias, Apollonia de la Salbacé, Cnide, Cos, Halicarnasse, Harpasa, Héraclée de la Salbacé, Hyllarima, Néapolis de l'Harpasos et Rhodes, ont frappé des monnaies à l'effigie d'Athéna. Cf. rpc.ashmus.ox.ac.uk/search/map?region_id=26&reverse_design=Athena.

[779] Cf. pour Anchialos et Apollonia (Howgego 1985, n° 183), pour Elaeus (Howgego 1985, n° 184), pour Pergame (Howgego 1985, n° 185), pour Ilion (Howgego 1985, n° 186), pour Élaia (Howgego 1985, n° 187), pour Hierocésarée (Howgego 1985, n° 189), pour Flaviopolis (Howgego 1985, n° 190), pour Élaioussa (Howgego 1985, n° 191), pour Commagène (Howgego 1985, n° 192).

[780] La contremarque la plus ancienne se retrouve sur les monnaies d'Elaeus alors que les plus récentes furent apposées sur des monnaies d'Ilion, à l'effigie de Caracalla. Cf. Howgego 1985, n° 186, 191.

[781] Il y a 28 monnaies marquées à Pergame et 53 à Ilion. Cf. Howgego1985, n° 185-186.

[782] Howgego 1985, p. 7 ; Dalaison 2008, p. 153.

[783] L'image de Roma est très souvent confondue avec celle d'Athéna, les deux déesses ayant certains attributs communs. Cf. Delrieux 2013.

En effet, les Grecs ont repris l'iconographie classique d'Athéna, dont le casque, pour représenter Roma[784]. Ainsi, comme personnification de la République, cette dernière apparaît toujours sous la forme d'une femme casquée[785]. Cette représentation fut d'ailleurs reprise par certains des 53 ateliers d'Asie Mineure[786] dont Stratonicée. En effet, pour Fabrice Delrieux, les monnaies à l'effigie de Julia Domna[787], figurent au revers Roma casquée, trônant à gauche, les pieds sur un repose-pieds, un bouclier rond posé au sol derrière elle, une lance dans la main gauche, la main droite tendue avec une figure d'Athéna casquée debout à gauche, une lance brandie dans la main droite, un bouclier rond sur le bras gauche[788]. Si ces frappes s'inscrivent dans un contexte particulier, la période 193-211 p.C. étant la plus faste pour l'atelier, elles expriment également les liens privilégiés entretenus par la République et Stratonicée depuis le IIe siècle a.C.[789]. Dès lors, l'hypothèse Roma prend tout son sens, l'empreinte apposée sur les monnaies stratonicéennes devenant l'émanation du culte de la déesse romaine dans la cité. D'ailleurs, pour Kenneth W. Harl les monnaies ainsi contremarquées furent distribuées lors de festivals[790] en l'honneur de la déesse. Cette empreinte est intéressante car sur les exemplaires où elle fut apposée, une autre marque, ΘЄCOV, est également présente.

II. Les contremarques alphabétiques.

Contrairement aux contremarques figurées, une seule empreinte écrite fut apposée sur le monnayage de Stratonicée. Si au XIXe siècle, ΘЄCOV fut interprété comme un qualificatif désignant Géta[791], très vite certains historiens comme Robert Mowat ont démontré que l'usage du génitif et sa présence sur des monnaies figurant Septime Sévère et Julia Domna excluait cette possibilité. Selon Robert Mowat, la contremarque correspondait à la « marque usuelle de

[784] Géroudet 2013, p. 13.

[785] Géroudet 2010, p. 25.

[786] Il est intéressant de noter qu'Alabanda et Antioche du Méandre ont repris, comme à Stratonicée, cette représentation de la femme casquée. Cf. Delrieux 2013, p. 63-69.

[787] Domna/1.

[788] Pour F. Delrieux (Delrieux 2013, p. 74-76), le type stratonicéen peut être rapproché de monnaies d'or, d'argent et de bronze émises à Rome sous les premiers Sévères et représentant Roma *Aeterna* casquée, assise à gauche sur un tabouret, un bouclier rond posé au sol à côté d'elle, une lance dans la main gauche, dans la droite une *Nikè* tenant une couronne et une feuille de palmier.

[789] Il ne faut pas oublier que Stratonicée reçut le titre de s*ocius et amicus populi romani* entre 167 a.C. et 150 a.C. Cf. Delrieux 2013, p. 79 ; Delrieux 2014, p. XXX.

[790] Harl 1996, p. 114.

[791] Pour S. Birch (Birch 1836-1837, p. 194), ΘЄCOV renvoyait à l'apothéose décidée par Caracalla après l'assassinat de son frère. Cf. Hostein 2004, p. 228, n. 26.

propriété » d'une divinité[792]. Cette hypothèse ne fut plus remise en cause par la suite. Pour Anthony Hostein, l'empreinte ΘЄOV « signifiait probablement l'appartenance au dieu, c'est-à-dire au trésor du temple qui lui était dédié »[793]. La contremarque apposée sur les monnaies pouvait répondre au rituel religieux de consécration qui permettait de démonétiser la monnaie concernée[794].



Fig.11. Sept/4-23c.

S'il est acquis de voir dans cette empreinte une appartenance religieuse, nous ne savons pas à quel sanctuaire la marque renvoyait précisément[795]. Pour Maria Caccamo Calbatiano, l'empreinte fait référence à Hécate[796] alors que Christopher J. Howgego la rattache à Zeus et date sa première apparition sous le principat de Septime Sévère[797]. A la suite de ce dernier et au vu de l'utilisation d'un génitif masculin, nous pensons également que cette marque renvoie à *Panamaros*, la divinité poliade dont le culte était très répandu et dont l'influence était telle qu'elle dépassait les limites du territoire de la cité[798]. Les monnaies ainsi contremarquées devaient donc appartenir au trésor du sanctuaire extra-urbain de Panamara.

La marque ΘЄOV est l'empreinte la plus apposée sur les exemplaires stratonicéens : elle est présente sur 238 monnaies. Sur une dizaine d'entre elles[799], elle apparaît seule, pour les autres cas, elle est toujours apposée avec la contremarque Roma. Cela est d'importance car elle nous permet d'identifier l'ordre d'apposition des deux empreintes, ΘЄOV étant antérieure

[792] Mowat 1901, p. 466 ; Hostein 2004, p. 228.

[793] Hostein 2004, p. 227.

[794] Desnier 1988, p. 101-104 ; Hostein 2004, p. 228, n. 25.

[795] ΘЄOV est apposée sur des monnaies figurant au revers, Hécate *Lagina* ou Zeus *Panamaros*.

[796] Caccamo Caltabiano 1971-72, p. 268-270 ; Howgego 1985, n° 536.

[797] « Both countermarks were clearly applied before AD 211/212 because, unlike cmk 84, they were not applied to coins of the magistrate Hierocles, who struck for septimius severus ». Cf. Howgego 1985, n° 536 ; Hostein 2004, p. 228, n. 26.

[798] L'asylie obtenue des Romains n'y est pas pour rien.

[799] Sept/5-26a, Sept-Dom/1-30a, Sept-Dom 3-35a, Sept-Dom/8-43a, Sept-Dom/10-48g, Sept-Dom/10-50, Sept-Dom/13-57a, Sept-Dom/13-57r, Sept-Dom/14-58b.

à Roma. Il se peut alors que la contremarque Roma fut mise en place afin de pouvoir réutiliser les monnaies qui avaient été démonétisées lors de leur entrée dans le trésor du sanctuaire. Cela expliquerait pourquoi ces monnaies purent être distribuées lors de festivals[800].

Le contremarquage de monnaies est très courant à Stratonicée. Ainsi, sur 859 monnaies, 504 portent des empreintes, soit 59%. Ce pourcentage de monnaies poinçonnées n'est pas anodin et prouve que cette politique monétaire découlait de la volonté de la cité émettrice. Pour Maria Caccamo Calbatiano, les contremarques apparaissent surtout lorsque les besoins économiques et financiers augmentaient ou en période de crise[801]. Elles sont perçues par l'auteur comme une sorte d'indicateur de la santé économique des ateliers monétaires, ceux les utilisant voyant leurs activités diminuer ou cesser peu de temps après. Pour Christopher J. Howgego, ce lien n'est valable que pour les contremarques de dénomination[802]. En ce qui concerne l'atelier stratonicéen, cette hypothèse peut être remise en cause car il a toujours utilisé beaucoup d'exemplaires contremarqués, durant toute sa période d'activité[803]. Peut-être faut-il voir alors dans la majorité des empreintes apposées à Stratonicée de simples marques pouvant affecter la valeur ou l'espace d'utilisation des monnaies[804]. Seules les marques avec la représentation de dieux et de déesses pouvaient avoir un autre usage qu'il nous est difficile de comprendre.

De même que la présence de contremarques pose question, son absence sur certaines monnaies est tout aussi énigmatique. Pourquoi certaines monnaies d'une même série n'ont-elles pas été contremarquées alors que toutes les autres l'ont été ? Trois hypothèses peuvent alors être avancées. La première renvoie à la perte de certaines monnaies. En effet, il n'est pas rare que certains exemplaires s'égarent de manière totalement fortuite ou même de manière intentionnelle, leurs possesseurs voulant les cacher et ne les récupérant pas. Dès lors, ces monnaies perdues échappent à la mise en place des différentes contremarques.

La seconde hypothèse concerne la thésaurisation et fait écho à la première. Même si les monnaies antiques n'avaient pas vocation à être amassées[805], certains citoyens se sont quand même appliqués à conserver chez eux des exemplaires qui étaient, dès lors, exclus du système

[800] Harl 1996, p. 114.

[801] Caccamo Caltabiano 1977, p. 239-255 ; Dalaison 2008, p. 154.

[802] Howgego 1985, p.65-68.

[803] Les premières contremarques utilisées le furent sous les Julio-claudiens puis sous les Antonins et enfin sous les Sévères. Cf. infra, tableau des contremarques utilisées par Stratonicée.

[804] Comme c'est le cas dans la cité d'Amaseia. Cf. Dalaison 2008, p. 154.

[805] Picard 2007, p. 114

monétaire. Ces derniers n'ont donc pas pu être récupérés par les autorités compétentes lors de l'apposition de contremarques. Enfin, la dernière hypothèse implique une circulation des monnaies et des exemplaires se trouvant hors de la cité. En effet, certaines frappes ayant circulé en dehors de la cité ont vu une contremarque étrangère apposée sur leur droit[806]. Quand bien même, une interprétation cohérente a pu être donnée pour certaines empreintes présentes sur le monnayage stratonicéen, il est encore difficile d'établir de manière définitive leurs rôles et leurs fonctions. Les contremarques restent encore largement énigmatiques et plusieurs questions demeurent en suspens.

[806] 4 contremarques semblent être d'origine étrangère. Cf. fig.2, n°1-4.

Quatrième partie

Religion et institutions civiques à Stratonicée : l'apport de la numismatique.

Chapitre 1 — Dieux et cultes à Stratonicée d'après les monnaies.

Le rapport des cités à la mémoire et au fait religieux est complexe car il constitue l'identité même de la communauté[807]. Comme pour bon nombre de cités, cette politique mémorielle passe par le monnayage local. Pour Yves Lafond, la mémoire collective peut facilement véhiculer « des mythes, des généalogies et certains rituels »[808]. Or, le dépouillement et l'étude des différents types monétaires témoignent d'une vitalité et d'une grande richesse du fait religieux à Stratonicée. En effet, comme à l'époque hellénistique, le revers des monnaies renvoie à des divinités qui ont une portée locale ou régionale particulière pour la cité émettrice[809]. Parmi ces dernières, il en est des plus courantes, issues du monde gréco-romain et d'autres en revanche plus spécifiques, comme c'est le cas de Zeus *Panamaros* et de *Lagina*.

I. Les types conventionnels.

Pendant les trois siècles de l'Empire au cours desquels Stratonicée a frappé monnaie, son atelier a eu recours à un grand nombre de types de revers qui dans la majorité des cas, étaient à caractère religieux et principalement hellénique[810]. Ces représentations très diverses, allant du dieu olympien au simple héros en passant par les abstractions divinisées, montrent l'image d'un panthéon local varié[811].

[807] Lafond 2005, p. 330.

[808] Pour l'auteur, la mémoire collective est forgée par les élites mais aussi par les aspirations romaines qui peuvent adapter les traditions locales. Cf. Lafond 2005, p. 330.

[809] Pour le monnayage hellénistique de Stratonicée, cf. Meadows 2002, p. 79-134. Pour M. Amandry (Amandry 2010, p. 215), cela reflète le pouvoir et le prestige que ces dernières exercent sur une cité. Pour O. Picard (Picard 1991, p. 223), les monnayages locaux sont importants car ils gardent en mémoire l'image du dieu local.

[810] Les images des divinités n'étaient pas figées et pouvaient s'adapter à la politique religieuse locale. Cf. Picard 1991, p. 228.

[811] D'après O. Picard (Picard 1991, p. 224), les ateliers pour évoquer la divinité figurée sur la monnaie, pouvaient utiliser un personnage de son entourage, un animal sacré ou un objet lié à son culte.

a. Les dieux olympiens.

Les dieux de l'Olympe ont une place prépondérante dans le panthéon monétaire stratonicéen. Ainsi, sur quatorze types conventionnels émis sous l'Empire, six sont issus de cette mythologie[812].

Artémis est la première divinité olympienne représentée dans le monnayage provincial de Stratonicée[813]. Deux types lui furent consacrés durant l'Empire. Le premier type (Fig.1.) utilisé est le *xoanon* d'Artémis *Éphésienne* de face, un *calathos* sur la tête, les bras ouverts liés au sol par des chaînes, deux cervidés à ses pieds, une étoile et un croissant de lune de part et d'autre de la tête de la statue, le tout dans un grènetis[814]. Ce type est daté de 198-205 p.C. pour les monnaies à l'effigie de Caracalla, et de 204-211 p.C. pour les exemplaires avec les portraits de Septime Sévère et Julia Domna. Cette présentation de la déesse est très ancienne. Déjà au VIIIe siècle a.C., Callimaque décrivait la statue d'Artémis comme ξόανον, la faisant naître des Amazones[815]. Au sens étymologique du terme, le *xoanon* est un objet en bois sculpté[816] qui représente la divinité. Pour ce qui est d'Artémis éphésienne, nous ne connaissons pas l'essence forestière utilisée pour réaliser son *xoanon* primitif, les avis des auteurs antiques étant très divergents[817].



Fig.1. Sept-Dom/16.

Dans tous les cas, la forme de la déesse d'Ephèse ne change pas et reste toujours xoanienne dans ses représentations aussi bien sculpturale que monétaire, seule l'ornementation pouvant varier. En outre, l'atelier monétaire stratonicéen a décidé de graver en plus un croissant de lune et une étoile. Ces attributs, qui sont attachés aux cultes agricoles et au salut,

[812] Sur les six types présents sur les monnaies stratonicéennes, cinq représentent Artémis, Hermès et Zeus et un représente Asclépios.

[813] Nous avons décidé de classer les divinités par ordre alphabétique pour plus de praticité.

[814] Sept-Dom/16-17 ; Carac/1.

[815] Callimaque, *Hymnes*, V, v 238-248.

[816] Vincent 2003, p. 32-33.

[817] Dans son *Anabase*, Xénophon (*Anabase*, V, 3, 12), parle de cyprès alors que Pline l'Ancien (*Histoire Naturelle*, XVI, 214) explique que, si la majorité des auteurs la croit en ébène, Vitruve l'a décrite en cèdre et Mucien en bois de vigne. Cf. Vincent 2015, p. 65-66.

accompagnent souvent les représentations d'Artémis[818]. D'ailleurs, de nombreuses offrandes en forme de croissants de lune ont été découvertes dans le trésor de l'*Artémision* d'Ephèse[819]. Ces attributs ont une double signification à Stratonicée, en ce sens qu'ils peuvent également se référer au culte d'Hécate, le caractère lunaire s'étant transmis par syncrétisme à Artémis[820]. Ce type éphésien ne fut pas seulement frappé à Ephèse et à Stratonicée : plusieurs autres établissements l'ont utilisé[821].



Fig.2. SP /28.

Le second type (Fig.2.) présente Artémis chasseresse à droite, un carquois dans le dos, en train de plaquer un cervidé au sol. Ce dernier, figuré sur les monnaies sans portrait impérial[822] datées du Ier-IIe siècle p.C., est de facture classique et reprend deux des attributs traditionnels de la déesse, le carquois et le cervidé, qui ne laissent planer aucun doute quant à son identité. En effet, le carquois, comme l'arc et les flèches, représente l'essence chasseresse d'Artémis et est son arme de prédilection. Ainsi, dès le VIIIe siècle a.C., Homère, dans ses Hymnes, qualifie Artémis de *khrysêlakatos*[823] alors qu'Hésiode l'appelle tout simplement l'archère[824]. L'iconographie classique la représente en archère en train de punir ses ennemis[825]. Les cervidés, biche et/ou cerf, accompagnent très souvent la déesse dans les différentes

[818] Hoppe 1980, p. 27.

[819] Picard 1922, p. 368 ; Hoppe 1980, p. 27.

[820] Hoppe 1980, p. 27-29. Les syncrétismes entre les divinités féminines et Hécate sont très courants à Stratonicée

[821] Cf. par exemple, en Ionie, à Magnésie du Méandre (Roma Numismatics LTD, E-Sale 78 (2020), lot n° 810). En Lydie, à Anineta (Naville Numismatics LTD, Auction 62 (2020), lot 142). En Phrygie, à Apamée (Agora Auctions, Numismatics Auction 98 (2020), lot n° 171). En Carie, à Néapolis (Leu Numismatik AG, Auction 7 (2020), lot n° 1454), Tabai (Auctiones GmBH, E-Auction 36, lot n°38).

[822] SP/30-31.

[823] Homère, *Hymne à Artémis 26*.

[824] Hésiode, *Théogonie*, 14. « ὑμνεῦσαι Δία τ' αἰγίοχον καὶ πότνιαν Ἥρην Ἀργείην, χρυσέοισι πεδίλοις ἐμβεβαυῖαν,κούρην τ' αἰγιόχοιο Διὸς γλαυκῶπιν ἈθήνηνΦοῖβόν τ' Ἀπόλλωνα καὶ Ἄρτεμιν ἰοχέαιραν ».

[825] Cette représentation se retrouve sur plusieurs vases. Cf. par exemple Cratère du massacre des Niobides, (460-450 a.C.) au Musée du Louvre à Paris. Cratère de la mort d'Actéo, (470 a.C.) au MBA à Boston.

représentations monétaires, sculpturales ou littéraires[826], si bien que certains historiens en parlent comme de compagnons récurrents de la déesse, Artémis se confondant avec eux[827]. Cependant, dans certaines représentations[828], Artémis redevient cette chasseresse implacable qui n'hésite pas à les tuer. Ce changement, qui eut lieu entre la période archaïque et la période classique, montre le pouvoir que la divinité a sur les animaux[829]. Ce type monétaire est également attesté dans d'autres établissements de Carie, de Taurique et d'Ionie[830].

Au sein du panthéon stratonicéen, Artémis tient une place singulière, quasi-poliade pour certains dèmes comme ceux de Koliorga ou Kôraza[831]. Son culte très ancien est bien implanté dans la cité, Alfred Laumonier dénombrant près de huit épiclèses en son honneur[832]. Néanmoins, nous ne savons pas quelle divinité le type d'Artémis chasseresse représentait. Il est cependant très probable que celui-ci renvoyait à l'une des Artémis honorées dans l'un des trois principaux sanctuaires de la déesse, à Koliorga, Kôraza et Panamara, là où son culte pouvait prétendre « concurrencer » ceux de *Lagina* et de *Panamaros*. Le sanctuaire de Koliorga, situé à l'est de Stratonicée, semblait être le seul à pouvoir rivaliser en termes de prêtrise et de culte avec ces derniers. Ainsi, comme dans les deux grands sanctuaires poliades, on trouvait à Koliorga un sacerdoce annuel par couple et un culte à mystères[833]. De plus, grâce à l'épigraphie, nous savons que certains notables ont offert plusieurs statues à celui de Koliorga, et qu'Artémis *Koliorga* était honorée dans le sanctuaire de Panamara[834]. Dans ce contexte, la représentation monétaire d'Artémis *Koliorga* n'a rien d'insolite et pouvait être une réponse de la cité à la ferveur populaire et au développement de son culte au niveau local.

---

826 Pour les monnaies, cf. notamment CNG EA 482 (2020), lot 343 ; Savoca Numismatik Live Online Auction 91 (2020), lot 426 ; pour la sculpture, cf. par exemple Amandry 1975, p. 204. Pour la littérature, cf. enfin Callimaque, *Hymnes*, V.

827 Amory 2017, p. 304. Figurer un animal sacré est courant pour évoquer une divinité. Cf. Picard 1991, p. 224.

828 Voir la base de Callatis-Mangalia représentant Artémis terrassant le cerf. Cf. Pippidi 1971, figure 49 ; Amandry 1975, p. 204.

829 Amory 2017, p.305.

830 Cf. par exemple, pour la Carie, à Sebastopolis (*SNG von Aulock*, n° 2651). Pour la Taurique à Chersonèse (Leu Numismatic AG, EA 14 (2020), lot 140 ; Leu Numismatic AG, Auction 7 (2020), lot 1148). Pour la Ionie, à Ephèse (Hirsch, E-Live Auction 2 (2020), lot 82).

831 Laumonier 1958, p. 211- 213 ; Şahin 2010, p.7.

832 À Stratonicée, Artémis portait les épiclèses suivantes : *Körazon*, *Koliorga*, *Panamara*, *Peldékeitis*, *Leukiané*, *Ephésia*, *Leukophrynè*, *Phaglé[--]tis*. Cf. Laumonier 1958, p. 719.

833 Plusieurs inscriptions de prêtrises attestent d'une grande dévotion entre le Ier- IIIe siècle p.C. Cf. Laumonier 1958, p. 212-213.

834 M. Sempronius Clemens offrit plusieurs statues aux sanctuaires stratonicéens alors que sa fille fit une dédicace à Artémis *Koliorga* à Panamara. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 289 ; n° 298 ; Bernini & Rivault 2020, p. 153.

Au côté de Koliorga, Artémis était également honorée dans un sanctuaire à Kôraza, plusieurs inscriptions venant confirmer la présence d'un culte dans ce dème stratonicéen. Ainsi, une dédicace de Ti. Flavius Menander et de son épouse Flavia Léôntis prouve que la déesse y était honorée avec sa mère Léto et son frère Apollon[835]. Une autre inscription au IIIe siècle p.C. mentionne Oulpia Léaina, épouse de Ti. Fl. Ainéias et nièce de M. Sempronius Clemens, comme prêtresse à vie d'Artémis *Kôraza*[836]. Bien que ces inscriptions suggèrent une activité soutenue sous le Haut-Empire, il semble cependant que ce sanctuaire ait été, en comparaison de celui de Koliorga, de moindre importance, aussi bien pour les prêtrises que pour le culte. Reste alors un dernier lieu : Panamara. En effet, nous savons par la découverte d'un autel ou d'une chapelle, qu'Artémis *Panamaréenne*, déesse indigène locale, y était honorée[837]. De même, certaines inscriptions trouvées dans le sanctuaire mentionnent un culte associé à d'autres divinités qui était mené par une prêtresse à vie[838]. Son culte était si bien intégré dans la communauté stratonicéenne que Julie Bernini et Joy Rivault croient reconnaître cette Artémis dans une statue érigée par M. Sempronius Clemens dans le *bouleutérion* de la cité[839]. S'il est exact que sa dévotion avait autant d'importance dans le panthéon religieux stratonicéen, il se peut alors que l'atelier monétaire ait voulu honorer Artémis *Panamaréenne* sur ses différentes monnaies.

En renvoyant à un type monétaire capable d'honorer n'importe quelle Artémis, Stratonicée faisait de ses monnaies un miroir dans lequel chaque citoyen reconnaissait la divinité de son choix. Cette multiplicité ne se retrouve pas dans le type d'allure éphésien qui renvoie quant à lui, au seul culte d'Artémis *Ephésienne*. Ainsi, plusieurs dédicaces prouvent qu'une dévotion particulière était pratiquée dans le sanctuaire panaméréen[840]. Cette piété s'inscrivait alors dans un contexte particulier. En effet, en compétition avec Éphèse, Stratonicée était dans une moindre mesure, en porte-à-faux avec la capitale de la province[841]. En émettant ce type monétaire, l'atelier montrait à sa rivale la vitalité du culte d'Artémis en Carie.

---

[835] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 194b ; Laumonier 1958, p. 214.

[836] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 704 ; Hatzfeld 1920, p. 85, n.18 ; Laumonier 1958, p. 215 ; Bernini & Rivault 2020, p. 153.

[837] Laumonier 1958, p. 226, n.3.

[838] Peut-être que les autres divinités étaient comme pour Koliorga et Kôraza, Léto et Apollon. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 251 ; Laumonier 1958, p. 215-216 ; Bernini & Rivault 2020, p. 153, n.76.

[839] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 289 ; Bernini & Rivault 2020, p. 152-153.

[840] Laumonier 1958, p. 214.

[841] Au niveau politique, Stratonicée avait du mal à soutenir la comparaison. La taille et l'influence d'Ephèse n'étant pas la même que celle de la cité carienne.



Fig.3. SP/32.

À côté d'Artémis, Hermès est le deuxième des olympiens honoré par Stratonicée dans son monnayage. Le seul type (Fig.3.) à son image figure le dieu debout, de face, la tête à gauche, une bourse dans la main droite, un caducée dans la gauche, un manteau sur le bras gauche, le tout dans un grènetis[842]. Cette représentation d'Hermès est très courante et fut utilisée par plusieurs ateliers provinciaux[843]. Elle reprend deux des principaux attributs du dieu, le caducée et la bourse. Le premier est figuré dans l'art sous la forme d'une baguette ailée, de laurier ou d'olivier, entourée de deux serpents entrelacés[844]. Intimement lié à la mythologie hermaïque[845], Hermès l'a reçu de son demi-frère Apollon en échange de la lyre[846]. Il symbolise tout à la fois son pouvoir de messager et de conducteur, tout en renvoyant également à son éloquence capable de berner ou de réconcilier les hommes ou les dieux[847]. La bourse dans la main d'Hermès symbolise quant à elle, son rôle de protecteur du commerce et des marchands.

La croyance hermaïque à Stratonicée s'inscrit dans un contexte particulier, la cité ayant sous son contrôle deux des plus importants sanctuaires régionaux d'Asie[848]. Si la relation entre Hermès et Zeus s'explique sans mal, le premier étant le messager du second, la proximité entre Hécate et le dieu au caducée est plus complexe[849]. En effet, même si ce dernier n'avait pas de temple spécifique dans la cité, son culte n'était pas confidentiel, une

[842] Cette monnaie est datée du principat d'Antonin le Pieux. Cf. SP/32.

[843] Cf. par exemple, pour la Carie, à Aphrodisias (Roma Numismatics Ltd, E-Sale 79 (2021), lot n° 604). Pour l'Ionie, à Ephèse (Roma Numismatics Ltd, E-Sale 79 (2021), lot n° 549). Pour la Phrygie, à Dionysopolis (Leu Numismatik AG, Web Auction 14 (2020), lot n° 996).

[844] David-Danel 1990, p. 409 ; Ropars 2016, p. 65.

[845] Deux papyri d'Oxyrhynchus parlent du caducée d'Hermès. Cf. Papyri n° 2688, l. 14-20, et n° 2689, frag. 2, col. 2, l. 17-23 ; Brisson 1976, p. 56-57.

[846] Homère, *Hymne à Hermès*.

[847] Darthou 2020, p. 24 ; Ropars 2016, p. 65.

[848] Les sanctuaires de Zeus et d'Hécate à Panamara et Lagina ont reçu l'asylie de la part des Romains au Ier siècle a.C.

[849] Voir le chapitre sur les relations entre Hécate et Hermès, Cf. Zografou 2010, p.153-201.

image d'Hermès figurée sur la frise du temple de Lagina atteste d'une ferveur particulière à Stratonicée[850]. De même, au IIe siècle p.C. à Panamara, un agoranome a consacré à Hécate une statue du dieu[851].

Un lien existait donc entre Hermès et Hécate, qu'Athanassia Zografou juge fondamental dans le sens où ils formaient un « couple idéal », aussi bien dans leurs affinités que dans leurs fonctions[852]. Ainsi, comme pour Hécate qui est la divinité protectrice des portes et des carrefours, plusieurs épithètes d'Hermès le consacre comme protecteur des routes et des portes[853]. Au-delà des épithètes et de leurs positionnements, cette ressemblance se fit sentir également dans leurs rituels quasi-identiques[854]. Cette proximité entre les deux divinités n'est pas spécifique à Stratonicée, à Rhodes par exemple, une inscription invitait les passants à leur faire des offrandes devant les portes[855]. De même, une autre inscription, toujours dans la cité insulaire, leur attribuait un rôle dans la célébration de cultes à mystères[856]. Cette comparaison avec Rhodes est intéressante car la cité rhodienne ayant dominé Stratonicée au IIe siècle a.C., il est possible que le souvenir du culte d'Hermès ait pu rester vivace dans la cité carienne jusqu'à l'Empire.

La dernière figure olympienne *stricto sensu* qui apparaît à Stratonicée est Zeus. Bien que le monnayage stratonicéen soit en grande partie dominé par la figure de *Panamaros*, la cité carienne utilisa deux autres représentations joviennes sur ses monnaies. Le premier de ces types secondaires utilisé entre le principat de Marc Aurèle et celui de Valérien Ier, évoque Zeus *Nicéphoros* drapé assis sur son trône à gauche, une *Niké* dans la main droite, un sceptre dans la gauche, le tout dans un grènetis (Fig.4.)[857]. Ce type monétaire ne présente aucun caractère local[858]. Il est très courant dans le monnayage provincial carien, plusieurs ateliers

[850] Laumonier 1958, p. 203.

[851] Laumonier 1958, p. 371.

[852] Pour A. Zografou (Zografou 2010, p. 153-155), ces liens se ressentent dans leur fonction de médiation mais également par le fait que les deux divinités protègent les portes.

[853] Les épithètes hermaïques sont les suivantes : Θυραῖος, Στροφαῖος, Προπύλαιος, Πύλιος, Πυλήτης, Ὅδιος, Ἐνόδιος. Cf. Raingeard 1934, p. 468-469 ; Christopoulos 2006, p. 310-311 ; Jaillard 2007, p. 66 ; Zografou 2010, p. 156-157.

[854] Marcadé 1952, p.616 ; Zografou 2010, p. 157-158. Dans certaines cités, comme Rhodes ou Athènes, Hermès peut être un dieu chtonien. Cf. Zografou 2010, p. 157, n.25.

[855] Segre & Pugliese-Carratelli 1949-1951, p. 244, n° 116 ; Morelli 1959, p. 128-129.

[856] *IG*, XII, 1, 141.

[857] Sous le principat de Marc Aurèle, c'est Commode césar qui est figuré au droit. Cf. Com/1 ; Sept/1-3 ; Carac/2 ; Plau/1-2 ; SevA/1 ; Val/1. Il est à noter que sur certains exemplaires sans portrait impérial, la *Niké* est remplacée par une patère. Cf. SP/28-29.

[858] Ce type monétaire fut déjà utilisé sous les Séleucides. Cf. Lacroix 1949, p. 163-167.

voisins de Stratonicée ayant frappé monnaies à son effigie[859]. Plus consensuel que la représentation du dieu cavalier, son identité reste cependant inconnue[860]. Pour Emin Sariiz, cette représentation de Zeus trônant peut renvoyer à Zeus *Kapetôlios*[861]. En effet, des monnaies émises à Antioche du Méandre figurent Zeus *Kapetôlios* trônant, une *Niké* et un sceptre dans les mains et semblent être identique au type stratonicéen[862].



Fig.4. SP/28.

Même si son culte s'est développé tardivement en Carie, entre le Ier et le IIIe siècle p.C., il est bien implanté dans le sanctuaire de Panamara[863]. Ainsi, plusieurs dédicaces lui sont consacrées et deux de ses prêtres sont connus de l'épigraphie stratonicéenne[864]. Dès lors, peut-être faut-il voir dans Zeus *Nicéphoros* la figure de Zeus *Kapetôlios* représentant la romanisation tardive des cités d'Orient[865]. Enfin, il est à noter que l'utilisation de ce type monétaire, par Stratonicée, après le principat de Sévère Alexandre est mise en cause par certains numismates qui y voient plutôt un monnayage de Stratonicée – Hadrianopolis[866].

[859] Cf. par exemple, à Antioche du Méandre (Babelon 1898, n° 2172), à Aphrodisias (MacDonald 1992, Type 53, p. 81 ; Type 57, p. 82 ; Type 78, p. 89, Type 124, p. 107 ; Type 173, p. 124-125, Type 186, p. 130, Type 230, p. 149 ; Rivault 2016, p. 162-163), à Apollonia de la Salbakè (Rivault 2016, p. 172), à Héraclée de la Salbakè (Rivault 2016, p. 174), à Orthosia et Harpasa (Delrieux 2008, p. 204-206 ; Rivault 2016, p. 300).

[860] Les monnaies n'apportent pas d'informations suffisantes sur l'identité de Zeus. Pour J. Rivault le type de Zeus trônant peut se rapprocher d'un exemplaire de Mylasa représentant Zeus à la patère, sans qu'on sache réellement si les deux divinités sont liées. Cf. Rivault 2016, p. 350 ; Rivault 2021, p. 241-242.

[861] Sariiz 2019, p.74-76.

[862] L'épiclèse *Kapetôlios* apparaît dans la légende. Cf. Babelon 1898, n° 2172 ; Rivault 2021, p. 195.

[863] Même si son culte est en retrait par rapport à Zeus *Panamaros* ou *Karios*. Les inscriptions mentionnent tout de même une prêtrise à vie. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 16 ; Rivault 2021, p. 195.

[864] Pour les dédicaces, cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 209 ; n° 325. Pour les prêtres, les inscriptions mentionnent Hiéroclès fils de Panaitios au IIe siècle p.C. et Marcus Sempronius Clemens en 200 p.C. Cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1028 ; *IK*, 21-Stratonikeia, n° 16.

[865] Rivault 2021, p. 195.

[866] Cette cité ayant émis des types similaires durant la période hellénistique et l'Empire. Cf. *RPC* VII.1, p. 144.



Fig.5. SP/28.

Le second type jovien frappé à Stratonicée représente une tête laurée de Zeus à droite (Fig.5.)[867]. Cette effigie fut utilisée principalement aux IIe-IIIe siècles p.C., sur les monnaies sans portrait impérial[868]. Tout comme pour Zeus *Nicéphoros* (ou *Kapetôlios*), cette image pose un problème dans sa compréhension puisqu'aucun attribut ne lui est associé. Il est peu crédible de rapprocher cette frappe de *Panamaros* puisque celui-ci n'est représenté qu'en cavalier sur les monnaies stratonicéennes. Il est donc plus probable que cette tête (Fig.5.) soit l'émanation tardive de Zeus *Chrysaoréios* ou de Zeus *Karios*, lequel possédait plusieurs sanctuaires en Carie dont l'un à Mylasa et l'autre à Panamara[869]. Concernant ce dernier sanctuaire, le culte de *Karios* en place dès les IIe-Ier siècles a.C., avait une telle importance sur la scène politico-religieuse que le roi Philippe V de Macédoine s'y est rendu en 201 a.C.[870].

L'arrivée de *Panamaros* au Ier siècle a.C. n'a pas évincé les anciens cultes joviens présents dans le sanctuaire de Panamara, ceux-ci ayant continué d'exister d'une manière ou d'une autre sous l'Empire[871]. Ainsi, durant la période impériale, plusieurs inscriptions en l'honneur de Zeus *Karios* attestent qu'il existait encore un culte à cette divinité à Stratonicée[872]. Une frappe en l'honneur de Zeus *Karios* aurait donc très bien pu être émise par l'atelier monétaire afin de rappeler son souvenir aux Stratonicéens.

En ce qui concerne Zeus *Chrysaoréios*, une émission à son effigie est un peu plus difficile à justifier, la ligue Chrysaorienne, puissante durant la période hellénistique, étant devenue

---

[867] Ce type avait déjà été utilisé par l'atelier monétaire durant la période hellénistique. Cf. Meadows 2005, groupe 1, p. 80 ; groupe 2, p. 81 ; groupe 3, p. 94.

[868] SP/30-31.

[869] Au vu de l'épithète, il est fort probable que le dieu possédait d'autres sanctuaires en Carie et dont l'existence nous reste inconnue. Ainsi, pour J. Rivault (Rivault 2021, p. 232-233), un troisième sanctuaire peut être identifié à Londa.

[870] L'épigraphie atteste qu'au départ, le dieu a pu être honoré avec Héra. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 3 ; n° 6, 7 ; n° 20 ; n° 47 ; n° 101 ; n°104 ; n° 109 ; n° 111-112 ; n° 116 ; n° 120 ; *IK*, 68, 3-Stratonikeia, n° 1488 ; Rivault 2021, p. 232. Pour la visite de Philippe V, cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 3.

[871] Debord 2001, p. 167 ; Belayche 2009, p. 163.

[872] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 111 ; n° 200 ; Laumonier 1958, p. 243-244 ; Belayche 2009, p. 163.

obsolète après l'intégration à l'Empire[873]. Son influence continua néanmoins d'exister jusqu'aux IIe-IIIe siècles p. C., des inscriptions datées du principat de Trajan évoquant le côté μέγιστος θεός du dieu[874]. De même, un autre type monétaire peut être rapproché de la ligue Chrysaorienne : celui de Bellérophon-Pégase également émis durant cette période[875]. L'atelier monétaire a donc pu frapper plusieurs séries en l'honneur de Zeus *Chrysaoréios* afin de faire passer un message politique aux anciennes cités membres de la ligue, dans le but de revendiquer le titre de métropole de Carie[876].



Fig.6. Domna/5.

Au côté de ces divinités olympiennes, une autre divinité grecque est représentée sur les monnaies de Stratonicée, Asclépios (Fig.6.). Ce dernier paraît sur des exemplaires à l'effigie de Julia Domna, debout de face dans un *himation*, la tête à gauche, une phiale dans la main droite, un serpent enroulé autour d'un bâton sous le bras droit, le tout dans un grènetis[877]. Ce type, attesté une seule fois sur les monnaies, est avéré à une époque où le culte d'Asclépios semble être très en faveur, comme l'atteste toute une série de documents épigraphiques[878]. De

[873] La ligue abritait les réunions religieuses de plusieurs cités cariennes comme Alabanda, Alinda, Amyzon, Kéramos, Mylasa, Stratonicée, Théra et certains *Koina* comme celui des Tarmianoi. Cf. Laumonier 1958, p. 194 ; Debord 2003, p. 125-141 ; Heller 2006, p. 207 ; Belayche 2009, p. 163 ; Rivault 2021, p. 264-265.

[874] *Chrysaoréios* avait donc encore des fidèles au IIe siècle p.C. D'ailleurs, sous Trajan, le dieu est qualifié de dieu ancestral. cf. *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 663 ; n°667 ; Debord 2003, p. 132 ; Belayche 2009, p. 163 ; Rivault 2016, p. 268 ; Rivault 2021, p. 267.

[875] Pour les monnaies avec Bellérophon et Pégase, cf. SP/23-26. Pour les monnaies avec Pégase seul, cf. SP/27.

[876] Il y a sans doute une volonté politique de rappeler la place de Stratonicée au niveau régional. Cf. Heller 2006, p. 207 ; Rivault 2021, p. 267.

[877] La série monétaire est datée de 194-211 p.C. Cf. Domna/5.

[878] Marcus Sempronius Clemens obtient la charge de la prêtrise à vie d'Asclépios et d'Hygie en même temps que d'autres prêtrises à Zeus et Hécate. Ce citoyen décida la construction d'un naos au sein du bouleutérion et l'orna à ses frais de plusieurs statues dont deux représentant le dieu guérisseur et sa fille. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 289 ; Bernini & Rivault 2020, p. 152-155 et 162. M. Oul. Dionysios fit une dédicace à Asclépios *Sôter* sur un petit autel de marbre, après une guérison de la fièvre quarte (paludisme). Cf. *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 1122 ; Bernini & Rivault 2020, p. 153, n.79.

plus, nous savons qu'un citoyen dénommé Epaphroditos a exercé la médecine dans la cité au IIe siècle p.C.[879]. Enfin, une stèle votive consacrée à Asclépios et commémorant la prêtrise de Kléoboulès Iasôn et Stratéia Artéma à la fin du IIe siècle p.C. a été découverte à Panamara[880]. La popularité évidente d'Asclépios au IIe siècle p.C. correspond à une période difficile pour l'Asie Mineure en général et pour la Carie en particulier. En effet, dans les années 139-142 p.C.[881], le sud-ouest de l'Asie Mineure subit un violent tremblement de terre qui fit de nombreuses victimes[882]. Le culte d'Asclépios et des autres dieux guérisseurs s'inscrivait donc parfaitement dans l'état d'esprit des orientaux, c'est-à-dire dans une recherche de protection divine contre ces événements dévastateurs. D'ailleurs, plusieurs autres ateliers monétaires ont figuré Asclépios sur leurs monnayages à la même époque[883].

Les différentes frappes monétaires en l'honneur des dieux olympiens montrent que dans la cité, existait une multitude de croyances plus ou moins importantes, qui reflétaient la diversité du fait religieux chez les Stratonicéens. Néanmoins, le panthéon monétaire local ne s'arrêtait pas aux seules divinités de la sphère olympienne, certains types renvoyant à des héros ou à des divinités non locales qui exerçaient également une influence particulière dans la cité.

b. Héros et divinités étrangères.

Le monnayage de la cité laisse transparaître une dévotion particulière des Stratonicéens envers certains héros ou certaines divinités « étrangères »[884]. Cette ferveur se ressent sur plusieurs types monétaires sans portrait impérial. Ainsi, pour ce qui est des héros, Stratonicée émit trois types monétaires distincts à l'effigie de Bellérophon ou d'Héraclès.

[879] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 1202 ; Samama 2003, p. 91, p. 378.

[880] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 283 ; Deschamps & Cousin 1888, p. 269-270, n° 54.

[881] Laumonier 1938, p. 268, n° 3 ; Robert 1978, p. 401-402 ; Delrieux 2008, p. 220–221 ; Delrieux 2012, p. 261 ; Thély 2016, p. 122-123.

[882] Les différentes ambassades envoyées à Rome par les cités dévastées pour demander du secours, montrent l'ampleur du désastre. Cf. Claudon 2015, p. 230 et annexe III, p. 104-105.

[883] Pour la Phrygie, cf. par exemple Themisonium (Leu Numismatik AG, Auction 7 (2020), Lot 1469), à Laodicée (Nissen 2009, p.164).

[884] Pour O. Picard (Picard 1991, p. 231), les scènes mythologiques « triomphent » sous l'Empire.



Fig.7. SP/23.

Le premier type héroïque stratonicéen figure ainsi Bellérophon nu debout de face, la tête à gauche, tenant par la bride Pégase au galop à gauche, le tout dans un grènetis (Fig.7.)[885]. Bien qu'il ne fût pas originaire de la province d'Asie[886], Bellérophon n'était pas inconnu des Cariens. En effet, certaines de ses aventures se déroulèrent sur les côtes de Carie et plusieurs cités le considéraient même comme leur fondateur[887]. Cette figure héroïque paraît dès l'époque hellénistique sur les monnaies de cités cariennes[888] et l'avènement de l'Empire ne mit pas un terme à ces monnayages[889]. L'autre type monétaire issu de la mythologie bellérophonienne frappé par Stratonicée représente Pégase volant à gauche, l'antérieur gauche levé, ailes déployées, le tout dans un grènetis, l'inscription ΒЄΛ venant éclairer la frappe monétaire (Fig.8.)[890].



Fig.8. SP/27.

[885] Les monnaies sont datées de 138-211 p.C. Cf. SP/23-26.

[886] Originaire de Corinthe, il dut partir pour la Lycie. Cf. Jouan 1995, p. 271-287 ; Debord 2010, p. 236.

[887] Pour Bargylia, cf. Etienne de Byzance ; Debord 2010, p. 236-237. Pour Aphrodisias, cf. Smith 1996, p. 56 ; Debord 2010, p. 237.

[888] Pour Bargylia, cf. pour le type tête d'Artémis Kindyas-Pégase volant, SNG von Aulock 2516-2517. Pour le type d'Artémis-Pégase ou protomé de Pégase, *SNG Copenhague*, Caria, n° 175-176. Pour le type Pégase-protomé de cerf, *SNG Copenhague*, Caria, n° 178.

[889] Pour Hydisos, cf. Imhoof-Blumer 1901-02, 135.3, pl. V. 8 ; Delrieux 2007, p. 70, n° HP/6. Pour Alabanda, cf. Imhoof-Blumer 1912, 193.2, pl. III. 1.

[890] Les exemplaires sont datés de la seconde moitié du IIe siècle p.C. Cf. SP/27.

Ces types monétaires très répandus en Carie sont qualifiés par Alfred Laumonier de « Chrysaoriens »[891]. C'est-à-dire qu'ils sont « sans doute liés aux légendes chrysaoriques et aux villes membres du système »[892]. Cependant, dans une note, l'auteur nuance son propos car l'ensemble des monnayages est trop disparate[893]. Pour Pierre Debord, cette « attitude prudente doit emporter l'adhésion »[894]. Toutefois, les monnaies d'Alabanda à l'effigie de Pégase ont clairement un lien avec la Ligue. Peut-être qu'à Stratonicée, ces différentes frappes étaient à mettre en relation avec la frappe figurant la tête de Zeus[895]. Dans tous les cas, ces monnaies ont dû véhiculer un message pour les cités membres de la Ligue qui nous échappe aujourd'hui.



Fig.8. SP/32.



Fig.9. SP/33.

Au côté de Bellérophon et de Pégase, l'atelier stratonicéen a frappé deux derniers types héroïques en l'honneur d'Héraclès. Pour le premier type (Fig.8.), le demi-dieu est figuré barbu et tête nue à droite, le tout dans un grènetis alors que le second, présente une massue recouverte d'une peau de lion, le tout dans un grènetis (Fig.9.). Ces frappes semblent avoir été émises au cours du IIe siècle p.C.[896]. En ce qui concerne la figure d'Héraclès, celle n'est pas sans rappeler les monnaies de Tabai qui présentent le demi-dieu de la même manière[897]. S'agissant de Stratonicée, ces pièces sont singulières puisqu'il n'y a eu que deux types émis par l'atelier monétaire. La présence d'Héraclès dans la cité est confirmée par l'existence d'un *Hérakleion* et par des inscriptions célébrant son nom, sous la forme d'*épiséma*, sur les parois d'au moins deux des tours enserrant la ville de Stratonicée : Héraclès en personne sur la

[891] Néanmoins, la frappe stratonicéenne est l'une des rares où Pégase figure seul, cf. Debord 2010, p. 237, n.15-16. Cf. notamment, à Alabanda (*SNG Tübingen*, n° 3341), à Alinda (*SNG Copenhague*, Caria, n° 23), à Euromos (*BMC* Caria, pl. XVII. 5), à Halicarnasse (Babelon 1898, n° 2359 ; n° 2365), à Hydisos (Imhoof-Blumer 1901-02, p.134. 1, pl. V. 7). Pour la qualification de *chrysaorienne*, cf. Laumonier 1958, p. 205.

[892] Laumonier 1958, p. 205-206 ; Debord 2010, p. 243.

[893] Laumonier 1958, p. 205, n.1.

[894] Debord 2010, p. 243.

[895] Cette dernière représentant Zeus *Karios* ou *Chrysaoréios*.

[896] SP/32-33.

[897] Babelon 1898, n° 2598 ; *SNG Copenhague*, Caria, n° 549.

première, une massue sur la seconde, soit exactement les mêmes types que dans le monnayage local[898].



Fig.10. SP/34.



Fig.11. SP/34.

À côté de ces frappes héroïques, Stratonicée a représenté sur son monnayage des divinités étrangères[899]. Ainsi, le premier dieu allochtone figurant sur une monnaie stratonicéenne est Mèn, qui apparaît sur des frappes sans portrait impérial à la fin du IIe - début IIIe siècle p.C.[900]. Le seul et unique type utilisé présente le buste drapé de Mèn à droite, un bonnet phrygien sur la tête, un croissant derrière les épaules, le tout dans un grènetis (Fig.10.). Cette monnaie est intéressante en ce sens qu'au droit elle figure le dieu avec deux de ses principaux attributs et qu'au revers apparaît, un taureau à bosse la tête de face, galopant à gauche, le tout dans un grènetis (Fig.11.)[901]. Cette monnaie peut être clairement mise en relation avec la cité d'Antioche de Pisidie qui a émis un monnayage quasi-identique en 25 a.C. avec au droit le buste du dieu Mèn et, au revers, un taureau à bosse[902].

Concernant les symboles présents, le bonnet phrygien fait explicitement référence à l'origine du dieu. En effet, pour les sources antiques, Mèn est un dieu Phrygien[903]. L'image monétaire stratonicéenne ne déroge donc pas à la règle, Mèn restant ce dieu étranger provenant de la proche Phrygie. Le second attribut mentionné est le croissant de lune qui,

---

[898] Sur l'*Hérakleion*, cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1004, l. 1-2. Sur les *épiséma*, cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1003 (l. 6-7) et 1004 (l. 6-7).

[899] L'établissement monétaire a figuré sur ses pièces, Mèn et Roma. En ce qui concerne Roma, ce type sera développé dans le chapitre III sur les liens avec Rome.

[900] SP/34.

[901] Le taureau à bosse, présent sur le revers de la monnaie, est un symbole reconnu du dieu : on le retrouve aussi bien sur des stèles que sur des monnaies. Cf. Nissen 2009, p. 150. Pour les stèles, cf. par exemple Levick 1970, p. 37, n° 1 ; p. 40, n° 5 ; Lane 1971, n° 177 ; Labarre 2009, p. 393-394, n° 26. Pour les monnaies, cf. notamment Sagalassos et Timbrias, Lane 1975, p. 119, n°4 ; p. 133, n° 4 ; Labarre 2009, p. 393-39, n° 26.

[902] Krzyzanowska 1970, p. 95-96 ; Lane 1975, p. 82-87 ; Labarre 2009, p. 401.

[903] Lucien, *Jupiter tragédien*, 44, 42. Actuellement, les historiens débattent sur de possibles origines mesopotamo-perses. Il n'empêche que le dieu est, sur les représentations, toujours habillé de manière phrygienne avec le bonnet, le manteau, le pantalon et les chaussures. Cf. Van Haeperen-Pourbaix 1984, p. 235-248 ; Lane 1990, p. 2170-2171 ; Labarre 2009, p. 391-392.

d'après Agnès van Haeperen-Pourbaix, reflète l'immortalité[904]. Cette représentation du caractère lunaire, rapprochait, du moins à Stratonicée, le dieu avec l'autre grande divinité lunaire, Hécate et dans une moindre mesure avec Artémis[905].

Nous pouvons affirmer que le monnayage de Mèn est le reflet d'un large syncrétisme avec ces divinités et plus particulièrement avec la déesse poliade de la cité. Cette volonté, s'inscrivait alors dans une politique de plus grande ampleur qui assimilait les différents dieux non locaux. Ce syncrétisme, ou du moins ce rapprochement, avec Hécate, n'est pas spécifique à Stratonicée et se retrouve également dans d'autres cités anatoliennes. Ainsi, à Antioche de Pisidie, une statuette d'Hécate a été retrouvée dans le sanctuaire du dieu Mèn[906]. Le culte rendu à Antioche de Pisidie n'étant pas de nature funéraire, Guy Labarre y décèle une dévotion à la bienveillance de la déesse[907]. En Phrygie, plusieurs sources montrent un lien entre la déesse chtonienne et Mèn. Une dédicace en l'honneur de la naissance d'un enfant est adressée aux deux divinités et, dans le même temps, une stèle funéraire représente le dieu phrygien à côté d'Hécate *Triformis*[908]. Au-delà de ce syncrétisme nous pouvons chercher d'autres raisons qui ont conduit Stratonicée à émettre ce type à l'effigie de Mèn.

Même si ses origines sont lointaines, le dieu n'en n'est pas moins connu en Carie. Déjà, Strabon mentionne la présence, aux marges de la Carie et de la Phrygie, d'un sanctuaire entre Laodicée du Lycos et Caroura[909]. Dédié à Mèn *Carou,* dieu guérisseur, sa renommée est importante en Anatolie. Sa proximité avec la Carie est peut-être l'une des pistes à explorer pour expliquer la présence du dieu sur une des frappes de Stratonicée. En effet, nous savons que le type de Mèn fut frappé à la fin IIe-début IIIe siècle p.C. A cette même époque, l'atelier local a émis un type en l'honneur d'un autre dieu guérisseur, Asclépios (Fig.6.)[910]. De plus, des textes épigraphiques mentionnent également la présence de médecins dans la cité, comme

[904] Van Haeperen-Pourbaix 1984, p. 222-235 ; Labarre 2009, p. 397.

[905] Le croissant de lune fut l'un des seuls attributs toujours présents sur les représentations du dieu et semble avoir été mis en relief lors des premiers contacts entre Mèn et les Grecs. Il est déjà mentionné sur des tables d'offrandes retrouvées en Attique en 340 a.C. et sur lesquelles le dieu apparaît assis sur cet attribut Cf. Labarre & Özsait 2007, p. 91-114 ; Nissen 2009, p. 150 ; Labarre 2009, p. 397. Le croissant de lune apparaît quant à lui sur plusieurs monnayages à l'effigie d'Artémis et d'Hécate. Pour les monnaies à l'effigie d'Artémis, cf. Sept-Dom/16-17 ; Carac/1. Pour le monnayage d'Hécate, cf. Com/1.

[906] Anderson 1913, p. 279.

[907] Labarre 2009, p. 394, n° 30.

[908] Lane 1971, p. 99 ; Labarre 2009, p. 394, n° 30.

[909] Strabon, *Géographie*, XII, 8, 20. Il semble aujourd'hui admis de voir dans ce sanctuaire celui d'Attouda. Cf. Nissen 2009, p. 160-162.

[910] Comme nous l'avons vu précédemment, ce dévouement a été initié par l'influent citoyen Marcus Sempronius Clemens, qui fut prêtre d'Asclépios et d'Hygie. Cf. paragraphe sur le type d'Asclépios.

Epaphroditos[911]. C'est donc certainement pour cette fonction médicinale que la monnaie en l'honneur de Mèn fut émise, les IIe-IIIe siècles p.C. étant l'apogée des médecines divines et naturalistes à Stratonicée[912]. Cette monnaie devait certainement être la réponse aux différents enjeux sanitaires auxquels la cité avait dû faire face depuis le grand séisme de 139 p.C. En honorant Mèn, divinité qui provoquait autant qu'elle guérissait[913], les Stratonicéens prouvaient, une fois de plus, leur résilience face aux épreuves.

En figurant sur ses monnaies des héros et des dieux étrangers, Stratonicée manifestait encore un peu plus la richesse de son panthéon et permettait par syncrétisme aux différentes divinités d'être plus facilement assimilables par la population locale. Les différents dieux et héros ne furent pas les seuls à paraître sur le monnayage de la cité, les abstractions divinisées furent également représentées.

c. Les abstractions divinisées.

La religion gréco-romaine qui se fondait sur un polythéisme anthropomorphique, c'est-à-dire sur des divinités à apparence humaine, intégrait également dans ses cultes des abstractions divinisées qui n'étaient honorées que pour leur fonction[914]. Leur liste est difficile à établir car les auteurs anciens n'avaient pas la même définition de ces abstractions[915] mais comme pour les dieux ou les héros, ces dernières font leur apparition dans le monnayage local.

[911] Unique médecin stratonicéen dont le nom soit arrivé jusqu'à nous. Cf. Nissen 2009, p. 141.

[912] Nissen 2009, p. 141.

[913] Piguet 2014, p. 282.

[914] Pour Ch. Guittard (Guittard 2013, p. 327-328), « la théologie romaine a connu et reconnu des entités qui n'avaient pas de personnalité, mais seulement une fonction : les *indigitamenta*, et elle a donné forme divine et humaine à des abstractions qui ont pris place dans la vie religieuse de la cité. ».

[915] Cicéron, dans son ouvrage *De natura deorum* (II, 61), en cite onze (Cérès, Liber, Fides, Mens, Virtus et Honos, Ops, Salus, Concordia, Libertas, Victoria). Dès l'Antiquité, cette liste fut contestée en raison de plusieurs omissions faites par l'auteur. Ainsi, Caius Cotta reprocha même à Cicéron de ne pas avoir cité et mis en avant la déesse Fortuna. Cf. Guittard 2013, p. 325.



Fig.12. SP/4.



Fig.13. SP/18.



Fig.14. SP/20.

Ainsi, quatre types, à l'effigie de *Tychè*, *Niké* et *Démos* furent diffusés par la cité. L'abstraction divinisée la plus courante est *Niké*. Cette dernière est représentée allant à gauche ou à droite, une couronne dans la main droite, une palme dans la gauche, le tout dans un grènetis[916]. Cette représentation monétaire est de facture classique, plusieurs cités utilisant cette image pour la figurer[917]. À Stratonicée, le type *Niké* est très courant, dans la mesure où on la voit à la fois sur des monnaies d'argent au Ier-IIe siècle p.C. (Fig.12.), ainsi que sur des bronzes produits durant toute la période d'activité de l'atelier (Fig.13-14.)[918]. La présence de la divinité s'explique sans difficulté, la déesse étant l'objet d'un culte dans la cité[919]. Il est intéressant de noter que pour le monnayage d'argent, *Niké* est représentée aussi bien sous les Julio-claudiens que sous Antonin le Pieux, dans un carré creux. Ce carré était une allusion directe, hormis la couronne de grènetis au droit et la mention de l'ethnique, aux drachmes stratonicéennes de poids rhodien plinthophorique (d'où le carré creux) puis de poids romain produites à la fin du IIe siècle a.C. et au siècle suivant[920]. En réutilisant simplement les types hellénistiques, Stratonicée fit de cette représentation une frappe très originale allant à contre-courant du monnayage provincial romain.

[916] Cf. Sept-Dom/19 ; Carac-Géta/33 ; Gord/1 ; SP/1-2, 4, 7-10, 18-19. Il est à noter que sur 6 types, la divinité ne va pas à gauche mais à droite. Cf. SP/3, 5-6, 20-22.

[917] Cf. par exemple, à Rhodes (Carie) (Agora Auctions, Auction 100 (2021), lot 85 ; Savoca Numismatik, Online Auction 97 (2021), lot 140), à Sidé (Pamphylie) (Leu Numismatik, Web Auction 17 (2021), lot 1187-1193).

[918] Pour les monnaies d'argent, cf. SP/1-10. Pour les monnaies de bronze, cf. Sept-Dom/19 ; Carac-Géta/33, Gord/1 ; Phil-Octa/1 ; SP/18-22.

[919] Comme l'attestent plusieurs dédicaces du sanctuaire de Panamara, *Niké* était honorée en compagnie de Zeus *Kannôkos* et d'Héra. Cf. *IK*, 21, 1-Stratonikeia, n° 193-194 ; Laumonier 1958, p. 253 ; Rivault 2016, p. 287 ; Rivault 2021, p. 301.

[920] Lemercier 2021, p. 153 ; Meadows 2002, p. 80 sq. et 91 sq.



Fig.15. SP/28.

La seconde entité figurant sur les monnaies stratonicéennes est *Tychè*. Bien que Cicéron ne reconnût pas le titre d'abstraction à Fortuna, il faut constater/reconnaître que son équivalent grec avait pleinement sa place dans cette catégorie. Le seul type monétaire utilisé par l'atelier monétaire (Fig.15.), fin IIe-début IIIe siècle p.C., présente *Tychè* debout de face, la tête coiffée d'un calathos à gauche, un gouvernail dans la main droite, une corne d'abondance dans la gauche[921]. Cette image fut utilisée également dans plusieurs autres établissements cariens[922]. Bien qu'étant une abstraction divinisée, les différentes inscriptions découvertes dans la cité montrent que son culte a trouvé un écho très favorable dans la population locale et dans le panthéon de la cité. En effet, les dédicaces gravées au IIe siècle p.C. montrent que *Tychè* n'est pas simplement la Bonne Fortune mais qu'elle pouvait s'inscrire dans un cadre plus large et englober une multitude d'identités[923]. Bien que dans la plupart des cas l'abstraction soit

[921] La corne d'abondance était, au départ, un attribut d'Hadès puis progressivement au IVe siècle a.C., il est devenu un attribut représentant *Tychè*. Ce changement implique une captation des fonctions dévolues à Hadès et, plus particulièrement, celles en relation avec la distribution des richesses qui permit alors à *Tychè* de devenir véritablement une émanation de la Bonne Fortune. Cf. Mussche 1955, p. 432 ; Lichocka 2010, p. 176. Sur une amphore à figures rouges, datée des années 475-425 a.C. et découverte à Nola, Perséphone est représentée tenant une œnochoé et une phiale, Hadès est quant à lui représenté avec un sceptre et la corne d'abondance. Cf. Beazley 1963, 648.25. Le gouvernail est quant à lui associé très tôt à *Tychè*. Il fut utilisé pour la première fois à Syracuse, au IIIe siècle a.C et devint un symbole du syncrétisme entre la Fortuna romaine et la *Tychè* grecque. Cf. Champeaux 1987, p. 61 ; Plutarque, *De Fortuna. Rom*anorum, 4. Cf. SP/28-29.

[922]Vingt ateliers ont frappé des monnaies avec *Tychè*. Cf. par exemple Antioche du Méandre (*SNG München*, Karien, n° 79), Aphrodisias (MacDonald 1992, type 66, p. 86), Attuda (*RPC* III, n° 2261), Bargasa (Babelon 1898, n° 2275), Cidrama (*RPC* I, n°2875), Cos (Rex Numismatics E-Rex 3 (2023), lot 319), Euhippe (Babelon 1898, n° 2343), Euromos (https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/9226), Héraclée de la Salbacè (Savoca Coins 4 (2020), lot 454), Hyllarima (https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/2729), Iasos (*SNG von Aulock*, n° 2558), Mylasa (Akarca 1959, n° 68 *bis*), Néapolis de l'Harpasos (CNG 53 (2000), lot 1102), Orthosia (Roma Numismatics EA 73 (2020), lot 652), Tabai (Babelon 1898, n° 2639), Trapézopolis (Kölner Münzkabinett 112 (2019), lot 147), Rhodes (*RPC* III, n° 2180).

[923] Près de 50 inscriptions mentionnent Tychè. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 4 ; n°14 ; n° 17 ; n° 113 ; n° 165 ; n° 181 ; n° 192 ; n° 197 ; n° 199 ; n° 205 ; n° 218 ; n° 222 ; n° 225 ; n° 242 ; n° 244 ; n° 245 ; n° 247 ; n° 248 ; n° 254 ; n° 256 ; n° 266 ; n° 268 ; n° 270 ; n° 281 ; n° 295a ; n° 295b ; n° 299 ; n° 309 ; n° 310-312 ; n° 324 ; n° 348 ; *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 512 ; n° 527 ; n° 663 ; n° 673 ; n° 684 ; n° 685 ; n° 698 ; n° 704 ; n° 705 ; n° 737 ; n° 1020 ; n° 1039 ; n° 1044 ; n° 1046 ; *IK*, 21, 2-Stratonikeia, n° 1325a ; n° 1325b ; n° 1326.

évoquée sans épiclèse[924], il arrive parfois que l'épigraphie mentionne ses fonctions[925]. Ainsi, dans une dédicace trouvée à Panamara, c'est la « *Tychè* du très grand Empereur Cesar Titus Aelius Hadrianus Antoninus Auguste Pieux » qui est honorée avec Zeus *Kapetôlios*, Zeus *Hypsistos* et Hécate[926]. Cette inscription est importante parce qu'elle illustre encore une fois les liens indéfectibles et privilégiés entretenus par les Stratonicéens et l'administration impériale. Une autre inscription, datée de la fin du IIe siècle p.C. et dont l'auteur nous est inconnu, mentionne quant à elle la « *Tychè* de Rome, de Stratonicée et d'Antioche »[927]. Enfin, Kléoboulès Iasôn et sa femme Stratéia Artéma ont remercié la « *Tychè* de la Patrie »[928]. Toutes ces dédicaces, ainsi que le type monétaire, attestent qu'à Stratonicée, *Tychè* était une entité plurielle qui pouvait être honorée en tant que telle mais qui pouvait également servir les desseins de la politique de propagande civique.



Fig.16. SP/36.

La dernière abstraction divinisée figurée par l'atelier de Stratonicée est le *Démos*. Ce dernier présenté par un buste drapé et lauré à droite, le tout dans un grènetis, paraît sur une série sans portrait impérial entre 244 et 268 p.C. (Fig.16.)[929]. Ce type fut également repris par

[924] Dans une dédicace, Tib. Flavius Iasôn Ainerias remercie simplement *Tychè* alors que sous le principat de Marc Aurèle, Tib. Flavius Phaidros et sa femme Flavia Aristolaïs la mentionnent avec Zeus, Héra, Hécate. Pour la dédicace de Tib. Flavius Iasôn Ainerias, cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 209 ; Laumonier 1958, p. 257. Pour celle de Tib. Flavius Phaidros et de Flavia Aristolaïs, cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 218 ; Laumonier 1958, p. 266.

[925] Les différentes inscriptions mentionnent : les *Tychè* d'Antioche, de Rome et de Stratonicée cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 325. La *Tychè* du très grand Empereur Caesar Titus Aelius Hadrianus Antoninus Auguste Pieux, cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 330. La *Tychè* de la patrie, cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 283. La *Tychè Eunokidienne*, cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 217.

[926] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 330 ; Laumonier 1958, p. 259 ; Rivault 2021, p. 195.

[927] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 325 ; Cousin & Deschamps 1888, p. 272, n°58 ; Laumonier 1958, p. 274.

[928] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 283 ; Cousin & Deschamps 1888, p. 269, n°54.

[929] SP/35.

plusieurs établissements cariens pour leurs monnayages[930]. À l'instar des autres abstractions, le *Démos* devait répondre à l'imaginaire collectif et représenter la cité toute entière[931]. À Stratonicée, durant la période hellénistique, il était de coutume de voir les prêtres commémorer leurs prêtrises avec une dédicace à Zeus *Karios* et Héra, auxquels était presque toujours adjoint le *Démos*[932]. Sous l'Empire, cette pratique semble continuer de manière moins formelle[933]. Comme le montre Alfred Laumonier[934], la présence du *Démos* dans les dédicaces du IIe siècle p.C. prouve le cosmopolitisme régnant à Stratonicée. Cela peut également renvoyer à l'attachement des Stratonicéens aux antiques coutumes du début du principat. En honorant ainsi le *Démos*, Stratonicée se recentrait sur l'essentiel, à savoir son identité et l'unité de ses citoyens.



Fig.17. SP/18.

Cette identité stratonicéenne se ressent également sur un autre type. Très courant, il est utilisé sur les monnaies sans portrait impérial sous le principat d'Antonin le Pieux et représente simplement le nom de la cité dans une couronne de laurier, le tout dans un grenetis (Fig.17.)[935]. Tout comme Stratonicée, plusieurs cités d'Occident ou d'Orient[936], l'utilisèrent avec plus ou moins de détails. Même si le laurier apparaît comme l'arbre d'Apollon, en référence à l'épisode de la transformation de Daphné[937], la couronne de laurier est quant à elle

[930] Cf. notamment, à Antioche du Méandre (Roma Numismatics, E-Sale 86 (2021), lot 550 ; Leu Numismatik, Web Auction 16 (2021), lot 2795), à Attuda (Savoca Numismatik, Online Auction 97 – Silver (2021), lot 277).

[931] Cette image du *Démos* devait pouvoir transcender la population. Cf. Grodent 2005, p. 19.

[932] Laumonier 1958, p. 240.

[933] Ainsi, sous le principat d'Auguste, le prêtre Léôn fils de Philagros a fait construire un édifice dédié à Zeus, Héra et au *Démos*. De même, au Ier siècle p.C., lors de la reconstruction ou, du moins, de la rénovation, du temple d'Héra, la dédicace des dépenses est faite à Zeus, Héra et au *Démos*. Cf. Laumonier 1958, p. 243-244.

[934] Laumonier 1958, p. 274.

[935] SP/18-22.

[936] Cf. notamment, à Himera (Sicile) (Elsen Auction 147 (2021), lot 15-16), à Cymé (Eolide) (Vinchon Numismatique, June 2021 Auction (2021), lot 197), à Achaion (Troade) (Leu Numismatik AG, EA 17 (2021), lot 1006), à Magnésie du Méandre (Ionie) (Leu Numismatik AG, EA 17 (2021), lot 1079), à Antioche du Méandre (Carie) (Leu Numismatik AG, EA 17 (2021), lot 1137, lot 1682).

[937] Ovide, *Métamorphoses*, I, v. 452-567.

un attribut classique de la victoire, aussi bien chez les Romains que chez les Grecs. Aussi consensuel que le *Démos*, ce type met en avant la cité et par la même occasion les habitants de celle-ci.

La diversité des types religieux sur les monnaies montre une vitalité de la culture religieuse dans la cité qui ne pouvait se faire sans la mise en place d'une politique cultuelle stricte, encadrée par une pléthore de prêtres. Au côté de ces divinités secondaires, Stratonicée a émis des monnaies à l'effigie de ses dieux poliades, Zeus *Panamaros* et Hécate *Lagina*.

II. Zeus Panamaros et Hécate Lagina : des divinités poliades.

Ces deux divinités occupent une place particulière dans le panthéon stratonicéen[938]. Leurs sanctuaires se situaient sur le territoire de la cité et leur renommée dépassait largement les limites de Stratonicée, de la Carie et du monde grec en général[939]. Ces divinités poliades se complétaient aussi bien dans les cultes que dans les représentations monétaires, le nombre de monnaies frappées à leur effigie étant à peu près identique. Au début de l'Empire, il semble qu'il y ait eu une répartition genrée des divinités poliades[940]. Ainsi, sous les Julio-Claudiens, le prince était associé à Zeus *Panamaros* alors que l'impératrice était quant à elle au droit d'une monnaie d'Hécate. Le point de bascule eut lieu sous le principat de Titus, ce dernier étant le premier à être figuré avec au revers, Hécate *Lagina*.

a. Zeus *Panamaros*.



Fig.18. Ant/2.



Fig.19. Sept-Dom/13.

[938] Stratonicée a utilisé les images de ses dieux poliades afin de promouvoir leur culte. Cf. Heller 2006, p. 241 ; Rivault 2018, p. 103.

[939] Les sanctuaires de Panamara et de Lagina obtinrent une double asylie de la part de Rome. La double asylie était un privilège rare qui n'était connu qu'à Pergame, (*Asclépieion* et le temple d'Athéna *Nicéphoros*), et à Chalcédoine, pour ses deux sanctuaires d'Apollon. Cf. Delrieux, 2007, p. 212-217 ; Ferriès & Delrieux 2011, p. 452.

[940] Cette combinaison des genres se retrouvent également sur d'autres monnayages provinciaux. Cf. Barbara & Génie 2023, p.7.

Zeus est la divinité qui apparaît le plus souvent sur les monnaies stratonicéennes. Quatre types monétaires lui sont consacrés dont deux peuvent être rapprochés du Zeus honoré à Panamara. Le premier type panamaréen le plus répandu, représente un cavalier barbu et lauré sur un cheval marchant à droite, l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main gauche, une phiale dans la droite, une chlamyde courte sur les épaules avec un autel enflammé et orné devant lui (Fig.18-19.)[941]. Ce type monétaire figurant le cavalier a été émis dès la fin de la période hellénistique et comporte sous l'Empire plusieurs variantes[942]. Ainsi, sous Auguste, la représentation monétaire est simplement centrée sur le cavalier qui est présenté barbu, avec ou sans sceptre, portant un chiton sur les épaules plutôt qu'une chlamyde[943]. Aucun autel orné et enflammé n'apparaît devant lui. Durant la période antonine, la chlamyde devient plus longue puisqu'elle vient recouvrir la croupe de la monture. C'est durant cette période qu'est ajouté l'autel enflammé et orné. Enfin, sous les Sévères, une colonne peut être figurée en arrière-plan alors que le cavalier semble être coiffé d'un *polos*.

L'identification du cavalier a longtemps fait débat. Ainsi, pour Alfred Laumonier cette figure renvoie au prince, à un grand-prêtre ou au dieu lui-même alors que pour d'autres historiens, le cavalier ne peut être que la représentation de Zeus *Panamaros*[944]. En effet, en étudiant le monnayage émis sous Septime Sévère, nous voyons que le cavalier est coiffé d'un *polos*. Or d'après Louis Lacroix, cette coiffe est un attribut divin archaïque qui permet d'évoquer la nature divine de son porteur[945]. De même, les autres attributs présents sur les monnaies nous permettent également d'éliminer la figure du prince. En effet, le cavalier tient dans ses mains, un sceptre et/ou une phiale. Or, si le sceptre est un attribut classique de Zeus, évoquant son pouvoir absolu sur l'Olympe, la phiale est quant à elle très souvent représentée avec un certain nombre de divinités, permettant de reconnaître l'essence divine de son

[941] Pour les exemplaires en argent, cf. Aug/1 ; Aug-Tib/1-2 ; Clau-Nero/1. Pour les exemplaires en bronze, cf. Had/1 ; Ant/5-6 ; Ant-M.Aur/1 ; Sept/5 ; Sept-Dom/13-15 ; Sept-Géta/1-2 ; Carac-Plau/1-5 ; Carac-Géta/1-13 ; Sev-Mam/1 ; SP/11-17.

[942] Les premières monnaies mentionnées sont datées du principat d'Auguste. De plus, les différents attributs du dieu peuvent varier d'une série monétaire à l'autre. Cf. Meadows 2002, p. 95 et 111 ; Rivault 2018, p. 104 ; Rivault 2021, p. 243.

[943] Aug/1 ; Aug-Tib/1-2

[944] L'identification du dieu sur les exemplaires monétaires pose problème et est sujette à discussion. Cf. Laumonier 1958, p. 332-341 ; Rivault 2018, p. 104 ; Rivault 2021, p. 243.

[945] Cette vision exclut de fait le grand-prêtre qui n'est qu'un représentant du dieu. Cf. Lacroix 1949, p. 39.

porteur[946]. D'ailleurs, plusieurs divinités comme Hécate, *Niké* ou Artémis sont figurées sur les monnaies stratonicéennes, avec une phiale à la main. D'après Hélène Collard[947], cette coupe et accessoirement la présence de l'autel enflammé, est très importante dans la représentation du dieu car elle renvoie au rituel des libations et, par là même, au lien unissant les fidèles au dieu.

La représentation équestre du dieu est confirmée par l'épigraphie et plus particulièrement par un relief de marbre du IIIe siècle a.C, découvert à Stratonicée qui accompagne une dédicace de stratège à Zeus, Hécate et Némésis[948]. Sur ce relief, le dieu est présenté sur un cheval marchant à droite, l'antérieur droit levé, une roue en dessous, une phiale dans la main droite, une chlamyde courte sur les épaules, avec deux torches autour de lui. La combinaison de ce relief et de cette dédicace prouve que Zeus peut, du moins à Stratonicée, être figuré en cavalier. Cette image équestre n'est pas typiquement carienne, l'Anatolie et la Thrace regorgent de monnaies et de reliefs renvoyant à des divinités à cheval[949]. Tous ces éléments, ainsi que les attributs présents sur les monnaies et le relief, montrent avec certitude que le cavalier et Zeus *Panamaros* ne sont qu'une seule et même personne[950]. Au vu des monnaies, ce dernier est figuré en mouvement et s'avançant vers l'autel enflammé : il s'apprête à faire une libation. Il semble donc que les exemplaires du dieu cavalier renvoient à la procession des *Panamaréia*[951].

[946] Cela est d'autant plus vrai pour la représentation de la phiale sur les vases attiques. Cf. Veyne, 1990, p. 17-30 ; Lissarrague, 1995, p. 126-144 ; Collard, 2016, p. 97-102 ; Rivault 2018, p. 105 ; Rivault 2021, p. 244.

[947] En plus de symboliser le rituel de libation, la phiale reflète également, au travers du rite, la communication entre les divinités et les Hommes. Cf. Collard 2016, p. 104-110 ; Rivault 2018, p. 104-105 ; Rivault 2021, p. 244.

[948] Laumonier 1958, p. 337 ; Rivault 2021, p. 244-245.

[949] D'après L. Robert (Robert 1946b, p.56), « on ne parle même pas des dieux cavaliers d'Asie Mineure mais du dieu cavalier ». Cf. Rivault 2021, p. 246. Pour ce qui est des divinités à cheval venant d'Anatolie, cf. Schaefer 1912, p. 428-429 ; Robert 1937, p. 38-74 ; Delemen 1999, p. 79-87 ; Candaş 2006, p. 38-39 ; Rivault 2018, p. 105 ; Rivault 2021, p. 245. Pour les divinités venant de Thrace, cf. Boteva 2000, p. 118 ; Chiekova 2008, p. 233 ; Rivault 2018, p. 105 ; Rivault 2021, p. 245.

[950] Il est possible, d'après J. Rivault (Rivault 2016, p. 247 ; Rivault 2021, p. 246), que la signification du cavalier ait pu évoluer au IIe siècle p.C.

[951] Pour J. Rivault (Rivault 2021, p. 246.), « ainsi représenté sous une forme animée, symbolisant sa présence parmi les hommes durant la procession des *Panamaréia* ».



Fig.20. Sept-Dom/18.

Un second type monétaire peut être également rattaché au culte de Zeus *Panamaros* : celui émis sous le principat de Septime Sévère et représentant un homme debout à gauche, sur un autel orné, portant un chiton et une chlamyde avec des bottines, un sceptre dans la main gauche et dans la droite, un poignard pointé sur un taureau à bosse debout, un arbre derrière lui, le tout dans un grènetis (Fig.20.)[952]. Alfred Laumonier, comme d'autres historiens, renvoie cette monnaie au culte de Zeus *Panamaros* en identifiant le personnage au prêtre du dieu[953]. En effet, même si l'homme et le cavalier ont le même aspect, les mêmes vêtements, et certains des mêmes attributs, il semble peu probable que Zeus soit représenté en train de faire un sacrifice[954]. Ce dernier n'est cependant pas absent de la scène, trois éléments confirment sa « présence ».

Si le sceptre, le taureau sacrifié et l'arbre laissent en effet planer l'ombre de la divinité sur la scène sacrificielle, c'est bien ces deux derniers éléments qui sont les plus importants[955]. En effet pour ce qui est l'arbre nous pouvons aisément penser que celui-ci est un chêne, qui restait l'arbre de Zeus par excellence, et qui renvoyait à l'oracle de Dodone[956]. La présence sur les monnayages provinciaux d'un chêne ou de ses dérivés (feuilles, branches) et de Zeus est très commune. Ainsi, la cité de Tomis en Mésie Inférieure a émis des monnaies avec Zeus

[952] Sept-Dom/18 ; Rivault 2021, p. 246, Fig.54.

[953] Opperman 1924, p. 88 ; Cook 1945, III, p. 568 ; Laumonier 1958, p. 338 ; Rivault 2016, p. 244-245 ; Rivault 2018, p. 106-107 ; Rivault 2021, p. 246-247.

[954] D'après H. Collard (Collard 2016, p. 104-105), l'art grec montre des divinités non pas en train d'accomplir des libations ou des sacrifices mais de reproduire la gestuelle de l'acte de manière symbolique. Pour Joy Rivault (Rivault 2021, p. 247), « dans la mesure où le dieu est présent et actif dans le déroulement des cérémonies cultuelles de Stratonicée, il pourrait [---] reproduire le geste rituel de manière symbolique ». Néanmoins, certains dieux comme Hermès ou Apollon sont connus pour être des dieux sacrificateurs. Cf. Detienne 1998, p. 74.

[955] Le sceptre est un attribut des plus classiques pour représenter l'autorité suprême du premier des Olympiens.

[956] Dans l'Odyssée, XIX, 296-298, Homère montre Ulysse se rendant à Dodone afin de consulter l'oracle. « τὸν δ' ἐς Δωδώνην φάτο βήμεναι, ὄφρα θεοῖο' / ἐκ δρυὸς ὑψικόμοιο Διὸς βουλὴν ἐπακούσαι / ὅππως νοστήσει' Ἰθάκης ἐς πίονα δῆμον » ; Pour le sanctuaire de Dodone. Cf. Rachet 1962, p. 86-99.

coiffé d'une couronne de chêne[957]. Pour ce qui est du taureau, ce dernier directement issu de la mythologie jovienne peut également renvoyer aux pratiques cultuelles du dieu[958]. En effet, sacrifier un taureau à Zeus est très courant en Asie ou en Carie. Il existe d'ailleurs dans le sanctuaire voisin de Labraunda des *Taureia*[959] à la gloire de Zeus, avec le sacrifice de plusieurs taureaux. À Panamara, une inscription relative aux *Panamaréia* stipule que le prêtre du dieu est conduit jusqu'au *bouleutérion* par un taureau qu'il offrait ensuite en sacrifice à la divinité[960]. Si ces éléments prouvent que cette scène sacrificielle est bien liée au culte jovien, c'est la présence du taureau qui nous permet de faire un parallèle avec les *Panamaréia* et de ce fait avec Zeus *Panamaros*.

Les types au cavalier (Fig.18-19) et à la scène sacrificielle (Fig.20.), ainsi que leurs variantes sont très importants pour comprendre la mise en place et le fonctionnement du culte à Panamara. En effet, Zeus est l'une des divinités les mieux implantées en Carie car cette région honora très tôt une divinité considérée comme le dieu des sommets et, rapidement, un syncrétisme se fit entre le dieu local, Tarhunt, issu du panthéon hittito-louvite, et le Zeus grec[961]. Cet ancrage territorial se ressent aussi bien dans le nombre d'épithètes, *Panamaros* n'étant qu'une des quarante épiclèses du dieu présentes en Carie, que dans le nombre de cultes, de temples ou de sanctuaires implantés dans cette région [962].

Ainsi, tout comme sa voisine Mylasa avec les sanctuaires de Labraunda et Sinuri, Stratonicée possédait, avec Panamara, un lieu régional à la gloire de Zeus. Le contrôle de cette localité s'établit très tôt. Dès sa libération de la domination rhodienne par Rome[963], en 167-166 a.C, Stratonicée était parvenue à combler par son autorité le vide laissé par Rhodes sur une partie de la mésogée et de la paralie carienne[964]. La cité avait dès lors réussi à prendre

[957] *Münzen* I, 2, n° 2461 ; Chiekova 2008, p. 160.

[958] Zeus se métamorphose souvent pour conquérir par la ruse les femmes dont il s'éprend. Pour le taureau, voir le mythe de l'enlèvement d'Europe.

[959] Karlsson & Isager 2008, p. 47 ; Rivault 2016, p. 75-133.

[960] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 266, l. 15-22 ; Roussel 1931, p. 98-99 ; Petridou 2016, p. 285 ; Rivault 2018, p. 106 ; Rivault 2021, p. 221.

[961] Pour J. Rivault (Rivault 2021, p. 16-17), « la définition de l'identité carienne évolue au fil des siècles et est issue de diverses influences culturelles, notamment hittito-louvites, grecques, perses ou encore romaines ».

[962] Voir la thèse de Joy Rivault intitulée « l'acculturation de la vie religieuse en Carie. Cultes et représentations associés aux épiclèses des Zeus » soutenue le 18 novembre 2016.

[963] Polybe, *Géographie*, XXX, 5, 12 ; XXX, 21, 3 et XXX, 31, 3. Cf. Delrieux 2013, p. 61.

[964] Williamson 2009, p. 211-213.

le contrôle du *koinon* des *Panamaréens* et à l'intégrer à ses institutions civiques[965]. Cette intégration fut facilitée par la proximité du sanctuaire, Panamara n'étant localisé qu'à une douzaine de kilomètres seulement au sud-est de la ville[966].

Olympien par excellence, le sanctuaire de Zeus *Panamaros* se situait au sommet d'une falaise escarpée et difficile d'accès, qui culminait à environ 750 m d'altitude[967]. Isolée, cette position reflète l'essence même d'un Zeus, dieu des sommets, et a l'avantage de surplomber la plaine de Bayaka Ova, toute proche de la vallée du Marsyas[968]. D'ailleurs, pour Alfred Laumonier[969], le sanctuaire devait avoir l'aspect d'une forteresse sur plusieurs terrasses. Il ne reste presque rien des différents bâtiments présents dans le sanctuaire et c'est seulement grâce aux inscriptions éparpillées sur le site que les premiers voyageurs ont pu l'identifier comme étant Panamara[970]. Ce dernier n'a jamais été fouillé de manière méthodique par les archéologues car trop éloigné du premier village, Bağyaka[971].

D'abord dédié à Zeus *Karios*, le sanctuaire vit la révélation d'une nouvelle identité jovienne[972] au cours du Ier siècle a.C. Cette dernière s'effectua dans un contexte particulier pour Stratonicée et eut comme point de départ la politique pro-romaine de la cité et plus particulièrement son amitié indéfectible avec Rome[973]. Celle-ci conduisit la cité à subir des sièges durant les guerres mithridatiques et les guerres civiles romaines. Stratonicée utilisa alors un acte banal pour la création de la nouvelle identité jovienne, celui de l'échec du siège de Panamara par le général républicain Labiénus en 40-39 a.C[974]. Le récit de ce siège,

[965] Le premier prêtre stratonicéen de Panamara fut Léon, qui exerça sa prêtrise dès 167-166 a. C. Cf. Van Bremen 2004, p. 237-238 ; Williamson 2009, p. 213-214.

[966] La voie sacrée est encore visible sur certains tronçons. Cf. Williamson 2012, p. 128 ; Belayche 2009, p. 195 ; Rivault 2021, p. 197.

[967] Rivault 2016, p. 206 ; Rivault 2018, p. 96 ; Rivault 2021, p. 197.

[968] C'est G. Cousin et G. Deschamps (Deschamps 1887c, p. 373) qui ont identifié en premier le sanctuaire de Panamara. Cf. Deschamps 1894, p. 345 ; Cook 1914, I, 18 ; Rivault 2016, p. 206 ; Rivault 2021, p. 197.

[969] Laumonier 1958, p. 222-223 ; Rivault 2021, p. 198.

[970] Près de 400 inscriptions ont été découvertes sur le site. Cf. Laumonier 1958, p. 222 ; Williamson 2009, p. 211 ; Rivault 2018, p. 96 ; Rivault 2021, p. 197-198.

[971] Nous savons grâce à A. Laumonier (Laumonier 1958, p. 222), qui a réalisé des plans succincts du site après ses passages entre 1932 et 1933, que le sanctuaire s'étendait sur environ 8500 m² et que plusieurs temples ou autels y étaient dressés. Cf. Rivault 2016, p. 206-211 ; Rivault 2021, p. 198-199, Fig.47.

[972] Le Glay 1985, p. 148-149 ; Belayche 2009, p. 196 ; Rivault 2018, p. 100-103 ; Rivault 2021, p. 233.

[973] Le titre de s*ocius et amicus populi romani* impliquait des droits et des devoirs envers Rome. Cf. Belayche 2009, p. 196.

[974] Le Glay 1985, p. 148 ; Delrieux 2007, p. 210 ; Rivault 2021, p. 237.

présenté de manière laconique par Dion Cassius, fut repris de manière amplifiée par Stratonicée qui en fit un événement mémoriel et identitaire important[975].

Cette victoire bientôt transformée en « miracle » par les Stratonicéens fut gravée de manière bien visible sur le temple de Zeus et servit d'acte de naissance à Zeus *Panamaros*[976]. Cette naissance permettait à la cité à la fois de se démarquer de ses voisines aux yeux de Rome, d'affirmer sa puissance et son prestige sur la scène régionale, mais également de remettre au goût du jour le culte d'un Zeus *Karios* vieillissant[977]. L'épiclèse même de *Panamaros* revêtait une importance capitale pour Stratonicée car le nom était d'abord indigène et non grec[978]. Cela donnait l'opportunité à la cité de faire du nouveau dieu une divinité locale issue du seul territoire stratonicéen en lui permettant, au passage, d'asseoir sa puissance aux niveau régional et égéen. Elle permettait en outre de ne pas occulter Zeus *Karios* qui continua d'être honoré au sein du sanctuaire sous l'Empire[979].

Afin de faire connaître cette nouvelle identité et le culte qui en découlait, Stratonicée décida précocement d'utiliser l'image de Zeus *Panamaros* sur ses monnaies[980]. Cette politique, qui permettait à la cité de se placer sous sa protection, servait également à la diffusion et à l'explication du culte, les monnaies devenant un support incontournable dans la création de la nouvelle image divine mais également dans la création d'une mémoire collective[981]. Zeus *Panamaros* était au départ honoré comme Zeus *Karios,* lors des *Komyria,* puis progressivement, devant l'importance prise par son culte, de nouveaux rituels lui furent associés et de nouvelles fêtes, les *Panamaréia,* furent créées au cours du IIe siècle p.C[982]. Ces changements dans la dévotion du dieu se reflétèrent alors dans les types monétaires.

---

[975] Dion Cassius, *Histoire Romaine* 48, 26, 4-5 ; *IK*, 21-Stratonikeia, n° 10 ; Belayche 2009, p. 198.

[976] Pour ce faire, les Stratonicéens mentionnèrent une nouvelle épiclèse. Pour N. Belayche (Belayche 2009, p. 164), la création d'une épiclèse revient à faire naître un nouveau dieu. Cf. Roussel 1931, p. 70-116 ; Rivault 2018, p. 99. Pour l'épiphanie du dieu, cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 10 ; Rivault 2021, p. 236-240.

[977] Rivault 2018, p. 97-98.

[978] L'épiclèse du dieu d'abord d'origine indigène a évolué vers une forme plus hellénique à partir du IIe siècle a.C. Cf. Cook 1914, I. p. 18-19 ; Belayche 2009, p. 164, 203 ; Rivault 2018, p. 102 ; Rivault 2021, p. 235.

[979] Belayche 2009, p. 202-203 ; Rivault 2021, p. 232.

[980] Les frappes débutèrent sous le principat d'Auguste. Pour rappel, jusqu'au principat de Titus, cette figure du dieu était au revers des monnaies à l'effigie des princes. Cf. Barbara & Génie 2023, p. 7.

[981] Petridou 2016, p. 327 ; Rivault 2018, p. 103. Pour rappel, la mémoire collective peut être véhiculée par des « mythes ». Cf. Lafond 2005, p. 330.

[982] Pour les *Komyria*, cf. *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 166 ; n° 172 ; n° 296 ; n° 344 ; n° 345 ; n° 350 ; n° 351 ; n° 352 ; n° 436. Rivault 2016, p. 231 ; Rivault 2021, p. 207-209 ; pour les *Panamaréia*, cf. Rivault 2018, p. 106 ; Rivault 2021, p. 220-226.

Ainsi, lorsque Zeus *Panamaros* n'était célébré qu'à l'occasion des *Komyria*, c'est-à-dire jusqu'au IIe siècle de notre ère, l'iconographie monétaire stratonicéenne n'était pas très développée, le type au cavalier paraissant sans superflu. Cela pouvait s'expliquer par le fait que ces fêtes, bien qu'étant prestigieuses au niveau du sanctuaire, ne l'étaient pas assez dans la ville de Stratonicée. En effet, elles ne duraient que deux jours et étaient réservées aux seuls hommes[983]. Le prestige des *Komyria* était donc très limité et ne permettait plus à Stratonicée de rayonner ne serait-ce qu'au niveau régional. Il n'était donc pas nécessaire pour l'atelier monétaire de créer une iconographie spécifique. Mais, dès lors que Stratonicée voulut se replacer sur la scène régionale et diffuser la nouvelle épiclèse jovienne au IIe siècle p.C, tout l'appareil civique et monétaire se mit en place pour faire connaître les « nouvelles » fêtes du dieu[984].

Les *Panamaréia*[985] prirent alors l'ascendant sur les *Komyria* et le message véhiculé par les monnaies changea. La gravure du type au cavalier, qui était commune, s'enrichit alors avec l'apparition d'un autel orné et enflammé devant lui. Le cavalier changea également d'apparence aussi bien dans la tunique, qui devint plus longue, que dans la coiffe, l'image de Zeus abandonnant la couronne laurée pour le port d'un *polos*. De même, un second type monétaire, celui du sacrifice, fit son apparition à la fin du IIe - début du IIIe siècle p.C. Ces changements dans l'iconographie monétaire du dieu s'expliquent par la volonté de Stratonicée de faire des *Panamaréia* la véritable vitrine du culte du dieu au niveau local, régional voire panhellénique.

Les *Panamaréia*, qui se déroulaient chaque année durant dix jours, à la fois dans le sanctuaire de Panamara et dans le *bouleutérion* de Stratonicée, comportaient plusieurs rites[986]. Cette double localisation des fêtes et ces nouveaux rituels permettaient à la ville de récupérer

---

[983] Sous le principat de Marc Aurèle, les citoyens, hommes libres ou esclaves ont accès au banquet. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 205 ; n° 309 ; Rivault 2021, p. 207-208. Au Ier siècle p.C., certaines femmes peuvent être invitées aux fêtes de Zeus. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia 205, 309-312 ; Rivault 2021, p. 207.

[984] D'après Nicole Belayche (Belayche 2008, p. 164), le nombre excessif de documents publics permet de mettre en avant le culte religieux. A. Laumonier (Laumonier 1958, p. 292) et J. Harzfeld (Harzfeld 1927, p. 67-68) font remonter les *Panamaréia* à la fondation de la cité alors qu'Oppermann (Oppermann 1924, p. 59-82), Platt (Platt 2011, p. 157) ou Williamson (Williamson 2012, p. 133-134) les font contemporaines de l'épiphanie du dieu au Ier siècle a.C.

[985] Rivault 2021, p. 220-2026.

[986] Les *Panamaréia* se déroulaient du 20 au 30 du mois (inconnu), jusqu'à la nuit, nuit et jour puis de la nuit à la nuit. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 199 ; n° 202 ; n° 203 ; n° 205 ; n° 222 ; n° 224 ; n° 225 ; n° 242 ; n° 244-248, 254 ; n° 281 ; n° 295a ; n° 295b ; n° 311 ; n° 312 ; n° 324 ; n° 345 ; Rivault 2021, p. 222. Une procession de la statue du dieu entre Panamara et Stratonicée ainsi que plusieurs sacrifices de bœufs furent organisés. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 363. Rivault 2016, p. 229 ; Rivault 2018, p. 106 ; Rivault 2021, p. 2020.

une partie du prestige du sanctuaire, et accessoirement du dieu, mais aussi d'impliquer la population dans le nouveau culte de *Panamaros*. C'est d'ailleurs dans cette dernière optique que la cité émit ses types à l'effigie des *Panamaréia.* Ces monnaies, en circulant, permettaient à la population de se familiariser avec le nouveau dieu et d'en comprendre les nouveaux usages. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le type au cavalier, qui renvoyait au départ aux libations durant les *Komyria*, s'intégra parfaitement aux nouveaux rites des *Panamaréia*[987].

Afin de consolider cette transformation et ce passage d'une fête à l'autre, les détails iconographiques des différents exemplaires furent renforcés. Ainsi, en disposant un autel orné et enflammé devant le cavalier et en rallongeant sa tunique, le graveur produisit un effet de légèreté. Ce dernier créait alors un mouvement du cavalier vers l'autel pour célébrer une libation[988]. De plus, d'après Alfred Laumonier, cette représentation pouvait renvoyer à une autre cérémonie, celle de la « montée du dieu »[989]. Cette épiphanie, qui apparut dès le principat de Marc Aurèle, correspondait à la procession du dieu et symbolisait le retour de la divinité à Panamara après son passage à Stratonicée[990].

Le type au cavalier représentait également le côté salvateur et protecteur du dieu et fut, à ce titre, utilisé sous les Antonins pour deux séries monétaires en argent. Ces séries émises tardivement pour un atelier provincial[991] étaient différentes des émissions d'argent stratonicéennes du début du Ier siècle a.C. car, contrairement aux séries julio-claudiennes qui représentaient Hécate, celles frappées sous les Antonins mettaient à l'honneur Zeus *Panamaros*. Ce changement de gravure s'inscrivait alors dans un contexte particulier pour Stratonicée. En effet, durant le principat d'Antonin, la Carie a subi des tremblements de terre dans les années 139-142[992]. Ainsi, en privilégiant l'image de *Panamaros* sur son monnayage

[987] Ces monnaies s'intègrent parfaitement dans les mises en scène de l'épiphanie du nouveau dieu. Cf. Rivault 2018, p. 95-115.

[988] Rivault 2018, p. 106.

[989] Le développement de l'anabase du dieu se fit au cours du IIe siècle p.C. Cf. Laumonier 1958, p. 306, Rivault 2021, p. 249.

[990] Laumonier 1958, p. 305 ; Rivault 2016, p. 230 ; Rivault 2021, p. 221.

[991]Sous Antonin le Pieux, seulement huit ateliers (dont Stratonicée) produisent des exemplaires en argent. Cf. par exemple Amisos (Münsterberg 1921, p. 129), Césarée (Ganschow 2018, n° 214a), Élaiousa-Sebastè (Imhoof-Blumer 1889, p. 38, n° 38), Germè (Gorny 87 (1998), lot 349), Mopsos (NY 1944.100.54129), Nicopolis (*SNG Copenhague*, Epirus-Acarnania, 2603), Séleucie du Calycadnos (BMC, *Lycaonia*, p. 131, n.18). Cf. Lemercier 2021, p. 155.

[992] Un séisme et plusieurs répliques eurent lieu durant la période. Cf. Laumonier 1938, p. 268, n° 3 ; Robert 1978, p. 401-402 ; Delrieux 2008, p. 220–221 ; Delrieux 2012, p. 261 ; Thély 2016, p. 122-123.

d'argent, Stratonicée invoquait le soutien de son nouveau dieu protecteur et prouvait qu'elle pouvait surmonter et vaincre toutes les épreuves, y compris les plus graves.

Devant la complexité des rites dévolus aux *Panamaréia*, Stratonicée décida de diffuser une nouvelle représentation monétaire pour sa divinité poliade, celle de la scène sacrificielle. Cette dernière mettait en avant un épisode du culte qui prit progressivement une part de plus en plus importante durant les fêtes, le sacrifice du taureau lors de la procession[993]. Elle instituait également un nouveau lieu pour les rites, celui du *Bouleutérion*[994]. En effet, cette iconographie monétaire renvoyait au sacrifice intra-muros devant l'édifice civique. Une inscription découverte à Panamara nous donne plus de détails sur ce sacrifice[995]. Le prêtre du dieu prenait la tête de la procession et, une fois arrivé dans la cité, sacrifiait immédiatement au dieu le taureau qu'il avait amené devant le *Bouleutérion*[996]. Dès lors, l'édifice devint l'un des centres névralgiques de la vie religieuse de la cité et des statues à l'effigie de *Panamaros* furent érigées dans le bâtiment civique et dans le *naos* du *péristôon*[997]. Ces dernières témoignèrent de la puissance du dieu grâce à des prodiges[998]. Un décret de Stratonicée[999] nous apprend même qu'il fut décidé, après l'obtention de l'asylie, que des chœurs d'enfants devaient chanter chaque jour au *bouleutérion* un hymne en l'honneur de Zeus *Panamaros* et d'Hécate *Lagina* [1000].

Par l'utilisation et la circulation des exemplaires à l'effigie de *Panamaros*, la population locale put s'approprier le culte et Stratonicée « exporter » l'image de son nouveau dieu poliade hors de ses frontières. Grâce à la propagande stratonicéenne, Zeus *Panamaros* réussit en quelques années à supplanter Zeus *Karios* et le sanctuaire de Panamara retrouva un prestige qui lui permit de redevenir l'épicentre d'un culte de niveau panhéllenique. Dès lors, l'épiclèse du dieu prit un nouveau sens. Ainsi, au cours du IIe siècle p.C, la dénomination du

---

[993] Un bœuf consacré conduisait le prêtre jusqu'au *bouleutérion* puis il était sacrifié par ce dernier. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 266 ; n° 340 ; n° 352. Cf. Rivault 2021, p. 221.

[994] Bernini & Rivault 2020, p. 151-161.

[995] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 266, l. 15-22.

[996] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 266, l. 15-22 ; Roussel 1931, p. 98-99 ; Petridou 2016, p. 285 ; Rivault 2018, p. 106.

[997] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 266, l. 27-29 ; *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 1101, l. 5-6 ; Rivault 2021, p. 236.

[998] Ces prodiges sont présentés comme des manifestations de la puissance divine et peuvent être mis en relation avec le miracle contre les forces romano-parthiques de Labienus. Cf. *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 1101, l. 5-6 ; Lacroix 1949, p. 31 ; Viviers 2015, p. 29 ; Rivault 2021, p. 236.

[999] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 1101.

[1000] Ces chœurs devaient également chanter dans le sanctuaire de Lagina. Cf. *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 1101, l. 1-7 ; Delrieux 2007, p. 212 ; Bernini & Rivault 2020, p. 138-139.

dieu, qui était indigène, devint plus hellénique, lui permettant d'avoir le sens « de chaque jour » ou « de tout le jour »[1001]. Cette appellation n'était pas due au hasard puisqu'elle permettait un jeu de miroir avec l'autre divinité poliade de Stratonicée, Hécate. Cette dernière, déesse lunaire et par conséquent nocturne, était honorée à Lagina, 10 km au nord de Stratonicée[1002].

b. Hécate *Lagina*.

Hécate est la seconde divinité la plus représentée sur les monnaies de Stratonicée. Quatre types à son effigie au moins furent utilisés par l'atelier monétaire durant la période impériale. Le premier, figure simplement la tête d'Hécate laurée à droite, surmontée d'un croissant (Fig.21.)[1003]. Celui-ci, émis dès la période hellénistique[1004], continua d'être utilisé par la cité pour ses monnaies d'argent, au tournant des Ier siècle a.C. - Ier siècle p.C. Cette représentation d'Hécate n'est pas unique à Stratonicée, certains ateliers de Mysie, de Lesbos, de Thessalie ou même de Sicile[1005], en frappent dès le IVe siècle a.C. L'iconographie utilisée est de facture classique, le seul attribut présent sur la monnaie étant un croissant faisant référence à l'essence primaire de la déesse, celle de la divinité lunaire. En effet, le seul attribut présent sur la monnaie est un croissant qui représente dans l'art le caractère lunaire d'Hécate[1006]. Progressivement au Ier siècle p.C, ce type fut abandonné par l'atelier monétaire stratonicéen. Peut-être ce dernier, de facture trop classique, ne correspondait-il plus à la vision politique que la cité se faisait de sa déesse poliade ou, tout simplement, ne frappant plus de monnaies d'argent, Stratonicée n'avait-elle plus besoin de cette représentation au Ier siècle p.C[1007].

[1001] Ce nom pouvait renvoyer aux phénomènes météorologiques évoqués dans son miracle. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 276, l.7 et l.17-18 ; *IK*, 21-Stratonikeia, n° 281 ; Cook 1914, I, 19 ; Belayche 2009, p. 203 ; Rivault 2018, p. 102 ; Rivault 2021, p. 235.

[1002] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 15 ; n° 186 ; n° 289 ; n° 291 ; n° 296b ; n° 303 ; *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 663 ; n° 664 ; n° 704 ; n° 1101 ; Belayche 2009, p. 203 ; Rivault 2018, p. 103.

[1003] SP/1-9.

[1004] Pour les exemplaires hellénistiques, cf. Meadows 2002, Groupe 2, 3 p. 80-134.

[1005] Cf. par exemple Lampsacus (Mysie) (Weber 5, lot 103), Mytilène (Lesbos) (*HGC* 6, lot 1025), Phérai (Thessalie) (CNG EA 279 (2012), lot 79), Ségeste (Sicile) (*HGC* 2, lot 1201).

[1006] Laumonier 1958, p. 413.

[1007] Lorsque la cité se remit à frapper des monnaies d'argent au IIe siècle p.C., c'est tout naturellement que ce type refit son apparition sur les exemplaires stratonicéens. Cf. SP/10.






Fig.21. SP/3. Fig.22. Sept-Dom/3. Fig.23. Sept-Dom/9. Fig.24. Livie/1.

Dès lors, un second type fut frappé par l'établissement carien. Ce dernier présente la déesse debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à gauche, une torche enflammée dans la main gauche, une phiale dans la droite, sacrifiant au-dessus d'un autel enflammé (Fig.23.)[1008]. Cette illustration de la déesse est ancienne, dans la mesure où Stratonicée frappa des monnaies de bronze avec cette représentation dès le Ier siècle a.C.[1009]. Cependant, sous l'Empire, les frappes connurent des variantes. Ainsi, sous les premiers Julio-Claudiens, la déesse fut représentée sur une série d'argent allant à droite, une patère dans la main droite, une torche dans la main gauche, le tout dans un carré creux (Fig.24.) alors que sous les Antonins et les Sévères, un chien peut remplacer l'autel enflammé aux pieds d'Hécate (Fig.22.)[1010]. Ces différents types renvoient à l'iconographie chtonienne de la divinité, et confirment son identité infernale[1011]. La torche est une caractéristique traditionnelle d'Hécate. Dès le VIIIe siècle a.C., la déesse apparaît dans l'Hymne homérique à Déméter une torche à la main[1012]. De même, dans la Gigantomachie, la déesse réussit à tuer le géant Clytios avec ses torches[1013]. Ces évènements furent d'ailleurs repris dans l'art grec au Ve-IVe siècle a.C. ainsi que sur la frise du temple de Lagina[1014]. Le chien est un autre signe distinctif de l'Hécate infernale chez plusieurs auteurs classiques[1015], les aboiements de chiens annonçant l'arrivée de la déesse.

[1008] Carac-Géta/25-31. En ce qui concerne la série Titus/1, nous ne savons pas si la déesse est figurée avec un chien ou un autel enflammé.

[1009] *BMC*, Caria, p.150.23 ; Babelon 1898 n° 2548 ; Laumonier 1958, p. 408.

[1010] Pour la série émise à l'effigie de Livie, cf. Livie/1 (*RPC* I, 2777B). Pour les séries avec le chien, cf. Ant/3-4 (*BMC*, Caria, p.154.50 ; Laumonier 1958, p. 408). Cette représentation fut également reprise sur certains des exemplaires sévériens. Cf. Sept/4 ; Carac-Plau/6-8 ; Carac-Géta/14-24.

[1011] Marquardt 1981, p. 251-252.

[1012] Homère, *Hymnes*, Hymne à Demeter, 33 ; Falconnet 1838, p. 91 ; Marquardt 1981, p. 252 ; Daşbacak 2006-2007, p. 143.

[1013] Apollodore, *Bibliothèque*, I. 6. 38.

[1014] Pour l'art grec, voir le vase représentant Hécate tuant Clytios (Louvre S1677 ; Berlin F2531). Voir également le vase représentant Hécate seule avec une torche (Mississippi 1977.3.86). Pour la frise de Lagina, cf. Laumonier 1958, p. 406.

[1015] Lycophron, *Alexandra*, 1174. ; Virgile, *Enéide*, VI, 257. ; Ovide, *Métamorphoses*, 10, 403 ; Daşbacak 2006-2007, p. 143.

D'ailleurs, lors du siège de Lagina par Labiénus, des chiens ont aboyé pour prévenir du danger. De même, certaines populations sacrifiaient des chiens ou des chiots à la déesse[1016]. Ce type chtonien fut utilisé avec parcimonie aux Ier-IIe siècles p.C. puis connut son apogée sous les Sévères[1017].



Fig.25. SP/36.

Un troisième type plus particulier fut utilisé par Stratonicée aux IIe-IIIe siècles p.C. Il représente Hécate trônant de face sur un lion bondissant à gauche, la tête tournée vers la déesse, tenant des deux mains un voile au-dessus de la tête, le tout dans un grènetis (Fig.25.)[1018]. Pour Alfred Laumonier[1019], le voile peut être mis en relation avec l'image de la déesse sur la frise du temple de Lagina. En effet, dans la scène de la gigantomachie, Hécate paraît tuant le géant Clytios avec une torche à la main et son voile flottant en orbe derrière elle[1020]. Quant au lion, il est un animal familier d'Hécate[1021]. Dès le IVe siècle a.C, la cité de Phérai en Thessalie frappe des monnaies à l'effigie d'Hécate avec, au revers, des lions. De même, dans les papyrus grecs magiques ou dans le recueil tardif des oracles chaldéens, la déesse est décrite comme possédant un lion[1022]. On retrouve également cette représentation d'Hécate avec des lions sur plusieurs vases grecs[1023]. Pour Joy Rivault[1024], cette image de la déesse trônant sur un lion avec son voile flottant au-dessus de sa tête est à mettre en relation avec le droit des monnaies représentant Zeus *Panamaros* en cavalier et pourrait symboliser

[1016] Lycophron, *Alexandra*, 74. ; Pausanias, III.14.9. ; Marquardt 1981, p. 251.

[1017] Ce type fut frappé sur 11 séries monétaires avec au droit Caracalla et Géta. Cf. Carac-Géta/14-24.

[1018] Cette représentation fut utilisée sur des monnaies sans portrait impérial. Cf. SP/11-17.

[1019] Laumonier 1958, p. 408-409

[1020] Laumonier 1958, p. 406-407.

[1021] Porphyre, *De abstinentia*, III, 17 ; Laumonier 1958, p. 409

[1022] Este & Rankine 2009, p. 23-24.

[1023] Marquardt 1981, p. 254.

[1024] D'après J. Rivault (Rivault 2021, p. 248-249), l'image d'Hécate change au IIe siècle p.C. en même temps que celle de Zeus *Panamaros*.

l'épiphanie d'Hécate[1025]. Ce parallèle entre les divinités poliades se fait à une période où les deux entités sont honorées dans le *bouleutérion* et lors de fêtes organisées dans la cité[1026]. Cette iconographie monétaire représentant la déesse et un lion peut également évoquer un syncrétisme tardif avec la déesse phrygienne Cybèle qui est, elle aussi, représentée avec des lions[1027].

Enfin, un dernier type monétaire peut être rapproché du culte d'Hécate. Aux IIe–IIIe siècles p.C, Stratonicée frappa des monnaies représentant un autel enflammé entouré de deux torches enflammées (Fig.26.). Comme nous l'avons dit précédemment, ces torches peuvent apparaître comme des signes attributs d'Hécate[1028]. Il serait donc pertinent de considérer cette frappe comme faisant partie intégrante du culte d'Hécate, mais, d'un autre côté, un syncrétisme avec une déesse indigène comme Cybèle n'est pas à exclure. En effet, les torches étaient également un signe distinctif du culte métroaque représentant Cybèle ou son amant Attis[1029]. Cette dernière frappe serait alors à mettre en relation avec le type au lion frappé durant la même période.



Fig.26. SP/23.

Ces quatre types monétaires, ou du moins les deux premiers, renvoient très clairement au culte d'Hécate *Lagina*. Son sanctuaire, déjà très important au temps de Strabon[1030], était situé sur une des pentes bordant la vallée du Çine Çay, à Lagina, à 11 km au nord de Stratonicée. Celui-ci était délimité par un grand péribole en forme de trapèze mesurant environ 150m sur 135m, à l'intérieur duquel on trouvait quatre portiques, un grand autel et le temple de la

[1025] Tout comme le cavalier peut représenter l'épiphanie de Zeus Panamaros, le lion peut représenter celle d'Hécate. Il est à noter que sur une série monétaire le droit représente le *démos* (SP/35) et sur une autre Marc Aurèle (M.Aur/1).

[1026] Pour J. Rivault (Rivault 2021, p. 249), c'est le souvenir de leurs épiphanies que Stratonicée a voulu mettre en avant sur ses monnaies.

[1027] Le lion est un attribut métroaque depuis les Hittites et les Hourrites. Cf. Laumonier 1958, p. 411.

[1028] Pour rappel, pour O. Picard (Picard 1991, p. 224), les divinités peuvent être représentées au travers d'un objet lié au culte.

[1029] Graillot 1912, p. 197. Turcan 1961, p. 46-50.

[1030] Strabon, *Géographie*, XIV, 660 ; 663.

déesse. Ce dernier, construit aux IIe-Ier siècles a.C., entre la guerre contre Aristonicos et celle de Mithridate[1031], est de type pseudo-diptère corinthien à huit colonnes de façade et onze colonnes de côté, soit 21m sur 28m. La décoration extérieure était assurée par une frise imposante représentant des éléments mythologiques ayant rapport avec Hécate : la naissance de Zeus sur la façade est, la gigantomachie sur la façade ouest[1032]. L'importance du sanctuaire se reflétait également dans les différentes fêtes et liturgies attestées en son sein, mais également dans le clergé et les prêtrises mis en place depuis au moins le IIe siècle a.C. afin d'entretenir le culte[1033]. Cependant, malgré l'importance du sanctuaire de Lagina et contrairement aux types monétaires de *Panamaros* expliquant un nouveau cérémonial et montrant de nouvelles pratiques cultuelles[1034], les monnaies à l'effigie d'Hécate ne présentent ni son culte, ni ses rites. La dévotion envers la déesse étant beaucoup plus ancienne que celle à Zeus *Panamaros*, Stratonicée n'avait pas besoin d'expliquer les rites, ceux-ci étant déjà bien intégrés par la population locale.

Hécate est l'une des divinités les plus complexes du panthéon grec. Divinité pré-olympienne, alliée de Zeus durant la guerre contre les Titans, elle fut l'une des seules déesses à la fois ouraniennes et chtoniennes[1035]. Cette ambiguïté se reflète au travers de ses multiples identités. Ainsi, sa triplicité et sa trimorphie sont des éléments représentatifs récurrents qui renforcent son mystère[1036]. Contrairement à certaines cités d'Asie comme Halicarnasse, Apamée de Phrygie ou Laodicée du Lycos, qui ont figuré de manière explicite cette trimorphie sur leurs monnayages, Stratonicée ne l'a jamais fait apparaître sur les siens [1037]. En effet, pour certains auteurs, sa triplicité présentait son essence malfaisante alors que sa représentation simple mettait en avant son côté bienveillant[1038]. Or, pour Stratonicée, Hécate, en tant que

[1031] Laumonier 1958, p. 355.

[1032] Chamonard 1895, p. 235-262 ; Schober 1933 ; Laumonier 1958, p. 348-350 ; Baumeister 2007, p. 38-61.

[1033] Pour les fêtes et les liturgies, cf. Laumonier 1958, p. 392-405. Pour le clergé et les prêtrises, cf. Laumonier 1958, p. 366-391. La plus ancienne prêtrise connue, celle de Mènophilos fils de Léôn, date de la domination rhodienne, cf. Foucart 1890, p. 365 ; Fraser & Bean 1954, p. 130-135 ; Laumonier 1958, p. 359.

[1034] Voir le type de la scène du sacrifice.

[1035] Pour la guerre contre les Titans, cf. Hésiode, *Théogonie*, v. 415-450 ; Marquadt 1981, p. 243-245 ; Zografou 2017, p. 30-32. Pour ses origines ouraniennes et chtoniennes, cf. Castelein 2017, p. 6.

[1036] Berg 1974, p. 130 ; Zografou 1999, p. 57.

[1037] Cf. par exemple Apamée de Phrygie (*SNG* München, *Phrygian*, 131), Halicarnasse (*CNG* 862191), Laodicée du Lycos (*BMC*, Phrygian, 255). Même si Stratonicée est une quasi-exception en Asie, certaines cités comme Euhippe et Mastaura en Carie ont frappé des monnaies à l'effigie d'Hécate de la même manière. Cf. Berg 1974, p. 131-132.

[1038] Kraus 1960, p. 102-111 ; Berg 1974, p. 129 ; Zografou 1999, p. 58-60.

déesse poliade, ne pouvait être mauvaise. Ce refus est un acte politique car, en choisissant cette représentation plutôt qu'une autre, l'atelier monétaire faisait passer un message.

Le poids des images était alors très important pour une cité qui possédait, sur son territoire, l'un des plus grands sanctuaires d'Hécate. Il permettait aux stratonicéens de figurer le caractère unique de la déesse et de s'en approprier l'histoire. Contrairement à Zeus *Panamaros* qui est « né » à Panamara, Hécate n'etait pas née à Lagina. D'après William Berg, une déesse autochtone antérieure à la fondation de Stratonicée y était déjà honorée[1039]. La mise en place d'un culte à la déesse chtonienne reflétait donc un aspect du processus d'hellénisation[1040], la plupart des divinités anatoliennes ayant subi tôt ou tard une association avec des déités issues du panthéon grec. Ce syncrétisme a été imposé par les Rhodiens qui ont vu dans la déesse grecque Hécate des traits similaires à ceux de la déesse autochtone qu'ils ont rencontrée à Lagina[1041].

En tout état de cause, cette origine ancienne et incertaine permit à Stratonicée de mettre en place sa politique monétaire décalée autour des identités de la déesse. En se réappropriant le mythe d'Hécate et en imposant sa propre vision de sa multiplicité, la cité voulait mettre *Lagina* au centre du panthéon gréco-romain, comme elle l'avait fait pour *Panamaros*. Dissocier les personnalités d'Hécate sur ses monnaies était ambitieux car cela obligeait l'atelier monétaire à montrer la singularité de la divinité tout en n'omettant pas son caractère pluriel reconnu dans les autres cités. De même, cette politique devait apparaître comme une synthèse de la dualité issue d'une part de la vision traditionnelle asiatique, qui faisait d'Hécate une grande déesse aussi puissante que Cybèle, et d'autre part de la vision classique grecque, qui renvoyait à la déesse du petit peuple, de la sorcellerie et des fantômes[1042].

Les monnaies chtoniennes utilisées par Stratonicée permettaient dans une certaine mesure de montrer de manière implicite la triplicité de la déesse. En effet, d'après certains

[1039] Le nom de la déesse autochtone présent sur le site de Lagina avant « l'arrivée » d'Hécate n'est pas connu. Berg 1974, p. 129-134.

[1040] Hatzfeld 1920, p. 86.

[1041] Rhodes honorait depuis longtemps Hécate qui portait même l'épiclèse *Soteira* dans la cité insulaire. Cf. *IG* XII, 1.914 ; Kraus 1960, n° 207 ; Berg 1974, p. 135-137.

[1042] Pour la puissance d'Hécate comparée à Cybèle, cf. Berg 1974, p. 50 ; Johnston 1999, p. 205-206 ; Zografou 2017, p. 21 n°7. Pour le côté fantasmagorique de la divinité, cf. Kraus 1960, p. 82-83 ; Zografou 2017, p. 13.

historiens[1043], le côté chtonien de la déesse renvoyait directement à la triple Hécate. De ce fait, en émettant le type chtonien, Stratonicée faisait alors coup double : d'une part, la déesse chtonienne se rattachait à l'Hécate Triple et permettait à la cité de ne pas montrer sa trimorphie sur ses monnaies, et d'autre part ce type insistait sur son rôle de gardienne des carrefours en renvoyant directement aux sculptures votives, les *Hekataia*, construites aux croisées des chemins[1044]. Superposant plusieurs identités, ce type fut abondamment utilisé durant toute la période impériale, y compris sur une série monétaire en argent[1045].

Sous l'Empire, la cité carienne préféra mettre à l'honneur le côté lunaire de la déesse. En effet, contrairement au type chtonien qui fut frappé majoritairement sur les monnaies de bronze (Fig.22-24.) [1046], le type lunaire (Fig.21.) fut émis exclusivement sur des monnaies d'argent de l'époque julio-claudienne et antonine. En renvoyant ainsi à l'Hécate hésiodique et aux origines mythologiques de la divinité, Stratonicée rappelait la bonté de la divinité et les liens profonds l'unissant à Zeus[1047]. En effet, dans la Théogonie d'Hécate, c'est la magnanimité jovienne qui a permis à la déesse de garder ses privilèges et d'en acquérir de nouveaux[1048]. Ce type monétaire était donc doublement important pour Stratonicée, car en présentant l'identité salvatrice et bienveillante d'Hécate, il la rendait plus consensuelle mais également, par un jeu de miroir, il permettait d'honorer l'autre divinité poliade, Zeus Panamaros.

La politique monétaire stratonicéenne concernant Hécate n'a pas toujours été en décalage avec celle des autres ateliers, provinciaux ou impériaux. Parfois, l'établissement carien suivait la tendance en vigueur dans l'Empire. Ainsi, aux IIe-IIIe siècles p.C. Stratonicée utilisa deux types, celui au lion bondissant (Fig.25.) et celui aux torches (Fig.26.), qui étaient bien différents

[1043] Ceux-ci se basaient sur l'épithète d'Hécate τρικάρηνος qui signifiait « à trois têtes », ainsi que sur des représentations tirées de la littérature classique et de l'art grec pour justifier ce rattachement. Cf. Kraus 1960, p. 102-111 ; Zografou 1999, p. 58.

[1044] Pour A. Zografou (Zografou 1999, p. 58), « les *hekataia* montrent clairement la triple répétition de la même figure [---] plutôt que la réunion de trois déesses différentes ; quoique les attributs tenus dans les mains [---] varient librement d'une figure à l'autre [---] ».

[1045] La représentation d'Hécate est différente selon le métal utilisé. Ainsi, sur le monnayage de bronze, le chien/autel apparaît à droite de la déesse alors que sur le monnayage d'argent, le chien est à gauche.

[1046] Un seul type chtonien est attesté à notre connaissance sur le monnayage d'argent.

[1047] Une scène gravée sur le temple de la déesse à Lagina figure la naissance de Zeus. Cf. Berg 1974, p. 130.

[1048] Hésiode parle de nouveaux pouvoirs sur la terre, dans le ciel ou sur la mer. Cf. Hésiode, *Théogonie*, v. 411-452.

des représentations traditionnelles d'Hécate[1049]. Ces émissions renvoyaient certainement à un syncrétisme tardif avec une autre grande déesse, Cybèle. En effet, depuis les Antonins, le culte de la déesse phrygienne avait pris le pas dans la maison impériale et, dès le début du principat d'Antonin, des sesterces à l'effigie de Cybèle furent frappés en commémoration de la disparition d'Hadrien[1050].

On peut donc penser que Stratonicée, en émettant ces frappes, voulait renforcer la figure d'Hécate et ne pas voir son culte « s'affaiblir ou s'effacer » devant une autre déesse asiatique. Le meilleur moyen resta alors le syncrétisme car celui-ci permettait à l'établissement stratonicéen de rendre un triple hommage, d'une part à sa déesse poliade, d'autre part au culte en plein essor de Cybèle, dans une moindre mesure enfin à la famille impériale et à sa nouvelle politique religieuse. Grâce à ces émissions, le sanctuaire de *Lagina* ne subissait pas la concurrence métroarque sur son territoire et Stratonicée ne contrariait ni la déesse phrygienne, ni ses fidèles.

Ces frappes permettaient, en outre, de renforcer le lien avec le prince et apparaissaient comme des remerciements pour l'aide obtenue d'Antonin lors des séismes de 139-142[1051]. Contrairement aux types chtonien et lunaire qui furent frappés en grand nombre, les émissions aux lions et aux torches n'avaient pas vocation à les supplanter au sein de la politique monétaire. Leurs frappes furent émises en faibles quantités[1052]. En utilisant plusieurs types monétaires pour représenter Hécate, Stratonicée réussit à imposer sa propre vision de la déesse dans l'Empire. De plus, en mettant en place une politique monétaire décalée par rapport à ces identités, Stratonicée parvint à faire briller Hécate *Lagina* au-delà même des frontières cariennes et asiatiques et à en faire, sur le territoire stratonicéen, « l'égal » féminin de Zeus *Panamaros*[1053].

Comme dans de nombreux ateliers provinciaux, Stratonicée a rendu hommages dans son monnayage aux divinités du panthéon local. Dominé par les divinités poliades, Zeus *Panamaros* et Hécate *Lagina*, ses émissions intégrèrent également d'autres figures divines,

[1049] Ces types furent frappés sur des monnaies à l'effigie de Marc Aurèle et sans portrait impérial. Cf. Pour Hécate trônant sur un lion, cf. SP/11-17 ; 35. Pour l'autel entouré de deux torches, cf. SP/23-27.

[1050] Ces sesterces ont été frappés dès 138 p.C. Cf. Graillot 1912, p. 150 ; Turcan 1983 ; Burgaski 2000, p. 223-224, n.6.

[1051] Laumonier 1938, p. 268, n.3 ; Robert 1978, p. 401-402 ; Delrieux 2008, p. 220–221 ; Delrieux 2012, p. 261 ; Thély 2016, p. 122-123.

[1052] Voir le chapitre sur la métrologie.

[1053] Dans la cité, la prêtrise d'Hécate est la plus prestigieuse, se situant au sommet de la hiérarchie civique.

héroïques ou abstraites venus d'horizons plus lointains. Miroir de la politique cultuelle civique mise en place aux premiers siècles de l'Empire, les monnaies reflétèrent la richesse et la diversité du fait religieux dans la cité. Faisant montre d'une formidable souplesse iconographique, aussi bien dans la représentation des cultes que dans celle des divinités honorées, l'atelier témoignait ainsi de la vitalité de la vie religieuse stratonicéenne[1054].

Chapitre 2 — Les légendes de revers : les enseignements de l'onomastique.

Le Principat marque pour beaucoup l'apogée de la *polis* grecque. Maillon essentiel de l'Empire, la cité était l'échelon de base du maillage administratif impérial et, de ce fait, un pilier de l'intégration à la romanité[1055]. Même si la domination romaine avait dépouillé le contenu politique des cités, leur organisation civique resta calquée sur celle qui prévalait à l'époque hellénistique et le statut de cité encore enviable pour bon nombre de communautés[1056]. La *polis* de l'époque impériale se caractérisait alors par la mise en place d'institutions oligarchiques et hiérarchisées dont les décisions s'appliquaient à tous les membres, citoyens ou non, de la communauté[1057]. Indissociable du mode de vie des notables locaux qui l'animaient et contribuaient à son développement[1058], le dynamisme municipal se ressentait au travers de la diversité de magistratures et du nombre de magistrats présents[1059].

[1054] Pour O. Picard (Picard 1991, p. 224), les images des dieux n'étaient pas figées dans le temps et pouvaient s'adapter aux nouveaux cultes.

[1055] Sartre 1991, p. 121.

[1056] L'enjeu de la vie politique se déplaçant simplement sur d'autres questions comme l'approvisionnement de la cité, les cultes ou l'entretien des édifices. Cf. Sartre 1991, p. 122 ; Sartre 1995, p. 225 ; Heller 2012, p. 203-205. Pour C. Brélaz (Brélaz 2013, p. 368), les cités ont gardé une certaine autonomie et « marge de manœuvre » dans la diplomatie et dans les différentes relations bilatérales.

[1057] La participation populaire fut remplacée dans de nombreuses cités, par des organes élitaires. Cf. Fournier 2010, p. 251 ; Jacques & Scheid 2010, p. 220.

[1058] Pour Y. Lafond (Lafond 2005, p. 329-330), sous l'Empire, les élites sont devenues les dépositaires des valeurs civiques et morales.

[1059] Cette mainmise des élites locales sur la vie municipale ne fit pas des cités un modèle ploutocratique, le concept de démocratie étant bien trop vivace dans les provinces « grecques » de l'Empire. Cf. Jacques & Scheid 2010, p. 253.

À l'instar des autres cités de la province d'Asie, Stratonicée avait une vie civique riche grâce à une caste influente au niveau local et régional[1060]. La disponibilité des élites pour les charges publiques devait, du moins pour un an, être très large, aussi bien en termes de temps que d'argent. Dans certaines communautés, cet investissement des notables pour les charges municipales pouvait être problématique, les personnes pouvant assurer ses fonctions étant peu nombreuses[1061]. Or, les monnaies de Stratonicée attestent que, dans la cité, ce problème ne se posait pas, les légendes mentionnant une multitude de noms et de fonctions civiques.

I. Les noms de personnes mentionnés sur les monnaies : un échantillon important.

Comme on le remarque dans le catalogue, le monnayage stratonicéen mentionne plusieurs noms de personnes dans ses différentes légendes de droit et de revers. Ces derniers noms ont été rassemblés dans le tableau ci-dessous dont le contenu doit être lu de la façon suivante. Les noms, numérotées de 1 à 31 (« n° d'ordre ») dans le commentaire qui suit, ont été rangés par principat du plus ancien au plus tardif (« principat ») puis chronologiquement par date d'émission (« date (p.C.) »). Les noms indiqués (« nom de personne ») sont ensuite suivis des fonctions éventuellement exercées (« fonctions ») puis par les titres détenus (« titres »). Enfin est citée la correspondance avec le catalogue (« série monétaire »).

N° d'ordre	Principat	Date (p.C.)	Nom de personne et emplacement au droit (d) ou au revers (r)	Fonctions[1062]	Titres[1063] (épigraphie)	Série Monétaire
1	Auguste	11-14	ΕΥΜΕΝΗΣ (d)	-	-	Aug/1 SP/1
2	Auguste ou Tibère	14-37	ΑΡΙCΤΕΑC (d.) ΧΙΔΡϢΝ (r)	-	-	Aug-Tib/1 SP/2
3	Auguste ou Tibère	14-37	ΜЄΝΙΠΠΟC (r)	-	-	Aug-Tib/2
4	Livie	14-29	ΔΙΟΝΥCΙΟC (r)	-	-	Livie/1
5	Auguste à Néron ?	14-68	ΒΩΡΑΝΔЄΥC (d) ΑΡΙCTЄAC (r)	-	-	SP/4
6	Auguste à Néron ?	14-68	ΠΟΛΕ (d) ΛЄϢΝ (r)	-	-	SP/5

[1060] La mainmise progressive des élites sur la vie civique était une des répercussions des évolutions sociales et institutionnelles qui impactait l'Empire depuis le IIe siècle a.C. Cf. Brélaz 2013, p. 368-369.

[1061] Le coût de certaines charges étant très élevé.

[1062] Les fonctions en italique sont tirées de l'épigraphie.

[1063] Les titres en italique sont tirés de l'épigraphie.

7	Auguste à Néron ?	14-68	ΛЄϢN (d) KAPPЄIC (r)	-	-	SP/6
8	Auguste à Néron ?	14-68	ЄKATAIOC CϢCABΔPOY (d) ZϢIΛOY(r)	-	-	SP/7, 9
9	Auguste à Néron ?	14-68	ΦANIAC KIΘAP (d)	-	-	SP/8
10	Claude ou Néron	41-68	KΛAYΔIOC ΘЄOΦANHC (r)	*Grand-prêtre des Empereurs Prêtre de Zeus Panamaros Gymnasiarque des néoi Stéphanéphore Ambassadeur*	*Philopatris. Philokaisar. Fils de la cité.*	Clau-Nero/1 SP/3
11	Claude ou Néron	41-68	CABЄINIANO ΠYΘЄAC (r)	-	-	Clau-Nero/2
12	Hadrien	Après 128	TI KΛAV BAΛЄNTOC (r)	Stratège	-	Had/1
13	Antonin le Pieux	Après 142	ΦΛ APICTOΛAOC (r)	*Grand-prêtre des Empereurs Prêtre de Zeus Panamaros Gymnasiarque*	*Philopatris. Philokaisar. Fils de la cité.*	Ant/1
14	Antonin le Pieux	Après 142	KΛAV APICTЄAC (r)	-	-	Ant/2, 4
15	Antonin le Pieux	Après 142	A[---]IE[---]PYCAO[---] (r)	-	-	Ant/3
16	Antonin le Pieux	138-161	AIΛ ΘЄOΞЄNOV (r)	Stratège		Ant/5 SP/12, 18, 23
17	Antonin le Pieux	138-161	AΘHNOKΛЄOC (r)	-	-	Ant/6 Ant-M.Aur/1 SP/28
18	Marc Aurèle	161-169	ΦΛAYBIOY ΔIOMHΔOYC (r)	-	*Fils de la cité.*	M.Aur/1 SP/11
19	Commode	175-177	[---P] MYNIΛOY ЄPΓAΛE (r)	-	-	Com/3
20	S. Sévère	194-211	ΛЄONTOC TOV AΛKЄOV (r)	Prytane Archonte	-	Sept/1-2 Sept-Dom/8-14 Domna/5 SP/13?, 24?, 29

21	S. Sévère	197-211	TI ΚΛ ΑΡΙCTЄΑC (r)	*Grand-prêtre des empereurs* *Prêtre de Zeus Panamaros* *Prêtre d'Hécate* *Prêtre d'Artémis* *Néocore* *Gymnasiarque*	-	Sept/3-5 Sept-Dom/7, 17-18
22	S. Sévère / Caracalla / Géta	194-211	ΙΑCΟΝΟC ΤΟΥ ΚΛЄΟΡΟΥ (r)	Grammateus Archonte	-	Sept-Dom/1-2 Carac-Géta/13, 18-20
23	S. Sévère / Caracalla / Géta	194-211	ΦΛ ΛЄΟΝΤΟC ΛЄΝΑ (r)	Archonte	-	Sept-Dom/3-5, 15-16 Carac/2. Carac-Géta/11-12, 21-24 SP/13?, 24?
24	S. Sévère / Caracalla/ Géta	209-211	ЄΠΙΤVΝΚΑΝΟΝΤΟC Γ ΦΙΛΩΝΟC (r)	Prytane	-	Sept-Géta/1, 3 Carac-Géta/6-7, 25-29
25	S. Sévère / Caracalla/ Géta	209-211	ΙΟΥΛΙΑΔΟV ΤΟ ΙЄΡΟΚΛЄΟΥC (r)	Prytane	-	Sept-Géta/2, 4 Carac-Géta/10, 30-32
26	S. Sévère / J. Domna Caracalla/ Géta	204-211	ΙЄΡΟΚΛЄΟΥC Β (r)	Archonte	-	Sept-Dom/19 Domna/1-3 Carac-Géta/33
27	J. Domna	194-211	ΖΩCΙΜΟV Β (r)	Prytane	-	Domna/4 SP/14
28	Caracalla / Plautilla	202-205	ΤΙΒ ΚΛ ΔΙΟΝVCΟV (r)	Grammateus	-	Carac-Plau/1-3, 6-7 Plau/1
29	Caracalla / Plautilla	202-205	ΚΛ ΝΙΚΗΦΟΡΟVΔΙΟΝVCΙΟV (r)	-	-	Carac-Plau/4, 8
30	Caracalla / Géta	209-211	ΖΩCΙΜΟV ΤΟV ΠΡΟCΙCΤΟV (r)	Prytane	-	Carac-Géta/1-5, 14-16
31	Philippe Ier	244-249	CЄΒΗΡΙΑΝΟΥ (r)	Prytane	-	Phil-Octa/1.

Fig.1. Tableau des noms de personne présents sur le monnayage stratonicéen.

Le tableau atteste de la présence de 31 noms sur les monnaies stratonicéennes d'Auguste à Philippe I[er][1064]. En étudiant plus précisément les légendes, nous voyons que certains noms comme Aristéas, Léôn ou Zôsimos[1065] reviennent très souvent. Afin de réduire les problèmes d'identifications des personnes, l'atelier mentionna dès les Julio-Claudiens, des éléments distinctifs aussi bien au droit qu'au revers. Ainsi, comme l'ont montré Louis Robert et Andrew Meadows[1066], le deuxième nom mentionné sur certains exemplaires ne renvoie pas à un second magistrat comme on l'avait supposé auparavant, mais doit être perçu comme un élément supplémentaire destiné à clarifier l'identité des personnes. Bien souvent, l'atelier utilisa l'emploi d'un surnom, d'une origine ethnique[1067] ou même d'une filiation avec le nom du père[1068]. Dans ce dernier cas et très certainement dans un souci de gain de place dans la légende monétaire, la filiation est parfois remplacée par la lettre B qui a valeur de répétition pour certains noms[1069].

Ces noms monétaires récurrents mettent en exergue les différents groupes sociaux présentes à Stratonicée, à savoir les pérégrins et les citoyens romains. En effet, dans les cités orientales de l'Empire, les élites étaient constituées de ces deux groupes sociaux qui participaient activement à la vie civique et religieuse locale[1070]. Pour ce qui est des personnes ayant la citoyenneté romaine, l'usage des *tria nomina* est fréquent sur la plupart des monnaies : tel fut le cas pour Ti. Claudius Balès (n° 12), Flavius Léôn Léna (n° 23), Tiberius Claudius Dionysos (n° 28) ou encore Claudius Nicéphore Dionysios (n° 29). Il arrive également que, sur certaines frappes, les citoyens romains ne soient mentionnés qu'avec leurs *nomem* et

[1064] 11 sous les Julio-claudiens, 8 sous les Antonins, 11 sous les Sévères et un dernier sous le principat de Philippe I[er.]

[1065] Pour les différents Aristéas : Aristéas Chidrôn (n° 2) ; Aristéas Bôrandeus (n° 5) ; Claudius Aristéas (n° 14) ; Ti. Claudius Aristéas (n° 21). Pour le nom de Léôn : Polès Léôn (n° 6) ; Léôn Karrèis (n° 7) ; Léôn fils d'Alkès (n° 20) ; Fl. Léôn Léna (n° 23). Pour Zôsimos : Zôsimos fils de Zôsimos (n° 27) ; Zôsimos fils de Prosistès (n° 30).

[1066] Meadows 2002, p. 112.

[1067] D'après A. Meadows (Meadows 2002, p. 112), afin de différencier certains Aristéas, l'atelier utilisa le surnom Chidrôn (n° 2) ou pour Aristéas Bôrandeus (n° 5), une caractéristique ethnique, Bôrandeus renvoyant à son village de Boranda.

[1068] Jacques & Scheid 2010, p. 210-211. Cf. Léôn fils d'Alkès (n° 20) ; pour Iasôn fils de Kléorès (n° 22) ; pour Iouliadès fils de Hiéroclès (n° 25) ; Zôsimos fils de Prosistès (n° 30).

[1069] La lettre B remplace le nom du père pour Hiéroclès fils de Hiéroclès (n° 26) et Zôsimos fils de Zôsimos (n° 27)

[1070] Le fait d'être ou ne pas être citoyen romain ou pérégrin n'avait aucune influence pour la réalisation des fonctions civiques des cités de la province d'Asie. Cf. Frija 2018, p. 126.

cognomen[1071]. Pour François Jacques[1072], le *praenomen* semble être tombé en désuétude au IIIe siècle p.C. Les exemplaires stratonicéens prouvent que ce phénomène commence dans la cité dès le milieu du IIe siècle p.C. sous le principat d'Antonin le Pieux[1073].

Dans la plupart des cas, ces différents noms ne peuvent être reliés avec des inscriptions stratonicéennes tant les noms sont communs[1074]. Dès lors, un rapprochement entre les monnaies et l'épigraphie locale ne peut être attestée que sur cinq personnes[1075]. Le premier mentionné avec certitude à la fois sur les pièces et dans les inscriptions[1076] est Ti. Claudius Théophanès (n° 10), fils de Léôn[1077]. Il obtint la citoyenneté romaine de Néron[1078]. Les inscriptions attestent que Ti. Claudius Théophanès a exercé les plus prestigieuses fonctions à Stratonicée aussi bien religieuse que civique. Ainsi, il fut grand-prêtre des Augustes, prêtre de Zeus *Panamaros*[1079] mais également gymnasiarque des *néoi*, stéphanéphore et même ambassadeur à Rome[1080]. « Paré de toutes les vertus », il reçut également de la cité, les titres

[1071] Ainsi, les deux Claudius Aristéas (n° 14, n° 21), Flavius Aristolaos (n° 13), Aelius Theoxenos (n° 16) apparaissent sans leurs *praenomen*.

[1072] Jacques & Scheid 2010, p. 211.

[1073] Pour Claudius Théophanès (n° 10), il semble que le *praenomen* n'a pas été mentionné par manque de place sur la monnaie d'argent.

[1074] Cf. par exemple, ΕΥΜΕΝΗΣ, *LGPN* V.B, p. 163, n° 10. Pour ΑΡΙCΤΕΑC, *LGPN* V.B, p. 52, n° 160-199. Pour ΜΘΝΙΠΠΟC, *LGPN* V.B, p. 288-289, n° 210. Pour ΔΙΟΝΥCΙΟC, *LGPN* V.B, p. 118, n° 585-663. Pour ΛΘΩΝ, *LGPN* V.B, p. 259-260, n° 163-287. Pour ΘΚΑΤΑΙΟC CΩCΑΒΔΡΟΥ ΖΩΙΛΟΥ, *LGPN* V.B, p. 131 n° 138. Pour ΦΑΝΙΑC ΚΙΘΑΡ, *LGPN* V.B, p. 422, n° 91. Pour CΑΒΘΙΝΙΑΝΟ ΠΥΘΘΑC, *LGPN* V.B, p. 376, n° 1. Pour ΑΘΗΝΟΚΛΘΟC, *LGPN* V.B, p. 12, n° 2. Pour ΘΠΙΤVΝΚΑΝΟΝΤΟC Γ ΦΙΛΩΝΟC, *LGPN* V.B, p. 143, n° 20-22. Pour ΙΘΡΟΚΛΘΟΥC Β, *LGPN* V.B, p. 210, n° 210 et 212. Pour ΖΩCΙΜΟV Β, *LGPN* V.B, p. 180, n° 84 et 87. Pour ΚΛ ΝΙΚΗΦΟΡΟV ΔΙΟΝVCΙΟV, *LGPN* V.B, p. 317, n° 25. Pour ΖΩCΙΜΟV ΤΟV ΠΡΟCΙCΤΟV, *LGPN* V.B, p. 180, n° 85.

[1075] Pour Gabrielle Frija (Frija 2012, p. 46 et 261 ; Frija *pretres-civiques.org*, n° 347), l'un des tout premiers noms qui apparaît à la fois sur une monnaie et sur une inscription (*IK*, 21-Stratonikeia, n° 118) est celui d'Aristéas Chidrôn. Ce dernier s'appelait d'après l'auteur, Aristéas Ménélaos, Chidrôn étant, comme l'ont montré L. Robert et A. Meadows (Robert 1937, p. 565 ; Meadows 2002, p. 130-131), son surnom. Appartenant au dême de Lobolda, il est connu par une commémoration de prêtrise de Zeus du début du Principat. En raison d'un grand nombre d'homonyme, nous restons toutefois prudents quant à l'identité réelle d'Aristéas Chidrôn, Gabrielle Frija ne justifiant pas le rapprochement entre Aristéas Ménélaos et Aristéas Chidrôn.

[1076] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 168 et n° 172 ; *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1024.

[1077] Une inscription mentionne également son adoption par Pythéas fils de Scorpôn.

[1078] Il fait partie de la tribu *Quirina*. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 172 ; *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1024 ; Pour G. Frija (Frija 2012, p. 46 ; Frija, Prêtres-civiques.org n° 348) l'obtention de sa citoyenneté doit être placée sous Néron plutôt que sous Claude, sa fille ayant épousé un *Flavius*, et son fils étant contemporain d'un *Ulpius*.

[1079] Son nom étant inconnu pour le sanctuaire de Lagina, il n'a pas exercé la prêtrise d'Hécate.

[1080] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1024. Cf. Laumonier 1937, p. 249, n° 47-48 ; Frézouls 1991, p. 13-14 ; Frija 2012, p. 46, 83, 105, 196, 203-205 et 262.

philocésar, *philopatris* et *fils de la cité*[1081]. Ces différents éléments ainsi que les fonctions exercées sont révélateurs de son appartenance à l'une des familles les plus riches et les plus influentes de Stratonicée.

Le deuxième personnage T. Flavius Aristolaos (n° 13) est quant à lui connu par une inscription commémorant sa prêtrise de Zeus[1082]. Il réalisa la grande-prêtrise des Augustes mais également la prêtrise de Zeus *Panamaros* et fut gymnasiarque. Au vu de ses bienfaits envers ses concitoyens, il fut fait lui aussi, *philocésar*, *philopatris* et *fils de la cité*. Membre de la tribu *Quirina*, il a, d'après Gabrielle Frija, des liens de parenté avec une autre famille stratonicéenne, celle des *Claudii*[1083]. Le troisième personnage, Aelius Théoxénos (n° 16) nous est connu d'une inscription[1084] qui ne mentionne cependant pas sa carrière civique ou religieuse. Nous savons simplement qu'il faisait partie de la famille de P. Aelius Aristeidès[1085].

Les deux derniers noms connus de l'épigraphie sont problématiques car ils peuvent renvoyer à plusieurs personnes, la plus grande vigilance est donc de mise. En effet, Flavius Diomédès (n° 18) est un patronyme porté par au moins trois magistrats connus de l'épigraphie locale[1086]. Les monnaies peuvent soit renvoyer à Titus Flavius Diomédès, à son fils Tibèrius Flavius Diomédès ou à son petit-fils Flavius Diomédès. En ce qui concerne le père, ce dernier a eu un parcours classique : grand-prêtre des Empereurs, prêtre de Zeus *Panamaros*, néocore à Panamara et gymnasiarque[1087]. Il obtint également les titres de *philopatris*, *philocésar* et *fils de la cité*. En outre, de par son mariage avec Claudia Léôntis dite Sabine, il est affilié à un autre magistrat monétaire du début du Ier siècle p.C., Ti. Claudius Théophanès[1088].

Pour ce qui est de son fils, Tibèrius Flavius Diomédès, ce dernier a fait comme son père, une carrière classique et possédait même les titres de *philopatris*, *philosébaste*, *philoromaios*

[1081] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 168 et n° 172 ; *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1024.

[1082] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 214.

[1083] Son père est très certainement Flavius Léôn (*IK*, 21-Stratonikeia, n° 202, l. 42-43). Cette filiation conduirait à des liens de parenté entre les *Flavii* et les *Claudii*. Cf. Frija 2018, p. 134.

[1084] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 240.

[1085] Frija 2018, p. 134-136.

[1086] Seuls Titus Flavius Diomédès et Tiberius Flavius Diomédès apparaissent dans des inscriptions. Pour Titus Flavius Diomédès, cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 171 ; n° 183 et n° 185 ; pour son fils Tiberius Flavius Diomédès, cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 185-186 ; n° 189 ; n° 192 ; *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 665 ; n° 1026. Le *stemma* proposé par Çetin Şahin se trouve avant le l83. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 183.

[1087] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 171.

[1088] Il était le fils de Ti. Flavius Aeneas et d'Ulpia Leaena, prêtre et prêtresse de Zeus *Panamaros*, Hécate et Artémis de Kôraza. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 185 ; Frija, Prêtres-civiques.org n° 350.

et *fils de la cité*[1089]. Alfred Laumonier situait sa période d'activité durant le principat de Trajan, en raison de son lien avec des *Ulpii*, mais pour Gabrielle Frija, la découverte d'une dédicace en 1979 doit conduire à faire débuter sa carrière, comme son père, sous les Flaviens[1090]. Cela signifierait qu'il a effectué une longue carrière civique et ce, jusqu'au principat de Marc Aurèle[1091]. Peut-être alors serait-il plus raisonnable de voir dans le personnage des monnaies de Marc Aurèle, le petit-fils Flavius Diomédès. En effet, nous savons que ce dernier a été gymnasiarque en même temps que son père et son frère, Flavius Théophanès et qu'il portait le titre de *fils de la cité*[1092]. Appartenant à l'élite de Stratonicée et à l'une des plus grandes familles de notables, il avait très certainement les capacités financières pour réaliser les cursus locaux[1093]. Néanmoins, l'épigraphie restant largement lacunaire à son sujet, nous ne pouvons pas confirmer nos suppositions.

Le second magistrat qui nous pose un problème d'indentification est Claudius Aristéas. En effet, celui-ci apparaît sur au moins deux séries monétaires (n° 14 et 21). Selon Alfred Laumonier[1094], celui qui nous occupe serait un certain Tiberius Claudius Aristéas Menander. Cet éminent citoyen de la seconde moitié du IIe-début du IIIe siècle p.C. appartenait à la *gens Claudia* par son père et à la *gens Flavia* par sa mère[1095]. Prêtre de Zeus *Panamaros*, gymnasiarque, grand-prêtre des Empereurs et prêtre de la déesse Hécate avec son épouse Aelia Glykinna[1096], il offrit des banquets à tous les Stratonicéens, distribua de l'argent à ces derniers dans le théâtre de la ville puis finança la réfection des thermes[1097]. Sa présence sur une monnaie d'argent sous les Antonins n'aurait rien de surprenant. Cependant, si l'on a raison de reconnaître aussi cet homme sur une monnaie du temps de Septime Sévère[1098], cela signifierait qu'il aurait été très jeune, quasiment un bébé à l'époque d'Antonin le Pieux, ce qui

[1089] L'épigraphie nous indique qu'il a été grand-prêtre, gymnasiarque et deux fois prêtre de Zeus à Panamara. Cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1026.

[1090] Cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1026 ; Laumonier 1937, p. 256 ; *id.* 1938, p. 267 ; *id.* 1958, p. 250-251 ; Varinlioğlu 1981, p. 189-192, n°1.

[1091] Son cas ne serait pas isolé, plusieurs magistrats ont eu des carrières longues à Stratonicée. Outre son père Titus Flavius Diomédès, nous pouvons citer Hiéroclès qui a été ambassadeur, auprès d'Antonin le Pieux, à plus de 70 ans. Cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1029.

[1092] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1026.

[1093] Une inscription mentionne qu'il a été gymnasiarque en même temps que son père et de son frère. Cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1026.

[1094] Laumonier 1958, p. 270.

[1095] Il est le petit-fils de T. Flavius Ainéias, frère de Flavius Aristolaos. Cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 701 ; Laumonier 1958, p. 270.

[1096] Frija 2010, n° 383 et 384.

[1097] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 701 ; Laumonier 1958 p. 270 et 386-387.

[1098] Sept/1, 2, 4 ; Sept-Dom/2, 4, 15, 16 ; Frija 2010, n° 383.

pour la grande-prêtrise aurait posé problème et ce même si certains grands-prêtres ont revêtu ce sacerdoce enfants[1099]. Peut-être est-il plus judicieux de reconnaître dans les monnaies antonines, son père, Claudius Aristéas (n° 14) et dont on sait que l'épouse, Flavia Léôntis, était la nièce de Flavius Aristolaos (n° 13), un autre magistrat monétaire du temps d'Antonin[1100]. Les différents noms ne sont pas les seuls éléments attestés sur les monnaies, des fonctions étaient également associés aux noms.

II. La vie municipale stratonicéenne : l'apport de la numismatique.

Véritable instantané de la vie civique locale, le monnayage stratonicéen apporte un éclairage intéressant sur la vie municipale d'une cité moyenne de la province d'Asie[1101]. Même si les magistratures traditionnelles ont perdu une grande partie de leur pouvoir politique à l'avènement de l'Empire, elles restent prestigieuses dans les cités orientales[1102]. Sous le Principat, la gouvernance des cités repose sur un *triumvirat* composé de l'*ecclésia*, du Conseil, et des magistrats[1103]. Dans de nombreuses cités provinciales, ces derniers s'organisent en collèges[1104]. Ce mode de fonctionnement prévaut aussi à Stratonicée car plusieurs monnaies mentionnent dans leur légende ЄΠΙ ΤΩΝ ΠΕΡ(Ι)[1105]. Par manque de place, l'atelier a simplement mis le nom du président du collège, toujours un certain Tiberius Claudius Dionysios[1106]. En revanche, nous ne savons pas de quel collège ce dernier est

[1099] Thrâson Léôn avait été archiéreus à l'âge de 10 ans. Cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 667.

[1100] Frija 2018, p. 134 ; Strasser 2021, p. 8.

[1101] En mentionnant implicitement ou explicitement, l'Assemblée, le Conseil et des magistratures, le monnayage renvoie d'après F. Kirbihler (Kirbihler 2016, p. 36) aux « éléments institutionnels fondamentaux constitutifs d'une cité grecque ».

[1102] L'administration centrale romaine ayant récupéré une grande partie des prérogatives civiques. Cf. Sartre 1991, p. 131. Pour les transformations apportées par les Romains à certaines magistratures civiques, cf. La Rocca 2005, p. 94-96 ; Cébeillac-Gervasoni 2007, p. 552-554.

[1103] Si l'Assemblée regroupait les citoyens, le Conseil représentait, quant à lui, les différents groupes de la communauté civique. Ce mode de fonctionnement qui est resté inchangé depuis l'époque archaïque s'est quand même adapté aux normes et comportements romains. Cf. Lévy 1899, p. 268 ; Delrieux 2008, p. 185 ; Heller 2012, p. 203-204.

[1104] La délégation de souveraineté conférée aux magistrats ne reniait pas le principe démocratique, les magistratures étant de courte durée et principalement collégiales. Pour le système collégial dans les cités grecques aux époques classique et hellénistique, cf. Fröhlich 2016, p. 361-401.

[1105] Littéralement, cette légende signifie « du temps de ceux autour de ». Ces monnaies ont été émises sous le principat de Caracalla. Cf. Carac-Plau/1-3 ; 6-7 ; Plau/2.

[1106] À notre connaissance, ce personnage est inconnu de l'épigraphie locale.

président, tant les magistratures à Stratonicée sont nombreuses[1107]. Tel est ce qu'indique le tableau ci-dessous.

Abréviations	Magistrature assurée ou présumée	Principats
C ; CTPA	Stratégie	Hadrien / Antonin
- Had/1 - Ant/5 - SP/23		
Π ; ΠΡ ; ΠΡV	Prytanie	S. Sévère / J. Domna / Caracalla / Géta / Philippe Ier
- Sept/1-2 - Sept-Dom/9-14 - Sept-Géta/1-4 - Dom/4 - Carac-Géta/1-6, 10, 14-16, 25-28, 30-32 - Phil-Octa/1		
APX ; APXON ; APXONTOC ; APXOT (sic)	Archontat	S. Sévère / J. Domna / Caracalla / Géta
- Sept-Dom/8 - Dom/1-3 - Carac-Géta/11-12, 20-21, 33		
Γ ; ΓPA ; ΓPMAT (sic)	Secrétariat	S. Sévère / Caracalla / Géta
- Sept-Dom/1-2 - Carac-Géta/13, 18-19		

Fig.2. Les abréviations de magistratures mentionnées dans le monnayage de Stratonicée.

Comme le montre le document ci-dessus, dans l'immense majorité des cas, les fonctions mentionnées sur les monnaies de Stratonicée ont toutes été abrégées à une exception près, celle d'archonte (APXONTOC). Certaines de ces abréviations sont faciles à développer. Tel est le cas de C et CTPA qui, selon toute évidence, correspondent à la fonction de stratège. On a également les lettres Π, ΠΡ, ΠΡV qui doivent appartenir à la même réalité institutionnelle qui ne peut être qu'une prytanie. Enfin, les lettres Γ, ΓPA, ΓPMAT évoquent le secrétaire. À côté de ces fonctions, d'autres sont moins évidentes à identifier. C'est le cas notamment de

[1107] Par exemple, une inscription mentionne la prestation de serment collégiale d'archontes. Cf. *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 1038, l. 10-16.

l'abréviation APX pour laquelle il existe plusieurs possibilités[1108]. S'agissant des ateliers voisins, APX pouvait aussi bien définir les archontes que les archiatres ou les *archiéreis*[1109]. Dès lors, qu'en est-il à Stratonicée ? S'il est vrai que ces trois fonctions apparaissent de manière explicite dans l'épigraphie stratonicéenne[1110], cela est un peu plus complexe dans la numismatique. Néanmoins, les mentions APXONTOC et APXOT (sic), autrement dit APXO(N)T dans les légendes stratonicéennes laissent penser que dans la cité, les abréviations APX renvoient à la fonction d'archonte. Cela est d'autant plus probable qu'à notre connaissance, aucune mention d'archiatre et d'*archiéreus* n'apparaît sur le monnayage de la cité.

À Stratonicée, comme dans le reste de la province, les fonctions apparaissant sur les monnaies renvoient à des magistratures éponymes[1111]. En effet, les monnaies mentionnent presque toujours ЄΠΙ. Pour Christopher Howgego, cette dernière ne sert qu'à dater les monnaies et n'implique en aucun cas que ces magistrats étaient responsables des frappes[1112]. La première magistrature mentionnée sur une monnaie stratonicéenne est celle de stratège[1113]. À l'époque hellénistique, les compétences des stratèges dans les cités d'Asie sont connues grâce à plusieurs inscriptions de Smyrne et de Tralles dans lesquelles ils jouent, en toutes circonstances, un rôle de police locale et, en temps de guerre, celui de protecteurs de la

[1108] APX pouvait être l'abréviation de nombreuses fonctions civiques dont les plus connues furent : archiatre, archiprytane, archonte et archiéreus.

[1109] Pour les archontes, cf. par exemple Alabanda (van der Dussen 24 (1995), lot 2843 ; Imhoof-Blumer 1912, p.193, n° 4, pl. III.2), Aphrodisias (MacDonald 1992, types 197-198, p. 133), Halicarnasse (https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/7.1/598), Hyllarima (*RPC* VII.1, 650A), Tabai (BMC, *Caria*, 90), Trapézopolis (*SNG von Aulock* n° 2739). — Pour les archiatres, cf. notamment Héraclée Salbacè (*BMC* 25, pl. XX.8 ; *SNG von Aulock*, n° 2551 ; Naumann 79 (2019), lot 402), Harpasa (Delrieux 2008, HP/15), Kéramos (*SNG von Aulock*, n° 2581). — Pour les *archiéreis*, cf. entre autres Aphrodisias (*RPC* II, 1222-1224).

[1110] Pour la fonction d'archonte, cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 8, l. 3. Cf. également *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 503, l. 3 ; n° 505, l.2, 63, 68 ; n° 513, l. 7, 57 ; n 549, l. 1 ; n° 1019, l. 1 ; n° 1038b, l. 12 ; n° 1101, l. 14. — Pour celle d'archiatre, cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 540, l.4 ; *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 705, l.18. — Pour la fonction d'*archiéreus*, cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 15, l. 16, 18 ; n° 16, l. 7 ; n° 164, l. 2 ; n° 175, l. 5 ; n° 185, l. 13 ; n° 226, l. 5-6 ; n° 254, l. 4 ; n° 291, l. 4 ; n° 296A, l. 7 ; n° 296B, l. 6 ; n° 309, l. 4 ; n° 310, l. 6. Cf. également *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 524, l. 1 ; n° 531A, l. 2 ; n° 688, l. 2 ; n° 811, l. 9-12 ; n° 811A, l. 9-12 ; n° 1006, l. 3-4 ; n° 1015, l. 3 ; n° 1017, l. 3 ; n° 1026, l. 5 ; n° 1028, l. 13-15 ; n° 1041, l. 16. Voir aussi *IK*, 22,2-Stratonikeia, n° 1305A, l. 1 ; n° 1316, l. 1 ; n° 1325A, l. 22.

[1111] D'après S. Dmitriev, « chaque magistrat était éponyme dans son domaine de compétence ». Cf. Dmitriev 1997, p. 534 ; Fröhlich 2016, p. 362.

[1112] Howgego 1985, p. 85.

[1113] Celle-ci se retrouve sur une série monétaire à l'effigie d'Hadrien. Cf. Had/1.

communauté contre toute menace extérieure[1114]. À Stratonicée, ces deux fonctions sont déjà attestées avant le Principat, le *stratègeion* étant alors le centre de leur domaine de compétence[1115]. Mais qu'en est-il sous l'Empire, quand les cités grecques n 'étaient plus en mesure de se faire la guerre ?[1116]

Du fait de la *Pax Romana*, les magistratures militaires n'avaient plus de raison d'être dans les cités soumises à Rome[1117]. Néanmoins, le titre de stratège, mais aussi ceux d'hipparque et de polémarque restèrent dans leurs institutions locales. Tel est le cas, en Carie, à Aphrodisias et à Stratonicée où des textes épigraphiques mentionnent des stratèges du territoire, στρατηγοὶ ἐπὶ τῆς χώρας[1118], mais aussi, au moins à Stratonicée, des stratèges de la ville, στρατηγοὶ κατὰ πόλιν[1119]. Concernant le nombre des stratèges en fonction à Stratonicée, les textes épigraphiques en mentionnent un pour le territoire et trois pour la ville[1120]. Leurs compétences, autrefois prestigieuses, ne renvoient plus désormais qu'à la sécurité publique et aux différentes opérations de police contre les brigands[1121]. En effet, le brigandage n'était pas une cible prioritaire pour les légions et Rome préféra laisser aux cités le soin de lutter activement contre ces menaces[1122]. Dans le courant du IIe siècle p.C., la mention des stratèges se raréfia progressivement dans le monnayage local et, au plus tard sous Antonin le Pieux, fut finalement remplacée par celle d'archonte[1123].

Pour Henri-Louis Fernoux, dans les cités grecques, l'archontat jouissait d'un tel « prestige propre à la fonction » que seuls « les notables les plus importants » pouvaient accéder à cette

---

[1114] Pour Smyrne (*CIG* 3151) ; pour Tralles (*CIG* 2930) ; Dubois & Hauvette-Besnault 1881, p. 180.

[1115] *IK*, 68-Stratonikeia, n° 1505, l. 4 ; Larguinat-Turbatte 2020, p. 5.

[1116] Brélaz 2007, p. 158-160.

[1117] Toutes les provinces et régions de l'Empire ne furent pas touchées de la même manière par cette démilitarisation forcée. Cf. Brélaz 2007, p. 160-161.

[1118] Pour Aphrodisias : McCabe, *Aphrodisias*, n° 12, l. 3 ; n° 19, l. 3 ; n° 20, l. 6 ; n° 23, l. 3 ; n° 28, l. 8-9 ; n° 32, l. 11-12 ; Dubois & Hauvette-Besnault 1881, p. 180 ; Brélaz 2007, p. 160. — Stratonicée : *IK*, 21-Stratonikeia, n° 10, l. 31 ; n° 485, l. 5 ; *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 1005, l. 4 ; n° 1006, l. 1 et 12 ; n° 1006-a, l. 1 ; *IK*, 22, 2-Stratonikeia, n° 1317, l. 5 ; n° 1318, l. 1 et 11 ; n° 1319, l. 3.

[1119] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 10, l. 31 ; n° 485, l. 5 ; *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 1005, l. 4 ; n° 1006, l. 1 et 12 ; n° 1006-a, l. 1 ; *IK*, 22, 2-Stratonikeia, n° 1317, l. 5 ; n° 1318, l. 1 et 11 ; n° 1319, l. 3.

[1120] *IK*, 22, 2-Stratonikeia, n° 1317, l. 5. Pour G. Cousin (Cousin 1891, p. 423-424), à Stratonicée les stratèges étaient au nombre de six et se partageaient l'année à raison de trois pour les mois d'hiver et trois pour les mois d'été.

[1121] Brélaz 2007, p. 168-169.

[1122] Dion Cassius, LV, 28, 3. Voir également le travail de C. Wolff sur les brigands en Orient sous le Haut-Empire romain, Rome, 2003. Cf. Brélaz 2007, p. 185.

[1123] Le terme d'archonte semble avoir progressivement désigné les seuls stratèges dans les instances dirigeantes de la cité. Cf. Lévy 1899, p. 268 ; Delrieux 2008, p. 185.

magistrature[1124]. En effet, l'exercice de la charge demandait dans certains cas des dépenses coûteuses qu'il fallait assumer[1125]. Dans certaines cités, l'archontat pouvait être exercé en même temps que d'autres magistratures ou sacerdoces[1126], renforçant ainsi le contrôle des élites sur les institutions locales. Concernant Stratonicée, il y avait d'après Victor Chapot[1127], 6 archontes qui restaient en charge 6 mois. Ce roulement est attesté également à Rhodes, Cnide, Ténos et Tarse[1128]. Comme dans d'autres cités d'Asie, leurs fonctions qui ont évolué entre la période hellénistique et l'Empire, s'effectuaient toujours de manière collégiale[1129]. En effet, une inscription du Ier siècle a.C. détaille une prestation de serment collégiale et individuelle réalisée par ces magistrats[1130]. D'après Sana Baldé[1131], ce type de fonctionnement « permettait le partage et l'équilibre du pouvoir exercé par les différents membres du collège ».

Outre les fonctions classiques, à Stratonicée, la charge d'archonte est couplée avec une prérogative de droit privé, celle d'exécuteur testamentaire. En effet, trois inscriptions datant de l'époque impériale mentionnent clairement ce rôle dans l'application des décisions testamentaires laissées par les citoyens stratonicéens[1132]. De plus, les archontes gardaient également un rôle prépondérant dans l'organisation des spectacles aussi bien dans la ville que dans les sanctuaires extra-muros. Enfin, une dernière inscription mentionne un caractère du pouvoir exécutif de la magistrature avec un examen auquel les archontes étaient soumis dans les trente jours suivant la fin de leur mandat en vue de rendre compte des travaux accomplis

[1124] Dans plusieurs cités, cette fonction constituait la plus haute magistrature et permettait aux grandes familles locales de se démarquer et d'augmenter leur influence dans les cités. Fernoux 2004, p. 322-323 et 543-544 ; Fröhlich 2016, p. 379 ; Baldé 2023, p. 171-172. Voir également Baldé 2021, *passim*.

[1125] Ces dépenses somptuaires allaient de la frappe monétaire à la construction de certains bâtiments. Cf. Fröhlich 2002, p. 91 ; Baldé 2023, p. 172.

[1126] Pour S. Dmitriev (Dmitriev 2005, p. 227), l'archontat peut être réalisé en même temps que d'autres sacerdoces ou magistratures (Stratégie ou Stéphanéphorie). Ainsi, à Soli-Pompéiopolis (Cilicie), l'archonte Alexandros a exercé sa charge en même temps que celle de Secrétaire. Cf. CJG, n° 4436b ; Baldé 2021, p. 97.

[1127] D'après V. Chapot (Chapot 1904, p. 239), les archontes se répartissaient l'année, 3 au semestre d'été et 3 à celui d'hiver. Cf. Baldé 2021, p. 99.

[1128] Baldé 2021, p. 98, n.512.

[1129] Contrairement à d'autres cités de Bithynie ou de Carie comme Aphrodisias ou Synnada, la mention de premier archonte n'apparaît pas à Stratonicée. Cf. Jones 1940, p. 163 ; Heller 2012, p. 229.

[1130] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 1038, l. 10-16. Plusieurs autres inscriptions laissent sous-entendre cette organisation collégiale. Cf. *REA* 95, n° 533, n° 535 ; *IK*, 22, 2-Stratonikeia, n° 1525.

[1131] Baldé 2021, p. 99.

[1132] *REA* 95 (1993), n° 533, n° 535 ; *IK*, 22, 2-Stratonikeia, n° 1525. Cf. Baldé 2021, p. 129-130.

durant leur magistrature[1133]. L'archontat s'inscrivait donc en tant qu'expression des pouvoirs judiciaire et exécutif, au côté de la *boulé*, expression du pouvoir législatif local[1134].

La troisième magistrature attestée dans le monnayage stratonicéen est un secrétariat nommé sans autre précision. En effet, les monnaies sont très évasives non seulement dans la mention qui est réduite à sa plus simple expression[1135] que dans la nature même du secrétaire. Si dans les cités, le *grammateus* n'est pas seulement un greffier public mais bien un haut magistrat ayant une place importante dans le processus de gouvernance civique[1136], le monnayage n'est pas clair quant à la nature précise de sa fonction. Or, le problème est qu'il existe dans les communautés civiques provinciales, une myriade de secrétaires. Ainsi, à Stratonicée, l'épigraphie mentionne un γραμματεὺς τῆς βουλής[1137]. Par ailleurs, selon Barclay V. Head, il existait également des secrétaires du Peuple[1138].

Une de ces deux magistratures se retrouvait-elle dans les légendes monétaires ? Devant le peu d'informations dont nous disposons, il nous est difficile d'y répondre, si tant est que le secrétaire des monnaies de Stratonicée fut bien celui du Conseil ou celui de l'Assemblée[1139]. D'après Alexis D'Haucourt[1140], il est difficile de déterminer avec certitude « le statut exact, le groupe dont ils étaient le secrétaire et la raison pour laquelle leurs noms apparaissent sur les monnaies ». D'après l'auteur et en prenant exemple sur Éphèse, il n'est pas exclu d'envisager que le *grammateus* présent sur les monnaies puisse être l'un des magistrats responsables des frappes, un évergète ayant financé les émissions à son nom ou tout simplement le secrétaire du collège des monnayeurs[1141]. Cette hypothèse est reprise par François Kirbihler[1142], qui voit dans le secrétaire, le responsable du contrôle des émissions monétaires de la cité. De plus,

---

[1133] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 1101, l. 14 ; Caldesi Valeri 1999, p. 232.

[1134] Caldesi Valeri 1999, p. 233.

[1135] Les légendes monétaires mentionnent plusieurs abréviations comme Γ, ΓΡΑ(μματεύς) ou ΓΡΜΑΤ qui paraissent dans plusieurs séries dès l'époque sévérienne. Cf. Sept-Dom/6 ; Sept-Géta/3 ; Carac-Géta/8, 22.

[1136] Augusta-Boularot 1994, p. 657-658. Cette importance n'est pas spécifique à l'Asie et se ressent également dans d'autres cités de Grèce. Cf. Fröhlich 2002, p. 81, n.30.

[1137] *IK*, 22, 1-Stratonikeia, n° 1101, l. 2. Dans les cités d'Orient, les γραμματεῖς pouvaient renvoyer au secrétariat de la cité, du Peuple, du Conseil ou même des gladiateurs. Cf. D'Hautcourt 1996, p. 469.

[1138] B.V. Head (*BMC*, Caria…, p. lxxiii) cite le magistrat Flavius Diomédès, qui apparaît sur plusieurs monnaies avec la mention ΨΗΦΙCAMЄNOY, comme étant un secrétaire du Peuple. Cf. Delrieux 2010, p. 115.

[1139] Il est possible également qu'à la suite d'une réforme institutionnelle, nous soyons passés d'un secrétariat du Conseil à un secrétariat du Peuple. C'est peut-être ce qu'il s'est passé pour Éphèse. Cf. Kirbhiler 2016, p. 115.

[1140] D'Haucourt 1996, p. 469.

[1141] *Ibid.*

[1142] Pour Fr. Kirbihler (Kirbihler 2016, p. 115), ses responsabilités concernent également le contrôle des émissions monétaires.

pour ce dernier, le secrétaire pouvait également dissoudre l'Assemblée et être responsable de l'érection des statues honorifiques[1143].

Dès lors qu'en est-il à Stratonicée ? Dans la cité, le secrétaire est responsable à la fois de la gestion des documents publics et privés mais également des motions introduites devant le Conseil[1144]. En outre, pour Sandrine Agusta-Boularot, la mention du verbe γραμματεύω dans certaines inscriptions prouvent que ce dernier pouvait prendre des décisions et faire passer des décrets[1145]. Bien plus surprenant, une inscription mentionne qu'à Stratonicée, le secrétaire est également en charge d'écrire des hymnes en l'honneur des dieux qui devaient être chantés dans l'enceinte du *Bouleutérion*. Toutes ces fonctions faisaient du *grammateus*, l'un des magistrats les plus puissants de la cité en matière de responsabilités et de pouvoir politique.

La dernière magistrature présente sur le monnayage stratonicéen est la prytanie[1146]. Pour Henri-Louis Fernoux[1147], les prytanes étaient membres du collège dirigeant le bureau de l'*ecclésia*[1148] alors que pour Patrice Hamon[1149] ces derniers siégeaient à la direction de la *boulé*. En effet, le Conseil était toujours assisté par une direction qui avait en charge de présider les débats internes, de servir de lien entre l'*ecclésia* et la *boulé* et d'assurer une permanence à la tête de la cité entre deux réunions du Conseil[1150]. À Stratonicée, la prytanie devait fonctionner en collège sur le modèle athénien, comme pour de nombreuses cités insulaires et d'Asie Mineure[1151]. Magistrature annuelle[1152], elle ne demandait pas de compétences particulières mais comportait une dimension évergétique importante tant les dépenses occasionnées étaient conséquentes[1153].

[1143] Kirbihler 2016, p. 114-115.

[1144] Il est donc l'un des principaux magistrats de la cité, sa charge étant sous l'Empire très prestigieuse. Cf. Rivault & Bernini 2020, p. 161.

[1145] Le secrétaire pouvait également être saisi par la *boulé* et l'*ecclésia*.

[1146] Pour rappel, les légendes monétaires mentionnent la prytanie de manière abrégée Π, ΠΡV ou ΠΡ. Cf. Sept/3 ; Sept-Dom/1- 3, 10- 12 ; Sept-Géta/1-2, 4,6 ; Domna/4 ; Carac-Géta/3, 5-6, 9, 16, 18, 20, 24, 26-27.

[1147] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 15 ; Fernoux 2011, p. 172.

[1148] Ce collège avait à sa tête un président et soumettait au vote les textes devant l'assemblée. Cf. Fernoux 2011, p. 173.

[1149] Hamon 2005, p. 316.

[1150] La direction du Conseil était dévolue à un collège ou à une commission temporaire de prytanes. Cf. Hamon 2005, p. 316.

[1151] La prytanie collégiale de type Athénien s'oppose à la prytanie ionienne en vigueur par exemple à Éphèse et qui est très proche des stéphanèphores des cités de Carie. Cf. Kirbhiler 2016, p. 104.

[1152] Dans certaines cités, la charge de prytane pouvait être également semestrielle. Cf. Hamon 2005, p. 316.

[1153] C'est le cas par exemple à Éphèse. Cf. Kirbhiler 2016, p. 105 et 161. Les prytanes remplissaient parfaitement le rôle de représentation qui leur étaient dévolus. Cf. Hamon 2005, p. 320.

La principale mission des prytanes était purement administrative dans le sens où ces derniers devaient donner des avis préalables sur les résolutions soumises à l'*ecclésia*. L'épigraphie nous apprend également que les prytanes pouvaient proposer des décrets. En effet, cette fonction ressort de plusieurs inscriptions avec la mention γνώμη πρυτάνεων[1154]. Pour certains historiens[1155], ce terme désignait simplement la « proposition des prytanes » et non leur décision. Or, pour John Ma[1156], le terme aurait changé de sens et sous l'Empire, γνώμη désignait « à l'occasion la décision ou l'accord d'instances collectives et habilitées à prendre des décisions juridiques valables ». À côté de cette fonction administrative s'est greffée, à Stratonicée, une seconde plus religieuse. En effet, il est attesté que les prytanes accomplissaient des rites au sein du Conseil[1157]. Le *bouleutérion* de Stratonicée étant devenu un nouveau lieu cultuel de la ville, il est fort probable que dans la cité, les prytanes jouissaient de ces prérogatives religieuses.

Dès lors, toutes ces magistratures civiques s'inscrivaient-elles, comme pour les prêtrises, dans un *cursus honorum* local ?[1158] En étudiant les légendes monétaires, nous voyons que plusieurs noms apparaissent avec des charges différentes[1159]. Ainsi, Léôn fils d'Alkès est mentionné comme prytane sur des monnaies à l'effigie de Septime Sévère puis comme archonte sur des pièces sans portrait impérial[1160]. Iasôn, fils de Kléorès est, quant à lui, cité comme *grammateus* sur des monnaies à l'effigie de Septime Sévère, de Julia Domna et de Caracalla-Géta puis comme archonte sur des pièces de Caracalla-Géta[1161]. Ces frappes sont intéressantes car les différentes fonctions occupées pas ces derniers l'ont été durant la même période comprise entre 193-211 p.C. Malheureusement, la datation des monnaies ne nous

[1154] Cette formule signifie littéralement sur « proposition des prytanes » et non sur décision des prytanes. Cf. Ma 2016, p. 175.

[1155] Jeanne et Louis Robert contestent cette définition. Pour eux, γνώμη πρυτάνεων n'a pas de vocation décisionnelle. Cf. Robert 1977, p. 75 ; Ma 2016, p. 175-176.

[1156] Ma 2016, p. 175-176.

[1157] Hamon 2005, p. 319. Ce côté religieux se ressent dans plusieurs cités comme par exemple Éphèse. Cf. Kirbhiler 2016, p.105.

[1158] Pour ce qui est des prêtrises, le cursus commençait par la prêtrise des augustes puis finissait par celle d'Hécate.

[1159] Ces magistrats étaient actifs sous les Principats de Septime Sévère et de Caracalla entre 193-211 p.C.

[1160] Pour les légendes avec la mention de prytane, cf. Sept/1-2 ; Sept-Dom/9-14. Pour les légendes avec la charge d'archonte, cf. SP/24. Ce citoyen apparaît enfin sans aucune fonction sur des monnaies sans portrait impérial. Cf. SP/13, 29.

[1161] Pour sa prytanie, cf. Sept-Dom/1-2 ; Domna/5 ; Carac-Géta/13, 18-19. Pour son archontat, cf. Carac-Géta/20.

permet pas de hiérarchiser chronologiquement ces magistratures[1162]. L'épigraphie ne nous est également d'aucune aide, car aucun texte n'éclaire la vie de Léôn et, pour Iasôn, les seules inscriptions se référant à lui ne mentionnent que de ses fonctions religieuses[1163].

En reprenant les informations monétaires, nous voyons que, dans les deux cas, les magistrats ont effectué une charge législative, avec la prytanie ou le secrétariat, et une charge exécutive, avec l'archontat. Dès lors, nous pouvons en déduire le début d'un *cursus honorum* dans le fait d'effectuer une charge législative avant d'accomplir la fonction prestigieuse d'archonte. Il est probable que les fonctions législatives, dont la charge durait un an, pouvaient dans certains cas être renouvelables, et ce en attente de l'archontat[1164]. Dans les faits, chaque citoyen pouvait effectuer ces différentes magistratures, mais dans la réalité, seule une poignée d'entre eux réussit à les accomplir en totalité, ceux appartenant à l'élite de la cité.

Au côté de ces fonctions, les notables jouaient également un rôle dans les frappes, les légendes le mentionnant avec un vocabulaire spécifique. Ainsi, comme dans d'autres cités provinciales, Stratonicée a pu compter sur ses élites pour réaliser une partie de ses émissions[1165]. Dès lors, plusieurs légendes monétaires ont mentionné ces implications.

Mention	Magistrat	Principat	Référence catalogue
ΨΗΦΙCAMЄNOY	Flavius Diomédès	Marc Aurèle	M.Aur/1 ; SP/12
ЄΠΙΜΕΛ(Η)	(Ti.) Claudius Aristéas	S. Sévère	Sept-Dom/7, 17-18

Fig.2. Tableau des mentions spécifiques (hors magistratures) présentes sur le monnayage stratonicéen.

Comme nous le montre le tableau, ci-dessus, Stratonicée a utilisé trois mentions spécifiques dans son monnayage. La première est la forme verbale ΨΗΦΙCAMЄNOY. Génitif masculin singulier du participe passé moyen passif du verbe ψηφίζω, cette mention fut rarement utilisée dans les légendes monétaires provinciales. Elle signifie que la frappe a eu

[1162] Pour Léôn, les séries Sept/1-2 (prytane) sont datées de 194-204 p.C., Sept-Dom/9-14 (prytane) de 204-211 p.C. et la SP/24 (archonte) de 193-211 p.C. Pour Iasôn, les séries Sept-Dom/1-2 (prytane) datent de 204-211 p.C., la série Domna/5 (prytane) de 194-211 p.C., Carac-Géta 13 et 18-19 (prytane) de 209-211 p.C. et la série Carac-Géta/20 (archonte) de 209-211 p.C.

[1163] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 275-278 ; n° 281.

[1164] Ou du moins, que l'on pouvait aisément postuler pour y être reconduit quelques années plus tard. Cf. Fernoux 2011, p. 173. De même, certains notables ont pu exercer deux charges législatives différentes sans être archonte. Tel fut le cas de M. Sempronius Clemens qui a été prytane et secrétaire sans être, à notre connaissance, archonte. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 16.

[1165] Le financement de ces monnaies s'inscrivait dans un contexte d'évergésie, les frappes coûtant cher à la cité émettrice.

lieu en application d'un décret voté sur la proposition du magistrat nommé dans la légende[1166]. Concernant ce dernier et en raison des homonymies, nous ne savons pas à quel Flavius Diomédès (n° 18) fait référence cette émission. Dès lors, il est très difficile de savoir si cette personne a fait simplement voter le décret de par sa fonction ou s'il a réellement financé la frappe. En effet, contrairement à d'autres cités qui mentionnaient sur leurs monnaies ANEΘHKEN[1167] en plus de ΨHΦICAMЄNOY, Stratonicée, ne mentionne rien d'autre[1168]. Pour Christopher Howgego, Flavius Diomédès n'a pas financé la frappe mais l'a juste soumise au vote[1169].

Concernant les autres abréviations, ЄΠIMEΛ et ЄΠIMEΛH, celles-ci renvoient à ἐπιμεληθέντος, nominatif masculin singulier du participe passé moyen-passif du verbe ἐπιμελέομαι qui signifie « je m'occupe de ». Elles ne sont pas spécifiques à Stratonicée et sont présentes soit en forme longue, soit en forme abrégée dans plusieurs monnayages cariens[1170]. Pour Christopher Howgego, ἐπιμεληθέντος n'est indiqué sur les monnaies que pour les personnes qui ne sont plus en fonction[1171]. Cette mention qui sous-entendait des honneurs et parfois des dépenses, pouvait être réalisée soit de manière volontaire, soit après de nombreuses sollicitations[1172]. À Stratonicée, ces abréviations ne sont attestées que sur des monnaies à l'effigie de Septime Sévère et de Julia Domna, avec le nom Claudius Aristéas (n° 21)[1173]. Ce dernier a donc financé ces différentes séries monétaires, une fois son cursus local

[1166] Cette mention semble être une spécificité carienne, aucun autre atelier hormis Mylasa n'a émis ce type de légende. D'ailleurs, dans cette dernière, plusieurs monnaies sont attestées avec le participe aoriste ΨHΦICAMЄNOC. Cf. *BMC*, Caria…, p. LXX ; *RPC* II, n° 1197-1198 ; Delrieux 2010, p. 109-110.

[1167] Cette forme verbale de la troisième personne du singulier de l'aoriste actif du verbe ἀνατίθημι qui signifie « a consacré » est plus répandu que ΨHΦICAMЄNOY. Cf Delrieux 2010, p. 109-110 et 115-116. D'après C. Howgego (Howgego 1985, p. 86), ANEΘHKEN est utilisé pour désigner des émissions dédiées par un individu à ses concitoyens. En Carie, elle est attestée sur des monnaies d'Aphrodisias (Macdonald 1992, types 69-70, 89, 91-96, 98-100, 102-104 et 106), Apollonia de la Salbakè (Robert & Robert 1954, p. 263, séries-Y), Attouda (*SNG von Aulock*, n° 2500-2501, 2505 ; *SNG Copenhague*, Caria, n° 168), Mylasa (*RPC* I, n° 2792-2795 ; *RPC* II, n° 1197-1198) et Néapolis de l'Harpasos (Delrieux 2008, p. 39-40, NP/1 et p.40-41, NP/11).

En Phrygie, certaines légendes mentionnent ANEΘHKEN : à Colossae (*RPC* III, n° 2307D-2312) ou à Brouzos (*RPC* III, n° 2595B). En Ionie, ce mot est attesté à Metropolis (Babelon 1898, n° 1765).

[1168] Il est probable que le graveur ait omis ANEΘHKEN par manque de place sur la monnaie.

[1169] Pour C. Howgego (Howgego 1985, p. 87), Flavius Diomédès n'a pas financé la frappe mais l'a juste soumise au vote.

[1170] Pour la forme longue ЄΠIMЄΛHΘENTOC, cf. par exemple Antioche du Méandre (*RPC* II, n° 1217), Aphrodisias (*RPC* II, n° 1222-1224), Attuda (Babelon 1898, n° 7049). Pour la forme abrégée ЄΠIMЄΛH, cf. Antioche du Méandre (*RPC* II, n° 1218-1220).

[1171] Howgego 1985, p. 87 ; Frija 2012, p. 104, n. 142.

[1172] Howgego 1985, p. 85.

[1173] Ce nom renvoie à Tiberius Claudius Aristéas Menander (n° 21).

achevé. La mention de la gens *Claudii* n'est pas un hasard tant son influence était grande dans la cité aux IIe-IIIe siècles de notre ère. Comme pour d'autres établissements, Stratonicée s'est appuyé sur ses élites pour pourvoir à ses besoins en numéraire. Cette décision renforça la mainmise des notables sur la vie civique et monétaire de la cité.

III. Stratonicée et ses élites : étude prosopographique.

L'Empire romain a permis à l'Asie Mineure de devenir l'un des foyers principaux de la cité grecque dont les constitutions, cultes et histoires locales existèrent jusqu'au Bas-Empire[1174]. Dans ces *poleis*, les élites formaient une caste dirigeante qui, d'après Vincent Puech, avait assez de loisirs pour s'investir pleinement dans la politique municipale[1175]. De la richesse de ses membres découlait une accumulation de magistratures et d'honneurs qui restèrent concentrés dans les mains d'un petit groupe dont le caractère filial, voire quasi dynastique se ressentait au niveau local[1176]. A Stratonicée, comme dans les autres cités orientales de l'Empire, ces caractéristiques permettent de définir de manière générale la haute société qui dirigeait *de facto* la cité[1177]. Afin de dessiner plus en détail les différentes caractéristiques de la notabilité stratonicéenne et d'en comprendre les us et coutumes, nous devons étudier de manière plus précise les noms présents sur les monnaies.

La première caractéristique qui transparaît du monnayage local, est la persistance d'une élite pérégrine à côté de l'élite romanisée. En effet, sous les Sévères, six personnes semblent être d'origine pérégrine[1178]. Cela peut s'expliquer par le fait que la naturalisation était une procédure lourde et longue qui repoussait l'idée d'une large diffusion de la citoyenneté dans l'Empire. En effet, la décision était un privilège découlant du seul bon vouloir du prince et la demande ne pouvait être faite qu'à titre personnel[1179]. La promotion familiale dans la

[1174] Mitchell 1999, p. 242. D'ailleurs, pour Anna Heller (Heller 2009, p. 341-342), durant l'Empire, la cité grecque se romanise aussi bien dans ses institutions que dans les rapports entre les différents groupes sociaux.

[1175] Puech 2007, p. 312.

[1176] Sartre 1995, p. 252-254.

[1177] Parfois, cette politique s'inscrivait dans un fort antagonisme entre les notables qui recherchaient l'appui du peuple pour acquérir une légitimité qui supplanterait celle de leurs rivaux. Cf. Heller 2009, p. 343, n.8.

[1178] Les magistrats concernés sont : Léôn fils d'Alkès (n° 20), Iasôn fils de Kléorès (n° 22), Iouliadès fils de Hiéroclès (n° 25), Hiéroclès fils de Hiéroclès (n° 26), Zôsimos fils de Zôsimos (n° 27) et Zôsimos fils de Prosistès (n° 30).

[1179] Jacques & Scheid 2010, p. 217-218.

citoyenneté romaine n'était donc pas automatique[1180]. Ceci se vérifie avec la famille du magistrat monétaire Aelius Theoxenos. Son père, P. Aelius Aristeidès était citoyen, alors que son oncle, Aristippos (frère de P. Aelius Aristeidès) était encore pérégrin. Cette situation se retrouvait également à la génération des grands-parents de Theoxenos : son grand-père Alexandros était pérégrin alors que le frère de ce dernier, M. Ulpius Ariston, était un citoyen romain[1181]. Malgré cette double différence de statut, la famille continua d'exercer des magistratures au sein de la cité et les différentes branches, pérégrines et romaines, ont continué de coopérer entre elles sur plusieurs générations[1182].

Ce qui est intéressant avec la citoyenneté romaine, c'est la rupture juridique que celle-ci entraîne au sein même des familles et qui impacte les stratégies matrimoniales des notables[1183]. En effet, afin de ne pas perdre cette citoyenneté chèrement acquise et, surtout, les droits qui en découlent, des alliances ont eu lieu entre les grandes familles « romaines » de Stratonicée. Cette politique a pu conduire à une marginalisation de certaines familles pérégrines et ce même si ces dernières développèrent leurs propres réseaux maritaux qui restèrent encore d'actualité aux IIe-IIIe siècles de notre ère. Toutes ces alliances matrimoniales entre les familles romaines, mais également entre les familles pérégrines, créèrent un véritable microcosme politique qui renforça les pouvoirs des élites locales.

Plusieurs magistrats monétaires sont ainsi liés entre eux et appartiennent à la même famille. Ainsi, sous les Julio-Claudiens, le magistrat Claudius Théophanès (n° 10), qui appartenait à l'une des familles les plus importantes de Stratonicée était affilié à un autre magistrat monétaire, Flavius Diomédès (n° 18) mentionné sur une monnaie à l'effigie de Marc Aurèle. En effet, Claudius Théophanès épousa Claudia Mamelon avec laquelle il aura deux enfants, dont une fille Claudia Léôntis dite Sabina, qui se mariera avec T. Flavius Diomédès[1184]. De leur union naquirent plusieurs enfants, dont un prénommé Ti. Flavius Diomédès qui eut lui-même un fils dénommé Flavius Diomédès[1185].

[1180] La citoyenneté est une dignité et un privilège qui n'était donné qu'avec parcimonie par le pouvoir romain. Cf. Jacques & Scheid 2010 p. 214, 217 ; Frija 2018, p. 135.

[1181] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 240.

[1182] Frija 2018, p. 135-136.

[1183] Certaines familles romanisées refusent les mariages avec des familles pérégrines de peur d'être déclassées. Cf. Frija 2018, p. 126.

[1184] Frija 2010, n° 350.

[1185] Nous ne savons pas quel Flavius Diomédès fut magistrat monétaire au IIe siècle, nous pouvons simplement émettre l'hypothèse que celui-ci était le petit-fils ou l'arrière-petit-fils de Claudius Théophanès. Cf. Frija, Prêtres-civiques.org n° 351.

Sous les Antonins, une des branches des *Claudii* s'unit une nouvelle fois avec celle des *Flavi*i. L'étude onomastique et dynastique de deux magistrats présents sur les monnaies, Claudius Aristéas (n° 14) et Flavius Aristolaos (n° 13)[1186], montre que plusieurs mariages ont eu lieu entre les deux familles. Ainsi, Flavius Aristolaos qui a épousé une *Claudii*, en la personne de Claudia Tatias, était également apparenté, via sa nièce, Flavia Léôntis, à Claudius Aristéas[1187]. Grâce à ces différents mariages, les deux familles ont réussi, en deux siècles, à renforcer leur pouvoir au niveau local, mais également au niveau provincial, l'un de leur membre devenant le seul Asiarque stratonicéen[1188].

Les mariages intra-familles romanisées ont donc permis aux élites stratonicéennes de ne pas voir leur pouvoir péricliter[1189]. Même si ces élites vivaient dans une sorte de vase clos, avec des mariages arrangés et dans la plupart des cas non mélangés[1190], il existait toujours des pérégrins qui étaient aussi riches et aussi puissants politiquement que les familles romanisées[1191]. D'ailleurs, il est fort probable que, comme dans d'autres cités d'Orient, certains pérégrins stratonicéens n'aient jamais voulu obtenir la citoyenneté romaine. Cette politique pouvait s'inscrire dans une sorte de défiance vis-à-vis du pouvoir romain et de la culture romaine[1192]. La ligne de partage entre familles romanisées et pérégrines s'atténua progressivement et ce jusqu'à ce que l'Edit de Caracalla donne la citoyenneté à tous les pérégrins de l'Empire en 212 p.C.

La seconde caractéristique qui ressort de l'étude de l'onomastique est l'influence exercée dans la cité par les élites. Cette hégémonie se ressent aussi bien au travers des titres portés par certains de ses membres que par le nombre de magistratures exercées par certains notables. L'épigraphie atteste que la cité utilisa plusieurs termes honorifiques pour ses citoyens les plus illustres et accessoirement les plus généreux. Ces titres très courants dans l'épigraphie civique

---

[1186] Pour Claudius Aristéas, cf. Had/3 ; Ant/2. Pour Flavius Aristolaos, cf. Ant/1.

[1187] Le frère de Flavius Aristolaos, T. Flavius Ainéias a eu une fille, Flavia Léôntis qui a épousé Claudius Aristéas. Le *Stemma* proposé par Çetin Şahin se trouve avant le n° 179. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 179 ; Frija 2010 n° 365 ; Frija 2018, p. 134 ; Strasser 2021, p. 8-9.

[1188] L'identité de l'Asiarque est encore sujet à réflexion. Pour G. Frija (Frija 2018, p. 133-135), c'est bien Tib. Claudius Aristéas Menander qui a exercé cette charge alors que pour J. Y. Strasser (Strasser 2021, p. 8-9), c'est son père Claudius Aristéas. J. Y. Strasser avance le fait que l'Asiarque a eu une fille prénommée Claudia Léôntis. Or, son *cognomen* aurait pu lui être donné par sa mère Flavia Léôntis, épouse de Claudius Aristéas.

[1189] Par exemple, l'union des *Claudii* et des *Flavii* a renforcé leur puissance au niveau local.

[1190] Frija 2018, p. 137, n° 55.

[1191] D'ailleurs, pour G. Frija (Frija 2018, p. 134), le statut de pérégrin n'était pas un frein pour le choix des responsables des frappes monétaires.

[1192] La culture grecque étant encore bien présente en Carie et dans l'Orient. Cf. Jacques & Scheid 2010, p. 215.

orientale, avaient une portée locale[1193]. Ainsi, certaines cités, comme Aphrodisias, ont préféré toujours utiliser les para-titres alors que Stratonicée se contenta de termes plus institutionalisés[1194]. En étudiant plus en profondeur ces derniers, nous voyons que la cité utilisa deux sortes de titres, le premier montrant la parenté des élites avec Stratonicée alors que le second exprimant la dévotion des notables envers leur patrie ou envers le prince ou l'autorité romaine[1195].

Le qualificatif de *fils* ou *filles de la cité* a évolué entre la période hellénistique et la période impériale, et s'est diffusé, dès le début du Principat, dans toutes les provinces orientales[1196]. Cette mention était très courante au point d'arriver en tête des inscriptions stratonicéennes[1197]. Ainsi, sur une soixantaine de grands-prêtres, dix d'entre-deux, étaient *fils de la cité* dont trois, Ti. Claudius Théophanès (n° 10), T. Flavius Aristolaos (n° 13) et Flavius Diomédès (n° 18), nous sont connus dans le monnayage. Ces derniers ont reçu cet honneur parce qu'ils ont été très généreux envers leurs concitoyens, aussi bien durant leurs sacerdoces que l'exercice de leurs autres fonctions. Ce titre, octroyé par acclamation puis par décret à des citoyens à l'apogée de leur carrière, n'était pas seulement réservé aux jeunes citoyens[1198]. Cette décision était perçue comme une récompense voire comme une reconnaissance de la cité envers ses bienfaiteurs[1199]. Derrière son octroi, et l'utilisation du mot « fils », Stratonicée voulait d'une part, renforcer sa relation avec son bienfaiteur et d'autre part, recevoir de nouvelles faveurs[1200].

[1193] Malgré une uniformisation des titres au niveau de la province d'Asie, Chaque cité garde sa propre politique. Cf. Frija 2012, p. 197 ; Heller 2020, p. 157.

[1194] Heller 2020, p. 156-157.

[1195] Heller 2020, p. 150 ; Frija 2012, p. 197.

[1196] Frija 2012, p. 202.

[1197] Heller 2020, p. 174.

[1198] Robert 1960b, p. 311 ; 1960, p. 186 ; Aubriet 2012, p. 499. Une mère et son fils obtinrent le titre de *fils et fille de la cité*. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 168 ; 172 ; Heller 2020, p. 235

[1199] Aubriet 2012, p. 501.

[1200] L'attente de la cité envers le bienfaiteur est très grande, surtout en période de crise. Cf. Aubriet 2012, p. 499.

Fig.3. *Stemma* simplifié des *Claudii* – *Flavii* aux IIe-IIIe siècles p.C.

Cette attente des cités envers leurs notables s'exprimait également dans les autres titres utilisés par la cité comme *philopatris*, *philokaisar* ou *philosébaste*[1201]. Ces termes qui évoquent le dévouement des citoyens envers leur cité ou le prince étaient utilisés en complément de *fils de la cité*. Ainsi, les inscriptions mentionnent Ti. Claudius Théophanès et Tib. Flavius Aristolaos[1202], comme *fils de la cité*, *philopatris* et *philokaisar*. Cette trilogie, confirmée d'ailleurs par d'autres inscriptions mentionnant des grands-prêtres, est typique de Stratonicée, mais également de la Carie[1203] et reflète une pratique bien ancrée dans la vie politique locale. Ainsi, lorsque la cité décidait d'honorer l'un de ses illustres bienfaiteurs, elle octroyait très souvent ces trois titres en même temps. Le dévouement à l'Empereur et à la cité n'était pas antinomique, la prééminence étant toujours donnée dans les inscriptions à *philokaisar*[1204]. Concernant *philopatris*, celui-ci est très courant en Carie et à Stratonicée alors qu'il est utilisé principalement dans les provinces éloignées du pouvoir central et dans lesquelles, la tradition civique est récente[1205].

L'étude de certaines inscriptions montre une évolution de cette trilogie dans le temps. Ainsi, le titre *philokaisar* est tombé, du moins à Stratonicée et dans la province d'Asie en désuétude et fut remplacé par celui de *philosébaste*[1206]. Le titre de *philosébaste* était semble-t-il octroyé aux citoyens qui jouaient un rôle public d'envergure dans les cités[1207] et permettait de justifier d'une proximité et/ou d'un dévouement particulier envers le prince ou le pouvoir romain. Ce dernier titre est intéressant dans le sens où il fut également utilisé pour honorer la cité entière[1208]. Il semble que dans le cas de Stratonicée, ce qualificatif fut l'expression de la lutte d'influence avec certaines cités d'Asie comme Aphrodisias. Cette qualité a dû être octroyée par le pouvoir central afin de rappeler le soutien indéfectible des Stratonicéens envers le pouvoir impérial. Il permettait également à Stratonicée de se démarquer des autres cités de Carie et d'Asie.

[1201] Frija 2012, p. 202-206.

[1202] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 214 ; *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1024.

[1203] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 172 ; *IK*, 21-Stratonikeia, n° 227. Pour la Carie, cf. Heller 2020, p. 192.

[1204] Heller 2020, p. 174 et 193-194.

[1205] Heller 2020, p. 167.

[1206] Ce dernier a été donné pour la première fois à Éphèse, sous Auguste, puis s'est progressivement diffusé par effet de mode dans les cités et provinces alentours. Cf. Heller 2020, p. 176. À Stratonicée, cette bascule semble avoir eu lieu sous le principat des Antonins, Theoxenos fils de Theoxenos qui fut grand-prêtre, sous Antonin, est mentionné comme *philosébaste*, *philopatris* et *fils de la cité*. Cf. *IK*, 21,1-Stratonikeia, n° 230 ; n° 230a.

[1207] Heller 2020, p. 176.

[1208] Ce titre de philosébaste apparaît dans plusieurs légendes monétaires, soit en version longue CTPATONIK€ΩN ΦIΛOC€BACTΩN, soit en abrégé CTPA ΦIΛO. Cf. Titus/1 ; Carac/1.

En mentionnant sur ses monnaies le nom et la fonction de certains de ses plus illustres magistrats, l'atelier stratonicéen nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement civique, mais également la hiérarchie sociale mise en place dans une cité provinciale d'Orient. Ainsi, les monnaies font ressortir la puissance que certains notables avaient sur la cité. En contrôlant tous les rouages politiques, et toutes les magistratures, ce petit groupe de riches citoyens a réussi, par des alliances et des mariages, à créer de véritables dynasties très puissantes, au niveau local, mais également parfois, au niveau provincial. Comme dans la plupart des cités orientales, le statut des élites, romanisées ou pérégrines, n'a pas été un frein dans l'appropriation du pouvoir civique, les deux groupes continuant d'exister et de se partager le pouvoir jusqu'au début du IIIe siècle et la révolution civique de la Constitution Antonine.

Chapitre 3 — Les liens avec Rome : l'apport de la numismatique.

Rome et Stratonicée ont très tôt entretenu des liens privilégiés. D'abord politiques et diplomatiques, ces attaches se sont progressivement transformées en véritable alliance[1209]. Sous l'Empire, ces rapports loin d'être abandonnés, se sont multipliés, prenant, avec l'apparition des honneurs rendus aux empereurs et le renforcement du culte de Roma, une tournure plus religieuse[1210]. Véritable miroir de l'histoire romano-stratonicéenne, les monnaies nous permettent également de mieux cerner la relation particulière unissant les deux cités, en dévoilant la politique de *damnatio memoriae* suivie par Stratonicée.

[1209] Pour rappel, Stratonicée a obtenu le titre très convoité et prestigieux de *socius et amicus populi Romani*. Cf. partie 1 ; Delrieux 2014, p. 262-271.

[1210] La mise en place des honneurs et donc du culte des empereurs à proprement parler, débuta dès le début du Principat. Cf. Frija 2012, p. 87-88.

I. Le culte impérial à Stratonicée.

C'est véritablement en 29 a.C., dans les provinces d'Asie et de Bithynie que se développa les prémices d'une dévotion aux princes[1211]. Ces différents honneurs rendus[1212] s'insérèrent alors dans les institutions civiques, aussi bien au niveau politique que religieux. Au niveau local, bien que chaque cité eût ses propres dispositions cultuelles, des ressemblances constituèrent un élément d'unité[1213]. À l'imitation du *Koinon* d'Asie, la quasi-totalité des cités rendit rapidement un culte à l'empereur. Concernant Stratonicée, l'instauration de ces différents honneurs eut lieu dans les premières années de notre ère. L'intégration de l'empereur dans le panthéon local s'effectua alors de manière à ce que son culte ne soit pas en concurrence avec les autres divinités, la dévotion envers les princes s'inscrivant dans un cadre plus large que la religion[1214]. Même si le monnayage stratonicéen n'évoque pas explicitement la fonction d'*archiéreus*[1215], il nous permet quand même de comprendre le fonctionnement du culte impérial grâce aux mentions des noms de personnes dans ses légendes. En effet, dès la mort d'Auguste en 14 p.C., les monnaies stratonicéennes ont mentionné des individus ayant exercé une prêtrise impériale dans la cité[1216].

Pour Gabrielle Frija[1217], Aristéas Chidrôn semble avoir été le premier ἀρχιερεύς à Stratonicée, sans autre précision[1218]. En raison d'un grand nombre d'homonymes, nous restons toutefois prudents quant à l'identité réelle d'Aristéas Chidrôn[1219] et nous ne pouvons avancer aucune hypothèse sérieuse quant à sa carrière. Tout au plus, nous pouvons affirmer que dans les premières décennies du Ier siècle p.C., la grande prêtrise fut toujours exercée avant la prêtrise de Zeus *Panamaros*, ce qui devint par la suite, la norme à Stratonicée, les

[1211] A cette date, Auguste autorise les Grecs à lui consacrer des temples à Pergame et Nicomédie. Cf. Dion Cassius LI, 20, 6 ; Frija 2012, p. 13 ; Frija 2019, p. 83.

[1212] Le culte impérial rassemble les honneurs et différents cultes aux empereurs. Cf. Frija 2012, p. 13.

[1213] Les cultes impériaux sont une composante essentielle de la romanité dans les communautés provinciales. Cf. Scheid 1999, p. 111-116 ; Rüpke 2003, p. 14 ; Frija 2012, p. 15-16.

[1214] D'après G. Frija (Frija 2012, p. 16), le culte impérial englobe et influence également les structures socio-politiques de la cité.

[1215] Contrairement à Aphrodisias ou à Trapézonte. Cf. Delrieux 2013, p. 78, n.52.

[1216] Certains des noms présents sur les monnaies nous sont aussi connus de l'épigraphie stratonicéenne.

[1217] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 118 ; Frija 2012, n° 347 ; Frija *pretres-civiques.org*, n° 347.

[1218] La fonction ayant évolué au Ier siècle p.C. d'une simple prêtrise à une grande-prêtrise. Cf. Frija *pretres-civiques.org*, n°347 ; Frija 2012, p. 46.

[1219] Voir le chapitre précédent.

riches citoyens étant, gymnasiarques, grand-prêtre, prêtre de Zeus *Panamaros* et enfin prêtre d'Hécate *Lagina*[1220].

Sous Claude/Néron, une originalité apparut dans l'appellation de la grande-prêtrise. En effet, les légendes monétaires mentionnent sur plusieurs frappes, Ti. Claudius Théophanès[1221]. Or ce magistrat, connu des épigraphistes[1222], a laissé son nom sur plusieurs inscriptions, avec deux titres différents. Sur la première, il est qualifié de grand-prêtre des Augustes (ἀρχιερεῖς τῶν Σεβαστῶν) sur la seconde, il est simple prêtre des Augustes (ἱερεῦς τῶν Σεβαστῶν)[1223]. Même si l'hypothèse d'une évolution du titre est toujours possible, il est cependant très peu probable de voir le culte des empereurs, passer d'une grande-prêtrise à une simple prêtrise[1224]. Dès lors, il serait tentant de voir dans la diversité de ces titres, un usage différent à Stratonicée et à Panamara. En effet, la première inscription commémorative fut découverte dans le sanctuaire de Zeus *Panamaros*, tandis que la seconde qui était gravé sur la base de la statue de Ti. Claudius Théophanès érigée dans la ville de Stratonicée[1225]. Dans tous les cas, la prêtrise de Ti. Claudius Théophanès marque une étape dans la diffusion et la mise en place du culte impérial, puisque tous les prêtres qui lui succèdent, portent le titre de grand-prêtre.

Les différents noms mentionnés sous les Antonins, Claudius Aristéas, Flavius Aristolaos, Aelius Theoxenos et Athénoclès ne nous apportent pas de connaissances nouvelles sur le culte impérial[1226]. Tout au plus, sait-on que ces personnes appartiennent aux familles les plus illustres de Stratonicée. Flavius Aristolaos était membre de la *gens Flavia*, Claudius Aristéas de la *gens Claudia*. Sous les Sévères, les *archiéreus* continuent d'être mentionnés sur les monnaies sans fonction, ce fut d'ailleurs le cas pour Claudius Aristéas. Ainsi, comme nous l'avons vu précédemment, celui-ci s'appelait Ti. Claudius Aristéas Menander et était membre

[1220] Cet ordre privilégié semble s'être mis en place dès la mort d'Auguste, du moins, avant les principats de Claude/Néron. Cf. Frija 2012, p. 191-192.

[1221] Clau-Nero/1 ; SP/3.

[1222] *IK*, 21-Stratonikeia, n° 168 ; n° 172 ; n° 174 ; *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1024.

[1223] Pour la mention de grand-prêtre des Augustes, cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 168. Pour la mention de prêtre des Augustes, cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1024. La mention du fils de T. Claudius Théophanès dans la seconde inscription prouve qu'elle est postérieure à la première.

[1224] D'ailleurs, dans les inscriptions, Claudia Mamalon, femme de Ti. Claudius Théophanès n'est mentionnée que comme grande-prêtresse. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 172 ; n° 174.

[1225] Une erreur de titulature pour la statue n'est pas non plus exclue. Cf. Frija pretres-civiques.org, n° 348.

[1226] Aucune information ne vient éclairer la vie de Claudius Aristéas, d'Athénoclès et d'Aelius Theoxenos. La carrière suivie par Flavius Aristolaos est des plus classiques avec la grand-prêtrise avant la gymnasiarchie. Cf. *IK*, 21-Stratonikeia, n° 214.

des puissantes gentes *Claudii* et *Flavii*[1227]. Sa présence sur les monnaies sévériennes et dans l'épigraphie est très intéressante car elle révèle un nouvel aspect du culte impérial à Stratonicée : l'organisation de spectacles de gladiateurs et de chasses. En effet, une inscription commémorative mentionnait explicitement Ti. Claudius Aristéas Menander comme ἀρχιερευς ἐπὶ φιλοδωρίαις καὶ κυνηγεσίοις[1228].

Cette fonction n'était pas inconnue à Stratonicée. Sous Antonin le Pieux déjà, une inscription au nom du grand-père maternel, T. Flavius Aeneas, insistait sur la générosité de sa grande-prêtrise et mentionnait l'organisation de spectacles de gladiateurs et de chasses[1229]. Cette fonction était, d'après Gabriel Frija, une obligation pour les prêtres du culte impérial dans la province d'Asie[1230]. Ainsi, un prêtre milésien, M. Ulpius Flavianus Damas, nous est connu sous Hadrien avec une titulature quasi-similaire[1231]. Contrairement à Milet dans laquelle les prêtres du culte impérial devaient également gérer les distributions, et ce en plus des spectacles de gladiateurs et de bêtes, il semble qu'à Stratonicée, cette activité n'entrait pas dans les attributions du sacerdoce.

La mise en place du culte impérial et son intégration dans le panthéon religieux stratonicéen conduit la cité à créer de nouvelles pratiques cultuelles associées à un nouveau clergé dédié à l'empereur et sa famille. Cette politique qui devait s'inscrire dans la durée, s'incorpora parfaitement au *cursus honorum* local, la grande-prêtrise devenant le premier échelon de la carrière religieuse réalisé par les jeunes stratonicéens. En nommant explicitement certains de ses grands-prêtres sur ses monnaies, la cité prouvait que ce sacerdoce était bien vivant, et s'était parfaitement intégré à la politique religieuse stratonicéenne. Cette assimilation qui impliquait de bonnes relations entre Stratonicée et Rome fut réussi et complétée, dans une moindre mesure, par l'essor au même moment du culte à la déesse Roma.

[1227] Voir chapitre précédent sur l'onomastique.

[1228] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 701.

[1229] La cite était réputée pour être un grand centre pour les gladiateurs. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1025 ; Frija *pretres-civiques.org*, n° 365.

[1230] Frija 2012, p. 159.

[1231] M. Ulpius Flavianus Damas et sa femme Iulia Flavianè Glaphyra ont été grands-prêtres de la patrie chargés des combats de gladiateurs, des chasses et des distributions. Cf. McCabe, *Didyma*, n° 152 et n° 279 ; Frija *pretres-civiques.org*, n° 173-174.

II. Roma : un culte bien implanté.

Dans le panthéon monétaire stratonicéen, Roma occupe une place à part. Véritable marqueur de la fidélité des cités cariennes envers le pouvoir romain, sa présence sur les monnaies stratonicéennes atteste encore une fois des liens indéfectibles noués entre Rome et Stratonicée[1232]. Très tôt honorée dans cette dernière cité[1233], Roma n'eut droit néanmoins qu'à deux types monétaires à son effigie dans le monnayage stratonicéen[1234].

Le premier type frappé exclusivement sous les Sévères avec au droit Julia Domna, figure Roma casquée, assise à gauche, sur un trône avec dossier, les pieds sur un repose-pied, un bouclier rond posé au sol derrière elle, une lance dans la main gauche, la main droite tendue avec une figure d'Athéna casquée debout à gauche, avec une lance brandie dans sa main droite et un bouclier rond sur son bras gauche, le tout dans un grènetis[1235]. Le second type présente simplement le buste de Roma drapée et coiffée d'un casque à crête, à droite, le tout dans un grènetis[1236]. Ces représentations classiques de la divinité qui personnifient la puissance et la souveraineté de l'état romain et du Peuple Romain[1237], ne sont pas spécifiques à Stratonicée. En effet, il est très courant en Orient de voir circuler des monnaies au type Roma. Ainsi, près de 52 ateliers ont frappé au moins un type monétaire (buste, debout, position assise) à son effigie durant la période impériale[1238]. Si l'identification présente des difficultés dans un certain nombre de monnayages civiques, c'est que les Grecs ont repris l'iconographie d'Athéna pour figurer Roma[1239]. Dès lors, la confusion reste possible entre les différents monnayages des deux divinités[1240].

[1232] Pour certains historiens, le culte à Roma atteste de la reconnaissance des cités cariennes envers le pouvoir romain. Cf. Çizmeli 2006, p. 127 ; Delrieux 2013, p. 62.

[1233] Un concours musical en son honneur fut instauré en 167 a.C. Cf. *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1039, l. 21-22 ; Van Bremen 2000, p. 390 ; Delrieux 2013, p. 79.

[1234] Le second type, celui au buste, est problématique car il peut également renvoyer à Athéna.

[1235] Domna/1.

[1236] Le casque est à crête. Cf. SP/35.

[1237] Pour N. Géroudet (Géroudet 2010, p. 14 ; Géroudet 2013, p. 11), les représentations de Roma renvoyaient à la « puissance guerrière » et à la « divinité souveraine ».

[1238] Ce nombre est sans doute sous-évalué tant l'identification de la divinité est difficile et le nombre de types mal interprété. Ainsi, en Carie, seules Alabanda (*SNG Copenhague*, Caria, n° 9) et Antioche du Méandre (Weber n° 6365) ont émis avec certitude un type Roma. Cf. Delrieux 2013, p. 62-63 et p. 68, n.17.

[1239] Une ressemblance troublante se fait sentir avec des monnaies figurant Athéna *Nicéphore* et à l'effigie de Lysimaque et Eumène II. Cf. par exemple, pour Lysimaque, Gemini X (2013), lot 47. Pour Eumène II, Rauch 83 (2008), lot 76 ; Géroudet 2013, p. 13 ; Delrieux 2013, p. 75.

[1240] Cette ambiguïté est entretenue par le pouvoir romain et l'image de la divinité est laissé à l'appréciation de l'utilisateur. Cf. Géroudet 2009, p. 167.

Pour le premier type, l'obstacle vient de la représentation assise qui était très singulière par rapport aux autres ateliers monétaires[1241] et dans le fait qu'aucune légende ne mentionnait Roma[1242]. Cependant, cette image, si particulière soit elle, pouvait être mise en relation avec des monnaies d'or, d'argent et de bronze émises au type de Roma *Aeterna*, à Rome et à Smyrne[1243], durant la période sévérienne. Sur ces monnayages, la déesse paraît casquée, assise à gauche sur un tabouret, un bouclier rond posé au sol à côté d'elle, une lance dans la main gauche, dans la droite une *Niké* tenant une couronne et une feuille de palmier. Parmi les éléments distinctifs de la Roma stratonicéenne, Fabrice Delrieux met en avant le trône de la déesse ainsi que le *Palladion*[1244]. Or, sur certaines monnaies romaines en or et en argent du IIIe siècle p.C., la *Niké* est remplacée par le fameux *Palladion*[1245]. Cet attribut était, depuis son exfiltration par Enée de sa Troade natale[1246], intimement lié à l'histoire romaine et était conservé dans le temple de Vesta sur le Forum romain.

Le second type pose lui aussi un problème d'identification tant sa ressemblance stylistique avec des monnaies à l'effigie d'Athéna est confondante[1247]. S'il est acquis de voir dans le premier type stratonicéen Roma, rien n'est moins sûr pour le second. Néanmoins, des éléments concordants nous poussent à croire en cette hypothèse. Ainsi, en comparant les exemplaires stratonicéens avec ceux des 39 ateliers ayant figuré avec certitude le buste de Roma sur leurs monnayages[1248], des similitudes apparaissent. Ainsi, si la divinité romaine est toujours coiffée d'un casque, sur certaines monnaies elle est également cuirassée ou drapée, comme les exemplaires stratonicéens. Cette proximité des types se ressent également dans les

[1241] Le buste de Roma est le type le plus fréquemment utilisé dans les différents ateliers d'Asie. Cf. Delrieux 2013, p. 71.

[1242] Sous l'Empire, dans la majorité des cas, les ateliers mentionnaient ΄Ρώμη ou θεά ΄Ρώμη dans les légendes monétaires. Les légendes des exemplaires stratonicéens mentionnent simplement ЄΠΙ ΑΡΧ ΙЄΡΟΚΛЄVС В СΤΡΑΤΟΝΙΚЄΩΝ. Cf. Delrieux 2013, p. 64-68 ; Domna/1. Pour N. Géroudet (Géroudet 2009, p. 167), « [---] la mention ROMA, sur des monnaies républicaines, ne garantit absolument pas l'identité de la figure représentée ».

[1243] Pour Rome : *RIC* IV.1, p. 253.142 (*aureus*), p. 165.538A (denier), p. 187.702A (sesterce) ; Pour Smyrne : Klose 1987, p. 281, n.50 ; Delrieux 2013, p. 76.

[1244] F. Delrieux (Delrieux 2013, p. 74-75) mentionne « un trône avec dossier unique en son genre à cette époque, un *Palladion* attesté seulement à Thyatire où Roma est toujours prise pour Athéna ».

[1245] *RIC* IV.1, p. 127.288, p. 233.143.

[1246] Virgile, *Enéide*, 2, 268-297 ; 559-804.

[1247] Pour les représentations d'Athéna en buste, cf. par exemple pour la Carie : Harpasa (Delrieux 2008, HP/31, p. 35), Trapézopolis (Leu 4 (2019), lot 448). Pour la province d'Asie, Cymé (Savoca 80 Blue (2020), lot 695), Pergame (CNG EA 206 (2009), lot 237), Synnada (Naumann 70 (2018), lot 260).

[1248] F. Delrieux (Delrieux 2013, p. 64-67) dresse la liste des 39 ateliers ayant émis une frappe avec le buste de Roma.

monnaies émises par Aphrodisias[1249]. Tous ces faisceaux penchent en faveur de Roma, d'autant qu'Athéna est absente de bon nombre d'inscriptions à Stratonicée et que son culte est peu développé dans la cité[1250].

Dès lors, ces frappes tardives sont-elles le reflet d'une résurgence d'un culte à Roma ou tout simplement un marqueur des bonnes relations romano-stratonicéennes ? Dans tous les cas, la présence de la divinité est déjà attestée à Stratonicée durant la période hellénistique[1251]. Ainsi, dès 167 a.C, un décret témoigne de l'existence dans la cité, d'un concours musical en sa faveur[1252]. De même, en 81 a.C, un second décret mentionne des jeux en l'honneur d'Hécate *Sôteria Epiphaneia* et de Roma *évergète*[1253]. Ce second décret est très important car d'après Alfred Laumonier[1254], il atteste la présence dans la cité d'un temple consacré à la déesse. Cependant si Stratonicée avait réellement construit ce bâtiment, la cité aurait dû également créer un clergé, ou du moins dédier des prêtres à cette nouvelle divinité. Or, aucune preuve archéologique, ni épigraphique ne vient étayer cette hypothèse. Toutefois, l'absence de temple n'empêche pas l'existence d'un culte. En effet, Roma semble apparaître à deux reprises sur la frise du temple d'Hécate à Lagina. D'après François Queyrel[1255], la déesse est, à la fois figurée sous les traits d'une femme assise, le bras appuyé sur un grand bouclier puis au sein de l'assemblée des dieux des cités d'Asie, où elle portait un casque à aigrette sur la tête. Ces représentations guerrières de Roma au sein du sanctuaire de Lagina confirment son rang et sa place dans le panthéon stratonicéen, du moins pour la période hellénistique.

Au début du Principat, il y a eu dans plusieurs cités, une imbrication entre le culte impérial et celui de Roma avant que ce dernier ne disparaisse progressivement sous les Julio-claudiens[1256]. Cette fusion des sacerdoces peut être supposé également dans des temples dédiés à la fois à Roma et aux empereurs et ce depuis qu'Auguste avait donné son

[1249] Sur son monnayage, Aphrodisias figure le buste de Roma drapée et coiffée d'un casque à crête, à droite. Cf. *RPC* I, n° 2841 ; *RPC* III, n° 2255 ; MacDonald 1992, types 155-157, p. 119-120.

[1250] Même si le nom d'Athéna est peu répandu dans les inscriptions stratonicéennes (*IK*, 21-Stratonikeia, n° 41b, l. 2), la divinité apparaît 2 fois sur la frise du temple d'Hécate à Lagina. Cf. Laumonier 1958, p. 352 : Parker 2016, p. 80.

[1251] A l'instar d'Alabanda, Stratonicée figure comme l'une des premières cités de Carie à avoir construit un temple à la gloire de Roma. Cf. Liv XLIII. 6. 5 ; Delrieux 2013, p. 79.

[1252] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 1039, l. 21-22 ; Van Bremen 2000, p. 390 ; Delrieux 2013, p. 79.

[1253] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 507, l. 4-7 ; Van Bremen 2000, p. 390 ; Delrieux 2013, p. 79-80.

[1254] Laumonier 1958, p. 348.

[1255] Queyrel 2009, p. 631-632 ; Delrieux 2013, p. 81.

[1256] Mellor 1975, p. 26 ; Fayer 1976, p. 18 ; Frija 2010, p. 21-63.

consentement à la mise en place d'un culte. Cependant, pour Gabrielle Frija[1257], le sacerdoce à Roma n'a jamais été totalement absorbé et dans certaines cités, les manifestations cultuelles en son honneur se poursuivirent tardivement. Cette hypothèse est confirmée par l'épigraphie mais également, par le nombre relativement important d'émissions monétaires à l'effigie ou avec la mention de Roma[1258], qui aux IIe-IIIe siècles p.C., atteste de la persistance de la dévotion à la déesse en Orient. Les frappes stratonicéennes s'inscrivent donc dans ce contexte particulier. Comme dans les autres établissements monétaires, le culte impérial y avait pris le dessus, mais dans le même temps, l'image de Roma n'était pas négligée pour autant, Stratonicée restant « amie et alliée du Peuple Romain ».

Néanmoins, la seule dévotion à Roma ne saurait expliquer ces frappes tardives. En effet, il est troublant de constater que ces types ne furent émis qu'aux IIe-IIIe siècles p.C. alors que la présence de la divinité y était attestée depuis 167 a.C. Ces frappes monétaires n'avaient donc pas qu'un seul intérêt cultuel : comme dans toutes les émissions, la dimension politique n'était pas très loin. En émettant ces types sous Septime Sévère, premier empereur issu des provinces, Stratonicée semble vouloir faire passer un message. Cette théorie est renforcée par le fait que l'atelier monétaire n'a pas figuré n'importe quelle représentation de Roma sur ces monnaies. Comme le montre Fabrice Delrieux, la Roma stratonicéenne reprend bon nombre d'attributs de Roma *Aeterna*. En honorant cette divinité, les Stratonicéens remerciaient Septime Sévère d'avoir rétabli la paix et la prospérité dans l'Empire, tout en faisant le lien entre l'ancienne dynastie impériale des Antonins et la nouvelle. En effet, il ne faut pas oublier que c'est Hadrien qui a fait construire à Rome, le Temple de Vénus *Félix* et de Roma *Aeterna*[1259].

En tout état de cause, même si ces frappes en l'honneur de Roma suggèrent une présence cultuelle de la déesse à Stratonicée, elles reflètent également la politique pro-romaine en vigueur dans la cité depuis le IIe siècle a.C. Le culte impérial et la figure de Roma ne sont pas les seuls éléments romains que l'on retrouve sur les monnaies stratonicéennes. L'atelier monétaire a également intégré à son monnayage d'autres politiques impériales comme la *damnatio memoriae*.

[1257] Frija 2010, p. 21-63.

[1258] Mellor 1975, p. 162-164.

[1259] Pour N. Géroudet (Géroudet 2009, p. 168 ; Géroudet 2010, p. 13 ; Géroudet 2013, p. 11 et p. 21), cet événement marque la « naissance divine » de Roma.

III. Damnatio memoriae et martelage monétaire : le cas de Stratonicée.

La loyauté de Stratonicée à Rome était multiple et s'inscrivait dans des domaines aussi divers que la politique, la diplomatie ou le fait religieux. En honorant Roma et en développant un culte impérial avec son clergé, la cité carienne manifestait son appartenance au monde romain et sa fidélité au Peuple Romain. Une nouvelle étape fut franchie avec la mise en place de la politique de la *damnatio memoriae*. Lorsque les Romains décrétèrent la *damnatus*[1260], cette décision prenait forme sur les monnaies des cités de l'Empire.

Stricto sensu, la *damnatio memoriae*, était l'ensemble des condamnations à l'oubli utilisées par l'administration impériale pour punir un défunt de son mauvais comportement[1261]. Cette peine, votée par le Sénat, s'inscrivait alors dans un but bien précis, celui d'effacer de manière définitive le souvenir du condamné[1262]. Même si le croisement des sources antiques, et plus précisément des textes juridiques, nous permet d'avoir une définition précise de la *damnatio memoriae,* la mise en place de cette peine reste floue, aucune source ne détaillant de manière intégrale son application[1263]. La procédure type que l'on peut déduire des différents cas de *damnatio* montre que pour supprimer le souvenir d'un défunt, l'administration romaine avait toute une panoplie de mesures dont les plus utilisées étaient la destruction des images du condamné, le martelage, l'interdiction de porter le deuil et d'utiliser les *praenomen* et *cognomen*[1264]. Cette liste non-exhaustive pouvait être complétée, dans certains cas, par des mesures annexes issues de la jurisprudence romaine[1265]. Ces décisions furent appliquées aussi bien au niveau de l'Empire, qu'à l'échelon régional ou local[1266].

L'identification de la *damnatio* sur les monnaies provinciales peut poser problème, aussi bien dans sa détection que dans sa compréhension[1267]. En effet, les monnaies concernées n'étaient pas très nombreuses, les autorités civiques étant peu enclines à effacer les

[1260] Le terme de *damnatio memoriae* est un néologisme inventé à l'époque moderne. Les Romains employaient les termes *damnatus*, *hostis publicus* ou *abolitio memoriae* pour désigner cette procédure de damnation de la mémoire. Cf. Hostein 2004, p. 219, n.1.

[1261] La damnation de la mémoire s'accomplissait dans tous les domaines publics. Cf. Varner 2004, p. 2, n.5.

[1262] Pailler & Sablayrolles 1994, p. 13 ; Varner 2004, p. 2.

[1263] Son application est complexe car elle peut être exécutée différemment selon les modalités en vigueur et l'importance du défunt. Cf. Pailler & Sablayrolles 1994, p. 12, n.4 ; Hostein 2004, p. 220.

[1264] Pailler & Sablayrolles 1994, p. 12.

[1265] La jurisprudence fait état de l'invalidation du testament et/ou de la confiscation des biens au profit des accusateurs ou de l'Empereur. Cf. Pailler & Sablayrolles 1994, p. 12.

[1266] Lefebvre 2004, p. 191-217.

[1267] Chaque établissement avait sa propre méthode de mise en place de la *damnatio* sur son monnayage. Ce qui était vrai pour Aphrodisias ou Éphèse, ne l'était peut-être pas pour Stratonicée. Cf. Hostein 2004, p. 229.

exemplaires en circulation, de peur de voir leurs valeurs modifiées. De plus, comme le dit Sabine Lefebvre[1268], le martelage pouvait se révéler accidentel, ou lié à un réemploi. Dès lors, croiser les sources est la seule solution pour connaître les personnes concernées par cette politique. Même si les monnaies nous renseignaient principalement sur la *damnatio* des empereurs, il nous est possible de dégager, grâce à la multitude de monnayages provinciaux, une liste des princes et des hauts-fonctionnaires ayant subi cet oubli[1269].

Concernant Stratonicée, seule la *damnatio memoriae* de Géta est attestée sur son monnayage[1270]. Cette politique contre le fils cadet de Septime Sévère a eu un champ d'application plus large que la numismatique et fut très suivie par les différentes cités de l'Empire[1271]. Cependant, la politique mise en place par l'atelier monétaire stratonicéen fut très curieuse. Les monnaies qui subirent la *damnatio memoriae* furent celles où Géta était accompagné d'un autre membre de sa famille. Ainsi, sur 130 monnaies où le prince apparaissait avec son père ou avec son frère, seules 8 ne furent pas touchées. Concernant les autres monnaies où Géta apparaît seul, elles ne furent pas outragées outre-mesure[1272]. Comment expliquer cette différence de traitement dans le monnayage de Stratonicée ? Cette décision semble être l'émanation de luttes intestines, entre deux factions impériales, présentes dans la cité. Pour Dario Calomino[1273], la cité carienne avait fait le choix d'un pari audacieux en soutenant Géta au profit de Caracalla. Cette thèse est confirmée par le fait que le cadet fut le seul des enfants de Septime Sévère à être représenté avec lui sur le monnayage carien[1274]. À notre connaissance, ce type ne semble avoir été émis qu'à Stratonicée[1275]. À la mort de Géta, et dans l'optique de ne pas perdre les faveurs impériales, la cité a dû faire acte de contrition,

[1268] Lefebvre 2004, p. 191.

[1269] D'après A. Hostein (Hostein 2004, p. 221-222), Séjan, Caligula, Néron, Domitien, Commode, Géta, Macrin, Elagabal et Maximin le Thrace ont subi la *damnatio memoriae*.

[1270] L'atelier monétaire ayant semble-t-il oublié que sa belle-sœur, Plautilla, avait été condamnée à la même peine.

[1271] Plusieurs monnaies dégradées provenant de 13 cités d'Asie sont parvenues jusqu'à nous. Cf. Hostein 2004, p. 226 ; Calomino 2016, p. 130-148.

[1272] Calomino 2016, p. 131.

[1273] Calomino 2016, p. 136.

[1274] Les droits représentaient les bustes affrontés de Septime Sévère lauré à droite, avec cuirasse et *paludamentum* et de Géta à gauche. Cf. Sept-Dom/1-5.

[1275] Il est à noter que sur certains deniers, Septime Sévère apparaît au revers, entouré de ses fils. Cf. *RIC* IV.1 Géta 65A ; Münzsammlung des Seminars für Alte Geschichte, Albert-Ludwigs-Universität Freiburg (CC BY-NC-SA 3.0 DE). De même, sur d'autres exemplaires, Septime Sévère est figuré au droit et ses deux fils au revers. Cf. https://www.cgb.fr/septime-severe-caracalla-et-Géta-denier-ttb-,v32_0290,a.html

ce qui explique les mesures exceptionnelles prises, surtout pour les monnaies le représentant avec son père et son frère.

Dans les faits, comme pour les autres ateliers, les autorités romaines ont laissé le choix à Stratonicée dans l'application de la *damnatio*[1276]. Alors que pour les monnayages, l'éventail des mesures allaient de l'abrasion radicale et systématique à l'abrasion minimaliste[1277], il semble, que Stratonicée ait opté pour une méthode hybride avec la destruction systématique du portrait couplée presque toujours avec celle de sa titulature. Cette dernière fut touchée avec plus ou moins d'entrain, si bien que sur certaines monnaies, les mots Λ CЄ(Π) ΓЄTAC sont encore lisibles. Si nous étudions plus avant les monnaies outragées, nous voyons apparaître plusieurs contremarques qui représentent soit Caracalla (46 monnaies), soit des divinités comme Roma (31 monnaies), ou enfin le mot ΘЄOV (51 monnaies). Si cette dernière contremarque et celle à l'effigie de Roma pouvaient représenter l'appartenance de la monnaie à un trésor de sanctuaire[1278], celle représentant Caracalla s'inscrit dans un autre esprit.

En effet, même si cette dernière devait permettre à la monnaie outragée de garder sa place dans le monnayage local[1279], elle s'inscrivait dans un autre contexte. Ainsi, en regardant le positionnement de la contremarque sur la monnaie, nous nous rendons compte que cette empreinte était dans la plupart des cas, apposée sur le visage outragé de Géta. Or, cette apposition sur le visage du fils puîné de Septime Sévère donne une impression de remplacement du visage du prince par celui de son frère. Cette mise en scène devait permettre à Stratonicée de faire oublier son soutien à Géta. En tout état de cause, l'application de la politique de *damnatio memoriae* sur le monnayage stratonicéen reflète, encore une fois la politique pro-romaine de la cité et fait de son monnayage, un outil politique servant à promouvoir sa relation particulière avec le pouvoir central dans sa zone d'influence.

En figurant sur ses monnaies ses liens particuliers avec Rome, Stratonicée exprimait encore une fois sa loyauté. Ces relations profondes et complexes ont laissé une empreinte

[1276] Les autorités laissaient à la discrétion des ateliers le mode d'application de la *damnatio* sur leurs monnayages. Cf. Hostein 2004, p. 229-230.

[1277] L'abrasion des monnaies pouvait être radicale et systématique, c'est-à-dire que toute la surface du droit disparaissait, sélective avec l'abrasion du portrait, du nom et de la titulature, ou enfin minimaliste avec la seule disparition d'une partie du portrait ou de la titulature. Cf. Hostein 2004, p. 223.

[1278] Pour les contremarques à Roma et ΘЄOV. Cf. Howgego 1985, p. 209 ; Hostein 2004, p. 227, n.26. Il faut rappeler que d'après K. W. Harl, les monnaies contremarquées à Roma étaient distribuées pour des festivals. Cf. Harl 1996, p. 114.

[1279] Hostein 2004, p. 231.

durable dans la politique monétaire de la cité. Véritables témoins silencieux, les frappes étaient influencées par les éléments culturels, politiques et religieux présents sur leurs droits et revers, parmi lesquels le culte impérial, la référence à Roma, et l'utilisation de la *damnatio memoriae*. En honorant l'empereur et/ou sa famille, la cité exprimait son dévouement et attendait en retour des faveurs et des privilèges. De même, la référence à Roma était également omniprésente et reflétait l'identité romaine de la cité, tout en rappelant le patronage des Romains sur Stratonicée. Enfin, la *damnatio memoriae,* bien que rarement utilisée, témoignait de la manière dont Rome pouvait exercer son pouvoir et sa volonté de punir ceux qui défiaient son autorité.

Conclusion

Stratonicée n'est ni la plus grande, ni la plus riche et encore moins la plus puissante des cités d'Asie Mineure. Néanmoins, de par son histoire monétaire remontant à 167 a.C. et sa proximité avec Rome, étant s*ocius et amicus populi romani,* elle tient une place particulière dans le monnayage provincial romain[1280]. Le corpus bimétallique issu de cette étude et rassemblé dans le catalogue traduit l'importance de la cité carienne dans le domaine de la numismatique et en fait un exemple intéressant pour la compréhension de la politique monétaire menée dans les provinces de l'Empire. L'analyse des monnaies et les renseignements qu'elles véhiculent nous permet de comprendre le fonctionnement d'un atelier provincial tout en fournissant des informations essentielles sur l'histoire, la vie civique, culturelle et religieuse d'une cité entre le Ier et le IIIe siècle de notre ère. En comparant ces informations avec les données des établissements voisins comme Aphrodisias, Mylasa, les cités de la basse vallée de l'Harpasos ou d'autres cités plus lointaines comme Ephèse, Smyrne ou Amaseia du Pont, il est possible de dégager des similitudes qui nous éclairent plus largement sur le rôle des ateliers provinciaux et les relations qu'ils entretenaient avec l'autorité centrale romaine.

L'activité de l'atelier stratonicéen s'étend sur les trois premiers siècles de l'Empire, d'Auguste à Valérien Ier. Ainsi, le nombre de monnaies cataloguées dans cette étude s'élève à 860 monnaies dont 178 sans portrait impérial et 656 avec portraits impériaux[1281]. Concernant ces derniers, toutes les dynasties sont représentées : 10 monnaies sous les Julio-Claudiens, 3 monnaies sous les Flaviens, 24 monnaies sous les Antonins, 611 monnaies sous les Sévères, le reste, 8 monnaies, appartenant à l'Anarchie militaire. Comme pour la plupart des autres ateliers, l'apogée des émissions fut atteinte sous la dynastie sévérienne et plus précisément sous le principat de Septime Sévère. La production monétaire inégale dans le temps, se limita souvent à quelques années à l'intérieur de chaque principat. Malgré cette irrégularité des frappes, la masse monétaire produite durant toute la période d'activité de l'établissement stratonicéen correspond à 1 209 980 deniers soit l'équivalent de la solde de 2016 légionnaires. Cette production est assez importante pour un atelier de la taille de Stratonicée et se place dans la fourchette haute des ateliers de la province d'Asie.

[1280] *IK*, 22,1-Stratonikeia, n° 505 ; Delrieux 2014, p. 266-267.

[1281] Au côté de ces exemplaires, il faut ajouter les 26 exemplaires provenant de notre *addendum*.

La métrologie met en évidence que Stratonicée a utilisé un bimétallisme avec plusieurs dénominations. Ainsi, pour le monnayage d'argent, outre le didrachme et le tétradrachme employées pour les frappes avec portrait impérial, l'établissement eu recours également à la drachme pour ses monnaies sans portrait impérial. Le monnayage de bronze comportait quant à lui quatre dénominations, l'*assarion*, l'*assarion* et demi, le *triassarion* et le *tétrassarion*. Comme dans d'autres ateliers, la métrologie révèle des contractions modulaires et pondérales sous les Julio-Claudiens et au IIe-IIIe siècle p.C. Cette dévaluation, non spécifique à Stratonicée, illustre parfaitement les différentes crises monétaires que l'Empire a subies sous le Haut-Empire. Les dénominations utilisées par Stratonicée prouvent que cette dernière utilisait un système monétaire hiérarchisé et complexe qui devait répondre à la fois aux besoins de sa population et aux échanges commerciaux avec les autres parties de l'Empire.

Dès lors, les monnaies pouvaient circuler hors de la cité dans une zone d'expansion bien définie, l'aire géographique étant proportionnelle à la valeur de la monnaie et au métal utilisé[1282]. Indispensables à la vie économique locale, les frappes monétaires provinciales venaient en complément du monnayage impérial et restaient soumises à l'approbation des autorités romaines. Le monnayage pouvait également répondre à des circonstances exceptionnelles comme ce fut le cas pour les frappes d'argent émises sous le principat d'Antonin le Pieux avec les séismes dévastateurs des années 139-142 p.C. Néanmoins, certains pics ou baisses d'émissions monétaires sont encore difficiles à expliquer tant l'origine de la conjoncture et des facteurs inhérents à la vie des cités et des provinces sont multiples. En tout état de cause, la fin du monnayage stratonicéen, à l'instar d'autres ateliers voisins, est certainement imputable à la crise du IIIe siècle p.C. qui toucha toutes les parties de l'Empire.

Outre ces éléments purement métrologiques et économiques, la seconde fonction des monnaies est institutionnelle puisque les légendes et les types de droit nous éclairent sur les rapports entretenus avec Rome. En effet, inspirés des titulatures et des portraits officiels, ceux-ci renvoient la plupart du temps au prince ou à un membre de sa famille. Ils incarnent alors la légitimité du pouvoir central romain et, hormis certains augustes, les portraits présentés sur le monnayage stratonicéen sont très facilement identifiables et correspondent aux canons stylistiques en vigueur lors de leurs frappes. Les droits sont également des miroirs des différentes politiques menées par l'autorité impériale, comme ce fut le cas avec la mise en place de la *damnatio memoriae* pour certains princes ou impératrices. Plusieurs droits de

[1282] Katsari 2011, p. 227.

monnaies stratonicéennes à l'effigie de Géta subirent ainsi un martelage plus ou moins prononcé.

Pour les sources d'inspiration civique et religieuse des revers, l'autorité romaine a laissé libre cours à l'atelier émetteur. Dès lors, la majorité de ceux-ci a été consacrée aux divinités présentes dans la cité. Les types religieux frappés par Stratonicée étaient très variés et reposaient à la fois sur des divinités grecques, romaines ou asiatiques mais également sur des abstractions divinisées ou des héros. En mettant ainsi en scène les différents cultes pratiqués par ses habitants, Stratonicée témoignait de la vitalité de son panthéon local et du syncrétisme en vigueur dans l'Empire. Dominé par les divinités poliades, Hécate *Lagina* et Zeus *Panamaros*, le monnayage stratonicéen a permis d'asseoir leur popularité et, dans le cas de Zeus, de véhiculer les nouvelles pratiques cultuelles le concernant dans la population locale. Le monnayage à l'effigie de la déesse Roma faisait quant à lui écho à la propagande impériale, illustrant encore une fois les rapports privilégiés entretenus avec Rome. En laissant ainsi à l'atelier stratonicéen une marge de manœuvre plus importante qu'à d'autres établissements monétaires, Rome faisait preuve de pragmatisme et favorisait la reconnaissance et la loyauté d'une cité qui lui était toute acquise depuis plusieurs siècles.

Contrairement à d'autres cités qui mentionnaient sur leurs monnaies leurs titres et leurs privilèges, Stratonicée n'a mentionné qu'une seule fois *philosébasté*. Les autres légendes plus classiques, renvoient à la vie civique de Stratonicée. En effet, ces dernières mentionnent le nom de personne précédé, dans la plupart des cas, de leurs magistratures. En évoquant ainsi l'archontat, la stratégie, la prytanie ou le secrétariat, ces légendes permettent de mieux comprendre le fonctionnement institutionnel de la cité et d'avoir une vision plus précise du cadre politique et du *cursus honorum* local. L'étude de l'onomastique locale, révèlent la mainmise de certaines grandes familles sur la politique et la religion stratonicéennes. Cet accaparement se ressent aussi, pour plusieurs séries monétaires, dans les légendes qui mentionnent le financement des frappes par certains riches citoyens.

L'étude du monnayage stratonicéen émis aux trois premiers siècles de notre ère apporte des informations qui, de leur caractére économique, nous renseignent sur l'histoire, la vie civique et religieuse d'une cité située aux confins orientaux de l'Empire. Ces données complétées par d'autres sources comme l'épigraphie ou l'archéologie, sont fondamentales pour comprendre le fonctionnement de Stratonicée. Comparées aux ateliers voisins, elles permettent d'élargir notre réflexion, tout en révélant les similitudes et les différences qui existaient entre les différents établissements monétaires au sein de la Carie et de l'Asie Mineure. Par-delà le

nombre de monnaies frappées et réunies dans ce corpus, nous voyons que la place de Stratonicée dans le monnayage provincial romain est tout à fait exceptionnelle et répondait à la fois, en tant qu'alliée et amie du Peuple Romain, à des problématiques aussi bien politiques qu'économiques ou monétaires.

Bibliographie

Sources littéraires

Apollodore : *Bibliothèque*, livre I, texte traduit, annoté et commenté par J.-C. Carrière et B. Massonie, *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 443, Besançon, 1991.

Aristote : *Politique*, livre I, texte établi et traduit par J. Aubonnet, Collection des Universités de France, Paris, Les Belles Lettres, 1960.

— : *Éthique à Nicomaque*, livre V, nouvelle traduction avec interprétations et index par J. Tricot, Paris, Librairie Philosophique Vrin, 1959.

Callimaque : *Hymnes*, livre V, texte établi par E. Cahen, Collection des Universités de France, deuxième édition revue et corrigée, Paris, Les Belles Lettres, 1940.

Cicéron : *De la Nature des dieux*, livre II, texte établi et traduit par C. Auvray-Assayas, collection La roue à Livres / Documents, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

Constantin Porphyrogénète : *De Thematibus*, introduction, texte critique et commentaire d'A. Pertusi, Cité du Vatican, 1966.

Dion Cassius : *Histoire romaine*, livre XLVIII, texte établi et traduit par M.-L. Freyburger et J.-M. Roddaz, Collection des Universités de France, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

Hésiode : *Théogonie*, texte établi et traduit par P. Mazon, Collection des Universités de France, 5ème édition, Paris, Les Belles Lettres, 1960.

Homère : *Hymnes à Artémis*, texte établi et traduit par J. Humbert, Collection des Universités de France, sixième tirage revu et corrigé, Paris, Les Belles Lettres, 1976.

— : *Hymnes à Hermès*, texte établi et traduit par J. Humbert, Collection des Universités de France, sixième tirage revu et corrigé, Paris, Les Belles Lettres, 1976.

— : *Odyssée*, chant XIX, texte établi et traduit par V. Bérard, Collection des Universités de France, 6ème tirage, Paris, Les Belles Lettres, 1963.

Lucien, *Zeus tragédien*, *in* : Lucien, *Œuvres complètes*, textes introduits, traduits et annotés par Anne-Marie Ozanam, collection *editio minor*, Paris, Les Belles Lettres, 2018, p. 239-270.

Lycophron : *Alexandra*, texte établi et traduit par A. Hurst, avec la contribution d'A. Kolde, Collection des Universités de France, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

Ovide : *Métamorphoses*, 2009.

Porphyre : *De l'abstinence*, tome II, livre II-III, texte établi et traduit par J. Bouffartigue et M. Patillon, Collection des Universités de France, Paris, Les Belles Lettres, 1979.

Pline l'Ancien : *Histoire Naturelle*, livre XVI, texte établi et traduit par J. André, Collection des Universités de France, Paris, Les Belles Lettres, 1962.

Plutarque : *Œuvres morales, traité 20 (La fortune des Romains)*, texte établi et traduit par F. Frazier et C. Froidefond, Collection des Universités de France, tome V – 1ère partie, Paris, Les Belles Lettres, 1990.

Polybe, *Histoire*, texte traduit, présenté et annoté par Denis Roussel, collection Quarto, Paris, éditions Gallimard, 1988.

Strabon : *Géographie*, livre XIV, trad. H. L. Jones, The Loeb Classical Library, 223, Cambridge / Londres, Harvard University Press-William Heinemann Ltd, 1929 (rééd., 1970).

Tacite : *Annales*, livre III, texte établi et traduit par P. Wuilleumier, Collection des Universités de France, Paris, Les Belles Lettres, 1976.

Tite-Live : *Histoire romaine*, livre XXXIII, texte établi et traduit par G. Achard, Collection des Universités de France, Tome XXIII, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

Virgile : *Énéide*, livre VI, texte établi et traduit par J. Perret, Collection des Universités de France, 6ème tirage, Paris, Les Belles Lettres, 1993.

Vitruve : *De l'Architecture*, livre V, texte établi, traduit et commenté par C. Saliou, Collection des Universités de France, Paris, Les Belles Lettres, 2009.

Xénophon : *Anabase*, livre V, texte établi et traduit par P. Masqueray, Collection des Universités de France, 4ème édition, Paris, Les Belles Lettres, 1961.

Abréviations

BMC, Caria… : B. V. Head, *A Catalogue of Greek coins in the British Museum, Caria, Cos, Rhodes and co.*, Londres, 1897 (rééd., Bologne, 1964).

I.Aphrodisias : J. Reynolds, C. Roueché et G. Bodard, *Inscriptions of Aphrodisias*, http://insaph.kcl.ac.uk/iaph2007.

I.Didyma : A. Rehm, *Didyma*, 2, *Die Inschriften*, Berlin, 1958.

IK, 21-Stratonikeia : M. Ç. Şahin, *Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien*, Band 21, *Die Inschriften von Stratonikeia*, I : Panamara, Stratonikeia und Umgebung, Bonn, 1981.

IK, 22,1-Stratonikeia : M. Ç. Şahin, *Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien*, Band 22,1, *Die Inschriften von Stratonikeia*, II,1 : Lagina, Stratonikeia und Umgebung, Bonn, 1982.

IK, 22,2-Stratonikeia : M. Ç. Şahin et H. von Arminda Lozano-Vililla, *Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien*, Band 22,2, *Die Inschriften von Stratonikeia*, II,2 : Neue Inschriften und Indices, Bonn, 1990.

IK, 34-Mylasa : W. Blümel, *Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien*, Band 34, *Die Inschriften von Mylasa*, I : *Inschriften der Stadt*, Bonn, 1987.

IK, 41-Knidos : W. Blümel, *Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien*, Band 41, *Die Inschriften von Knidos*, I, Bonn, 1992.

IK, 68-Stratonikeia : M. Ç. Şahin, *Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien*, Band 68, *The Inscriptions of Stratonikeia*, Part III, Bonn, 2010.

LGPN V.B : *A Lexicon of Greek Personal Names*, V.B. Coastal Asia Minor : Caria to Cilicia, J.-S. Balzat, R. W. V. Catling, É Chéricat et F. Marchand éd., Oxford, 2014.

LIMC : *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*, I-VIII, Munich et Düsseldorf, 1981-1997.

OMS : L. Robert, *Opera Minora Selecta. Épigraphie et antiquités grecques*, I-VII, Amsterdam 1969-1990.

RIC III : *The Roman Imperial Coinage*, III : Antoninus Pius – Commodus (AD 138–192), H. Mattingly et E. A. Sydenham éd., Londres, 1930.

RIC IV.1 : *The Roman Imperial Coinage*, IV.1 : Pertinax to Geta and Caracalla (AD 193-217), H. Mattingly et E. A. Sydenham éd., Londres, 1936.

RPC I : A. Burnett, M. Amandry et P. P. Ripollès, *Roman Provincial Coinage*, I : from the Death of Caesar to the Death of Vitellius (44 BC - AD 69), Londres / Paris, 1992.

RPC III : M. Amandry et A. Burnett, *Roman Provincial Coinage*, III : Nerva, Trajan and Hadrian (AD 96-138), Londres / Paris, 2015.

RPC VII.1 : M. Spoerri-Butcher, *Roman Provincial Coinage*, VII : De Gordien Ier à Gordien III (238-244 apr. J.-C.), 1. Province d'Asie, Londres/Paris, 2006.

RPC VII.2 : J. Mairat, M. Spoerri Butcher, *Roman Provincial Coinage*, VII.2 : From Gordian I to Gordian III (AD 238-244) : all provinces except Asia, Londres / Paris, 2022

SNG Copenhague : Sylloge Nummorum Graecorum — Danmark : *The Royal Collection of Coins and Medals of the Danish National Museum*, 43 facs., Copenhague, 1942-1979.

SNG Hunter : Sylloge Nummorum Graecorum — Great Britain, 12 : *The Hunterian Museum University of Glasgow*, I : Roman Provincial Coins. Spain-Kingdoms of Asia Minor, Oxford, 2004.

SNG Keckman I : Sylloge Nummorum Graecorum — Finland : *The Erkki Keckman Collection in the Skopbank, Helsinki*, I : Karia, Helsinki, 1994.

SNG Lewis : Sylloge Nummorum Graecorum — Great Britain VI : *Corpus Christi College Cambridge, The Lewis Collection*, Part I : The Greek and Hellenistic Coins (with Britain and Parthia), Oxford, 1972.

SNG Leypold II : Sylloge Nummorum Graecorum — Österreich : *Sammlung Leypold, Oesterreichische Nationalbank, Wien*, II : Phrygien - Kommagene, Österreiche Forschungsgesellschaft für Nümismatik, Veröffentlichungen des Institutes für Nümismatik und Geldgeschichte, 8, Vienne, 2004.

SNG Muğla Museum I : Sylloge Nummorum Graecorum — Turkey 8 : *Muğla Museum*, I : Caria, Istanbul, 2012.

SNG München : Sylloge Nummorum Graecorum — Deutschland : *Staatliche Münzsammlung München*, Munich, 1968-…

SNG Righetti : Sylloge Nummorum Graecorum — Schweiz, 2 : *Münzen der Antike. Katalog der Sammlung Jean-Pierre Righetti im Bernischen Historischen Museum*, Stuttgart-Vienne-Berne, 1993.

SNG Tübingen : Sylloge Nummorum Graecorum — Deutschland : *Münzsammlung der Universität Tübingen*, Munich, 1980-…

SNG von Aulock : : Sylloge Nummorum Graecorum — Deutschland : *Sammlung von Aulock*, 19 fasc., Berlin, 1957-1981.

Sitographie

http://pretres-civiques.org : G. Frija, *Prêtres civiques. Les prêtres du culte impérial romain dans les cités de la province d'Asie*, site réalisé sous Drupal par Netudes.

Bibliographie générale

Agusta-Boularot, S. (1994) : « Les références épigraphiques aux *Grammatici* et Γραμματικοὶ de l'Empire romain (Ier s. av. J.-C.-IVe s. ap. J.-C.) », *MEFRA* 106, p. 653-746.

Ahrweiler, H. (1966) : *Byzance et la mer. La marine de guerre, la politique et les institutions maritimes de Byzance aux VIIe- XVe siècles*, Paris.

Akarca, A. (1959) : *Les monnaies grecques de Mylasa*, Paris.

Amandry, P. (1975) : « Étude des types et de leur représentation », *in* : P. Collart et P. Ducrey (éd.), *Philippes I. Les reliefs rupestres*, Athènes / Paris, p. 197-251.

Amandry, M. (2010) : « le monnayage provincial d'Auguste à Hadrien », *in* : I. Savalli-Lestrade et I. Cogitore (dir.), *Des rois au Prince. Pratiques du pouvoir monarchique dans l'orient hellénistique et romain (IVe siècle avant J.-C.-IIe siècle après J.-C.)*, Grenoble, p. 207-221.

—, dir. (2017) : *La monnaie antique*, Paris.

— (2020) : « Des "impériales grecques" aux "provinciales romaines". Un concept ancien réinventé », *DHA*, Suppl. 20, p. 81-88.

Amandry, M. et Rémy, B (1998) : *Les monnaies de l'atelier de Sébastopolis du Pont*, Istanbul.

— (1999) : *Comana du Pont sous l'Empire romain. Étude historique et corpus monétaire*, Milan.

Amandry, M., B. Remy, B. Özcan, (1994) : « La circulation monétaire dans le Pont à l'époque impériale à travers les collections numismatiques du musée de Tokat », *in* : M. Amandry et G. Le Rider (dir.), *Trésor et circulation monétaire en Anatolie antique*, Paris, p. 119-33.

Amory, A. (2017) : *La place des animaux dans la relation mortelles-divinités : le cas d'Artémis et de Déméter*, thèse de doctorat inédite, Université Charles de Gaulle-Lille III, 2017.

Anderson, J. G. C. (1913) : « Festivals of Mên *Askaênos* in the Roman Colonia at Antioch of Pisidia », *JRS* 3, p. 267-300.

Ashton, R. H. J. (1992) : « « Some Forgeries of Rhodian Didrachms of the Mid Third Century BC », *in* : U. Westermark (éd.), *Florilegium Numismaticum. Studa in Honorem*, Stockholm, p. 29-32.

— (1999) : « Some Early Rhodian Forgeries », *NC* 159, p. 293-294.

Aubriet, D. (2010) : « Voyageurs en Carie : Philippe Le Bas et le sanctuaire de Zeus à Labraunda », *Bolletino dell'Associazione Iasos di Caria* 16, p. 48-55.

— (2011) : « Notes stratonicéennes », *in* : N. Badoud (dir.), *Philogos Dionysios. Mélanges offerts au professeur Denis Knoepfler*, Genève, p. 567-603.

— (2012) : « La cité de Stratonicée de Carie et ses bienfaiteurs : à propos de quelques titres honorifiques à l'époque impériale », *in* : J.-C. Couvenhes (dir.), *L'hellénisme, d'une rive à l'autre de la Méditerranée. Mélanges offerts à André Laronde*, Paris, p. 491-510.

Aymard, A. (1945) : « Communication à l'Association pour l'encouragement des Études grecques », *REG* 58, XIII.

Babelon, E. (1898) : *Inventaire sommaire de la collection Waddington acquise par l'État en 1897 pour le Département des Médailles et Antiques de la Bibliothèque Nationale*, Paris.

Baldé, S. (2021) : *Les archontes en Anatolie hellénistique et romaine (IVe siècle av. J.-C. - IVe siècle apr. J.-C.)*, thèse de doctorat, Université de Bourgogne Franche-Comté, Besançon.

— (2023) : « La place de Titus Flavius Gaianus dans la cité d'Ancyre en Galatie pendant l'époque sévérienne : carrière politique et reconnaissance civique », *Revue Africaine des Sciences de l'Antiquité SUNU XALAAT* 3, p. 169-194.

Baumeister, P. (2007) : *Der Fries des Hekateions von Lagina. Neue Untersuchungen zu Monument und Kontex*t, Istanbul.

Belayche, N. (2008-2009) : « Religions de Rome et du monde romain », *Annuaire de l'École pratique des hautes études, Section des sciences religieuses. Résumés des conférences et travaux* 117, p. 165-172.

— (2009) : « "Un dieu est né…" à Stratonicée de Carie (I Stratonikeia 10) », *in* : C. Batsch et M. Vârtejanu-Joubert (éd.), *Manières de penser dans l'Antiquité méditerranéenne et orientale. Mélanges offerts à Francis Schmidt par ses élèves, ses collègues et ses amis*, Supplement to the Journal for the Study of Judaism, 134, p. 193-212.

Berg, W. (1974) : « Hekate : Greek or "Anatolian" ? », *Numen* 21, p. 128-140.

Bernini, J. et J. Rivault (2020) : « Le *bouleutèrion* de Stratonicée, réflexions sur les fonctions de l'édifice à l'époque impériale », *REA* 122, p. 135-164.

Bielman, A. (1994) : *Retour à la liberté. Libération et sauvetage des prisonniers en Grèce ancienne. Recueil d'inscriptions honorant des sauveteurs et analyse critique*, Athènes-Lausanne.

Birch, S. (1836-1837) : « Researches on the Coins of Caracalla and Geta, having the head of the latter erased », *Proceedings of the Numismatic Society*, p. 194-197.

Bloesch, H. (1997) : *Griechische Münzen in Winterthur. Münzkabinett der Stadt Winterthur*, 2, Winterthur.

Blümel, W. (1990) : « Zwei neue Inschriften aus Mylasa aus der Zeit des Maussollos », *EA*16, p. 29-43.

Boteva, D. (2000) : « À propos des "secrets" du Cavalier thrace », *DHA*, 26, 1, p. 109-118.

Bosch, C. E. (1935) : *Die kleinasiatischen Münzen der römischen Kaiserzeit*, II. Einzeluntersuchungen, 1., Bithynien, Stuttgart.

Bowersock, G. W. (2002) : *Rome et le martyre*, Paris.

Boyce, A. A. (1957) : « Coins of the Roman World : Selected Accessions, 1953 and Others Noteworthy Pieces », *ANSMusN* 7, p. 71-90.

Boysal, Y. (1980) : « Stratonikeia », *2. KST*, Ankara 11-15 Şubat 1980, p. 127-131.
— (1981) : « Stratonikeia Kazısı, 1980 yaz sezonu çalışmaları », *3. KST*, p. 69-72.
— (1982) : « Stratonikeia Kazısı 1981 alma Raporu », *4. KST*, p. 193-197.
— (1985) : « 1984 yılı Stratonikeia kazısı », *7. KST*, Ankara, 20-24 Mayıs 1985, p. 519-522.
— (1988) : « Die Bauten der hellenistischen Stadt Stratonikeia », *in* : Deutsches Archäologisches Institut (éd.), *Akten des XIII. internationalen Kongress für klassische Archäologie*, Berlin, p. 501-502.
— (1992) : « Eskihisar 1991 kazısı », *14. KST-2*, Ankara 25-29 Mayıs 1992, p. 117-122.
— (1994) : « Stratonikeia 1993 kazısı », *16. KST-2*, Ankara 30 Mayıs – 3 Haziran 1994, p. 315-318.
Bransbourg, G. (2010) : *Fiscalité et enjeux de pouvoir dans le monde romain*, thèse de doctorat, EHESS, Paris.
Brélaz, C. (2007) : « IV- L'adieu aux armes : la défense de la cité grecque dans l'Empire Romain pacifié », *Sécurité collective et ordre public dans les sociétés anciennes, Entretiens sur l'antiquité classique*, 54, p. 155-204.
— (2013) : « La vie démocratique dans les cités grecques à l'époque impériale romaine, notes de lectures et orientations de la recherche », *Topoi* 18, p. 367-399.
Bresson, A. (1998) : « Rhodes, Cnide et les Lyciens au début du IIe siècle av. J.-C. », *REA* 100, p. 65-88.
— (2003) : « Les intérêts rhodiens en Carie à l'époque hellénistique, jusqu'en 167 av. J.-C. », *in* : F. Prost (éd.), *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée. Cités et royaumes à l'époque hellénistiqu*e, Rennes, p. 169-217.
Bricault, L. et F. Delrieux (2014) : *Gangra-Germanicopolis de Paphlagonie, « foyer des dieux ». Étude de numismatique et d'histoir*e, Bordeaux.
Brisson, L. (1976) : *Le mythe de Tirésias. Essai d'analyse structurale*, Leyde.
Broughton, T. R. S. (1934) : « Stratoniceia and Aristonicus », *CPh* 29, p. 252-254.
Brun, P. (2004) : « Les cités grecques et la guerre : l'exemple de la guerre d'Aristonicos », *in* : J.-C. Couvenhes et H.-L. Fernoux (dir.), *Les cités grecques et la guerre en Asie Mineure à l'époque hellénistique*, Tours, p. 21-54.
Bugarski, A. (2000) : « La politique religieuse des empereurs et les cultes de Cybèle et de Jupiter Dolichenus en Dalmatie », *in* : C. Delplace et F. Tassaux (éd.), *Les cultes polythéistes dans l'Adriatique romaine*, Bordeaux, p. 223-238.

Caccamo Caltabiano, M. (1971-1972) : « Contromarche di rivalutazione su serie monetali di Stratonicea di età severiana », *Atti della Accademia peloritana,* vol. 50 (anni accademici 241-242), classe IV, Messine, 1973, p. 263-295.
— (1977) : « Contromarche microasiatiche di eta' imperiale », *NAC* 6, p. 239-255.
Caldesi Valeri, V. (1999) : « Le assemblee di Stratonicea in Caria », *MEP*, II/2, p. 185-233.
Callataÿ, F. de (2000) : compte rendu de Amandry & Rémy 1998, *RBN* 146, p. 230-231.

— (2009) : « Le cabinet des médailles de Bruxelles et les fausses monnaies grecques », *SNR* 88, p. 289-298.

Calomino, D. (2016) : *Defacing the Past. Damnation and Desecration in Imperial Rome*, Londres.

Canali de Rossi, F. (2002) : *Iscrizioni storiche ellenistiche. Decreti per ambasciatori greci al senato, Testo critico, tradizioni e commento*, Rome.

Candaş, A. (2006) : *The Kakasbos/Herakles Cult : A Study of its Origins, Diffusion and Possible Syncretisms*, In partial Fulfillment of the Requirements for the Degree of Master of Arts in Archaeology and History of Art in the Department of Archaeology and History of Art Bilkent University, Ankara.

Capdetrey, L. (2012) : « Fondation, diasporas et territoires dans l'Asie hellénistique au IIIe siècle », *Pallas* 89, p. 319-344.

Castelein, M. (2017) : « Hécate dans l'œuvre romanesque de Pierre Jean Jouve », *in* : C. Nédelec (éd.), *Figures antiques ambiguës : le sexe et la mort, l'art et les monstres*, L'Entre-deux 2 (https://lentre-deux.com/index.php?b=17).

Cébeillac-Gervasoni, M. (2007) : Compte rendu de F. Amarelli (éd.), *Politica e partecipazione nelle città dell'impero romano (Rome, 2005), AC* 76, p. 552-554.

Çelebi, E. (1935) : *Evliya Çelbi seyahatnâmesi*, 9 : Anadolu, Suriye, Hicaz (1671-1672), Istanbul.

Chamonard, J. (1895) : « Les sculptures de la frise du temple d'Hécate à Lagina », *BCH* 19, p. 235-262.

Champeaux, J. (1987) : Fortuna. *Recherches sur le culte de la Fortune à Rome et dans le monde romain des origines à la mort de César*, II. *Les transformations de* Fortuna *sous la République*, Rome.

Chapot, V. (1904) : *La province romaine proconsulaire d'Asie, depuis ses origines jusqu'à la fin du Haut-Empire*, Paris.

Chiekova, D. (2008) : *Cultes et vie religieuse des cités grecques du Pont gauche (VIIe-Ier siècle avant J.-C.)*, Berne *et alii*.

Choiseul-Gouffier, M.-G. de (1782) : *Voyage pittoresque de la Grèce*, I, Paris.

Christopoulos, M. (2006) : « Αὔλειος θύρα et cadre religieux : la rencontre du public et du privé », *Kernos* 19, p. 302-312.

Çizmeli, Z, (2006) : *Le monnayage de Néocésarée et du* koinon *du Pont*, Milan.

Claudon, J.-F. (2015) : *Les ambassades des cités grecques d'Asie Mineure auprès des autorités romaines : de la libération des Grecs à la fin du Haut-Empire (196 av. J.-C. - 235 apr. J.-C.)*, thèse de doctorat d'histoire ancienne, École Pratique des hautes Études, Mention « Histoire, textes et documents », Paris.

Cohen, G. M. (1995) : *The Hellenistic Settlements in Europe, the Islands and Asia Minor*, Berkeley-Los Angeles-Londres.

Collard, H. (2016) : *Montrer l'invisible. Rituel et présentification du divin dans l'imagerie attique*, Liège.

Coltelloni-Trannoy, M. (2005) : « Rome et les rois “amis et alliés du peuple romain” en Afrique (Ier siècle av. J.-C./Ier siècle ap. J.-C.) », *L’Afrique romaine. Ier siècle avant J.-C. - début Ve siècle après J.-C.*, *Pallas* 68, p. 117-144.

Cook, A. B. (1914) : *Zeus. A Study in Ancient Religion*, II : Zeus God of the Dark Sky (Thunder and Lightning), Part 1 : Text and Notes, Cambridge.

Cousin, G. (1891) : « Inscriptions d’Asie Mineure (Djibi et Eski-Hissar) », *BCH* 15, p. 418-430.

Cousin, G. et C. Diehl (1887) : « Inscriptions de Lagina », *BCH* 11, p. 5-39 et 145-163.

Crawford, M. (2003) : « William Sherard and the Prices Edict ». *RN* 159, p. 83-107.

D’Este, S. et D. Rankine (2009) : *Hekate Liminal Rites. A Study of the Rituals, Magic and Symbols of the Torch-bearing Triple Goddess of the Crossroads*, Londres

D’Hautcourt, A. (1996) : Compte rendu de C. Schulte, *Die* Grammateis *von Ephesos. Schreiberamt und in einer Provinzhauptstadt des römischen Kaiserreiches (Stuttgart, 1994)*, *AC* 65, p. 468-470.

Dalaison, J. (2008) : *L’atelier d’Amaseia du Pont. Recherche historique et numismatique*, Bordeaux.

Darthou, S. (2020) : *Lexique des symboles de la mythologie grecque*, Paris.

Daşbacak, C. (2006-2007) : « Hecate Cult in Anatolia : Rituals and Dedications in Lagina », *Anodos* 6-7, p. 143-148.

David-Danel, M-L. (1990) : « À propos du caducée », *Revue d’histoire de la pharmacie*, 78e année, n° 287, p. 409-410.

Debord P. (1994), « Essai sur la géographie historique de la région de Stratonicée », dans M.-M. Mactoux et E. Gény (éd.), *Mélanges Pierre Lévêque* 8, Besançon, p. 107-121.

— (2001) : « Questions stratonicéennes », *in* : A. Bresson et R. Descat (éd.), *Les cités d’Asie Mineure occidentale au IIe siècle a.C.*, Bordeaux, p. 157-172.

— (2010) : « Chrysaor, Bellérophon, Pégase en Carie », *in* : R. van Bremen et I. M. Carbon (éd.), *Hellenistic Karia*, p. 235-249.

Debord, P. et E. Varinlioğlu, dir. (2001) : *Les Hautes Terres de Carie*, Bordeaux.

Delemen, I. (1999) : *Anatolian Rider-Gods. A Stduy on Stone Finds from the Regions of Lycia, Pisidia, Isauria, Lycaonia, Phrygia, Lydia and Caria in the Late Roman Period*, Asia Minor Studien 35, Bonn.

Delrieux, F. (2007a) : « La terre des dieux dans la main des hommes. Rome et les sanctuaires de Carie, de l’invasion de Labiénus à la reprise en main d’Octavien (40-29 a.C.) », *in* : P. Rodriguez (éd.), *Pouvoir et Territoire I (Antiquité-Moyen Âge)*, Saint-Étienne, p. 203-222.

— (2007b) : « Les monnaies hellénistiques et romaines d’Hydisos en Carie », *in* : P. Brun (éd.), *Scripta anatolica. Hommages à Pierre Debord*, Bordeaux, p. 57-86.

— (2008) : *Les monnaies des cités grecques de la basse vallée de l’Harpasos en Carie (IIe s. a.C.-IIIe s. p.C.)*, Bordeaux.

— (2010) : « Les monnaies de Mylasa au nom de Tib. Claudius Melas. Bienfait, droit de cité romaine et culte impérial dans la Carie du Ier siècle p.C. », *in* : F. Delrieux et F. Kayser (éd.), *Des déserts d'Afrique au pays des Allobroges. Hommages offerts à François Bertrandy*, 1, Chambéry, 2010, p. 107-144.
— (2011) : *Les monnaies du Fonds Louis Robert (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)*, Paris.
— (2013) : « *Roma* dans le panthéon monétaire carien : un nouveau témoignage sur les bronzes sévériens de Stratonicée », *in* : M. Amandry (éd.), *Les panthéons civiques dans les monnayages provinciaux de l'époque sévérienne*, *RN* 170, p. 61-100.
— (2018) : « Le monnayage provincial romain », *in* : P. Debord et E. Varinlioğlu, *Hyllarima de Carie. État de la question*, Bordeaux, p. 91-112.
— (2019) : « Les derniers monnayages aux types et au nom d'Alexandre le Grand dans l'ouest de l'Asie Mineure (fin IIIe-début IIe siècle a.C.). État de la question et perspectives nouvelles », *in* : S. Kremydi et M.-C. Marcellesi (éd.), *Les alexandres après Alexandre : histoire d'une monnaie commune*, Athènes, p. 89-131.
— (2021) : « Rome et les monnayages grecs de Carie aux IIe et Ier s. av. J.-C. De la tutelle rhodienne à l'avènement du Principat », *in* : R. H. J. Ashton et N. Badoud (éd.), *Graecia capta ? Rome et les monnayages du monde égéen (IIe-Ier siècles av. J.-C.)*, Bâle, p. 187-232
Depeyrot, G. (2006) : *La monnaie romaine : 211 av. J.-C. - 476 apr. J.-C.*, Paris.
Deschamps, G. et G. Cousin (1887) : « Inscriptions du temple de Zeus Panamaros. Une famille sacerdotale : Tiberius Flavius Aeneas et ses enfants », *BCH* 11, p. 373-391.
— (1888) : « Inscriptions du temple de Zeus Panamaros », *BCH* 12, p. 82-104.
— (1894) : « Voyage en Asie Mineure », *BCH* 18, p. 5-43.
Desnier, J.-L. (1988) : « Dégradations numismatiques », *Trésors monétaires* 10, p. 101-104.
Détienne, M. (1998) : *Apollon le couteau à la main. Une approche expérimentale du polythéisme grec*, Paris.
Dimopoulou-Piliouni, A. (2012) : *La Bonne Fortune et son rôle civique dans les cités grecques et romaines*, Paris.
Dmitriev, S. (1997) : « OI ΕΠΩΝΥΜΟΙ and AI ΕΠΩΝΥΜΑΙ ΑΡΧΑΙ in the Cities of Hellenistic and Roman Asia Minor », *REA* 99, p. 525-535.
— (2010) : « The Rhodian Loss of Caunus and Stratonicea in the 160s », *HSCP* 105, p. 157-176.
Doyen, J. (2013) : « Monnaies grecques autonomes et romaines provinciales de Champagne-Ardenne et des fouilles récentes de Reims (Marne) », *RdN* 403, p. 129-142.
Dubois, M. et A. Hauvette-Besnault (1881) : « Inscriptions de Carie », *BCH* 5, p. 179-194.
Dunant, C. et J. Pouilloux (1958) *: Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos*, II. De 196 avant J.-C. jusqu'à la fin de l'Antiquité, Paris.

Ekici, M. (2015) : « *Coins of Carian Cities and Administrators from Lagina and its Territories* », *in* : E. Laflı et S. Patacı (éd.), *Recent Studies on the Archaeology of Anatolia*, BAR International Series 2750, p. 137-161.

Falconnet, E. (1838) : *Les petits poèmes grecs*, Paris.

Fayer, C. (1976) : *Il culto della dea Roma. Origine e diffusione nell'Impero*, Chieti.

Fernoux, H.-L. (2004) : *Notables et élites des cités de Bithynie aux époques hellénistique et romaine (IIIe s. av.-IIIe s. ap. J.-C.). Essai d'histoire sociale*, Lyon.

— (2011) : *Le* Demos *et la Cité. Communautés et assemblées populaires en Asie Mineure à l'époque impériale*, Rennes.

Ferrary, J.-L. (1988) : *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique, de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate*, Rome-Paris.

Ferriès, M-C. et F. Delrieux (2011) : « Stratonicée de Carie et M. Cocceius Nerva, "sauveur de l'Asie" », *Topoi* 17, p. 421-467.

Forrer, L. (1929) : *The Weber Collection*, III, Londres.

Foucart, P.-F. (1890) : « Inscriptions de la Carie », *BCH* 14, p. 363-376.

Fournier, J. (2010) : *Entre tutelle romaine et autonomie civique. L'administration judiciaire dans les provinces hellénophones de l'Empire romain (129 av. J.-C. - 235 apr. J.-C.)*, Paris-Athènes.

Fraser, P-M. et G. E. Bean (1954) : *The Rhodian Peraea and Islands*, Oxford.

Freyburger, G. (1986) : Fides*. Étude sémantique et religieuse depuis les origines jusqu'à l'époque augustéenne*, Paris.

Frija, G. (2012) : *Les prêtres des empereurs. Le culte impérial civique dans la province romaine d'Asie*, Rennes.

— (2018) : « Les notables de Stratonicée de Carie à l'époque antonine : hétérogénéité juridique, homogénéité sociale », *REA* 120, p. 121-140.

— (2019) : « Cultes impériaux et pouvoir impérial : diffusion et circulation des cultes des empereurs dans le monde romain », *Pallas*, 111, p. 77-94.

Fröhlich, F. (2002) : « Les magistrats des cités grecques : image et réalité du pouvoir (IIe s. a.C. – Ier s. p.C.) », *in* : H. Inglebert (éd.), *Idéologies et valeurs civiques dans le monde romain. Hommage à Claude Lepelley*, Paris, p. 75-92.

— (2016) : « Magistratures éponymes et système collégial dans les cités grecques aux époques classique et hellénistique », *Chiron* 46, p. 361-401.

Ganschow, T. (2018) : *Münzen von Kappadokien. Sammlung Henseler*, Istanbul.

Geissen, A. (1982) : *Katalog Alexandrinischer Kaisermünzen der Sammlung des Instituts für Altertumskunde der Universität zu Köln*, 3 : Marc Aurel - Gallienus (Nr. 1995-3014), Opladen.

Gerin, D., C. Grandjean, M. Amandry et F. de Callataÿ (2001) : *La monnaie grecque*, Paris.

Géroudet, N. (2009) : « Roma en son temple : une figure identitaire ? », *in* : L. Ciavialdini Rivière, A. Lemonde-Santamaria, I. Taddei (éd.), *Entre France et Italie, Mélanges offerts à Pierrette Paravy. Vitalité et rayonnement d'une rencontre*, Grenoble, p. 157-167.
— (2010) : « Et les Romains créèrent Roma : la fabrication d'une déesse », *in* : A.-M. Granet-Abisset et D. Rigaux (dir.), *Image de soi, image de l'autre. Du portrait individuel aux représentations collectives*, Grenoble, p. 17-38.
— (2013) : « De la réalité à l'image, de l'image à l'idée, de l'idée à l'image… La construction iconographique d'un stéréotype : le cas de *Roma* », *in* : H. Ménard et C. Courrier (dir.), *Miroir des autres, reflet de soi (2) : stéréotypes, politique et société dans le monde occidentale (de l'Antiquité romaine à l'époque contemporaine)*, Montpellier, p. 11-33.
Gherchanoc, F. (2006) : « L'Athéna casquée des Athéniens : la vierge et le politique (époques archaïque et classique) », *in* : M. Agulhon, A. Becker, É. Cohen (éd.), *La République en représentations : Autour de l'œuvre de Maurice Agulhon, Paris, p. 279-290.*
Golden, M. (2004) : *Sport in the Ancient World from A to Z*, Londres.
Graillot, H. (1912) : *Le culte de Cybèle, Mère des dieux, à Rome et dans l'Empire romain*, Paris.
Grimal, P. (1974) : « "Fides" et le secret », *RHR* 185, p. 141-155.
Grodent, M. (2005) : « De *dèmos* à *populus* », *Hermès, La Revue* 42, p. 17-22.
Gruen, S. E. (1982) : « Greek πιστὶς and Roman *fides* », *Athenaeum* 60, p. 50-68.
— (1986) : *The Hellenistic World and the Coming of Rome*, Berkeley.
Guey, J. (1974) : « La fin des "moyennes d'échantillon" ? Pour un meilleur usage de cet intermédiaire de calcul (remarques méthodologiques) », *BSFN* 29, n° 7, p. 635-641.
Guittard, C. (2019) : « Anthropomorphisme et abstractions divinisées dans la religion romaine », *in* : D. Lauritzen et M. Tardieu (éd.), *Le voyage des légendes. Hommages à Pierre Chuvin*, Paris, p. 327-335.

Hamon, P. (2005) : « Rites et sacrifices célébrés dans le conseil. Remarques sur les cultes du *bouleutèrion* et leur évolution à l'époque hellénistique », *Topoi* 12-13, p. 315-332.
— (2006) : « Un prêtre des dieux *boulaioi* dans le bâtiment du Conseil de Cos (I. Cos ED 32) ». *Chiron* 36, p. 151-169.
Hanfmann, G. M. et J. C. Waldbaum (1968) : « Two Submycenaean Vases and a Tablet from Stratonikeia in Caria », *AJA* 72, p. 51-56.
Harl, K. W. (1987) : *Civic coins and Civic Politics in the Roman East. A. D.. 180-275*, Berkeley / Los Angeles / Londres.
— (1996) : *Coinage in the Roman Economy 300 B.C. to A.D. 700*, Baltimore / Londres.
Harrison, J. E. (1903) [1991] : *Prolegomena to the Study of Greek Religion*, Cambridge (rééd., Princeton).
Hatzfeld, J. (1920) : « Inscriptions de Lagina en Carie », *BCH* 44, p. 70-100.
— (1927) : « Inscriptions de Panamara », *BCH* 51, p. 57-122.

Heberdey, R. et E. Kalinka (1897) : « Bericht über zwei Reisen im südwestlichen Kleinasien », *Denkschriften der kaiserlichen Akademie des Wissenschaften, Philosophisch-Historische Classe* 45, p. 1-57.

Hellegouarc'h, J. (1963) : *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, Paris.

Heller, A. (2006) : *Les bêtises des Grecs, conflits et rivalités entre cités d'Asie et de Bithynie à l'époque romaine (129 av. J.-C. – 235 ap. J.-C.)*, Bordeaux.

— (2009) : « La cité grecque d'époque impériale : vers une société d'ordre ? », *Annales HSS*, p. 341-373.

— (2012) : « Les institutions civiques grecques sous l'Empire : romanisation ou aristocratisation ? », *Les Grecs héritiers des Romains, Entretiens sur l'antiquité classique,* 59, p. 203-242.

— (2020) : *L'âge d'or des bienfaiteurs. Titres honorifiques et sociétés civiques dans l'Asie Mineure d'époque romaine (Ier s. av. J.-C. – IIIe s. apr. J.-C.)*, Genève.

Herzfelder, H. (1936) : « The Cistophori of Hadrian », *NC*, 5th series, vol. 16, p. 1-29.

Hill, G. F. (1924) : « The Frequency-Table », *NC*, s. 5, vol. 5, p. 76-85.

Hill, P. V. (1979) : « The Coin-Portraiture of Severus and his Family from the Mint of Rome », *NC*, 7th series, vol. 19, p. 36-46.

Hinard, F., dir. (2000) : *Histoire romaine*, I : *des origines à Auguste*, Paris.

Hollard, D. (1995) : « La crise de la monnaie dans l'Empire romain au IIIe s. apr. J.-C. », *Annales HSS* 50, p. 1045-1078.

Holtheide, B. (1980) : « T. Stati[lius Titi] filius Polli[a Frontonia]nus, Präfekt der cohors I Galatorum », *ZPE* 38, p. 125-126.

— (1983) : *Römische Bürgerrechtspolitik und römische Neubürger in der Provinz Asia*, Fribourg.

Hoppe, J-M. (1980) : *Les statues d'Artémis à Éphèse*, Bruxelles.

Hostein, A. (2004) : « Monnaie et *damnatio memoriae* (Ier-IVe siècle ap. J.-C.) : problèmes méthodologiques », *CCG* 15, p. 219-236.

— (2019) : « Empire romain : du minerai au métal monnayé », *Textes et Documents pour la Classe*, 1120, *Métal, usages & productions*, p. 12-15.

Howgego, C. J. (1985) : *Greek Imperial Countermarks. Studies in the Provincial Coinage of the Roman Empire*, Londres.

Hurter, S. (1996) : « News from the Forgery Front », *Bulletin on Counterfeits* 21, n° 1, p. 24-28.

Imhoof-Blumer, F. (1883) : *Monnaies grecques*, Leipzig / Paris.

— (1889) : « Elaiusa Sebaste », *RSN* 8, p. 24-40.

— (1890) : *Griechische Münzen. Neue Beiträge und Untersuchungen*, Munich.

— (1901-1902) : *Kleinasiatische Münzen*, Vienne.

— (1908) : *Zur Griecheschen und Römischen münzkurde*, Paris / Vienne.

— (1912) : « Karische Münzen », *NZ* 45, p. 193-208.
Isager, S. et L. Karlsson (2008) : « A New Inscription from Labraunda. Honorary Decree for Olympichos : *I.Labraunda* n° 134 (and n° 49) », *EA* 41, p. 39-52.
Isager, S. et P. Pedersen (2012) : « Hadrian, Sabina and Halikarnassos – Some Epigraphic Evidence », *ZPE* 181, p. 95-101.
Isler, H. P. (2017) : *Antike Theaterbauten : ein Handbuch*, Vienne.

Jacobs, I. (2009) : « Gates in Late Antiquity in the Eastern Mediterranean », *Babesch* 84, p. 197-213.
Jacques, F. et J. Scheid (2010) : *Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C.-260 ap. J.-C.)*, I. *Les structures de l'Empire romain*, Paris.
Jaillard, D. (2004) : « Images des dieux et pratiques rituelles dans les maisons grecques. L'exemple de Zeus *Ktésios* », *MÉFRA* 116, 2, p. 871-893.
Jeanmaire, H. (1956) : « La naissance d'Athéna et la royauté magique de Zeus », *RA* 48, p. 12-39.
Johannovsky W. (1994): "Osservazioni sul bouleuterion di Iasos", *Ostraka* III, 2, p. 451-454.
Johnston, A. (1974) : « New Problems for Old : Konrad Kraft on Die-sharing in Asia Minor », *NC*, s. 7, vol. 14, p. 203-207.
— (1982-1983) : « Die Sharing in Asia Minor : the View from Sardis », *INJ* 6-7, p. 59-78.
— (1984) : « Greek Imperial Statistics : a Commentary », *RN* 26, p. 240-257.
— (2007) : *Greek Imperial Denominations, ca 200-275. A Study of the Roman Provincial Bronze Coinages of Asia Minor*, Londres.
Jones, A. H. M. (1940) : *The Greek City from Alexander to Justinian*, Oxford.
Jones, T. B. (1963) : « A Numismatic Riddle : the So-called Greek Imperials », *PAPS* 107, fasc. 4, p. 308-347.
Jouan, F. (1995) : « Le mythe de Bellérophon chez Pindare », *REG* 108, p. 271-287.

Karwiese, S. (2012) : *Die Münzprägung von Ephesos*, 5. Katalog und Aufbau der römerzeitlichen Stadtprägung mit allen erfassbaren Stempelnachweisen, 1. Katalog, Vienne
Katsari, C. (2011) : *The Roman Monetary System. The Eastern Provinces from the First to the Third Century AD*, Cambridge.
Kazhdan, A. (1991) : *The Oxford Dictionary of Byzantium*, 3 vols., Oxford.
Kirbihler, F. (2016) : *Des Grecs et des Italiens à Éphèse. Histoire d'une intégration croisée (133 a.C. – 48 p.C.)*, Bordeaux.
Klose, D. O. A. (1987) : *Die Münzprägung von Smyrna in der römischen Kaiserzeit*, Berlin.
Kokkinia, C. (2012) : « The God-emperor. Fragments of a Discourse between Greek Cities and Provincial Governors », *in* : C. Feyel, J. Fournier, L. Graslin-Thomé et F. Kirbihler (éd.), *Communautés locales et pouvoir central dans l'Orient hellénistique et romain*, Nancy, p. 499-516.

Kos, P. et A. Šemrov (1995) : « Roman Imperial Coins and Countermarks on the first Century (Augustus-Traianus) », *Situla* 33, p. 43-62.
Kraft, K. (1972) : *Das System der kaiserzeitlichen Münzprägung in Kleinasien* Berlin.
Kraus, T. (1960) : *Hekate. Studien zu Wesen und Bild der Göttin in Kleinasien und Griechenland*, Heidelberg.
Krzyzanowska, A. (1970) : *Les Monnaies coloniales d'Antioche de Pisidie*, Varsovie.
— (1980) : « Les produits du même atelier ou les répliques de la même image dans d'autres villes de l'Asie Mineure », *in* : I. Gedai et K. Biró-Sey (éd.), *Proceedings of the International Numismatic Symposium*, Budapest, p. 19-21.

La Rocca, A. (2005) : « Diritto di iniziativa e potere popolare nelle assemblee cittadine greche », *in* : F. Amarelli (éd.), *Politica e partecipazione nelle città dell'impero romano*, Rome, p. 93-118.
Labarre, G. et M. Özsait (2007) : « Une salle de banquet pour Men et les *Volumnii* d'Antioche de Pisidie », *DHA* 33, p. 91-114.
Labarre, G. (2009) : « Les origines et la diffusion du culte de Men », *in* : H. Bru, F. Kirbihler et S. Lebreton (dir.), *L'Asie Mineure dans l'Antiquité. Échanges, populations et territoires. Regards actuels sur une péninsule*, Actes du colloque international de Tours, 21-22 octobre 2005, Rennes, p. 389-414.
Lacroix, L. (1949) : « Copies de statues sur les monnaies des Séleucides », *BCH* 73, p. 158-176.
Lafond, Y. (2005) : « Le mythe, référence identitaire pour les cités grecques d'époque impériale. L'exemple du Péloponnèse », *Kernos* 18, p. 329-346.
Lane, E. N. (1967-1968) : « A Re-study of the God Men. Part III, Conclusions », *Berytus* 17, p. 81-106.
— (1976) : *Corpus monumentorum Religionis dei Menis*, Vol. 3, Leyde.
— (1990) : « Men : A Negleded Cult of Roman Asia Minor », *ANRW* II, p. 2161-2174.
Larguinat-Turbatte, G. (2020) : « Constitution d'un paysage urbain et diffusion du modèle de la cité grecque en Carie à l'époque hellénistique », *in* : E. Esposito et A. Polini (dir.) : *À l'aube des villes antiques : vocabulaire de la cité et formes urbaines*, *Gaia* 22-23 (en ligne : https://journals.openedition.org/gaia/1376).
Lauffer, S. (1971) : *Diokletians Preisedikt*, Berlin.
Laumonier, A. (1933) : « Notes sur un voyage en Carie », *RA*, II, p. 31-55.
— (1934) : « Inscriptions de Carie », *BCH* 58, p. 291-380.
— (1937) : « Recherches sur la chronologie des prêtres de Panamara », *BCH* 61, p. 236-298.
— (1938) : « Recherches sur la chronologie des prêtres de Lagina », *BCH* 62, p. 251-284.
— (1958) : *Les cultes indigènes en Carie*, Paris.
Le Bas, L. (1898) : « Voyage archéologique de Ph. Le Bas en Grèce et en Asie Mineure du 1er janvier 1843 au 1er décembre 1844 », *RA*, série 3, vol. 32, janvier-février, p. 85-115.

Le Bas, P. et W. H. Waddington (1847-1870) : *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure fait par ordre du gouvernement français pendant les années 1843 et 1844. Inscriptions grecques et latines recueillies en Asie Mineure*, Paris.

Le Bohec, Y. (2011) : « Les soldats comme producteurs sous le Haut-Empire romain », in : *Les travailleurs dans l'Antiquité : statuts et conditions, Actes du 127e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, "Le travail et les hommes ", Nancy, 2002*, Paris, p. 99-112.

Le Glay, M. (1985) : *Villes, temples et sanctuaires de l'Orient romain*, Paris.

— (1989) : *Rome, grandeur et déclin de la République*, Paris.

Le Quéré, E. (2017) : « La drachme mélienne et le denier romain : quelques réflexions sur les "impériales grecques de Mélos au lendemain de la réforme monétaire de Néron », *in* : C. Doyen (dir.), *Étalons monétaires et mesures pondérales entre la Grèce et l'Italie, Actes du colloque de Bruxelles (5-6 septembre 2013)*, Louvain-la-Neuve, 2017, p. 243-263.

Le Rider, G. (1975) : « Contremarques et surfrappes dans l'Antiquité grecque », cf. liste des ouvrages : *Numismatique antique. Problèmes et méthodes*, p. 27-56. Rééd. dans G. Le Rider, *Études d'histoire monétaire et financière du monde grec. Écrits 1958-1998*, t. 1, E. Papaefthymiou, F. de Callataÿ, F. Queyrel (éd.), Athènes, 1999, p. 211-240).

Lefebvre, S. (2004) : « Les cités face à la *damnatio memoriae* : les martelages dans l'espace urbain », *CCG* 15, p. 191-217.

Lemercier, C. (2021) : « Le monnayage d'argent de Stratonicée en Carie sous Antonin le Pieux », *BSFN* 76, fasc. 4, p. 150-157.

Leschhorn, W. (1985) : « Der kaiserzeitlichen münzen Kleinasiens : zu den möglichkeiten und Schwierigkeiten ihrer statistischen Erfassung », *RN* 27, p. 200-216.

Levick, B. (1970) : « Dedications to Mên Askaenos », *AS* 20, p. 37-50.

Lévy, I. (1899) : « Études sur la vie municipale de l'Asie Mineure sous les Antonins. Seconde série », *REG* 12, p. 255-289.

Lichocka, B, (2008-2009) : « Les représentations des personnifications de concepts abstraits sur les monnaies impériales romaines », *Annuaire de l'École pratique des hautes études, Section des sciences religieuses. Résumés des conférences et travaux* 117, p. 173-177.

Lissarrague, F. (1995) : « Un rituel du vin : la libation », *in* : O. Murray et M. Tecusan (éd.), *In Vino Veritas*, Londres, p. 126-144.

Lo Cascio, E. (2005) : *The Government and Administration of the Empire in the Central Decades of the Third Century*, Rome.

Löbbecke, A. (1883) : « Griechische Münzen aus meiner Sammlung », *ZFN* 10, p. 71-85.

Lusnia, S. S. (1995) : « Julia Domna's Coinage and Severan Dynastic Propaganda », *Latomus* 54, p. 119-140.

Ma, J. (2016) : « Gnômê tou dêmou : quand le peuple propose et dispose », *CCG* 27, p. 171-188.

Mac Donald, D. (1976) : *Greek and Roman Coins from Aphrodisias*, Oxford.

— (1992) : *The Coinage of Aphrodisias*, Londres.
Marcadé, J. (1952) : « Hermès Doubles », *BCH* 76, p. 596-624.
Maresca, S. (2019) : L'art en personne-Pour une histoire sociale du portrait-4 : Le portrait dans l'Antiquité #3.
Marquardt, P. A. (1981) : « A Portrait of Hecate », *AJPh* 102, p. 243-260.
Martinet, A. (1960) : *Éléments de linguistique générale*, Paris.
Masturzo, N. (2013) : « Viaggiatori, epigrafisti e disegnatori. La topografia di Iasos dal 1600 ad oggi », *in* : D. Baldoni, F. Berti, M. Giuman (dir.), *Iasos e il suo territorio. Cinquanta anni della Missione Archeologica Italiana di Iasos. Atti del convegno internazionale (Istanbul, 26-28 Febbraio 2011)*, Rome, p. 173-192.
Meadows, A. (2002) : « Stratonikeia in Caria : the Hellenistic City and its Coinage », *NC* 162, p. 79-134.
Mellor, R. (1975) : *ΘΕΑ ΡΩΜΗ. The Worship of the Goddess Roma in the Greek World*, Göttingen.
— (1978) : « The Dedications on the Capitoline Hill », *Chiron* 8, p. 319-330.
Mendel, G. (1912) : *Musées impériaux ottomans. Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines*, I, Constantinople.
Mert, H. (2002) : « Der Theather-Tempelkomplex von Stratonikeia », *in* : C. Berns, H. von Hesberg, L. Vandeput et M. Waelkens (éd.), *Patris und Imperim*, Louvain, p. 187-203.
— (2008) : *Untersuchungen zur hellenistischen und kaiserzeitlichen Bauornamentik von Stratonikeia*, Istanbul.
Metcalf, W. E. (1980) : *The Cistophori of Hadrian*, New York.
Mionnet, T. E. (1808) : *Description des médailles antiques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation*, 3, Paris.
— (1833) : *Description des médailles antiques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation*, suppl. 6, Paris.
Mitchell, S. (1999) : « La politique dans les cités de l'Empire romain en Orient : traditions locales et variations régionales », *in* : C. Petitfrère (éd.), *Construction, reproduction et représentation des patriciats urbains de l'Antiquité au XXe siècle*, Tours, p. 241-250.
— (2005) : « The Treaty between Rome and Lycia of 46 BC (MS 2070) », *in* : R. Pintaudi (éd.), *Papyri graecae Schøyen (PSchøyen I)*, Florence, p. 163-258.
Moretti, J.-C. (1993) : « Des masques et des théâtres en Grèce et en Asie Mineure », *REA* 95, p. 207-223.
Moretti, L. (1959) : « Olympionikai, i vincitori negli antichi agoni olimpici », *NSA* 8, p. 55-199.
Mowat, R. (1901) : « Martelage et abrasion des monnaies sous l'Empire romain », *RN*, série 4, vol. 5, p. 443-471.
Münsterberg, R. (1915) : « Grammatisches aus griechischen Münzen », *NZ* 48, p. 117-118.
— (1921) : « Nachträge zum Recueil général », *NZ* 54, p. 127-143.

Mussche, H. F. (1955) : « Le rameau de palmier et la gerbe d'épis, attributs de la Tychè gréco-romaine », *AC* 24, p. 431-437.

Naster, P. (1975) : *La méthode en métrologie numismatique*, *in* : J.-M. Dentzer, P. Gauthier, T. Hackens (éd.), *Numismatique antique. Problèmes et méthodes, Actes du colloque organisé à Nancy du 27 septembre au 2 octobre 1971*, Nancy-Louvain, p. 65-74.

Naumann, R et F. Naumann (1973) : *Der Rundbau in Aezani : mit dem Preisedikt des Diokletian und das Gebäude mit dem Edikt in Stratonikeia*, Tübingen.

Newton, C. T. (1862-1863) : *A History of Discoveries at Halicarnassus, Cnidus and Branchidae*, Londres.

Nicolet-Pierre, H. (1987) : « Eckel, Cousinéry et quelques autres », *RN*, 6e série, tome 29, Paris, p. 198-215.

Nissen, C. (2009) : *Entre Asclépios et Hippocrate. Étude des cultes guérisseurs et des médecins en Carie*, Liège.

Nordbø, J. H. (1990) « The Coinage of Cnidus after 394 BC », *in* : I.C. Carradice (éd.), *Proceedings of the 10th International Congress of Numismatics London 1986*, Londres, p. 51-56

Oppermann, H. (1924) : *Zeus Panamaros*, Giessen.

Ostrogorsky, G. (1997) : *Histoire de l'Empire Byzantin*, Paris.

Pailler, J. M. et Sablayrolles, R. (1994) : « *Damnatio memoriae* : une vraie perpétuité ? », *Pallas* 40, p. 11-55.

Pangerl, A (2013) : « Porträttypen des Caracalla und des Geta auf römischen Reichsprägungen — Definition eines neuen Caesartyps des Caracalla und eines neuen Augustustyps des Geta », *AKB* 43, p. 99-115.

Papazoglou, F. (1959) : « Une signification tardive du mot Πολιτεία », *REG* 72, p. 100-105.

Parker, R. W. (2016) : « Athena in Anatolia », *Pallas* 100, p. 73-90.

Paton, W. R. et J. L. Myres (1896) : « Karian Sites and Inscriptions », *JHS* 16, p. 188-236.

Pedersen, P. (2012) : « Lagina and The Ionian Renaissance », *in* : B. Söğüt (ed.), *From Stratonikeia to Lagina. Festschrift in Honour of Ahmet Adil Tırpan*, Istanbul, p. 513-525.

Petridou, G. (2016) : *Divine Epiphany in Greek Litterature and Culture*, Oxford.

Picard, C. (1922) : *Éphèse et Claros. Recherches sur les sanctuaires et les cultes de l'Ionie du Nord*, Paris.

Picard, O. (1991) : « Images des dieux sur les monnaies grecques », *MÉFRA* 103, n° 1, p. 223-233.

— (2007) : « Monnaie et circulation monétaire à l'époque classique », *Pallas* 74, p. 113-128.

Piganiol, A. (1972) : *L'Empire chrétien (325-395)*, Paris.

Piguet, E. (2013) : « Qu'est-ce qu'un dieu guérisseur ? Réflexions à propos des aspects guérisseurs du dieu anatolien Mèn », *in* : R. Lebrun et A. Degrève (éd.), *Deus Medicus*,

Actes du colloque organisé à Louvain-la-Neuve les 15 et 16 juin 2012 par le Centre d'Histoire des Religions Cardinal Julien Ries, Turnhout, p. 263-284.

Pippidi, D. M. (1971) : *I Greci nel Basso Danubio dall' età arcaica alla conquista romana*, Milan.

Platt, V. (2011) : *Facing the Gods : Epiphany and Representation in Graeco-Roman Art, Litterature and Religious*, Cambridge *et alii*.

Pont, A. V. (2010) : *Orner la cité. Enjeux culturels et politiques du paysage urbain dans l'Asie gréco-romaine*, Bordeaux.

Pryor, J. H. et E. M. Jeffreys (2006) : *The Age of the δρόμων. The Byzantine Navy (ca. 500-1204)*, Leyde / Boston.

Puech, V. (2007) : « Les Élites urbaines dans l'Empire romain d'Orient (IVe-VIe siècles) », *Topoi* 15, p. 311-317.

Queyrel, F. (2009) : Compte rendu de P. Baumeister, *Der Fries des Hekateions von Lagina. Neue Untersuchungen zu Monument und Kontext (Istanbul, 2007)*, *Topoi* 16, p. 451-464.

Rachet, G. (1962) : « Le Sanctuaire de Dodone, origine et moyens de divination », *BAGB*, 4e série, n° 1, p. 86-99.

Radet, G. (1887) : « Lettres de l'empereur Hadrien à la ville de Stratonicée-Hadrianopolis », *BCH* 11, p. 108-128.

— (1901) : *L'histoire et l'œuvre de l'École Française d'Athènes*, Paris.

Ragia, E. (2005) : « Η αναδιοργάνωση των θεμάτων στη Μικρά Ασία τον δωδέκατο αιώνα και το θέμα Μυλάσσης και Μελανουδίου [The Reorganization of the Themes of Asia Minor in the 12th Century and the Theme of Mylasa and Melanoudion] », *Βυζαντινά Σύμμεικτα* 17, p. 223-238.

Raingeard, P. (1934) : *Hermès Psychagogue. Essai sur les origines du culte d'Hermès*, Rennes.

Ratto, R. (1927) : Asta Coll. monete greche, Rome.

Rebuffat, F. (1996) : *La monnaie dans l'Antiquité*, Paris.

Reger, G. (1999) : « The Relations between Rhodes and Caria from 246-167 BC », *in* : R. van Bremen et I. M. Carbon (éd.), *Hellenistic Karia*, Bordeaux, p. 76-97.

Rémondon, R. (1964) [1997] : *La crise de l'Empire romain, de Marc Aurèle à Anastase*, Paris.

Reynolds, J.M. (1982) : *Aphrodisias and Rome*, Londres.

Rivault, J. (2016) : *L'acculturation de la vie religieuse en Carie : cultes et représentations associés aux épiclèses des Zeus*, thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne.

— (2018) : « Les mises en scène de l'épiphanie du nouveau dieu de Stratonicée, Zeus Panamaros », *Pallas* 107, p. 95-115.

— (2021) : *Zeus en Carie. Réflexions sur les paysages onomastiques, iconographiques et culturels*, Bordeaux.

Robert, J. et L. (1983) : *Fouilles d'Amyzon en Carie*, I : *Exploration, Histoire, Monnaies et Inscriptions*, Paris.
Robert, L. (1935) : « Rapport sommaire sur un premier voyage en Carie », *AJA* 39, p. 331-340.
— (1935-A) : « Rapport sommaire sur un second voyage en Carie », *RA*, p. 152-163.
— (1936) : « Études épigraphiques. Deuxième série », *BCH* 60, p. 190-207 (= *OMS*, II, p. 897-914).
— (1937) : *Études anatoliennes. Recherches sur les inscriptions grecques de l'Asie Mineure*, Paris.
— (1945) : *Le sanctuaire de Sinuri près de Mylasa*, première partie, Les inscriptions grecques, Paris.
— (1955) : « Deux inscriptions de Carie », *AIPhO* 13 (Mélanges I. Lévy), p. 553-572 (= *OMS*, V, p. 449-468).
— (1978) : « Documents d'Asie Mineure », *BCH* 102, p. 395-543 (= Robert 1987, p. 91-239).
— (1987) : *Documents d'Asie Mineure*, Athènes /Paris.
Robert, L. et J. (1954) : *La Carie. Histoire et géographie historique, avec le recueil des inscriptions antiques*, 2 : Le plateau de Tabai et ses environs, Paris.
Ropars, J.-M. (2016) : « Le dieu Hermès et l'union des contraires », *Gaia* 19, p. 57-117.
Rose, C. B. (2014) : *The Archaeology of Greek and Roman Troy*, Cambridge.
Ross, L. (1850) : *Kleinasien und Deutschland. Reisenbriefe und Aufsätze mit Bezugnahme auf die Möglichkeit deutscher Niederlassungen in Kleinasien*, Halle.
Roubineau, J.-M. (2016) : *Milon de Crotone ou l'invention du sport*, Paris.
Roussel, P. (1931) : « Le miracle de Zeus Panamaros », *BCH* 55, p. 71-116.
Rumscheid, F. (2012). « Arbeitsrationalisierung im Bauwesen : von der Bosse zum Reliefornament », *in* : B. Söğüt (ed.), *From Stratonikeia to Lagina. Festschrift in Honour of Ahmet Adil Tırpan*, Istanbul, p. 527-534.
Rüpke, J. (2003) : « Forschungsbericht Römische Religion », *ARG* 5, p. 297-372.

Samama, É. (2003) : *Les médecins dans le monde grec. Sources épigraphiques sur la naissance d'un corps médical*, Genève.
Sarıiz, E. (2019) : « Stratonikeia'da Roma Kültleri : Kentin Roma Şehir Sikkeleri Üzerine Yeni Bir Değerlendirme », *in* : B. Söğüt (éd.), Stratonikeia Çalışmaları, 4, Mimari, Heykel ve Küçük Buluntu Araştırmaları, Istanbul, p. 65-83.
Sartre, M. (1991) : *L'Orient romain. Provinces et sociétés provinciales en Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères (31 avant J.-C. -235 après J.-C.)*, Paris.
— (1995) : *L'Asie Mineure et l'Anatolie d'Alexandre à Dioclétien (IV*ème *siècle - III*ème *siècle ap. J.-C.)*, Paris.
— (1997) : *Le Haut-Empire romain. Les provinces de Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères. 31 av. J.-C.-235 apr. J.-C.*, Paris.

Sartre-Fauriat, A. et M. Sartre (2007) : « Le voyage de William John Bankes en Carie (1817) », *in* : P. Brun (éd.), *Scripta anatolica. Hommages à Pierre Debord*, Bordeaux, p. 113-141.

Sayles, W. G. (2001) : *Classical Deception : Counterfeits, Forgeries and Reproductions of Ancient Coins*, Iola.

Schaefer, J. (1912) : *De Iove apud Cares Culto*, dissertatio inauguralis quam ad summos in philosophia honores ab amplissimo philosophorum ordine in academia fridericiana Halensi cum Vitebergensi consociata, Halle.

Scheid, J. (1999) : « Les religions », *in* : F. Jacques et J. Scheid (éd.), *Rome et l'intégration de l'Empire*, I, Les structures de l'État romain, Paris, p. 111-128.

Schober, A. (1933) : *Der Fries des Hekateions von Lagina*, Baden bei Wien.

Segre, M. et G. Pugliese-Carratelli (1949-1951) : « Tituli Camirenses », *ASAA* 27-29, NS 6-7, p. 141-318.

Sestini D. (1818) : *Lettere e dissertazioni numismatiche*, 5, Florence.

Sezgin, T. (2012). « Stratonikeia'dan Bir Kantar », *in* : B. Söğüt (ed.), *From Stratonikeia to Lagina. Festschrift in Honour of Ahmet Adil Tırpan*, Istanbul, p. 543-551.

Söğüt, B. (2009) : « Stratonikeia 2008 Yılı Çalışmaları », *31. KST-4*, Denizli 25-29 Mayis 2009, p. 263-286.

— (2010) : « Stratonikeia 2009 Yılı Çalışmaları », *32. KST-4*, Istanbul 24-28 Mayis 2010, p. 194-211.

— (2011) : « Sarapis Relief from Lagina », *JRA* 80, p. 294-302.

— (2011) : « Stratonikeia 2010 Yılı Çalışmaları », *33. KST-4*, Malatya 23-28 Mayis 2011, p. 395-419.

— (2012) : « Stratonikeia 2011 Yılı Çalışmaları », *34. KST-3*, Çorum 28 Mayis - 1 Haziran 2012, p. 45-58.

Sourdel-Thomine, J. et D. Sourdel (2004) : *Dictionnaire historique de l'Islam*, Paris.

Spanu, M. (1997) : *Keramos di Caria. Storia e monumenti*, Rome.

Spoerri-Butcher, M. (2009) : « Dénomination et systèmes monétaires en Asie Mineure à l'époque romaine : À propos de *Greek Imperial Denominations* et des colonies romaines », *SNR* 88, 2009, p. 217–224.

Strasser, J.-Y. (2015-2022) : « Les premiers champions faits citoyens romains », *Nikephoros* 28, p. 359-403.

Svoronos, J. N. (1922) : « C. Christodoulos et les faussaires d'Athènes », *JIAN* 20, p. 97-107.

— (1927) : « Synopsis des coins faux de Christodoulos », *JIAN* 21, p. 141-146.

Texier, C. et R. P. Pullan (1865) : *The Principal Ruins of Asia Minor, illustred and described*, Londres.

Thély, L. (2016) : *Les Grecs face aux catastrophes naturelles. Savoirs, histoire, mémoire*, Rome.

Thompson, H. A. et R. E. Wycherley (1972) : *The Agora of Athens. The History, Shape and Uses of an Ancient City Center*, Princeton.

Tondo, L. (1985) : « La scoperta della monetazione di Iasos negli Studi numismatici », *Studi su Iasos de Caria. Venticinque anni di scavi della Missione archeologica italiana, Bolletino d'arte*, suppl. al 31-32, p. 163-169.

Treadgold, W. (1997) : *A History of Byzantine State and Society*, Stanford.

Trémaux, P. (vers 1862-1873) : *Exploration archéologique en Asie Mineure comprenant les restes non connus de plus de quarante cités antiques*, Paris.

Tuchelt, K. (1979) : *Frühe Denkmäler Roms in Kleinasien. Beiträge zur archäologischen Überlieferung aus der Zeit der Republik und des Augustus*, I : Roma und Promagistrate, Tübingen.

Turcan, R. (1961) : « Cybèle et la Déesse Syrienne : à propos d'un relief du Musée de Vienne (Isère) », *REA* 63, p. 45-54.

Türkoğlu, I. (2019) : « Civic Coinage of Keramos in Caria », *Adalya* 22, p. 167-200.

— (2020) : « Civic Coinage of Attouda in Caria », *Anadolu Arastırmaları – Anatolia Research* 23, p. 289-346.

van Bremen, R. (2000) : « The Demes and Phylai of Stratonicea in Karia », *Chiron* 30, p. 389-401.

— (2003) : « Ptolemy at Panamara », *EA* 35, p. 9-14.

— (2004) : « Leon Son of Chrysaor and the Religious Identity of Stratonikeia in Caria », *in* : S. Colvin (dir.), *The Greco-Roman East. Politics, Culture, Society*, *YCS* 31, p. 207-244.

— (2008) : « La communauté de Panamara entre Rhodes et Stratonicée de Carie : autour de la date d'un décret des Panamaréens dans le Fonds Louis Robert », *CRAI* 152, p. 1405-1420.

— (2020) : « Mylasa in 261 BC », *EA* 53, p. 1-20.

van Haeperen-Pourbaix, A. (1983) : « Recherche sur les origines, la nature et les attributs du dieu Mèn », *in* : R. Lebrun et R. Donceel (éd.), *Archéologie et religions de l'Anatolie ancienne. Mélanges en l'honneur du Professeur Paul Naster*, Louvain-la-Neuve, p. 221-257.

Varinlioğlu, E. (1981) : « Inscriptions from Stratoniceia in Caria », *ZPE* 41, p. 189-193.

— (1989) : « Stratonikeia'da çıkan yuvarlak sunak dipliği », *7. AST*, p. 225-228.

— (1990) : « 1989 Stratonikeia », *12. KST-2*, Ankara 28 Mayıs – 1 Haziran 1990, p. 219-224.

— (1994) : « Karya'nın hellenistik dönem kentleri », *12. AST*, p. 25-27.

Varner, E. (2004) : *Mutilation and Transformation.* Damnatio Memoriae *and Roman Imperial Portraiture*, Leyde.

Veyne, P. (1990) : « Images de divinités tenant une phiale ou patère, La libation comme "rite de passage" et non pas offrande », *Mètis* 5, p. 17-30.

Vincent, J.-C. (2015) : « Les statues d'Asie Mineure dans l'œuvre de Pausanias : héritages religieux, description des techniques et particularités locales », *in* : S. Montel (dir.), *La*

sculpture gréco-romaine en Asie Mineure, Synthèse et recherches récentes, Colloque international de Besançon - 9 et 10 octobre 2014, Besançon, p. 59-76.
Vivien de Saint-Martin, L. (1852) : *Description historique et géographique de l'Asie Mineure, comprenant les temps anciens, le moyen âge et les temps modernes*, Paris.
von Richter, O. F. (1822) : *Wallfahrten im Morgenlande. Aus seinen Tagebüchern und Briefen dargestestellt von Johann Philipp Gustav Ewers, … mit Kupfern*, Berlin.

Walbank, F. W. (1979) : *Historical Commentary on Polybius*, III, Oxford.
Walker, D. R. (1976) : *The Metrology of the Roman Silver Coinage*, Vol. 1, Oxford.
Williams, D. (2019) : « Osman Bey of Constantinople : a late 18th century forger of ancient coins », *RN* 176, p. 361-383.
Williamson, C. G. (2009) : « Panamara. The (Mis)fortunes of a Karian Sanctuary », *Groniek* 42 (183), p. 211-218.
— (2012) : « Sanctuaries as Turning Points in Territorial Formation. Lagina, Panamara and the Development of Stratonikeia », *in* : F. Pirson (éd.), *Manifestationen von Macht und Hierarchien in Stadtraum und Landschaft*, Wissenschaftliches Netzwerk der Abteilung Istanbul im Rahmen des Forschungsclusters 3 « Politische Räume » des Deutschen Archäologischen Instituts, Istanbul, p. 113-150.
Wojan, F. (2003) : « Kérasonte du Pont sous l'Empire romain. Étude historique et *corpus* monétaire », *RN* 159, p. 257-290.
— (2006) : « Trapézonte du Pont sous l'Empire romain : étude historique et *corpus* monétaire », *RN* 162, p. 181-229.

Yılmaz, B. (2012) : « Stratonikeia'dan Paye Başlığı », *in* : B. Söğüt (ed.), *From Stratonikeia to Lagina. Festschrift in Honour of Ahmet Adil Tırpan*, Istanbul, p. 693-700.

Ziegler, R. (1993) : *Kaiser, Heer und städtisches Geld. Untersuchungen zur Münzprägung von Anazarbos und anderer ostkilikischer Städte*, Vienne.
Zografou, A. (1999) : « L'énigme de la triple Hécate », *in* : C. Batsch, U. Egelhaaf-Gaiser, R. Stepper (éd.), *Zwischen Krise und Alltag. Antike Religionen im Mittelmeerraum* / *Conflit et normalité. Religions anciennes dans l'espace méditerranéen*, Stuttgart, p. 57-59.
— (2017) : *Chemins d'Hécate. Portes, routes, carrefours et autres figures de l'entre-deux*, Liège.

Catalogues de vente

Agora Auctions (New York)
- 98 (8 déc. 2020)
- 100 (4 mai 2021)

Agora Numismatiek (Woerden)
- 2 (19 déc. 2023).

Aphrodite Art Coins (Wiesbaden)
- 19 (28 janv. 2024)

Ares, Electronic Auction (Amsterdam)
- 12 (25 oct. 2020)

Aste Bolaffi (Turin)
- 24 (5 juin 2014)

Auctiones GmbH (Bern)
- 8 (27 juin 1978)
- 171 (7 juin 1988)

Auctiones GmbH, Electronic Auction (Bern)
- 36 (19 avr. 2015)
- 43 (13 déc. 2015)
- 46 (27 mars 2016)
- 47 (24 avr. 2016)
- 49 (25 juin 2016)
- 50 (11 sept. 2016)
- 73 (19 sept. 2021)
- 75 (20 mars 2022)

Baldwin & Sons Ltd — A. H. Baldwin & Sons Ltd (London)
- 90 (24 sept. 2014)

Berk BBS — Harlan J. Berk, Ltd. - Buy or Bid Sale (Chicago)
- 178 (15 mai 2012)
- 179 (24 mai 2012)
- 217 (30 nov. 2021)

Bertolami Fine Arts - ACR Auctions (Roma)
- 4 (5 déc. 2011)
- 5 (14 mai 2012)
- 6 (10 déc. 2012)

Biga Numismatics (Drunen)

- 4 (11 juil. 2021)

Bucephalus Numismatics (Gent)
- 4 (2 sept. 2022)
- 31 (19 janv. 2024)

CGB - Compagnie générale de bourse (Paris)
- 49 (30 juin 2011)

Chaponnière & Firmenich SA Numismatique (Genève)
- 13 (16 mai 2021)

CNG – Classical Numismatic Group (Lancaster & London)
- 12 (20 mars 1991)
- sans tomaison (26 juin 1992)
- sans tomaison (2 sept. 1992)
- 31 (10 sept. 1992)
- 33 (15 mars 1995)
- 51 (15 sept. 1999)
- 53 (15 mars 2000)
- 54 (14 juin 2000)
- 57 (4 avr. 2001)
- 69 (8 juin 2005)
- 70 (21 sept. 2005)
- 72 (14 juin 2006)
- 90 (23 mai 2012),
- 93 (22 mai 2013)
- 99 (13 mai 2015)
- 100 (7 oct. 2015)
- 108 (16 mai 2018)

CNG EA – Classical Numismatic Group, Electronic Auction (Lancaster & London)
- 68 (9 juil. 2003)
- 86 (31 mars 2004)
- 115 (25 mai 2005)
- 117 (29 juin 2005)
- 123 (28 sept. 2005)
- 145 (9 août 2006)
- 147 (6 sept. 2006)
- 153 (29 nov. 2006)

- 156 (17 janv. 2007)
- 159 (28 févr. 2007)
- 180 (23 janv. 2008)
- 188 (28 mai 2008)
- 195 (10 sept. 2008)
- 206 (11 mars 2009)
- 213 (01er juil. 2009)
- 229 (10 mars 2010)
- 230 (24 mars 2010)
- 237 (21 juil. 2010)
- 249 (9 févr. 2011)
- 260 (20 juil. 2011)
- 278 (25 avr. 2012)
- 279 (16 mai 2012)
- 284 (8 août 2012)
- 286 (5 sept. 2012)
- 302 (8 mai 2013)
- 306 (10 juil. 2013)
- 309 (21 août 2013)
- 315 (20 nov. 2013)
- 318 (15 janv. 2014)
- 327 (28 mai 2014)
- 328 (11 juin 2014)
- 333 (20 août 2014)
- 342 (14 janv. 2015)
- 355 (15 juil. 2015)
- 374 (11 mai 2016)
- 375 (1er juin 2016)
- 410 (29 nov. 2017)
- 437 (6 févr. 2019)
- 449 (31 juil. 2019)
- 466 (22 avr. 2020)
- 477 (23 sept. 2020)
- 509 (9 févr. 2022)
- 539 (31 mai 2023)
- 549 (1er nov. 2023)

CNG Triton – Classical Numismatic Group, Triton (Lancaster & London)

- II (1er déc. 1998)
- III (30 nov. 1999)

- V (16 janv. 2002)
- XV (3 janv. 2012)
- XVI (7 juin 2013)
- XIX (5 janv. 2016)

Dorotheum GmbH & Co. KG (Wien)
- sans tomaison (24 mai 2018)

Elsen — Jean Elsen & ses Fils S.A. (Bruxelles)
- 147 (4 juin 2021)
- 149 (10 déc. 2021)
- 153 (9 déc. 2022)

Galerie des monnaies (Genève)
- sans tomaison (15 février 1977)

Gemini, LLC (New York)
- 10 (13 janv. 2013)
- 12 (11 janv. 2015)

Goldberg — Ira & Larry Goldberg Auctioneers (Los Angeles)
- 7 (2 oct. 2000)
- 17 (24 févr. 2003)
- 23 (25 janv. 2004)
- 72 (5 févr. 2013)

Gorny & Mosch Giessener Münzhandlung GmbH (München)
- 87 (2 févr. 1998)
- 90 (12 oct. 1998)
- 126 (13 oct. 2003)
- 134 (11 oct. 2004)
- 165 (17 mars 2008)
- 169 (13 oct. 2008)
- 175 (19 mars 2009)
- 181 (12 nov. 2009)
- 196 (7 mars 2011)
- 200 (10 oct. 2011)
- 204 (9 mars 2012)
- 225 (14 oct. 2014)
- 265 (14 oct. 2019)

- 269 (9 mars 2020)
- 270 (12 mars 2020)

Hauck & Aufhäuser, Privatbankier AG, Münzen und Medaillien (Frankfurt am Main / München)
- 7 (9 oct. 1990)
- 12 (25 oct. 2020)

Helios Numismatik, Münzen & Antike Kunst (München)
- 3 (29 avr. 2009)
- 5 (25 juin 2010)
- 6 (9 mars 2011)

Hirsch[1] — Gerhard Hirsch, Nachfolger (München)
- 171 (28 sept. 1991)
- 185 (15 févr. 1995)
- 202 (25 nov. 2011)
- 271 (17 févr. 2011)
- 272 (4 mai 2011)
- 298 (7 mai 2014)
- 346 (13 févr. 2019)
- 355 (12 févr. 2020)

Hirsch[2] — Gerhard Hirsch, Nachfolger (München)
- 2 (22 nov. 2020)

Kölner Münzkabinett Tyll Kroha Nachfolger (Köln)
- 107 (7 oct. 2017)
- 112 (19 oct. 2019)

Künker – Fritz Rudolf Künker GmbH & Co. KG (Osnabrück)
- 71 (12 mars 2002)
- 124 (16 mars 2007)
- 133 (11 oct. 2007)
- 193 (26 spt. 2015)
- 270 (2 oct. 2015)
- 273 (14 mars 2016)
- 288 (13 mars 2017)
- 333 (16 mars 2020)
- 397 (14 nov. 2023)

Künker EA – Fritz Rudolf Künker GmbH & Co. KG, Electronic Auction (Osnabrück)
- 32 (3 déc. 2014)
- 80 (5 déc. 2023)

Lanz — Numismatik Lanz (München)
- 13 (1975)
- 56 (13 mai 1991)
- 58 (21 nov 1991)
- 92 (4 juin 1999)
- 117 (24 nov. 2003)
- 131 (27 nov. 2006)
- 146 (25 mai 2008)
- 159 (8 déc. 2014)
- 163 (7 déc. 2016)

Leu Numismatik AG (Winterthur)
- 4 (25 mai 2029)
- 7 (24 oct. 2020)

Leu Numismatik AG, Electronic Auction (Winterthur)
- 6 (24 oct. 2018)
- 12 (30 mai 2020)
- 13 (15 août 2020)
- 14 (12 déc. 2020)
- 16 (22 mai 2021)
- 17 (14 août 2021)

M&M Deutschland — Münzen & Medaillen Deutschland GmbH (Weil am Rhein)
- 13 (9 oct. 2003)

N&N — N&N London Ltd, Electronic Auction (London)
- 13 (26 févr. 2023)
- 20 (29 juil. 2023)
- 35 (30 sept. 2023)
- 45 (16 mars 2024)

Naville Numismatics Ltd (London)
- 15 (7 juin 2015)
- 17 (13 sept. 2015)
- 19 (13 déc. 2015)

- 20 (7 févr. 2016)
- 22 (1er mai 2016)
- 24 (17 juil. 2016)
- 32 (18 juin 2017)
- 35 (29 oct. 2017)
- 37 (28 janv. 2018)
- 41 (24 juin 2018)
- 42 (22 juil. 2018)
- 43 (23 sept. 2018)
- 44 (4 nov. 2018)
- 45 (9 déc. 2018)
- 54 (15 déc. 2019)
- 58 (14 juin 2020)
- 62 (13 déc. 2020)
- 63 (7 févr. 2021)
- 86 (17 déc. 2023)

Nomos AG (Zürich)
- 13 (7 oct. 2016)

Nomos AG, Obolos (Zürich)
- 11 (8 déc. 2018)

Numisfitz — Numisfitz GmbH (München)
- 3 (3 déc. 2023).

Numismad — Numismad.Com Marcin Surgiewicz-Śliwiński (Warsaw)
- 9 (8 sept. 2023)
- 13 (8 mars 2024)

Numismatica Genevensis (Genève)
- 8 (24 nov. 2014)

Numismatik Naumann GmbH (ex. Gitbud & Naumann) (Wien)
- 5 (7 juil. 2013)
- 11 (29 déc. 2013)
- 16 (4 mai 2014)
- 19 (6 juil. 2014)
- 27 (4 janv. 2015)
- 29 (1er mars 2015)

- 36 (4 oct. 2015)
- 41 (6 mars 2016)
- 42 (3 avr. 2016)
- 44 (7 juin 2016)
- 45 (3 juil. 2016)
- 47 (9 oct. 2016)
- 49 (8 janv. 2017)
- 52 (2 avr. 2017)
- 53 (7 mai 2017)
- 54 (4 juin 2017)
- 55 (2 juil. 2017)
- 57 (3 sept. 2017)
- 59 (5 nov. 2017)
- 61 (7 janv. 2018)
- 62 (4 févr. 2018)
- 70 (7 oct. 2018)
- 75 (3 mars 2019)
- 78 (2 juin 2019)
- 79 (7 juil. 2019)
- 107 (5 sept. 2021)
- 112 (2 janv. 2022)

Olympus Numismatics UG (Löhne)
- 7 (22 sept. 2023)
- 10 (30 déc. 2023)

Pecunem / Gitbud Numimatik GmbH – Gitbud Numismatik (München)
- 2 (9 avr. 2017)

Pecunem / Solidus (München)
- 25 (16 nov. 2014)

Peus — Dr. Busso Peus Nachf. Münzhandlung (Frankfurt am Main)
- 304 (1982)
- 333 (6 mai 1992).
- 337 (3 nov. 1993)
- 360 (27 avr. 1999)
- 398 (28 avr. 2009)
- 410 (31 oct. 2013)
- 420 (01 nov. 2017)

Peus — Dr. Busso Peus Nachf. Münzhandlung, Electronic Auction (Frankfurt am Main)
- 10 (18 janvier 2020)

Poindessault (Paris)
- 5 (29 mai 1972)

Poinsignon Numismatique (Strasbourg)
- (17 oct. 1982)
- 42 (juin 1997)

Rex — Rex Numismatics (Rotterdam) :
- 3 (17 nov. 2023).

Rauch – H. D. Rauch GmbH (Wien)
- (1er sept. 2001)
- 83 (14 nov. 2008)
- (19-21 sept. 2011)
- 95 (30 sept. 2014)

Rauch EA– H. D. Rauch GmbH, Electronic Auction (Wien)
- 12 (22 mars 2013)

Roma Numismatics Ltd (London)
- 2 (2 oct. 2011)
- 4 (30 sept. 2012)
- 5 (23 mars 2013)
- 14 (21 sept. 2017)

Roma Numismatics Ltd, Electronic Auction (London)
- 8 (31 mai 2014)
- 13 (29 nov. 2014)
- 35 (3 mai 2017)
- 41 (2 déc. 2017)
- 43 (3 févr.2018)
- 45 (5 mai 2018)
- 46 (5 juin 2018)
- 73 (23 juil. 2020)
- 74 (20 août 2020)
- 78 (17 déc. 2020)

- 79 (14 janv. 2021)
- 86 (8 juil. 2021)
- 105 (19 janv. 2023)

Rönesanz — Rönesanz Salzgitter GmbH (Salzgitter)
- 2 (30 juin 2023)
- 3 (22 juil. 2023).

Savoca Numismatik GmbH & Co., Electronic Auction (München)
- 14 (23 avril 2017)
- 23 (17 juin 2018)
- 25 Silver (16 sept. 2018)
- 27 Silver (25 nov. 2018)
- 42 Silver (29 mars 2020)
- 97 Silver (14 mars 2021)
- 171 Silver (20 août 2023)

Savoca Numismatik GmbH & Co., Blue Auction (München)
- 9 (25 août 2018)
- 13 (30 nov. 2018)
- 16 (9 févr. 2019)
- 18 (31 mars 2019)

Schenk-Behrens — Auktion Karla W. Schenk-Behrens Nachf. (Essen)
- 67 (25 mai 1994)

Schulten — Münzhandlung Schulten Co. GmbH (Köln)
- (1982)
- (avr. 1984)
- 21 (20 oct. 1987)
- (1988)

SKA — Schweizerische Kreditanstalt (Bern)
- (avr. 1981)

Spink (London)
- 3014 (8 oct. 2003)

Steinberg's Inc. (Cary)
- 11 (20 nov. 1981)

Superior Galleries (Los Angeles)
- (9 déc. 1989)

Timeline Auctions Limited (Harwich)
- 144 (29 nov.-3 déc. 2022)

UBS Gold & Numismatics (Genève)
- 57 (15 sept. 2003)

van der Dussen — A.G. van der Dussen (Maastricht)
- 24 (1er juin 1995)

VAuctions, Pars Coin Sale (Canyon Lake - Texas)
- 9 (5 oct. 2020)
- 14 (5 avr. 2021)

VAuctions (Canyon Lake - Texas)
- 273 (24 nov. 2011)
- 296 (14 févr. 2015)

VHobbies.Com (Canyon Lake – Texas)
- 332 (28 sept. 2018)

Vinchon — Jean Vinchon Numismatique (Paris)
- sans tomaison (23 juin 2021)

Waddell — Edward J. Waddell, Ltd. (Washington)
- 1 (9 déc. 1982).

Westfälische Auktionsgesellschaft für Münzen und Medaillen oHG (Arnsberg)
- 10 (22 sept. 1997)

Annexes.

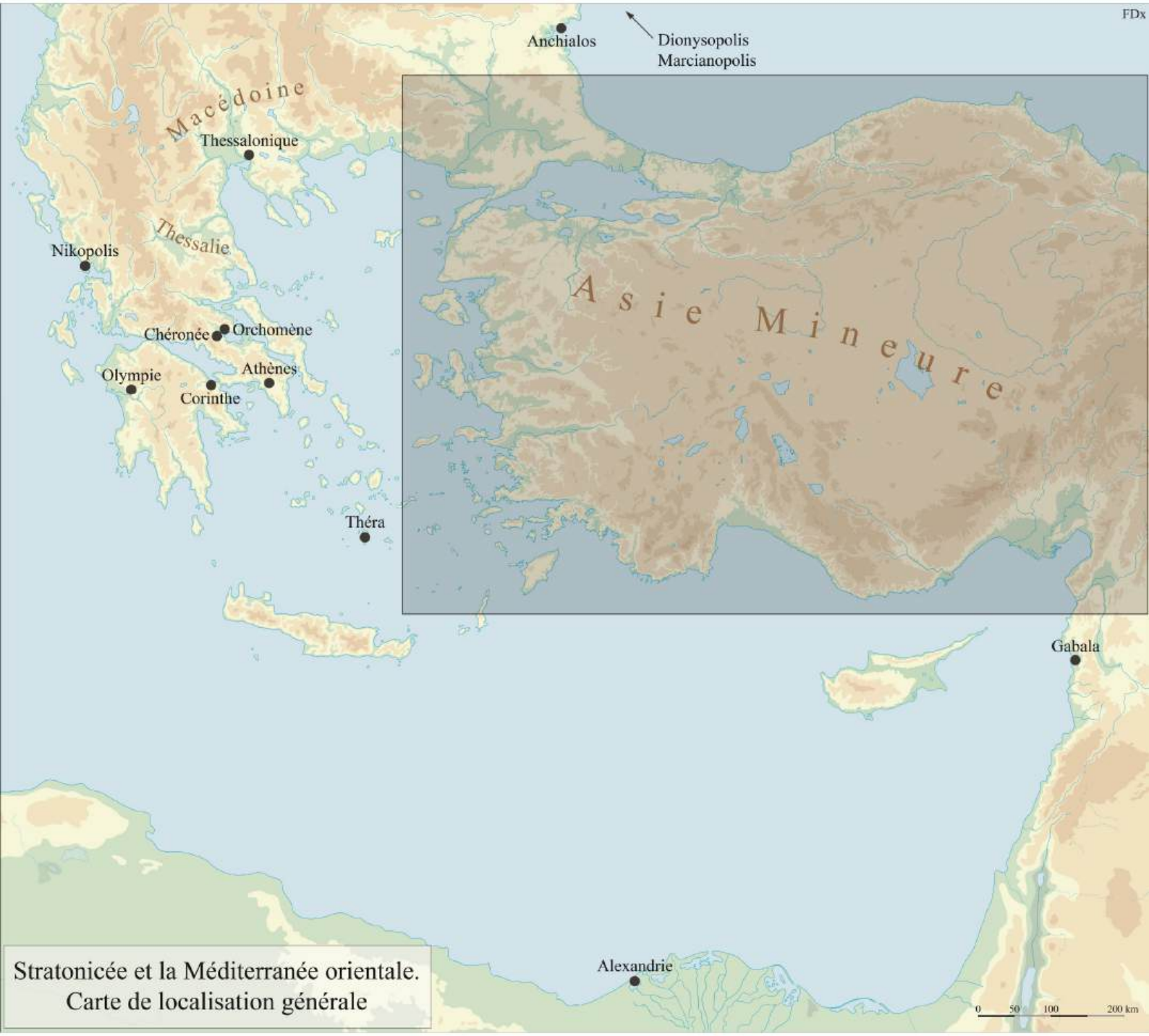

Stratonicée et la Méditerranée orientale.
Carte de localisation générale



Stratonicée et l'Asie Mineure.
Carte de localisation générale



Stratonicée, la Carie et ses marges. Carte de localisation générale



Stratonicée et ses environs

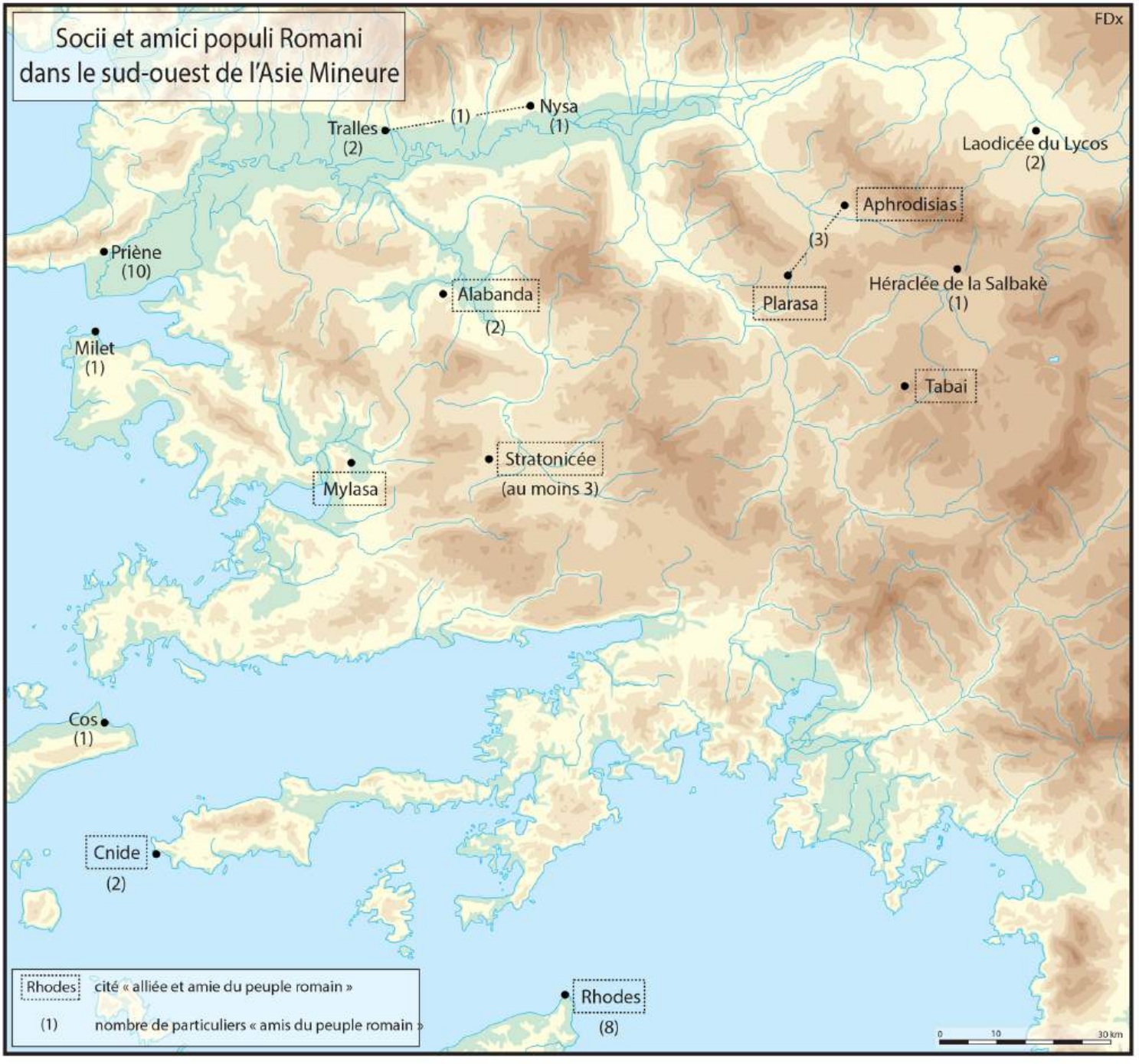
Socii et amici populi Romani
dans le sud-ouest de l'Asie Mineure
FDx
Tralles
(2)
(1)
Nysa
(1)
Laodicée du Lycos
(2)
Aphrodisias
(3)
Priène
(10)
Alabanda
(2)
Plarasa
Héraclée de la Salbakè
(1)
Milet
(1)
Tabai
Stratonicée
(au moins 3)
Mylasa
Cos
(1)
Cnide
(2)
Rhodes
(8)
Rhodes cité « alliée et amie du peuple romain »
(1) nombre de particuliers « amis du peuple romain »
0 10 30 km


Cités reconnaissant
l'asylie du sanctuaire d'Hécate à Lagina
et le concours pentétérique en l'honneur
de la déesse et de Roma après 81 a.C.
Abydos
Dardanos
Ténédos
Alexandrie de Troade
Éphèse
Magnésie du Méandre
Tralles
Nysa
Apamée
Héraclée du Latmos
Amyzôn
Aphrodisias
Milet ?
Alabanda
Alinda
Kys
Eurômos
LAGINA
Iasos
Mylasa
Bargylia
Hydisos
Caunos
Pinara
Tlôs
Xanthos
Limyra
Patara
Myra
0
50
100 km
Démétrias et
Séleucie « sur le golfe d'Issos »
(localisations imprécises)
Kelendéris
FDx
Abdère
Antigoneia
Stratonicée
Cassandreia ?
Larisa ?
Delphes
Anthédôn
Naupacte
Aigiôn
Koronée
Thèbes
Orôpos
Patras
Aigira
Mégare
Athènes
Dymè
Sicyone
Élis
Phléous
Égine
Antigoneia
Héraia
Argos
Syros
Mégalèpolis
Tégée
Lacédémone
0
100 km


Aug 1 - 1


Aug-Tib 1 - 2


Aug-Tib 1 - 3a


Aug-Tib 1- 3b


Aug-Tib 2 - 4


Livie 1 - 5














Clau-Néro 1 - 6


Clau-Néro 2 - 7a


Clau-Néro 2 - 7b


Clau-Néro 2 - 7c


Titus 1 - 8a












Titus 1 - 8b


Had 1 - 9


Ant 1 - 10


Ant 2 - 11


Ant 3 - 12


Ant 4 - 13














Ant 5 - 14a


Ant 5 - 14b


Ant 6 - 15


Ant-M.Aur 1 - 16a







Ant-M.Aur 1 - 16b



Ant-M.Aur 1 - 16c



Ant-M.Aur 1 - 16d



Ant-M.Aur 1 - 16e











M.Aur 1 - 17



Com 1 - 18a



Com 1 - 18b



Com 2 - 19a



Com 2 - 19b













Com 3 - 20a



Com 3- 20b



Com 3 - 20c



Com 3 - 21



Com 3 - 22













Sept 1 - 23a



Sept 1- 23b



Sept 2 - 24a



Sept 2 - 24b











Sept 3 - 25a



Sept 3 - 25b



Sept 3 - 25c



Septi 4 - 26a











Sept 4 - 26b



Sept 4 - 26c



Sept 4 - 26d



Sept 4 - 26e











Sept 4 - 27a



Sept 4 - 27b



Sept 4 - 27c



Sept 4 - 27d











Sept 4 - 27e



Sept 4 - 27f



Sept 4 - 28a



Sept 4 - 28b











Sept 5 - 28c



Sept 5 - 29a



Sept 5 - 29b



Sept 5 - 29c











Sept 5 - 29d



Sept 5 - 29e



Sept 5 - 29f



Sept 5 - 29g











Sept 5 - 29h



Sept 5 - 29i



Sept 5 - 29j



Sept 5 - 29k









Sept 5 - 29l



Sept 5 - 30a



Sept 5 - 30b



Sept 5 - 30c











Sept 5 - 30d



Sept 5 - 31a



Sept 5 - 31b



Sept 5 - 31c











Sept 5 - 31d



Sept 5 - 31e



Sept 5 - 31f



Sept 5 - 31g











Sept 5 - 31h



Sept - Dom 1 - 32a



Sept - Dom 1 - 32b



Sept - Dom 1 - 33a











Sept - Dom 1 - 33b



Sept - Dom 1 - 33c



Sept - Dom 1 - 33d



Sept - Dom 1 - 33e











Sept - Dom 1 - 33f



Sept - Dom 1 - 33g



Sept - Dom 1 - 33h



Sept - Dom 1- 33i











Sept - Dom 1 - 33j



Sept - Dom 1 - 33k



Sept - Dom 1 - 33l



Sept - Dom 1 - 33m










Sept - Dom 1 - 33n


Sept - Dom 1 - 33o


Sept - Dom 2 - 34a


Sept - Dom 2 - 34b










Sept - Dom 2 - 34c


Sept - Dom 2 - 34d


Sept - Dom 3 - 35a


Sept - Dom 3 - 35b










Sept - Dom 3 - 35c


Sept - Dom 3 - 35d


Sept - Dom 3 - 35e


Sept - Dom 3 - 36a











Sept - Dom 3 - 36b



Sept - Dom 3 - 36c



Sept - Dom 3 - 36d



Sept - Dom 3 - 36e









Sept - Dom 3 - 36f



Sept - Dom 3 - 37



Sept - Dom 3 - 38a



Sept - Dom 3 - 38b













Sept - Dom 3 - 38c

Sept - Dom 3 - 39a



Sept - Dom 3 - 39b



Sept - Dom 3 - 39c











Sept - Dom 3 - 39d



Sept - Dom 3 - 39e



Sept - Dom 3 - 39f



Sept - Dom 4 - 40a











Sept - Dom 5 - 41



Sept - Dom 6 - 42



Sept - Dom 6 - 43



Sept - Dom 7- 44a











Sept - Dom 7 - 44b



Sept - Dom 7 - 44c



Sept - Dom 7 - 45a



Sept - Dom 7 - 45b











Sept - Dom 8 - 46a



Sept - Dom 8 - 46b



Sept - Dom 9 - 47a



Sept - Dom 9 - 47b











Sept - Dom 9 - 47c



Sept - Dom 9 - 47d



Sept - Dom 9 - 47e



Sept - Dom 9 - 47f











Sept - Dom 9 - 47g



Sept - Dom 9 - 47h



Sept - Dom 9 - 47i



Sept - Dom 9 - 47j











Sept - Dom 9 - 47k



Sept - Dom 9 - 47l



Sept - Dom 9 - 47m



Sept - Dom 9 - 47n











Sept - Dom 9 - 47o



Sept - Dom 9 - 47p



Sept - Dom 9 - 48a



Sept - Dom 9 - 48b











Sept - Dom 9 - 49a



Sept - Dom 9 - 49b



Sept - Dom 10 - 50a



Sept - Dom 10 - 50b











Sept - Dom 10 - 50c



Sept - Dom 10 - 50d



Sept - Dom 10 - 50e



Sept - Dom 10 - 50f









Sept - Dom 10 - 50g



Sept - Dom 10 - 50h



Sept - Dom 10 - 50i



Sept - Dom 10 - 50j











Sept - Dom 10 - 50k



Sept - Dom 10 - 51a



Sept - Dom 10 - 51b



Sept - Dom 10 - 51c











Sept - Dom 10 - 51d



Sept - Dom 10 - 51e



Sept - Dom 10 - 51f



Sept - Dom 10 - 51g











Sept - Dom 10 - 51h



Sept - Dom 10 - 51i



Sept - Dom 10 - 51j



Sept - Dom 10 - 51k











Sept - Dom 10 - 51l



Sept - Dom 10 - 51m



Sept - Dom 10 - 51n



Sept - Dom 10 - 51o











Sept - Dom 10 - 51p



Sept - Dom 10 - 52a



Sept - Dom 10 - 52b



Sept - Dom 10 - 52c











Sept - Dom 10 - 53



Sept - Dom 10 - 54



Sept - Dom 10 - 55



Sept - Dom 10 - 56











Sept - Dom 10 - 57



Sept - Dom 11 - 58a



Sept - Dom 11 - 58b



Sept - Dom 11 - 58c











Sept - Dom 11 - 58d



Sept - Dom 11 - 58e



Sept - Dom 11 - 58f



Sept - Dom 11 - 58g











Sept - Dom 12 - 59



Sept - Dom 13 - 60a



Sept - Dom 13 - 60b



Sept - Dom 13 - 60c











Sept - Dom 13 - 60d



Sept - Dom 13 - 60e



Sept - Dom 13 - 60f



Sept - Dom 13 - 60g











Sept - Dom 13 - 60h



Sept - Dom 13 - 60i



Sept - Dom 13 - 60j



Sept - Dom 13 - 60k











Sept - Dom 13 - 60l



Sept - Dom 13 - 60m



Sept - Dom 13 - 60n



Sept - Dom 13 - 60o











Sept - Dom 13 - 60p



Sept - Dom 13 - 60q



Sept - Dom 13 - 60r



Sept - Dom 14 - 61a











Sept - Dom 14 - 61b



Sept - Dom 14 - 61c



Sept - Dom 14 - 61d



Sept - Dom 14 - 61e











Sept - Dom 14 - 61f



Sept - Dom 14 - 61g



Sept - Dom 14 - 61h



Sept - Dom 14 - 62a











Sept - Dom 14 - 62b



Sept - Dom 14 - 62c



Sept - Dom 15 - 63



Sept - Dom 16 - 64a










Sept - Dom 16 - 64b


Sept - Dom 16 - 64c


Sept - Dom 16 - 64d


Sept - Dom 16 - 64e










Sept - Dom 16 - 64f


Sept - Dom 16 - 64g


Sept - Dom 16 - 64h


Sept - Dom 16 - 65










Sept - Dom 17 - 66a


Sept - Dom 17 - 66b


Sept - Dom 17 - 66c


Sept - Dom 17 -66d










Sept - Dom 17 - 66e


Sept - Dom 17 - 66f


Sept - Dom 17 - 66g


Sept - Dom 17 - 66h










Sept - Dom 17 - 66i


Sept - Dom 17 - 66j


Sept - Dom 17 - 66k


Sept - Dom 17 - 66l










Sept - Dom 18 - 67a


Sept - Dom 18 - 67b


Sept - Dom 18 - 67c


Sept - Dom 18 - 67d











Sept - Dom 18 - 67e



Sept - Dom 18- 67f



Sept - Dom 18- 67g



Sept - Dom 18 - 68











Sept - Dom 19 - 69A



Sept - Dom 19 - 69B



Sept - Dom 19 - 69C



Sept - Dom 19 - 69D











Sept - Dom 19 - 69e



Sept - Dom 19 - 69f



Sept - Dom 19 - 69g



Sept - Dom 19 - 69h










Sept - Dom 19 - 69i


Sept - Dom 19 - 69j


Sept - Dom 19 - 70a


Sept - Dom 19 - 70b










Sept - Dom 19 - 70c


Sept - Dom 19 - 70d


Sept - Dom 19 - 70e


Sept - Dom 19 - 70f










Sept - Dom 19 - 70g


Sept - Dom 19 - 70h


Sept - Dom 19 - 70i


Sept - Dom 19 - 70j










Sept - Dom 19 - 70k


Sept - Dom 19 - 70l


Sept - Dom 19 - 70m


Sept - Dom 19 - 70n










Sept - Dom 19 - 70o


Sept - Dom 19 - 70p


Sept - Dom 19 - 70q


Sept - Dom 19 - 70r










Sept - Dom 19 - 70s


Sept - Dom 19 - 70t


Sept - Dom 19 - 71a


Sept - Dom 19 - 71b











Sept - Dom 19 - 71c



Sept - Dom 19 - 71d



Sept - Dom 19 - 71e



Sept - Dom 19 - 71f











Sept - Dom 19 - 71g



Sept - Geta 1 - 72a



Sept - Geta 1 - 72b



Sept - Geta 1 - 72c











Sept - Geta 1 - 72d



Sept - Geta 1 - 73a



Sept - Geta 1 - 73b



Sept - Geta 1 - 73c










Sept - Geta - 2 - 74d


Sept - Geta 2 -74e


Sept - Geta 2 - 75


Sept - Geta 3 - 76










Sept - Geta 3 - 77a


Sept - Geta 3 - 77b


Sept - Geta 3 - 77c


Sept - Geta 3 - 78a










Sept - Geta 3 - 78b


Sept - Geta 3 - 79


Sept - Geta 4 - 80a


Sept - Geta 4 - 80b










Sept - Geta 4 - 80c


Sept - Geta 4 - 80d


Sept - Geta 5 - 81


Sept - Geta 5 - 82










Domna 1- 83


Domna 1 - 84a


Domna 1- 84b


Domna 1 - 84c










Domna 1 - 84d


Domna 1 - 84e


Domna 1 - 85a


Domna 1 - 85b











Domna 1 - 85c



Domna 1 - 85d



Domna 1 - 85e



Domna 2 - 86



Domna 2 - 87













Domna 3 - 88



Domna 4 - 89a



Domna 4 - 89b



Domna 4 - 89c



Domna 5 - 90













Carac 1 - 91a



Carac 1 - 91b



Carac 1 - 91c



Carac 1 - 91d



Carac 1 - 91e



Carac 1 - 91f















Carac 2 - 92





Carac - Domna 1 - 93



Carac - Domna 1 - 94



Carac - Domna 1 - 95



Carac - Domna 2 - 96a











Carac - Domna 2 - 96b



Carac - Domna 2 - 96c



Carac - Plau 1 - 97a



Carac - Plau 1 - 97b











Carac - Plau 1 - 97c



Carac - Plau 1 - 98a



Carac - Plau 1 - 98b



Carac - Plau 1 - 98c










Carac - Plau 1 - 98d


Carac - Plau 1 - 98e


Carac - Plau 1 - 98f


Carac - Plau 1 - 98g










Carac - Plau 1 - 98h


Carac - Plau 1 - 98i


Carac - Plau 1 - 98j


Carac - Plau 1 - 98k










Carac - Plau 1 - 98l


Carac - Plau 1 - 98m


Carac - Plau 1 - 98n


Carac - Plau 1 - 98o










Carac - Plau 1 - 98p


Carac - Plau 1 - 98q


Carac - Plau 1 - 98r


Carac - Plau 1 - 98s










Carac - Plau 1 - 98t


Carac - Plau 1 - 98u


Carac - Plau 1 - 98v


Carac - Plau 1 - 98w










Carac - Plau 1 - 98x


Carac - Plau 1 - 98y


Carac - Plau 1 - 98z


Carac - Plau 1 - 98aa











Carac - Plau 1 - 98ab



Carac - Plau 1 - 98ac



Carac - Plau 1 - 98ad



Carac - Plau 2 - 99a











Carac - Plau 2 - 99b



Carac - Plau 2 - 99c



Carac - Plau 2 - 100a



Carac - Plau 2 - 100b











Carac - Plau 2 - 101a



Carac - Plau 2 - 101b



Carac - Plau 2 - 102a



Carac - Plau 2 - 102b










Carac - Plau 2 - 102c


Carac - Plau 2 - 102d


Carac - Plau 2 - 102e


Carac - Plau 2 - 102f










Carac - Plau 2 - 102g


Carac - Plau 2 - 103a


Carac - Plau 2 - 103b


Carac - Plau 2 - 104a










Carac - Plau 2 - 104b


Carac - Plau 2 - 104c


Carac - Plau 2 - 104d


Carac - Plau 2 - 104e










Carac - Plau 2 - 104f


Carac - Plau 2 - 104g


Carac - Plau 2 - 104h


Carac - Plau 2 - 104i










Carac - Plau 2 - 104j


Carac - Plau 2 - 104k


Carac - Plau 2 - 104l


Carac - Plau 2 - 104m










Carac - Plau 2 - 104n


Carac - Plau 2 - 104o


Carac - Plau 2 - 104p


Carac - Plau 2 - 104q











Carac - Plau 2 - 104r



Carac - Plau 2 - 104s



Carac - Plau 2 - 104t



Carac - Plau 2 - 104u











Carac - Plau 2 - 104v



Carac - Plau 2 - 104w



Carac - Plau 2 - 104x



Carac - Plau 2 - 104y











Carac - Plau 2 - 104z



Carac - Plau 3 - 105



Carac - Plau 4 - 106a



Carac - Plau 4 - 106b










Carac - Plau 4 - 106c


Carac - Plau 4 - 106d


Carac - Plau 4 - 107a


Carac - Plau 4 - 107b










Carac - Plau 4 - 107c


Carac - Plau 5 - 108


Carac - Plau 6 - 109


Carac - Plau 6 - 110a










Carac - Plau 6 - 110b


Carac - Plau 6 - 111a


Carac - Plau 6 - 111b


Carac - Plau 6 - 111c











Carac - Plau 6 - 112



Carac - Plau 6 - 113



Carac - Plau 6 - 114a



Carac - Plau 6 - 114b











Carac - Plau 6 - 114c



Carac - Plau 6 - 114d



Carac - Plau 6 - 114e



Carac - Plau 6 - 114f











Carac - Plau 6 - 114g



Carac - Plau 6 - 114h



Carac - Plau 6 - 114i



Carac - Plau 6 - 114j











Carac - Plau 6 - 114k



Carac - Plau 6 - 114l



Carac - Plau 7 - 114m



Carac - Plau 7 - 115a











Carac - Plau 7 - 115b



Carac - Plau 7 - 115c



Carac - Plau 7 - 116a



Carac - Plau 7 - 116b











Carac - Plau 7 - 117a



Carac - Plau 7 - 117b



Carac - Plau 7 - 117c



Carac - Plau 7 - 117d











Carac - Plau 7 - 117e



Carac - Plau 7 - 117f



Carac - Plau 7 - 117g



Carac - Plau 7 - 117h











Carac - Plau 7 - 117i



Carac - Plau 7 - 117j



Carac - Plau 7 - 118a



Carac - Plau 7 - 119











Carac - Plau 7 - 120a



Carac - Plau 7 - 120b



Plau 1 - 121



Plau 1 - 122











Plau 2 - 123



Carac - Géta 1 - 124a



Carac - Géta 1 - 124b



Carac - Géta 1 - 124c











Carac - Géta 1 - 124d



Carac - Géta 2 - 125a



Carac - Géta 2 - 125b



Carac - Géta 2 - 125c











Carac - Géta 2 - 125d



Carac - Géta 2 - 125e



Carac - Géta 3 - 126a



Carac - Géta 3 - 126b










Carac - Géta 4 - 127a


Carac - Géta 4 - 127b


Carac - Géta 4 - 127C


Carac - Géta 4 - 127d










Carac - Géta 5 - 128a


Carac - Géta 5 - 128b


Carac - Géta 5 - 128c


Carac - Géta 5 - 128d










Carac - Géta 5 - 128e


Carac - Géta 5 - 128f


Carac - Géta 5 - 128g


Carac - Géta 5 - 129a











Carac - Géta 5 - 129b



Carac - Géta 6 - 130a



Carac - Géta 6 - 130b



Carac - Géta 7 - 131











Carac - Géta 8 - 132



Carac - Géta 9 - 133



Carac - Géta 10 - 134



Carac - Géta 11 - 135a











Carac - Géta 11 - 135b



Carac - Géta 11 - 135c



Carac - Géta 11 - 135d



Carac - Géta 11 - 135e











Carac - Géta 11 - 135f



Carac - Géta 11 - 135g



Carac - Géta 12 - 136



Carac - Géta 12 - 137a











Carac - Géta 12 - 137b



Carac - Géta 12 - 137c



Carac - Géta 12 - 137d



Carac - Géta 12 - 137e











Carac - Géta 12 - 137f



Carac - Géta 12 - 137g



Carac - Géta 12 - 137h



Carac - Géta 13 - 138a











Carac - Géta 13 - 138b



Carac - Géta 13 - 138c



Carac - Géta 13 - 138d



Carac - Géta 13 - 138e











Carac - Géta 13 - 138f



Carac - Géta 14 - 139a



Carac - Géta 14 - 139b



Carac - Géta 14 - 139c











Carac - Géta 14 - 139d



Carac - Géta 14 - 139e



Carac - Géta 14 - 139f



Carac - Géta 14 - 139g











Carac - Géta 14 - 139h



Carac - Géta 14 - 140



Carac - Géta 15 - 141a



Carac - Géta 15 - 141b











Carac - Géta 16 - 142



Carac - Géta 17 - 143



Carac - Géta 18 - 144a



Carac - Géta 18 - 144b











Carac - Géta 19 - 145a



Carac - Géta 19 - 145b



Carac - Géta 19 - 145c



Carac - Géta 19 - 145d











Carac - Géta 19 - 145e



Carac - Géta 19 - 146



Carac - Géta 20 - 147a



Carac - Géta 20 - 147b











Carac - Géta 20 - 147c



Carac - Géta 20 - 147d



Carac - Géta 20 - 148a



Carac - Géta 20 - 148b











Carac - Géta 21 - 149a



Carac - Géta 21 - 149b



Carac - Géta 21 - 149c



Carac - Géta 22 - 150











Carac - Géta 23 - 151a



Carac - Géta 23 - 151b



Carac - Géta 23 - 151c



Carac - Géta 24 - 152a











Carac - Géta 24 152b



Carac - Géta 24 - 152c



Carac - Géta 24 - 152d



Carac - Géta 25 - 153











Carac - Géta 26 - 154



Carac - Géta 27 - 155a



Carac - Géta 27 - 155b



Carac - Géta 27 - 155c











Carac - Géta 27 - 155d



Carac - Géta 27 - 155e



Carac - Géta 28 - 156a



Carac - Géta 28 - 156b











Carac - Géta 28 - 156c



Carac - Géta 28 - 156d



Carac - Géta 28 - 156e



Carac - Géta 28 - 156f











Carac - Géta 28 - 156g



Carac - Géta 29 -157a



Carac - Géta 29 -157b



Carac - Géta 29 -157c











Carac - Géta 30 - 158a



Carac - Géta 30 - 158b



Carac - Géta 31 - 159a



Carac - Géta 31 - 159b











Carac - Géta 31 - 159c



Carac - Géta 31- 159d



Carac - Géta 31 - 160



Carac - Géta 32 - 161











Carac - Géta 33 - 162a



Carac - Géta 33 - 162b



Carac - Géta 33 - 162c



Carac - Géta 33 - 163a











Carac - Géta 33 - 163b



Carac - Géta 33 - 163c



Carac - Géta 33 - 163d



Carac - Géta 33 - 163e











Carac - Géta 33 - 164a



Carac - Géta 33 - 164b



Carac - Géta 33 - 164c



Carac - Géta 33 - 165a











Carac - Géta 33 - 165b



Carac - Géta 33 - 166a



Carac - Géta 33 - 166b



Carac - Géta 33 - 167a











Carac - Géta 33 - 167b



Carac - Géta 33 - 168a



Carac - Géta 33 - 168b



Carac - Géta 33 - 168c











Carac - Géta 33 - 169a



Carac - Géta 33 - 169b



Carac - Géta 33 - 169c



Carac - Géta 33 - 169d











Carac - Géta 33 - 170



Carac - Géta 33 - 171



Géta 1 - 172a



Géta 1 - 172b



Géta 1 - 172c













Géta 1 - 172d



Géta 1 - 172e



Géta 1 - 172f



Géta 1 - 172g



Géta 1 - 172h













Géta 1 - 172i



SevA 1 -173a



SevA 1 -173b



SevA 1 -173c



SevA 1 -173d













SevA 1 -173e



SevA 1 -173f



SevA 1 -173g



SevA 1 -173h



SevA 1 -173i













SevA 1 -173j



SevA 1 -173k



SevA 1 -173l



SevA 1 -173m



SevA 1 -173n











SevA 1 -173o

SevA 1 -174



SevA 1 -175



Sev-Mam 1 -176a



Sev-Mam 1 -176b



Sev-Mam 1 -176c











Gord 1 - 177a



Gord 1 - 177b



Gord 1 - 177c



Phil - Octa 1 - 178











Val 1 - 179a



Val 1 - 179b



Val 1 - 179c



Val 1 - 179d



Val 1 - 179e



SP 1 - 180a














SP 2 - 181 SP 3 - 182a SP 3 - 182b SP 3 - 182c SP 3 - 182d SP 4 - 183a SP 4 - 183b


SP 4 - 184 SP 5 - 185a SP 5 - 185b SP 6 - 186 SP 7 - 187 SP 7 - 188 SP 7 - 189


SP 7 - 190 SP 7 - 191 SP 8 - 192 SP 8 - 193 SP 8- 194 SP 8 - 195 SP 9 - 196a


SP 9 - 196b SP 9 - 196c SP 9 - 196d SP 9 - 196e SP 9 - 196f SP 9 - 196g SP 9 - 196h


SP 9- 197a




SP 9 - 197b




SP 10 - 198




SP 10 - 199




SP 11 - 200a




SP 11 - 200b




SP 12 - 201a




SP 12 - 201b




SP 12 - 201c




SP 12 - 201d




SP 12 - 201e




SP 12 - 202a




SP 12 - 202b




SP 12 - 202c




SP 12 - 203a




SP 12 - 203b




SP 12 - 204a




SP 12 - 204b




SP 12 - 204c




SP 13 - 205a


SP 13 - 205b


SP 13 - 205c


SP 14 - 206










SP 14 - 207a


SP 14 - 207b


SP 14 - 207c


SP 15 - 208a










SP 15 - 208b


SP 15 - 208c


SP 15 - 208d


SP 15 - 208e










SP 15 - 209


SP 15 - 210a


SP 15 - 210b


SP 15 - 210c










SP 15 - 210d


SP 15 - 210e






SP 16 - 211a


SP 16 - 211b


SP 16 - 211c


SP 17 - 212


SP 17 - 213












SP 17 - 214


SP 18 - 215a


SP 18 - 215b


SP 18 - 215c


SP 18 - 215d












SP 18 - 215e


SP 19 - 216a


SP 19 - 216b


SP 19 - 216c


SP 19 - 216d












SP 20 - 217a


SP 20 - 217b


SP 20 - 217c


SP 20 - 217d


SP 20 - 218












SP 21 - 219


SP 22 - 220


SP 23 - 221a


SP 23 - 221b


SP 23 - 221c


SP 23 - 221d


SP 24 - 222a


SP 24 - 222b


SP 24 - 223


SP 24 - 224


SP 25 - 225


SP 25 - 226a


SP 25 - 226b


SP 25 - 226c


SP 25 - 226d


SP 25 - 226e


SP 25 - 226f


SP 25 - 226g


SP 26 - 227


SP 27 - 228a


SP 27 - 228b


SP 27 - 228c


SP 27 - 228d


SP 27 - 228e


SP 27 - 228f












SP 27 - 228g


SP 27 - 228h


SP 27 - 228i


SP 27 - 228j


SP 27 - 228k












SP 27 - 228l


SP 27 - 228m


SP 27 - 228n


SP 27 - 228o


SP 28 - 229












SP 29 - 230a


SP 29 - 230b


SP 29 - 231a


SP 29 - 231b


SP 29 - 231c












SP 29 - 231c


SP 29 - 231d


SP 29 - 231e


SP 30 - 232a


SP 30 - 232b


SP 30 - 232c


SP 30 - 232d


SP 30 - 232e


SP 30 - 232f


SP 30 - 232g


SP 30 - 232h


SP 30 - 232i

SP 30 - 232j

SP 30 - 232k


SP 30 - 232l


SP 30 - 233a


SP 30 - 233b


SP 30 - 233c


SP 30 - 234a


SP 30 - 234b


SP 30 - 235a


SP 30 - 235b


SP 30 - 235c


SP 31 - 236


SP 32 - 237a


SP 32 - 237b


SP 32 - 237c


SP 32 - 237d


SP 33 - 238


SP 34 - 239a











SP 34 - 239b

SP 34 - 239c


SP 34 - 239d


SP 35 - 240a

SP 35 - 240b





SP 36 - 241a

SP 36 - 241b

Addendum :

Add. 1 — Com/1 : 175-177 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/11531])

D : [Λ˙ AYP KOMO]ΔO[C KAICAP] ; buste de Commode à dr., avec cuirasse et *paludamentum*.

R : CTPATONIKЄѠN (rétrograde) ; Hécate debout à dr., la tête coiffée d'un calathos et d'un croissant de lune à g., dans la main dr. une patère au-dessus d'un chien la regardant, dans la g. une torche.

AE 26 mm 12h 11,60 g Commerce (Λ˙ AYP KOMOΔOC KAICAP / [CTP]A[T]ONIKЄ[ѠN]) ; N&N London EA 20 (2023), lot 476.

Add. 2 — Sept-Dom/1 : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73617])

D : AV KAI CЄVHPOC. IOYΛIA ΔOMNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum,* et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΓPA IACONOC TOY KΛЄOROY (sic) CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de gauche, une torche enflammée dans la main g., une patère dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

AE ? 6h 23,08 g Commerce (AV KAI CЄ[VHPOC] IOYΛIA ΔOMNA / [ЄΠI ΓPA] IACONOC TOY KΛЄOROY CTPATONIKЄΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84?) ; Künker EA 80 (2023), lot 1203.

Add. 3 — Sept-Dom/7: 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73636])

D : AV KAI C CЄVHPOC IOVΛIA ΔOMNA écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum,* et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠIMЄΛ KΛ APICTЄOV CTPATONIKEΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de gauche, une torche enflammée dans la main g., une patère dans la dr., sacrifiant au-dessus d'un autel enflammé, le tout dans un grèn.

AE 39 mm ? 24,60 g Commerce (AV KAI C [CЄVHPOC] IOVΛIA ΔOMNA / ЄΠ[IMЄΛ] KΛ APICTЄOV CTPATONIKEΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 84?) ; Numismad 9 (2023), lot 725 ; Numismad 13 (2024), lot 344.

Add. 4 — Sept-Dom/9 : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73629])

D : AV˙ KAI˙ ˙ΛOV CЄΠ CЄVHPOC ˙IOV ˙ΔOMNA ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum* et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΠPV ΛЄONTOC TOV AΛKЄOV CTPATONIKEΩN ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un calathos de gauche, une torche enflammée dans la main g., une patère dans la dr., sacrifiant au-dessus d'un autel enflammé, le tout dans un grèn.

AE 35 mm 6h 23,63 g Commerce (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) (tréflage au d.) ; Numisfitz 3 (2023), lot 497.

Add. 5 — Sept-Dom/(19) : 204-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73621])

D : AV KAICA (sic) ΛOV CЄ CЄBHPOC ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Septime Sévère lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Julia Domna drapée à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠI APX IЄPOKΛЄVC (sic) B CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Niké allant à g., une couronne dans la main dr., une palme dans la g., le tout dans un grèn.

a.	AE	39 mm	?	28,41 g	Coll. part. ([AV KAICA Λ]OV [CЄ] CЄ[BHPOC ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ] / [ЄΠI AP]X IЄPOKΛЄVC (sic) B CTPATON[IKЄΩN]) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?) ; Bucephalus Numismatic 31 (2024), lot 131.
b.	AE	37 mm	12h	22,69 g	Commerce (A[V KAICA] ΛOV CЄ CЄ[BHPOC ΠЄP CЄB IOYΛ ΔOMNA NЄ] / [ЄΠI APX IЄPOKΛ]ЄVC B C[TPATONIKЄ]ΩN) (1 ctm. au d. : Howgego 188?) ; Naville Numismatics 86 (2023), lot 255.

Add. 6 — Cara-Plau/(2) : 202-205 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73723])

D : AVKPA (sic) KAI AVP AN KAI ΘЄ CЄB. NЄ. TCΛAVTIΛΛAN (sic) écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Plautilla drapée et diadémée à dr. et de Caracalla lauré, avec cuirasse et *paludamentum* à g., le tout dans un grèn.

R : CTPATONЄIKЄΩN ЄΠI TΩN ΠЄP TIB KΛ ΔIONVCIOV écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

a.	AE	38 mm	?	24,03 g	Commerce ([AVKPA KAI AVP AN] KA[I] ΘЄ [CЄB NЄ TCΛAVTIΛΛAN] / CTPATON[ЄIKЄΩN ЄΠI TΩN ΠЄP TIB KΛ] ΔIONVCIOV) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; N&N London EA 45 (2024), lot 634.
b.	AE	35 mm	12h	22,46 g	Commerce ([AVKPA KAI AVP AN KAI ΘЄ] CЄB. NЄ. TC[ΛAVTIΛΛAN] / leg. Illi.) ; Savoca Coins Silver 171 (2023), lot 167.
c.	AE	37 mm	12h	30,06 g	Commerce (Lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 84 ?) ; N&N London EA 20 (2023), lot 592.
d.	AE	34 mm	6h	16,30 g	Commerce (Lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 84?) ; N&N London EA 20 (2023), lot 596.

Add. 7 — Cara-Plau/ : 202-205 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : [---] CЄB NЄ [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum* et de Plautilla drapée et diadémée à g., le tout dans un grèn.

R : [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

AE 38 mm 12h 18,16 g Commerce ([---] CЄB NЄ [---]) ; Agora Auction Bronze Sale #2 (2023), lot 295.

Add. 8 — Carac-Plau/(6): 202-205 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/69182])

D : AVKPA (sic) KAI M AVP AN KAI ΘЄ CЄB NЄ TCΛAVTIΛΛAN (sic) écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Plautilla drapée et diadémée à dr. et de Caracalla lauré à g., avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grèn.

R : CTPATONЄIKЄΩN ЄΠI TΩN ΠEP TB KΛ ΔIONVCIOV écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

a. AE 38 mm ? 24,03 g Commerce ([AVKPA KAI M] AVP AN KAI ΘЄ CЄB NЄ [TC]ΛA[VTIΛΛAN] / [CTPATO]NЄIKЄΩN ЄΠI TΩN ΠEP [TB KΛ] ΔIONVCIOV) (1 ctm. au d. : Howgego 188) ; N&N London EA 45 (2024), lot 633.

b. AE 33 mm ? 19,04 g Commerce (Lég. illi. / [CTPATONЄIKЄΩN ЄΠI TΩN ΠEP T]B KΛ ΔI[ONVCIOV]) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; N&N London EA 20 (2023), lot 475.

Add. 9 — Carac-Géta/8 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [—])

D : AV KAI M [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla barbu et lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Géta lauré avec cuirasse et *paludamentum* à g., le tout dans un grèn.

R : [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., un manteau sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

AE 37 mm 12h 20,47 g Commerce (AV KAI M [---] / lég. ill.) (1 ctm. au d. : Howgego 84) ; CNG EA 531 (2023), lot 558.

Add. 10 — Carac-Géta/14 : antérieur à 209 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73918])

D : Λ CЄΠ ΓЄTAC KAICAP AV MAP AVP ANTΩNЄINOC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Géta à dr. et de Caracalla lauré, avec cuirasse et *paludamentum*, à g., le tout dans un grèn.

R : ΠPV ZΩCIMOV ΠOCITTOV CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un chien à ses pieds, le tout dans un grèn.

AE 37 mm 6h 19,33 Commerce (lég. ill. / [ΠPV ZΩCI]MO[V ΠOCITTOV CTPATONIKЄΩN]) ; CNG EA 539 (2023), lot 435.

Add. 11 — Carac-Géta/28 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73920])

D : AV K M AY ANTΩNINOC C Λ CЄ ΓЄTAC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum*, et de Géta à g., le tout dans un grèn.

R : ЄΠ ΠPV ЄΠITVNXANONTOC Γ ΦIΛΩNOC CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un autel enflammé à ses pieds, le tout dans un grèn.

a.	AE	37 mm	?	26,75 g	Commerce ([AV] K M AY [ANTΩNINOC C Λ CЄ] ΓЄTAC / Є[Π ΠPV ЄΠITVNXANONTOC Γ Φ]IΛΩ[NOC CTPATONIKЄΩN] (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Bucephalus Numismatic 31 (2024), lot 132.
b.	AE	37 mm	12h	20,90 g	Commerce (lég. illi. / [ЄΠ ΠPV ЄΠITVN]XA[NON]TO[C Γ ΦIΛΩNOC CTPATONIKЄΩN]) (1 ctm. au d.: Howgego 84) ; N&N London EA 20 (2023), lot 593.

Add. 12 — Carac-Géta/31 : 209-211 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/73870])

D : AV K [---] ANTΩN KAI ΠO Λ CЄOV ΓЄTAC écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; bustes affrontés de Caracalla lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum* et de Géta césar à g., avec cuirasse et *paludamentum*, le tout dans un grèn.

R : ЄΠI ΠPV IOVΛIAΔOV TO IЄPOKΛЄOVCTPATONIKЄON (sic) écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate debout de face, la tête coiffée d'un *calathos* à g., une torche enflammée dans la main g., une phiale dans la dr., un autel enflammé à ses pieds, le tout dans un grèn.

AE	36 mm	6h	25,79 g	Commerce (AV [K---] ANTΩ[N KAI ΠO Λ CЄOV ΓЄTAC] /: [ЄΠI ΠPV IOVΛIA]ΔOV TO IЄPOKΛЄOVCTPATONIKЄON) (2 ctm. au d. : [1] Howgego 536 ; [2] Howgego 188) ; Timeline Auctions 144 (2022), lot 8400.

Add. 13 — SevA /1 : 231-235 p.C. (*RPC* V.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/50680])

D : AΛЄΞA/N/ΔPO/C écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; tête de Sévère Alexandre lauré à dr., le tout dans un grèn.

R : CTPATO/N/IKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Niképhoros* trônant à g., les jambes dans un himation, une Niké dans la main dr. tendue, un sceptre dans la g., le tout dans un grèn.

a.	AE	22 mm	7h	5,41 g	Coll. part. (AΛЄΞA/N/ΔPO[C] / CTPATO[N]IKЄΩN) ; Olympus Numismatic 10 (2023), lot 864.
b.	AE	21 mm	?	3,8 g	Commerce ; Rönesans 2 (2023), lot 338.

Add. 14 — Phil-Octa/1 : 244-249 p.C. *(RPC* VIII [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/87652])

D : AV K M IOYΛ ΦIΛIΠΠOC OT CЄBHPA CЄ bustes affrontés de Philippe Ier lauré à dr., avec cuirasse et *paludamentum* et d'Octacilia Severa drapée et diadémée à g., le tout dans un grèn.

R : CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; ΠPVTA CЄBHPIANOY écrit à gauche de l'allégorie ; Niké allant à g., une couronne dans la main dr., une palme dans la g., le tout dans un grèn.

AE 42 mm ? 27,14 g Commerce ([M IOYΛ ΦIΛI---] CЄBH[PA] / [CTPATONIK]ЄΩN / [ΠPVTA CЄBHPIANOY] ; Numisfitz 3 (2023), lot 498.

Add. 15 — SP/12 : 138-161 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/2435])

D : ЄΠI C AIΛ ΘЄOΞЄNOV écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., une chlamyde sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grèn.

R : CTPATONЄIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate trônant de face sur un lion bondissant à gauche, la tête tournée vers la déesse, tenant des deux mains un voile au-dessus de sa tête, le tout dans un grèn.

AE 22 mm 7h 8,18 g Commerce ([ЄΠI C] AIΛ ΘЄOΞ[ЄNOV] / lég. ill.); N&N London EA 13 (2023), lot 377.

Add. 16 — SP/15 : 138-211 p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/9237])

D : CTPATONЄIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à dr., l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main g., une chlamyde sur les épaules, le tout dans un grèn.

R : CTPATONЄIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Hécate trônant de face sur un lion bondissant à gauche, la tête tournée vers la déesse, tenant des deux mains un voile au-dessus de sa tête, le tout dans un grèn.

AE 23 mm 6h 6,20 g Commerce ([CTP]ATONЄIK[ЄΩN] / CTPATONЄIKЄΩN) ; N&N London EA 20 (2023), lot 513.

Add. 17 — SP/26 : 138-211 p.C. (*RPC* IV.2 [—])

D : CTPATONIKЄΩN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Bellérophon nu debout de face, la tête à g., tenant par la bride Pégase au galop à g., le tout dans un grèn.

R : [---] écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Autel enflammé entouré de deux torches allumées, le tout dans un grèn.

AE 20 mm ? 7,13 g g Commerce (CTPA[TONIKЄΩN] ; N&N London EA 35 (2023), lot 385.

Add. 18 — SP/(34) : milieu du IIe siècle - IIIe siècle p.C. (*RPC* IV.2 [https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4/9724])

D : buste drapé de Mèn à dr., portant un bonnet phrygien, un croissant derrière ses épaules, le tout dans un grèn.

R : CTPATONIKЄѠN écrit de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre ; Taureau à bosse la tête de face, galopant à g., le tout dans un grèn.

AE 16 mm ? 3 g Coll. part. ([CTPATONIKЄѠN]) ; Olympus Numismatic 10 (2023), lot 863.

AE 14 mm 12h 2,67 g Commerce (1 ctm. au d., peut-être un protomé animalier : Howgego ?) ; Roma Numismatics EA 105 (2023), lot 274.



Add 1



Add 2



Add 3



Add 4











Add 5



Add 5a



Add 6a



Add 6b









Add 6c



Add 6d



Add 7



Add 8a













Add 8b



Add 9



Add 10



Add 11a











Add 11b



Add 12



Add 13a



Add 13b











Add 14



Add 15



Add 16



Add 17



Add 18a



Add 18b













BULLETIN | 76 | 04
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE | AVRIL 2021

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

131 **Marina PASSAT**
La reprise de la frappe de l'argent à Athènes au début du IVe siècle av. J.-C. : l'apport du décret *IG* II^2 1237

137 **Thomas LEBLANC**
Poids et mesures en Propontide hellénistique : le cas de Cyzique

143 **Nicolas LAURIOL**
Réflexions sur la représentation des barbares en numismatique romaine : à propos d'un *aureus* de Trajan

150 **Christophe LEMERCIER**
Le monnayage d'argent de Stratonicée en Carie sous Antonin le Pieux

158 **Kévin CHARRIER**
Le dépôt monétaire du sanctuaire de Couan (58) en territoire éduen. L'apport des monnaies de fouilles récentes à un dossier fragmentaire

165 **Alain CAMPO**
Le lot monétaire de la *villa* du *Gleyzia d'Augreilh* à Saint-Sever (Landes)

172 **Hadrien RAMBACH**
Collectionner les monnaies : Michelet d'Ennery et le collectionnisme au XVIIIe siècle

CORRESPONDANCE

180 **Damien DELVIGNE**
Les poids de la *Casa degli Amanti* à Pompéi (I 10, 10-11)

SOCIÉTÉ

187 Compte rendu de la séance du 10 avril 2021
189 Instructions aux auteurs

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 15 MAI 2021 - 14h00 - par visioconférence
SAMEDI 05 JUIN 2021 - 14h00 - par visioconférence
SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021 - 14h00 - Assemblée Générale

Christophe LEMERCIER*

Le monnayage d'argent de Stratonicée en Carie sous Antonin le Pieux

La ville de Stratonicée, actuelle Eskihisar en Turquie, est située dans le sud-ouest de l'Asie Mineure, à l'est de Mylasa et au sud d'Alabanda. Cité importante et prospère de la Carie occidentale, elle doit sa renommée à ses deux grands sanctuaires extra-urbains, celui de Zeus à Panamara et celui d'Hécate à Lagina, mais également à sa position de lieu de rassemblement du *koinon* des Cariens et de l'*ethnos* des Chrysaoriens aux époques classique et hellénistique. Comme dans de nombreuses autres cités d'Orient, l'atelier monétaire de Stratonicée fut très actif durant la période hellénistique[1], les plus anciennes de ses monnaies, en argent et en bronze, remontant au IIe siècle av. J.-C. À l'époque romaine, les Stratonicéens continuèrent d'émettre, dans les deux métaux, entre le principat d'Auguste et celui de Gallien. Les émissions d'argent eurent lieu plus précisément sous les Julio-Claudiens puis sous le principat d'Antonin le Pieux. Ces frappes du temps de cet empereur, réduites à quatre exemplaires seulement, peuvent être regroupées, comme ci-après, en deux grandes séries.

Série 1

D/ AV KAI T AIΛ AΔPIANOC ANTΩN(Є)INOC, écrit de gauche à droite dans le sens des aiguilles d'une montre ; tête d'Antonin le Pieux laurée à dr., dans un grènetis.

R/ nom de personne écrit de gauche à droite dans le sens des aiguilles d'une montre ; CTPATO écrit à l'exergue de gauche à droite, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ; Zeus *Panamaros* lauré sur un cheval marchant à droite, l'antérieur droit levé, un sceptre dans la main droite, un manteau flottant au vent sur les épaules, un autel enflammé et orné devant lui, le tout dans un grènetis.

* Université Savoie Mont Blanc ; christophe.lemercier@ac-grenoble.fr

1. Meadows 2002, p. 79-134.

ΚΛΑV ΑΡΙCΤЄΑC

1a D1/R1 AR 20 mm 3,33 g 6 h
Paris FG 944 (ctm incertaine au D)
Mionnet 1806, p. 378, nº 440 ; Meadows 2002, p. 98, Group 5, Didrachm nº 2a ; *RPC* IV.2, 2737 (nº temporaire : https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/38381)

ΦΛ ΑΡΙCΤΟΛΑΟC

1b D2/R2 AR 20 mm 2,09 g 6 h
Londres BM 1894,0510.31 ([ΑV K]ΑΙ ; ctm incertaine au D)
BMC, Caria..., p. 154, nº 49 ; Meadows 2002, p. 97, Group 5, Didrachm nº 1a ; *RPC* IV.2, 1510 (nº temporaire : https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/38380)

Série 2

D/ CTPATONIKЄΩN, écrit de gauche à droite dans le sens des aiguilles d'une montre ; tête d'Hécate laurée à droite, coiffée d'un croissant, le tout dans un grènetis.
R/ CTPATONIKЄΩN, écrit de gauche à droite dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ; Nikè allant à droite, une couronne de feuillage dans la main droite, une palme dans la gauche, les lettres Α Β l'une au-dessus de l'autre dans le champ à droite, le tout dans un carré creux.

2a D3/R3 AR 14 mm 1,04 g 6 h
Gerhard Hirsch Nachfolger, München, 211, 21-23 septembre 2000, lot 1367 (ctm incertaine au R).
Meadows 2002, p. 98, Group 5, Drachm, nº 2a ; *RPC* IV.2, 11780.2 (nº temporaire : https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/71567)

2b D4/R4 AR 15 mm 1,07 g 6 h
Winterthur (sans numéro d'inventaire)
Imhoof-Blumer 1901-1902, p. 206, nº 95 ; Bloesch 1997, nº 3533 ; Meadows 2002, p. 98, Group 5, Drachm, nº 2a ; *RPC* IV.2, 11780.1 (nº temporaire : https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/71567)

Si la présence d'Antonin au droit des monnaies de la série 1 permet d'en situer la frappe vers le milieu du IIe siècle, l'absence de portrait impérial sur les exemplaires de la série 2 autorise néanmoins une datation identique. Outre la parenté des styles et une graphie similaire (lettres lunaires), les poids de chaque pièce, allant du simple (± 1,05 g) au double (*ca* 2,09 g)[2], indiquent clairement que les plus lourdes (des didrachmes selon toute apparence) ont été les multiples des plus légères (dans lesquelles il conviendrait de reconnaître des drachmes). Par ailleurs, à l'exception à de la monnaie 2b, tous les exemplaires portent au droit ou au revers des contremarques, identiques au moins sur le didrachme 1b et sur la drachme 2a. Cela étant, le mauvais état de conservation de ces empreintes ne permet pas de dire ce qu'elles

2. Le poids anormalement élevé de la monnaie 1b (3,33 g) par rapport à celui de la monnaie 1a (2,09 g) tient certainement au fait que le flan est disproportionné par rapport aux coins utilisés. Sur cette situation courante, liée au partage du métal *al marco*, voir par exemple Naster 1975, p. 67-68 ; Delrieux 2008, p. 100, n. 12.



Figure 1a – Paris FG 944 (× 2).



Figure 1b – Londres BM 1894,0510.31 (× 2).



Figure 2a – Hirsch 211, lot 1367, 21/09/2000 (× 2).



Figure 2b – Bloesch 1997, nº 3533 (× 2).

représentent précisément, ni qui en est à l'origine : peut-être une massue et une peau de lion pour Barclay Head, peut-être une simple massue pour Christopher Howgego, peut-être une abeille pour Andrew Meadows[3].

Pour leur part, les types de droit et de revers non impériaux s'inscrivent parfaitement dans l'imagerie locale, alliant à la fois tradition et modernité. En effet, les exemplaires de la série 2 montrant Hécate au droit et Nikè dans un carré creux au revers sont une allusion directe, hormis la couronne de grènetis au droit et la mention de l'ethnique complet au droit et au revers, aux drachmes stratonicéennes de poids rhodien plintophorique (d'où le carré creux) puis de poids romain produites à la fin du IIe siècle av. J.-C. et au siècle suivant[4]. Si la présence de Nikè sur ces pièces ne s'explique pas sans peine[5], au moins peut-on souligner que son image est fréquente sur les monnaies de Stratonicée, en particulier sur les exemplaires provinciaux romains sans portrait impérial (26 séries recensées). Sans que nous y voyions obligatoirement un lien de cause à effet, la déesse était l'objet d'un culte dans la cité, comme l'attestent plusieurs dédicaces du sanctuaire de Panamara dans lesquelles elle est honorée en compagnie de Zeus *Kannakos* et d'Héra[6]. La représentation d'Hécate à la place d'honneur n'est rien que de plus naturel. En effet, omniprésente sur les monnaies de Stratonicée, depuis le IIe siècle av. J.-C. jusqu'à la fermeture de son atelier au milieu du IIIe siècle apr. J.-C., la déesse fait l'objet d'un culte remarquable dans son sanctuaire de Lagina auquel les Romains ont accordé l'asylie après la première guerre mithridatique en 81 av. J.-C.

Malgré le prestige indiscutable dont Hécate bénéficiait parmi les Stratonicéens, c'est au Zeus *Panamaros* que revient le privilège d'habiller, aux côtés d'Antonin le Pieux, les monnaies d'argent de plus grand module de de la série 1. Si l'identification, un temps discuté[7], du dieu cavalier est aujourd'hui communément admise[8], sa présence sur les didrachmes de Stratonicée célèbre un tournant dans l'histoire religieuse de la cité. Inconnu en tant que tel sur les monnaies de l'époque hellénistique[9], Zeus *Panamaros* s'impose sous l'Empire, à la fois comme l'une des principales divinités du panthéon stratonicéen et, ce faisant, comme type monétaire identitaire. Son triomphe tardif tient à la création de son culte dans les années 40-30 av. J.-C. seulement[10]. Stratonicée répondait alors à la marginalisation de Zeus *Karios* et Zeus *Chrysaôr* en associant le nouveau dieu aux miracles qui, durant le raid de Q. Labienus

3. *BMC*, Caria..., p. 154, nº 49 ; Howgego 1985, nº 841 ; Meadows 2002, p. 97-98.
4. Cf. Meadows 2002, p. 80 sq. et 91 sq. A. R. Meadows (2002, p. 113) a remarqué que les monnaies de la série 2 diffèrent également des frappes hellénistiques par leur axe de positionnement des coins, orienté à 6 h au lieu de 12 h. De même, les exemplaires provinciaux romains sont sensiblement plus légers que leurs prédécesseurs. À l'évidence, malgré leurs ressemblances typologiques, les deux échantillons ne datent pas de la même époque.
5. Delrieux (à paraître).
6. Şahin 1981, nos 193-194 ; Laumonier 1958, p. 253 ; Rivault 2016, p. 287.
7. Pour A. Laumonier (1958, p. 332-341), le cavalier était, soit le dieu en personne, soit le grand-prêtre de Zeus *Panamaros*, soit l'empereur.
8. Ainsi que l'atteste par exemple la représentation de Zeus à cheval sur un bas-relief du IIIe siècle réalisé en son honneur et en celui d'Héra et Némésis (Laumonier 1958, p. 337 et pl. V.13 [bas-relief] ; Şahin 1982, nº 1005 [dédicace]). Cf. Rivault 2018, p. 104.
9. Les seules représentations monétaires de Zeus avant l'Empire, sans qu'il soit possible de dire s'il s'agit de celui de Panamara, sont des têtes laurées tournées à droite (Meadows 2002, p. 80 sq.).
10. Belayche 2009, p. 193.

en Carie en 40-39 av. J.-C., sauvèrent du pillage le sanctuaire de Panamara[11]. Déjà très présent sur les monnaies dès le début du Principat[12], Zeus *Panamaros* tire au IIe siècle les bénéfices d'une politique religieuse résolument menée en sa faveur et faisant de lui l'égal d'Hécate.

Non moins intéressants sont les deux noms de personnes apposés au revers des exemplaires de la série 1 alors que, dans la série 2, les lettres A et B, disposées l'une au-dessus de l'autre devant Nikè, échappent encore à notre compréhension. Le premier fait connaître un certain Clau(dius) Aristéas tandis que le second célèbre un Fl(avius) Aristolaos. Ce dernier est bien connu dans l'épigraphie stratonicéenne. Une inscription panamaréenne nous apprend que ce citoyen romain, fils de Léôn, membre de la prestigieuse tribu Quirina et de la tout aussi fameuse *gens* Flavia, fut gymnasiarque avant d'être prêtre de Zeus *Panamaros* puis grand-prêtre des empereurs[13]. Le zèle et l'ardeur dont il fit preuve dans l'exercice de ces fonctions suscitèrent l'admiration de ses concitoyens qui lui accordèrent les titres prestigieux de *philokaisar*, *philopatris* et fils de la cité[14]. Cette reconnaissance était d'autant plus remarquable que trois autres Stratonicéens seulement bénéficièrent d'un pareil traitement[15]. La simple présence de son nom sur des monnaies d'argent ne pouvait que servir davantage son prestige et, à travers sa personne, celui de sa famille[16].

L'identification du second personnage s'impose moins facilement dans la mesure où plusieurs Stratonicéens sont appelés Claudius Aristéas dans les textes épigraphiques. Selon Alfred Laumonier[17], celui qui nous occupe serait un certain Tiberius Claudius Aristéas Menander. Cet éminent citoyen de la seconde moitié du IIe-début du IIIe siècle appartenait à la *gens* Claudia par son père et à la *gens* Flavia par sa mère[18]. Prêtre de Zeus *Panamaros*, gymnasiarque, prêtre des empereurs et de la déesse Hécate avec son épouse Aelia Glykinna[19], il offrit des banquets à tous les Stratonicéens, distribua de l'argent à ces derniers dans le théâtre de la ville dont il finança la réfection des thermes[20]. Sa présence sur une monnaie d'argent n'aurait rien de surprenant. Cependant, si l'on a raison de reconnaître aussi cet homme sur une monnaie du temps de Septime Sévère[21], cela signifierait qu'il aurait été très jeune à l'époque d'Antonin le Pieux, ce qui pose problème. En revanche, à la suite de Gabrielle Frija[22], peut-être est-il

11. Sur le recul des cultes de Zeus *Karios* et Zeus *Chrysaôr*, voir Belayche 2009, p. 199. Sur le miracle de Zeus *Panamaros*, voir Şahin 1981, nº 10. Sur un commentaire du texte, voir pour commencer Roussel 1931, p. 70-116.
12. *RPC* I, 2775 (sous Auguste), 2777 (sous Auguste ou Tibère), 2779 et 2781 (sous Claude ou Néron).
13. Şahin 1981, nº 214 : Διὶ Παναμάρῳ | καὶ | Ἥρᾳ, ἱερεὺς | ἐν Ἡραίοις κατὰ πεν[τα|ε]τηρίδα, μετ᾽ ἀρχιερω|[σ]ύνην καὶ γυμνασιαρ|[χ]ίαν, Φλά(βιος), Λέοντος | [υἱ]ὸς, Κυρίνα, Ἀρισστό|[λα]ος (sic) (l. 1-8).
14. φιλόκαισαρ καὶ φι|[λό]πατρις, υἱὸς πόλεως (l. 8-9). Sur ces titres et leur importance dans les cités grecques de l'époque romaine, cf. Heller 2020, *passim*.
15. Ainsi T. Flavius Diomédès (Şahin 1981, nº 171, l. 3), Ti. Flavius Diomédès (Şahin 1982, nº 1026, l. 4-6) ; Ti. Claudius Laenas (Şahin 1981, nº 172, l. 3-4) ; M. Ulpius Aristôn (Şahin 1981, nº 237) ; M. Ulpius Dionysoclès Mentôr (Şahin 1981, nº 239).
16. Son frère T. Flavius Ainéias avait été plusieurs fois ambassadeur (Şahin 1982, nº 1025, l. 1-9).
17. Laumonier 1958, p. 270.
18. Il est le petit-fils de T. Flavius Ainéias, frère de Flavius Aristolaos (Şahin 1981, nº 701). Cf. Laumonier 1958, p. 270.
19. Frija 2010, nºs 383-384.
20. Laumonier 1958, p. 270, 386-387 ; Frija 2010, nº 383.
21. *SNG Cop.* Caria, 502.
22. Frija 2018, p. 133-135.

plus judicieux de reconnaître le Claudius Aristéas de la série 1a dans le père de Tiberius Claudius Aristéas Menander, dont on sait que l'épouse, Flavia Léontis, était la nièce de Flavius Aristolaos[23]. Cette alliance entre deux grandes familles stratonicéennes témoigne d'une importance locale mais aussi, comme nous le verrons plus loin, d'une influence internationale dont l'onomastique monétaire pourrait être une manifestation.

Reste encore à savoir pourquoi Stratonicée a frappé des monnaies d'argent vers le milieu du IIe siècle, 70 ans au moins après les dernières émissions au nom de la cité dans le même métal. Si, à l'apogée de l'Empire, les établissements monétaires sont très nombreux (au moins 270) dans l'Orient méditerranéen[24], huit ateliers seulement produisent des exemplaires en argent : Nicopolis d'Épire, Amisos du Pont, Germè de Mysie, Stratonicée de Carie, Séleucie du Calycadnos, Élaiousa-Sébastè et Mopsos de Cilicie, Césarée de Cappadoce[25]. Battre monnaie dans un métal précieux est, sans surprise, un privilège rarement accordé en province. Que Stratonicée a-t-elle accompli pour le mériter ?

Sans doute faut-il voir dans ce droit un nouveau témoignage des liens étroits unissant la cité à Rome depuis l'époque hellénistique. En effet, la première doit à la seconde sa libération de la domination rhodienne en 167 av. J.-C.[26], et c'est sans doute à ce moment que Stratonicée reçut le titre prestigieux de *socius et amicus populi Romani*[27]. Sans doute durant la guerre d'Aristonicos entre 133 et 129 av. J.-C., puis plus sûrement au cours de la première guerre mithridatique entre 88 et 85 av. J.-C., les Stratonicéens sont restés fidèles à Rome, attitude qu'ils conservèrent, courant les plus graves dangers, lors du raid parthique de Q. Labienus entre 40-39 av. J.-C.[28].

Cela étant, ces marques de fidélité répétées à Rome, sanctionnées par l'octroi exceptionnel d'une double asylie pour les sanctuaires de Lagina et de Panamara ne suffisent pas à expliquer des frappes d'argent aussi tardives que nos séries 1 et 2, et peut-être faut-il les associer à quelque circonstance hors du commun du milieu du IIe siècle. Or, c'est justement à cette époque, dans les années 139-142[29], que le sud-ouest de l'Asie Mineure, en particulier la Carie, subit un violent tremblement de terre qui causa des destructions considérables. Plusieurs ambassades furent alors envoyées à Rome par les cités dévastées pour demander du secours[30]. Comptant au nombre des communautés sinistrées, Stratonicée dépêcha auprès de l'empereur une ambassade conduite par Hiéroclès fils de Panaitios[31]. D'après Ludovic Thély[32], se trouvait probablement parmi les envoyés Titus Flavius Aineias, frère de Flavius Aristolas évoqué

23. Frija 2018, p. 134.
24. D'après *RPC* Online, sous Antonin le Pieux.
25. Nicopolis : *SNG* Cop. Epirus-Acarnania, 2603 ; Amisos : Münsterberg 1921, p. 129 ; Germè : Gorny, 87, 02 févr. 1998, lot 349 ; Séleucie du Calycadnos : *BMC* Lycaonia, p. 131, no 18 ; Élaiousa-Sebastè : https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/40898 ; Mopsos : https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/41060 ; Césarée : https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/40414.
26. Polybe XXX, 21, 3.
27. Delrieux 2014, p. 262-271.
28. Delrieux 2007, p. 205-212 (raid de Labienus) ; Delrieux 2014, p. 243-248 (Guerre d'Aristonicos) ; Delrieux 2014, *passim* (première guerre mithridatique).
29. Laumonier 1938, p. 268, no 3 ; Robert 1978, p. 401-402 ; Delrieux 2008, p. 220-221 ; Delrieux 2012, p. 261 ; Thély 2016, p. 122-123.
30. Claudon 2015, p. 230 et annexe III, p. 104-105.
31. Şahin 1982, no 1029 (Hiéroclès identifié d'après l'inscription no 1028).
32. Thély 2016, p. 194-195.

plus haut, beau-père de Claudius Aristéas peut être nommé sur la monnaie 1a, et que l'on sait être allé aussi à Rome en ambassade[33]. Dans tous les cas, la démarche entreprise fut couronnée de succès car Antonin le Pieux accorda 250 000 deniers pour la reconstruction de la Stratonicée[34].

Il est dès lors tentant de voir dans cette somme l'argent dont les Stratonicéens se sont servis pour frapper les pièces rangées dans les séries 1 et 2 de notre étude. En effet, lorsque les autorités romaines accordaient une aide financière exprimée dans un métal précieux, celle-ci ne parvenait pas au bénéficiaire sous une forme numéraire mais sous celle de lingots, à charge pour lui d'en tirer les monnaies dont il avait besoin[35]. Dans le même temps, si l'argent reçu par Stratonicée servit à régler de très grosses dépenses, à la hauteur des dégâts subis, l'émission de didrachmes et de drachmes représente des dénominations capables de satisfaire également des besoins plus modestes, pour ne pas dire plus courants, nécessitant l'emploi de fractions et de multiples[36].

Dans tous les cas, par son caractère très particulier dans l'histoire de l'atelier, le monnayage d'argent de Stratonicée sous Antonin le Pieux peut avoir été au moins une réponse à des circonstances qui ne l'étaient pas moins. Dans le même temps, le métal employé témoignait une fois de plus des relations privilégiées (et enviables) des Stratonicéens avec Rome. Cela étant, les frappes en métal précieux de ce temps furent les dernières aujourd'hui connues, Stratonicée se contentant par la suite de monnaies de bronze comme dans tout le reste de la Carie.

Bibliographie

Belayche 2009 : N. Belayche, Un dieu est né… à Stratonicée de Carie, dans *Manières de penser dans l'Antiquité méditerranéenne et orientale. Mélanges offerts à Francis Schmidt*, C. Batsch, M. Vârtejanu-Joubert (éd.), Leyde, 2009, p. 193-212.

Bloesch 1997 : H. Bloesch, *Griechische Münzen in Winterthur*, II, Winterthur, 1997.

Bransbourg 2010 : G. F. Bransbourg, *Fiscalité et enjeux de pouvoir dans le monde romain*, Thèse de doctorat inédite, EHESS, Paris, 2010.

Claudon 2015 : J.-F. Claudon, *Les ambassades des cités grecques d'Asie Mineure auprès des autorités romaines, de la libération des Grecs à la fin du Haut-Empire (196 av. J.-C.-235 apr. J.-C.)*, Paris, 2015.

Delrieux 2007 : F. Delrieux, La terre des dieux dans la main des hommes. Rome et les sanctuaires de Carie, de l'invasion de Labiénus à la reprise en main d'Octavien (40-29 a.C.), dans *Pouvoir et Territoire I (Antiquité-Moyen Âge)*, P. Rodriguez (éd.), Saint-Étienne, 2007, p. 203-222.

33. Şahin 1982, nos 10 (l. 10-11) et 1025 (l. 5-7).
34. Şahin 1982, no 1029, l. 10-11. Allusion également à la générosité impériale, peut-être pour la même raison, dans Şahin 1982, no 1025, l. 7-9.
35. L'administration impériale recevait en provenance des mines, des lingots qui ensuite étaient envoyés à Rome. Ces lingots étaient plus faciles à stocker, à transporter et étaient destinés à la frappe monétaire. Cf. Bransbourg 2010, p. 39, 229 ; Hostein 2019, p. 13.
36. Parmi les ateliers émetteurs de monnaies d'argent sous Antonin le Pieux, seul celui de Césarée de Cappadoce frappa aussi des monnaies de différentes valeurs, des didrachmes et des drachmes (Sydenham 1933, no 292 sq.).

Delrieux 2008 : F. Delrieux, *Les monnaies des cités grecques de la basse vallée de l'Harpasos en Carie (IIe s. a.C.-IIIe s. p.C.)*, Bordeaux, 2008.
Delrieux 2012 : F. Delrieux, Séismes et reconnaissance civique dans l'ouest de l'Asie Mineure. La représentation monétaire des empereurs romains restaurateurs de cités, Stephanèphoros. *De l'économie antique à l'Asie Mineure. Hommages à Raymond Descat*, K. Koray (éd.), Bordeaux, 2012, p. 261-274.
Delrieux 2014 : F. Delrieux, *Ἡγεμονία et* Imperium *entre Pont et Rome. Territoires et cités de Carie à l'époque de la première guerre mithridatique*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches inédit, Université Bordeaux Montaigne, 2014.
Delrieux (à paraître) : F. Delrieux, Rome et les monnayages grecs de Carie aux IIe et Ier siècles a.C. De la tutelle rhodienne à l'avènement du Principat, dans *Graecia capta ? L'influence romaine sur le monnayage et sa circulation dans le bassin égéen aux IIe-Ier siècles a.C.*, R. H. J. Ashton, N. Badoud (éd.), Fribourg (à paraître).
Frija 2010 : G. Frija, *Prosopographie des prêtres du culte impérial dans les cités de la province romaine d'Asie* (https://www.pretres-civiques.org).
Frija 2018 : G. Frija, Les notables de Stratonicée de Carie à l'époque antonine : hétérogénéité juridique, homogénéité sociale, *REA*, 120-1, 2018, p. 121-140.
Heller 2020 : A. Heller, *L'âge d'or des bienfaiteurs. Titres honorifiques et sociétés civiques dans l'Asie Mineure d'époque romaine (Ier s. av. J.-C.-IIe s. apr. J.-C.)*, Genève, 2020.
Hostein 2019 : A. Hostein, Empire Romain : du minerai au métal monnayé, dans *Métal, usages et production*. TDC-Textes et documents pour la classe, Poitiers, 2019, p. 12-15.
Imhoof-Blumer 1901-1902 : F. Imhoof-Blumer, *Kleinasiatische Münzen*, Vienne, 1901-1902.
Laumonier 1958 : A. Laumonier, *Les cultes indigènes en Carie*, Paris, 1958.
Meadows 2002 : A. Meadows, Stratonikeia in Caria: the Hellenistic City and its Coinage, *NC*, 162, 2002, p. 79-134.
Mionnet 1806 : T. E. Mionnet, *Description des médailles antiques grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation*, III, Paris, 1806.
Münsterberg 1921 : R. Münsterberg, Nachträge zum Recueil général, *NZ*, 54, p. 127-143.
Naster 1975 : P. Naster, La méthode en métrologie numismatique, dans *Numismatique antique. Problèmes et méthodes*, Actes du colloque organisé à Nancy du 27 septembre au 2 octobre 1971, J.-M. Dentzer, P. Gauthier, T. Hackens (éd.), Nancy / Louvain, 1975, p. 65-74.
Rivault 2016 : J. Rivault, *L'acculturation de la vie religieuse en Carie. Cultes et représentations associés aux épiclèses des Zeus*, Thèse de doctorat inédite, Université Bordeaux Montaigne, 2016.
Rivault 2018 : J. Rivault, Les mises en scène de l'épiphanie du nouveau dieu de Stratonicée, Zeus *Panamaros*, *Pallas*, 107, 2018, p. 95-115.
Robert 1978 : L. Robert, Documents d'Asie Mineure. V. Stèle funéraire de Nicomédie et séismes dans les inscriptions, *BCH*, 102, 1978, p. 395-408.
Roussel 1931 : P. Roussel, Le miracle de Zeus *Panamaros*, *BCH*, 55, 1931, p. 70-116.
Şahin 1981 : M. Ç. Şahin, *Die Inschriften von Stratonikeia*, I: *Panamara*, Bonn, 1981.
Şahin 1982 : M. Ç. Şahin, *Die Inschriften von Stratonikeia*, II,1: *Lagina*, *Stratonikeia und Umgebung*, Bonn, 1982.
Şahin 1990 : M. Ç. Şahin, *Die Inschriften von Stratonikeia*, II,2: *Neue Inschriften und Indices*, Bonn, 1990.
Sydenham 1933 : E. A. Sydenham, *The Coinage of Caesarea in Cappadocia*, London, 1933.
Thély 2016 : L. Thély, *Les Grecs face aux catastrophes naturelles – Savoirs, histoire, mémoire*, *BEFAR*, 375, Athènes, 2016.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

TARIFS POUR 2021

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres correspondants (France et étranger)	28 €
Membres titulaires	37 €
Institutionnels et membres assimilés	37 €
Étudiant (moins de 28 ans et avec justicatif)	2 €
Droit de première inscription	8 €
Abonnement au *BSFN*	
Membres de la SFN	
France	28 €
Étranger	37 €
Non membres de la SFN	
France	40 €
Étranger	45 €
Vente au numéro	5 €
Changement d'adresse	1,50 €

Compte bancaire	BRED Paris Bourse
Code BIC	BRED FRPPXXX
N° IBAN	FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique
10 numéros par an — ISSN 0037-9344
N° de Commission paritaire de Presse : 0525 G 84906

Société Française de Numismatique
Reconnue d'utilité publique
Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris
http://www.sfnumismatique.org | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Catherine GRANDJEAN
Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD
(pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Prépresse : Fabien TESSIER
Imprimerie Corlet

